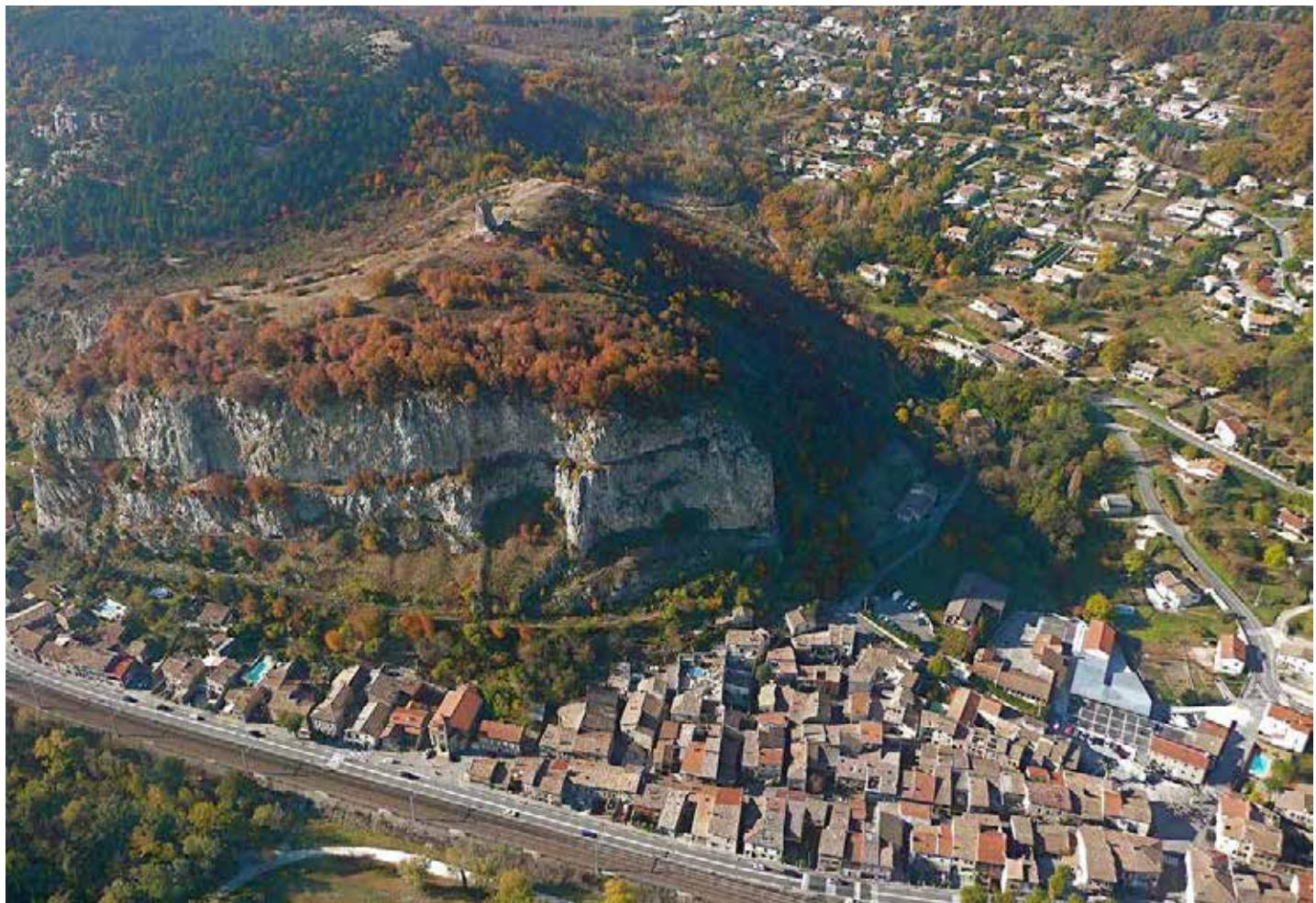


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**RHÔNE-ALPES**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5



Ministère

Culture  
Communication



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
RHÔNE-ALPES**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
RHÔNE-ALPES**

**2015**

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES  
SERVICE DU PATRIMOINE  
SOUS DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE  
2016**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**  
Le Grenier d'Abondance  
6 quai Saint-Vincent  
69283 LYON CEDEX 01

*Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés dans la partie "Travaux archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.  
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Image de couverture :  
Le plateau du Malpas à Soyons (Ardèche)  
Crédits : Musée archéologique de Soyons*

*Selecture : Élisabeth GLARDON, Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL  
Mise en page des textes et illustrations : Sylviane BRUN  
Cartographie : Fiorella COCCO*

*Vous pouvez désormais consulter les notices Bsr en ligne sur le site Revues.org, rubrique revue d'**AdIFI, Archéologie de la France-Informations**, coédition du ministère de la Culture et du CNRS.*

*[www.revues.org](http://www.revues.org)*

ISSN 1240-859 X dépôt légal 2016

---

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

# RHÔNE-ALPES

## Table des matières

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Préface

11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

12

Carte régionale

13

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

AIN 15

Tableau des opérations autorisées	15
Carte des opérations autorisées	17
Ambérieu-en-Bugey, château de Saint-Germain	19
Ambérieu-en-Bugey, sur Mollon	20
Anglefort, devant Bouilloud et Chevrier	20
Bourg-en-Bresse, 33-35 rue Bourgmayer	21
Bourg-en-Bresse, Montagnat , rocade sud-est	22
Briord, les Verchères	22
Chatillon-sur-Chalaronne, 61 rue Bergerat	23
Civrieux, ZAC Bergère, tranche 2	24
Divonne-les-Bains, les Abergements, Rue René Vidart	25
Divonne-les-Bains, avenue de l'Aqueduc	26
Ferney-Voltaire, ZAC Ferney-Genève Innovation, tranche 1	26
Montagnat, ZAC parc d'activités économiques de Bourg Sud,	
la petite Vavrette	26
Nurieux-Volognat, ZAC Tecn'O Bugey	27
Reyrieux, Les Eaux	27
Saint-Jean-le-Vieux, les Colombières, au Molard, tranche 2	28
Saint-Vulbas, Sainte-Julie et Blyes, parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA)	30
Saint-Vulbas, route de Blyes	38
Villars-les-Dombes, ZAC de la Tuilerie, rue Pierre Poivre	39

<b>Villards-les-Dombes</b> , rue de l'Agriculture	<b>39</b>
<b>Prospections :</b>	
<b>Massieux, Parcieux, Reyrieux, Trévoux, la Saône du PK 24 au PK 32</b>	<b>40</b>
<b>Pressiat, le Mont Châtel</b>	<b>40</b>
<b>Songieu, château de Châteauneuf-en-Valromey</b>	<b>42</b>
<b>Voies anciennes dans les montagnes du département de l'Ain</b>	<b>43</b>

**ARDÈCHE**      **45**

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	<b>45</b>
<b>Carte des opérations autorisées</b>	<b>47</b>
<b>Alba-la-Romaine</b> , la Grande Terre, parcelles D 1884, D 1885	<b>49</b>
<b>Alba-la-Romaine</b> , la Grande Terre, Martinez, parcelles D 1862, D 1878	<b>52</b>
<b>Annonay</b> , Chamieux	<b>52</b>
<b>Baix</b> , le Roux Est	<b>52</b>
<b>Berrias et Casteljau</b> , Chagnac	<b>53</b>
<b>Chauzon</b> , les Sots	<b>53</b>
<b>Chauzon</b> , les Grandes Terres, chemin de Beaussement	<b>53</b>
<b>Guilherand-Granges</b> , avenue de Provence	<b>54</b>
<b>Guilherand-Granges</b> , les Croisières, avenue Sadi Carnot	<b>55</b>
<b>Issanlas, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Saint-Georges-les-Bains</b> , parc éolien	<b>56</b>
<b>Labeaume</b> , les Lauzières	<b>57</b>
<b>Lagorce</b> , clos du Charnier	<b>57</b>
<b>Le Béage</b> , le Crouzet, la Veysse	<b>58</b>
<b>Privas</b> , îlots urbains	<b>59</b>
<b>Saint-Martin-d'Ardèche</b> , abri du Maras	<b>60</b>
<b>Saint-Péray</b> , 202 chemin de Biousse	<b>61</b>
<b>Sainte-Eulalie</b> , ferme de Clastre	<b>62</b>
<b>Soyons</b> , le Malpas	<b>63</b>
<b>Vallon-Pont-d'Arc</b> , grotte Chauvet-Pont-d'Arc	<b>64</b>
<b>Prospections :</b>	
<b>Alba-la-Romaine</b> , étude du théâtre antique	<b>65</b>
<b>Cros-de-Géorand, Sainte-Eulalie, le Béage</b>	<b>65</b>
<b>Gras, Taysse</b>	<b>67</b>
<b>Le Pouzin, couvent des Chèvres, Maisons Rouges</b>	<b>67</b>
<b>Saint-Remèze, tumulus de Beauregard</b>	<b>68</b>

**DRÔME**      **69**

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	<b>69</b>
<b>Carte des opérations autorisées</b>	<b>71</b>
<b>Anneyron</b> , Place Rambaud	<b>73</b>
<b>Aouste-sur-Sye</b> , Quartier Fontagnal	<b>74</b>
<b>Châteauneuf-du-Rhône</b> , Villa du Palais	<b>74</b>
<b>Die</b> , Ecole maternelle Chabestan	<b>74</b>
<b>Die</b> , Colonnes de tri enterrées	<b>75</b>
<b>Étoile-sur-Rhône</b> , ZA des Caires	<b>75</b>
<b>Livron-sur-Drôme</b> , Rue du Rhône	<b>76</b>
<b>Livron-sur-Drôme</b> , Rue des Ecoles Saint Genys	<b>77</b>
<b>Livron-sur-Drôme</b> , Les Renoncées ouest, ZAC de la Confluence	<b>77</b>
<b>Luc-en-Diois</b> , place du Champ de Mars	<b>78</b>

<b>Malataverne</b> , grotte Mandrin	78
<b>Montélimar</b> , ZAC de Maubec, Les Terrasses, tranches 1 et 2a	79
<b>Roche-Saint-Sécret-Béconne</b> , rocher des Aures	81
<b>Saillans</b> , grande Rue et Faubourg du Temple	83
<b>Suze-la-Rousse</b> , salle du Jeu de Paume	86
<b>Valence</b> , plateau de Lautagne, institut médico-éducatif	87
<b>Valence</b> , rue Saunière	88
<b>Valence</b> , 45, 51 Boulevard Félix Faure, rue des Alpes	88
<b>Valence</b> , rue Ferdinand Marie	90
<b>Prospections :</b>	
<b>Bouchet, Abbaye notre Dame du Bosquet</b>	91
<b>Livron-sur-Drôme, collégiale Saint Prix</b>	92

ISÈRE

93

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	93
<b>Carte des opérations autorisées</b>	95
<b>Aoste</b> , contournement, routes départementales 592 et 1516	97
<b>Aoste</b> , ZAC Parc industriel	99
<b>Entre-Deux-Guiers</b> , Aiguenoire, tranche 1	102
<b>Moirans</b> , ancienne église Saint Pierre	103
<b>Moirans</b> , 119 rue de la République	103
<b>Optevoz</b> , 37 rue Philippe Tassier, Batailler	105
<b>Optevoz</b> , 67 rue Philippe Tassier	106
<b>Oz-en-Oisans</b> , mine médiévale du Milieu	106
<b>Panossas</b> , les Buissières	107
<b>Saint-Clair-de-la-Tour</b> , ZAC du Serpentin	109
<b>Saint-Romain-de-Jalionas</b> , le Vernai	110
<b>Saint-Théoffrey</b> , les Ebains, route du col	110
<b>Sassenage</b> , la Grande Rivoire	110
<b>Vaulx-Milieu</b> , ZAC du parc technologique II, tranche 1	111
<b>Vienne</b> , parking enterré	111
<b>Vienne</b> , rue Allmer, installation de containers enterrés, tranche 1	112
<b>Vienne</b> , ancienne Abbaye de Saint-André-le-Haut	113
<b>Vienne</b> , 8 rue Vimaine,	114
<b>Vienne</b> , chemin du Mas de Charavel et chemin de Béchevienne	114
<b>Villard-de-Lans</b> , tumulus de Combe bossue	114
<b>Anthropologie des paléo-alpins</b>	
<b>Prospections :</b>	
<b>Balbins, Brezins, Châtenay, La Côte-Saint-André, Gillonay, Penol, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Hilaire-de-la-Côte, Saint-Pierre-de-Bressieux, Saint-Siméon-de-Bressieux, Sardieu, Viriville, Plaine de la Bièvre</b>	116
<b>Huez, La Garde, Le Freney-d'Oisans, Oz-en-Oisans, Vaujany, mines polymétalliques du massif des Rousses</b>	117
<b>Panossas, sites d'époque gallo-romaine sur les piémonts du Mont Briançon</b>	118

Tableau des opérations autorisées	119
Carte des opérations autorisées	121
Ambierle, ancien prieuré de Saint-Martin	123
Andrézieux-Bouthéon, bois des Communaux	124
Bellegarde-en-Forez, Ruffy, fouilles 1 et 2	125
Champdieu, 102 rue des Caves	125
Champdieu, réserve d'eau de Villeroy	125
Feurs, rue Marc Seguin, rue Benjamin Franklin, Cité Roussin	126
Montbrison, 8 rue Louis Braille	127
Montbrison, réaménagement de La place Eugène Beaune, tranche 1	127
Neulise, parc d'activité Les Jacquins ouest	128
Périgneux, Suc de la Violette	129
Sail-sous-Couzan, <i>aula du castrum</i> de Couzan	129
Saint-Just-Saint-Rambert, chemin d'Urieux	129
Savigneux, allée du Bicêtre	130
Sury-le-Comtal, routes départementales 8 et 498, déviation de Sury-le-Comtal	132
et Bonson, tranche 4	132
Habitats agglomérés en pays ségusiave : les formes du fait urbain dans la cité	134
ségusiave du Ier au IIIe s. ap. J.-C.	134
prospections :	134
Margerie-Chantagret, château du Rousset, habitat primitif et première enceinte	135
Montbrison, maison Latour, 3 rue Robertet	136
Saint-Cyr-les-Vignes, Valeille, carte archéologique	137
Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Romain-en-Jarez, Génilac, les enceintes urbaines	138
et villageoises du département de la Loire	138
Saint-Cyr-les-Vignes, Valeille	139
Prospection aérienne dans le département de la Loire	139

Tableau des opérations autorisées	141
Carte des opérations autorisées	145
Albigny-sur-Saône, les Avoraux	147
Anse, 901 rue des Trois Châtel	147
Anse, la Dame Blanche	147
Anse, route de Lucenay	148
Belleville-sur-Saône, Charentay, ZAC Lybertec	148
Chasse-sur-Rhône, Communay, RD 150 déviation, phase 3	148
Dardilly, 3 chemin du Ménestrel	148
Dardilly, Limonest, La Tour-de-Salvagny, Lissieu, liaison autoroutière A 89 - A 6	148
Joux, mine de Cella (chez Henry)	150
Joux, la Mine de Valletier	152
Lentilly, ZA du Charpenay, rue du Parc d'activité,	154
Les Olmes, ZAC Acti Val, tranche 2	154
Lyon, atlas topographique de Lyon antique	154
Lyon 2e, ancien Hôtel Dieu, reconversion	156
Lyon 2e, 11 rue Groslée	159
Lyon 2e, 22 rue Jarente, angle 39 rue Victor Hugo	159
Lyon 5e, 2,14 ter, 5 chemin de Montauban	159
Lyon 5e, 20 montée de la Sarra	160
Lyon 5e, 12 montée Nicolas de Lange	160

<b>Lyon 5e</b> , 83-84 quai Pierre Scize	161
<b>Lyon 5e</b> , 1 place Eugène Wernet	164
<b>Lyon 5e</b> , 1 rue Appian	164
<b>Lyon 5e</b> , 47 rue des Aqueducs	166
<b>Lyon 5e</b> , 17 rue des Granges	166
<b>Lyon 5e</b> , 5 rue des Quatre Colonnes	167
<b>Lyon 5e</b> , 86-92 rue du Docteur Edmond Locard	167
<b>Lyon 5e</b> , 21-23 rue Roger Radisson	168
<b>Lyon 5e</b> , 5 rue Saint Fiacre	169
<b>Lyon 7e</b> , 7-9 route de Vienne, 38 rue du Repos	169
<b>Lyon 7e</b> , 57 à 63 rue de Montesquieu	169
<b>Lyon 9e</b> , île Barbe, chapelle Notre-Dame	170
<b>Lyon 9e</b> , Le monastère de l'île Barbe et son territoire	170
<b>Lyon 9e</b> , 10 place Dumas de Loire	171
<b>Lyon 9e</b> , îlot composé des n°s 11-13-15-17 rue des Tanneurs	171
<b>Lyon 9e</b> , 6-8 rue Emile Duport, 24-26 rue des Docks, 10-14 rue du Four à Chaux	173
<b>Lyon 9e</b> , 93 rue Marietton	174
<b>Lyon 9e</b> , ZAC Vaise Industrie nord, 42 rue Joannès Carret, tranche 2	174
<b>Lyon 9e</b> , 117-119 avenue Sidoine Apollinaire	175
<b>Messimy</b> déviation de la route départementale 30 E	175
<b>Messimy</b> , le Chazeau	175
<b>Orliénas</b> , route de Rivoire	176
<b>Poleymieux-au-Mont-d'Or</b> , ancienne église, chemin du Pavillon	177
<b>Saint-Bonnet-de-Mure</b> , Foussiaux et Verière, phases 1 et 2	177
<b>Saint-Didier-au-Mont-d'Or</b> , Crécy ouest, rue du Commandant Israël	178
<b>Saint-Romain-en-Gal</b> , rue des Thermes, tranche 1	178
<b>Sainte-Colombe</b> , les petits jardins	178
<b>Sainte-Colombe</b> , pont antique sud	179
<b>Sainte-Colombe</b> , 17 rue du 11 Novembre	179
<b>Sainte-Consorce</b> , route départementale 30, Clape Loup, chemin de Méginiand,	
rue Marcel Mérieux,	181
<b>Vénissieux</b> , Aménagement du site du Puisoz	182
<b>Vénissieux</b> , 31 avenue Jean-Jaurès	182
<b>Villefranche-sur-Saône</b> , ZAC Montplaisir Quarantaine,	
rue de la Quarantaine, tranche 1	183
Prospections :	
<b>Anse</b> , <b>Arnas</b> , <b>Saint-Georges-de-Reneins</b> ,	
<b>Villefranche-sur-Saône</b> , la Saône du PK 35 au PK 52	185
<b>Brindas</b> , Bourg médiéval	187
<b>Lyon</b> , le Rhône du PK 0 au PK 3	187
<b>Poule-lès-Écharmeaux</b> , Proprières, mines du Beaujolais	189
<b>Saint-Maurice-sur(Dargoire</b> , Itinéraire Vienne/Feurs	189

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	191
<b>Carte des opérations autorisées</b>	193
<b>Bessans</b> , le Rocher du Château	195
<b>Bozel</b> , chenet des Pierres	196
<b>Chambéry</b> , 10 rue Burdin, jardins familiaux	197
<b>Chambéry</b> , 10 rue Burdin, couvent de la Visitation	200
<b>Chambéry</b> , rue des Martinettes	202
<b>Chambéry</b> , 10 rue de la Trésorerie	202
<b>Chambéry</b> , 211 rue Amélie Gex	203
<b>Entremont-le-Vieux</b> , Grotte Tempiette	203
<b>La Motte-en-Bauges</b> , Chemin rural chez Frenod	205

<b>Saint-Pierre-d'Albigny</b> , Menjoud	<b>205</b>
<b>Saint-Pierre-d'Albigny</b> , ZAC de la Gare, tranche 1	<b>206</b>
<b>Saint-Pierre-de-Curtille</b> , abbaye d'Hautecombe	<b>206</b>
<b>Tresserve</b> , chemin de Coetan, domaine de la Tour	<b>207</b>
<b>Viviers-du-Lac</b> , 60 chemin de l'Alliu	<b>207</b>
<b>Prospections :</b>	
<b>Bonneval-sur-Arc</b> , archéologie des névés dans les Alpes	<b>208</b>
<b>Conjux</b> , station littorale Conjux Le port 1 et 2	<b>208</b>
<b>Conjux</b> , Pré Nuaz, la Vacherie, site PNLV 1	<b>209</b>

**HAUTE-SAVOIE**      **213**

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	<b>213</b>
<b>Carte des opérations autorisées</b>	<b>215</b>
<b>Annecy, Annecy-le-Vieux</b> , paléoenvironnement et archéologie de la rive nord du lac d'Annecy	<b>217</b>
<b>Annecy</b> , passage du Rampon	<b>218</b>
<b>Argonay</b> , les Rigoles, route des Rigoles,	<b>218</b>
<b>Chens-sur-Léman</b> , Le Chablais au second âge du Fer, la nécropole des Léchères	<b>218</b>
<b>Chens-sur-Léman</b> , les Puenais 2, rue des Chenettes	<b>219</b>
<b>Chens-sur-Léman</b> , les Tromberts est, sur la Rue, la Prairie	<b>220</b>
<b>Chens-sur-Léman</b> , Chens sud, 1127 rue du Léman	<b>220</b>
<b>Cruseilles</b> , les Convers, la Béroudaz, la Métallurgie du fer ancienne	<b>220</b>
<b>Epagny</b> , Plafête, route de Poisy	<b>221</b>
<b>Epagny</b> , sous Chavanne	<b>222</b>
<b>Musièges</b> , abri des Douattes	<b>223</b>
<b>Nernier</b> , Ravoires, route de Messery, chemin rural dit de Lacroix,	<b>225</b>
<b>Publier</b> , rue des Cartheray	<b>225</b>
<b>Publier</b> , zone commerciale du Cartheray	<b>225</b>
<b>Rumilly</b> , Balvay et le Clos de Balvay, lots 1, 2, et 4, derrière le château	<b>225</b>
<b>Samoëns</b> , plateau de Saix	<b>226</b>
<b>Seynod</b> , les Barras	<b>226</b>
<b>Sixt-Fer-à-Cheval</b> , Abbaye, le bourg, logis abbatial	<b>227</b>
<b>Thonon-les-Bains</b> , pôle culturel de la Visitation, 2 place du Marché, 25 rue des Granges	<b>229</b>
<b>Thonon-les-Bains</b> , bois de Thue	<b>229</b>
<b>Thonon-les-Bains</b> , 25 avenue de Genève	<b>229</b>
<b>Thonon-les-Bains</b> , avenue de Corzent	<b>230</b>
<b>Thonon-les-Bains</b> , 51 avenue de Champagne	<b>230</b>
<b>Thonon-les-Bains</b> , le Genevray, route de Versoie	<b>231</b>
<b>Thyez</b> , route des Lanches	<b>232</b>
<b>Yvoire</b> , au Sorbier, au Sorbier sud	<b>233</b>
<b>Prospections :</b>	
<b>Annecy</b> , église Saint-Maurice	<b>234</b>
<b>Sevrier</b> , Saint-Jorioz, suivi des sites palafittiques inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO	<b>235</b>
<b>Sixt-Fer-à-Cheval</b> , abbaye, communautés et circulations anciennes et parcours de la montagne sur le territoire de Sixt	<b>236</b>
<b>Sixt-Fer-à-Cheval</b> , circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune : l'alpage de Sales	<b>237</b>
<b>Exploitation, gestion et évolution de la forêt combustible sur le chaînon du Salève</b>	<b>239</b>
<b>Taninges</b> , chartreuse de Mélan	<b>240</b>

Tableau des opérations autorisées	241
Atlas topographie urbaine de la Gaule méridionale	243
Chasse-sur-Rhône et Communay, route départementale 150, déviation de Communay, phase 3, Isère, Rhône	243
Le monde antique rural dans l'est lyonnais (Isère, Rhône)	244
L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire, Rhône)	245
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes	253

**Liste des abréviations**

255

**Liste des programmes de recherches nationaux**

256

**Index**

257

**Personnel du Service régional de l'Archéologie**

259

**Journées archéologiques régionales, Tullins 2015**

261



# RHÔNE-ALPES

## Préface

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Du fait de la fusion au 1er janvier des régions Auvergne et Rhône-Alpes, 2016 correspond à une année de transition. Si cette fusion ne sera définitive qu'au 1er janvier 2019, il appartient aux administrations de l'État, comme à celles des régions, d'adapter leur organisation et leurs pratiques à cette nouvelle configuration territoriale avant cette date. En ce qui concerne la direction régionale des affaires culturelles, son siège se trouve à Lyon, mais le site de Clermont-Ferrand est conservé et est le lieu de localisation du pôle architecture et patrimoines ; les équipes des services patrimoniaux de l'ex-région Auvergne continuent à y travailler. En ce qui concerne le service régional de l'archéologie, celui-ci est basé à Lyon, lieu de résidence administrative du conservateur régional. Ce dernier est secondé par deux conservatrices régionales adjointes, Claudine Girardy-Caillat pour le site de Clermont-Ferrand et Marie-Agnès Gaidon-Bunuel pour le site de Lyon.

Depuis plusieurs années, nous éditons en Auvergne un volume regroupant le résumé des communications et des posters présentés lors de la Journée archéologique

régionale, ainsi qu'un bilan d'activité du service régional de l'archéologie, comprenant les notices détaillées des opérations ayant livré des résultats significatifs, rédigées par le responsable scientifique. Celles-ci sont classées par département et ordre alphabétique de communes. Lorsque cette recherche est présentée dans le cadre de la Journée archéologique, un renvoi est fait au résumé de la communication, de façon à éviter un doublon.

Les recherches présentées dans ce nouveau bulletin correspondent à l'ancienne configuration territoriale, raison pour laquelle nous avons fait le choix de maintenir, pour 2016, les manifestations et publications sous la forme des années précédentes. Il est clair que cette formule est amenée à évoluer dès 2017 pour tenir compte du nouveau périmètre de la région.

Le Conservateur régional  
de l'Archéologie  
Frédéric LETTERLÉ

## BILAN

# RHÔNE-ALPES

## SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Tableau de présentation générale  
des opérations autorisées

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Projets collectifs Interdépartementaux	TOTAL
Sondage (SD)	1	3	1	1	4	5		2		17
Fouille préventive (SP)	5	3	2	2	3	11		2		28
Fouille préventive d'urgence (SU)		1		1		1				3
Opération préventive de diagnostic (OPD)	23	19	17	14	13	50	11	24		171
Fouille programmée (FP)	1	2	2	5	1	1	1	2		15
Projets collectifs de recherche (PCR)			1		1	2		1	4	9
Prospections thématiques (PT)	2	4	2	4	3	3	3	4		25
Prospections inventaires (PI, PA, PR)	1	1		2	2	2		1		9
Relevés d'art rupestres (RE)		2					1			3
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>75</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>280</b>

## La région Rhône-Alpes

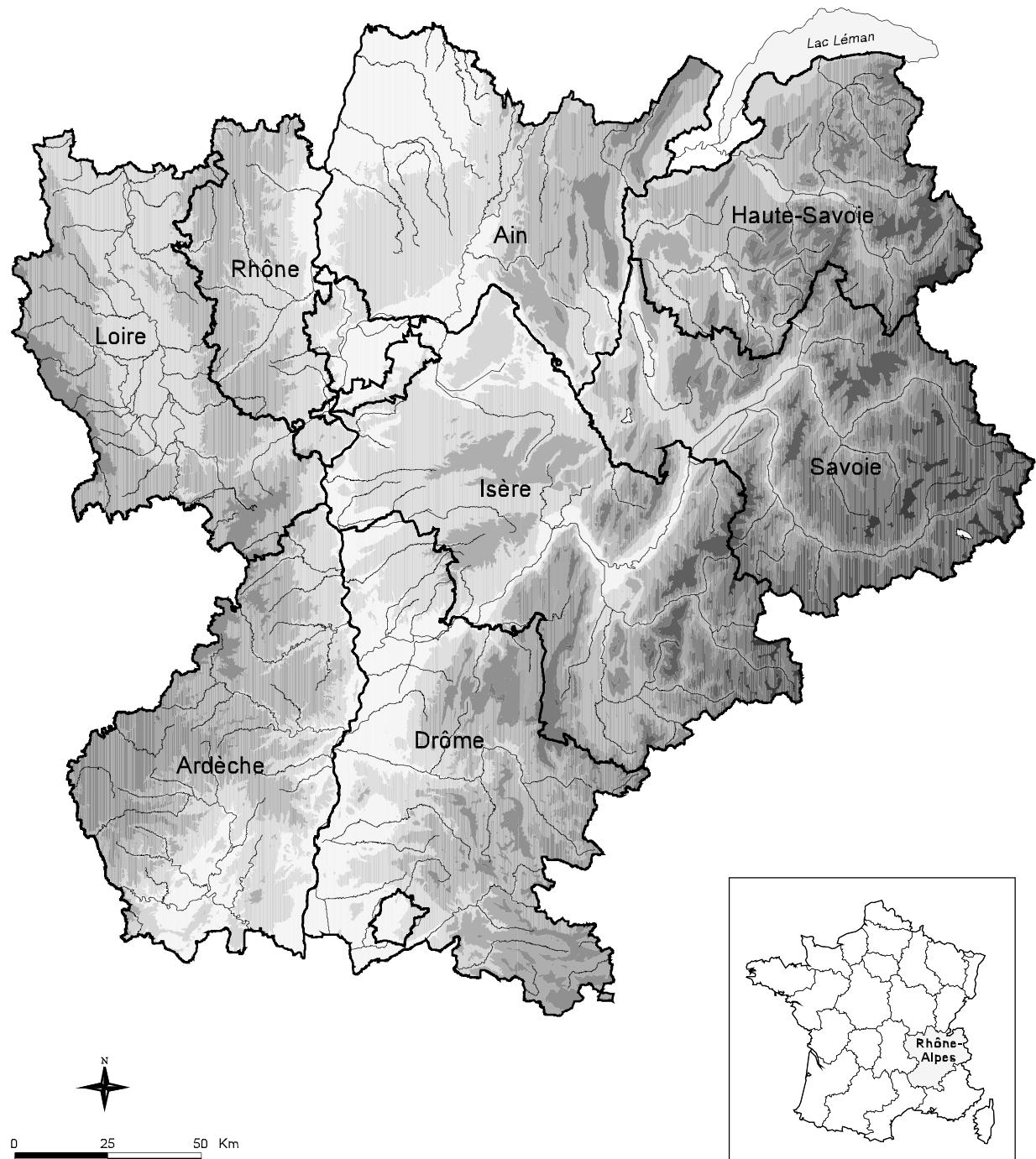




Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
AMBÉRIEU-EN-BUGEY, Château de Saint-Germain	D'AGOSTINO Laurent	PRIV	24	FP	MA	★	1
AMBÉRIEU-EN-BUGEY, Sur Mollon	TREFFORT Jean-Michel	INRAP		OPD	PROTO - HMA MOD	★	1
ANGLEFORT, Devant Bouilloud et Chevrier	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	CONT	★	2
BOURG-EN-BRESSE, 33, 35 rue Bourgmayer,	MAZUY Dominique	INRAP		OPD	MOD	★	3
BOURG-EN-BRESSE, MONTAGNAT, Rocade sud est de Bourg-en-Bresse	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	BRO - CONT	★	3
BRIORD, Les Verchères	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	CONT	★	4
CHATILLON-SUR-CHALARONNE, 61 rue Bergerat	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	MA -BMA MOD - CONT	★	5
CHAZEY-BONS	BUARD Jean-François	SUP	10 - 11	APP	--	--	--
CIVRIEUX, ZAC Bergerie, tranche 2	RAYNAUD Karine	INRAP		OPD	NEO - BRO FER - A - HMA CONT	★	6
DIVONNE-LES-BAINS, Les Abergements, rue René Vidart	ARGANT Thierry	PRIV		SP	A - MOD CONT	★	7
DIVONNE-LES-BAINS, Avenue de l'Aqueduc	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	A - MOD - CONT	★	7
FERNEY-VOLTAIRE, ZAC Ferney-Genève innovation, tranche 1	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	A - HMA	★	8
MONTAGNAT, ZAC du parc d'activités économiques Bourg Sud, La Petite Vavrette	MOTTE Sylvain	INRAP		SP	FER - A	★	9
NURIEUX-VOLOGNAT, ZAC Tecn'O Bugey	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	★	10
REYRIEUX, Les Eaux	MAZUY Dominique	INRAP		OPD	CONT	★	12

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

◎ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ☰ : opération en cours.

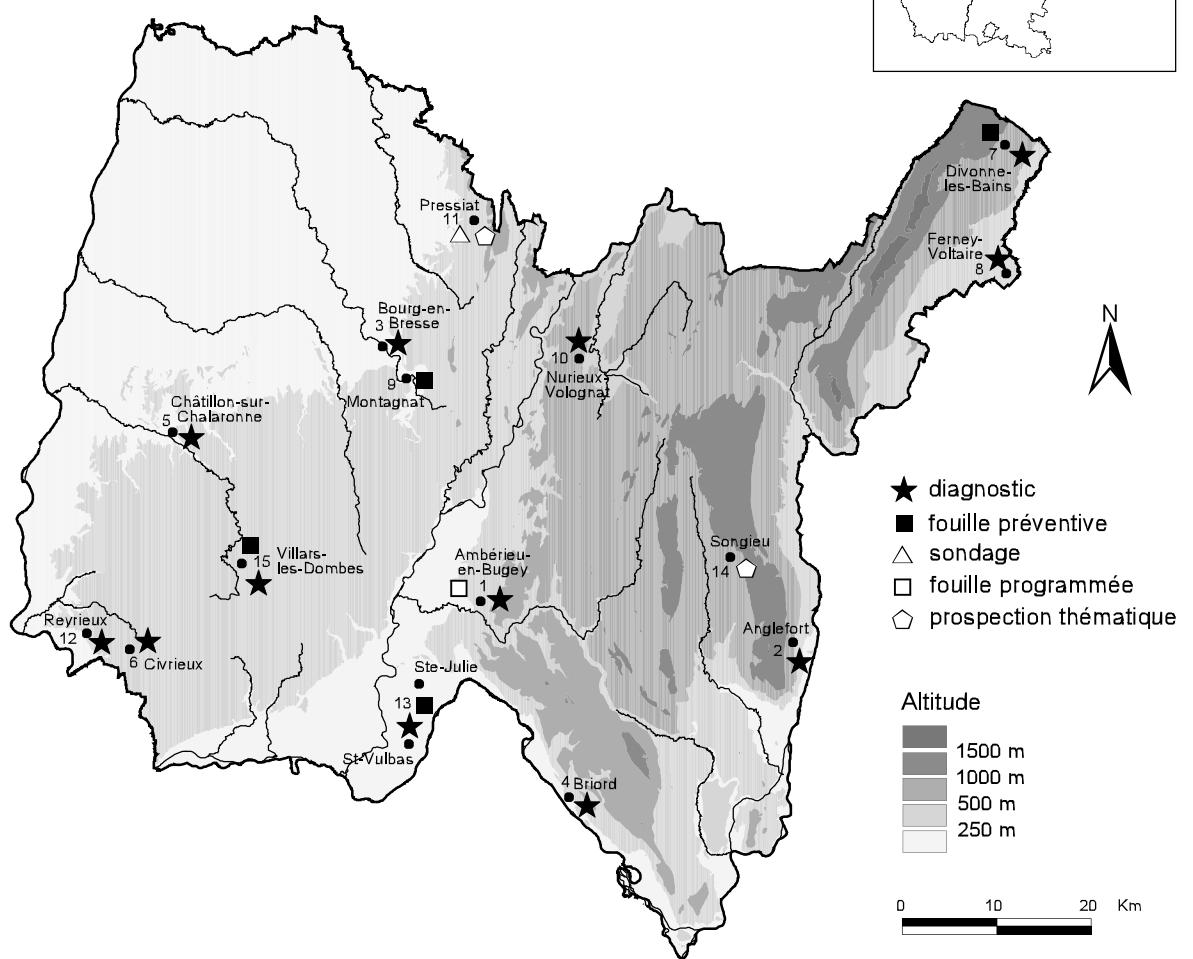
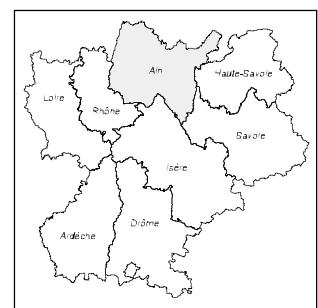
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
SAINT-VULBAS, SAINTE-JULIE, BLYES Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)							13
Allée de Curebourse, Projet PRD	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD			
Projet Liébot	MAZUY Dominique	INRAP		OPD	NEO - BRO - A		
Lot 0	COQUIDÉ Catherine	INRAP		OPD	NEO - A - HMA MOD		
Lot 1	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD			
Lot 5	THÉVENIN Eric	INRAP		OPD	A - MOD		
Lot 7	LE SAINT-ALLAIN Maud	INRAP		OPD	BRO - A		
Lot 9	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	NEO - BRO - FER - A - MOD		
SAINT-VULBAS, Route de Blyes	MAZUY Dominique	INRAP		OPD	A	★	13
VILLARS-LES-DOMBES, ZA de la Tuilerie, rue Pierre Poivre	BELLON Catherine	INRAP		OPD	PROTO CONT	★	15
VILLARS-LES-DOMBES, Rue de l'Agriculture	ROCHET Quentin	PRIV		SP	MA - BMA MOD - CONT	★	15
Réseaux de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdépartement)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	PAL	★	--

## Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
MASSIEUX, PARCIEUX, REYRIEUX, TRÉVOUX, La Saône du PK 24 au PK 32	LAVOCAT Alain	BEN		PRD		★	--
PRESSIAT, Le Mont Châtel	BILLOIN David	INRAP	10	PRT SD	MA	★	11
SONGIEU, Château de Châteauneuf-en- Valromey	CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne	AUT		PT		★	14
Voies anciennes dans les montagnes du département de l'Ain	MÉLO Alain	AUT	27	PT		★	--

# AIN



IGN ROUTE 500® édition 161 (2016) et BD ALTI® - © IGN - 2003



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

### AMBÉRIEU-EN-BUGEY Château de Saint-Germain

Le château de Saint-Germain fait l'objet depuis trois ans d'une étude archéologique programmée, qui vise à caractériser l'organisation et l'évolution de cette place forte majeure du Bugey médiéval. Tenu successivement par les sires de Coligny, les Dauphins du Viennois puis les comtes de Savoie, il a eu un rôle important dans l'histoire du conflit delphino-savoyard, durant les guerres des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Mais il s'agit aussi d'une fortification de hauteur occupée dès le haut Moyen Âge, voire l'Antiquité tardive. Plusieurs campagnes de fouilles des années 1970 ont en effet mis en évidence une église et des inhumations attribuées aux VI<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> s., du fait du mobilier archéologique mis au jour. Ce dernier point, appuyé sur des données archéologiques déjà anciennes, reste à étayer largement, mais il fait de Saint-Germain un lieu au potentiel archéologique particulièrement riche, susceptible de livrer des informations sur la genèse d'un castrum médiéval à l'emplacement d'un habitat de hauteur fortifié précocelement. L'opération menée en 2015 comportait deux volets distincts.

Le premier objectif de cette opération était d'achever le plan topographique général du château et de son premier bourg castral, appelé « bourg vieux » et, semble-t-il, antérieur à la prise du château par le comte de Savoie en 1321. Ce plan, débuté en 2012, a en effet nécessité trois campagnes successives de débroussaillage et de topographie pour parvenir à son achèvement. Il permet aujourd'hui de bénéficier d'un plan d'ensemble détaillé du château, faisant état, non seulement de la localisation des enceintes successives et des bâtiments conservés, mais aussi des irrégularités du terrain signalant les vestiges enfouis, les fossés, les ruptures de pentes.

Le deuxième volet de l'étude de 2015 visait à reprendre et à réinterpréter la documentation des fouilles des années 1970, restée en grande partie inexploitée et inédite à ce jour. Malgré une documentation de terrain relativement fine (plans pierre à pierre, relevés d'élévations, plans détaillés des sépultures...), seuls des plans de masse ont été publiés. Il était nécessaire de reprendre en totalité la chronologie des bâtiments résidentiels, sur la base des études anciennes et de nos propres recherches des années 2013 et 2014. En outre, le mobilier céramique n'a été que sommairement étudié ; les sépultures n'ont quant à elles fait l'objet d'aucune analyse anthropologique, malgré l'intérêt de ce lot du haut Moyen Âge. Nous avons donc procédé à l'informatisation des relevés anciens et à leur intégration à l'analyse globale du secteur résidentiel du château, ainsi qu'à un état des lieux détaillé de la documentation conservée. Un catalogue préliminaire des tombes a également été réalisé, en préambule à une étude anthropologique future. Ces différentes approches seront suivies par de nouvelles datations en laboratoire, des études de mobilier, ainsi que par la poursuite de l'étude de la documentation ancienne, encore trop partielle pour être satisfaisante.

À terme, les fouilles sur le terrain pourront reprendre dans le but de caractériser dans la mesure du possible l'habitat du haut Moyen Âge contemporain de l'église primitive et de la nécropole, ainsi que le processus de formation du *castrum* médiéval à partir de cette première occupation de hauteur.

Laurent D'AGOSTINO  
Hadès

Justifiée par un projet de lotissement d'habitation, l'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Sur Mollon a porté sur une parcelle de 29 618 m<sup>2</sup>, implantée sur un terrain en pente parfois assez forte. 68 tranchées de sondage, réparties sur l'ensemble de l'emprise, ont mis en évidence quelques rares témoins attestant une fréquentation ancienne du secteur :

- deux puits, attribuables au haut Moyen Âge (datage radiocarbone sur charbon de bois, Poz-75827 : 1220 ± 30 BP, soit 692 à 887 apr. J.-C. en fourchette calibrée à 2 sigma), dans deux sondages voisins localisés en bas de versant dans la partie centre-est de l'opération ;
- quelques tessons de céramique protohistorique d'aspect Bronze final / premier âge du Fer, découverts dans deux tranchées voisines réalisées sur le futur accès au lotissement, tout à fait au sud de l'emprise.

Au nord-est de l'emprise, en bas de pente, un niveau de colluvion antérieur à notre ère marque la base de la séquence holocène. Directement superposé au substrat morainique, il inclut de petits charbons de bois épars, et

résulte manifestement de l'érosion de sols anciens évolués, déjà porteurs d'une pédogenèse. Il renvoie à un épisode majeur de déstabilisation des versants, dans une phase précoce du second âge du Fer (datage radiocarbone sur charbon de bois, Poz-75829 : 2230 ± 35 BP, soit 385 à 203 av. J.-C. en fourchette calibrée à 2 sigma), sans doute sous impact anthropique, en conséquence d'une action conduite à large échelle sur le milieu environnant (défrichage, brûlis, mise en culture).

L'opération a également permis de documenter un glissement de terrain d'ampleur limitée, entièrement inscrit dans les limites de l'opération, qui affecte le substratum morainique d'âge rissien (moraines externes d'Ambérieu, recouvertes en bas de pente par des limons résiduels à galets de quartzite). Le chevauchement par la masse glissée d'un niveau de colluvion incluant de petits éclats et fragments de tuile permet de dater cet épisode de l'époque historique (Moyen Âge ou Temps modernes).

Jean-Michel TREFFORT  
INRAP

La commune d'Anglefort est située dans le territoire du Bas-Bugey, dans la partie méridionale du massif du Jura, sur la rive droite du fleuve Rhône. À cet endroit, le versant ouest de la montagne du Grand Colombier (1 501 m) tombe à pic sur la plaine alluviale.

La commune d'Anglefort confie la réalisation du projet d'agrandissement d'un plan d'eau existant « le Mansin » à la société GraviRhône qui va, dans un premier temps, exploiter des matériaux gravelo-sableux existant sur une épaisseur maximale de 13,5 m.

L'emprise de l'étude s'inscrit dans la plaine alluviale du Rhône, dans un contexte d'accumulation des bancs de graviers et galets. Des érosions et débordements complexifient la lecture de cette matrice. Dans un passé récent, les profonds creusements de grands aménagements (canal, barrage, carrière) dans ce secteur ont périodiquement livré d'importantes découvertes de la

période protohistorique, témoins de l'occupation du territoire à cette époque.

D'un point de vue archéologique, la commune est structurée par la présence, en partie hypothétique, d'une voie antique qui longe le cours du Rhône. Le projet est situé à quelques kilomètres en aval de Seyssel, où de nombreuses découvertes témoignent de la richesse de cette importante agglomération portuaire antique, de sa richesse, et de sa place dans un réseau commercial le long du Rhône.

Les sondages archéologiques réalisés au niveau de l'emprise ont systématiquement entamé les alluvions. Malgré la richesse archéologique au niveau du territoire, aucun mobilier ni aucune structure qui pourrait témoigner d'une occupation ancienne n'a été observé.

Alan MAC CARTHY  
INRAP

# BOURG-EN-BRESSE

## 33-35, rue Bourgmayer

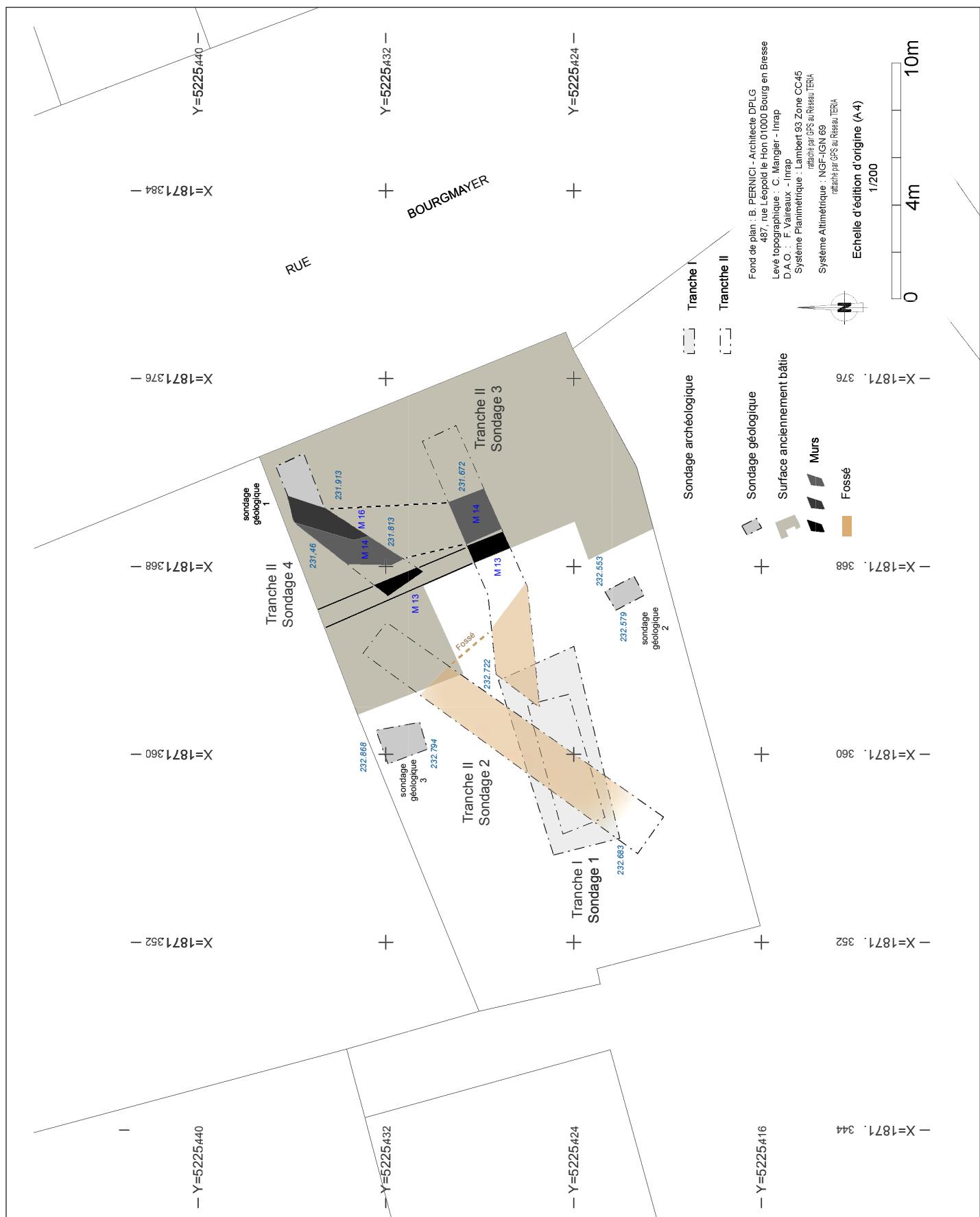


Fig.03

Plan général des sondages et des vestiges. Crédits : C. Mangier, F. Vaireaux (Inrap)

La parcelle investiguée est intégrée au tissu urbain du centre de Bourg-en-Bresse depuis l'Antiquité. Les opportunités de réaliser une évaluation archéologique dans ce contexte archéologique très dense, centré sur la fin de la période médiévale et la période moderne, représentées, entre autres, par des ouvrages de fortifications successifs, sont rares.

Cette petite campagne de diagnostic a sans doute permis d'observer l'emplacement du bastion dit « de Macon »,

situé à proximité de la porte de Macon, à l'angle nord-ouest de la fortification édifiée au XVI<sup>e</sup> s. et porté sur des plans de l'époque. Il s'agirait alors de la première attestation de la présence de cet ouvrage militaire accompagné de son fossé défensif, édifié sous le règne de François Ier, entre 1536 et 1559, afin de protéger la cité burgienne des conquêtes de la maison de Savoie.

**Dominique MAZUY**  
INRAP

ÂGE DU BRONZE FINAL  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

## BOURG-EN-BRESSE, MONTAGNAT Rocade sud-est de Bourg-en-Bresse

### ■ Phase 1

98 sondages ont été ouverts sur l'emprise de terrains destinés à l'installation d'une infrastructure routière, au mois de novembre 2014. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus général d'une rocade continue autour de l'agglomération burgienne mise en place par le conseil général de l'Ain, en charge de la maîtrise d'ouvrage.

Deux phases d'intervention ont été distinguées, selon la disponibilité des surfaces à explorer. Les terrains qui sont encore boisés seront diagnostiqués plus tard, lors de la phase 2. La phase 1, qui s'est déroulée sur les terrains totalement accessibles, couvre quelque 68 500 m<sup>2</sup> de terrain jusqu'à présent libres de toute installation de bâtiments et dévolus aux pâturages. Sous une terre végétale superficielle se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire fluvio-glaciaire (terrasse du Riss ancien) et péri-glaciaire (limons éoliens pédogénésés), qui apparaît à environ 0,30 m de profondeur. Pour ce qui concerne l'occupation archéologique, l'emprise du diagnostic explorée conserve quelques indices révélant un site fossoyé, de faible étendue cependant, associé à du mobilier archéologique (pièces lithiques et fragments de céramique datés du Bronze final 1).

### ■ Phase 2

101 sondages ont été ouverts au mois de novembre 2015 sur l'emprise des terrains destinés à l'installation d'une infrastructure routière.

La phase 2, qui s'est déroulée sur les terrains préalablement déboisés, couvre quelque 76 241 m<sup>2</sup> de terrain. Sous une terre végétale superficielle se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire fluvio-glaciaire (terrasse du Riss ancien) et péri-glaciaire (limons éoliens pédogénésés), qui apparaît parfois à environ 0,30 m de profondeur.

Pour ce qui concerne l'occupation archéologique, l'emprise du diagnostic explorée ne conserve aucun indice révélant un site fossoyé. Hormis quelques rares tronçons de fossés évoquant une activité agricole récente, le site concerné par le projet routier est vide de tout impact autre qu'archéologique.

**Grégoire AYALA**  
INRAP

TEMPS MODERNES

## BRIORD Les Verchères

L'intervention concerne un terrain de 39 515 m<sup>2</sup>, au lieu-dit Les Verchères, situé au nord-ouest de la commune de Briord, sur la rive droite du Rhône. Il correspond aux parcelles cadastrales 224 à 231, et 1453, section E. L'emprise est située à une altitude moyenne de 209 m NGF, et le terrain accuse une légère pente de 5 % en direction du sud-ouest.

99 sondages ont été implantés lors de ce diagnostic. Une tranchée comblée de galets de forme semi-circulaire, d'une longueur de 12,50 m pour une largeur d'un mètre, a été repérée à une profondeur de 0,40 m sous la surface actuelle. Une fosse se trouve à deux mètres au nord de cette tranchée, à une égale profondeur.

Il est difficile de déterminer la fonction de cette tranchée. S'agit-il des vestiges d'un drain, ou d'une fondation en galets (solin) d'un mur, associé à un trou de poteau ? Quelques tessons de céramique observés permettent de lui attribuer une datation de l'époque moderne, voire contemporaine. D'autres structures fossoyées ont été

repérées au niveau de l'emprise. Il s'agit probablement des tracés d'un ancien parcellaire et/ou de fossés, associés aux pratiques agricoles récentes.

Alan MAC CARTHY  
INRAP

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

## CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

### 61 rue Bergerat

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

La demande de permis de démolition de locaux techniques municipaux de la ville de Châtillon-sur-Chalaronne a offert l'opportunité d'effectuer une première opération d'archéologie préventive sur cette commune.

Châtillon-les-Dombes, ou Châtillon-en-Dombes, l'une des plus anciennes seigneuries de la Dombes, mentionnée dès le début du XI<sup>e</sup> s., se développe à la confluence de la Chalaronne et du Relevant. Elle prend véritablement son essor à partir de son rattachement à la Savoie. Les comtes de Savoie vont transformer la bourgade en une place forte, servant à la défense de leur territoire, à la frontière entre Bresse et Dombes. À la vieille ville agrégée au pied du château, s'adjoint une ville neuve, mentionnée dès 1285, qui bénéficie d'une charte de franchise (1273) et, rapidement, de remparts (fin du XIII<sup>e</sup> s.).

Les parcelles impactées par la démolition des locaux techniques, puis par un éventuel projet de construction restant à définir, se situent dans le secteur nord-est de la ville neuve médiévale. Il y subsiste, en partie en élévation, des portions du rempart urbain. Le projet couvre 1 198 m<sup>2</sup>, dont 847 m<sup>2</sup> sont accessibles à l'étude. Quatre sondages, totalisant une surface ouverte de 135 m<sup>2</sup> (11,30 % de l'emprise du projet), ont été pratiqués dans la proximité et à l'écart du rempart.

La commune de Châtillon-sur-Chalaronne borde le plateau au sol argileux et parsemé de lacs de la Dombes et ouvre, au nord, sur les plaines bressanes. La Saône se trouve à une quinzaine de kilomètres vers l'ouest. Toutefois, en raison de l'arrivée de l'eau au fond des tranchées, il n'a pas été possible d'atteindre le terrain naturel, *a priori* constitué de cailloutis et/ou de limons issus d'alluvions de la Chalaronne, affluent de la Saône.

La sédimentation caillouteuse et argileuse observée en fond de sondages, renfermant pour les niveaux supérieurs de petits nodules de terre cuite architecturale, suggère des épisodes alluviaux plus ou moins dynamiques, ou bien la présence de nappes d'eau stagnantes, qui, faute de mobilier, restent non datés, bien que inscrits dans un *terminus ante quem* des XIII<sup>e</sup> s. - XIV<sup>e</sup> s. Avant cette période, le secteur semble inoccupé, en mieux rural, en tout cas non bâti. Il peut s'apparenter à une zone instable, humide, voire marécageuse, qui va sans doute progressivement s'atterrir. C'est à partir des niveaux sus-jacents moins argileux que sont observés les premiers

aménagements, consistant en l'édification du rempart urbain. Ce dernier n'est accessible que sur sa paroi intérieure. Il est élevé à partir d'une semelle de galets maçonnés portant une fondation parementée de briques, posées en boutisse et à plat, employant un module commun à l'ensemble des maçonneries du diagnostic, le caron savoyard, et liées par un mortier de terre additionnée de chaux. L'élévation se caractérise par une alternance d'assises de briques et d'assises de galets disposés en *opus spicatum*. Il semble qu'un mortier de chaux ait été appliqué en surface des joints de l'élévation, sans doute pour renforcer sa résistance aux intempéries. La hauteur conservée pour cette portion de la courtine est de 2,93 m. Au nord, le rempart est chaîné avec une tourelle montant de fond, ouverte du côté intérieur de l'enceinte. Aucun élément ne permet de dater ces constructions, qui, d'après les sources d'archives, seraient à situer à l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> s.

La tourelle devient obsolète lors de la construction, dans une phase ultérieure, d'une solide tour quadrangulaire, parementée uniquement de briques posées en boutisse et à plat, qui vient s'appuyer contre la courtine primitive. Il s'agirait de la Tour de l'Escarre, implantée à un angle du rempart pour assurer sa défense, qui va abriter ensuite les archives, l'artillerie, et deviendra la « maison de ville » à l'époque moderne. Ses élévations, réparties aujourd'hui sur plusieurs parcelles, semblent indiquer une construction homogène, conservée sur une hauteur d'environ six mètres (7,42 m minimum avec la fondation). La base de sa fondation n'a pu être atteinte. Sa datation repose pour l'instant sur les sources d'archives, d'après la mention d'une tour neuve au début du XV<sup>e</sup> s.

Les occupations suivantes caractérisent des activités ayant peu impacté le sous-sol, de type jardin, tel que celui du couvent des Capucins.

Au XIX<sup>e</sup> s., au moins un remblai atteste de perturbations aux abords de la tour de l'Escarre (un début de démolition ?), mais c'est au cours du XX<sup>e</sup> s. que la planimétrie médiévale tend à disparaître sous les locaux techniques de la ville, qui s'ancrent au rempart et à la tour de l'Escarre. Ils sont démolis en 2015.

Force est néanmoins de regretter l'absence cruelle de mobilier datant ou à analyser (bois, charbons) dans les constructions ou associés à ces dernières. L'érosion

urbaine, de terrains pourtant apparemment non bâties jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., a également entraîné la disparition des sols. On notera qu'après la fondation du rempart, il n'existe pas dans ce secteur de traces d'inondations ou de débordements de la Chalaronne.

En dépit de ce bémol, l'opération reste l'une des rares interventions archéologiques, avec Chalamont et Trévoux

par exemple, menées sur les remparts urbains des villes médiévales de l'Ain. Elle pointe la complexité de leur genèse et de leur évolution, que ne rendent pas nécessairement les sources écrites ou iconographiques disponibles.

Sylvie BOCQUET  
INRAP

NÉOLITHIQUE

ÂGES DU BRONZE et DU FER  
ANTIQUITÉ

## CIVRIEUX ZAC Bergerie, tranche 2

HAUT MOYEN ÂGE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le projet d'agrandissement de la ZAC Bergerie au lieu-dit cadastral « en Belvard » a conduit le SRA à prescrire des sondages archéologiques, réalisés sur 14 hectares de terres agricoles. Dans un contexte archéologique bien renseigné, grâce au suivi des travaux de l'A46, et réactualisé récemment par le diagnostic de la tranche 1, les données dont nous disposions mettaient en exergue les périodes protohistorique, néolithique et antique.

Les 225 sondages ouverts (8 % de la surface totale) ont permis d'enregistrer 75 faits archéologiques, tous fossoyés, et livré presque 2 000 artefacts. Ces vestiges permettent de documenter l'extrémité sud de la commune de Civrieux pour les périodes du Néolithique, du Bronze final I, du premier âge du Fer, du second âge du Fer, et, dans une moindre mesure, du Haut et du Bas-Empire.

La Préhistoire récente est représentée par deux éléments lithiques taillés retrouvés en positon secondaire, rapportés au Néolithique. Il faut attendre l'âge du Bronze final pour pouvoir documenter une première occupation protohistorique, composée, d'une part, de structures réparties en trois ensembles de faible extension spatiale et, d'autre part, de mobilier présent dans les colluvions sableuses recouvrant le site. Ces vestiges matérialisent trois petits secteurs d'occupation, répartis sur toute l'emprise, et distants entre eux de 100 à 250 m. Ils sont inédits, au regard des informations portées par les diagnostics réalisés à proximité. L'un d'entre eux a livré une fosse ayant recueilli en dernière instance la destruction d'une structure foyère.

Le premier âge du Fer est représenté par un semis disséminé de structures de type domestique (fosses, trous de poteaux, foyers), dont l'apparence modeste contraste avec la qualité et la quantité du corpus céramique. L'extension des vestiges couvre deux zones principales, l'une en bas de versant, qui prolonge les indices de site mis au jour sur la tranche 1 en 2010, avec une fosse polylobée pourvue de marmites fragmentées, l'autre, en haut

de versant, amorce possible d'un habitat de hauteur situé hors emprise.

Suite à l'abandon du site Hallstatt C, les parcelles sondées accusent un hiatus d'occupation de six siècles, qui laisse les lieux inoccupés jusqu'aux implantations gauloise et gallo-romaine précoce, perceptibles aux extrémités nord, sud et est de l'emprise. Elle est plus nettement répartie en deux ensembles spatiaux : le premier occupe le rebord du plateau, dominant le ruisseau des Torrières, un affluent de la Saône, et se compose d'une couche de démolition (*tegulae*) couvrant le niveau d'ouverture de trous de poteaux et de fosses. Les limites de l'emprise du projet ne permettent d'apprécier que 250 m<sup>2</sup> de ce site, dont la périphérie a été repérée sur le point 12 (Civrieux, Fagne Petite Fagne) des diagnostics A46 Nord en 2010. La nature des structures pourrait relever d'un petit établissement agricole. Le second est représenté uniquement par un double enclos fossoyé, dont le tracé linéaire est rompu par un angle obtus ; il ceinture un vaste espace prolongé au nord de l'emprise et sur la tranche 1, suivi au total sur 400 m. Aucune structure ne lui est cependant directement attachée, hormis une sépulture à incinération implantée contre le fossé interne. À Civrieux « En Belvard », l'occupation antique de la zone est attestée également par l'existence d'une sépulture à incinération du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Durant l'Antiquité tardive, un vase entier est laissé et cassé sur place dans la partie nord de l'emprise, confirmant la proximité d'installations rurales en dehors de l'emprise. Enfin, trois tessons du Moyen Âge signent la fréquentation des lieux, et sont issus peut-être d'un noyau bâti situé à faible distance (hameau des Collières ?). Par la suite, des aménagements agraires ont aidé à l'exploitation agricole du terrain et à ses remaniements parcellaires successifs.

Karine RAYNAUD  
INRAP

À l'occasion de la création d'un complexe de 56 logements aux portes de la ville de Divonne-les-Bains, le tracé de l'aqueduc de Nyon a été repéré à nouveau au niveau du lieu-dit Les Abergements. Au cours de l'opération de fouille préventive, le *specus* a été dégagé sur une longueur de 72 m. Une seule portion voûtée, épargnée des labours grâce à la présence d'une limite parcellaire, subsiste sur une longueur d'environ un mètre. Sur d'autres portions du tracé, les parements ont été plus ou moins largement récupérés ou détruits, notamment dans la partie amont, à l'ouest, où seul le radier est conservé. Un regard a pu être mis en évidence au milieu de la fenêtre de fouille. La construction fait appel à des matériaux locaux, bien spécifiques pour chaque partie de la maçonnerie : moellons en calcaire marneux barrémiens et galets morainiques équarris pour les piédroits, gros galets pour la première assise de la voûte, elle-même constituée pour partie de claveaux en calcaire Hauterivien, dit de Mussy. Le mortier utilisé pour lier les moellons s'est totalement dégradé, et ne subsiste qu'au

niveau de la voûte, hors d'eau, et sous forme de fantôme sableux dans les piédroits. Aucun équipement d'étanchéification du *specus* n'a été observé. Plutôt qu'une spoliation, on suppose que cette portion de l'aqueduc, traversant des terrains totalement imperméables, n'a pas nécessité un tel soin. Le radier est, en l'occurrence, constitué d'un béton simple, totalement dégradé, et riche en pierres et galets, et devait accueillir un pavage de dalles en terre cuite. La pente moyenne observée sur le tronçon est de 0,3 %, alors que le tracé suit, plus ou moins, les courbes de niveau.

Le reste de l'emprise décapée, envisagée receler d'éventuelles traces du chantier de construction, n'a finalement livré que des fossés et des drains d'époque moderne à contemporaine, destinés à évacuer l'eau de ruissellement que le substrat morainique imperméable ne laisse pas s'infiltrer.

Thierry ARGANT  
ÉVEHA

Le projet de construction d'une maison individuelle, avenue de l'Aqueduc à Divonne-les-Bains, est situé sur le tracé de l'aqueduc romain de Divonne-Nyon. Il s'inscrit en zonage archéologique. Cette intervention a permis de mettre au jour un nouveau tronçon de l'ouvrage et un drain, probablement moderne, voire contemporain.

L'aqueduc a été relevé dans trois sondages sur une longueur de 22 m, et à une profondeur variant entre 0,40 m et 1,20 m. Les observations en coupe montrent qu'il est conservé sur une hauteur de 1,30 m.

Une couche de gros galets constitue le radier de fondation du fond de l'aqueduc, sur lequel les piédroits semblent prendre appui. Larges de 0,46 à 0,52 m, ces piédroits sont conservés sur une hauteur de 0,50 m. Ils sont principalement construits à l'aide de moellons calcaires équarris, et disposés sur plusieurs assises qui s'appuient probablement contre le bord de la tranchée d'installation. Le parement interne des piédroits paraît soigné. Aucun liant de mortier n'a été observé, mais l'hypothèse d'un

lessivage de ce liant n'est pas exclue. De gros galets/blocs constituent l'articulation entre les piédroits et la voûte.

À l'intérieur du canal, dans le fond de l'ouvrage, le radier semble recouvert d'une fine couche d'éclats de pierre.

La voûte de couverture est bien conservée dans les trois sondages. Elle est formée de dalles en calcaire blanc ou doré, disposées de chant.

Le fond du canal présente un léger pendage nord/sud. L'intérieur de la canalisation est entièrement colmaté par des limons fins consécutifs à l'abandon de l'ouvrage. Aucun mobilier n'est associé à ce comblement de l'aqueduc.

Alan MAC CARTHY  
INRAP

## FERNEY-VOLTAIRE ZAC Ferney-Genève Innovation, tranche 1

L'emprise de ce projet couvre une surface totale d'environ 40 ha située au sud de la commune de Ferney-Voltaire, en bordure de la frontière suisse. L'étude de cette vaste emprise se déroulera en six tranches. La première concerne une surface de 77 716 m<sup>2</sup>.

Sur cette vaste emprise, à côté de nombreux drains, huit fossés, neuf fosses et huit calages ou trous de poteau ont été mis au jour.

En raison du peu de mobilier recueilli dans le comblement de ces vestiges, ce sont les nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrex*) associés à certains remplissages qui ont joué en faveur de l'attribution d'un fossé et de quatre fosses à l'époque gallo-romaine. Un unique fragment de céramique suggère un rapprochement chronologique du Haut-Empire.

La définition de la fonction de ces structures, regroupées sur une surface d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, reste délicate. L'hypothèse de larges fosses d'extraction visant à prélever l'argile carbonatée très plastique qui constitue le substrat est envisageable. En effet, ce matériau serait propice pour le façonnage de récipients et pourrait aussi intervenir dans la construction de bâtiments (torchis). Par

ailleurs, le mobilier recueilli, même en faible quantité, montre une certaine diversité (scorie, objet en fer, céramique, torchis, mortier de tuileau, faune) qui pourrait indiquer la proximité d'un site d'habitat.

Un tesson médiéval (VI<sup>e</sup> - VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) associé au comblement supérieur du fossé gallo-romain constitue le seul témoin d'une fréquentation des lieux à cette époque.

Si les drains et les fossés reflètent le souci d'assainir ce secteur particulièrement humide, et ce peut-être lors de périodes relativement récentes, l'interprétation des autres vestiges (petit bâtiment ?) reste incertaine et pourrait peut-être compléter, voire caractériser, la fréquentation des lieux à des époques plus anciennes, médiévale ou gallo-romaine.

Ces nouvelles données, même ténues, viennent néanmoins enrichir les connaissances concernant les occupations dans ce secteur encore peu exploré.

**Christine VERMEULEN**  
**INRAP**

## MONTAGNAT ZAC parc d'activités économiques de Bourg Sud, La petite Vavrette

Cette opération de fouille préventive a été menée sur le site d'une future ZAC à Montagnat, au lieu-dit la Petite Vavrette. Cette commune de l'extrême nord du plateau de la Dombes est située à six kilomètres au sud-est du centre de Bourg-en-Bresse.

Les données de fouille sont en cours d'étude et les lignes proposées ci-après constituent des propositions préliminaires de la chronologie et de l'organisation des vestiges.

L'opération a permis la fouille de deux zones bien distinctes, distantes de 60 m, datées du début du premier âge du Fer pour la zone B à l'ouest (6 000 m<sup>2</sup>), et à l'est, de l'époque gallo-romaine en zone A (11 000 m<sup>2</sup>). Elles s'étendent sur des parcelles agricoles pratiquement planes.

Sur le site protohistorique ont été mises au jour quatre grandes structures en creux datées du début du Hallstatt

par la céramique (étude en cours), estimation confirmée par une datation isotopique. Deux d'entre elles montrent des creusements de grandes dimensions et de faible profondeur ; une autre, de gabarit plus modeste, évoque une cabane excavée. Ces structures ont livré un intéressant mobilier céramique, particulièrement riche dans la petite structure excavée.

Bien conservés, les vases comportent parfois des éléments de décors ; par ailleurs des fragments de bracelets en « roche noire » sont également issus de ces fosses. Ces éléments suggèrent des structures d'habitat très proches ou installées sur place mais en matériaux périsposables et non conservés.

Le mobilier en relation avec les vestiges antiques de la zone A caractérise une occupation assez longue qui débute au début du I<sup>er</sup> s. et se poursuit jusqu'à la fin du

III<sup>e</sup> s. (étude en cours). L'ensemble des vestiges est inscrit à l'intérieur d'un espace quadrangulaire, délimité par des fossés, long de 120 m en est-ouest et de dimensions nord-sud d'au moins 60 m. Deux grandes dépressions, creusées dans le substrat argileux imperméable, ont fonctionné comme des mares. L'une est de plan ovale (45 × 25 m environ), et l'autre est de forme plus étirée et atteint plus de 85 m de long pour une largeur maximum de 15 m. Les abords de ces pièces d'eau sont aménagés pour la circulation grâce à des épandages de matériaux stabilisant le terrain. En périphérie de ces mares sont implantés différents équipements, dont au moins quatre structures à combustion (four, foyer ?), des épandages de tuiles bien délimités, une construction sur poteau et une autre sur solin de bois. Les relations chronologiques entre

ces vestiges ne sont pas établies, mais il apparaît que ces aménagements devaient participer à une aire artisanale ou agricole dont la fonction reste à définir, sachant que l'activité exercée ici devait sans doute allier l'utilisation de l'eau et celle du feu.

On soulignera aussi que le mobilier recueilli, notamment dans les épandages, contient des témoins d'un habitat qui devait se trouver certainement à peu de distance. Il pourrait se situer juste au sud du seul secteur non exploré lors de la campagne de diagnostic préalable à la fouille (Mazuy, 2015).

**Sylvain MOTTE**  
INRAP

## NURIEUX-VOLOGNAT ZAC Tecn'O Bugey

158 sondages ont été ouverts dans l'emprise d'un terrain destiné à l'aménagement de la ZAC Tecn'O Bugey. Ce projet couvre quelques 10 hectares de terrain sur des parcelles à vocation agraire (prairies). L'ouverture des sondages a été pratiquée sur toute la surface de l'emprise du projet, hormis sous le tracé d'une ligne aérienne à haute tension et à l'emplacement d'un faible secteur en friche. L'emprise du diagnostic que nous avons explorée ne conserve aucun indice archéologique de fréquentation humaine. Sous un recouvrement végétal superficiel se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire, d'ori-

gine vraisemblablement fluvio-glaciaire. L'altitude d'affleurement du toit de la moraine est quasi-constante sur toute la surface de l'emprise du projet. Le site concerné par le projet immobilier est vide de tout vestige archéologique. La stratification permet donc d'avancer que l'assiette du projet de construction n'a pas subi d'évolution majeure depuis sa formation, et que sa microtopographie est restée relativement stable.

**Grégoire AYALA**  
INRAP

## ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## REYRIEUX Les Eaux

La prescription archéologique à l'origine de cette campagne de diagnostic a été déclenchée par un projet de lotissement comportant cinq lots établis sur des parcelles situées en zonage archéologique sensible. Les terrains explorés au cours de cette campagne de diagnostic sont situés sur la côte-terre qui fait la jonction entre le plateau de la Dombes et la plaine alluviale de la Saône. Un petit bâtiment moderne dont l'étage supérieur repose sur une base voûtée abritant un petit bassin a été photographié au bord du ruisseau « La Talençonne » qui prend sa source au sommet de la terrasse dombiste. Cette construction a été érigée à la fin du xix<sup>e</sup> s. (1878) et constitue l'accès à la source minérale. Cet édifice faisait partie d'un petit ensemble thermal aggloméré à proximité

du ruisseau au lieu-dit « Les Eaux » sous forme d'un hôtel contigu à l'emprise du projet, aujourd'hui reconverti en immeuble d'habitation et diverses installations, dont des thermes chauffés récemment redécouverts (juin 1997) à l'occasion de la construction d'un parking. On notera que des vestiges de thermes antiques sont répertoriés à proximité (sur le fond de carte archéologique) mais non précisément localisés. Aucun autre indice d'origine anthropique indiquant une quelconque occupation ou fréquentation humaine de ces parcelles n'a été repéré sur l'emprise du projet de lotissement.

**Dominique MAZUY**  
INRAP

# SAINT-JEAN-LE-VIEUX

## Les Colombières, au Molard

### tranche 2

#### Opération 2014 qui s'est poursuivie en 2015

La mise en place de la tranche conditionnelle de la fouille préventive fut décidée à l'issue de la première tranche, afin de pouvoir mettre en évidence la suite de la voie d'orientation est-ouest découverte lors de cette dernière. Le périmètre concerné par la fouille englobe 1,55 hectare, « emboîté » avec celui de la tranche 1 de manière à couvrir l'intégralité du système viaire sur l'emprise concernée par la future exploitation de la carrière de granulats Vicat.

Les vestiges découverts sont au nombre de 160, et se répartissent comme suit : 96 trous de poteaux, 62 fosses et deux fossés.

Trois bâtiments sur poteaux ont été mis au jour lors de cette tranche. Le plus étendu, environ  $9,4 \times 5,6$  m, est localisé au sud-ouest de l'emprise. Il présente un plan rectangulaire constitué de doublons de poteaux sur son pourtour, associant à chaque fois un négatif de diamètre moyen et un plus petit, hormis dans l'angle sud-ouest. Quelques trous de piquets sont répartis au centre du périmètre du bâtiment. Les rares éléments céramiques découverts dans les comblements de ces structures situent pour l'instant son utilisation au cours de la Protohistoire récente.

Deux bâtiments de plan carré ont été mis en évidence dans le même secteur du chantier, au sud-ouest de la voie. Le premier, situé le plus à l'ouest, présente un plan carré d'environ 3,5 m de côté, réparti sur quatre poteaux. Ces derniers sont d'un diamètre avoisinant 0,90 m, et des négatifs sont visibles dans leurs comblements. Le second bâtiment de plan carré, localisé plus à l'est, est de dimensions comprises entre 4,5 et 5 m de côté. Les poteaux le composant se présentent sous forme de fosses de forme irrégulière en surface (d'environ  $0,90 \times 1,20$  m), qui montrent, elles aussi, des négatifs dans leurs comblements. L'un d'eux (au sud-ouest) recoupe une fosse de plan ovale à profil « en entonnoir », dont le remplissage comporte plusieurs phases de sédimentation fine. Ces deux bâtiments ont livré une quantité assez importante de restes céramiques, qui semblent datés (étude en cours) de la fin de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer.

Au sud du dernier bâtiment mentionné, une fosse de plan ovale présente elle aussi un profil « en entonnoir » dont le comblement est polyphasé, mais n'ayant livré aucun élément mobilier de datation.

Le système viaire mis au jour sur la totalité de l'emprise présente un tracé linéaire d'orientation est-ouest, qui effectue une bifurcation vers le sud-est au niveau du principal paléochenal présent sur le site. La structure géné-



Fig.05

Vue de la voie vers l'est. Crédits : Archeodunum

rale de la voie ne varie pas dans la suite du périmètre décapé : elle est composée de deux fossés bordiers, associés à un niveau central de galets (encaissant naturel) parfois damés. Son état de conservation semble se dégrader vers l'est, où la microtopographie présente une altitude légèrement plus élevée. Dans la partie orientale du tracé, après le passage du paléochenal principal, les fossés et la bande centrale semblent plus arasés, et montrent des limites moins nettes, ayant probablement subi plusieurs phases d'inondations.

Les différents comblements des fossés montrent des phases d'entretien et des dynamiques de remplissage rapides à lentes. Une zone située à l'ouest de la tranche conditionnelle présente une dépression ponctuelle de profondeur importante (jusqu'à environ deux mètres), qui pourrait être interprétée comme un réservoir ou un déversoir lié aux intenses ruissellements d'eau auxquels est sujet le site.

En surface, quelques rares et hypothétiques traces d'ornières ponctuent la bande centrale, mais un aménagement est décelable sur la bordure occidentale de l'intersection de la voie et du paléochenal. Il est composé d'un amas de galets, de modules plus importants que ceux de l'encaissant, et de fragments de tuiles formant une recharge. Il s'agit probablement d'une remise à niveau de la voie en compensation d'inondations ou d'affaissements liés à l'activité du chenal.

L'ensemble du mobilier associé au comblement des fossés et au niveau de circulation (céramique, amphore, objets métalliques, monnaies) permet de proposer une fourchette large de fonctionnement entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le Haut-Empire (IV<sup>e</sup> s.).

**Julia PATOURET**  
**ARCHEODUNUM**

Fig.04

Plan masse général de la  
tranche 2 du site "Les  
Colombières C Au Molard"

Crédits : J. Patouret  
(Archeodunum)



### ■ Allée de Curebourse, Projet PRD

Localisé à l'extrême septentrionale de la commune de Saint-Vulbas et empiétant sur une étroite bande sur le territoire communal de Sainte-Julie, le projet de création d'une plate-forme logistique dans le secteur nord du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) couvre une surface de 97 276 m<sup>2</sup>. Le terrain caractérisé par une topographie globalement plane est aujourd'hui dévolu à l'agriculture. 245 sondages, représentant une surface d'étude de 7790 m<sup>2</sup> (8,37 % de l'emprise du projet), ont été pratiqués selon une disposition en quinconce.

Aucune structure ni aucun vestige archéologiques n'ont été observés dans ces tranchées. Le mobilier erratique s'avère plus qu'insignifiant, et il n'existe pas de traces anciennes d'une exploitation du territoire, de type agro-pastoral par exemple.

D'un point de vue géomorphologique, l'opération apporte des données confirmant les processus de formations des paysages actuels, modelés à partir des dépôts fluvio-glaçiaires de la terrasse de Blyes-Saint-Vulbas, eux-mêmes recouverts par des limons argileux, de couleur brun-rouge, issus de la pédogenèse.

Force est cependant de constater la faiblesse du recouvrement sédimentaire, peu propice à la conservation d'éventuels vestiges. Les sondages plus profonds, où des témoins d'occupations auraient pu être piégés, restent également stériles.

L'absence de traces d'anthropisation sur ces parcelles distantes d'environ 1,6 km des plus proches occupations connues (aux lieux-dits La Serre et Au Grand Champ) induit par conséquent une limite des territoires exploités par les habitants de Sainte-Julie ou de Saint-Vulbas, ne serait-ce que pour l'Antiquité, période la mieux cernée sur cette dernière commune.

Sylvie BOCQUET  
INRAP

### ■ Projet Liébot

La large emprise de cette campagne de diagnostic, située au sommet des terrasses surplombant le Rhône, au lieu-dit En Pierre Blanche, a permis d'appréhender pour partie l'organisation spatiale de ce terroir au cours de différentes périodes d'occupations humaines. Ce secteur de la commune avait jusque-là été relativement peu exploré. Ainsi, on a pu distinguer des vestiges représentant le Néolithique moyen II, la fin du Néolithique

(Néolithique final ? ; Campaniforme / Bronze ancien), le début du Bronze final, et le Haut-Empire.

Les structures attribuées aux périodes les plus anciennes sont peu nombreuses (treize), mais assez bien réparties, et sans doute pour partie complétées par un certain nombre de vestiges non datés, mais appartenant vraisemblablement à ces mêmes périodes. Certaines de ces structures se distinguent, telle une nef de bâtiment sur poteaux, deux vestiges de palissades, deux foyers à pierres chauffées datés du Néolithique final / Bronze ancien, quelques fosses et négatifs de poteaux, et un fossé d'enclos à proximité immédiate d'un dépôt de crémation daté du Bronze final 1/2a. Ce dernier constitue une découverte importante pour le Bronze final régional, tant par la rareté de ce type de vestige que par les gestes funéraires mis en évidence à l'issue de l'étude de ce dépôt.

Les indications fournies par ce corpus d'indices ne permettent pas actuellement de formuler des hypothèses d'organisation spatiale lors de ces différentes périodes, mais autorisent à affirmer que cette zone a bien été occupée, et que les potentialités de découverte d'autres vestiges liés à ces fréquentations sur l'emprise du projet sont importantes.

Nous rappelons que le territoire de la commune de Saint-Vulbas a déjà livré des indices datant de la Préhistoire récente, soit du Néolithique au hameau de Marcilleux (Chemin, 2008) et un site du Néolithique moyen en 1972 à proximité de la centrale, au lieu-dit Sur La vie de Loyettes (Combier, 1972). Enfin, la position topographique, au sommet d'une terrasse surplombant un cours d'eau, ici le Rhône, la nature des sédiments, la diachronie des périodes anciennes rencontrées et la proximité géographique du gisement, évoquent fortement autant de paramètres mis en évidence lors de la fouille du site de Saint-Jean-le-Vieux, opération située à vingt kilomètres au nord environ (Ayala, 2006 ; Frascone, 2008), qui avait révélé de façon inattendue de très nombreuses structures de toutes périodes.

Par ailleurs, l'organisation des vestiges antiques identifiés au cours de cette campagne de diagnostic montre que cette occupation, assez précoce, puisque n'excédant pas la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., pourrait entrer dans le corpus des habitats de type « propriété foncière indépendante » précédemment évoqué et par ailleurs déjà reconnu sur la commune.

Cependant, la nature modeste des découvertes, c'est-à-dire l'absence de matériaux de construction, à l'exception des fragments de tuiles, la relative pauvreté du vaisselier et l'absence d'objet du quotidien pourraient éven-

tuellement indiquer la localisation d'une partie plus modeste de l'occupation repérée à 650 m au nord-est et proche du ruisseau du Moulin de La Serre, ou bien encore dévoiler la présence d'un habitat de type « ferme indigène » dont les développements restent à préciser. On retiendra qu'une partie des vestiges découverts au cours de ce diagnostic et non datés peuvent appartenir à la période antique, et ainsi compléter en partie les indications fournies par les structures attribuées à cette période.

Les terrains investigués ont aussi livré des indices de division parcellaire orthogonale sous forme de fossés, dont certains éléments structurants, tel le fossé F98 situé au nord de l'emprise, qui présente une orientation identique à celle déjà repérée dans le secteur au cours de fouilles ou observations, soit 28° nord/nord-est. Un certain nombre de ces fossés antiques possèdent des axes légèrement différents, mais ces variations se situent entre 20° et 25° nord/nord-est, et ils ne se distinguent pas par les éléments chronologiques qu'ils contiennent. On notera la présence de deux fossés parallèles assez proches l'un de l'autre, qui semblent matérialiser une aire de circulation. La division foncière de ce terroir situé au nord de l'agglomération de Saint-Vulbas paraît s'intégrer à la centuriation mise en évidence sur la plaine de l'Ain grâce à l'étude des paysages actuels et des dispositions parcellaires anciennes et contemporaines. L'orientation de ce plan parcellaire orthogonal selon un axe de 28° nord/nord-est a été identifiée sur le site du Recourbe sur la commune de Château-Gaillard, également daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Vaireaux, 1996). De plus, l'établissement des Sétives, fondé à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est orienté selon le même axe (Motte, 1997). Il semble donc que la normalisation de la division foncière de cette large partie de la plaine de l'Ain ait été effective dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Les informations recueillies au cours de nos investigations complètent les données déjà très nombreuses sur le territoire de la commune, comme le démontre l'inventaire pléthorique des vestiges de la période antique.

On retiendra que des îlots d'habitats ont été découverts anciennement à Saint-Vulbas, au hameau de Marcilleux, au lieu-dit Derrière la Forêt ou au nord-est du quartier Au Grand Champ (Vaireaux, 1996). Les autres riches trouvailles de mobilier et de restes architecturaux aux environs paraissent matérialiser une surface d'une cinquantaine d'hectares pouvant constituer les indices d'un éventuel « *vicus* » daté du dernier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'au courant du V<sup>e</sup> s. après J.-C. Il semble qu'en « périphérie » de ce pôle se soient développées des occupations légèrement plus précoces et/ou contemporaines sous forme de propriétés foncières indépendantes relativement prospères, grâce à la proximité de voies de circulation dont le fleuve fait partie : on citera l'exemple du site des Sétives déjà mentionné (Motte, 1997).

Une grande partie des sites repérés ou fouillés sur le territoire communal de Saint-Vulbas se trouve dans la plaine alluviale correspondant au lit majeur du Rhône. Cette

observation n'exclut cependant pas l'éventualité d'une installation antique en retrait du fleuve, comme l'attestent les sites potentiels du Mont Bron et de la Vie de Chazey,

L'emprise du projet étudiée se trouve à quelques centaines de mètres d'un ensemble de découvertes situées aux environs du ruisseau du Moulin, à l'est, et datées du Haut-Empire (matériaux de construction, céramique). Un lot de mobilier provenant d'un champ voisin de la station d'épuration est daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Un possible site est localisé au lieu-dit La vie de Chazey. Il est composé d'un fossé et d'un lot de céramiques, et d'un ensemble de constructions datés du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ainsi que d'un remblai contenant du matériel des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Remy, 2012), situé au nord de l'actuel emplacement de la maison de retraite en contrebas du sommet de la terrasse au sud-est des parcelles diagnostiquées.

Dominique MAZUY  
INRAP

## ■ Lot 0

Le diagnostic archéologique « PIPA Lot 0 » est le premier d'une série d'études de terrain mise en place préalablement à la vente puis au lotissement de 258 ha de terrain élargissant l'assiette d'une zone industrielle déjà ancienne. La prise en compte du potentiel archéologique de ces surfaces est très récente. Seuls trois diagnostics ont pris place à cet endroit depuis 2011, et l'un d'entre eux, en partie mitoyen de l'emprise considérée ici, a livré les traces de denses occupations néolithiques, de l'âge du Bronze et de la période gallo-romaine (Mazuy, 2015 ; fouille Eveha, par T. Argant). Alors que la terrasse alluviale et le rebord oriental de la terrasse fluvio-glaciaire, ainsi que la commune de Saint-Vulbas, avaient jusqu'alors focalisé toutes les attentions, la terrasse caillouteuse située plus à l'ouest était réputée peu attractive pour les occupations humaines ; les opérations récentes montrent que ce schéma réducteur est intégralement à revoir.

La configuration particulière de l'opération, soit cinq segments linéaires relativement étroits, a conduit à recouper des occupations de faciès très différents, certaines complétant la fouille en cours, d'autres inédites. Les huit hectares diagnostiqués du lot 0 ont en effet concerné des emprises de voirie représentant 2,3 km linéaires répartis sur une aire nord-sud de 1,3 km. Les sept jours d'études menés sur le terrain ont permis d'ouvrir 10 % de la surface disponible. Les sondages ont révélé plusieurs réseaux de fossés, ainsi que quelques fosses et trois secteurs funéraires, tous relevant au moins de l'Antiquité, du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et probablement pour partie des périodes postérieures (Moyen Âge, périodes moderne et contemporaine). Une hache du Néolithique moyen/ final vient confirmer une occupation structurée des lieux lors de périodes beaucoup plus anciennes.



Fig.01 Photographie du dépôt de crémation SD1020. Crédits : Z. Sekhari (Inrap)

*In fine*, le cumul des données de l'ensemble des diagnostics et des fouilles encore à venir sur ce projet PIPA ne pourra que compléter les hypothèses en cours et permettre une vision élargie et inédite de l'occupation du sol de ce secteur jusqu'ici sous-évalué.

### Les réseaux de fossés

Plusieurs dizaines de fossés ont été mis au jour, la majorité des tracés ayant bénéficié d'une coupe et d'un relevé. Bien que l'étroitesse des emprises commande une certaine prudence, plusieurs profils de réseaux semblent se dessiner. Certains tracés, de très longue portée, mènent à considérer l'espace bien au-delà des abords des sites et parmi eux certains relèvent sans doute de chemins, notamment sur le secteur sondé en bordure est de la terrasse fluvio-glaciaire, au plus près du Rhône, et au nord de Saint-Vulbas, là où sont également localisées les zones funéraires (secteur 1).

Plusieurs zones livrent une plus grande densité de fossés jouxtés par quelques trous de poteaux et relèvent sans doute de sites d'habitat et d'exploitations agricoles de type fermes (secteurs 2 et 4). Le mobilier y est erratique (quelques terres cuites architecturales, trois tessons issus du sud du secteur 2, dont un fragment d'amphore italique) et révèle un environnement immédiat relativement peu anthropisé. La juxtaposition de la fouille en cours et du plan masse du lot 0 montre en revanche des ensembles bâtis sur poteaux, structurés d'enclos, dont

certaines marges impactent le diagnostic, à peu de distance vers l'est.

La répartition spatiale des fossés sur l'emprise du lot 0 indique que d'autres fermes antiques pourraient se trouver à proximité, notamment au nord-ouest de la zone sondée, vers le secteur 4. Le faciès général de ce type d'occupation ainsi que les indices chronologiques relevés lors du diagnostic précédent et de la fouille en cours permettent donc de mettre en évidence un fort impact des occupations gallo-romaines sur ce secteur de la plaine fluvio-glaciaire. Une émergence de ces mêmes habitats au cours de la fin de La Tène finale (autour des II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et se poursuivant aux V<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> s., soit au début du haut Moyen Âge, n'est pas à exclure. Seuls la poursuite des diagnostics et l'apport des fouilles permettront de préciser le profil, l'éventuelle contemporanéité et l'évolution au cours des siècles des établissements ruraux et des systèmes agro-pastoraux récemment mis en exergue.

La mise au jour de tracés fossiles fossoyés est également l'amorce d'une révision des hypothèses anciennes qui assuraient la mise en place d'un cadastre antique de type centuriation à Saint-Vulbas. Si l'existence de fossés antiques est indéniable depuis les années 1990, la présence de réseaux parcellaires à vocations diverses est à présent avérée. En revanche, aucune maille régulière évoquant un module de subdivision des terres de type centuriation n'apparaît à la lumière des résultats récents. La rémanence d'une orientation préférentielle autour de

28° est, celle-ci révélant d'ailleurs de nettes oscillations, peut, quant à elle, être due à une adaptation naturelle aux lignes de force du paysage, soit ici celles de la terrasse alluviale et du fleuve.

Ces trames parcellaires, au moins partiellement antiques, qui révèlent l'emprise de l'homme sur le territoire qu'il exploite demandent néanmoins à être étudiées. On pourra y déceler le schéma directeur des réseaux et leurs liens avec le bâti, leur ampleur spatiale, leur interaction, une trame viaire desservant les différentes entités et leur évolution dans le temps. Sur ce dernier thème, la superposition des vestiges avec le cadastre napoléonien montre que l'orientation à 28° est trouve un écho dans les traces fossiles, mais que celles-ci montrent des variations importantes dans les inclinaisons relevées. En revanche, très peu de tracés archéologiques trouvent une correspondance avec les lignes du parcellaire. Cette observation vaut également à l'évidence pour les haies qui soulignent les limites des parcelles actuelles sur les orthophotographies.

Une mise en perspective des deux fonds cités précédemment, ainsi que celui du cadastre en cours, révèle un remembrement récent traduisant le rassemblement de parcelles de plan lanière ou plus massif, seules quelques limites fortes (dont des chemins) ayant été conservées. Le géoréférencement sur SIG (Qgis) a néanmoins montré que les modalités techniques des levés de ces fonds induisent des déformations ou des imprécisions de localisation majeures. L'une des plus notables ici est celle de la carte d'état-major mise en oeuvre entre 1820 et 1866, où des chemins se juxtaposant à l'emprise 5 sont en réalité localisés 215 m plus à l'ouest. La faïence fin-moderne/contemporain recueillie sous une haie à l'est du projet, ou la présence d'un chemin empierré posé sur une formation anciennement labourée au coeur d'une autre, semble indiquer qu'une partie au moins des végétations actuelles est de mise en place contemporaine. La prise en main des terrains agricoles de ce secteur du projet PIPA est à l'origine d'une refonte cadastrale majeure qui efface jusqu'à l'orientation historique des lieux, et rendra inopérant le géoréférencement des cartes anciennes sans un recours aux fonds archivés.

## Les zones funéraires

Les secteurs les plus orientaux du lot 0 ont livré trois zones funéraires localisées à peu de distance du dénivelé menant de la terrasse fluvio-glaciaire à la terrasse alluviale en contrebas. Ces trois zones côtoient des fossés de fort module, esquissant probablement un faisceau viaire nord-sud rassemblant divers cheminements provenant du nord et de l'ouest et menant à Saint-Vulbas. Alors que les traces relevées lors des sondages du lot 0 matérialisent des tracés majeurs oubliés, les cartes du xix<sup>e</sup> s. montrent bien la présence d'une telle convergence sur ce secteur.

Concernant le domaine funéraire, on note d'abord, du nord au sud, deux larges fossés dont l'un fédère, de part et d'autre de son tracé, deux inhumations fouillées, rele-

vées et démontées (secteur 5, zone funéraire 0\_5). La localisation ainsi que le mode de dépôt des corps, l'un en décubitus ventral, l'autre les membres disposés anarchiquement, semblent indiquer une mise en terre datant de La Tène finale ou du Haut-Empire (indications : F. Blaizot).

À 660 m de distance, l'emprise la plus méridionale livre deux secteurs funéraires distants de 170 m l'un de l'autre (en l'état des décapages). L'ensemble situé au nord est un ensemble complexe traduisant plusieurs états relevant au moins trois occupations successives, toutes à vocation funéraire (secteur 1, zone funéraire OJ. nord), alors qu'au sud, ce sont trois dépôts de crémation qui sont mis au jour (secteur 1, zone funéraire 0\_1 centre). Si ce dernier ensemble témoigne d'un groupe, vraisemblablement antique, probablement plus conséquent inséré à proximité de structures fossoyées (fossés, fosses), les vestiges rattachés au secteur 0\_1 nord interviennent dans un contexte beaucoup plus complexe.

On y constate la superposition de faits funéraires sur le long cours (probablement du I<sup>er</sup> s. au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. d'après les données du diagnostic), avec toutes les difficultés de lecture que cela implique, en termes de recouplement, de recouvrement et de destruction des vestiges les plus récents vis-à-vis des plus anciens.

On y enregistre donc la présence de structures liées à la crémation (dont un ossuaire), puis au moins une aire charbonneuse associée à de nombreux mobilier pouvant résulter de l'érosion des formations alentours ou matérialiser une zone collectant des résidus crémation, voire révéler le fonctionnement de bûchers. Ces deux états sont finalement recoupés par une nécropole à inhumation (quelques architectures en blocs de pierre non liés sont observées dans les tombes), datant probablement du Bas-Empire et/ou du début du Moyen Âge. Le comblement des fosses livre un très nombreux mobilier céramique remanié ainsi que quelques fragments de vases en verre datant de la seconde moitié ou de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., voire du Haut-Empire. On y relève également des résidus métalliques, des matériaux de construction (terres cuites architecturales et mortier hydraulique) ainsi que d'innombrables restes humains brûlés.

L'opportunité ouverte lors de ce diagnostic est rare. En effet, les emprises encore à sonder ne manqueront pas de livrer d'autres vestiges à vocation funéraire. Il s'agit là d'appréhender un faisceau nord-sud fédéré par des cheminements anciens, desservant à la fois une agglomération en place depuis la fin de La Tène au moins, et des fermes antiques localisées légèrement en retrait. La seule entité funéraire de la carte archéologique mentionnée sur ce secteur se situe d'ailleurs au coeur de cet axe, immédiatement au nord de l'ensemble 0\_1 nord (n° 193).

À l'échelle du projet PIPA, il sera possible d'étudier la juxtaposition de différentes aires funéraires, et d'en déterminer le profil (sépultures isolées ou regroupées, secteurs dédiés au traitement des corps, éléments participant à l'organisation et à la signalisation), leurs limites spatiales

et leur évolution dans le temps ainsi que les éventuelles interactions entre différents ensembles.

Les études anthropologiques conduiront à définir le recrutement des sujets et à restituer les gestes funéraires qui accompagnent le défunt depuis la prise en charge du corps jusqu'à son ou ses dépôts en terre (Remy, 2006 : 27). Loin d'être uniformes, ces processus dépendent en effet des cultures, des temps et des lieux considérés, certains gestes pouvant s'avérer être particulièrement originaux quant au traitement des mobiliers accompagnant le défunt et demander des procédures d'enregistrement particulières (Blaizot et al., 2003 : 4-6, 74-85).

L'intercalation probable de vestiges à vocation non funéraire sur l'ensemble de cette zone est probable : fossés ou fosses d'usage encore indéterminé, aménagement visant à stabiliser les surfaces de circulation (la dépression jouxtant la zone funéraire 0\_1 nord par exemple). Cette convergence d'activités aux abords d'une agglomération doit amener à nuancer la réalité de la dichotomie Monde des vivants/Monde des morts lors de l'Antiquité, plusieurs types d'occupation du sol pouvant se côtoyer ou se succéder sur un même secteur. Cela est, par exemple, le cas à Aime (l'antique *Axima*) en Savoie, où l'accès ouest fédère sur une longue distance plusieurs chemins, nécropoles et activités diverses (Blaizot, 2003 : fig. 2).

#### **Lot 0 - Addendum**

Les résultats des sondages du lot 0 et de l'ensemble des opérations, diagnostics et fouilles, qui ont pris place sur la zone PIPA renouvellent considérablement nos connaissances sur l'occupation de ce territoire depuis le III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité, au moins.

Les deux dates présentées dans cet addendum procèdent de l'une des études mises en oeuvre lors de la post-fouille du lot 0 et dont les résultats étaient encore à venir lors du rendu du rapport final d'opération de diagnostic. La sépulture 552, plus ancienne que ce qui était attendu, a été datée du premier âge du Fer (entre le Hallstatt A et le Hallstatt C/D1). Cette fourchette chronologique correspond probablement à la période d'inhumation des autres individus localisés de part et d'autre de la même limite parcellaire (fossé, haie et/ou chemin ?), rares témoins perçus à ce jour de l'occupation de ce secteur entre les IX<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. La sépulture 157, inhumation architecturée à l'aide de blocs non liés (calage de coffrage ?) et datée entre les III<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> apr. J.-C., s'intègre correctement aux résultats de la fouille.

**Catherine COQUIDÉ**  
INRAP

#### ■ **Lot 1**

Les quatre secteurs impactés par l'aménagement « Lot 1 » du Parc Industriel de la plaine de l'Ain présentent un terrain globalement plat. Trois couches sédimentaires principales composent le sous-sol, avec, de bas en haut, le cailloutis fluvio-glaciaire de la terrasse alluviale, puis des limons argileux à cailloux de couleur brun-rouge, d'une épaisseur moyenne de 0,40 m, qui correspond à une altération de la terrasse, et, enfin, la terre végétale actuelle, épaisse d'une trentaine de centimètres.

Au niveau des quatre secteurs, les vestiges mis au jour s'élèvent à 17 fosses et un fossé. La plupart s'ouvre sous la terre végétale. Les fosses sont essentiellement colmatées par des galets non-fracturés. Deux fosses se trouvent au secteur 1A, douze sur le secteur 1B, et trois sur le secteur C.

Deux fosses de secteur 1B ont livré des fragments de terre cuite, et un tesson de céramique moderne. Ce mobilier place ces structures dans la période moderne, voire contemporaine. Ce sont probablement des structures agricoles associées à un environnement rural isolé.

**Alan MAC CARTHY**  
INRAP

#### ■ **Lot 5**

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain situé, pour sa limite occidentale, sur la commune de Blyes, l'ensemble du projet englobant les limites communales de Blyes et de Saint-Vulbas. Saint-Vulbas est située à 4,5 km, au sud-est du site.

Le diagnostic concernant le lot 5 s'est déroulé au sud-est de l'agglomération de Blyes, sur une seule parcelle, AA 72, de 21 hectares, située à environ trois kilomètres en rive droite de la vallée du Haut-Rhône, au lieu-dit Les Combes sous Bois. D'un point de vue topographique, l'emprise diagnostiquée s'appuie sur un relief ondulé très faiblement marqué, situé entre 208 m d'altitude à l'est, et 211 m au nord.

L'extension programmée du PIPA a fait l'objet depuis 2011 d'une attention toute particulière du SRA, entraînant la conduite systématique de diagnostics archéologiques sur l'ensemble du projet, en l'occurrence sur le dernier tiers restant à commercialiser, soit 258 ha répartis en dix lots distincts, non mitoyens et dispersés. Parmi les interventions archéologiques récentes réalisées sur les communes de Blyes et de Saint-Vulbas, on trouve une opération de diagnostic en 2011, et cinq opérations en 2015.

Les résultats enregistrés depuis cette date montrent, sur le secteur de Saint-Vulbas en particulier, une occupation continue depuis le Néolithique et l'âge du Bronze, de sa phase ancienne au Bronze final IIIb, jusqu'à l'époque

moderne. La période gallo-romaine demeure la période la mieux documentée, notamment par la découverte de très grands réseaux fossayés, soulevant de nouveau l'hypothèse d'une centuriation précoce de la plaine et de la rive droite du Rhône, autour du vicus de Saint-Vulbas, dès l'époque augustéenne.

Les nombreux tronçons fossayés découverts sur le lot 5, 39 au total, apportent de nouveaux éléments, en délimitant les tracés rectilignes de cinq fossés antiques numérotés de I à V. Chacun d'entre eux marque le paysage de son empreinte : les fossés I et II, en définissant le cadre et l'orientation générale d'un maillage fossayé et de circulation de très grande amplitude d'orientation nord-nord-ouest, les fossés III, IV et V, en circonvenant les limites de subdivisions parcellaires perpendiculaires, globalement d'orientation est-ouest, de grandes dimensions (enclos ?). Ce schéma, appuyé par les informations de terrain, implique la postériorité des fossés I et II sur l'ensemble des autres fossés, suggérant un remembrement partiel, du moins une réorganisation du parcellaire, entre l'époque augustéenne et la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce découpage administratif et foncier valide l'installation, sur le lot 0, en particulier, d'exploitations agricoles, d'habitats ruraux, de petites nécropoles ou de tombes isolées, dispersées sur l'ensemble du territoire, le long d'axes principaux, assurant la circulation et la maîtrise du paysage. Initié dès l'époque augustéenne, ce processus prend forme au Haut-Empire et se poursuit, du moins dans la mémorisation et la persistance des lieux funéraires, jusqu'au IV<sup>e</sup> s. La découverte d'un bûcher funéraire de la fin du I<sup>r</sup> s., isolé le long du fossé I, témoigne d'une persistance funéraire d'un secteur à un autre de la plaine, même si l'on constate une raréfaction, voire l'absence totale, de vestiges d'habitats, toutes périodes confondues, à l'ouest du Rhône.

Après étude partielle d'une partie du contenu du bûcher funéraire, il a été inventorié quatorze récipients, dont sept vases en céramique et sept en verre. Le dépôt est complété par une lampe et une statuette en terre cuite, deux fibules, une boucle de ceinture en alliage cuivreux et une monnaie en argent (un quinaire frappé en 29 av. J.-C., au nom d'Octave).

Parmi les catégories d'objets ayant subi l'action du feu, figurent la céramique, dans sa quasi totalité, à l'exception d'un pot miniature à onguent ou vase votif à pâte claire, le verre, à plus de 72 %, et la plus grande partie des éléments métalliques ferreux (clous de chaussures, de menuiserie et de tapisserie, ces deux dernières catégories pouvant avoir été utilisées pour la construction et la décoration du bûcher). Les accessoires d'habillement en alliage cuivreux et la monnaie en argent ne présentent, pour leur part, aucune déformation majeure liée à la crémation. Il s'agit donc de dépôts secondaires, au même titre que le vase miniature en céramique. Ces objets ont sans doute été déposés à l'extrême fin de la combustion, sur la cendre encore chaude.

Deux objets soulignent par ailleurs le statut social visiblement élevé du défunt ou de sa famille : la monnaie en

argent et la présence d'une cruche en verre, dont l'applique d'anse est moulée à l'effigie d'un visage féminin. Le nombre de vases, quatorze au total, est également significatif d'une certaine aisance. N'oublions pas non plus le rôle symbolique que peut présenter une telle structure.

Éric THÉVENIN  
INRAP

## ■ Lot 7

Le diagnostic archéologique de Saint-Vulbas « lot 7 » s'inscrit dans la continuité d'une série d'opérations conduites en amont du développement du projet de Parc industriel de la plaine de l'Ain.

La présente opération, d'une surface de 22 hectares, s'inscrit dans la continuité de deux campagnes de sondages réalisées en 2015, couvrant respectivement huit hectares pour le lot 0 (Coquidé, 2015) et 33 hectares pour le lot 9 (Mazuy, 2016). Les données issues de ces deux interventions ont pu mettre en évidence la richesse du patrimoine archéologique de Saint-Vulbas, jusqu'alors peu documenté dans ce secteur sud du plateau. En effet, si la partie basse de la vallée du Rhône avait déjà été appréhendée lors de fouilles et de découvertes anciennes, peu d'indices venaient renseigner les parcelles au-delà, faute de projets venant motiver l'exploration mécanique.

À la faveur de ces opérations, une vaste occupation funéraire occupant le rebord occidental du plateau vient compléter, pour la période antique, les données archéologiques situées dans les contrebas de Saint-Vulbas, où une agglomération a été reconnue. Cette nécropole, qui a fait l'objet d'une fouille récente, a conduit à la découverte d'aménagements funéraires remarquables sur une surface d'au moins 2 000 m<sup>2</sup>. D'autres gisements archéologiques ont été mis en évidence en amont et en aval de ce site et ont concerné, pour la partie nord (lot 9), une vaste nécropole néolithique.

La partie sud, appréhendée par le lot 7, complète nos connaissances sur le secteur par la découverte de trois occupations protohistoriques distinctes, constituées d'espaces funéraires et d'un habitat attribuable à l'âge du Bronze. Enfin, un réseau de fossés principalement orientés est / ouest permet d'enrichir les connaissances sur la trame parcellaire de la fin de l'âge du Fer jusqu'à l'époque récente.

Un des objectifs premiers du lot 7, dont l'emprise au nord jouxtait l'importante occupation antique, était de circonscrire sa limite septentrionale et d'en confirmer les modalités de fonctionnement. À cette fin, une tranchée de 60 mètres de long a été disposée parallèlement à la zone de contact de la nécropole, et diverses extensions ont été pratiquées afin d'en préciser les limites.

Les observations issues de ces investigations complètent les modalités d'occupation préalablement observées.

Elles confirment le développement de la zone funéraire, bordée sur sa partie occidentale d'un fossé, sur une emprise maximale de 1 000 m<sup>2</sup>. Dans cette emprise de décapage, plus d'une vingtaine de sépultures ont été mises au jour, comptant parmi elles des fosses à inhumations ainsi que des fosses à crémations disposées de façon relativement organisée. S'y ajoutent au moins trois fosses quadrangulaires de deux mètres de long pour 1,50 mètre de large, abordées, pour l'une d'entre elles, par le biais d'un protocole de fouille par carré, en vue d'en préciser une fonction éventuelle de bûcher. Il est difficile à ce stade d'attester cette fonction, tant ont été constatées à la fois l'extrême fragmentation du mobilier et des ossements humains brûlés et aussi la présence de nombreux clous sans organisation apparente. Ceci illustre la complexité de ce type de structures, relevant probablement de gestes sépulcraux différents et s'échelonnant entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

L'occupation antique se poursuit plus au sud, à travers une occupation domestique plus diffuse, constituée de quelques puits, de fosses diverses s'insérant dans un réseau parcellaire que l'on peut, dans quelques cas, rattacher avec certitude à la même période.

Les connaissances sur la période protohistorique constituent un des apports non négligeable de cette opération. Elle se manifeste par la présence de trois pôles d'occupation assez bien circonscrits, s'insérant, par ailleurs, dans de grands espaces exempts de tout indice d'occupation humaine. Le premier pôle consiste en la présence de trois enclos circulaires reconnus sur une aire de 5 000 m<sup>2</sup>. Respectivement de 25, 18 et 13 m<sup>2</sup> de diamètre externe, ils présentent des morphologies variées, sous la forme d'un fossé continu pour le plus important d'entre eux, d'un double dispositif fossoyé pour le deuxième et d'un aspect annulaire pour le dernier. Le décapage complet effectué sur l'enclos interrompu, s'il a révélé quelques rares structures internes, n'a pas cependant pas permis de dégager de sépultures associées. Un tesson céramique issu du fossé circulaire permet en revanche de confirmer son attribution chronologique au Bronze final.

Située 200 mètres plus au sud, une deuxième zone relativement dense en vestiges marque la continuité de la Protohistoire ancienne dans ce secteur de rebord de plateau. Outre un quatrième enclos funéraire de neuf mètres de diamètre, a été mise en évidence une concentration importante de trous de poteau évoquant la présence d'un habitat. En particulier, la découverte d'un silo, ayant livré un tesson à bord digité à languette de préhension, permet d'envisager la présence d'une occupation domestique attribuable à la phase moyenne de l'âge du Bronze, période restant encore peu documentée régionalement.

Un dernier secteur, investissant le plateau quelque 300 mètres plus à l'ouest, illustre encore la Protohistoire. Il se caractérise par la présence de trois enclos allongés aux angles arrondis, d'une longueur de quatorze mètres en moyenne pour une largeur de dix mètres. Orientés nord-sud, ces enclos se répartissent en une enfilade respectant un espacement régulier de 25 à 30 mètres. L'un

d'entre eux, se développant sous la voirie actuelle, présente une interruption d'un mètre au sud. Les décapages partiels n'ont pas permis de mettre en évidence de structures internes ou périphériques, et le mobilier, au regard des sondages effectués, est absent. Si ce type d'enclos n'est, dans l'état actuel de la recherche, pas représenté régionalement, ces caractéristiques renvoient à des exemples attestés principalement dans le quart nord-est de la France, où ce type d'aménagement a été largement reconnu. Souvent associés au monde funéraire, et parfois organisés en d'importantes nécropoles (Lambot, 2000), ces monuments sont marqués par la pratique de l'incinération et renvoient à un horizon chrono-culturel Bronze final, voire début de l'âge du Fer. Avec l'exemple récent de Champlost dans la Loire (Charvet, 2012), cette découverte constitue donc une des premières occurrences, assez notable, de ce type de dispositif funéraire au sud de la Loire.

**Maud LE SAINT-ALLAIN**  
INRAP

## ■ Lot 9

Le diagnostic archéologique du « PIPA Lot 9 » s'insère dans une série d'études de terrain réalisées dans le cadre du projet Grands Travaux PIPA, d'une superficie de 258 ha.

De grands ensembles monumentaux funéraires, datant très vraisemblablement d'une phase ancienne du Néolithique moyen, ont été découvert au nord-est du projet, sur la bordure est de la terrasse fluvio-glaciaire à 300 m de la rive droite du Rhône.

Les vestiges d'occupation protohistorique mis au jour dans la zone sondée peuvent être regroupés en une série de *locus* bien différenciés, qui relèvent de l'habitat, du funéraire et, éventuellement, du domaine cultuel.

Au nord-est, plusieurs concentrations de vestiges attestent l'existence d'un vaste habitat groupé ou de plusieurs implantations diachroniques pré et/ou protohistoriques, avec des vestiges architecturaux *a priori* bien conservés (nombreux trous de poteau). Mais, pour l'instant, ces vestiges peuvent difficilement être datés : seuls existent un indice typologique tenu, pouvant éventuellement orienter la datation de l'une des fosses de l'ensemble de structures au début du Bronze final et un enclos circulaire attribuable au Bronze final ou au premier âge du Fer.

Au nord-est de la partie centrale, un ensemble de trous de poteau, semblant prolonger une tranchée étroite et peu profonde (structures non datées) évoque un segment d'enclos palissadé, type d'aménagement bien connu aux âges des métaux, et qui pourrait ici limiter un espace funéraire ou une zone d'habitat. Un *locus* funéraire, associant au minimum trois enclos circulaires avec tombe centrale (au moins pour l'un d'entre eux), pour lesquels une datation des étapes ancienne ou moyenne du Bronze final peut être proposée, marque probablement l'emplacement d'un second pôle funéraire protohistorique, un



Fig.02 Vue d'ensemble de la nécropole antique. Crédits : Inrap

enclos carré à édicule central protégeant un dépôt de crémation du second âge du Fer et différentes structures fossoyées évoquant la présence de tombes périphériques dépourvues de monument.

Au nord, une concentration de vestiges divers (fosses, trous de poteau, structures de combustion) atteste la présence d'un établissement isolé, au moins en partie attributable au début du premier âge du Fer. Un ensemble de cinq structures de combustion à pierres chauffées en fosse, très espacées entre elles, mais organisées le long d'un segment de cercle de 300 m de longueur environ, orienté nord-sud, a été repéré, ce qui rend très probable leur intégration à un vaste ensemble comprenant plusieurs groupes de foyers organisés en batteries.

Pour la période gallo-romaine, de nombreux réseaux fossoyés ont été mis au jour, différemment représentés au nord et au sud. Certains ne sont observés que sur quelques tronçons, alors que d'autres, par paires, sont de longue portée et se poursuivent au-delà du périmètre. L'emprise importante du diagnostic permet de distinguer des tracés rectilignes, aux orientations récurrentes de 109° est et de 118° est. Un unique fossé qui suit un axe nord-sud est lié vraisemblablement aux ensembles funéraires qu'il fédère. De larges fossés appartiennent au faisceau viaire principal reconnu du sud vers le nord sur une longueur de 830 m. Au sud, l'axe principal est nord-nord-ouest/sud-sud-est, et il se modifie vers le nord selon l'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-ouest. De larges fossés bordent une bande de roulement repérée sur la première moitié, absente et/ou partiellement conservée sur la seconde moitié. Plusieurs états de circulation sont observés. De profonds creusements (chemin creux ?) observés en plusieurs points à l'est de la bande de roulement sont en lien étroit avec les fossés bordiers est. L'aire funéraire mise au jour lors du diagnostic du lot 0

(Coquidé, 2015) et fouillée (Sylvino, en cours) se poursuit au nord dans l'emprise du lot 9. La nécropole principale, composée de sépultures à inhumations et de dépôts de résidus de crémation, se développe à l'est d'un paléo-oval, selon la même orientation sud-ouest/nord-est. Le mobilier céramique de ce vaste ensemble de 3 700 m<sup>2</sup> atteste d'une première occupation à la période augustéenne et de structures funéraires postérieures datées du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les vases complets issus des sépultures augustéennes sont exceptionnels par leur conservation et leur rareté. Outre le mobilier funéraire céramique, des accessoires vestimentaires ou de parures ont été mis au jour dans les structures testées. Un second ensemble funéraire se déplace aux II<sup>e</sup> -III<sup>e</sup> s., de part et d'autre d'un fossé majeur orienté nord-sud. D'autres sépultures appartenant à la même phase chronologique s'installent sur la chaussée à l'est du fossé bordier ouest. Des structures funéraires, isolées (dépôt de résidus de crémation et/ou dépôt de crémation en ossuaire) ou en petit groupe (trois sépultures à inhumation), sont localisées en bordure, sur les comblements des fossés bordiers, et de part et d'autre du fossé bordier est du faisceau viaire.

De vastes carrières d'extraction, en bordure ouest du faisceau viaire, semblent antérieures à l'aménagement de la voie. Le lien entre les deux n'est cependant pas à exclure. Le substrat fluvio-glaciaire, constitué de galets et de graviers, est entaillé, permettant de suggérer l'utilisation des composants du sous-sol afin d'aménager la chaussée.

Quelques structures éparses (fosses, trous de poteaux, drains et fosses à galets) mises au jour sur l'emprise du lot 9 ne sont pas datées.

**Anne-Claude REMY  
INRAP**

ANTIQUITÉ

## SAINT-VULBAS Route de Blyes

Les investigations menées sur la parcelle concernée nous ont donné l'occasion de déceler la présence de trois fossés, orientés nord-est/sud-ouest, qui traversent l'emprise et de deux négatifs de poteaux. Deux des structures linéaires contenaient de rares fragments de tuiles antiques. Leurs orientations, presque parallèles, évoquent clairement les directions de certains fossés récemment découverts au cours d'un diagnostic sur des parcelles établies à quelques centaines de mètres au nord, au lieu-dit « En Pierres blanches » (Mazuy, 2015). Par ailleurs, l'absence d'indice de construction dans un périmètre situé à proximité immédiate d'une zone où les ves-

tiges antiques sont particulièrement denses est riche d'enseignement. Il semble que l'habitat de la période antique ne se soit pas développé au sommet de la terrasse dans ce secteur qui paraît uniquement dévolu à des fonctions agraires à cette époque. Ce diagnostic a contribué à affiner la perception des limites occidentales de l'agglomération antique.

**Dominique MAZUY  
INRAP**

## VILLARS-LES-DOMBES

### ZA de la Tuilerie

### Rue Pierre Poivre

Le projet d'extension d'un bâtiment d'activité a conduit l'Inrap à intervenir sur une zone de 45 700 m<sup>2</sup>. Ce diagnostic a permis de sonder 9,5 % du terrain accessible (ouverture des sondages), soit 102 sondages.

Ces 102 sondages ont livré cinq tronçons de fossés, localisés principalement dans la partie basse au nord-est, inondable ; ils ne recelaient pour certains que quelques

fragments de tuiles modernes. Un unique sondage (n°6), en limite nord-est de la parcelle a permis de mettre au jour un fond de fosse contenant six tessons de céramique non tournée protohistorique, alors qu'un négatif de poteau isolé a été découvert au sud.

**Catherine BELLON**  
INRAP

## VILLARS-LES-DOMBES

### Rue de l'Agriculture

La construction de 67 logements et d'un local artisanal à Villars-les-Dombes, sur les parcelles BR 67 et BR 68, a donné lieu à une opération d'archéologie préventive.

Le site, d'une emprise de 1 200 m<sup>2</sup>, se situe dans le village actuel de Villars-les-Dombes, en périphérie immédiate du bourg médiéval. La poype, motte castrale et siège de la seigneurie médiévale des Villars, est située à quelques dizaines de mètres à l'est du site.

La fouille a mis en évidence un espace périurbain occupé du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup>s., ainsi qu'aux époques modernes et contemporaines. Les occupations médiévales sont caractérisées par des structures agricoles (silos fossoyés), des constructions sur poteaux et des activités de transformation (foyers successifs, scories métalliques, etc.). Ces vestiges témoignent des usages successifs d'un espace périurbain dont la fonction fluctue dans le temps.

Le principal vestige de l'occupation médiévale est un important four de tuilier du début du XIII<sup>e</sup> s. bénéficiant d'un bon état de conservation. Il se présente sous forme

d'un four quadrangulaire de 4,30 × 2,50 m, excavé et parementé d'adobe lié à l'argile, accompagné d'une fosse de travail excavée. Les deux fosses sont reliées par un alandier voûté, creusé en sape dans le terrain naturel. Les piles partiellement conservées, et les briques issues de l'effondrement du four permettent de restituer une sole en briques alternées. La production du four, dont témoignent de nombreux ratés de cuisson, est constituée de tuiles canal. Aucune autre structure de l'atelier de tuiliers de Villars n'a pu être mise en évidence dans l'emprise de fouille. Le four lui-même connaît un usage limité dans le temps, avant d'être abandonné et de voir sa fosse de travail partiellement recreusée pour servir de mare.

L'occupation moderne et contemporaine témoigne de l'extension, tardive, du bourg de Villars-les-Dombes hors de ces fortifications médiévales. Ainsi, plusieurs bâtiments en pierre, maçonnés au mortier de chaux, ont-ils pu être identifiés pour la fin de la période moderne et le début de la période contemporaine.

**Quentin ROCHE**  
ARCHEODUNUM

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## MASSIEUX, PARCIEUX, REYRIEUX

TRÉVOUX

La Saône, du PK 24 au PK 32

L'intervention menée en rive gauche de Saône en 2015, entre les points kilométriques (PK) 24 à Massieux et 32, à Trévoux, s'inscrivait pleinement dans l'action de prospection systématique de la rivière entamée en 1995 par les plongeurs du GRAAL, et dont l'objet est de répertorier les sites encore en place afin de les positionner sur la carte archéologique. Ce tronçon constituait le dernier non étudié entre la confluence du Rhône et de la Saône (PK 0) et la commune de Belleville-sur-Saône (PK 56). Jusqu'au pont de Trévoux (PK 30,3), le faciès du fond apparaît fortement perturbé par les dragages intensifs opérés jusque dans les années 1980. Ces creusements de la rivière, destinés à prélever des matériaux et à aménager le chenal de navigation, ont eu pour conséquence de détruire la potentielle couche archéologique qui aurait pu exister sur ce tronçon de rivière. Par ailleurs, la nature du fond, faite de cailloux, galets et sédiments, est peu propice à la conservation ou à la découverte d'artefacts en place. En amont du PK 30,3 et jusqu'au PK 32, le fond porte les stigmates des nombreux renforcements de berge opérés à l'aide de grosses pierres qui tapissent aujourd'hui le fond à proximité de la berge. Tous ces éléments expliquent sûrement la raison pour laquelle aucune découverte de vestiges anciens n'a été réalisée

entre les PK 24 et 32, hormis celle de l'épave d'un bateau moderne, en fer, de grandes dimensions (longueur : 33,5 m ; largeur : 5 m ; hauteur : 4 m), positionnée parallèlement à la berge, et à une vingtaine de mètres celle-ci. La présence de cette épave étonne, car les habitants des environs n'en avaient *a priori* aucun souvenir. En raison de sa forme, on peut fort certainement penser qu'il s'agisse d'une péniche. Positionnée la proue en direction de l'amont, elle présente sur ses deux bordés, au premier tiers avant, une pliure ayant généré une déchirure du flanc bâbord. Même si aucune trace de choc n'est visible à la proue, il est probable que ces pliures soient à l'origine du naufrage. Plusieurs éléments manquants ont peut-être fait l'objet d'une récupération peu après le naufrage : gouvernail, hélice, ancre...

Comme cela avait déjà été le cas sur l'autre rive, aucune trace avérée de passages à gué ou de lieux de franchissements n'a été détectée sur la zone prospectée.

Alain LAVOCAT  
Chercheur bénévole

## PRESSIAT Le Mont Châtel

Programme collectif de Recherche : Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> s.)

Les travaux conduits lors de cette année probatoire sur le Mont-Châtel à Pressiat ont singulièrement enrichi la

connaissance de cet établissement. Ils ont permis de révéler le plan complet d'une église du haut Moyen Âge. Le nombre important de sépultures observées et présentes lors de cette campagne de sondages confère une vocation funéraire à cet édifice, n'excluant pas d'autres fonctions. En effet, sa position topographique sur un

point culminant procède vraisemblablement d'une mise en scène, destinée à rendre cette église visible de très loin. Ce type d'implantation est de plus en plus fréquent sur les établissements de hauteur alto-médiévaux, comme en témoignent les exemples choisis parmi d'autres, de Salins-les-Bains, Pont-de-Roide, dans le Jura (Billoin, Gandel, 2014), Molles en Auvergne (Martinez, 2014), Millau dans l'Aveyron (Saint-Pierre, 2010) ou encore le Roc de Pampelune dans l'arrière-pays montpelliérain (Schneider, 2014).

Les différents types de tombes observés sont caractéristiques de l'aire romano-burgonde, en usage du vi<sup>e</sup> à la fin du vii<sup>e</sup> s. Les coffres naviformes à murets connaissent une utilisation prolongée, réservée, semble-t-il, aux édifices cultuels. La présence de sarcophages trapézoïdaux en grès traduit une population privilégiée, ouverte aux échanges, en particulier vers un possible district de fabrication dans le secteur large du Mâconnais. Le décor du panneau de tête de l'un d'eux trouve un parallèle au sein de l'église Saint-Clément de Mâcon. Les motifs chrétiens composant cette ornementation, croix encadrant un chrisme, reflètent sans doute l'appartenance religieuse de l'inhumé de ce sarcophage.

Des dispositifs funéraires originaux sont attestés à l'intérieur de cette église, lors de sa première phase de construction. Deux sépultures occupent en effet la largeur du chœur, selon une orientation nord-sud. Ces coffres naviformes maçonnés ont été construits en même temps que le chevet. La disposition particulière et l'insertion de ces deux tombes directement dans les murs de l'édifice évoquent des *formae*, hypothèse qu'il resterait cependant à valider par une fouille intégrale de cet aménagement. Le monastère de Saint-Maurice d'Agaune offre une comparaison d'un dispositif similaire, par des tombes en *formae* disposées par deux, en file, dans le grand couloir du vii<sup>e</sup> s. qui longe l'église funéraire au sud. La présence d'une tombe en coffre et d'au moins trois sarcophages incrustés dans les murs de la nef suppose également des dispositifs funéraires particuliers, possibles *arcosolia*, qui réclameraient là aussi une validation. L'enfilade de trois sarcophages et d'une tombe en coffre au moins, reconnue dans l'un des sondages et délimitée par un muret en pierre sèche, illustre la variété des solutions mises en œuvre dans la gestion des tombes au sein de cette église.

Ces inhumations prennent place également dans les deux annexes ajoutées de part et d'autre du chœur, dans une phase d'agrandissement. Le plan initial de l'église, à nef quadrangulaire légèrement trapézoïdale, prolongée d'un chevet plat pratiquement carré, n'appelle pas beaucoup de commentaires. Ce modèle architectural côtoie en effet des chœurs en absidiole ou rectangulaire, sans que ces différentes formes ne soient en relation avec une

influence régionale ou une valeur chronologique. Son aspect irrégulier et un plan ramassé pourraient constituer éventuellement des arguments en faveur d'une datation haute, mais ils peuvent aussi correspondre à une adaptation liée à l'emprise réduite de la terrasse. Ses dimensions hors tout sont relativement modestes, de 16,50 m de longueur sur 11 m de largeur, correspondant à une surface de 176 m<sup>2</sup>. L'édifice ne dépareille pas dans son environnement topographique, et semble adapté à la taille de cet établissement. L'ouverture au nord au centre de la nef s'impose par sa position à l'extrémité de la terrasse, en direction de la zone d'habitats. L'agrandissement par l'adjonction de deux annexes presque carrées, de part et d'autre du chœur, d'environ 16 m<sup>2</sup> chacune, confère à l'édifice un plan en tau assez classique. Le prolongement d'un mur au nord n'exclut pas un développement de la construction dans cette direction.

Du point de vue de la chronologie, l'ensemble des données recueillies lors de ces premières études oriente une datation dans le vi<sup>e</sup> - vii<sup>e</sup> s., voire légèrement au-delà. Les arguments sont principalement apportés par les architectures funéraires et les maigres éléments mobiliers, parmi lesquels on notera la présence de luminaires en verre et d'éléments de vitraux. Les quelques monnaies antiques, encore qu'il s'agisse d'aes très usés pour la plupart de ces pièces, pourraient tirer cette chronologie vers le milieu du vi<sup>e</sup> s., ou auparavant, mais l'argument reste encore très fragile. Amorcée, l'étude des matériaux en construction en terre cuite révèle une production de tuile alto-médiévale, encore rare, et pose nécessairement la question du lieu de production et du statut de ce dernier.

La présence de quelques formes en céramiques des x<sup>e</sup> - xii<sup>e</sup> s., déjà relevées lors de la phase de prospection, interpelle toutefois. À ce stade, et à titre d'hypothèse de travail, on est tenté de les mettre en relation avec la phase de récupération des matériaux de cet édifice. Les tombes et sarcophages seraient ainsi d'autant plus aisément remaniés, et en partie détruits, qu'ils n'auraient à ce moment, plus aucune valeur mémorielle.

La découverte de cet édifice religieux est d'importance, au regard, tout d'abord, du corpus encore très modeste d'églises rurales sur un plan régional élargi. Son état de conservation relativement satisfaisant et les dispositifs funéraires originaux qu'il renferme en renforcent tout l'intérêt. Son implantation au sein cet établissement de hauteur ouvre un faisceau de problématiques, touchant aussi bien l'environnement social et le statut de cet habitat perché, une certaine géographie du pouvoir de ce pôle de peuplement, point d'ancrage du christianisme.

David BILLOIN  
INRAP

# SONGIEU

## Château de

### Châteauneuf-en-Valromey

Le site de Châteauneuf-en-Valromey, situé sur la toute récente commune intitulée Haut-Valromey (anciennement Songieu), dans le département de l'Ain, a conservé d'imposantes ruines dans un cadre paysager préservé. Dominant la vallée de Bassieu, le château est construit sur un promontoire rocheux ceinturé à l'est par le massif du Grand Colombier, et à l'ouest par le massif de Planachat. Pourtant cité dans les textes à partir du milieu du XII<sup>e</sup> s., le château, son évolution et son histoire restent mal connus. Les ruines ont fait l'objet d'un entretien, puis de dégagements progressifs entre les années 1970 et le début des années 2000. Les actions sur le terrain et les recherches historiques réalisées de manière indépendante durant des décennies ont engendré une documentation et des données hétérogènes sous exploitées. Les vestiges les plus visibles sont ceux de l'enceinte et de la tour maîtresse appartenant à la cour haute, ceux d'un groupe de bâtiments traditionnellement interprétés comme des halles, et la courtine nord du bourg qui fait office de mur bouclier en barrant l'éperon rocheux sur sa partie la plus exposée aux assaillants.

Le Cercle Amical de Songieu, propriétaire d'une grande partie du site, désire aujourd'hui mettre en place des actions de sécurisation et de valorisation des vestiges qui sont en accès libre. Dans un souci de cohérence, l'association souhaite agir selon un programme défini, respectant aussi bien l'environnement que le patrimoine bâti. Ainsi, une étude archéologique préalable a été menée

afin de proposer des outils de travail et de réflexion pour la gestion et la valorisation du site de Châteauneuf dans sa globalité. Cette étude aura permis de rassembler la documentation textuelle et iconographique, et de proposer une première synthèse des recherches antérieures et des actions menées. La réalisation du plan topographique propose une vision d'ensemble inédite de Châteauneuf et offre une lecture plus précise des vestiges sous-jacents et des ruines dispersées sur 2,4 hectares. Les recherches menées aux archives ont apporté de nombreuses informations qui peuvent dorénavant être mises en regard de manière plus précise avec les structures conservées ou présagées. L'analyse comparée de ces données et l'interprétation des vestiges sur le terrain restent malgré tout difficiles à ce stade. Enfin, l'état sanitaire a pour vocation d'orienter l'association dans sa démarche de programmation de travaux de sécurisation et dans le choix d'interlocuteurs spécialisés.

Le site constitue une réserve archéologique avec un potentiel indéniable malgré son état de ruines avancé. La réalisation de travaux de sécurisation et de mise en valeur dans l'avenir devra prendre en compte à la fois ce potentiel archéologique tout en respectant le contexte environnemental et paysager privilégié.

**Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS**  
Archéologue indépendante



Fig.06

Vue panoramique des vestiges de la cour haute avec le massif du Grand Colombier en arrière plan. Crédits : É. Chauvin-Desfleurs (Archéologue indépendante)

## Territoire d'Izernore, partie nord (et reprise partie sud)

La campagne de prospection de 2009 avait laissé l'agglomération antique, médiévale et moderne d'Izernore au bout d'un système de voies de communication venues du sud et sans issue véritablement reconnues vers le nord (Mélo, 2010). L'exploration de l'espace géographique couvert par les trois communes contiguës, et, du sud au nord, de Géovressiat, Izernore et Samognat, devait être reprise plus finement, afin de statuer fermement sur l'organisation des circulations dans la vallée de l'Oignin, entre plaine du lac de Nantua et vallée de l'Ain.

L'évolution de la structuration des communications dans ce secteur du Bugey a été appréhendée par les moyens d'une analyse planimétrique (cartes actuelles et anciennes, photographies aériennes verticales dès 1938, plans cadastraux contemporains et anciens, plans particuliers du XVIII<sup>e</sup> s.), de la prospection pédestre (repérage de vestiges et collecte de données matérielles, mensuration, matériaux, confirmation du linéaire viaire, marqueurs routiers éventuels...), et d'un dépouillement et d'une analyse fine de documents fonciers anciens, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.

Un grand axe, très évident, venu du sud traverse la plaine du gué de Béard jusqu'à Izernore. Cette voie a été repérée archéologiquement et datée sur le site même de l'agglomération antique du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Son orientation est totalement intégrée à l'orientation d'un parcellaire orthogonal, étendu à l'ensemble du val, plaine et versants. La voie axiale se dédouble à Izernore vers le pont de Matafelon et la vallée de l'Ain par Thoire (golet de la Bréchette ? À étudier), et vers la vallée de l'Ain, également, mais par Condamine, Samognat et Coiselet (bac) et, au-delà, vers l'agglomération antique de Condes. Ces deux axes semblent moins structurants, mais ne heurtent pas les organisations parcellaires, comme le fit vers 1765 le nouveau tracé de la route de Bourg-en-Bresse à Nantua par Thoilette (actuelle RD 18).

À la fin de l'Antiquité ou dans les tous premiers siècles du Moyen Âge, les agglomérations se sont légèrement décalées par rapport à l'implantation antique. Izernore s'est ainsi redéployée sur le rebord oriental de la plaine, à l'est de la grande voie qui restait active, et au sud-est de l'agglomération antique, abandonnée à la ruine, y compris le temple. Autre exemple de ce déplacement, le hameau subactuel de Perrignat s'est réimplanté légèrement au nord de l'établissement antique. Il en va très probablement de même pour les autres hameaux, pour peu qu'ils fussent d'origine pré-médiévale (Intriat, par exemple). Ce type de déplacement a aussi été observé en d'autres lieux, comme à Seyssel, en rive droite (Mélo, 2012 : 30).

Ces « nouvelles » agglomérations ont engendré un système radio-concentrique de voies, à la fois pour se relier aux agglomérations voisines, et pour desservir au mieux l'intégralité de leurs finages. Le territoire apparaît alors ordonné autour de centres, les lieux habités subactuels, qui ont chacun développé, sur leur terroir, un système radiaire efficient. Les systèmes de communication furent toutefois contraints par divers points attracteurs : dans la vallée, les sites de franchissement de l'Oignin (gués ou ponts) et éventuellement de l'Anconnans ; dans les montagnes, les combes et les « golets » (dépressions plus ou moins profondes dans les lignes de crêtes). Les cheminements se sont glissés dans l'organisation orthogonale, comme le chemin d'Izernore à Intriat, ou bien ont dessiné leurs propres trajectoires, recoupant parfois l'ordonnancement parcellaire, comme le fait par exemple le chemin des Trablettes à Izernore.

Il est possible de voir dans cette organisation spatiale du val d'Izernore la superposition de deux modes de structuration de l'espace :

- un parcellaire d'exploitation, quadrillé, développé autour du champ quadrangulaire, et toutefois déformé localement par de nombreuses adaptations, notamment à cause des corridors hydrologiques : rivières (Oignin), ruisseaux (Anconnans), sources ou zones humides, et leurs reliefs subséquents (vallées, ravins). Les adaptations sont aussi engendrées par la gestion de la pente sur les versants (réception des terres, drainage des eaux météoriques), ce qui a entraîné la construction de parcellaires « organiques », dont les limites d'usage suivirent les courbes de niveaux.

- un système radiaire autour de centres pérennes et durables, les habitats fixés dès les premiers siècles du Moyen Âge, systèmes rayonnants rarement croisés (Géovressiat, à l'écart de la voie Izernore-Brion), et souvent enchaînés. Ceux d'Izernore, de Tignat, de Cessiat et de Charbillat rayonnent à partir de divers points d'un ancien chemin d'Izernore à Montréal.

L'étude documentaire a permis de confirmer une très grande stabilité du système pendant les six derniers siècles. Il reste encore à affiner les dynamiques qui ont contribué à la mise en place de ce cadre spatial dans les premiers siècles du Moyen Âge, à partir des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., et autour des débuts de notre ère, avec l'implantation de l'agglomération antique d'Izernore. Serait-ce encore plus tôt ? En effet, la voie, attestée pour un tronçon pendant la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., n'était-elle pas déjà fonctionnelle dans les siècles précédents ?

**Alain MÉLO**  
**Chercheur bénévole**



Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ALBA-LA-ROMAINE, la Grande Terre, Martinez, parcelles D1862, D1878	ISNARD Fabien	INRAP		SP		❖	1
ALBA-LA-ROMAINE, Claux Bertrand	THIERCELIN-FERBER Frédérique	INRAP		OPD	--	●	1
ANNONAY, Chamieux	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	CONT	★	2
BAIX, Le Roux Est	DURAND Éric THIERCELIN-FERBER Frédérique	INRAP INRAP		OPD OPD	BRO - FER NEO --	★ ●	3
BALAZUC	DAUJEARD Camille	CNRS	03	APP	PAL	--	--
BALAZUC, Les Barasses, PCR L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (Cf. Interdépartements)	LACHERAY Léo	BEN	15	SD	NEO - FER A - BMA	★	4
BERRIAS-ET-CASTELJAU, Chagnac	DURAND Éric	INRAP		OPD	CONT	★	5
CHAUZON, Les Sots	CHATELLIER Cédrick	INRAP		OPD	--	●	6
CHAUZON, Les Grandes Terres, chemin de Beaussement	DURAND Éric	INRAP		OPD	FER - A	★	6
CRUAS	TARDIEU Joëlle	MCC	23	APP	MA	--	--
GUILHERAND-GRANGES, Avenue de Provence	FERBER Emmanuel RÉTHORÉ Pascale	INRAP INRAP		OPD SP	BRO - FER A	★	8
GUILHERAND-GRANGES, Avenue Sadi Carnot, Les Croisières	TACUSSEL Perrine	PRIV		SP	BRO	★	8
ISSANLAS, SAINT-ÉTIENNE-DE-LUGDARÈS, SAINT-GEORGES-LES-BAINS, Parc éolien  Patus d'Issanlas, le plateau ouest  Lespinasse, plateau ardéchois sud  Planèze, Grand Bois	THEVENIN Éric THEVENIN Éric CHATELLIER Cédrick	INRAP INRAP INRAP		OPD OPD OPD	-- -- --	★ ★ ★	--
LABEAUME, Les Lauzières	DURAND Éric	INRAP		OPD	CONT	★	9
LAGORCE, Clos du Charnier	MONCEL Marie-Hélène	CNRS		SD	PAL	★	10
LE BÉAGE, Le Crouzet, La Veysse	DENDIEVEL André-Marie	SUP	31	SD	FER - A HMA	★	11

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ❖ : opération en cours.

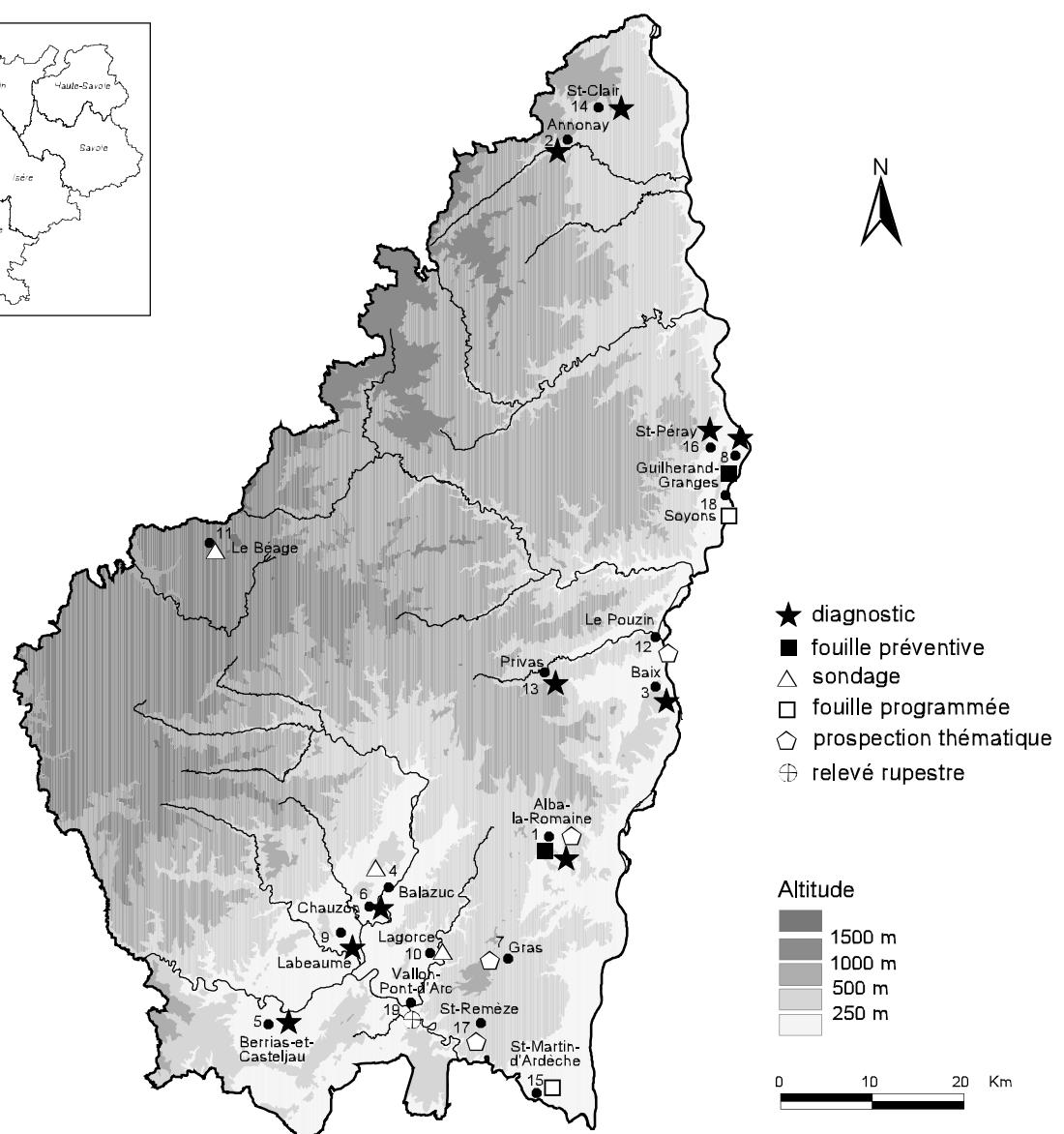
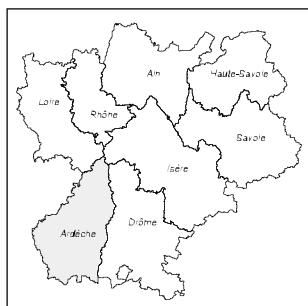
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ORGNAC-L'AVEN	LATEUR Nicolas	AUT	01	APP	--	--	--
PRIVAS, îlots urbains	DELOMIER Chantal	INRAP		OPD	MA - MOD	★	13
SAINT-CLAIR, RD 342 Croix du Cros	DURAND Éric	INRAP		OPD	--	●	14
SAINTE-MARGUERITE-LAFIGÈRE	MINVIELLE-LAROUSSE Nicolas	ETU	25	APP	MA	--	--
SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE, Abri du Maras	MONCEL Marie-Hélène	CNRS	03	FP	PAL	★	15
SAINT-PÉRAY, 202, Chemin de Biousse, Lot A	ISNARD Fabien	INRAP		OPD		★	16
Lot B	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD		★	
SAINT-PERAY, Chemin de la Pinatte	THIERCELIN-FERBER Frédérique	INRAP		OPD	--	●	16
SOYONS, Le Malpas	DUTREUIL Pierre	ETU	15	FP	BRO - FER A	★	18
VALLON-PONT-D'ARC, Grotte Chauvet-Pont-d'Arc	GENESTE Jean-Michel	MCC	09	RAR	PAL	❖	19
Réseaux de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdépartement)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	PAL NEO	★	--
L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (Ardèche, Loire, Rhône) (Cf. Interdépartements)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PCR	PROTO		--
Atlas topographique de la Gaule méridionale (Ardèche, Drôme, Isère) (Cf. Interdépartements)	HEIJMANS Marc	CNRS	19		A	★	--

## Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ALBA-LA-ROMAINE, Théâtre antique	SAISON Audrey	COL		PT	A	★	1
CROS-DE-GÉORAND, LE BEAGE, SAINTE-EULALIE	DENDIEVEL André-Marie	SUP	31	PRD	NEO - PROTO HMA - BMA MA - MOD CONT	★	--
GRAS, Taysse	DURAND Éric	INRAP		PT	--	❖	7
LE POUZIN, Le Bourg, le Couvent des Chèvres, Maisons Rouges	DUCHEZ Gary	BEN		PT	NEO	★	12
SAINT-REMÈZE, Tumulus Beauregard	DURAND Éric	INRAP		PT	--	❖	17

# ARDÈCHE



IGN ROUTE 5000® édition 161 (2016) et BD ALTI® - © IGN - 2003



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

### ALBA-LA-ROMAINE La Grande Terre Parcelles D 1884, D 1885

ANTIQUITÉ

#### Opérations 2014

Un diagnostic archéologique de sept hectares a été réalisé en 2011, par Éric Durand, à 400 m au sud-ouest de l'actuel village d'Alba-la-Romaine, au lieu-dit " la Grande Terre " (Durand, 2012). Cette opération a été prescrite en amont d'un projet d'urbanisation initié par la commune, consistant en la mise en place de voiries et réseaux (PVR) en vue de l'implantation de plusieurs maisons individuelles. Elle a concerné 48 parcelles cadastrales à lotir, réparties sur cette surface. Ce projet d'urbanisation s'établit dans un secteur de plaine (autour de 200 m NGF) qui, pour l'essentiel, fait aujourd'hui l'objet d'une exploitation agricole. Cette plaine alluviale est bordée au nord-est par la rivière Escoutay, qui contourne le village d'Alba-la-Romaine. Le plateau se prolonge en direction du sud vers la commune de Valvignères. Il est bordé à l'ouest par la Montagne de Berg (517 m NGF), et au sud-est par les massifs du Devois (338 m NGF) et des Bouches (324 m NGF). Le secteur de " La Grande Terre " se situe au pied septentrional du Mont Devois, à 800 m de la rive droite de l'Escoutay, entre les plateaux des Gras (500 m) au sud et du Coiron (800 m) au nord. Il est encadré au nord-ouest et au sud par les ruisseaux de la Magdeleine et du Bourdary. Le ruisseau de l'Esculette referme la parcelle au sud avant de se jeter dans le Bourdary.

Alba-la-Romaine est située à mi-chemin entre Le Teil, dans la vallée du Rhône, et Aubenas. La ville antique s'implante sur une trentaine d'hectares, dans une plaine sédimentaire entourée de reliefs calcaires et volcaniques, drainée par la rivière " Escoutay ". À l'époque antique, il s'agit du chef-lieu de cité des Helviens, peuple gaulois intégré dans la Gaule Transalpine, aux environs de 120 av. J.-C. La ville apparaît à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Elle reste le centre politique et administratif du Vivarais jusqu'au V<sup>er</sup> s., avant d'être abandonnée au profit de Viviers. Les campagnes environnantes sont mises en valeur par un dense réseau de fermes d'exploitation et de *villae*. À l'époque médiévale, le village est reconstruit,

mais il s'implante cette fois sur l'autre rive de l'Escoutay, sur une colline qui domine la plaine.

Une première fouille menée par l'Inrap en 2013 " Alba-la-Romaine, La Grande Terre, parcelle D725 " sous la direction d'Antoine Ratsimba a déjà précédé l'aménagement d'une de ces maisons individuelles. Cette opération a permis la mise au jour d'un tronçon de voie, sous forme de chemin creux daté de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cet espace de circulation de six mètres de largeur présentait plusieurs états de fonctionnement, mais n'a révélé aucun aménagement bordier, ni aucune installation périphérique. La fouille a, en outre, mis au jour une fosse polylobée datée du Bronze final 3a, et deux sections fossoyées du Haut-Empire.

Une nouvelle prescription en 2014 portant sur deux parcelles supplémentaires, dans le même secteur, a été mise en oeuvre afin de compléter les informations collectées lors de la première fouille. Les deux parcelles D1884 et D1885 sont situées directement au nord ; elles sont accolées à la parcelle D725. Les objectifs scientifiques de cette nouvelle opération étaient de compléter les informations concernant la mise en place et le fonctionnement de cet axe de circulation. Une attention particulière devait être portée à l'éventuelle présence d'aménagements bordiers étant donné le recouvrement plus important de ces parcelles.

Les résultats de cette fouille ont révélé la présence d'un petit assemblage d'outils en silex attribué à une phase récente du Néolithique moyen, retrouvé en position secondaire dans le comblement du fossé. Le réseau parcellaire gallo-romain a également été complété.

L'objectif de la fouille portait surtout sur l'occupation protohistorique datée de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Suite aux découvertes effectuées en 2011 lors du diagnostic et en 2013 après une première campagne de fouille, le faciès de la plaine albaine a révélé une occupa-

tion importante et pérenne durant la Protohistoire, surtout autour du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Avant le diagnostic sur le site de " La Grande Terre ", les indices d'occupations concernant cette période à Alba-la-Romaine se limitaient à la découverte de quelques tessons de céramiques et quelques fibules, en trouvailles isolées à Saint-Pierre et à Bagnols. En 2011, le diagnostic a révélé la présence d'une occupation diffuse, sans niveau de sols associés, mais concrète pour la période protohistorique, allant de la fin de l'âge du Bronze au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les fouilles de 2013 et 2014 portaient spécifiquement sur les vestiges datés de la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., période de transition entre la fin du Hallstatt final et le second âge du Fer (Hallstatt D2/D3/La Tène A1). L'exploitation des données, essentiellement liées au comblement d'une portion de fossé/chemin creux développé sur environ 70 m, a permis de révéler des résultats tout à fait intéressants concernant l'occupation de ce site, à l'échelle de la région.

Au niveau structurel, tout d'abord, la présence attestée d'un réseau viaire dans une des portions du système fossoyé de la plaine est singulière. La mise en place de cette voie à partir d'installations artisanales mérite d'être analysée et confirmée par la mise au jour d'autres sections. Si l'appartenance d'une de ces sections fossoyées à un réseau viaire est bien assurée, la question reste posée pour les deux autres portions observées au diagnostic. L'image d'un réseau multiple de fossés ayant pu être transformés et aménagés en chemin creux reste à confirmer à l'échelle du site. Étant donné la physionomie des différents fossés repérés, l'hypothèse d'une branche de réseau se connectant à un réseau viaire principal pourrait être envisagée. Il a été démontré que cette section de chemin creux prenait naissance à proximité immédiate d'installations artisanales nécessitant des livraisons de matériaux et un moyen de communication pour diffuser ses productions. L'aménagement important d'un tel cheminement pourrait correspondre à ces impératifs. Selon le plan établi lors du diagnostic, cette petite section pourrait se connecter en aval sur un réseau viaire plus important, placé le long de la ligne de talweg et qui correspondrait à l'axe principal de circulation. Un diverticule aménagé sous la forme de portion de réseau secondaire pourrait être envisagé. Au niveau micro-régional, cette voie orientée nord-sud pourrait relier le plateau albain à l'actuelle vallée de l'Escoutay, en passant entre le Devant du Devois et la colline des Bouches. Actuellement dépourvu de route, c'est un simple chemin peu carrossable et interrompu qui débouche dans la vallée de l'Escoutay au lieu dit " le gué ". Une prospection pédestre sur ces collines et dans cette petite vallée a d'ailleurs été réalisée, afin de découvrir d'éventuels vestiges de cet itinéraire sans résultats probants. Cependant, les crues de l'hiver 2014 ont dégagé une section empiernée de voie certainement antique, médiévale, voire moderne, qui pourrait correspondre à l'axe principal d'une chaussée. De tels aménagements ont été mis au jour lors de fouilles récentes dans le sud de la France concernant des périodes similaires.

Les résultats synthétiques des différentes études de spécialistes sur l'occupation du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. démontrent l'intérêt de ce site. Les travaux de cette fouille ont permis de

compléter et d'enrichir le corpus céramique et d'en faire, d'ores et déjà, d'après l'étude d'É. Durand, un des sites de référence en moyenne vallée du Rhône et en nord Languedoc pour la transition premier / second âge du Fer. L'étude du mobilier céramique a mis en relief une seule phase d'occupation, calée à la transition HaD3/La Tène A1. Cet ensemble complexe de fossé-voirie a fonctionné sur une période assez courte entre la fin du vi<sup>e</sup> s. (fossé primitif ?) et la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (abandon et comblement, scellement). Comme en 2013, le corpus céramique ne comporte aucune intrusion, et forme un groupe particulièrement homogène et cohérent d'un point de vue chronologique.

Un *terminus post quem* fixé autour de -500 concerne les premiers niveaux de remblaiement du fossé, et une phase d'occupation intermédiaire, autour du dernier tiers du vi<sup>e</sup> s., concerne l'abandon d'une fosse profonde et le creusement du fossé. La vaisselle est composée d'une majorité de céramiques non tournées (92,65 % des fragments de vaisselle, et 86,72 % des individus de vaisselle). La répartition des formes identifiées au sein de cette catégorie met en évidence l'importance des coupes (61,8 %), des urnes (35,2 %), et le faible nombre de jattes (3 %). Il est à noter un fait nouveau, avec l'apparition en 2014 de quelques indices de vaisselle commune tournée à pâte sableuse, production qui pourrait être locale ou micro-régionale.

La vaisselle tournée fine albaine (6,44 % des fragments de vaisselle et 11,7 % des NMI) est représentée uniquement par deux productions régionales (grise monochrome et pâte claire), sans la présence attestée de vases orientaux (étrusques, attiques..).

Malgré la présence exotique d'un conteneur ionien, le mobilier amphorique (10,48 % du total des fragments et 14,67 % du total des individus) est majoritairement mas-saliète (76,7 % des fragments d'amphore), associé à quelques exemplaires étrusques (6 NMI). Si les taux des différentes catégories attestées à Alba apparaissent proches de la plupart des habitats régionaux contemporains, la série albaine se démarque toutefois par une représentation moins importante de la vaisselle non tournée (82,94 % du total et 90,65 % des fragments de vaisselle). Les taux d'amphores observées à Alba (10,48 % du total des fragments) sont équivalents à ce que l'on observe sur certains sites majeurs rhodaniens. Le site présente, enfin, un taux de 16,3 % de " céramique importée ", indice cumulant amphore et vaisselle tournée fine. Ce taux est très proche des gisements contemporains comme Le Pègue, phase E (16,4 %), Tournon-sur-Rhône (15,4 %) et Lyon-Vaise (13,9 %).

À l'instar du site du Pègue et de son éloignement de l'axe rhodanien, ces indices confirment l'intérêt et l'importance d'Alba " La Grande Terre " au sein du réseau de sites de la moyenne vallée du Rhône entre le premier et le second âge du Fer, et, plus particulièrement ici, dans la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Pour compléter ces informations, l'intégralité des éléments de mouture a été recueillie et analysée dans le cadre d'une étude spécialisée réalisée

par S. Cousseran-Néré. Le lot étudié vient enrichir le lot de pièces répertoriées lors du diagnostic (Durand, 2012) et de la fouille (Ratsimba, 2014). Cet ensemble représente 36 éléments de moulin “ va-et-vient ” (meule, molette ou mouture indéterminées) et trois éléments liés aux activités de broyage ou de polissage. Les matériaux utilisés pour ces pièces sont composés de basalte à 90 %, qui provient très certainement du massif du Coiron tout proche. Cette série est caractérisée par son extrême fragmentation, utilisée ou rejetée en position secondaire dans les couches de comblement du fossé / voie VOI2005. Parmi le lot étudié, la typologie de certaines meules pourrait remonter à l'âge du Bronze, un morphotype correspondant à l'âge du Fer a cependant été identifié pour une bonne partie du lot. Des meules de forme ovalaire et quadrangulaire ont été analysées et comparées à des pièces équivalentes provenant de sites contemporains environnants. Ce matériel de mouture abondant corrobore la présence d'unités domestiques proches se développant le long de ce fossé/voie. Une étude spécifique des scories a été entreprise par G. Pages, qui a repris et interprété l'ensemble du matériel récolté en 2013 et 2014. Il en conclut à une activité caractérisée d'un dépôt de déchets de forge pérenne. Le lot étudié en position secondaire était dispersé tout au long de la voie, et à tous les niveaux de son comblement, attestant d'une activité sur la durée, et non ponctuelle. La localisation précise de l'atelier, selon les types de scories répertoriés paraît se situer au sud de la fouille, dans la partie est de la parcelle D725, alors qu'aucun niveau de sol, ni structures en creux n'a été préservé de l'érosion. Par rapport à la taille et la fragmentation des culots de forge, l'activité métallurgique paraît diversifiée. L'absence de déchets d'épuration et de réduction montre aussi que nous sommes en présence d'un atelier situé au stade de la fabrication d'objets, à partir de métal produit et épuré ailleurs. Cet atelier de forge est compatible avec la fabrication de fibules et d'armilles en alliage cuivreux, mais il n'était sans doute pas exclusivement consacré à cela.

Cette étude introduit et corrobore l'analyse du matériel métallique retrouvé sur le site. Des éléments de parures et des petits objets d'artisanat ont été mis au jour et étudiés. Certains ont été analysés comme objets non finis, en cours de fabrication, cassés ou sous forme de chute ou de découpes. Ces indices d'activité métallurgique du bronze et du fer pourraient attester de cette production locale durant le v<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Afin d'établir des parallèles pertinents, quatre sites majeurs contemporains du site d'Alba-la-Romaine se trouvant dans la vallée du Rhône ont retenu notre attention comme centre de production métallurgique. Il s'agit des sites de Bourbousson 1 à Crest (Treffort, 2002), Tournon-sur-Rhône, place Jean Jaurès (Collombet, 2014), Soyons, Malpas (Dutreuil *in* Delrieu, 2013) et Lyon-Vaise, rue des Tuilleries (Carrara 2009 ; Maza *et al.*, 2009). Un aperçu des espèces exploitées, de l'agrobiodiversité et de l'approvisionnement en bois sur le site durant la Protohistoire, et particulièrement au v<sup>e</sup> s. av. J.-C., est donné par des analyses carpologiques et anthracologiques, effectué par M. Cabanis (Inrap). Les

résultats montrent que l'environnement du site d'Alba se trouvait dans une chaîne mixte, dont le bois était exploité. Les vestiges carpologiques présents dans les couches de dépotoirs et de sédimentation de la voie sont peu nombreux, mais assez classiques pour la période. Il s'agit de restes de blé vêtu (amidonier et engrain), de lentille, de noisette et de raisin. Les résultats principaux de cette étude sont les découvertes anciennes de vigne (*Vitis*) sous forme de charbons et de pépins. Les 32 charbons de vigne (*Vitis cf. vinifera*) identifiés sur le site apparaissent dans trois types de contexte : les brandons calcinés du dépôt DP2090, la couche dépotoir de l'US 2053, ainsi que les couches de comblement 2047 (comblement terminal) et 2082 (comblement primaire) du chemin creux. La problématique sur le site d'Alba est d'identifier si nous sommes en présence de raisin importé, ou cultivé sur place et à l'intérieur des terres. Des analyses complémentaires ont été entreprises pour démontrer la présence d'une viticulture sur ces terres ardéchoises.

L'analyse chimique sur six fragments de céramique, réalisée par N. Garnier en laboratoire, approfondit ces données sur les éléments de consommations relevés sur le site. Le raisin, sous toutes ses formes, du fruit au jus, en passant par le vin a été mis en évidence dans la majorité des conteneurs étudiés. La présence de noisette sous forme d'huile a aussi été identifiée, en corrélation avec les analyses carpologiques. Le dernier échantillon qui paraît se démarquer est le fond d'une amphore massaliote. Ce conteneur, que l'on croyait exclusivement destiné au transport vinaire, n'a, dans cet exemple précis, jamais contenu de vin pendant toute la durée de sa mise en fonction. Le site d'Alba-la-Romaine “ La Grande Terre ” se retrouve donc inclus dans ce réseau de commerce et d'échange qui a certainement favorisé son expansion, et, bien que décalé à l'intérieur des terres, il ouvre les routes à l'ouest vers le pied des Cévennes et du Coiron, et, pourquoi pas, jusqu'au Massif central.

La question du statut de ce site reste encore ouverte. Le fait que la fouille d'une simple portion de fossé/chemin creux, sans être associée à aucun niveau de sol, révèle autant d'informations, nous interroge sur la richesse du site. À partir des analyses multiples de spécialistes, on se rend compte que le site a pu être comparé à de gros sites en place, et ceci toujours à partir de l'analyse de simples couches de comblements. Le fait de se trouver à proximité immédiate d'ateliers d'artisanat métallurgique a-t-il joué en faveur de cette richesse des importations de matériel céramique ?

L'aménagement de cette zone pavillonnaire ne fait que commencer, et révélera sans aucun doute des éléments complémentaires lors de fouilles à venir. Compte tenu de ces découvertes, le site d'Alba-la-Romaine “ La Grande Terre ” fait désormais partie des sites de référence pour cette région et cette période.

Fabien ISNARD  
INRAP

# ALBA-LA-ROMAINE

## La Grande Terre, Martinez, parcelles D 1862, D 1878

Opération en cours

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## ANNONAY Chamieux

Le diagnostic archéologique réalisé dans la partie orientale de la commune d'Annonay au lieu-dit Chamieux (parcelles BE 843 et 866p), a permis de retrouver uniquement des structures de drainage (drains empierrés), qui semblent appartenir à une période récente (époque contemporaine), si on tient compte de la présence de deux petits fragments de céramique émaillée extraits du drain F. 7 (sond. 2).

L'ouverture des sondages a révélé une séquence stratigraphique simple et homogène sur l'ensemble de l'em-

prise. Le substrat est représenté par un socle granitique qui présente en surface des affleurements rocheux irréguliers. Ces affleurements rocheux ont été rencontrés ponctuellement dans les sondages. Ce substrat est recouvert par une arène (US 4) qui provient de l'altération mécanique et chimique du socle rocheux. Sur ces niveaux d'altérites se sont déposées des colluvions sableuses (US 3), légèrement limoneuses (US2) dont le sommet a servi de surface agricole (terre végétale : US 1).

Jean-Marc LUROL  
INRAP

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE FINAL

## BAIX Le Roux Est

Les résultats de l'opération Baix, le Roux est, ont permis de confirmer les données de la carte archéologique concernant de nombreux indices de fréquentation de ce secteur (silex) à la fin du Néolithique et au début de l'âge du Bronze. Ce site de versant bordant le ravin du Roux domine l'actuelle confluence Rhône-Payre, occupée également à ces périodes.

Les sept sondages mécaniques (268 m<sup>2</sup>), implantés sur les 2 316 m<sup>2</sup> accessibles de l'emprise de deux constructions individuelles (parcelles ZE 292, 293), ont révélé un potentiel archéologique, inclus dans un fort recouvrement sédimentaire (formations de pente, colluvions exclusifs), de plus de quatre mètres de puissance. Ce secteur, localisé dans la moitié occidentale du site (parcelle ZE 293), correspond à la rupture de pente du substrat marno-calcaire (Valanginien), mis au jour entre -0,6 m (S1, S5), -0,9 m (S5, S4) et -1,3 m (S4).

Une seule structure archéologique (fosse charbonneuse en S7), attribuable sous réserve à la Protohistoire, est conservée *in situ* entre deux phases colluviales. L'occupation du site (habitat de pente ?) est matérialisée essentiellement, donc, par un niveau d'artefacts (paléosol) mis au jour entre -1,7 m et -2 m à l'extrême ouest de l'emprise. Elle est représentée dans deux sondages (S3 et S6) par un horizon limono-argileux incluant de nombreux blocs calcaires, charbons de bois, terre cuite et surtout de nombreux fragments de céramiques non tournées (Bronze final 1a) associées à quelques silex du Néolithique final.

Eric DURAND  
INRAP

## BALAZUC Les Barasses

PCR L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer  
Cf. Interdépartements.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## BERRIAS-ET-CASTELJAU Chagnac

Malgré un fort recouvrement sédimentaire (puissance reconnue de 2,4 m) et la proximité d'indices de surface antiques (*tegulae* entre la RD 202 et le ruisseau de Grangeon), les six sondages mécaniques (92 m<sup>2</sup>) implantés sur les 1531 m<sup>2</sup> accessibles de l'emprise de deux constructions individuelles (parcelle ZI 312, quartier Chagnac, commune Berrias-et-Casteljau) n'ont révélé aucune structure archéologique conservée *in situ*. Seuls quelques rares fragments de tuiles roulées et de céramique vernissée (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s.) inclus dans les 30 cm supérieurs de la séquence stratigraphique du site témoignent de l'activité agricole (vignes) du terrain à l'époque

contemporaine (É. Durand). L'intérêt du site est purement géomorphologique puisque quatre entités géologiques mentionnées dans le secteur ont été mises en évidence : calcaire-marneux valanginien (n2), alluvions rissiennes (Fx) et würmiennes (Fy) déposées par le Granzon s'écoulant actuellement à 150 m, et colluvions (C) (E. Morin).

Eric DURAND  
INRAP

## CHAUZON Les Sots

La construction d'une maison individuelle au lieu-dit "Les Sots" (parcelle C 238) a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. Huit sondages ont été réalisés sur les 1300 m<sup>2</sup> prévus par le projet : ils sont tous négatifs. Le substrat calcaire altéré a été retrouvé dans deux sondages, mais est il est affleurant ou sub-affleurant sur une grande partie de l'emprise. Les sédiments présents (remblais d'argile limoneuse) sont certainement en lien

avec la présence de restes de terrasses effondrées, aménagements visibles sur la totalité du lieu-dit.

Cédrick CHATELLIER  
INRAP

ÂGE DU FER

ANTIQUITÉ

## CHAUZON Les Grandes Terres Chemin de Beaussement

Les résultats de l'opération 2015 ont permis de confirmer en partie les données de la carte archéologique, concernant les nombreux indices de fréquentation de ce secteur, notamment pendant la Protohistoire et l'Antiquité.

Les douze sondages mécaniques (311 m<sup>2</sup>) implantés sur les 3 300 m<sup>2</sup> accessibles de la parcelle D 859, très pentue (entre 5,5 % et 9,6 %), ont révélé, en effet, quelques

indices archéologiques inclus dans un recouvrement sédimentaire moyen (formations de pente, colluvions), dont la puissance stratigraphique n'excède pas toutefois 1,75 m. Le substrat marno-calcaire attribué au Valanginien supérieur (n2d ; BRGM 865) a été atteint dans six sondages de la moitié orientale de la parcelle, marquant parfaitement le fort pendage du terrain.

La première phase est représentée par une vingtaine de fragments de céramique non tournée, mise au jour en position secondaire (séquences colluviales), dans cinq sondages implantés en bordure occidentale de la parcelle. Le site originel devait être implanté sur les hauteurs du site plus au sud-est. La seconde période concerne peut-être la période gallo-romaine, représentée dans le même secteur (six sondages) uniquement par de nombreux fragments de terre cuite architecturale (*tegula* ?), émoussés et roulés évoquant le même type de phénomène colluvial qu'à l'époque protohistorique. Parmi les indices anthropiques non datés, on notera la présence de trois lambeaux de sols (?) "agricoles", très charbonneux,

conservés dans trois tranchées (partie basse au nord de la parcelle), entre huit et douze centimètres de puissance, et à 0,5 m du sol actuel. Enfin, les deux seules "structures archéologiques" observées sur la terrasse supérieure localisée au nord-est du site, en S1 (trou de plantation ?) et en S11 (puisard ?), témoignent certainement de l'exploitation de cette parcelle à l'époque contemporaine, pendant ou peu avant la présence de vignes.

Éric DURAND  
INRAP

ÂGE DU BRONZE  
ÂGE DU FER

## GUILHERAND-GRANGES Avenue de Provence

ANTIQUITÉ  
TEMPS MODERNES

### ■ Diagnostic

Le terrain sondé à 7,4 % a mis en évidence de rares traces d'implantations protohistoriques (âge du Bronze et âge du Fer) ainsi qu'une occupation antique particulièrement développée au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Pour cette période, outre les vestiges d'un probable habitat, un important mobilier céramique a été mis au jour et un imposant fossé drainant a été recoupé. Ce dernier pourrait appartenir à un réseau parcellaire déjà entrevu lors des diagnostics avoisinant. Sa trame serait distincte de celles connues sur Valence.

Emmanuel FERBER  
INRAP

### ■ Fouille

En amont d'un projet de construction d'immeubles sociaux, une fouille a été conduite au cours de l'automne 2015 par l'Inrap, avenue de Provence, au sud de la commune de Guilherand-Granges, en bordure de sa limite communale avec Soyons et à quelque quarante mètres à l'ouest du Rhône.

Le diagnostic réalisé en 2014 avait mis en évidence un bâti antique très dégradé par les labours, mais le site se distinguait par la présence d'un vaste fossé de même époque. Or, la question des parcellaires antiques a été l'objet de différentes recherches, dont l'une propose de reconnaître une centuriation du territoire de la cité valentinoise, se développant de façon globale de part et d'autre des rives du Rhône (centuriation A et B de Valence). Le recouplement de ce fossé sur différents segments a permis de vérifier que celui-ci ne se rapportait à aucune de ces centuriations. Ce fossé, qui se développe sur 4,50 m de large pour 2,20 m de profondeur, présente différentes phases de colmatage et de curage. La chronologie de ces différentes phases demeure imprécise car, nonobstant une phase de comblement bien caractérisée

par des apports de remblais au III<sup>e</sup> s., les autres phases de comblement ne peuvent être datées. Néanmoins, la chronologie relative du site permet d'envisager son utilisation du Haut-Empire aux Temps modernes. Le fossé jouxte encore actuellement la limite communale entre Guilherand et Soyons. Il est possible qu'il l'ait matérialisée jusqu'à l'époque moderne.

Outre ce fossé, plusieurs bâtiments, associés à des fosses d'extraction de terre pour leur construction, ont été identifiés. Le bâti s'installe d'abord à proximité du fossé au cours des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Le premier bâtiment, à plan simple, est associé à un probable bassin qui évacue son trop plein dans le fossé par le truchement d'un petit caniveau. Ce bâtiment est probablement détruit au cours du III<sup>e</sup> s. Les remblais de démolition sont alors jetés dans le fossé. Le bâtiment est reconstruit un peu plus au nord aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. Il se distingue par trois pièces à quatre pièces, ouvrant sur une galerie de façade. Il est probable que les bâtiments aient eu une vocation agricole. Cependant, aucun indice probant ne vient conforter cette hypothèse. La présence d'une gouge et d'un ciseau ou burin évoque le travail du bois, quelques scories de fer celui de la forge, mais ces activités sont connexes à l'agriculture. En revanche, la présence d'éléments de tubulure, quelques fragments de béton de tuileau et des objets de confort comme une palette à fard, des épingle de parure en os, une chaînette en alliage cuivreux, une clé, des éléments d'huisserie confèrent à l'établissement une certaine aisance.

Vraisemblablement contemporains du bâti, deux murs sont construits à l'intérieur du fossé, à l'est de la parcelle. Ces deux murs, parallèles et espacés de seulement deux mètres, sont montés en belle maçonnerie de moellons calcaires, assis sur des fondations massives. Leurs longueurs n'ont pu être appréhendées dans leur intégralité, car elles se poursuivent dans la berme du chantier. Elles ont néanmoins été observées sur 7,50 m. L'interprétation de cette construction n'est pas établie. On peut suggérer

une fonction de " pontelet " permettant de franchir le fossé. Deux types d'observation viennent au crédit de cette proposition. L'analyse géomorphologique du site a permis de vérifier que, si l'habitat antique occupe une ancienne dépression naturelle de la terrasse, en revanche, le possible " pontelet " se situe dans l'axe d'une bande de terrain graveleux correspondant à la terrasse alluviale encore en place à l'est. Au-delà, la terrasse géologique est marquée par une rupture de pente naturelle, assiette de l'actuelle avenue de Provence. Cette dernière était qualifiée de " chemin vieux de Soyons aux Granges " sur le cadastre de 1811. Ne peut-on envisager que ce chemin ait occupé le bord de terrasse durant l'Antiquité ? Le petit pont permettait alors à ce chemin de franchir le fossé ? Mais aucune trace de chemin n'a été reconnue

pour l'Antiquité, sans doute encore plus érodé en ce point haut que le site d'habitat un peu mieux préservé dans la dépression naturelle.

On notera que ce secteur de plaine, vierge de tout bâti au XIX<sup>e</sup> s., est cependant déjà occupé par la ferme de Blaud. Celle-ci correspond à une grosse maison à tour d'angle et tour escalier, dont la porte à linteau en accolade est ornée d'un blason. Établissement rural antique et ferme ou maison forte d'origine médiévale se situent à proximité de la limite communale entre Soyons et Guilherand-Granges, en bordure d'un chemin ancien longeant le Rhône.

Pascale RÉTHORÉ  
INRAP

ÂGE DU BRONZE

## GUILHERAND-GRANGES Les Croisières, Avenue Sadi Carnot

Une opération d'archéologie préventive a été menée du 10 au 20 août 2015, suite à un diagnostic positif et à une prescription de fouille émise par le SRA.

L'emprise de fouille, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, s'inscrit dans la continuité de nombreuses opérations menées depuis une décennie dans le secteur, et, en particulier, jouxte l'emprise du terrain fouillé sous la direction de Pierre Jacquet en 2004. Cette emprise antérieure a été identifiée en partie nord du décapage de 2015, ce qui a réduit la surface vierge à 150 m<sup>2</sup> environ.

La séquence stratigraphique holocène a pu être étudiée sur toute sa hauteur, grâce à la réalisation d'une tranchée continue en limite sud de l'emprise. La séquence, depuis la terrasse glaciaire jusqu'à la surface subactuelle, est forte de plus de deux mètres. L'étude par A. Ajas a permis le raccordement avec les données locales (fouille du chemin des Mulets 2004, diagnostic 2012, fouille des Croisières 2013). La séquence stratigraphique a pu ainsi être affinée dans ce secteur, confirmant, entre autres, l'ouverture des structures archéologiques au sommet de l'horizon 104 du Chemin des Mulets (UPS16 des Croisières, 2013).

Les vestiges archéologiques ne comportent que des structures en creux :

– Un fossé de parcellaire (ST8), déjà identifié lors de la fouille du Chemin des Mulets en 2004, a été mis au jour. D'orientation est-ouest, il est attribué à la période antique, sur la foi du rare mobilier détritique qu'il contient, mais sa datation demeure à préciser.

– Une inhumation primaire individuelle en fosse (ST1) se trouvait environ à 50 cm sous le niveau de sol actuel. Elle contenait les restes d'un jeune adulte de sexe féminin,

déposé allongé sur le dos et protégé par une enveloppe souple (étude J. Terron). Une petite épingle en bronze et un objet encore non identifié ont été trouvés, l'un sous le bras droit, l'autre au niveau du col du fémur gauche. Un fragment de lamelle en silex a également été découvert au niveau de la poitrine. La fosse sépulcrale est recouverte par le fossé précédent. La datation précise de cette inhumation, vraisemblablement protohistorique ou antique, sera assurée par une mesure radiométrique.

– Une cuvette de combustion (ST6) se présentait sous la forme d'un radier de petits galets, encadré par deux niveaux cendreux. Certains de ces galets étaient thermofractés. Les rares tessons de céramique présents tendent à attribuer cet aménagement au Bronze ancien.

– Une fosse, aux contours mal définis (ST07), pourrait, sur les mêmes critères que ST6, être attribuée également au Bronze ancien.

– Une fosse tronconique, de 1,2 m de profondeur pour un mètre de diamètre (ST5), a livré un lot de mobiliers significatifs, en position de rejet : plusieurs récipients céramiques, des pierres chauffées, dont des éléments de mouture/broyage, ainsi que des fragments de terre crue se rapportant au torchis, cuits accidentellement (étude N. Parisot). L'étude de la céramique par J. Vital permet de situer cet ensemble au Bronze final 1b, d'ascendance culturelle septentrionale.

Au bilan, malgré une surface d'observation restreinte, ce chantier a livré de nouveaux éléments sur l'occupation du sol de la plaine du Rhône au sud de Valence durant les âges du Bronze, éléments qui complètent utilement les connaissances acquises.

Perrine TACUSEL  
PALÉOTIME

# ISSANLAS, SAINT-ÉTIENNE-DE-LUGDARÈS, SAINT-GEORGES-LES-BAINS

## Parc éolien

### ■ Patus d'Issanlas

L'intervention du 20 au 29 octobre 2015 se rapporte au projet de construction de huit éoliennes sur la commune d'Issanlas, située entre 1119 et 1374 mètres d'altitude, en limite du plateau ardéchois et du bassin supérieur de l'Allier. Issanlas est limitrophe de six autres communes d'importances inégales : au nord, Lachapelle-Graillouse, au nord-ouest, Coucouron, au nord-est, Saint-Cirgues-en-Montagne, à l'ouest, Lavillate, à l'est, Mazan-l'Abbaye, et, au sud, Lanarce.

Le relief accidenté est celui d'un massif de moyenne montagne formé par volcanisme où se succèdent plateaux boisés, clairières, combes, prairies et zones humides.

Réalisés à l'emplacement des futures éoliennes, les 31 sondages du diagnostic archéologique se sont avérés totalement négatifs.

Les prospections pédestres menées parallèlement sur certains secteurs n'ont pas été plus favorables pour la découverte d'indice matériel.

### ■ Lespinasse

L'intervention se rapporte au projet de construction de dix éoliennes sur la commune de Saint-Étienne-de-Lugdarès située à plus de 1000 mètres d'altitude, en limite du plateau ardéchois et du bassin supérieur de l'Allier. Parmi les secteurs ou lieux-dits impactés par le projet d'environ 17 000 m<sup>2</sup> : on trouve : Lespinasse, La Combe, Les Mouleyres et Montbarry. D'origine volcanique, la topographie se compose d'une zone de crêtes et de replats tra-

versée au sud par la vallée du Masméjean. L'étymologie du lieu n'est pas clairement définie. Dans "Histoire des Religieuses de Saint-Joseph" publié en 1933, l'abbé Zéphirin Gandon mentionne Lucas, comme Bois sacré, et Ares, nom grec du dieu Mars, d'où il déduit : " Le bois consacré au dieu Mars ". Réalisés à l'emplacement des futures éoliennes, les 43 sondages du diagnostic archéologique se sont avérés totalement négatifs.

Les prospections pédestres menées parallèlement sur certains secteurs n'ont pas été plus favorables à la découverte d'indice matériel.

Éric THÉVENIN  
INRAP

### ■ Planèze, Grand Bois

La création d'un parc éolien sur le plateau de Planèze a permis à l'Inrap d'appréhender un type d'espace peu étudié jusqu'alors dans le domaine de l'archéologie préventive : un plateau de moyenne altitude (altitude maximale de 522 m). L'emprise du projet couvre une superficie totale de 28 000 m<sup>2</sup>. Les contraintes liées à la roche affleurante et aux très nombreuses souches ont permis la réalisation de 21 sondages, pour une ouverture de 928 m<sup>2</sup>, soit 3,31 % de surface diagnostiquée. Ces sondages effectués après la coupe des arbres n'ont pu mettre en évidence ni vestige ni artefact archéologique. L'altération et, à une moindre échelle, l'érosion des sols (essentiellement des limons et argiles brun-rouge et de nombreux fragments de grès altérés) ne permettent pas une conservation des données archéologiques.

Cédrick CHATELLIER  
INRAP

## LABEAUME Les Lauzières

Malgré un recouvrement sédimentaire moyen (entre 0,05 et 0,7 m), et la proximité de nombreux dolmens édifiés au Néolithique final, les quinze sondages manuels (10 m<sup>2</sup>) implantés sur les 1 802 m<sup>2</sup> de l'emprise d'une construction individuelle (parcelle F559) n'ont révélé ni structure archéologique conservée *in situ*, ni artefact, exceptés quelques rares fragments de tuiles et de céramique vernissée (XIX<sup>e</sup> s.-début XX<sup>e</sup> s.) inclus dans la terre végétale.

De rares charbons de bois confirment la mise en culture du site à l'époque contemporaine matérialisé par de nombreux murs de terrasse en pierres sèches et autres pierriers parementés.

Éric DURAND  
INRAP

### PALÉOLITHIQUE

## LAGORCE Clos du Charnier

Le Clos du Charnier (ou Terre du Charnier) est un vaste espace situé en partie sur la commune de Lagorce qui délimite un gîte de matière première de silex. Dans le cadre du PCR "Espaces et subsistance au Paléolithique moyen dans le sud du Massif central", sous la direction de Jean-Paul Raynal et Marie-Hélène Moncel, une cartographie des gîtes à silex du sud-est du Massif central a été réalisée, et se poursuit sous la direction de P. Fernandes. Les premiers échantillonnages de silex réalisés par Paul Fernandes et Jean-Paul Raynal sur ces terrains n'ont pas encore permis d'identifier et distinguer les silex de faciès Barrémien ou Aptien (Crétacé inférieur). Le Barrémien de cette localité est différent de celui utilisé à Payre. Il s'agit de préciser ses caractéristiques dans cette zone, en termes de paléo-environnement, et non de stratigraphie, dans le but de préciser les déterminations des origines des silex dans les séries archéologiques.

Le Clos du Charnier est un gîte-clé pour l'analyse de la gestion des territoires par les Néandertaliens, puisque l'étude de plusieurs séries de la région atteste que ces hommes sont venus collecter sur ce gîte. Leur passage est aussi attesté par la présence de matériel lithique en surface (nucleus, éclats). Une série avait été ramassée par V. Perrève à la fin des années 1990 (Moncel et Perrève, 1999). L'analyse technologique du matériel a démontré l'intérêt de ce secteur. Nous avons le témoignage du passage des hommes qui ont prélevé le silex directement sur les gîtes de matière première, où la matière abonde, et qui ont commencé à débiter. Le débitage est non exhaustif, et nous n'avons souvent que le début de la chaîne opératoire de débitage, avec une probable exportation de produits.

Dans le cadre du PCR et d'une bourse Pierre et Marie Curie (Rebecca Wragg Sykes), il a été décidé de poursuivre l'analyse détaillée du type de silex. La série découverte par V. Perrève, et déposée au Musée d'Orgnac, fait l'objet également d'une nouvelle étude, à la fois minéralogique et technologique.

Une nouvelle mission de prospection sur le gîte, accompagnée de sondages, était donc nécessaire afin de compléter nos données. Elle a été menée en mai 2015.

La prospection a permis de délimiter plus précisément l'étendue du gîte et de récupérer du matériel en surface en petite quantité et dispersé. Il s'agit de quelques nucléi (Levallois) et d'éclats fortement patinés et parfois altérés. Leur étude permettra de préciser les actions de surface et les processus taphonomique affectant ce silex.

Deux sondages peu profonds (0,5 à 1 m) ont été réalisés. L'un, en fond de dépression, s'est avéré stérile. Le second a livré quelques pièces à faible profondeur. Le substratum démantelé est, dans tous les cas, proche de la surface. Le matériel s'avère être en position secondaire et a subi certainement un grand déplacement. Aucune concentration n'a pu être établie comme pour la série collectée à la fin des années 1990.

Marie-Hélène MONCEL  
CNRS, MNHN



Fig.07

Les sondages 1 et 2 à le Crouzet la Veysse (Le Béage). À l'arrière plan, vue sur les sommets dominant le plateau du Béage, de gauche à droite : Mont de Chaulet, Suc de Montfol, le Sépoux. Crédits : André-Marie Dendeviel (Université Jean Monnet UMR 5600 EVS-ISTHME), mai 2015

L'opération archéologique avait pour objectif de caractériser les indices de site mis au jour lors de travaux agricoles de drainage en janvier 2014 (tessons de céramique d'allure protohistorique). Le relevé de la tranchée de drainage s'est déroulé dans des conditions d'humidité importante, et n'a pas permis d'observer de niveaux archéologiques. Pour valider l'absence ou la présence de vestiges, quatre sondages restreints ont été ouverts. Les sondages ont été positifs, et ont permis la mise au jour de 344 tessons pour 6,5 m<sup>2</sup> fouillés (NMI : 21), ainsi que d'un mobilier lithique consacré à la mouture. Les sondages 3 et 2 ont livré le plus grand nombre de mobilier céramique. La disposition de fragments de vases en connexion suggère la présence de lambeaux de sol archéologique conservés au contact du substrat géologique, entre 40 à 30 cm de profondeur. Concernant la chronologie, la combinaison des caractéristiques typo-chronologiques du mobilier céramique et d'une datation radiocarbone sur tesson (LY-11091 (SacA38121) : 2300 ± 30 BP), à l'aide de statistiques bayésiennes robustes, indique plutôt une attribution à La Tène B1-B2/C1 (360-240 av. J.-C.). Le mobilier est caractéristique des évolutions technolo-

giques du milieu du second âge du Fer, où l'usage du tour de potier est encore rare : ces formes tournées sont les plus précoces, découvertes à ce jour, dans le massif du Mézenc. En marge de cette opération, de nouveaux indices de site ont été mis au jour à l'est du lieu-dit Le Crouzet-La Veysse. Il s'agit d'un ensemble de mobilier céramique (NR : 63 ; NMI : 7), dominé par les catégories de céramique tournée en pâte grise mi-fine et enfumée. Parmi les formes caractéristiques, plusieurs fragments de pots à profil déversé renvoient au V<sup>e</sup> s. et au VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Rens. : A. Gilles).

Les opérations archéologiques menées en 2015 permettent ainsi de pointer de nouvelles périodes d'occupation (La Tène B1-B2/C1 et transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge) sur le plateau du Béage, dans le massif du Mézenc. Ces éléments renouvellent la vision traditionnelle de ce massif de moyenne montagne, et mettent en lumière les modifications anthropiques au cours des 2 400 dernières années.

André-Marie DENDEVIEL

Université Jean Monnet UMR 5600 EVS-ISTHME

Des deux opérations concernant des îlots situés au nord (Hôpital D110188) et au sud (République D110187) de la rue de l'Ancien Hôpital, on doit retenir plusieurs enseignements concernant le bourg ecclésial, le *castrum*, les enceintes, les circulations et le type de construction.

L'état de conservation de l'hôpital ne permet malheureusement pas de pousser très loin l'analyse archéologique de l'édifice. Le regroupement de parcelles antérieures a été pressenti au creux des sondages, et le maintien de la vis permet de proposer la fossilisation de constructions tardi-médiévales. En revanche, aucun vestige de rempart urbain n'a été conservé dans le bâti observé dans les sondages.

L'importance des données topographiques pour l'interprétation des structures reste primordiale. Les mesures d'altitudes permettent de corrélérer des agencements maçonnés, pour lesquels nous n'avons aucune connexion stratigraphique (cellier de AP 346 et arc ouest). Les zones de sondages s'avèrent en effet assez réduites lors d'une intervention aussi courte, sans échafaudage.

Certains espaces, aujourd'hui assimilés à des celliers, étaient autrefois ouverts ou non bâtis (AP 346 ouest, AP 349). La présence de deux arcs perpendiculaires et

homogènes (AP 348 nord et 349 ouest) permet de poser les jalons d'une circulation antérieure, vers le nord et vers l'est. Ce passage était recouvert de voûtes d'arêtes. S'agissait-il d'une circulation urbaine comme on en trouve dans les bastides du sud-ouest de la France ? La question mérite d'être posée en attendant de recueillir d'autres éléments de réponse. La maison contenant ces arcs perpendiculaires a pu être construite entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s. Faut-il relier ce type de circulation à la présence proche de l'ancienne église Saint-Thomas démolie dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s. ? Ceci permettrait de remonter la fourchette de datation proposée...

La construction des voûtes d'arêtes s'est poursuivie pendant de longs siècles à Privas puisqu'on retrouve encore ce type d'architecture dans la parcelle AP 346 qui n'était pas lotie en 1811.

Une enceinte peut aussi être formée des façades jointives des maisons offrant vers l'extérieur une façade aveugle, mais, à l'issue de ce travail, rien ne permet de confirmer la présence d'un rempart maçonné autour de l'ancienne église disparue.

Chantal DELOMIER  
INRAP

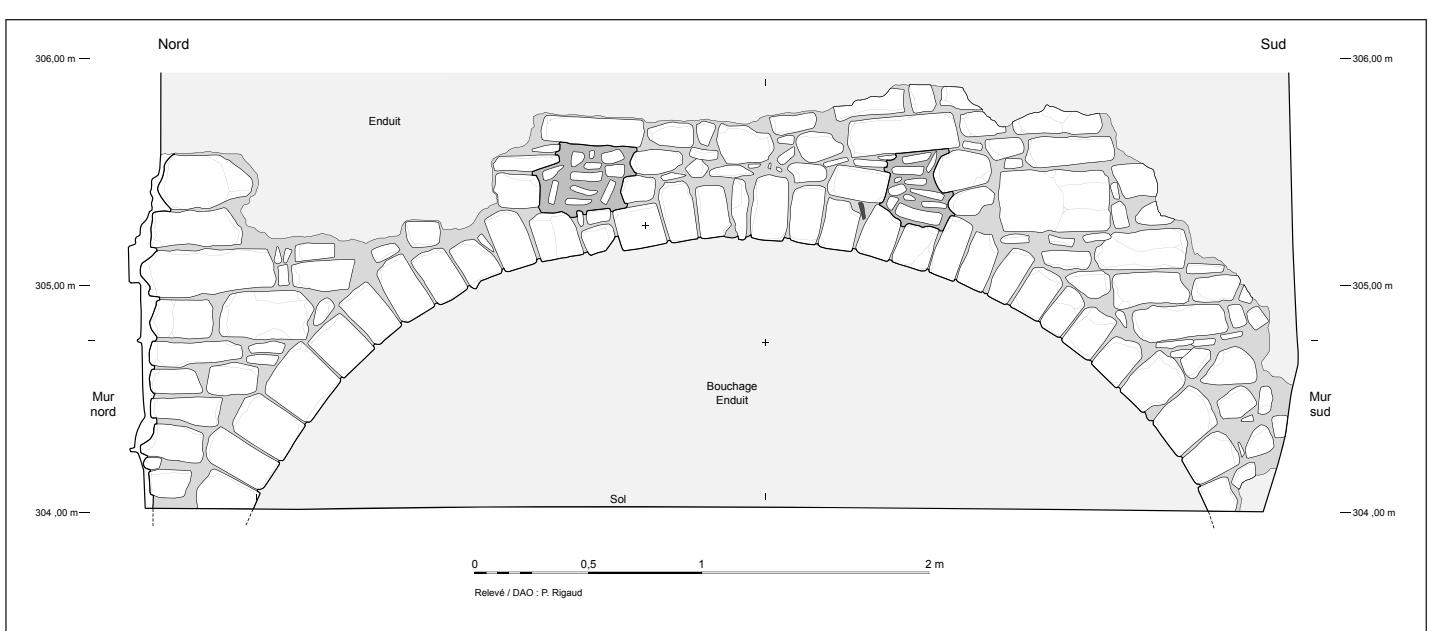


Fig.08 Relevé sur mur est N-1. Crédits : Pierre Rigaud (INRAP), 2015



Fig.09 Vue générale de la tranchée L-M (secteur est) en avant de l'abri du Maras. Plusieurs blocs d'effondrement du plafond de l'abri sont visibles. Crédits : Marie-Hélène Moncel (CNRS, MNHN), 2015

La campagne 2015 (seconde année de la fouille pluriannuelle) a porté à nouveau sur les trois secteurs du site que nous avons privilégiés depuis 2014 :

- Secteur est, au niveau des carrés J-N et des bandes 6, 7 et 8 = fouilles des carrés L-M et N6, K et L 7, M8. La campagne a concerné uniquement le niveau 4.2. La fouille a terminé de dégager le lit de grandes dalles, qui avait partiellement été atteint en 2014.
- Secteur ouest du site (E-F/7-8).
- Poursuite des travaux dans la tranchée au niveau des bandes L-M.1).

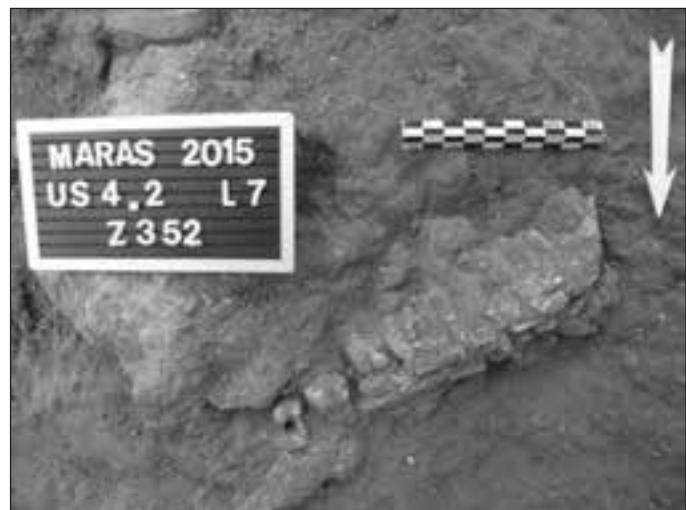


Fig.10 Détail du niveau 4.2. Mandibule de cervidé en cours de dégagement.  
Crédits : Marie-Hélène Moncel (CNRS, MNHN), 2015

### ■ Secteur ouest

La campagne a permis d'atteindre la base du remplissage dans deux carrés E6 et E7, et de dégager une coupe longitudinale complète du site dans ce secteur. La coupe permet de confirmer que la couche 5 de base est bien composée de deux sous-unités rouge caillouteuses (5 sup et 5), sous le niveau 4.2. Le substrat montre son démantèlement en plaquettes.

Lors du dégagement de ce secteur, il est apparu un second foyer (lentille cendreuse) dans le carré F6 reposant sur le sommet du sous-niveau 5, juste sous le niveau 5 bis. Il s'agit d'une petite cuvette asymétrique avec charbons de bois et quelques éléments de matériel brûlé. Ce foyer se situe au même niveau que celui dégagé en 2006 dans le carré adjacent E6.

Les nouvelles dates ESR-U-Th indiquent que le sommet du niveau 4.1 date autour de 50 ka (MIS 4), alors que le sommet de la couche 5 au niveau du carré F6 date d'environ 90 ka (MI55/4) (Moncel *et al.*, 2015 ; Richard, sous presse).

### ■ Niveau 4.2

La campagne 2015 a porté sur quatre carrés au centre de la fouille, a permis de terminer de dégager la base du niveau 4.2 sur toute la surface et d'atteindre le lit de dalles. Plusieurs mandibules de rennes et d'un grand

cervidé ont été de nouveau dégagées (fig. 10). Le matériel faunique diffère bien de celui du sous-niveau 4.1, avec une moins grande proportion de rennes et la présence en plus grande abondance d'espèces comme le bison et le cheval. Par ailleurs, les restes osseux sont moins concassés. Le matériel lithique semble, selon les premières constatations, identique techniquement et typologiquement à celui du sous-niveau 4.1 (Hardy et al., 2013 ; Moncel et al., sous presse).

Les occupations humaines contemporaines du niveau 4.2 auraient eu lieu dans un contexte humide et frais, moins aride que le niveau 4.1. L'abri serait resté inoccupé pendant les phases de sédimentation fine sans cailloutis marquant des événements climatiques plus froids et secs.

### ■ Tranchée longitudinale L-M

La tranchée, ouverte dans le secteur est du site, de manière à observer la séquence longitudinale et la com-

parer avec celle du secteur ouest, a été approfondie (fig. 09). Elle révèle au sommet une très forte épaisseur de sédiments jaune loessique correspondant à la base de la couche 4. Le niveau 4.2 a été identifié au sommet de la tranchée (LM-8/9). Plusieurs blocs ont été extraits, et du matériel archéologique a été dégagé à différentes profondeurs, et ceci jusqu'à plus de cinq mètres. Certaines pièces profondes pourraient appartenir à un autre niveau, et il est probable que nous ayons atteint le sommet de la couche 5 (5 sup ou lentille indépendante de très petits cailloutis). Le pendage des couches est peu marqué (sub-horizontal) et le remplissage situé en avant du site (pente du talus) paraît bien avoir été tronqué en surface par l'érosion actuelle et recouverte de colluvions en provenance du plateau.

**Marie-Hélène MONCEL  
CNRS, MNHN**

## SAINT-PÉRAY 202 Chemin de Biousse

### ■ Lot A

Le projet de construction d'une maison d'habitation "Chemin de Biousse" a conduit le SRA à prescrire un diagnostic sur la parcelle ZC 682, en raison de la proximité immédiate de cette parcelle avec le site des ateliers de potiers, au lieu-dit "Amourdedieu".

Cette opération fait suite à deux diagnostics situés dans le secteur : l'opération "Quartier Biousse – Chemin d'Amourdedieu (V. C. n° 28)", menée par E. Ferber en 2013, et l'opération "Quartier Biousse", menée par M. Guérit, également en 2013. Du mobilier céramique a fait l'objet d'un ramassage de surface dans les années 1980, à moins de 500 m au nord-ouest. Cependant, l'emplacement exact de ces ateliers n'est pas encore déterminé. Ce mobilier, associé à deux monnaies de Constance II et de Julien, atteste de la production de deux types de céramique de la fin du IV<sup>e</sup> s. : céramique commune et céramique fine à engobe argileux non grisé de type "DSP". L'ouverture de deux sondages sur cette parcelle à fort pendage n'a pas permis de caractériser d'horizons anthropisés. La séquence sédimentaire enregistrée est caractéristique d'un colluvionnement lent du coteau. Ces sondages n'ont révélé aucune structure archéologique et n'ont livré aucun artefact.

**Fabien ISNARD  
INRAP**

### ■ Lot B

Le secteur diagnostiqué sur la parcelle ZC 956, située au lieu-dit chemin de Biousse ne présente aucun indice archéologique qui puisse révéler une occupation ancienne.

Sur le plan géomorphologique, l'emprise diagnostiquée est située à la bordure de la terrasse alluviale du Günz (Fv), à l'aplomb des formations colluviales polygéniques holocènes (C) recouvrant la terrasse rissienne (Fx) directement en contrebas.

L'étude de la stratigraphie des sondages a montré la présence d'un sol fersiallitique lessivé et légèrement dégradé de la terrasse Fv (US 4 et 5), recouvert de dépôts colluviaux (US 2 et 3, voire remblayés dans le cas de l'US 6) sur environ 0,5 m d'épaisseur. À l'intérieur des couches de colluvions, des petits fragments de charbon de bois constituent les seuls indices d'anthropisation.

**Jean-Marc LUROL  
INRAP**

### Opération 2014

La ferme de Clastre, située dans le village de Sainte-Eulalie, à proximité immédiate de l'église, est un des tous derniers bâtiments encore couverts de genêts en Ardèche. Ce mode de couverture " traditionnel " de la montagne ardéchoise, très original et bien étudié par les ethnologues depuis la fin des années 1970, a peu à peu reculé durant le xx<sup>e</sup> s.

Classée au titre des monuments historiques en 1984, Clastre appartient depuis 1980 à l'association LIGER, dont la vocation est la protection et la valorisation du patrimoine architectural du haut plateau ardéchois. La ferme de Clastre est, dans son état actuel, constituée des deux éléments juxtaposés qui articulent, au moins depuis le xvi<sup>e</sup> s., les fermes de cette région :

- un long bâtiment agricole présentant une étable au rez-de-chaussée et un fenil à l'étage, le tout couvert de genêts ;
- un double logis à deux niveaux, couvert de lauses de phonolite.

Jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> s., la ferme était prolongée vers l'est par un petit bâtiment, collé à l'église, et appelé " maison claustrale " aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> s., qui servait de cure : sur le cadastre de 1840, la ferme, l'église et la cure ne forment qu'un seul ensemble orienté est-ouest. En 1856, l'église a été, pour l'essentiel, reconstruite avec une orientation désormais nord-sud, et le petit bâtiment situé entre l'église et le bloc étable-fenil démolie, et remplacé par un cheminement.

Mais, si du point de vue de l'architecture vernaculaire, la ferme de Clastre est un bâtiment exceptionnel, elle n'est néanmoins pas une ferme classique. Comme l'indiquent le toponyme " Clastre " (du latin *claustrum*), son lien organique passé avec l'église et l'ancienne cure, et un dossier documentaire non négligeable, la ferme de Clastre a été liée à un prieuré non conventuel, fondé par l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier au xi<sup>e</sup> s., avant de passer ensuite dans le patrimoine de l'abbaye cistercienne de Mazan.

Dans la perspective d'un aménagement muséographique du bâtiment, a été engagée, depuis 2014, l'étude archéologique du site. Cette étude se trouve à la convergence de deux thématiques. Il s'agit, tout d'abord, de la thématique des petits prieurés ruraux non conventuels, innombrables, mais finalement assez peu étudiés archéologiquement. Il s'agit ensuite, et surtout, d'une thématique neuve en archéologie : l'application des méthodes de l'archéologie (bâti, fouilles, archéométrie) à l'habitat dit " vernaculaire ", dont l'étude a pour l'essentiel

été jusque-là laissée aux géographes puis aux historiens et aux ethnologues, même si depuis le milieu des années 2000, les archéologues ont commencé à s'emparer de la question.

L'opération menée sur la ferme de Clastre offre donc l'opportunité d'étudier, sur le temps très long de l'histoire, du xi<sup>e</sup> s. au moins (un manse carolingien ayant pu précéder le prieuré non conventionnel) à l'époque contemporaine, et en croisant les méthodes d'approche, une unité agricole dont on peut soupçonner que l'évolution, malgré le statut monastique du lieu, reflète l'évolution de l'habitat paysan depuis la fin du premier Moyen Âge. Elle s'inscrit aussi dans la continuité d'une première série d'études dendrochronologiques, réalisées par le laboratoire Archéolabs pour la CRMH Rhône-Alpes, dans les années 1990 sur le bâtiment.

L'opération menée en juillet 2014 a permis :

- de réaliser un plan du bâtiment, seuls étant disponibles à ce jour des plans d'architecte, d'ailleurs en partie erronés, et un plan de l'église ;
- de réaliser un scan 3D du bâtiment ;
- d'engager une première étude en archéologie du bâti de la partie étable/fenil (intérieur, extérieur) ;
- de commencer l'étude de la charpente de la partie fenil, avec le relevé de certaines fermes, l'analyse fine des liaisons ferme/sablière haute et trois prélèvements dendrochronologiques pour compléter les datations faites dans les années 1990 ;
- de réaliser deux sondages superficiels, pour vérifier la présence de niveaux archéologiques à l'intérieur de l'étable sous la dalle de ciment de l'étable et à l'extérieur sous la terre végétale au pied du goutterot sud.

D'ores et déjà, un certain nombre de résultats a été acquis, qui permet de compléter et/ou de nuancer les données déjà obtenues dans les années 1990 dans le cadre de la campagne de datations dendrochronologiques menée alors.

En premier lieu, la reprise de la documentation écrite montre que l'on pourrait avoir eu, successivement, dans l'espace qui, sur le cadastre de 1840, couvre approximativement la ferme de Clastre, l'église et la maison presbytérale :

- un oratoire domanial (dédié à sainte Eulalie) avec un domaine immédiatement associé pour le desservant (à partir du ix<sup>e</sup> s.) ;

- un prieuré rural non conventuel relevant de l'abbaye de Saint-Chaffre associant l'église, également paroissiale, un petit logis, une grange (xi<sup>e</sup> - xiii<sup>e</sup> s. ?) ;
- un ensemble associant l'église paroissiale, une maison presbytérale, une métairie arrentée au profit du curé (xiv<sup>e</sup> ?- xviii<sup>e</sup> s.), sous le patronage de l'abbé de Mazan, puis de l'évêque de Viviers ;
- une ferme, au voisinage de l'église paroissiale, après la démolition de la maison presbytérale et le transfert de la cure (de 1791 à nos jours).

Toutefois, à l'exception des aménagements des xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> s., il est à ce jour globalement difficile de faire coïncider les sources écrites et les données matérielle. Les possibles états médiévaux sont ainsi totalement absents, sauf peut-être pour ce qui concerne l'église, des données archéologiques et archéométriques. Celles-ci montrent peut-être, quant à elles, quatre états pour la grange-étalement :

- 1) un possible état xvi<sup>e</sup> s. (1572-1573), dont seraient conservés les murs sud et est, deux portes au sud-est, l'une donnant vers l'extérieur et l'autre vers l'ancienne maison presbytérale, les traces d'une occupation de type domestique dans la partie est de l'actuelle étable avec les vestiges d'une cheminée sur le pignon est (présence notamment d'une pierre foyère) ;
- 2) un état xviii<sup>e</sup> s. (1766-1769), avec une réfection générale de la charpente et un élargissement de la grange-éta-

ble vers le nord entraînant la construction d'un nouveau mur nord (et de la cave ?) ;

3) un autre état fin xviii<sup>e</sup>, ou plutôt xix<sup>e</sup> s. (après 1791 ?), avec un remaniement général des ouvertures, la mise en place d'un cellier dans le nord-est du bâtiment, la construction d'un mur maçonner entre l'étable et le logis, en lieu et place d'une cloison de bois ;

4) un dernier état fin xix<sup>e</sup> - début xx<sup>e</sup> s., après la démolition de la maison presbytérale en 1867, qui voit essentiellement la reprise du pignon est, qui prend alors la morphologie qu'on lui connaît aujourd'hui.

Enfin, ont également été mis en évidence :

- l'existence d'éléments non négligeables de l'ancienne église réutilisés dans l'église de 1856 ;
- l'existence d'un logis à l'ouest de la grange-étalement avant 1840, une possible réfection de celui-ci vers 1863-1864 puis une extension vers l'ouest au début des années 1930 ;
- des éléments sur la morphologie de la maison presbytérale avant sa démolition définitive au xix<sup>e</sup> s.

Pierre-Yves LAFFONT  
Université Rennes 2

ÂGE DU BRONZE  
ÂGE DU FER

## SOYONS Le Malpas

ANTIQUITÉ

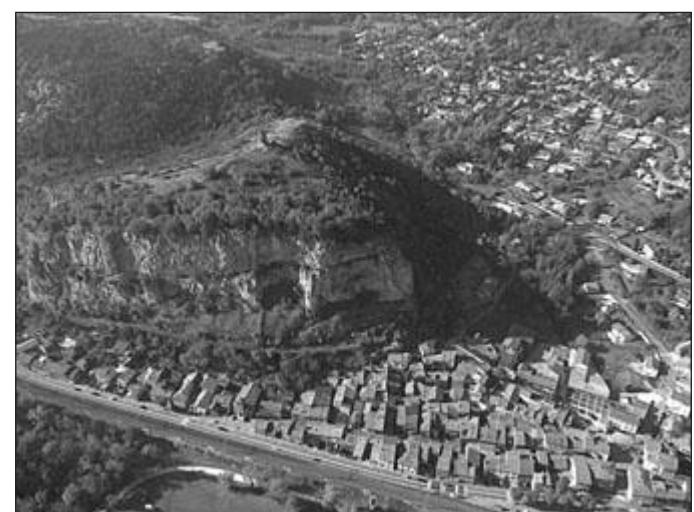


Fig.11

Le plateau du Malpas à Soyons. Crédits : musée archéologique de Soyons.

L'objectif de la campagne de 2015 était de terminer la documentation de la séquence stratigraphique de la fortification et des niveaux associés.

## ■ III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Un rempart maçonné a été découvert. Il reprend le tracé de l'enceinte protohistorique et est à mettre en relation avec le niveau de circulation de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. observé en 2014.

## ■ Hallstatt final

La fouille de 2015 a permis de documenter en plan et en coupe un rempart du Hallstatt final, avec un mode de construction inédit. Ce rempart s'installe apparemment dès la mise en place d'une occupation sur le site de hauteur, alors que le commerce avec le monde méditerranéen est déjà en place. Des tessons de céramique d'importation ont été observés dans les premiers niveaux de construction du rempart. Les vestiges conservés en arrière de la fortification sont malheureusement assez pauvres, une seule fosse a été documentée, ainsi qu'un possible bâtiment, sans niveaux conservés, qui pourrait être la suite des structures observées en 2013.

## ■ Âge du Bronze final

Une épaisse couche contenant du mobilier de l'âge du Bronze final IIIa et IIIb repose directement sur le substrat calcaire. Ces colluvions se mettent en place entre la fin de l'âge du Bronze final et l'installation d'un fossé défensif creusé dans la couche, dont la datation est pour l'heure incertaine. Cette couche colluviee provient peut-être d'un système de levée de terre qui défendait le site durant l'occupation de la fin de l'âge du Bronze. Un premier témoin de l'existence de cette fortification de l'âge du Bronze est le creusement aménagé dans le substrat sur environ un mètre de hauteur. Cette terrasse est parallèle aux remparts successifs qui barrent l'éperon, et sa fonction défensive fait peu de doute.

Pierre DUTREUIL  
UMR 5138

# VALLON-PONT-D'ARC

## Grotte Chauvet-Pont-d'Arc

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

ANTIQUITÉ

## ALBA-LA-ROMAINE Étude du Théâtre antique

En amont de la restauration et de la valorisation du théâtre antique d'Alba-la-Romaine, une étude d'authentification des maçonneries a été prescrite par le SRA en juin 2015. Cette étude avait pour but de réaliser un relevé photographique et topographique de l'ensemble des maçonneries du théâtre, afin de repérer les différentes restaurations qui se sont succédé. Plusieurs types de documents ont été consultés à cette occasion : les rapports de fouille, les archives de restauration à la DRAC à Lyon et au Service territorial de l'architecture et du patrimoine à Privas, ainsi que les photographies de fouilles rassemblées à cette occasion.

L'étude montre que l'édifice de spectacle a subi un grand nombre de restaurations, qui comprend des remontages des parements et un rejoindre-système systématique, qui nuit à la lecture des maçonneries. Les dernières campagnes de restauration ont été menées dans les années 1982-1984 en rive droite, et en 1989, en rive gauche, sur le bâtiment de scène. Les autres vestiges de la rive gauche, notamment "les logettes", ne l'ont été qu'en 1973, et montrent des dégradations importantes.

Audrey SAISON  
Conseil Départemental de l'Ardèche

NÉOLITHIQUE  
PROTOHISTOIRE

HAUT MOYEN ÂGE  
BAS MOYEN ÂGE

## CROS-DE-GÉORAND SAINTE-EULALIE, LE BÉAGE Prospection - inventaire

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Une opération de prospection inventaire a été conduite en 2015 sur la commune du Cros-de-Géorand (massif du Mézenc). Cette opération s'ancre dans un contexte scientifique de recherche pluridisciplinaire, associant archéologues, géographes et spécialistes des paléoenvironnements dans les milieux de moyenne montagne du sud-est du Massif central (PCR habitat fortifié, projets WRACC et AGES) et d'un travail universitaire (thèse en cours : Dendievel A.-M.). La prospection inventaire menée au Cros-de-Géorand avait pour objectif de recenser les indices d'occupation de manière diachronique, du Mésolithique au Moyen Âge. Elle a également pu être élargie ponctuellement à des parcelles situées sur les communes limitrophes de Sainte-Eulalie (Andéol) et du Béage (Verden, L'Arbre). Au total, l'opération 2015 a permis de prospecter 40 parcelles (environ 0,31 km<sup>2</sup> au total) et, bien que la majorité des parcelles soient sous forêt ou

en pâtures, 25 parcelles (soit 64 %) ont livré des vestiges ou du mobilier archéologique.

Axée sur la recherche le long des cours d'eau, cette opération a apporté de nouveaux indices d'aménagements hydrauliques. Selon nos premières observations, ces aménagements sont d'origine médiévale ou moderne à La Chapelle (canal de Sagnemorte), au Moulin d'Haon (bief et moulin(s)) et à Andéol (deux barrages et deux canaux). Une autre série remonte aux xix<sup>e</sup>- xx<sup>e</sup> s. : à La Granette (barrage), à La Vestide (deux canaux et un possible fragment de meule en grès), au Mas de Roux / La Grande Coste (un bief et deux moulins échelonnés) et au Moulin d'Haon, ce dernier ayant fait l'objet d'un réaménagement tardif (un bief et un moulin). Ces aménagements, transportant l'eau vers des moulins, des champs (irrigation) ou à destination de petites structures



Fig.12

Mur de soutènement de la plateforme sommitale (haute-cour) de Géorand : vue du sud-est. Crédits : André-Marie Dendievel (Université Jean Monnet, UMR 5600 VS-ISTHME), 2015

de rétention d'eau destinées à l'élevage, témoignent de la dynamique de production agricole dans le sud du massif du Mézenc depuis le Moyen Âge.

Trois abris sous roche ont été identifiés sous les falaises basaltiques de La Granette. Orientés au nord, mais protégés des vents d'ouest et des congères de neige, ces abris pourraient correspondre à des sites potentiels, occupés de manière saisonnière (hauteur actuelle variant de 0,55 m à 1,05 m et profondeur comprise entre 2 et 3,9 m). Aucun mobilier archéologique n'a pu être observé en prospection mais de plus amples investigations sont nécessaires pour vérifier la stratigraphie de ces sites potentiels.

Du mobilier céramique a été mis au jour à plusieurs reprises. Les parcelles de bord de rivière des Trémoulèdes, du Moulin d'Haon et de Malaval ont livré des tessons tournés (pas de formes), à pâte sombre ou grise (mode réducteur) et dégraissant cristallin fin à grossier. Ces derniers sont attribuables de façon large au Moyen Âge ou à la période moderne. Un ensemble de tessons de céramique tournée à pâte grise et finition enfumée évoque des indices de site médiévaux à L'Arbre (premier Moyen Âge ?). Un fragment de vase (panse) mis au jour sur le versant surplombant le lit majeur du Tauron (Moulin d'Haon) présente des caractéristiques protohistoriques (céramique modelée, pâte grise zonée illustrant

l'emploi d'un mode de cuisson "primitif" B', dégraissant mi-fin à grossier). Finalement, un fragment distal de lamelle en silex du Barrémo-Bédoulien et un tesson de céramique modelée à revêtement micacé constituent des indices de site néolithique ou protohistorique à Verden.

À l'aide d'un GPS différentiel infra-métrique, nous avons également réalisé un relevé des vestiges sur la butte granitique de Géorand. Ce relevé permet de proposer un plan préliminaire des structures visibles et de l'emprise du site castral. Le site est dominé par une plate-forme sommitale accueillant une haute-cour dont la surface est d'environ 500 m<sup>2</sup> (fig. 12). Elle comprend les restes d'un bâtiment quadrangulaire (11 × 4 m), peut-être identifiable à l'*aula superiori* et/ou *aula nova* mentionnée dans les textes du xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s., ainsi qu'une base maçonnée correspondant aux fondations d'une structure circulaire (tour ?). Un mur de soutènement supplémentaire, ainsi qu'un ensemble fossé-talus, probablement palissadé, renforcent le système défensif au nord et à l'ouest. Naturellement fortifié au sud par un abrupt du rocher granitique, ce système est complété par une enceinte plus large, qui se développe vers le sud-est. Elle pourrait correspondre à la basse-cour du château évoquée dans les textes de la fin du xv<sup>e</sup> s. Toutefois, cette cour n'a pu être reconnue que ponctuellement en raison d'une végétation arbustive très dense (3 500 m<sup>2</sup> ?).

De concert avec l'opération de sondage au Crouzet - La Veysse au Béage (site La Tène moyenne, indices de site du premier Moyen Âge) et avec l'étude paléoENVIRONNEMENTALE des tourbières de La Narce du Béage et de Pialeloup, cette opération permet de confirmer la richesse

et la diversité des modalités d'occupation du plateau du Béage au cours des derniers millénaires.

André-Marie DENDIEVEL  
Université Jean Monnet, UMR 5600 VS-ISTHME

## GRAS Taysse

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

NÉOLITIQUE

## LE POUZIN Couvent des Chèvres, Maisons Rouges



Fig.13 Dolmen du Plateau de Rompon Nord 2. Crédits : Gary Ducheze (Chercheur bénévole), 2015

Durant cette année 2015, mon travail a consisté à prospection sur la commune du Pouzin à la recherche de nouveaux dolmens. En 2013 et 2014, ces recherches m'ont

mené à découvrir deux dolmens sur la commune voisine de Rompon. Il était logique d'explorer celle du Pouzin par la suite.

La prospection m'a permis de trouver un nouveau dolmen sur le Pouzin. Il a souffert du gel, mais semble posséder encore toutes ses dalles, et réside au centre d'un beau tumulus circulaire terieux. Sa proximité avec la carrière en activité du Pouzin est préoccupante, car elle jouxte le monument.

Son architecture est semblable à celle d'un dolmen déjà inventorié lors de mes prospections de 2014 sur Rompon. Je laisse le soin aux spécialistes de constater les similitudes architecturales entre ces deux dolmens.

**Gary DUCHEZ**  
Chercheur bénévole

## SAINT-REMÈZE Tumulus de Beauregard

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

RHÔNE-ALPES  
DRÔME

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ANNEYRON, Place Rambaud	GAUTHIER Fabrice	INRAP		OPD	CONT	★	1
AOUSTE-SUR-SYE, Quartier Fontagnal	RONCO Christine	INRAP		OPD	-	★	2
CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE, Villa antique du Palais	BÉAL Jean-Claude	BEN	20	PCR	A	★	4
DIE, École maternelle Chabestan	RONCO Christine	INRAP		OPD	CONT	★	5
DIE, colonnes de tri enterrées	RONCO Christine	INRAP		OPD	MA - MOD	★	5
ÉTOILE-SUR-RHÔNE, ZA des Caires	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	BRO - NEO	★	6
LIVRON-SUR-DRÔME, Rue du Rhône	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	-	★	7
LIVRON-SUR-DRÔME, Rue des Écoles, Saint Genys	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	-	★	7
LIVRON-SUR-DRÔME, Les Renoncées ouest, ZAC Confluence	VICARD Tommy	INRAP		OPD	PROTO A	★	7
LUC-EN-DIOIS, Place du Champ de Mars	RONCO Christine	INRAP		OPD	-	★	8
MALATAVERNE, Grotte Mandrin	SLIMAK Ludovic	CNRS	03	FP	PAL	★	9
MONTÉLIMAR, Le Petit Pélican	THIERCELIN-FERBER Frédérique	INRAP		OPD	-	●	10
MONTÉLIMAR, ZAC de Maubec, Les Terrasses tranches 1 et 2a	FERBER Emmanuel	INRAP		OPD	A	★	10
MONTÉLIMAR, rue du Bouquet	NÉRÉ Éric	INRAP		SP	NEO - BRO A - MOD	★	10
ROCHE-SAINT-SECRET-BÉCONNÉ, Rocher des Aures	SCHMID Stephan G.	SUP	15	FP	BRO - A	★	11
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX, 4 chemin du Moulin	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	-	●	12
SUZE-LA-ROUSSE, Salle du Jeu de Paume	ROQUEFORT Guillaume	PRIV		SD	BMA - CONT	★	12
VALENCE, Plateau de Lautagne, IME	RÉTHORÉ Pascale	INRAP		OPD	A	★	14
VALENCE, Rue Saunière	RÉTHORÉ Pascale	INRAP		OPD	-	●	14
VALENCE, 45-51 avenue Félix Faure et rue des Alpes	RONCO Christine	INRAP		FP	MA	★	14
VALENCE, Rue Ferdinand Marie	RONCO Christine	INRAP		OPD	CONT	★	14
Corpus céramique de l'âge du Bronze en moyenne vallée du Rhône	VITAL Joël	CNRS		APP	BRO	--	--

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

➊ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ➋ : opération en cours.

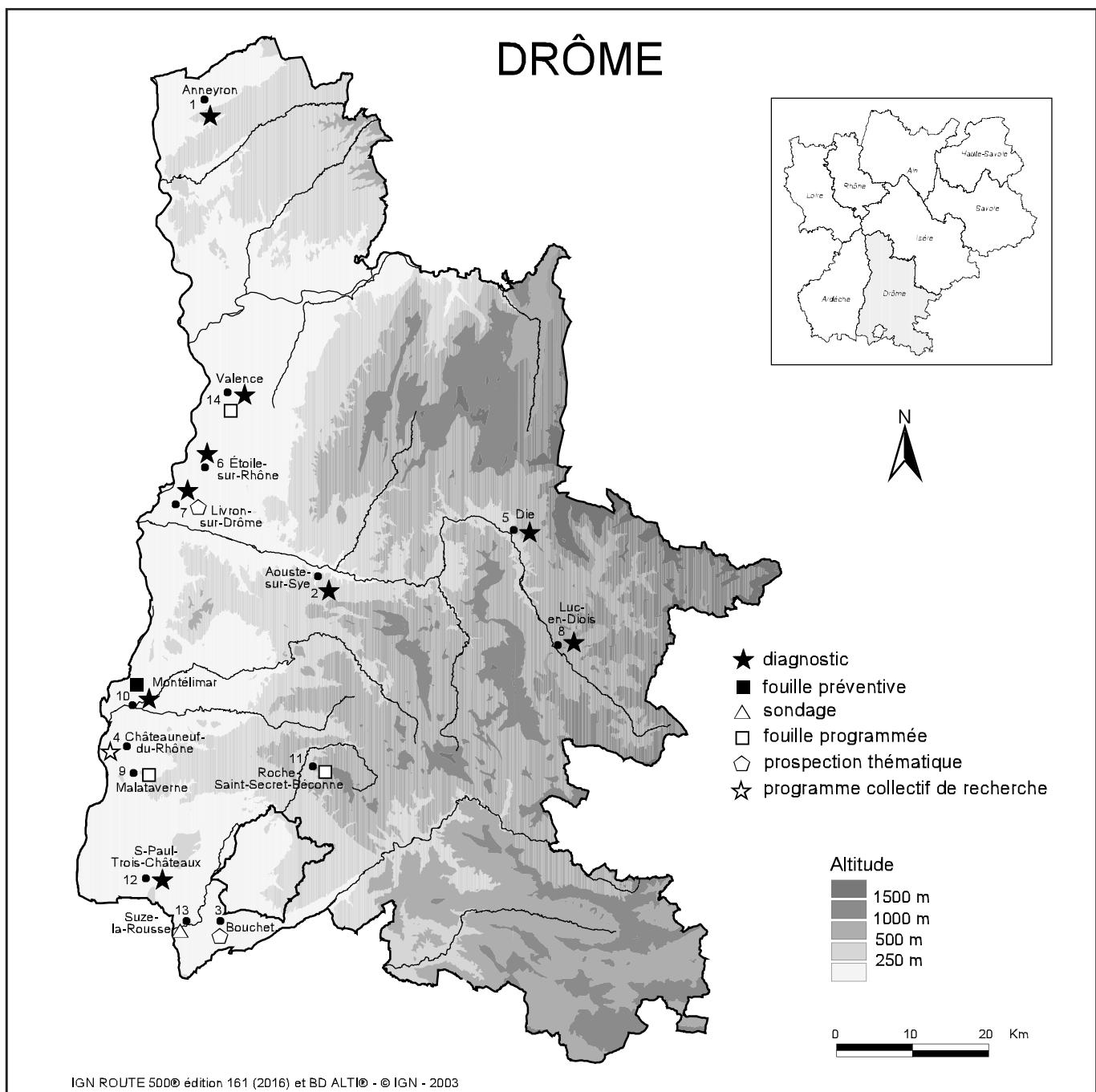
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
Atlas topographique de la Gaule méridionale (Ardèche, Drôme, Isère) (Cf. Interdépartement)	HEIJMANS Marc	SUP	19	PCR	A	★	--

## Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
BOUCHET, Abbaye Notre Dame du Bosquet	CHAPPAZ Rayen	BEN	23	PRT	MA	★	3
LIVRON-SUR-DRÔME, Ancien cimetière communal, ruines de la collégiale Saint-Prix	ROCHET Quentin	PRIV		PRT	BMA - MOD	★	7

# DRÔME





## Travaux et recherches archéologiques de terrain

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### ANNEYRON Place Rambaud

#### ■ DAH

Le projet de construction d'un bâtiment de logements collectifs et de locaux commerciaux à proximité du centre-bourg d'Anneyron, connu pour son passé prestigieux à l'époque carolingienne, est à l'origine de cette opération de diagnostic.

Le village est installé sur une terrasse fluvio-glaciaire qui se développe entre 199 et 218 m d'altitude, et est constituée de calcaires et de quartzites emballés dans une matrice argilo sableuse fersiallitique.

Divers sites antiques ont été repérés sur la commune, qui possède la particularité d'être très bien documentée pour la période carolingienne. Le territoire communal continue d'être occupé à l'époque médiévale, avec le développement d'un bourg prieural autour de l'église Notre-Dame et l'implantation de nombreuses maisons fortes dès la fin du Moyen Âge.

Les parcelles concernées, couvrant 1 432 m<sup>2</sup>, se situent au nord du centre-bourg, dans un secteur pollué par les activités d'un ancien garage automobile et de chaudières à fuel, dont une étude spécifique a permis de circonscrire précisément les emprises. Ces dernières n'ont pu être sondées, tout comme une bande de sept mètres de large qui longe la place Gambetta au nord. Le long de cette place, des maisons, pourvues de caves ayant largement entaillé le substrat, rendent caduque tout sondage archéologique pour des raisons de sécurité et par intérêt scientifique. Malgré l'inaccessibilité d'une partie importante de la surface globale, quatre sondages ont permis d'échantillonner 8,51 % de l'emprise.

Aucun vestige archéologique, hormis du mobilier xix-xx<sup>e</sup> s. associé aux bâtiments démolis dans le cadre du projet d'aménagement de cette emprise, peu de temps avant l'intervention archéologique, n'a été découvert.

#### ■ HDSA

Le projet de construction d'un bâtiment de logements collectifs et de locaux commerciaux à proximité du centre-bourg est à l'origine de cette opération de diagnostic.

Les parcelles concernées, couvrant 997 m<sup>2</sup>, se situent au nord du centre-bourg, dans un secteur pollué par les activités d'un ancien garage automobile et de chaudières à fuel, dont une étude spécifique a permis de circonscrire précisément les emprises. Ces dernières n'ont pu être sondées, tout comme une bande de sept mètres de large qui longe la place Gambetta au nord. Le long de cette place, des maisons, pourvues de caves ayant largement entaillé le substrat, rendent caduque tout sondage archéologique pour des raisons de sécurité. Malgré l'inaccessibilité d'une partie importante de la surface globale, les trois sondages réalisés ont permis d'échantillonner 6,41 % de l'emprise.

Aucun vestige archéologique, hormis du mobilier xix-xx<sup>e</sup> s. associé aux bâtiments démolis dans le cadre du projet d'aménagement de cette emprise, peu de temps avant l'intervention archéologique, n'a été découvert.

Fabrice GAUTHIER  
INRAP

## AOUSTE-SUR-SYE

### Quartier Fontagnal

Les sondages réalisés sur la parcelle 632 n'ont mis en évidence aucun vestige archéologique. La topographie du terrain a été fortement modifiée par l'apport de remblais issus de la construction des bâtiments de l'institut. Les niveaux en place ont été atteints dans le bas de la

parcelle (S. 2) et observés sur 1,30 m de profondeur. Ils correspondent à des colluvions de pente et contiennent quelques fragments de tuiles roulées.

**Christine RONCO**  
INRAP

## CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE

### Villa du Palais

À un kilomètre au nord du bourg de Châteauneuf-du-Rhône, et dans la partie méridionale de la plaine de Montélimar, des découvertes ponctuelles ont été signalées dès le début du xix<sup>e</sup> s. au quartier du Palais. À partir de 1986, une série de fouilles programmées (au Palais) ou préventive (au Grand Palais et à La Labre) s'y est déroulée, qui permet d'appréhender la *villa* qui s'y trouvait dans sa résidence (partie urbaine de la *villa*), ses lieux de travail, ses champs et ses lieux sépulcraux, du Haut-Empire à la fin de l'Antiquité.

Le PCR « La *villa* antique du Palais à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) : un projet collectif de recherches (2015-2018) » réunit un groupe de chercheurs d'horizons divers (Université, CNRS, Inrap, bénévoles, musées), et a pour objet de reprendre l'ensemble de la documentation disponible, en vue d'une publication de l'ensemble des données.

En 2015, les archives de fouilles ont été réunies et complétées par des documents issus des archives de services divers (SRA, archives départementales de la Drôme, archives municipales de Montélimar). On dispose désormais d'un corpus plus précis de l'environnement archéologique de la *villa*. Relevés sur papier et photographies argentiques ont été numérisés.

De la partie urbaine de la *villa*, on connaît plus précisément l'architecture de la phase tardive : un quadripor-

tique, donnant sur un jardin orné d'une fontaine et d'un grand bassin, était flanqué au sud d'une grande salle basilicale au-delà de laquelle se développait un bâtiment de service. À l'est, si l'on en croit une description du xix<sup>e</sup> s., pouvait se trouver une entrée monumentale, traversant un corps de bâtiment, et face à la perspective, sur la plaine du Rhône. Au nord, une troisième aile de bâtiments s'articulait sur un deuxième groupe de salles, connues seulement par des photographies aériennes : la longueur de l'ensemble dépasse la centaine de mètres. L'essentiel des bâtiments agricoles se trouvait à l'est, ainsi que les zones de vergers et de vignobles mises au jour et, plus loin, une zone funéraire.

L'étude des quatre mosaïques trouvées dans la partie urbaine a été entreprise. La reprise de l'étude du mobilier céramique permet de situer dans la seconde moitié du iv<sup>e</sup> s. le développement de cette phase tardive, et atteste une occupation au v<sup>e</sup> s. Elle esquisse aussi une réflexion sur l'approvisionnement du site. L'examen de l'ensemble du verre trouvé au Palais souligne la relative importance du mobilier de verre (vaisselle, tesselles, verres à vitre) ; il montre que l'hypothèse d'un atelier de verrier avancée autrefois doit être rejetée, et qu'il faut attribuer aux mosaïstes la présence de galettes de verre. Il pose enfin la question d'une fréquentation du site jusqu'au vi<sup>e</sup> s.

**Jean-Claude BÉAL**  
UMR 5138 - ArAr - MOM Lyon

## DIE

### École Maternelle Chabestan

Le sondage réalisé dans la cour est de l'école maternelle Chabestan (parcelle 715) n'a mis en évidence que des niveaux liés à une occupation contemporaine (xix<sup>e</sup> - début

xx<sup>e</sup> s.). Le remblai retrouvé au fond du sondage est recouvert par un radier de blocs thermofractés et un niveau de scories ou de mâchefer (US 6). Un sol de mor-

tier scelle cette occupation. Ces niveaux pourraient être en relation avec la construction de la voie ferrée qui passe à proximité immédiate de la parcelle sondée.

Christine RONCO  
INRAP

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

## DIE Colonnes de tri enterrées

TEMPS MODERNES

Les sondages ont été réalisés dans le cadre de la mise en place des colonnes enterrées de tri au centre et en périphérie de la ville de Die. Leur taille a été prévue en fonction du nombre de containers installés mais la profondeur maximale était systématiquement fixée à 2 mètres. Pour la plupart, la totalité de l'excavation a été ouverte au moment du diagnostic. Ils ont livré des résultats variables.

Le container n°3 (« Romeyer », parc Audra) n'a mis en évidence qu'un niveau de tuileau très altéré, qui reste non daté en l'absence de mobilier. Le secteur a livré de nombreuses découvertes de sépultures, mais cette zone funéraire ne semble pas se poursuivre assez loin vers le sud-ouest pour avoir été impactée par notre sondage, qui en donne, de ce fait, une limite nette.

Le container n°6 (« Pluviane ») ne présentait qu'un dépôt alluvial torrentiel grossier apporté sans doute par le Meyrosse. Les niveaux antiques attestés à proximité sont, soit détruits par le ruisseau, soit plus profonds.

Le container n°12 (« Croix-Rouge ») était entièrement occupé par les vestiges d'un garage automobile.

Le container n° 14 (place du Fifre) n'a livré que des niveaux de terre de jardins post-antiques. Là encore, les niveaux antiques sont probablement plus profonds.

Le container n°15 (place de l'Évêché), de grande taille, a permis de localiser deux états de murs. Le plus ancien est postérieur aux XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s., et semble correspondre à des aménagements intérieurs du jardin de l'Évêché. Le second état fonctionne sans doute avec un bâtiment situé immédiatement au nord, qui fait partie du clos des Jésuites et qui sera réduit au XIX<sup>e</sup> s., au moment de la mise en place de la place actuelle.

Le container n°25 (square des Déportés) ne présente que des niveaux de colluvions de pente dans lesquels on retrouve de la tuile roulée jusqu'à deux mètres de profondeur.

Le container n°29 (place du Mazel) a permis de retrouver essentiellement les caves des maisons modernes détruites en 1971 lors de la création de cette partie de la place. Il faut noter tout de même, au nord-ouest du sondage, un niveau de terre de jardin contenant de la céramique datée du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. Les niveaux antiques, très profonds dans ce secteur, n'ont pas été impactés par le sondage.

Le container n°35 (Parc Audra) a livré un mur nord-ouest/sud-est antérieur à une sépulture en coffrage de bois ou fosse couverte datée par radiocarbone entre le milieu du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> s.

Cette campagne de sondage, malgré une profondeur importante de la cote de fond imposée, n'a pas permis d'atteindre les niveaux antiques attendus, dont l'extrême profondeur est une fois de plus confirmée. Elle a apporté quelques informations sur le site funéraire déjà connu dans le secteur de la route de Romeyer. Il faut toutefois souligner qu'une fois de plus, les niveaux du haut Moyen Âge apparaissent inexistant dans la ville *intra muros*. De même, les éléments attribués au Moyen Âge central se limitent à quelques niveaux de terre de jardin contenant un peu de mobilier céramique, mais nous n'avons pas retrouvé de construction qui leur soit associée. Il faut attendre l'époque moderne pour avoir les maisons de la ville actuelle et leurs caves.

Christine RONCO  
INRAP

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

## ÉTOILE-SUR-RHÔNE ZA des Caires

Le diagnostic archéologique d'Étoile-sur-Rhône, réalisé sur les parcelles YC 44, YC 45 et YD 108p, YD 109p de la ZA des Caires, a permis d'analyser à nouveau un secteur de la plaine alluviale du Rhône, connu pour avoir livré précédemment de nombreux témoins d'occupation

couvrant plusieurs périodes chronologiques (Lurol, 2014).

L'ouverture de 132 tranchées sur cette emprise de huit hectares n'a pas révélé l'existence d'une véritable occu-

pation ancienne. Dans leur très grande majorité, les sondages sont entièrement négatifs. Les indices archéologiques repérés (mobilier et structures) sont rares et pour la plupart mal datés ou non datables.

Malgré une faible représentation archéologique, on peut néanmoins retenir de ce contexte les données suivantes.

L'emprise diagnostiquée repose à cheval sur l'étagement de deux terrasses alluviales würmiennes (ensemble 1), dont la plus haute (terrasse supérieure, Fyb probable) présente des micro-reliefs en « tôle ondulée ». La plus basse (terrasse inférieure, Fyc ?), est située plus d'un mètre en contrebas et n'a été rencontrée que de manière limitée, à l'extrême sud-ouest de l'emprise. Au-dessus des terrasses würmiennes, un recouvrement sédimentaire varié a été observé : sol fersiallitique décarbonaté (ensemble 2), formé sur les crêtes constituées par les microreliefs de la terrasse supérieure, recouvrement carbonaté à dominante limoneuse (ensemble 3, OEI/Fyb), dans les couloirs déprimés de la terrasse supérieure et sur la terrasse inférieure, faciès d'altération peu fersiallitiques de l'ensemble 3 (ensemble 4), paléosol brunifié développé sur l'ensemble 3 (ensemble 5), renfermant des vestiges et/ou structures du Néolithique final ou de l'âge du Bronze ancien. Au-dessus de l'ensemble 5 et des autres ensembles, un recouvrement colluvial polyphasé (ensemble 6), indiquant une phase d'instabilité morphologique postérieure au Néolithique et à l'âge du Bronze ancien, a recouvert et/ou colmaté les positions paléotopographiques déprimées résiduelles. Dans la partie supérieure des terrains sondés, l'horizon de terre végétale labourée (ensemble 7) a tronqué sur quelques décimètres la stratigraphie sous-jacente. Des dépôts anthropiques, de chronologie indéterminée ou très récents (aménagement de la voirie), ont localement été observés dans la partie supérieure de la stratigraphie (ensemble 8).

L'étude de la stratigraphie de ce site a montré l'existence d'un paléosol caractérisé par un niveau sédimentaire brunifié et légèrement structuré pédologiquement (polédrique à grumeleux), qui traduit une phase de stabilité morphologique à l'Holocène. Ce paléosol, dont l'épaisseur varie de 0,10 à 0,50 m, a été relevé sur l'ensemble 3 dans les couloirs déprimés de la terrasse supérieure de l'ensemble 1 ou au niveau de la terrasse inférieure. Il est absent sur les crêtes de la terrasse alluviale supérieure (ensemble 1) où il est possible qu'il se soit développé, mais les processus d'érosion anciens et récents l'ont fait disparaître.

C'est à l'intérieur de ce paléosol qu'ont été repérés la plupart des indices archéologiques, matérialisés par du mobilier (céramique et lithique) et par deux structures. Cette présence anthropique est peu étendue sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, puisqu'elle ne concerne que six sondages (Sond. 12, 39, 76, 77, 84, 129) et très ténue, puisqu'il est question au total d'une trentaine de tessons de céramique, de trois fragments de silex, d'une fosse (F. 26 – sond. 21), et d'une petite aire de combustion (F. 49 – sond. 76). Le mobilier extrait de ce paléosol apparaît dispersé dans toute l'épaisseur de la couche ; sa position ne marque donc pas l'existence d'un sol de circulation. L'analyse des différentes pièces de ce mobilier permet d'en attribuer certaines au Néolithique et d'autres au Bronze ancien. Si le Chasséen peut être indiqué clairement pour deux lamelles en silex, la chronologie de la céramique reste plus aléatoire et peu précise, en raison de l'absence de caractères typologiques parmi les tessons exhumés, excepté un seul petit fragment de bord. On peut signaler toutefois que le lot de céramique issu du sondage 39 (US 35) peut être attribué au Néolithique final ou au Bronze ancien, et qu'il pourrait être question de Néolithique moyen pour le reste des tessons.

Les deux structures mises au jour dans le paléosol n'ont pas fourni d'information précise. La fosse F. 26 du sondage 21 ne contenait pas de traceur chronologique ; par contre, plusieurs fragments de céramique (néolithique ?) ont été prélevés autour de la petite aire de combustion F. 49 du sondage 76.

Sur le plan spatial, il est intéressant de retenir que l'espace localisé dans l'angle sud-est de l'emprise diagnostiquée apparaît du point de vue archéologique le plus sensible (cf. sondages 76, 77, 84). Même si les indices restent rares dans ce secteur, ils semblent amorcer une sorte de « bruit de fond » d'une occupation qui pourrait se développer au sud de l'emprise. De plus, la rupture de pente, qui marque l'étagement des deux terrasses alluviales würmiennes, permet d'envisager vers le sud des recouvrements plus importants, et donc une meilleure conservation de la stratigraphie et de son contenu. Les autres ensembles archéologiques (fosse F. 22, petits empierrements F. 10, 19, 21, 30, fossé F. 29) retrouvés dans la partie nord de l'emprise ne peuvent, en l'absence de traceurs chronologiques associés, être attribués à une période précise.

Jean-Marc LUROL  
INRAP

SANS INDICES

## LIVRON-SUR-DRÔME Rue du Rhône

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Les Petits Robins, rue du Rhône, dans un secteur situé en zonage archéologique, a été déclenché par le projet de construction de cinq maisons individuelles. L'emprise du terrain

concernée par ce projet s'étend sur une surface de 3 000 m<sup>2</sup> sur les parcelles cadastrales B Z24, 371p, 373p, 502 à 508.

Le secteur diagnostiqué ne présentait aucun indice d'occupation ancienne. Les recouvrements supérieurs observés dans les coupes stratigraphiques des cinq sondages ouverts sur cette emprise sont composés exclusivement de dépôts d'origine alluviale (limon sableux, sable, gra-

viers, galets), mis en place lors de débordements du Rhône à des périodes non déterminées.

Jean-Marc LUROL  
INRAP

## LIVRON-SUR-DRÔME Rue des Écoles Saint-Genys

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Saint-Genys, rue des écoles, secteur situé en zonage archéologique a été déclenché par le projet de construction de deux maisons individuelles. L'emprise du terrain concernée par ce projet s'étend sur une surface de 1300 m<sup>2</sup> sur les parcelles cadastrales AI 341 et 339.

L'ouverture de quatre sondages n'a pas révélé la présence du moindre indice archéologique. Les recouvrements supérieurs observés dans les coupes des tranchées apparaissent homogènes jusqu'à 1,70 m de profondeur. On notera simplement, dans la stratigraphie, la

présence d'un horizon (US 3) apparaissant sous la terre végétale, et constitué d'éléments grossiers très altérés (galets, graviers), enrichi en argile et fortement rubéfié (sol fersiallitique lessivé), d'une puissance d'environ un mètre. Ce dépôt évoque les sols fersiallitiques développés sur les terrasses rissiéennes de la moyenne vallée du Rhône, rencontrés par exemple sur les sites de Moraye à Beaumont-lès-Valence (Ronco, 2014) et Mondy à Bourg-de-Péage (Lurol, 2014).

Jean-Marc LUROL  
INRAP

PROTOHISTOIRE  
ANTIQUITÉ

## LIVRON-SUR-DRÔME Les Renoncées ouest ZAC de la Confluence

Le projet d'aménagement d'une ZAC, « ZAC de la Confluence » et la création d'un parc d'activité au lieu-dit Les Renoncées ouest, à Livron dans la Drôme, à une vingtaine de kilomètres au sud de Valence, nécessitent une opération de diagnostic dans cette zone à grande sensibilité archéologique. En effet, le secteur diagnostiqué s'insère dans l'unité géomorphologique de la Plaine de Valence, déjà sondée en 2008 sur le tracé de la future déviation. À l'époque, les sondages de la section OA 4 mettaient en évidence la présence d'une occupation gallo-romaine : nécropole, murs, couches de démolition, étalée de la période augustéenne jusqu'au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le terrain n'offre aucune difficulté particulière : il est plat, herbeux ou cultivé jusqu'à récemment, bordé au nord par une route, au sud, par la voie ferrée, et traversé du nord au sud par un chemin vicinal. Nous avons réalisé des lignes de sondages de trois mètres de large et de longueurs variables, en essayant de respecter une formation en quinconce ; à certains endroits, absolument négatifs, la trame a été légèrement agrandie.

Les vestiges sont localisés dans une bande d'environ 70 m de large, au sud du site, le long de la voie ferrée. Le reste des parcelles est vierge de toute occupation organisée : il faut juste noter la présence de tessons d'époque protohistorique dans le paléosol de cette époque tout au nord.

La bande sud-est libre donc une occupation antique, perceptible immédiatement sous la terre végétale, sous forme de couches de démolition, de fosses, de structures identifiées comme étant des puits, d'amphores enterrées et de murets en pierres et galets liés à la terre. Les vestiges se regroupent sur une zone d'environ 8 500 m<sup>2</sup>. Il semble en tout cas qu'il n'y ait pas de stratification complexe, les structures reposant sur les couches de limons, sur un seul niveau, directement sous la couche de terre végétale.

Au sud-ouest, l'occupation antique devient omniprésente : les vestiges apparaissent sous la terre végétale, entre 0,20 et 0,40 m de profondeur et ne semblent pas stratifiés, même si certains indices établissent une chronologie relative entre plusieurs structures. Nous retrouvons une série de murs, de puits, de fosses, de drains ou fossés, de couches de démolition et, bien sûr, de tombes, conformément à ce qui avait été vu en 2008.

Le mobilier recueilli sur l'ensemble du site offre une datation du I<sup>e</sup> s. apr. J.-C. jusqu'au II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le diagnostic permet donc de confirmer la suite de l'occupation antique perçue en 2008 sur la section OA 4.

Tommy VICARD  
INRAP

## LUC-EN-DIOIS

### Place du Champ de Mars

Un sondage a été réalisé avant la mise en place des containers semi-enterrés sur la place du Champ de Mars à Luc-en-Diois. Malgré la proximité immédiate d'un mur antique conservé et la présence attestée d'une occupation sur la partie ouest de la place, ce sondage n'a mis en évidence que des niveaux de limons de débordement, à mettre sans doute en relation avec les ruisseaux qui alimentent le ravin de Luc. Ils semblent avoir formé un cône de déjection au débouché de ce ravin. C'est sur ce dernier que s'installe la ville antique. Dans le secteur concerné par ce sondage, soit l'occupation antique ne se

poursuit pas au sud du mur encore visible à l'entrée de la Salle des Voconces, soit le secteur a été entièrement décaissé jusqu'aux niveaux de limons vierges de toute occupation anthropique. Ce décaissement, en vu d'un aplanissement de la pente, peut être intervenu au moment de l'urbanisation du quartier, qui est encore vierge de construction sur le cadastre napoléonien en 1832.

Christine RONCO  
INRAP

#### PALÉOLITHIQUE

## MALATAVERNE

### Grotte Mandrin

L'opération 2015 s'inscrit dans un programme triennal 2015-2017. Les opérations de terrain se sont déroulées du 28 juin au 5 septembre, avec deux objectifs principaux :

- extension des surfaces de fouille dans la zone nord, extérieure au surplomb actuel de la voûte de l'abri ;
- mise en place d'une coupe transversale est-ouest concernant l'essentiel des espaces en cours de fouille sur huit mètres de longueur.

En zone extérieure, les opérations ont principalement concerné le sommet du Paléolithique moyen attribué au dernier niveau du Post-Néronien II, couche B2, mais l'ensemble des couches, de A à J, ont été concernées par les opérations, du fait de la mise en place de la grande coupe transversale depuis le sondage 98, où les couches B à J ont été atteintes, à l'ouest, jusqu'en extrémité est du gisement, où les opérations se sont essentiellement arrêtées en couche E (Néronien), et, localement, à l'interface E/F (F = Moustérien de type Quina rhodanien). Un total de 2 854 pièces a été localisé dans l'espace sur cette seule opération, et concernant, donc, les couches A (Néolithique final) à J (Moustérien, MIS 5). La fouille de la zone de rejet, très dense en mobilier archéologique, décelée en sommet du niveau B2 (circa 43ka cal) lors de l'opération 2014, s'est poursuivie. 1 133 éléments proviennent de cette seule unité en 2015. L'essentiel des pièces archéologiques a été laissé *in situ* après dégagement, afin de pouvoir faire l'objet d'un scan 3D précis avant relevé. Cette unité B2 a livré un maxillaire supérieur d'homininé, pour lequel la partie osseuse était en grande partie dissoute, mais dans lequel cinq dents en connexion lâche, molaires, canine et incisives, étaient

bien préservées. Ces éléments ont été intégrés dans le scan 3D de l'unité permettant d'en archiver très précisément les riches associations archéologiques. Ce mobilier a été vu en place par l'anthropologue Bruno Maureille (UMR PACEA). L'équipe de paléogénétique de l'Université de Copenhague a immédiatement dépêché l'un de ses doctorants, afin d'échantillonner l'une de ces dents. Cet échantillon, analysé en priorité par Copenhague, a révélé une préservation exceptionnelle des données paléogénétiques, fournissant une quantité inaccoutumée d'informations pour des ossements de cet âge. Ces données marquent une avancée remarquable quant à nos connaissances sur les dernières sociétés du Paléolithique moyen à l'échelle eurasiatique. Elles marquent un pas fondamental quant à la compréhension des toutes dernières sociétés néandertaliennes, et seront présentées à la communauté scientifique via une revue généraliste à fort impact scientifique au cours du printemps 2016.

De nouveaux dosimètres ont été implantés en août 2015 par Marine Frouin, du RLAHA d'Oxford, afin d'obtenir un vaste corpus de dates TL et OSL, couvrant l'intégralité de la séquence de B1 à J. Un nouveau modèle Bayésien a été monté par l'équipe d'Oxford, et cale déjà la séquence des couches B1 à H, montrant, comme suspecté, que la base de la séquence appartient bien au stade isotopique 5, à caractère tempéré. Un modèle complet plus précis pourra être calculé dès le printemps 2016, après récupération des dosimètres implantés durant l'été 2015.

2016 a vu la diffusion, sur le *Public Broadcasting Service* (PBS) aux États-Unis et sur *Arte* en Europe, du documentaire sur les premiers *Homo sapiens* dans lequel Mandrin est longuement présenté. Le 52 mn de Rob



Fig.14

Vaste structure mise en place à l'entrée de la grotte Mandrin afin de pouvoir appréhender l'organisation spatiale des groupes humains s'étant installés dans la cavité à travers le temps. Cliché : Ludovic Slimak, CNRS - UMR 5608 - TRACES

Hope sur Mandrin, *Crépuscule néandertalien pour Aube moderne* a, par ailleurs, été projeté en avant-première le 16 octobre 2015 à Malataverne devant une salle comble. Ce film sera diffusé en 2016 sur *Montagne TV* et *Ushuaïa TV*. L'exposition *Néandertal, une énigme préhistorique* incluant une restitution grandeur naturelle de sa vaste structure d'habitat au musée du Grand-Pressigny s'est tenue du 11 avril au 3 novembre 2015 et a été prolongée jusqu'en mai 2016.

Concernant les études universitaires en cours, la thèse de Laure Metz (Aix-Marseille Université), sur les armes au sein de la séquence de la Grotte Mandrin, a été soutenue le 14 décembre 2015. Il y est démontré l'existence

de l'arc dès le 50eme millénaire, au sein de la couche E (Néronien). Ce doctorat a obtenu les félicitations du jury à l'unanimité.

Le Master 2 de Ségolène Vandevelde, portant sur les suies et dépôts carbonates de Mandrin, et le Master 1 d'Audrey Roussel, sur les faunes de Mandrin, ont été soutenus en juin 2015. S. Vandevelde a obtenu pour ses recherches doctorales sur la Grotte Mandrin une bourse de Paris Sorbonne ; A. Roussel continue en Master 2 sur les faunes de la couche E.

Ludovic SLIMAK  
CNRS - UMR 5608 - TRACES

ANTIQUITÉ

## MONTÉLIMAR ZAC de Maubec Les Terrasses de Maubec, tranches 1 et 2a

### ■ Tranche 1 :

La réalisation d'une ZAC sur une parcelle voisine de terrains sur lesquels les vestiges d'une *villa* romaine sont attestés depuis 1981 a conduit le SRA à prescrire un

diagnostic archéologique sur ce site, afin d'en connaître le véritable potentiel archéologique.

Le terrain a été sondé à 6,4 %. Sur 3 600 m<sup>2</sup>, sous une couche de sédiment comprise entre 0,50 et 1,30 m, les

vestiges de plusieurs bâtiments d'un établissement à vocation agricole daté des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ont été mis en évidence. Implantés au pied d'une colline, ils sont ceinturés par un mur d'enclos. Certaines constructions sont installées en aménageant la pente naturelle du terrain. Cette structuration en terrasse a favorisé à la conservation des niveaux de circulation, qui semble relativement bonne sur l'ensemble du site. Un des bâtiments abrite des sols en mortier de tuileau reposant sur de solides radiers, des cuves, elles aussi enduites du même revêtement hydrofuge, et une salle semi-enterrée ayant probablement contenu des *dolia*. L'ensemble évoque une fonction viticole, même si dans l'état actuel des données, une activité oléicole ne peut être totalement écartée. À une date indéterminée, mais, semble-t-il, alors que l'établissement était déjà en ruine, les élévations des murs ont, par endroits, fait l'objet d'une intense récupération.

**Emmanuel FERBER**  
INRAP

### ■ Tranche 2a :

Le diagnostic archéologique réalisé au sud de Montélimar, au lieu-dit Les Terrasses de Maubec, sur les parcelles ZP 896 et 101p, a été occasionné par le projet d'extension d'une ZAC (Les Terrasses de Maubec, tranche 2a). Cette intervention a permis d'analyser une vaste surface d'environ dix hectares, localisée dans une zone sensible sur le plan archéologique, à quelques centaines de mètres au sud-ouest de la zone de diagnostic de Maubec – tranche 1, sur laquelle ont été mis au jour des vestiges d'un bâtiment à vocation agricole et à fonction viticole possible (Ferber, 2015).

L'ouverture de 139 tranchées, sur l'emprise de la tranche 2a, n'a révélé qu'une très faible présence d'occupation ancienne sur ce secteur. Dans leur très grande majorité, les sondages sont entièrement négatifs. Les indices archéologiques repérés (mobilier et structures) sont rares et pour la plupart mal datés ou non datables. On peut néanmoins retenir de ce contexte les données suivantes.

Du point de vue géomorphologique, dans l'emprise diagnostiquée, deux unités morpho-stratigraphiques peuvent être distinguées : la moitié orientale de l'emprise, en pente, et la moitié occidentale, de surface plane subhorizontale.

Dans la moitié occidentale, la terrasse polygénique du Würm ancien (cône alluvial détritique du Roubion-Jabron) a été rencontrée à la base des sondages. Aucun sol ferrallitique n'a été observé au sommet de la terrasse würmienne. Au-dessus, toute la stratigraphie est constituée de dépôts colluviaux, dont les plus basaux, probablement antérieurs à la période historique, peuvent être soliflués. La majeure partie de la séquence colluviale a été mise en place à la période historique, ce qui indique en parallèle une forte déstabilisation des versants surplombant le site à cette époque. Dans la moitié orientale, des formations de versants polyphasées (colluvions plutôt ruisselées ou solifluées) ont été observées. L'absence de vestige ne permet pas de les dater, mais ils sont potentiellement récents, tenant compte de la puissance des colluvions historiques dans la moitié orientale de l'emprise.

Sur le plan archéologique, il existe un seul vestige daté. Il s'agit d'un fossé (F. 105.6) localisé dans la partie ouest de l'emprise, dans lequel ont été extraits trois petits fragments de céramique et une aiguille métallique en alliage cuivreux. La céramique est attribuée à l'époque gallo-romaine et la présence d'un fragment de sigillée permet de proposer prudemment le Haut-Empire, sans plus de précision. Ce fossé, qui suit une orientation de 17° est, ne peut toutefois pas s'inscrire dans le parcellaire antique du cadastre B d'Orange présent dans ce secteur, mais orienté 5° est.

Les autres ensembles mis au jour concernent quatre fossés, six fosses, un empierrement et un drain. En l'absence de traceurs chronologiques associés, ces structures ne peuvent pas être datées. Les quatre fossés F. 39.8, F. 112.6, F. 10.7 (18.6, 32.7, 88.7, 106.7) et F. 39.7 (53.7, 56.8), qui matérialisent des limites de parcelles, présentent des orientations mesurées à 12,5° est et 17° est et nord, qui se différencient également de celle du cadastre B d'Orange. Les fosses, le drain et l'empierrement peuvent être en rapport avec des activités agraires (trous de plantation, drainage). Six tessons de céramique non tournés et deux fragments de meule en basalte ont été retrouvés également dans le sondage 139 – US 139.4. Ce petit lot de mobilier est attribué avec prudence à la période protohistorique, sans plus de précision.

**Jean-Marc LUROL**  
INRAP

## MONTELIMAR 54, rue du Bouquet

Cf. Journées Archéologiques Régionales



Fig.15 Rocher des Aures. Secteur D/3 avec implantation des sondages. Crédits : Stephan G. Schmid, 2015

Le Rocher des Aures, qui s'élève au pied du massif de la Lance, est un contrefort des Préalpes françaises, dans la partie méridionale de la Drôme. L'occupation de son plateau appartient au type "éperon barré", avec un mur de fortification, construit en pierres sèches, ainsi qu'au moins un mur intermédiaire, construit avec la même technique, structurant l'occupation en une sorte de ville haute et de ville basse.

Entre 2011 et 2013, trois campagnes de prospections ont permis d'obtenir une impression générale du site, avec

une occupation qui, d'après les trouvailles de surface, couvrait surtout le premier millénaire apr. J.-C. Cette chronologie contraste remarquablement avec les informations antérieures, qui suggéraient toutes une occupation sous forme d'oppidum durant l'âge du Fer, avec éventuellement un établissement précurseur de l'âge du Bronze. Les résultats de la première campagne de fouille en 2014 ont clairement montré que le Bronze final IIIb a été une phase très importante de l'occupation du site. C'est pendant cette époque que le mur de fortification a été construit.

### Rocher des Aures - Secteur D3

Sondage 1, 3 - 4

Mur 1, 53 - 56

Jean-François, April 2015

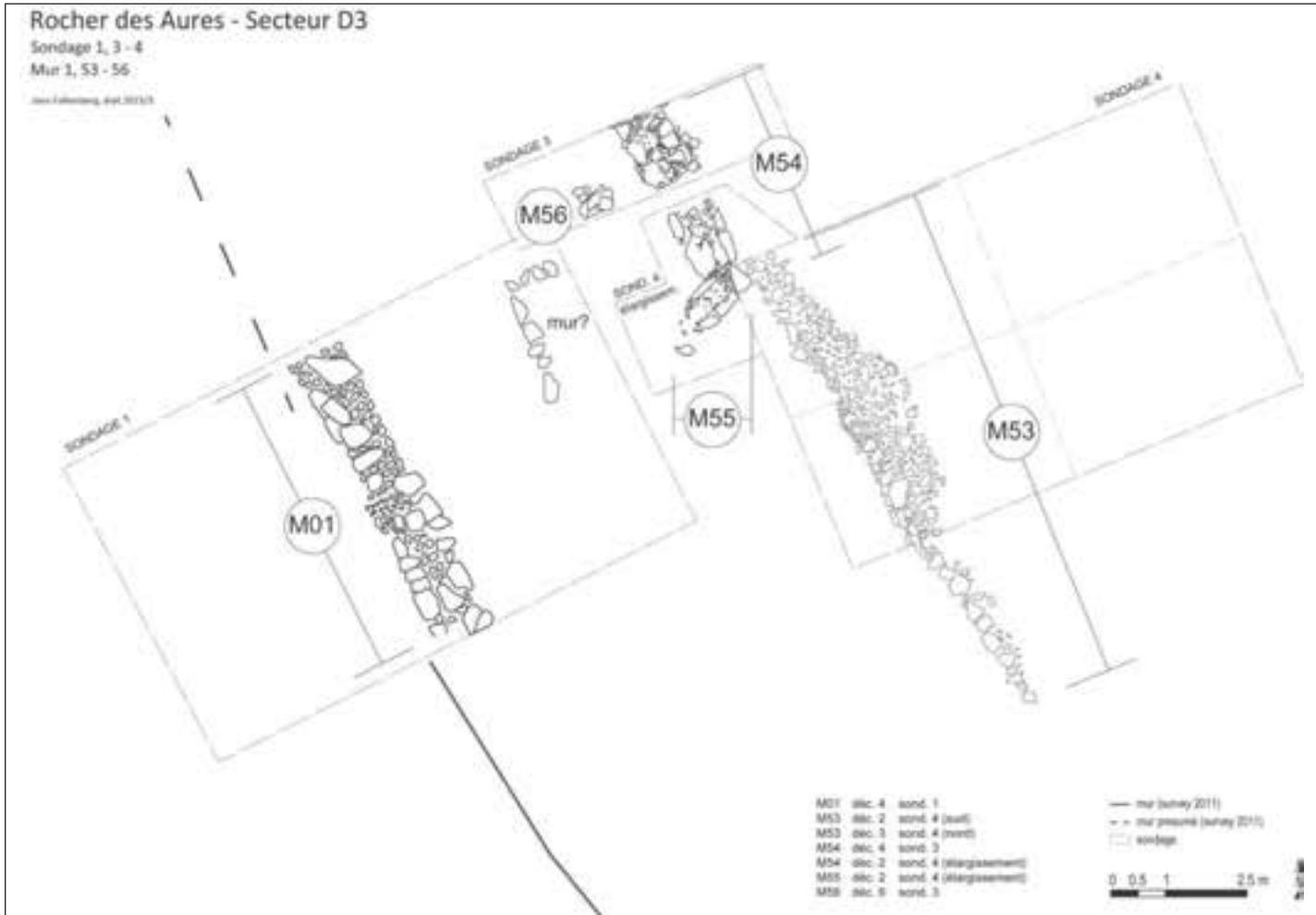


Fig.16 Rocher des Aures. Secteur D/3 avec implantation des sondages et les murs M1, M53-M55. Crédits : J. Falkenberg, 2015

En 2015, nous avons prolongé la zone excavée par l'implantation de deux sondages, de sorte qu'au total une bande d'environ 15 m de long a été fouillée *intra muros* (fig. 15 et fig. 16). Malgré sa petite taille par rapport aux autres sondages, c'est avant tout le sondage 3 qui a livré un grand nombre d'informations concernant l'occupation antique du site. À 30 cm de la surface, un mur, M54, assez bien construit (fig. 16) a pu être mis au jour ; d'une largeur d'au maximum 90 cm, avec des fondations atteignant jusqu'à 120 cm de largeur, il est formé de deux parements en pierres calcaires entre lesquels un espace de 20 à 30 cm de large est rempli de terre, d'éclats de pierres et de tessons. En agrandissant la surface de fouille, il est apparu que le mur M54 adopte en fait un tracé légèrement incurvé, et que, précisément à l'angle avec le sondage 4, il forme presque un angle droit, et se prolonge par le mur M55 sur à peu près un mètre (fig. 16). En l'état des recherches, il n'est pas possible de déterminer si le mur M55 s'arrête à cet endroit, formant ainsi une sorte d'ante par rapport au mur M54, ou s'il continue en direction du mur de fortification M1. En revanche, la chronologie paraît évidente, au moins dans le cas du mur M54. Toutes les UF liées à la construction et à l'entourage du mur sont homogènes, et contiennent exclusivement du matériel du Bronze final IIIb. Les dimensions et la technique de construction indiquent que le mur M54 ne correspond pas à un simple mur de construction de type habitat, à moins d'être typologiquement très éloigné de ce

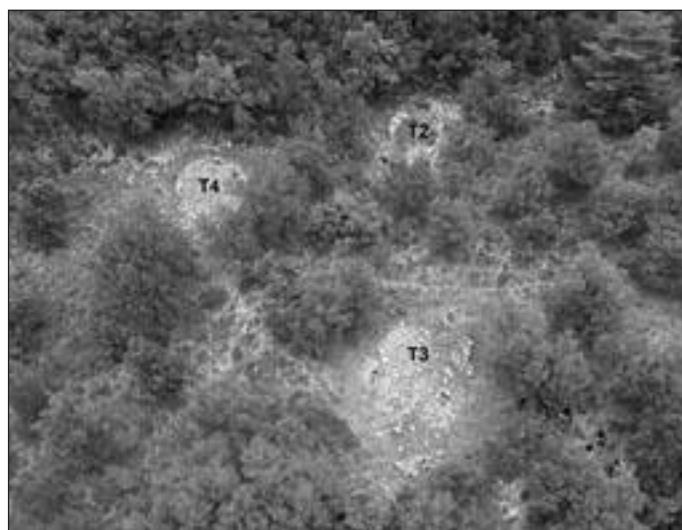


Fig.17 Rocher des Aures. Secteur G/5, vue aérienne (quadrocoptère) de T2, T3 et T4 après nettoyage. Crédits : Stephan G. Schmid, 2015

que l'on connaît des structures d'habitat du Bronze final IIIb dans la région. Pour le moment, sa fonction demeure obscure, et il reste à espérer que ces aspects pourront être précisés par la poursuite de la fouille.

Une des questions fondamentales relative à ces vestiges du Bronze final IIIb identifiés lors des campagnes de 2014

et 2015 et qui confirment une occupation importante de l'éperon barré à cette époque, réside dans la localisation des nécropoles liées au Rocher des Aures, pour le Bronze final IIIb, mais aussi pour les autres phases d'occupation du site. Dans cette perspective, notre intérêt s'est tourné vers les secteurs G-I/4-6 du site, à savoir la zone au pied sud du plateau du Rocher des Aures, où, dans les années 1950 et 1960, des *tumuli* ont été signalés et partiellement fouillés. Après débroussaillage de certains secteurs, nous avons pu identifier plusieurs structures en pierres sèches de forme ovoïde ou semi-circulaire (fig. 17). On distingue de gros blocs formant une sorte de fondation sur laquelle repose un tas de cailloux plus petits. Ces caractéristiques s'accordent avec la description donnée par Jean Guillot et par l'abbé Chauvin

dans leurs rapports respectifs de 1957 et de 1961, y compris en ce qui concerne l'aspect instable de la superstructure. En l'état actuel des recherches, la fonction et la chronologie de ces structures ne peuvent être déterminées avec certitude, mais les rapports concernant les activités antérieures, confrontés aux résultats de nos fouilles en 2014 et 2015, permettent de suggérer qu'il s'agit vraisemblablement de structures funéraires de la fin de l'âge du Bronze, hypothèse qui, bien entendu, devrait être vérifiée par des recherches ultérieures.

**Stephan G. SCHMID**  
Humboldt-Universität zu Berlin

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE  
BAS MOYEN ÂGE

## SAILLANS Grande rue et Faubourg du Temple

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### Opération 2013 et 2014

Organisée en trois zones, la fouille préventive d'une section de la Grande rue, longeant au nord l'église Saint-Géraud sur presque cent mètres, enregistre un total de 422 faits et niveaux, qui se répartissent entre trois périodes chronologiques : 231 pour l'Antiquité (?) et/ou le Moyen Âge, 145 pour les Temps Modernes, et 46 pour l'époque contemporaine. L'organisation stratigraphique de ce corpus archéologique témoigne d'une chronologie relative de l'occupation du site constituée de plusieurs phases, s'étalant probablement depuis l'Antiquité tardive (?) mais, plus sûrement, du haut Moyen Âge jusqu'à la fin de l'époque moderne, et généralement séparées par des séquences de remblais plus ou moins importantes, qui permettent leur distinction assurée ou rétrospective.

#### ■ Phasage chronologique

– Une période antérieure au cimetière :

Reconnue en zone ouest et centre, cette première étape est essentiellement matérialisée par des remblais, mais également des niveaux de circulation et/ou d'occupation, ainsi que des éléments bâtis dégagés sur une surface restreinte, au centre de la zone ouest, mais appartenant à un même dispositif de terrasse, et qui s'impose comme le premier marqueur de l'aménagement du site. Il faut d'ailleurs remarquer que si, postérieurement, quelques rares sépultures se superposent à son tracé, aucune n'est mise en évidence à l'ouest de cette structure, confirmant, sinon son association à une rupture topographique, au moins sa potentielle correspondance avec une probable limite parcellaire. Il faut également préciser, d'une part, que certains des vestiges relevant de cette phase

recouvrent le substrat ou terrasse alluviale et, d'autre part, que les rares indices de datation qui leur sont associés suggèrent une chronologie de l'Antiquité tardive et/ou du haut Moyen Âge. Il faut aussi signaler que les indices résiduels d'une occupation antique sont également livrés par quelques lots mobiliers issus de niveaux plus récents.

– Une première phase d'inhumations :

Identifiée en zones ouest et centre, cette première phase d'inhumations est représentée par huit sépultures en coffrages de pierre, dont une restée non fouillée et quatre retenues pour analyses <sup>14</sup>C. Les résultats de ces dernières définissent un intervalle maximal situé entre le premier tiers du XI<sup>e</sup> et la moitié du XII<sup>e</sup> s. Ces structures funéraires sont également complétées par un signallement de tombe, un niveau de circulation, une couche d'occupation et une aire de gâchage, tous implantés en zone ouest.

– Une deuxième phase d'inhumations :

Observée au sein des mêmes surfaces que la précédente, cette deuxième phase d'inhumations est représentée par onze sépultures en coffrages de pierre, dont une restée non fouillée et trois retenues pour datation <sup>14</sup>C, ainsi que deux sépultures à contenant périssable au calage resté relatif. Les résultats des analyses donnent une fourchette entre la moitié du XI<sup>e</sup> et la moitié du XII<sup>e</sup> s. L'une des sépultures en coffrage de pierre relevant de cette phase livre une verrerie, dont la datation bénéficie rétrospectivement des résultats obtenus pour les échantillons soumis à analyse <sup>14</sup>C, qui permettent de "rajeunir" la forme Foy A4.

C'est probablement au début de cette deuxième phase que le mur de clôture, s'alignant est-ouest et longeant le secteur 3 de la zone centre et la zone est au nord, est mis en œuvre. Il correspond au MR 3 reconnu par le diagnostic préalable à la fouille (Isnard, 2012). Par ailleurs, les trois éléments bâtis reconnus en secteur 1 de la zone centre semblent également témoigner d'une restructuration parcellaire du site intervenue plutôt à la fin de cette même étape de fonctionnement du cimetière. Toutefois, compte-tenu de leur emprise relativement limitée au sein de la fouille, leur interprétation est restée incomplète. Un niveau d'occupation, une tranchée de récupération, un probable signalement de sépulture, deux niveaux de circulation et deux faits de fonction indéterminée complètent les vestiges funéraires étudiés pour cette phase, qui semble pouvoir être calée entre la moitié du XI<sup>e</sup> et la moitié du XII<sup>e</sup> s.

– Une troisième phase d'inhumations :

Identifiée dans toutes les zones, la troisième phase d'inhumations était représentée par onze sépultures en coffrage de pierre, dont trois très incomplètes, cinq sépultures à contenu périssable et un ossuaire. Trois analyses <sup>14</sup>C définissent un intervalle chronologique situé entre début XI<sup>e</sup> s. et la moitié du XII<sup>e</sup> s. Par ailleurs, un lot de mobilier céramique, comportant notamment un pégau, atteste de productions connues pour les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Ces indices suggèrent de placer préférentiellement la troisième étape de fonctionnement du cimetière à la fin du XII<sup>e</sup> s. Ces structures funéraires sont complétées par la superposition d'un niveau de circulation et d'une couche d'occupation, mais surtout par divers éléments bâtis témoignant de la restructuration du site. Elle comprend l'aménagement d'une cuvette bordée de murs de terrasse, associée à la création d'un bâtiment antérieur au transept de l'église actuelle, complété de ses sols et décors intérieurs. Plusieurs niveaux de construction/occupation et deux éventuels signalements de sépulture ou réserves de matériaux non utilisées s'avèrent contemporains de cette phase.

– Une phase d'occupation du site dite de "récupération/démolition/remblaiement" :

Reconnue dans les deux premiers secteurs de la zone centre, cette phase de récupération, démolition remblaiement concerne les bâtis de l'étape précédente. Leur courte durée d'utilisation et la rapidité de leur annihilation, suggérées par la très nette inscription de cette phase entre les troisième et quatrième phases de fonctionnement du cimetière, restent, à ce jour, inexpliquées. Il ne fait aucun doute que les diverses tranchées de récupération identifiées et que les séquences de remblai de démolition, venues occulter les vestiges des maçonneries détruites et ayant servi d'encaissant aux ultimes sépultures médiévales, témoignent d'une importante restructuration du site, en lien avec une réorganisation architecturale du prieuré.

– Une quatrième phase d'inhumations :

Observée dans toutes les zones, cette quatrième phase d'inhumations est représentée par 29 sépultures à contenu périssable, dont cinq non fouillées, 22 tombes à coffrage de pierre, dont trois non fouillées et/ou vides, et six ossuaires. Trois datations <sup>14</sup>C ont été mises en œuvre, et ont défini un intervalle chronologique maximal entre le premier tiers du XI<sup>e</sup> et le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> s. De plus, trois pégau attestent de productions connues pour les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Eu égard à ces indices, le calage de cette quatrième étape de fonctionnement du cimetière est proposé entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s. Elle est également matérialisée par un signalement de sépulture, deux structures de fonction indéterminée, un trou de poteau et un niveau de circulation. Enfin, il ne fait aucun doute que la création de la maison installée au centre de la zone ouest ait accompagné une diminution d'emprise du cimetière sous la pression de l'extension du village, peut-être combinée à un déclin du prieuré. D'après les éléments recelés par l'étude historique, ce changement aurait pu intervenir au XIV<sup>e</sup> s.

– Une probable continuité de l'occupation du site mais un hiatus dans sa fonction funéraire :

Il semble que le cimetière prioral n'ait plus été utilisé entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup>. Mais quelques indices de datation des XV<sup>e</sup> s. et XVI<sup>e</sup> s., associés à des lots mobiliers issus de certaines structures modernes, témoignent de la continuité d'occupation du site,

– Deux phases d'inhumations modernes :

Le corpus des sépultures modernes s'inscrit chronologiquement aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Il est subdivisé en deux stades, correspondant aux cinquième et sixième phases d'inhumations du cimetière. La première comptait 81 sépultures en contenu périssable, onze tombes à coffrage de pierre et cinq dépôts secondaires isolés. Un fait de fonction indéterminée a également été considéré comme appartenant à cette même phase, qui, en zone est et en secteur 2 de la zone centre, se révèle elle-même composée de deux étapes. La sixième phase d'inhumations comporte 27 sépultures à contenu périssable, complétées par un creusement de fonction indéterminée et un comblement débordant. L'homogénéité chronologique associée aux dernières phases d'utilisation du cimetière découle en majeure partie de la densité des structures les matérialisant.

## ■ Étude de la population inhumée

Issus de 195 structures funéraires à coffrage de pierre ou contenants périssables, 200 individus inhumés en dépôt primaire ont été l'objet de l'étude anthropologique, qui n'a pris en compte aucun des dépôts secondaires enregistrés, conformément à la prescription du SRA. La population inhumée comprend des sujets adultes et immatures.

Une majorité de la première de ces catégories s'avère à cheval sur plusieurs classes d'âge, voire de classe indéterminée, en particulier pour la période moderne (51 % des adultes). Il est par conséquent difficile d'établir un profil démographique fiable, et de faire des comparaisons entre les périodes représentées, médiévale et moderne.

La diagnose sexuelle a pu être établie pour 63 individus au total, dont 38 médiévaux, 24 modernes et un sujet de datation ambivalente, soit respectivement 44 % de l'effectif global des adultes, 70 % des adultes médiévaux et 29 % des adultes modernes. Ces proportions n'autorisent aucun constat de sexe *ratio* particulier au sein des deux périodes. Par ailleurs, la répartition spatiale des sujets adultes ne montre aucune concentration particulière.

56 sujets immatures en dépôt primaire, dont 16 de la période médiévale, 37 de l'époque moderne et trois sujets de datation ambivalente, ont été étudiés ce qui représente 28 % de la population inhumée, avec, respectivement, 21 % de l'effectif médiéval et 30 % de l'effectif moderne. Comme pour les sujets adultes, certains individus appartiennent à plusieurs classes. De manière générale, les sujets immatures constituent ici un faible pourcentage de la population, ce qui ne coïncide pas avec un schéma de mortalité archaïque, dans lequel la majorité des décès intervient avant cinq ans. En revanche, les sujets immatures de plus de cinq ans suivent un profil démographique conforme à une population naturelle. Ces résultats suggèrent que les sujets les plus jeunes ont pu être inhumés dans un secteur du cimetière situé hors emprise de fouille.

Concernant la répartition spatiale des sujets immatures, aucune concentration particulière ne s'observe pour la période médiévale, à l'exception peut-être d'un petit regroupement dans le secteur 2 de la zone centre. Les autres sujets immatures sont généralement éparsillés au sein des sujets adultes et parfois regroupés par deux. On observe ceci dans trois cas. En revanche, pour la période moderne, des regroupements apparaissent, en particulier dans le secteur 1 de la zone centre et en zone est, sans qu'il s'agisse de carrés.

L'état sanitaire de la population inhumée est médiocre : présences de tartre, de stress parentiel ou infectieux, avec de nombreuses hypoplasies linéaires de l'émail dentaire. De nombreuses lésions arthrosiques ou arthropathiques, touchant principalement le dos, ont été observées. Parfois mal réduites, voire fortement handicapantes, les fractures touchent essentiellement les côtes, mais ne montrent aucun traitement particulier. Un cas d'amputation de pied est à relever car il suggère un acte de chirurgie.

Que ce soit pour la période médiévale ou moderne, la même typologie de sépultures est représentée, avec, toutefois, à la période médiévale, les coffres en pierre ou mixtes plus fréquents, tandis que pour la période moderne, les cercueils et les coffrages en bois deviennent prépondérants. Concernant le recrutement funéraire, les coffres en pierre de la période médiévale ont préférentiellement accueilli des sujets adultes. Seuls 5 % des sujets immatures y sont inhumés.

Les orientations et positions des individus sont similaires entre les deux périodes. Les individus sont orientés est-ouest, tête à l'ouest (à l'exception de deux sujets). Mises à part de rares exceptions, les sujets sont toujours inhumés sur le dos, les membres inférieurs en extension, et les membres supérieurs généralement fléchis, les mains ramenées de préférence au niveau du thorax. Si, pour la période médiévale, les mains sont aussi bien disposées symétriquement qu'asymétriquement, à la période moderne, une proportion bien plus importante de positions asymétriques a été remarquée.

Les tombes sont le plus souvent individuelles. Cependant, la période médiévale se caractérise par une réutilisation fréquente des coffres en pierre et des coffrages en bois, qui peuvent renfermer jusqu'à trois individus en position primaire, sans compter les nombreux dépôts secondaires. Ces inhumations plurielles sont généralement successives. En revanche, pour la période moderne, les dépôts multiples sont très rares et plutôt simultanés.

La position des corps, parfois associée à la présence d'épingles, a permis de mettre en évidence des effets de contrainte liés à l'utilisation d'un contenant souple de type linceul. Ainsi, pour la période médiévale, 17 individus présentaient des indices probables d'enveloppement (24 %) et, pour la période moderne, au moins 26 individus (21 %).

Le mobilier associé aux défunt est rare et ne concerne que quatorze individus de l'ensemble du corpus funéraire : six médiévaux, huit modernes. À la période médiévale, quelques rares pégau et deux exceptionnelles vergeries ont été déposés au niveau de la partie supérieure du défunt, le plus souvent à droite de la tête. À la période moderne, seuls quelques éléments de parure sont observés, généralement des bagues ou anneaux.

Claire PÉQUIGNOT  
Chronoterre Archéologie

## SUZE-LA-ROUSSE

### Salle du Jeu de Paume

Un projet de restauration et de valorisation de la salle de Jeu de Paume de Suze-la-Rousse a permis de programmer une opération de sondages (galerie, sol) et de relevés du bâti des élévations.

Situé à huit kilomètres de Bollène et 39 km de Montélimar, le site de la Garenne, où se trouvent le château et son Jeu de Paume, domine le village établi sur la rive gauche du Lez. À l'horizon, apparaissent le mont Ventoux, la montagne de la Lance et les Préalpes du Dauphiné. Classé au titre des monuments historiques depuis 1947, le château a fait l'objet d'un vaste projet associant l'histoire du site et patrimoine vinicole de la Drôme, sous la forme d'un parcours muséographique inauguré au printemps 2013. Depuis 1978, le site abrite l'Université du vin, école de renommée internationale.

Bâti sur un ancien site défensif (*oppidum*), le château médiéval de Suze-la-Rousse apparaît comme un puissant vaisseau protégé par plusieurs tours défensives noyées dans un corset fortifié. Le site, occupé sans doute bien avant l'époque gallo-romaine, comme le suggèrent les fouilles réalisées à la Garenne (Odior, 1974), n'apparaît que pour la première fois en 852, dans un diplôme impérial de l'empereur Lothaire. En effet, l'empereur Charlemagne aurait fait don de la terre d'Orange et alentours, dont Suze dépendait Suze, à Guillaume, son cousin.

Si l'église existe déjà vers 1086 (Malbois, 1927 : 23), il faut attendre la date de 1143 pour que le château soit mentionné, en tant que tel (*castrum de Suza*) et que le patronyme Suze soit utilisé (cartulaire de Richerenches, Malbois 1927 : 23).

Mais à la fin du XIII<sup>e</sup> s., les Baux de Suze, semblent disparaître au profit de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui en acquiert le haut domaine.

C'est à cette période que l'enceinte intérieure du village, encore perceptible à l'est du château, appartiendrait.

Au cours du XIV<sup>e</sup> s., le Haut-Comtat et le Bas-Dauphiné font l'objet d'attaques fréquentes par les compagnies (routiers en 1360, Bretons en 1378) et par le pape (1390), qui semblent affecter les défenses du château, entraînant *de facto* une reconstruction partielle du château, mais, également, du village de Suze.

En 1392, Raymond IV, évêque de Saint-Paul, donne Suze à sa nièce Marguerite des Baux, dont la fille, Antoinette, épouse Louis de La Baume. Ainsi débute la lignée des La Baume-Suze, dont le comte François de La Baume-Suze apparaît comme l'un des plus illustres, en qualité de gouverneur de Provence et ardent défenseur de la cause catholique durant les guerres de religion.

Cette consécration de la famille de La Baume-Suze s'accompagne, au XVI<sup>e</sup> s., d'importantes transformations du château, délaissant quelque peu son austérité militaire, pour se transformer peu à peu en demeure de plaisance. L'évêque d'Orange, Rostaing de La Baume se charge du suivi des travaux entrepris entre 1547 et 1556, notamment au niveau de la cour d'honneur. Celle-ci, organisée autour de trois galeries à arcades voûtées d'arêtes, reçoit des façades suivant l'ordonnance classique des ordres toscan au rez-de-chaussée, ionique au premier



Fig.18 Orthophotographie du mur ouest extérieur faisant apparaître la porte de style Renaissance. Crédits : Guillaume Roquefort (Chronoterre archéologie), 2015

étage, et corinthien (colonnes) au second étage. C'est à cette époque d'effervescence architecturale, que l'on prête la construction du Jeu de Paume, construit selon la légende en trois jours, en 1564.

De plan barlong, ce Jeu de Paume appartient à la catégorie de la courte paume, en raison de l'espace clos délimitant l'aire de jeu. Cette activité suscite un large engouement auprès de la noblesse européenne, mais également des milieux urbains et cultivés. Son importance est telle que, sous François I<sup>er</sup>, les programmes architecturaux s'accompagnent de l'adjonction d'une aire de jeu, comme l'illustrent les exemples de Villers-Cotteret (Carlier, 2001 : 124-125), Fontainebleau, le Louvre, Pau, Saint-Germain-en-Laye et, en particulier, celui de Versailles, qui a pu faire l'objet de travaux récents (Dufour, 2007) et dont les dimensions étaient de 12,50 × 33 m.

Les élévations de cet ouvrage nous sont parvenues dans leur quasi intégralité : le " mur de bricole " au sud, construit à l'aide d'un appareil très soigné, le " mur de service " au nord, le " mur de dedans " à l'ouest et le " mur de grille " à l'est. Chaque mur, hormis le mur sud, est divisé en deux parties distinctes. Au premier niveau, correspondant aux galeries couvertes, les bâtisseurs ont mis en œuvre un appareil grossier en molasse, directement extrait du substrat environnant et recouvert d'un corps

d'enduit. Au-dessus, se développe le même type d'appareil calcaire que celui observé sur le mur sud, provenant sans doute de la carrière Saint-Restitut. L'accès au jeu s'effectue depuis l'est, par le biais d'une porte plein cintre recevant une modénature richement sculptée au vocabulaire antiquisant, et, au nord, par une autre ouverture dépourvue d'ornements, hormis deux phylactères aux deux extrémités du linteaum, lequel reçoit un blason couvert d'une croix potencée.

Les investigations menées au niveau des deux passages, des galeries et de l'aire de jeu ont permis de retrouver le type de dallage recouvrant les espaces ouverts (aire de jeu) et les espaces clos (galeries) et de déterminer l'aménagement ayant précédé leur réalisation. Hélas, très peu d'éléments significatifs ont permis de préciser le type d'escalier qui devait être aménagé sur le versant nord de l'ouvrage. Seules deux dalles en terre cuite ont pu être observées.

**Guillaume ROQUEFORT**  
Chronoterre Archéologie

ANTIQUITÉ

## VALENCE Plateau de Lautagne Institut médico-éducatif

Ce diagnostic s'inscrit dans une suite d'interventions archéologiques initiées depuis une vingtaine d'années sur ce plateau. Celui-ci a servi à l'implantation de différents camps militaires de l'armée romaine durant la conquête. Ces camps se sont organisés en fonction de la centuriation antique de la plaine valentinoise, ou bien sont à l'origine de celle-ci. Trois fouilles et une dizaine de diagnostics ont permis de mettre en évidence la présence de six enclos fossoyés construits à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ils se distinguent par des fossés de grande envergure, au profil en " V ", caractéristiques de fossés défensifs.

Le terrain, assiette du projet, est traversé d'est en ouest par l'un de ces fossés, le plus grand de tous. On peut estimer la surface enclose à plus de 45 hectares. Il a été mis en évidence au cours des deux précédents diagnostics, à l'est et à l'ouest de la parcelle diagnostiquée (Conjard-Réthoré, 2012 ; Ferber, 2011). Les sondages du présent diagnostic valident bien sa présence sur cette nouvelle parcelle. Son degré de conservation se révèle

bon, puisque le segment de fossé recoupé est préservé sur 2,85 m de hauteur, pour une largeur de 3,30 m.

Un total de huit structures a été enregistré au cours du diagnostic. Seule une sorte de fond de cabane a pu appartenir à la période des camps. Du mobilier la situe à partir de 15-20 apr. J.-C. Deux autres fosses (un cendrier et un puits ?) appartiennent, sous réserve, à la période des camps militaires. Deux sont franchement contemporaines, et deux autres ne peuvent absolument pas être situées dans le temps. Toutes s'ouvrent sous la terre végétale.

D'une façon générale, si le segment de fossé de l'un des camps militaires attendu a bien été retrouvé, en revanche, aucune structure, du type des foyers observés en d'autres secteurs du plateau, n'a été reconnue sur cette parcelle.

**Pascale CONJARD-RÉTHORÉ**  
INRAP

Le projet se situe dans la ville de Valence, à l'emplacement d'une de ses principales rues d'accès au Moyen Âge. Il est possible que cette rue médiévale trouve son origine dès l'Antiquité. La partie sud de cette rue est vraisemblablement traversée par le rempart de la ville, reconnu plus à l'est, place Porte Neuve (Planchon, Conjard-Rethoré, Bois 2010)

Cette opération avait pour objectif initial de vérifier la réalité de ces hypothèses. Cependant, les modalités d'intervention n'ont pas permis d'atteindre cet objectif. En effet,

l'unique sondage qui a pu être ouvert a été limité en longueur par la présence de nombreux réseaux qui occupent les trois quarts de la surface de la rue. En largeur, le godet de la pelle d'une largeur de 0,60 m a recoupé les tranchées du réseau d'eau à l'est, et celle des Télécom à l'ouest, limitant la vision du terrain en place à 0,30 m de largeur au centre du sondage. Sur cette surface, seul un remblai moderne à contemporain a pu être observé.

**Pascale CONJARD-RÉTHORÉ**  
**INRAP**

L'opération de fouille réalisée sur une parcelle située entre l'avenue Félix Faure et la rue des Alpes a mis en évidence quarante sépultures, orientées globalement est-ouest et organisées en rangées discontinues. La rangée la plus marquée semble matérialiser une limite au nord-est au-delà de laquelle il n'y a plus d'inhumations. Vers l'est, le sud et le sud-ouest, la zone de fouille est limitée par les immeubles du xix<sup>e</sup> s. et la rue des Alpes, mais le cimetière se prolonge au-delà de cette limite.

Les modes d'inhumations restent très homogènes, avec un seul type représenté malgré quelques variantes. Ce sont des sépultures en fosses couvertes, dont huit à dix cas sont des fosses étroites. Trois présentent un couvercle calé par des blocs ou des galets disposés en fond de fosse sur le pourtour du creusement. L'étude taphonomique a aussi permis de supposer l'utilisation de linceuls, dont certains pourraient présenter des manches isolant les bras du reste du corps. Ce type de linceul est connu dans l'iconographie pour le début du xiv<sup>e</sup> s. sur les décors peints de la chapelle St-Pierre de Colonze (Drôme), mais il reste difficile à définir sur le terrain. L'hypothèse de ces linceuls est renforcée par la présence, dans deux sépultures, d'épingles en bronze. Dans six à neuf cas, les défunt semblent inhumés habillés, et, parmi eux, il faut noter la présence d'une femme pèlerin avec le dépôt d'une valve de coquille Saint-Jacques. Il convient de mentionner aussi l'utilisation de coussins sous la tête (deux cas dans des inhumations d'enfant) et de liens maintenant la tête et/ou la mandibule (deux cas).

La population inhumée dans cette partie du cimetière se compose aux deux tiers d'adultes, parmi lesquels une forte majorité de femmes. Le tiers restant est constitué d'immatures, ayant pour la plupart entre cinq et neuf ans.

Toutefois, il faut noter que toutes les classes d'âge sont représentées, à l'exception des moins de un an. Quant aux adultes, ils sont principalement d'âge moyen ou âgés.

La principale caractéristique de ce cimetière reste le nombre important de pathologies, retrouvées sur quinze cas (étude réalisée par Michel Billard). Certaines sont de simples pathologies traumatiques (fractures plus ou moins réduites). Les pathologies dégénératives, sans doute liées à l'âge avancé de certains sujets, sont aussi fréquentes. Mais le plus intéressant reste les pathologies liées à des maladies graves, y compris chez des sujets jeunes ou immatures, avec un cas de tuberculose osseuse, un cas de malformation des cervicales ayant entraîné un handicap important (possible tétraplégie).

Neuf squelettes ont été datés par radiocarbone. Quatre présentent des datations calibrées à deux sigma (95 % de probabilité) comprises, pour la fourchette large, entre 975 et 1035, deux entre 1025 et 1215 et trois entre 1155 et 1275. Ces datations donnent donc une période globale d'utilisation de ce cimetière relativement réduite entre le début du xi<sup>e</sup> et la fin du xiii<sup>e</sup> s.

Les pathologies reconnues et le recrutement de la population nous ont amenés à nous interroger sur le statut de cette zone funéraire et sur un possible lien avec un pôle d'assistance envers les malades et les invalides. Une étude d'archives a donc été réalisée dans cette optique par Michel Goy. Elle a permis de mettre en évidence un établissement mentionné "Maison du temple" ou "Maison Saint-Émilion", fondé avant 1170 et démolie dans les années 1333. Mal localisée, cette maison se situerait entre la gare et le quartier Faventines et appar-



Fig.19

Vue générale de la sépulture 33. Crédits : Aurélie Sauvignat (Inrap)

tiendrait à l'ordre des Templiers. Beaucoup d'éléments convergent donc pour que l'hypothèse d'un cimetière en relation avec cet établissement puisse être envisagée. Le travail réalisé par Hélène Réveillas ne met pas en évidence dans son étude de mortalité une population inhumée caractéristique d'un hospice ou d'un hôpital. Toutefois, les établissements templiers accueillent dans

leur cimetière les familles des familiers, mais ils peuvent aussi avoir une vocation d'aide aux voyageurs, pèlerins et aux plus démunis.

**Christine RONCO**  
**INRAP**

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## VALENCE Rue Ferdinand Marie

Les sondages réalisés rue Ferdinand Marie ont d'emblée été limités en surface par la présence de nombreux réseaux qui occupent les trois quarts de la surface de la rue. Ils ont permis, dans le dernier quart, d'observer trois murs installés dans un remblai qui semble moderne.

Le cadastre de 1809 montre, malgré une certaine imprécision, un net élargissement de la rue Notre-Dame la Ronde (qui deviendra rue Ferdinand Marie) sans doute

au moment de la construction des boulevards, et du percement de la place de la Porte Neuve. Les fondations de murs retrouvées pourraient correspondre aux façades des maisons 919 et 917 reconstruites lors de la mise en place des immeubles bordant les boulevards.

**Christine RONCO**  
**INRAP**

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

## BOUCHET

### Abbaye Notre Dame du Bosquet

TEMPS MODERNES

L'abbaye de cisterciennes Notre-Dame-du-Bosquet se situe à Bouchet, commune localisée à quatorze kilomètres de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et à douze kilomètres de Bollène.

Les opinions divergent quant à l'arrivée des premières religieuses à l'abbaye. Cependant, la première supérieure connue est Willelma, prieure en 1184, citée aux côtés de Tiburge II d'Orange. Par cette mention, nous pouvons déduire que l'abbaye de Bouchet a été fondée entre 1181, date de décès de Bertrand de Baux, et 1184, par Tiburge II d'Orange. Dès sa fondation, l'abbaye de Bouchet jouit des faveurs des seigneurs locaux, notamment des princes d'Orange. Les grands seigneurs, tels Giraud Adhémar de Monteil (1262), Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse (1266), Giraud Amy, seigneur de Châteauneuf (1270), ou encore Raymond de Baux I<sup>e</sup>, prince d'Orange (1281), lui font d'importants dons.

D'après les différentes hagiographies du bienheureux Bertrand de Garrigue, lors d'un séjour à Avignon, il visite les moniales de Bouchet. Malade, il meurt à l'abbaye en 1230, et les religieuses décident alors de l'inhumer dans leur cimetière conventuel, au nord du chevet. En 1253, le corps est exhumé et les restes sont placés dans l'église abbatiale. Très vite, des pèlerins se rendent à Bouchet pour vénérer le corps du bienheureux Bertrand.

De nombreuses épreuves surviennent dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> s., et elles ont pour conséquence une décadence rapide de l'abbaye. En 1336, débute la Guerre de Cent Ans et, en 1348, la grande peste remonte la vallée du Rhône à partir de Marseille. De grandes inondations eurent lieu en 1399 et en 1402, empirant d'autant plus la situation.

Finalement, en 1413, le Chapitre général de l'Ordre cistercien envoie l'abbé d'Aiguebelle, Pierre Régis et l'abbé de Bonnevaux, Pierre, à Bouchet afin de faire part à

Borquette-Hugonesse, abbesse de Bouchet et à ses religieuses, Rixende de Montdragon et Béatrice-Jeanne de Bollène, de la décision prise par le Chapitre général d'incorporer leur monastère à celui d'Aiguebelle.

Le 28 mai 1443, à Aiguebelle, Jean, abbé, étant incapable de gérer les vastes domaines de Bouchet, baille en emphytéose perpétuelle à trois Auvergnats les maisons et bâtiments de Bouchet, “*à l'exception de l'église et du dortoir, avec leurs dépendances et attenances (...)*”. C'est la naissance de la communauté “bousquetaine”.

Julien de la Rovère, futur pape Jules II, et évêque de Carpentras et Cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens (1471 – 1472), décrète, dans le but de rehausser le prestige de la ville d'Avignon, en 1476, la suppression de la vie monastique au prieuré de Bouchet et sa transformation en prieuré séculier relevant du Saint-Siège, afin d'y fonder le Collège de Saint-Pierre-aux-Liens, appelé plus tard Collège du Roure.

En 1562, le baron des Adrets attaque Bouchet, pillant les maisons et détruisant une partie de l'église ainsi que l'angle nord-est du dortoir. En 1633, une ordonnance de l'évêque oblige la commune de Bouchet à se charger de la réparation de l'église. Par économie, il est décidé d'élever une nouvelle façade à 8,60 mètres de la première. Alors, “*un corridor extérieur suspendu sur deux arcades*” permettait de se rendre du dortoir à l'église.

Par la suite, l'église demeure affectée au culte eucharistique. Le bâtiment est transformé en 1835 en usine textile. L'usine ferme le 1er décembre 1972, et, rapidement, le Cellier des Dauphins en fait acquisition. Le rez-de-chaussée est transformé en chai de vieillissement de vin, alors que l'étage devient une grande salle de réception.

Nous ignorons quand les anciens bâtiments de l'abbaye ont commencé à être démantelés, et il est difficile de

trouver l'organisation primitive du village, car, en 1975, la municipalité a arasé une grande partie des constructions du "Vieux Bouchet" pour aménager un grand parking.

La mairie de Bouchet fait l'acquisition de l'abbaye en 2005, ce qui permet aujourd'hui son étude. Les différents usages de l'abbaye de cisterciennes Notre-Dame du Bosquet l'ont profondément transformée, mais ils ont également permis de la conserver.

Par cette longue histoire, le bâtiment monastique subsistant de l'abbaye Notre-Dame-du-Bosquet a été profondément modifié tout au long de son histoire, afin de répondre aux différents besoins propres à chacune des utilisations.

**Rayen CHAPPAZ**  
Chercheur bénévole

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## LIVRON-SUR-DRÔME Collégiale Saint Prix

La collégiale Saint-Prix est érigée à la fin du xv<sup>e</sup> s., et dépend du chapitre cathédral Saint-Apollinaire. Elle est saccagée durant les guerres de religion puis, après quelques réfections, fait office d'église paroissiale, jusqu'à son abandon en 1662.

Les vestiges conservés en élévation se limitent au chœur gothique et à une chapelle au nord. La collégiale présente un chevet plat, orné d'un triplet aux baies voûtées en plein-cintre, sous lequel subsiste le négatif d'un autel. Les murs gouttereaux du chœur sont ouverts chacun d'une unique baie, couverte en berceau brisé au nord. Le chœur comprend quatre piles, sur lesquelles retombait la voûte d'ogives. On notera la conservation des chapiteaux accolés au mur de chevet, et l'aspect monumental des piles de l'arc triomphal. Les murs du chœur conservent également des fragments d'enduits peints participant d'une unique phase, et présentant plusieurs motifs : faux appareils, frise de colonnette, éléments figuratifs en tableau.

Une extension au nord, postérieure à l'érection de la nef, forme une chapelle, ou peut-être le bras nord d'un transept, aujourd'hui détruit. Une chapelle axiale, à chevet plat et voûtée en berceau, lui est accolée, dont les murs ne subsistent pas en élévation.

L'observation effectuée dans une sépulture dans le chœur permet d'affirmer la conservation importante des vestiges en sous-sol, dans le chœur, mais très probablement aussi sur l'emprise totale de l'église. Les vestiges de la collégiale Saint-Prix sont, par ailleurs, situés sur un secteur archéologiquement dense. À l'ouest, s'élèvent les vestiges de la maison consulaire du xv<sup>e</sup> s., et, à proximité, les vestiges d'enceintes fortifiées modernes. La présence de vestiges liés aux autres bâtiments associés à la collégiale (cloître, habitations des clercs, etc.) est également envisageable sur l'emprise du cimetière et du parking le jouxtant.

**Quentin ROCHE**  
ARCHÉODUNUM

RHÔNE-ALPES  
ISÈRE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
AOSTE, Contournement - Routes départementales 592 et 1516	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	FER A - MA - CONT	★	1
AOSTE, ZAC parc industriel	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	FER- A - HMA-MOD - CONT	★	1
ARANDON, Fontaine froide, Bois de la Serre	REBISCOUL André	INRAP		OPD	--	●	2
CHASSE-SUR-RHÔNE, COMMUNAY, RD 150, Déviation de Communay, phase 3 (Cf. Interdépartement)	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	--	●	--
CLAIX, Le Peuil	PICAVET Régis	PRIV	31	SD	--	◆	--
CREYS-MÉPIEU, Plaine de Faverges, Fouillouse, tranche 1	THIERCELIN-FERBER Frédérique	INRAP		OPD	--	●	3
ENTRE-DEUX-GUIERS, Aiguenoire	VICARD Tommy	INRAP		OPD	PROTO - MOD	○	4
HUEZ	BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine	CNRS	25	APP	MA	--	--
MOIRANS, Ancienne église Saint-Pierre	BADIN-DE-MONTJOYE Alain	BEN	23	FP	--	⌘	5
MOIRANS, 119 rue de la République	REBISCOUL André	INRAP		SP	A	★	5
OPTEVOZ, 37 rue Philippe Tassier, Batailler	COQUIDÉ Catherine	INRAP		OPD	A	★	6
OPTEVOZ, 67 rue Philippe Tassier	COQUIDÉ Catherine	INRAP		OPD	MA	★	6
OZ-EN-OISANS, Mine du Milieu	BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine	CNRS	25	FP	MA	★	7
PANOSSAS, Les Buissières	POUX Matthieu	SUP	20	FP	A	★	8
SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR, ZAC du Serpentin	GEORGES Vincent	INRAP		OPD	NEO - FER MOD	★	9
SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS, Le Vernai	ROYET Robert	MCC		SD	A	★	10
SAINT-THÉOFFREY, Les Eybains, route du col	REBISCOUL André	INRAP		OPD	IND	★	11
SASSENAGE, Le Grande Rivoire	NICOD Pierre-Yves	SUP	10 - 11	FP	MESO - NEO	★	12
VAULX-MILIEU, ZAC du Parc technologique II, tranche 1	ACKX Gilles	INRAP		OPD	PROTO - A MOD - CONT	★	13
VIENNE, Parking enterré	VICARD Tommy	INRAP		OPD	--	⌘	14
VIENNE, Rue Allmer containers enterrés, tranche 1	FRASCONE Daniel	INRAP		SP	A - MOD CONT	★	14
VIENNE, Ancienne abbaye de Saint-André-le-Haut	BAUD Anne	SUP	23	FP	MA	★	14

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ◆ : rapport de l'opération non parvenu. ◇ : opération reportée.

○ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⌘ : opération en cours.

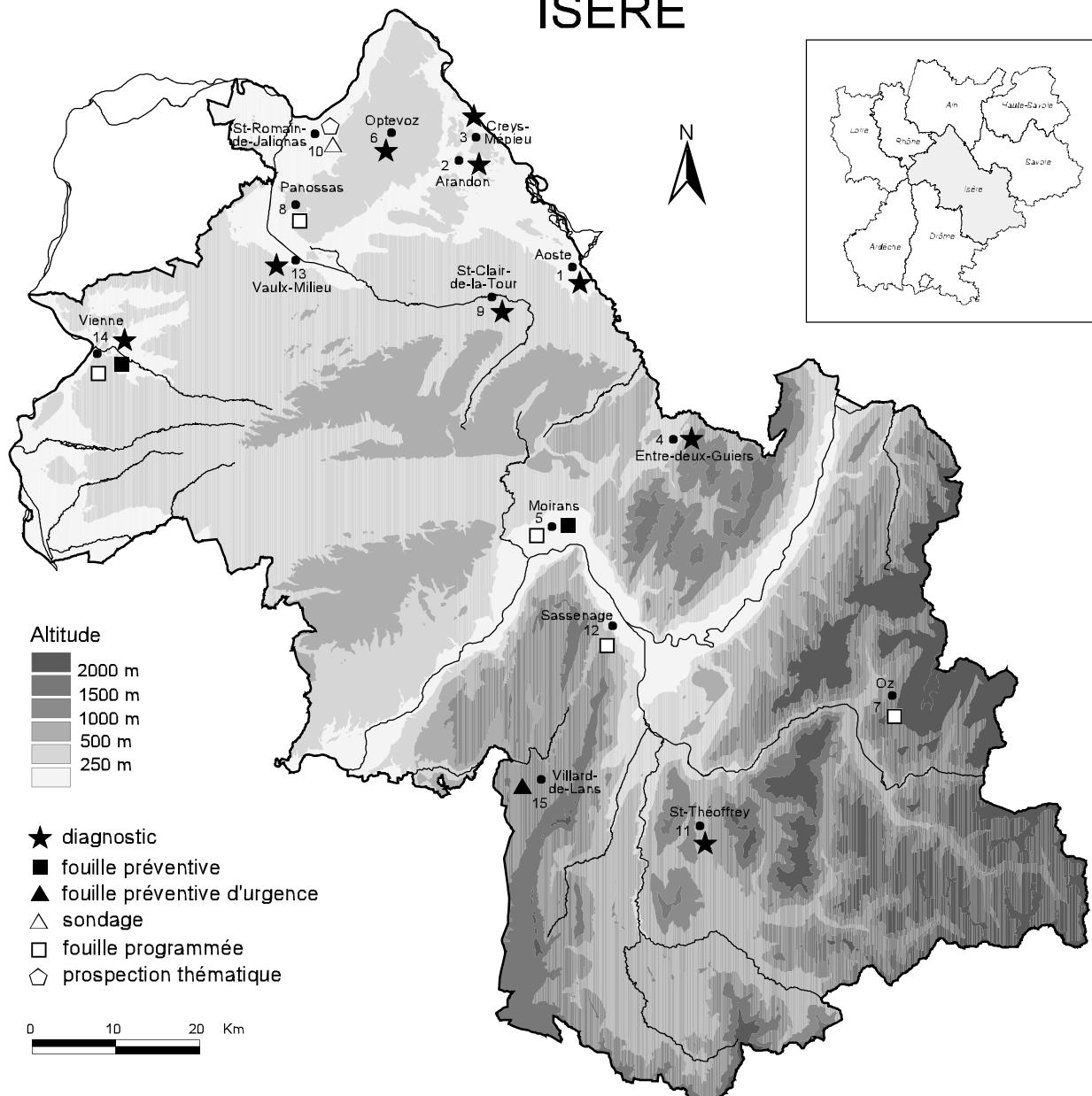
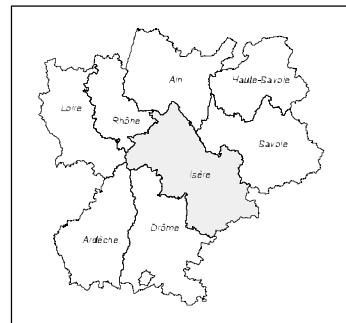
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
VIENNE, 8 rue Vimaine, phase 2	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	A - CONT	★	14
VIENNE, Chemin du Mas de Charavel et chemin de Béchevienne	VICARD Tommy	INRAP		OPD	A - MOD CONT	★	14
VILLARD-DE-LANS, Tumulus de Combe bossue	DELRIEU Fabien	MCC		SU	FER	★	15
Réseaux de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdépartements)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	PAL	★	--
Atlas topographique de la Gaule méridionale (Ardèche, Drôme, Isère) (Cf. Interdépartements)	HEIJMANS Marc	CNRS	19	PCR	A	★	--
Le monde antique rural dans l'est lyonnais (Isère et Rhône) (Cf. Interdépartements)	COQUIDÉ Catherine	INRAP	20	PCR	A	★	--

## Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
BALBINS, BRESSIEUX, BREZINS, CHATE-NAY, GILLONNAY, LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ, PENOL, SAINT-ÉTIENNE-DE-SAIN-GEOIRS, SAINT-HILAIRE-DE-LA-COTE, SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX, SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX, SARDIEU, VIRIVILLE, Plaine de la Bièvre	GONIN Denis	BEN		PRD	BRO FER A MA	★	--
BONNEVAL-SUR-ARC, SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS, Archéologie des névés	GOMEZ-COUTOULY Yann-Axel	AUT	31	PRT	--	●	--
HUEZ, LA GARDE, LE FRENEY D'OISANS, OZ-EN-OISANS, VAUJANY, Mines polymétalliques du massif des Rousses	BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine	CNRS	25	PRT	MA	★	--
PANOSSAS, Sites d'époque gallo-romaine sur les piedmonts du Mont Briançon	LASSUS Jean	BEN	20	PRT	FER A	★	--
SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS, Le Vernai	ROYET Robert	MCC		PRT	--	●	10
VILLARS-DE-LANS, Le Lauzet	PICAVET Régis	PRIV	31	PRT	--	◆	--

# ISÈRE



IGN ROUTE 5000® édition 161 (2016) et BD ALTI® - © IGN - 2003



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

ÂGE DU FER  
ANTIQUITÉ

AOSTE  
Contournement  
routes départementales 592 et 1516

HAUT MOYEN ÂGE  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette campagne d'évaluation archéologique a couvert une superficie de 53 000 m<sup>2</sup> d'emprise, sur des parcelles appartenant à la section cadastrale Y. 67 sondages ont été réalisés, soit 10,4 % de l'emprise, soustraction faite des zones sur lesquelles nous ne pouvions intervenir pour différentes raisons. Les parcelles correspondant à l'emprise sont situées dans la vaste plaine alluviale des Basses Terres, synthèse complexe des divagations du Rhône et de son affluent principal, le Guiers. La limite sud de cette plaine est matérialisée par l'émergence des coteaux molassiques des Terres Froides, culminant vers 245 m, et sur lesquels s'appuient les villages d'Aoste, Granieu... Il s'agit d'un secteur où convergent les eaux de plusieurs affluents du Rhône : le Guiers, la Bièvre, le ruisseau de Guindan, le ruisseau de la Cuisinière.

L'emprise a été scindée en deux zones distinctes, en raison de la présence de la RN6. La zone nord correspond aux parcelles 9 (S. 20 à 45), 20 (S. 9 à 19), 129 (S. 1 à 8), 130 (S. 7, 8) ; la zone sud regroupe les parcelles 465 (S. 101 à 104), 466 (S. 104 à 117), 467 (S. 119), 468 (S. 118 à 121), 1076 (S. 122). Il n'a pas été possible d'intervenir sur les parcelles 111, 176, 177, 1209, 1155 et 1156, et, enfin, 1228, en raison de contraintes écologiques ou de la présence de l'usine AMD.

Dans la plaine, de nombreux vestiges gallo-romains ont été repérés lors de prospections dans les champs (Bleu, 1998 ; Bleu *et al.*, 2003), à l'occasion d'anciens travaux d'aménagement ou des différentes études réalisées dans le cadre du PCR « Peuplement et milieu en bas Dauphiné (Isle Crémieu) : de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne » dirigé par J.-F. Berger. L'opération, essentiellement motivée par la proximité de l'agglomération secondaire antique d'*Augustum*, présentait donc de fortes chances de mettre au jour des habitats pré- et protohistoriques de bord de rivières, et des habitats antiques périphériques au *vicus*, dans un secteur très sensible.

Le dépouillement des photographies aériennes de l'IGN, réalisé en amont de l'opération, faisait apparaître de

nombreuses traces d'hydrographie fossile dans le secteur de notre emprise, correspondant vraisemblablement à d'anciens cours du Guiers, de la Bièvre et/ou Guindan. Les séquences pédosédimentaires étudiées ont permis de mettre en évidence la présence de nappes graveleuses alluviale des deux cours d'eau que sont le Guiers et la Bièvre, correspondant vraisemblablement à la fin de la période protohistorique ou tout début de l'époque romaine.

La vaste emprise de cette campagne de diagnostic a donc permis d'appréhender pour partie l'organisation spatiale de ce terroir et d'une partie de l'agglomération antique. Les niveaux de creusement ou d'apparition des structures indiquent qu'elles ne sont pas contemporaines, et peuvent être, pour le moment, datées d'au moins cinq périodes distinctes : fin de la Protohistoire, début de l'Antiquité romaine, Haut-Empire, post-antiques, xix<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> s. Les indications fournies par ce corpus d'indices ne permettent, pour l'instant, que de formuler des hypothèses d'organisation de l'espace lors de ces différentes périodes. Il est cependant possible d'affirmer que toute la zone de l'emprise a bien été occupée depuis le tout début de l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours, avec une nette accentuation en se rapprochant du bourg actuel, qui correspond à peu près à l'agglomération antique. Il est donc parfaitement clair que les potentialités de découvertes d'autres vestiges liés à des occupations et/ou fréquentations sur l'emprise du projet sont fortes, même si l'on doit s'agir plus spécialement de structures agraires pour la zone nord.

■ La période protohistorique

Le terrain correspondant à la zone nord occupe une position de début de plaine alluviale humide, qui ne semble pas avoir été très attractive avant le début de notre ère. Les études réalisées dans le cadre du PCR mentionné ci-dessus ont montré que le Guiers, la Bièvre et le Guindan ont régulièrement débordé au cours des périodes précédant l'Antiquité, ce qui a occasionné de

graves inondations et rendait difficile l'exploitation des terres de la plaine alluviale. Dans son avancée septentrique, le Guiers a recoupé semble-t-il la stratigraphie de la Bièvre et déposé sa charge selon un modèle tressé en multiples chenaux peu profonds (plaine de tressage ou de métamorphose).

Aucune construction de la Protohistoire ou des II<sup>e</sup> s. - I<sup>er</sup> s. av. J.-C. n'a été repérée. Cette absence confirme le statut rural pré-romain de ce secteur, envahi par au moins cinq paléochenaux. Les structures attribuées à la période la plus ancienne sont peu nombreuses, et semblent remonter à la phase finale de la période de La Tène ou au tout début de l'Antiquité gallo-romaine.

## ■ La période antique

Suite aux constatations qui précédent, il n'est pas étonnant que les structures agraires d'époque romaine identifiées sur le tracé de l'opération soient si peu nombreuses. Pour la zone nord, il s'agit principalement d'une simple fosse, de quelques pierres de calcaire coquillé, d'un peu de charbon de bois et d'un fossé. Deux paléosols attribuables à l'Antiquité, qui témoignent, pour le premier paléosol, d'une première mise en valeur de ces terrains par essartage et, pour le deuxième, d'un sol peu évolué pédologiquement mais probablement fréquenté durant le Haut-Empire, ont également été identifiés. En zone sud, quelques structures (fosses, sépulture d'équidé) ont également été mise au jour, mais elles n'ont pu faire l'objet de recherches approfondie, en raison de l'enfoncement des sondages.

On suppose que d'importants travaux de canalisation ont également été réalisés sur le Guiers et la Bièvre pendant l'Antiquité. Le cours du Guiers, qui passait au pied de l'*oppidum* gaulois, aurait été détourné au tout début de l'époque romaine, pour prendre un tracé beaucoup plus oriental. Une bande nord-ouest/sud-est est notamment bien visible en photo aérienne. Identifiée dans un premier temps comme un éventuel « canal antique » (Gaucher et al., 2007 ; Bleu et al., 2015), comme semblaient l'indiquer les coupes d'un fossé profond relevées à plusieurs reprises (opérations « Les Manges nord » et « Granieu la Ville »), la structure 1005 serait beaucoup plus complexe que prévue. En fait, un aménagement préalable gallo-romain d'une largeur indéterminée sur environ trois mètres de profondeur (fossé/collecteur ? canal ?) aurait chenalisé, dans un deuxième temps, les eaux de divers affluents du Rhône (Guiers, Bièvre, Guindan), ce qui aurait le mérite d'expliquer la grossièreté des dépôts observés dans la structure et les traces d'arrachement. Apparue directement sous la terre végétale et fossilisée dans le cadastre de la commune de Granieu (Bleu et al., 2015), la structure pourrait, semble-t-il, avoir perduré jusqu'à une époque assez récente.

Lors du diagnostic, les observations ont permis de démontrer l'existence de quartiers d'habitations de l'agglomération antique, sans doute bâtis dès le milieu, voire la deuxième moitié, du I<sup>er</sup> s. De ces constructions subsistent quelques murs, une base de pilier, des sols de mai-

sons, des fours et des fosses, ainsi qu'un important niveau de destruction/démolition du site. Les habitations sont, semble-t-il, abandonnées au tout début du III<sup>e</sup> s., comme semble l'indiquer la présence de quelques céramiques à revêtement argileux retrouvées dans la couche de destruction.

Une structure étonnante a également été identifiée à la périphérie immédiate des habitations. Il s'agit d'un fossé, qui compte plusieurs vases, dont certains presque intacts. De tels dépôts de vases (bornage et/ou dépôt votif ?) dans un fossé sont connus en Gaule depuis le second âge du Fer en contexte domestique (Gransar et al., 2007) et agraire (Landry, à paraître). À l'époque romaine, ces gestes existent également, et font écho à toute une nébuleuse de rites et de symbolismes, qui accompagnent sans exclusion des préoccupations d'ordre pratique (marquage de propriété, délimitation d'espaces...). Un dépôt de bornage immédiatement postérieur à la conquête de la Province a ainsi récemment été fouillé à Rumilly, en Haute-Savoie (Landry, *ibid.*). Le cas du fossé F3115 d'Aoste pourrait constituer un exemple susceptible de nous renseigner sur les gestes réservés à des espaces en marge immédiate d'une importante agglomération.

## ■ La période post-antique

Pour la période post-antique, les photographies aériennes de l'IGN, qui font apparaître de nombreuses traces d'hydrographie fossile, permettent d'identifier un important paléochenal (structure H 1052) traversant du nord-ouest au sud-est la zone nord de notre emprise, alors que les anciens chenaux liés au Guiers avaient cessé de fonctionner. Les sondages ont également permis d'identifier, à l'extrémité méridionale de la zone sud de notre emprise, une aire aménagée rectiligne, sur laquelle reposaient quelques tessons, et qui pourrait correspondre à un ancien chemin. Les structures ont été, dans un premier temps, datées de l'Antiquité, mais leur insertion stratigraphique et la présence d'un tesson qui pourrait être médiéval, infirment cette attribution. Il ne peut donc s'agir d'une ruelle en rapport avec les structures antiques proches.

## ■ Les XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s.

De nombreuses tranchées réalisées sur l'emprise du projet au cours de l'opération ont permis d'identifier plusieurs faits des XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s. Aucune datation n'a pu être clairement établie, du fait de l'absence de mobilier retrouvé dans les structures et les niveaux alentours. Seule l'insertion stratigraphique permet d'avancer cette hypothèse chronologique. Cependant, là encore, il faut prendre les différentes datations des structures avec beaucoup de prudence. La répartition typologique des vestiges est la suivante : treize structures hydrauliques fossiles (fossés parcellaire et/ou de drainage), six en zone sud, et sept en zone nord.

Stéphane BLEU  
INRAP

Cette campagne d'évaluation archéologique, menée sur l'emprise du projet de ZAC « Parc Industriel d'Aoste », a couvert une superficie de 224 780 m<sup>2</sup> d'emprise, sur des parcelles appartenant à la section cadastrale Y. Lors de cette évaluation, 150 sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise (soit 6,5 %), soustraction faite des zones sur lesquelles nous ne pouvions intervenir pour différentes raisons.

L'emprise a été scindée en deux zones distinctes. La zone 1, à l'ouest, correspond aux parcelles 9, 10, 20, 106, 152 ; la zone 2, légèrement plus à l'est, regroupe les parcelles 9, 144, 152.

La limite, mise en évidence sur l'opération « Contournement d'Aoste », entre la Bièvre, à cailloutis basal bleuté et exhaussement palustre, et le Guiers, à dominante beaucoup plus sableuse et de couleur claire, se place, pour cette ZAC, au nord des sondages 1075 et 1082. Dans son avancée septentrionale, le Guiers a recoupé, semble-t-il, la stratigraphie de la Bièvre et déposé sa charge selon un modèle tressé en multiples chenaux peu profonds (plaine de tressage ou de métamorphose). La vaste plaine de tressage du Guiers, que l'on retrouve sur la majeure partie de la ZAC (stratigraphie II, des paléochenaux), excepté sur l'extrémité nord-est (stratigraphie I, de Marais), dont la limite est un peu au-delà de la trace noire de F7006-2009-2017-2021-2088-2094, a repoussé la Bièvre vers l'ouest, au pied de la butte de Granieu, sans doute dès la fin de La Tène ou au début de l'Antiquité.

En effet, les structures du sondage 1002 sont de La Tène, et ne sont pas dans la stratigraphie caillouteuse du Guiers, mais dans une stratigraphie antérieure de marais Guiers ou Bièvre (stratigraphie I, de Marais). Quant à la stratigraphie III, parallèle à la bande des chenaux de la stratigraphie II, elle se comprend comme une bande préservée du passage de ces chenaux, où peut perdurer une probable exploitation agricole visible dans les artefacts dispersés, d'un horizon gris caillouteux omniprésent.

La voie gallo-romaine et le site du haut Moyen Âge du sondage 1063 se trouvant directement ou presque sur la couche de grave de la stratigraphie II, on peut penser que cette importante décharge alluviale, identifiée en stratigraphie II, s'est produite avant, c'est-à-dire au début de l'époque gallo-romaine.

L'importante masse caillouteuse déposée par le Guiers au début de l'Antiquité implique qu'il n'y ait pas vraiment de phase à méandrage pour ce cours d'eau sur le site. Le tracé actuel de la Bièvre, quant à lui, est anthropique et moderne. Des traces de son passage ou de ses marges sont visibles sur la bordure ouest de la ZAC.

Plusieurs occupations et structures, en grande partie visibles sur les différents clichés aériens exploités lors de l'analyse régressive du paysage, ont été identifiées dans les niveaux qui couvrent le cailloutis de base. Il est possible d'affirmer que toute la zone de l'emprise a bien été occupée depuis le tout début de l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. Il est donc parfaitement clair que les potentialités de découvertes d'autres vestiges liés à des occupations et/ou fréquentations sur l'emprise du projet sont fortes, même s'il doit s'agir plus spécialement de structures agraires.

Le dépouillement des photographies aériennes de l'IGN, réalisé en amont de l'opération, faisait apparaître de nombreuses traces d'hydrographie fossile dans le secteur de notre emprise, correspondant vraisemblablement à d'anciens cours du Guiers, de la Bièvre et/ou du Guindan. Les séquences pédosédimentaires étudiées ont permis de mettre en évidence la présence de nappes graveleuses alluviales de ces deux cours d'eau, qui correspondent vraisemblablement à la fin de la période protohistorique ou du tout début de l'époque romaine (La Tène - 1<sup>er</sup> s.). Il a donc paru impératif d'établir une stratigraphie générale du site tenant compte des multiples paléochenaux des deux cours d'eau et de leur alluvionnement proximal. Enfin, les différents niveaux d'apparition devaient être observés sous les regards croisés de l'archéologue et du géologue. Ils ont fait l'objet d'une réflexion interdisciplinaire et contextuelle, permettant de définir les conditions des milieux de vie anciens et les processus impliqués dans leur transformation et dans celle des vestiges archéologiques enfouis dans les alluvions.

Les structures attribuées à la période la plus ancienne sont peu nombreuses, et semblent remonter à la phase finale de la période de La Tène ou au tout début de l'Antiquité gallo-romaine. Il s'agit principalement de deux ensembles de fosses, attribuables à La Tène finale, retrouvés en zone nord de l'emprise et installés en bordure d'un ancien paléochenal.

En ce qui concerne le sondage 1002, des concrétions ferro-manganiques ont été échantillonées dans des fosses circulaires de faible profondeur datées de La Tène finale, selon l'étude céramique. De plus, il est à noter qu'un ferrier a été repéré à une cinquantaine de mètres, au nord de la limite de l'emprise du diagnostic. Sur la partie nord du diagnostic d'Aoste (stratigraphie I, de Marais), il est constaté que le substrat est riche en oxydes de fer. On peut donc émettre l'hypothèse d'une relation entre ce type de structures en creux et le ferrier localisé à proximité. Les fosses pouvaient potentiellement servir à extraire du minerai sur place pour alimenter le ferrier voisin. Des références similaires ont été rapportées sur la fouille de Replonges, « Les Platières » (Ain) (Mazuy, 2010 : 126 à 130) et de Décines-Charpieu,

« Le Montout, OL Land, Tranche 1) (Ferber, 2011). Néanmoins, il est nécessaire d'extraire une quantité non négligeable de sphérolites pour alimenter des structures liées à la réduction du minerai de fer.

Pour le tout début de l'Antiquité, une autre structure a été repérée dans la moitié sud de l'emprise. Il s'agit, semble-t-il, d'un important aménagement de berge (?), en blocs de schiste bleu, bordant un paléochenal. Cet aménagement a été observé sur une longueur d'environ 77 m. Il est constitué de plusieurs amoncellements de blocs, des dalles, pour la plupart, de schiste, en plusieurs ensembles équivalents, empilées sous forme de multiples « piles » qui s'enfoncent jusqu'à 2,30 m de profondeur sous la grave au fond du paléochenal. Ces dernières étaient sans doute là pour recevoir un aménagement en bois, dont les éléments n'ont pu être perçus dans le cadre de ce diagnostic. Le schiste de ces dalles n'est pas une roche locale mais provient de blocs erratiques alpins.

De nombreuses traces de fossés et canaux tirés depuis les anciens cours de trois affluents du Rhône sont bien visibles sur les clichés aériens. Les études réalisées dans le cadre du PCR ont montré que le Guiers, la Bièvre et le Guindan ont régulièrement débordé au cours des périodes précédant l'Antiquité, occasionnant de graves inondations et rendant difficile l'exploitation des terres de la plaine alluviale. On suppose que d'importants travaux de canalisation ont été réalisés sur le Guiers et la Bièvre pendant l'Antiquité. Le cours du Guiers, qui passait au pied de l'*oppidum* gaulois, aurait été détourné au tout début de l'époque romaine, pour prendre un tracé beaucoup plus oriental.

La bande graveleuse, d'orientation nord-ouest/sud-est, bien visible sur photographie aérienne, semble correspondre à l'engorgement d'un canal antique profond, que l'on avait mis en évidence dans le cadre du PCR (Gaucher, 2007) et sur les opérations des « Manges nord » (Bleu, 2015) et du « contournement » d'Aoste (Bleu, 2015, en cours), mais qui n'a pu être retrouvé ici, en raison d'une haute nappe phréatique. La structure 7100 serait beaucoup plus complexe que prévue. En fait, un aménagement préalable gallo-romain, d'une vingtaine de mètres de largeur sur environ trois mètres de profondeur (Fossé/collecteur ? Canal ?), aurait chenalé, dans un deuxième temps, les eaux de divers affluents du Rhône (Guiers, Bièvre, Guindan), ce qui aurait le mérite d'expliquer la grossièreté des dépôts observés dans la structure et les traces d'arrachement.

Dans le courant du I<sup>er</sup> s. (?) apr. J.-C., ce secteur est également caractérisé par le creusement de longs fossés, correspondant vraisemblablement à une opération d'arpentage des terres, effectuée simultanément à une implantation importante de petites fermes et de *villae*, au cœur de l'ombilic et de la plaine alluviale (Bleu, 1999 et 2003). Cette organisation de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., d'après l'étude de quelques tessons de céramiques retrouvés dans le comblement de certaines structures, intègre un triple réseau parcellaire : le premier orienté à 0° nord, le second à 60° nord, et le troisième à

24° nord. Seuls les deux derniers ont été identifiés lors de notre opération, puisque le premier semble circonscrit, pour l'instant, dans l'agglomération elle-même, et limité à quelques fossés périphériques. Si l'orientation à 24° nord est attribuable sans trop de difficulté au Haut-Empire, la seconde à 60° nord, semble plutôt se rattacher au cadastre napoléonien.

Cette organisation hydraulique du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. semble intégrer un réseau de drainage (fossés et collecteur ?), un réseau d'irrigation et un important canal de dérivation (de moulin ?) des eaux de la Bièvre, à la sortie d'un méandre peu prononcé. La présence de ce bief est originale au niveau régional. Il trouve son pendant, sans les palplanches, dans un bief du Haut-Empire diagnostiqué lors de l'opération de la ZAC de la Maladière à Bourgoin-Jallieu, sur la Bourbre (Bleu, 2005). Il semble que le canal se remplissait ou se vidait à l'aide d'un système-de vannes. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer la fonction précise de ce canal, ni de localiser d'éventuelles structures associées. Le bief est apparemment détruit par la progradation et le dépôt d'une épaisse couche gravello-sableuse dans le lit de la Bièvre antique et du bief l'alimentant, au cours d'un ou de plusieurs épisodes de la fin de l'Antiquité

Enfin, le sondage 1063, au bout duquel se trouve la voie, a également livré un bâtiment, probablement antique, de forme quadrangulaire, dont il ne reste que les tranchées de récupération des murs. Ces dernières ont permis d'identifier un plan du bâtiment à deux salles, et d'avoir une idée un peu plus précise de son importance. La réalisation d'un petit sondage à l'intérieur d'une des tranchées de récupération a permis d'identifier un sol en béton de tuileau encore en place sur la face externe du mur correspondant. Les divers éléments retrouvés dans le comblement des tranchées indiquent également la présence de matériaux de construction « nobles », tels que du béton de tuileau, des nodules de mortier, quatre tesselles de mosaïque en calcaire blanc et gris, du tuf, des blocs de calcaire et des galets de rivière.

C'est autour de cette construction qu'était organisé un petit ensemble funéraire, composé au minimum de neuf tombes individuelles en fosse, certaines aménagées de pierre ou de dalles (coffrage de bois), une autre en coffrage mixte de *tegulae* et de dalles de molasse. Les tombes s'orientent strictement en fonction du bâtiment quadrangulaire qu'elles entourent. Il est fort possible que d'autres fosses funéraires, dont les limites sont imperceptibles, apparaissent à la fouille. La tombe F2048, qui recoupe légèrement la tranchée de récupération ou la tranchée de fondation initiale du bâtiment quadrangulaire, laisse envisager également une postériorité de certaines de ces tombes par rapport au bâtiment. La présence d'ossements humains dans le comblement de la tranchée de récupération des fondations suggère que cette récupération s'est produite après l'installation des tombes. L'orientation des tombes ne peut être ici un critère de datation, en raison de l'influence du bâtiment sur leur situation : elles semblent s'installer au plus près, en adoptant l'orientation de ses murs. La question du statut

du bâtiment en relation avec les tombes ne pourra être réglée que par la fouille complète de l'ensemble (Chapelle rurale ? Tombe monumentale fondatrice ?).

Plusieurs structures antiques qui ont perduré jusqu'à l'époque moderne ont été identifiées. La datation a pu être établie grâce, en partie, à quelques rares fragments de *tegulae* retrouvés dans les niveaux alentours, et à la stratigraphie relative qui en découle : autant dire qu'il faut prendre les différentes datations des structures avec beaucoup de prudence. Ainsi, le comblement graveleux de la structure 7100 (fossé collecteur chenalisé ?) a pu servir, dans un troisième temps, de support à une voie tardive (Antiquité tardive / haut Moyen Âge à Temps modernes ?), d'une largeur supérieure à vingt mètres, avec ses deux fossés bordiers, observés notamment dans les sondages 6026 et 6033. Cette voie se serait installée sur l'affleurement d'une grosse masse caillouteuse naturelle, et serait restée en fonctionnement jusqu'à une période tardive (voie figurant sur la carte de Cassini ?).

Ce linéaire a effectivement été repéré sur diverses photographies aériennes tout au long de l'ombilic des Basses-Terres. Il est notamment visible au nord-ouest de notre emprise sur la commune de Granieu, se dirigeant en direction d'une anomalie parcellaire hémisphérique de 250 m interprétée comme l'éventuel « port » de l'agglomération antique. La structure est fossilisée dans le cadastre de la commune de Granieu, au lieu-dit « La Ville », à l'ouest de notre emprise, et a donc été recoupée plusieurs fois, lors de diverses opérations réalisées précédemment. Il semble également que plusieurs structures hydrauliques fossiles de type fossé parcellaire (limite communale) et de drainage (?) ont continué de fonctionner jusqu'à une période très récente, comme en témoigne le sondage 2 de l'opération des Communaux, grâce auquel le fonctionnement du canal est attesté jusqu'à la période moderne.

Pour la période post-antique, les photographies aériennes de l'IGN permettent d'identifier, notamment, un paléocours de la Bièvre (à moins qu'il ne s'agisse du Guindan ?) situé dans la zone 2, traversant du nord-ouest au sud-est la zone nord de notre emprise, alors que les anciens chenaux liés au Guiers avaient cessé de fonctionner. Pour la même période, l'ouverture du sondage 6062, en bordure de l'actuel chemin sud des Communaux, a permis d'identifier une série de trois fossés, orientés ouest-est pour les deux premiers, et nord-est/sud-ouest pour le dernier. L'ouverture d'une extension, à l'extrémité nord du sondage, a permis de confirmer la présence de ces fossés, sans qu'aucune relation n'ait été réalisée entre l'ensemble de ces structures.

17 structures et faits de la période moderne et/ou contemporaine ont pu être identifiés. Aucune datation n'a pu être clairement établie du fait de l'absence de mobilier. Seule l'insertion stratigraphique permet d'avancer cette hypothèse chronologique. Cependant, là encore, il faut prendre les différentes datations des structures avec beaucoup de prudence. La répartition typologique des vestiges est la suivante : trois chemins, quatorze structures hydrauliques fossiles (fossés parcellaires et/ou de drainage), une tranchée de récupération ou fossé.

L'organisation hydraulique de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. intègre un réseau de drainage, un réseau d'irrigation, un aménagement de berge de paléochenal et un canal (de moulin ? d'irrigation ?) dérivant les eaux de la Bièvre à la sortie d'un méandre peu prononcé (*Bleu et al. infra*). Il serait important de pouvoir intervenir à nouveau sur la structure, à la lumière des informations que nous avons pu glaner lors de la post-fouille. En effet, le diagnostic ne permet pas d'établir de manière définitive le véritable rôle de cette structure (bief de moulin ?) et de confirmer cette hypothèse. Une telle structure ne se dressait pas seule dans la campagne : peut-elle faire partie de la *pars rustica* d'une *villa* située non loin de là et vouée à la production de vin, d'huile et de céréales ?

Des sites et indices de sites identifiés en prospection, paraissent également attester une occupation antique assez dense dans le secteur proche de notre emprise. Ainsi, au quartier « des Communaux », à un kilomètre au nord du bourg d'Aoste, lors de la construction de l'usine de bonbons Bilbor (actuelle usine des jambons d'Aoste), un site daté des I<sup>er</sup> s. au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C., d'une surface de 1 300 m<sup>2</sup>, avait été identifié et partiellement détruit. De plus, une information récente de M. Jean-Paul Bravard nous confirme la présence de gros blocs de pierre mis au jour lors de l agrandissement de la même usine. Dans le même secteur, à 100 m au sud-ouest de l'usine, la prospection pédestre a également permis de recueillir matériaux de construction, céramiques sigillées et communes, scories. Enfin, aux « Manges-Nord », le dépouillement des photographies aériennes a permis de détecter une anomalie parcellaire importante, pouvant correspondre éventuellement à un fossé entourant une ferme indigène, qui n'a malheureusement pas pu être reconnu dans le cadre de cette opération. Les prospections réalisées sur place n'ont pas non plus permis de préciser la nature de cette occupation, en raison de la présence d'un petit bois et de friche. La découverte de fragments de *tegulae* dans les parcelles situées à la périphérie tendrait cependant à confirmer notre interprétation.

Stéphane BLEU  
INRAP

# ENTRE-DEUX-GUIERS

## Aignenoire, tranche 1



Fig.20 Plan général du site avec implantation des sondages. Crédits : S. Couteau (Inrap), B. Rambault (Inrap), 2015

Figure 9  
Plan général du site avec implantation des sondages  
Relevé topographique : S. Couteau ; Dwg : B. Rambault, Inrap

Le projet de construction de la nouvelle distillerie de Chartreuse, au lieu-dit « le Mas d'Aiguenoire », dans la partie occidentale du Massif de la Chartreuse, s'implante à proximité d'une grange « dîmière » des Chartreux, datée des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. et, à ce titre, nécessite une opération de diagnostic.

D'après les cartes géologiques au 1/50 000<sup>e</sup>, l'emprise diagnostiquée est située au pied d'un versant constitué de molasse cénozoïque et d'éboulis, lequel est surplombé par une falaise rocheuse constituée d'une variété de calcaires mésozoïques. Le terrain d'étude est implanté à cheval sur la marge d'un cône de déjection stabilisé, et sur des formations glaciaires würmiennes, la lithologie de ces deux formations étant conditionnée par la nature de leurs sources sédimentaires. D'un point de vue historique, le site se situe à côté d'une grange « dîmière » particulièrement bien conservée, autour de laquelle sont connus plusieurs aménagements représentés sur différents plans des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. : étangs, biefs, vergers, bâtiment secondaires. Nous savons que, de 1590 à 1619, les Chartreux achètent, échangent ou héritent de différentes parcelles, qu'ils regroupent pour créer des étangs artificiels en vue de production de poissons.

L'étude géomorphologique montre que deux principaux ensembles morpho-sédimentaires peuvent être distingués dans l'emprise diagnostiquée : des colluvions ruiselées, alimentées par la molasse cénozoïque, et des

dépôts torrentiels issus des calcaires mésozoïques. Des dépôts alluviaux de débordement ont sporadiquement été mis en évidence. Des perturbations liées aux activités humaines (remaniement, creusement, remblaiement) affectent parfois très localement la stratigraphie.

D'un point de vue archéologique, si l'on ne tient pas compte d'une trace de foyer indatable découverte dans le sondage 1, ni des quelques fragments de terre cuite architecturale ou de céramique en position secondaire dans deux autres sondages, la seule trace d'occupation mise en évidence réside dans la découverte d'un bâtiment en pierres sèches, rectangulaire, appareillé avec soin, mais dont nous ne connaissons ni le plan exact ni la datation : en effet, le seul niveau de sol présent, fouillé partiellement, ne livre aucun mobilier. Une partie de ce bâtiment s'installe dans le comblement d'un fossé nord-sud, dont la fonction nous échappe. Le principal indice à notre disposition réside dans l'implantation, sur un plan du XVII<sup>e</sup> s., d'une petite maison, entre un grand potager et deux étangs, qui correspond topographiquement à notre bâtiment. Rien ne permet de valider cette hypothèse, mais, dans l'optique de sa véracité, il daterait alors de cette époque. Quant à sa fonction, nous ne pouvons proposer qu'une fonction à vocation agricole, au sens le plus large du terme.

Tommy VICARD  
INRAP

## MOIRANS Ancienne église Saint-Pierre

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

ANTIQUITÉ

## MOIRANS 119 rue de la République

La commune de Moirans, à l'origine *Marginum*, entre Grenoble et Vienne, est mentionnée comme *vicus* sur la table de Peutinger. De rares interventions ont mis au jour des vestiges antiques, confortant l'existence d'une agglomération secondaire à cet endroit.

La fenêtre de décapage s'ouvre sur un espace sub-horizontale constitué de sables et de graviers roulés, déposés par la rivière Morge, au régime torrentiel, qui se déverse dans l'Isère, à quelques kilomètres au nord-est.

La fouille a mis au jour des creusements (fosses, trous de poteau et puits), ainsi que des constructions maçonnes

en limite est de la fouille. Ici, le terrain plonge en direction de l'est et toutes les constructions sont implantées sur ce talus. L'espace bâti est restreint et forme un triangle rectangle aux côtés adjacents de 17 m par 10 m. Le recouvrement est compris entre 2,30 m et 3,60 m et n'a pas permis d'accéder à la totalité des vestiges.

Des vestiges de constructions maçonnes, très dégradées, associés à des *tegulae mammatae* et de briques de colonnes quart de rond, sont les modestes témoins de l'installation humaine sur cette zone à l'époque augustéenne. Dans le voisinage immédiat de ces vestiges, ont été recueillis de nombreux pesons de métier à tisser et



Fig.21 Vue générale de la coupe 12 avec le sol F 19 et le *dolium* 348. Crédits : André Rebiscoul (Inrap), 2015

des amphores à alun (Lipari), traduisant une activité de teinturerie/tissage. Le mobilier archéologique abondant date cette activité du règne d'Auguste (présence de céramique arétine).

Au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., de nouvelles constructions apparaissent sur des remblais augustéens, et notamment un sol terrazzo isolé, portant encore des restes d'enduit peint sur ses bords, alors que ses murs ont été totalement démontés. Ce sol, solidement maçonner, constitué de mortier de chaux et de graviers, est effondré en son centre, sous l'effet de tassement des couches sous-jacentes.

À quelques mètres au nord-ouest, un autre mur de cette même période est incliné de 30°N. Nous attribuons ces effondrements à un débordement de la rivière Morge, dont les divagations ont régulièrement marqué cette région.

Après remblaiement de cet espace de constructions dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., est construite une grande plate-forme, d'au moins 5,50 m par 6 m, au sol maçonner au mortier de chaux et de graviers contenue par des murs. Le long du mur ouest, le sol s'ouvre sur deux *dolia* (il peut en exister d'autres sous la berme où disparaît ce bâtiment), ayant stocké du moût de raisin blanc (analyses Laboratoire Garnier).

Ce grand bâtiment va progressivement s'affaisser, toujours dans le sens de la pente, et, sur celui-ci, après un nouveau remblaiement à la fin du I<sup>er</sup> s., sera reconstruit un sol identique au précédent, associé à un *dolium* en fosse ayant contenu du raisin noir.

Ces deux derniers états sont dédiés à la vinification, pour laquelle nous n'avons pas d'échelle de grandeur, les vestiges n'étant que très partiellement reconnus. S'agit-il d'une production privée ou destinée au commerce ?

Aucun mobilier postérieur au I<sup>er</sup> s. ne sera trouvé à l'emplacement des constructions qui sont abandonnées. Pour le rencontrer, il faut se déplacer d'une trentaine de mètres vers l'ouest, où se trouve un puits construit, qui a livré une très grande quantité de céramiques de la fin du II<sup>e</sup> s. Il est par ailleurs le seul témoin de cette période.

Dans son voisinage, un groupement de fosses contenait du mobilier des III<sup>e</sup> s. et IV<sup>e</sup> s. Enfin, un fragment de dérivé de sigillée paléochrétienne marque le *terminus post quem* de ces occupations au V<sup>e</sup> s. Aucune construction n'accompagne ces creusements.

**André REBISCOUL  
INRAP**

**37 rue Philippe Tassier, Batailler**

Le diagnostic mis en place à Optevoz Bataillier sur un terrain de 498 m<sup>2</sup> a permis d'explorer le sous-sol de la seule parcelle non lotie ouvrant sur la rue principale nord-sud de l'agglomération, au cœur du bourg médiéval.

La mise au jour d'un bâti antique dans la prolongation des constructions repérées une cinquantaine de mètres plus

au nord à Champ Batailler (Coquidé et Brouillaud, 1997) permet de déplacer au sud la limite de l'agglomération antique. Le mode de construction est identique. L'emplacement des murs, dont l'angle dessine un espace ouvrant à l'est, confirme également que le tracé de l'actuelle rue Philippe Tassier a dû être généré par les remaniements de la trame viaire mise en place entre le

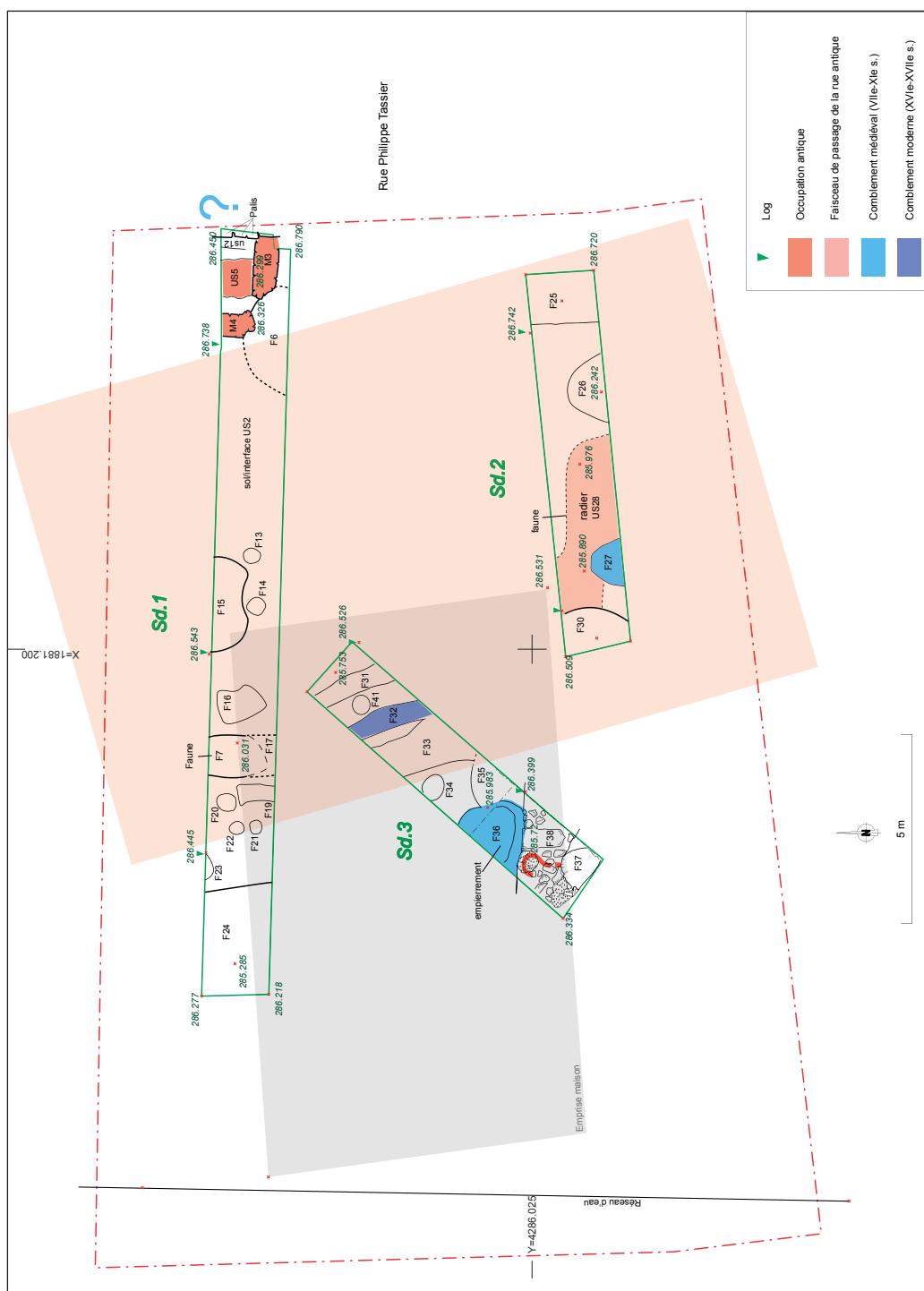


Fig.22

Plan masse des vestiges; Crédits : C. Mangier (Inrap), G. Macabéo (Inrap), C. Coquidé (Inrap), 2015

v<sup>e</sup> et le x<sup>e</sup> s. (pour les quartiers nord, voir : Coquidé, 2013 : 123-124). La prolongation de la rue arrière repérée sur le diagnostic de 1997, et recoupant l'emprise objet de ce rapport, est tout aussi plausible, aucun bâtiment n'interférant avec son tracé hypothétique (plusieurs sols étant même repérés sur l'axe théorique, dont l'un livre un mobilier antique tardif).

Le faisceau de fossés du sondage 3 renforce encore la lecture d'une voie traversant l'emprise. L'un d'eux au moins est moderne, et signera la survie de l'axe au cours du Moyen Âge.

Les diverses fosses, trous de poteau et silos mis au jour restent individuellement mal datés. Le mobilier et le profil de certains vestiges plaident néanmoins pour une attribution médiévale pour un certain nombre d'entre eux (vii<sup>e</sup> - xv<sup>e</sup> s. ?). La datation chronologique de la très large maçonnerie du sondage 3 reste en revanche incertaine. Antique ou médiévale, elle préfigure un bâti qui peut se développer vers l'ouest. La présence de deux veaux indique enfin que cette surface a été utilisée comme lieu d'enfouissement de la faune d'élevage jusqu'à la fin du

Moyen Âge au moins. Dernier point : ce diagnostic a été l'occasion d'une première approche des modes de fondation des palis, dalles calcaires dressées propres au plateau de l'Isle-Crémeau, implantées ici postérieurement à l'époque antique en bordure de la rue Tassier.

En dépit d'un mobilier de terre cuite erratique (céramique ou tuiles), les *termini post quem* permis par les quelques éléments mis au jour, ainsi que les recouplements stratigraphiques relevés localement, révèlent un espace relevant à la fois de la marge sud de l'agglomération antique (bâti, rue) et de l'occupation d'une parcelle incluse dans le bourg médiéval : bâti (?), fosses, silos, trous de poteaux, rue, faune enfouie. Le passage à cet endroit d'un axe de circulation hérité de la trame gallo-romaine et fonctionnant encore à la fin du Moyen Âge et pourrait être à l'origine du non lotissement de cet espace pourtant idéalement placé.

Catherine COQUIDÉ  
INRAP

## ANTIQUITÉ

### OPTEVOZ 67 rue Philippe Tassier

Le diagnostic mis en place à l'arrière de la parcelle du n° 67 de la rue Philippe Tassier est localisé au sud de l'agglomération antique, et s'insère au cœur de sondages réalisés en 1997. Les résultats sont probants, en dépit de la modestie de l'ouverture. Un four et sa fosse cendrier ainsi qu'une fosse indéterminée ont été mis au jour sur le bas-côté oriental d'une rue bordée par des constructions antiques, des radiers de sol, des foyers et un puits. La monnaie du iv<sup>e</sup> s. issue de la fosse cendrier permet quant

à elle d'assurer une occupation des lieux à cet endroit alors que l'agglomération antique se déstructure. Cette période cruciale est par ailleurs difficile à cerner, les lots céramiques n'offrant habituellement que peu d'indices permettant d'étendre les occupations au-delà de la fin du iii<sup>e</sup> s.

Catherine COQUIDÉ  
INRAP

## MOYEN ÂGE

### OZ-EN-OISANS Mine médiévale du Milieu

Située entre 2820 et 2920 m d'altitude, la mine du Milieu exploite un filon de plomb, cuivre, argent dans une gangue de baryte. Elle était connue depuis une vingtaine d'années, mais était, jusqu'à il y a peu, recouverte et remplie par un glacier. À partir de 2012, la fonte de la neige et de la glace s'est accélérée, et, en 2013, un premier repérage a permis de constater l'ampleur des vestiges. En 2014, il a été possible de pénétrer dans un réseau monumental de presque 100 m de dénivelé. La campagne 2015 visait à compléter la documentation de cette mine, pour mieux cerner l'ampleur de l'exploitation et les vestiges en place.

Les 2800 m de visées topographiques qui ont été levées dans les parties accessibles révèlent 700 m de développement, pour 91 m de dénivelé. Le volume souterrain excavé, qui a pu être exploré, a été estimé à environ 1700 m<sup>3</sup>, soit plus de 7000 tonnes de baryte extraites, ce qui fait de cette mine un site majeur. L'observation des parois rocheuses a montré que l'essentiel de l'abattage s'était fait par percussion, essentiellement posée, étant donné la largeur parfois relativement faible du filon. Dans les parties explorées jusqu'à présent, on peut distinguer deux ensembles :



Fig.23 Goulotte en bois pour l'exhaure. Crédits : Xavier Pennec (GEMA), 2015

- une exploitation à ciel ouvert sur environ 20 m de profondeur, sur les 100 m de verticale de la tranchée actuellement visible où l'ensemble du filon de baryte a été excavé ;
- des exploitations profondes, sans doute par équipes (dépilages hauts et larges avec fronts de tailles en plafond ou subverticaux très étroits, de 20 m de profondeur).

Le problème de l'exhaure reste posé, car aucun élément ne permet actuellement de proposer des hypothèses.

L'exploitation semble s'être interrompue brutalement, car des fronts de tailles encore frais sont parvenus jusqu'à aujourd'hui, des filonnets de minerais sont encore en place, de même que des aménagements en bois, tels que des planchers et une goulotte.

La datation d'un bois en place (étai résiduel d'un plancher disparu) en profondeur dans le réseau a permis de montrer que l'exploitation a sans doute cessé à la toute fin du XIII<sup>e</sup> s. La fouille et la datation d'un élément en place, une goulotte, ont permis en 2015 de préciser plusieurs phases chronologiques.

L'étude de ce site doit permettre de répondre à différentes questions sur la gîtologie, la minéralogie, les techniques minières, l'organisation des réseaux et la dynamique des chantiers..., mais aussi à deux questions particulières :

- Cette entreprise a fonctionné en même temps que Brandes, et probablement est-elle une des mines appartenant au Dauphin. Quels peuvent être les rapports entre la mine du Milieu et Brandes ?

- Quelles sont les raisons de l'abandon d'une mine aussi importante, en laissant du minerai en place ? Une dégradation climatique précoce à cette altitude peut être une explication.

**Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE**  
CNRS

## ANTIQUITÉ

## PANOSSAS Les Buissières

Les objectifs de cette deuxième campagne de fouille du programme de recherche pluriannuel consacré au site antique des Buissières à Panossas ont été largement déterminés par les découvertes effectuées en 2014.

À l'est, il visait principalement à mettre en relation les vestiges mis au jour en lisière occidentale (édifice thermal A, corps de bâtiment F) et orientale (corps de bâtiment M) du bosquet et de la clairière occupant les parcelles 594 et 595. L'ouverture de plusieurs tranchées de sondage discontinues, orientées ouest-est et nord-sud, a permis d'établir qu'ils appartiennent au même ensemble architectural. Ils constituent respectivement l'aile occidentale et orientale d'un corps de bâtiments à cour centrale, d'une superficie d'environ 2 200 m<sup>2</sup>. Au centre de la cour, un grand bassin rectangulaire de 18 m sur 7 m, pourvu

au sud d'une abside, est prolongé au nord par une vaste pièce rectangulaire (R1) de 60 m<sup>2</sup>, qui forme une saillie en exèdre dans le mur de façade septentrional de la cour.

Cet ensemble, flanqué de thermes très luxueux, ne présente pas les formes de luxe ostentatoire (mosaïque, péristyle, accumulation de pièces de réception) qui caractérisent généralement les parties résidentielles de *villas*. Sa fonction n'est pas encore établie, mais il n'est pas sans rappeler certains bâtiments dédiés à l'hébergement de dignitaires ou d'officiers (*principia, praesidia*). Très peu de matériel y a été retrouvé, qui permette de dater les phases d'occupation de cet édifice et d'assurer sa fonction résidentielle, mais sa construction est probablement contemporaine de celle de l'édifice thermal édi-

fié sous Domitien (état 2). Il est par ailleurs établi qu'un établissement antérieur de plan sensiblement identique l'a précédé (état 1), dont les ailes occidentale et orientale ont été reconnues ponctuellement, ainsi qu'un premier bassin comblé durant l'époque julio-claudienne. Un tronçon du fossé d'enclos gaulois mis au jour en 2012 a été également retrouvé dans la cour, comblé de mobiliers caractéristiques de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Au nord des thermes, le mur nord-sud partiellement dégagé en 2014 se prolonge sur 60 m de long. Il correspond probablement au stylobate d'un portique adossé à un bâtiment, mis au jour quelques mètres plus à l'est par le biais d'une longue tranchée de sondage. Aménagé en terrasse perpendiculairement à la pente, ce dernier se caractérise par une alternance de pièces larges dédoublées et de pièces étroites cloisonnées, qui rappelle certaines formes d'hébergement collectif attestées sur les camps militaires (*contubernia, valetudinaria*). Les maçonneries, très arasées, sont associées à de simples sols en terre battue. Ce corps de bâtiments, installé sur un remblai de matériaux de construction (épandages de tuiles) d'origine indéterminée, est occupé dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (état 1), et ne semble pas perdurer après la construction, sous Domitien, du complexe résidentiel et thermal précédemment décrit. Il est prolongé au sud par un mur d'orientation nord-sud, pourvu d'un large seuil, qui établit la jonction entre les deux groupes de constructions. Un canal voûté maçonné a été recoupé au droit de sa façade ouest, qui constitue peut-être un tronçon du dispositif d'adduction déjà mis en évidence plus à l'est ainsi qu'à l'ouest (« coulée verte » et bief aménagé compris entre l'entrepôt H et le corps de bâtiments B).

À l'ouest, la fouille a poursuivi l'exploration des bâtiments situés sous l'entrepôt H fouillé en 2013-2014 et à ses abords. Il est prolongé, au sud, par un important corps de bâtiments (B), dont la façade nord avait déjà été recoupée dans une tranchée de sondage en 2012, et dont le plan apparaissait très nettement sur les photographies aériennes. Entièrement décapé, il se présente sous la forme d'un vaste complexe bâti de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de superficie, centré autour d'une cour encadrée par des portiques en U et des espaces d'ateliers, principalement dédiés à la métallurgie du fer. En témoigne la découverte de grandes quantités de déchets liés au travail du fer (scories, culots de forge, produits semi-finis), associés à plusieurs fosses de rejet et dispositifs de trempage (?). Les installations de forge correspondantes sont probablement localisées dans la grande cour qui prolonge le bâtiment au sud, qui n'a été fouillée que partiellement.

Dans son premier état, daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ce corps de bâtiments est pourvu au sud d'un portique de façade, et à l'est, de deux bastions latéraux faisant saillie dans sa façade orientale, reliés eux aussi par un portique. Une pièce au moins (B16) semble avoir été consacrée à l'habitat, tandis qu'un four aménagé dans l'angle de la cour (B12) pourrait être lié à des activités domestiques de fumage/séchage. Ce bâtiment a été occupé au moins jusqu'aux III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> s., comme en témoignent les rares mobiliers préservés de l'arasement des

sols, et la présence d'au moins une sépulture de périnal en coffre de tuiles aménagée dans la cour sud.

Ce complexe est prolongé, au nord, par le bief aménagé fouillé en 2013 et l'ensemble de bâtiments (E) préservés dans la cour (H1) de l'entrepôt qui leur a succédé. Ils forment, dans leur dernier état daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., une enfilade d'ateliers, protégés à l'est par un portique. Leurs aménagements internes sont également liés, pour l'essentiel, à la métallurgie du fer (foyers de forge, scories). Le dépôt d'un grand bronze colonial de Vienne dans les maçonneries du premier état et la présence d'autres monnaies et de mobiliers contemporains montrent que ce complexe a été édifié dès l'époque républicaine (40-30 av. J.-C.). Il a fonctionné et connu de nombreux réaménagements tout au long de l'époque claudienne.

L'espace de circulation (voie, chemin, cour ?) attenant au portique a livré une concentration importante de fragments d'enduits peints, caractéristiques du deuxième style pompéien (architectures fictives, imitations de marbre, guirlandes de fruits, frises figuratives). Leur présence, exceptionnelle en milieu rural et plus encore dans une zone artisanale, laisse présager l'existence d'un ou plusieurs bâtiments résidentiels en matériaux périssables, situé à cet emplacement ou à proximité immédiate.

Le corps de voirie qui longe les façades occidentales de l'entrepôt H et du bâtiment B a été exploré sur un périmètre élargi autour de la sépulture à incinération découverte en 2014, afin d'y vérifier l'existence d'une nécropole à cet emplacement. Aucune autre structure n'y a été mise au jour, à l'exception d'une fondation quadrangulaire susceptible de correspondre à une base de pile funéraire très arasée. La fouille de ce secteur a permis de dégager l'extrémité ouest du bief aménagé, déjà découvert en 2013 entre l'entrepôt H et le bâtiment B.

Au nord de l'entrepôt, le mur d'enclos mis en évidence l'année dernière a été suivi jusqu'à la route communale actuelle, sur plus de 100 m de long. La fouille des espaces adossés à son parement oriental a été poursuivie, en particulier de l'atelier polymétallique (L3). Elle a mis en évidence un nouvel espace (L9) accolé à l'espace L5 fouillé l'année dernière, qui correspond à une extension tardive, contemporaine des dernières phases d'occupation du site aux III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> s. Un four dédié à la refonte d'objets en alliage cuivreux y côtoie d'autres indices d'activités artisanales (tissage notamment) et plusieurs tombes d'enfants périnataux ou en bas âge aménagées plus au nord, le long du mur d'enclos.

La récurrence des installations de travail du fer et du bronze dans les corps de bâtiments B, E et L contraste avec l'absence d'indices liés à d'autres activités (notamment agricoles, si l'on fait exception du *granarium* H, qui les recouvre en partie), et excède de beaucoup les besoins de production ou de réparation induites par l'activité d'un établissement rural. Leur plan d'ensemble, qui trouve de bonnes correspondances en milieu urbain et militaire, invite à interpréter l'ensemble du complexe

comme une vaste manufacture (*fabrica*) de plus de 1 200 m<sup>2</sup>, qui compterait parmi les plus importantes découvertes en Gaule. Sa présence est peut-être liée au voisinage immédiat des gisements de fer oolithique exploités au XIX<sup>e</sup> s. dans le vallon de Frontonas-

Panossas, hypothèse de travail qui devra être validée par le biais d'analyses archéométriques.

**Matthieu POUX**  
Université Lyon 2

NÉOLITHIQUE  
ÂGE DU FER

## SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR ZAC du Serpentin

TEMPS MODERNES

La campagne de sondages a porté sur sept hectares de la plaine alluviale de la Bourbre, un affluent du Rhône. Le secteur, sondé sur 7 % de la surface, s'étend sur un axe est-ouest, en rive gauche de l'écoulement actuellement canalisé de ce cours d'eau. Les enregistrements sédimentaires de cette portion de plaine alluviale montrent différentes phases d'alluvionnements fins à grossiers, qui ont pu être appréhendés, de l'amont à l'aval, sur une bande de 500 m de long et 100 m de largeur. Les sondages se sont déroulés d'est en ouest (zones 1 à 4). Plusieurs phases de réactivation du fonctionnement fluvial sur ce secteur ont été observées (vestiges de crues, chenaux...), et ont pu faire l'objet d'une ébauche de phasage chronologique. Il a été avéré que des chenaux avaient été recréusés dans les sédiments plus anciens. Des éléments importants de l'histoire naturelle de cette rivière et de l'occupation de sa plaine d'inondation ont donc été collectés. Il est par ailleurs attesté que l'activité fluviale a remobilisé d'importants vestiges d'habitat lors des phases érosives. Ce diagnostic a ainsi mis en évidence la présence d'un site d'habitat attribuable aux tous premiers temps du premier âge du Fer, et partiellement ou totalement détruit sous l'action d'une ou plusieurs crues érosives. Le site se situait soit plus à l'amont du périmètre du diagnostic, ou conservé dans la partie orientale de la zone 1, sous la forme des structures de foyers à pierres chauffantes pour l'instant non datées. Le résultat de deux dates <sup>14</sup>C, en cours de traitement au laboratoire de Villeurbanne, permettra de caler plus précisément dans le temps la succession de ces événements. L'une de ces datations porte sur des alluvions sous-jacentes à celles livrant du mobilier protohistorique, et qui ont la particularité de comporter des terres cuites architecturales antiques ou post-antiques. La seconde datation par <sup>14</sup>C concerne l'une des structures foyère à pierres chauffantes précitées, et implantée dans un paléosol ancien, antérieur à l'Antiquité, actuellement enfoui sous le sol actuel et composé de limons de débordement de la Bourbre. Cette structure archéologique correspond à un creusement, sous forme d'une fosse sub-quadrangulaire oblongue, de 2,5 m pour plus d'un mètre de large, et dont le remplissage contient les indices d'une

combustion à pierres chauffées. Posés sur un lit dense de charbons de bois, divers éléments lithiques gardent ainsi les stigmates de leur exposition à la chaleur, essentiellement des petits blocs de galets thermofractés, pour la plupart en quartz, roches réputées pour leurs facultés à emmagasiner et redistribuer la chaleur sur la durée. Il est à noter la présence latérale de plus gros modules sous forme de plaques de schistes ou en grès pluri-décinétriques ayant eux aussi subi l'action de la chaleur.

Cette présence archéologique a motivé l'ouverture de sondages sur le niveau d'apparition de ce foyer à pierres chauffantes. Deux autres structures du même type sont alors apparues, pour former un axe commun, sur lequel ces structures sont alignées et à équidistance de l'axe. Un sondage perpendiculaire à l'axe formé par ces foyers a permis le repérage d'une structure de format et d'orientation identiques aux trois autres. Ce dernier vestige laisse clairement envisager un deuxième alignement selon un axe identique. L'espacement régulier des trois foyers du premier alignement s'interrompt en direction du sud, d'après les résultats du diagnostic. Au nord, la topographie ancienne du terrain connaît une déclivité de près d'un mètre, toujours établie dans le cadre des sondages. Les trois foyers siègent ainsi en surplomb, sur une paléo-surface doublée d'un paléosol, avec des niveaux d'apparition altimétriquement homogène.

Ce bilan archéologique inclut la découverte d'une ancienne mare indétectable à la surface du sol actuel et placée dans l'angle d'une parcelle actuelle absente du cadastre napoléonien. Elle a été entièrement remblayée notamment dans sa partie centrale à l'aide d'un dépotoir de céramiques de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. L'étude du mobilier céramique a caractérisé la présence de récipients liés à l'activité laitière et fromagère, en l'absence de récipients de cuisson.

**Vincent GEORGES**  
INRAP

## SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

### Le Vernai

Dans le cadre d'un programme de valorisation partielle du site, un sondage a été effectué afin de clarifier la relation stratigraphique entre le complexe balnéaire tardif et un secteur d'habitat secondaire situé à trois mètres à l'ouest.

L'ouverture de 3 m<sup>2</sup> a permis de vérifier la succession d'états suivante :

- Au I<sup>er</sup> s., mise en place d'un mur d'enclos délimitant la zone résidentielle ;

- Au début du III<sup>e</sup> s., arasement de ce mur d'enclos et construction du bâtiment d'habitat secondaire ;

- Fin III<sup>e</sup> s. ou début IV<sup>e</sup> s., construction du portique enserrant la palestre. L'espace entre le portique et le bâtiment d'habitat est stabilisé par un remblai composé de fragments de *tegulae* et morceaux de dalles en mortier de tuileau. Ces éléments sont issus de l'arrachage des hypocaustes de thermes datés du II<sup>e</sup> s. grâce à des estampilles de Clarianus.

**Robert ROYET**  
SRA - MCC

## SAINT-THEOFFREY

### Les Eybains, route du col

La construction de logements au lieu-dit Petichet, en bordure de la RN 85, dite « route Napoléon », a amené le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. L'occupation humaine de cette région de Saint-Théoffrey est très mal connue, et les récentes interventions (contournements de Pierre-Châtel en 2001 et de La Mure en 2013) ont mis en évidence des occupations anciennes.

Les parcelles sondées occupent un versant abrupt constitué de détritus morainiques remaniés à forte dynamique de colluvionnement, sur lequel il est difficile d'im-

igner une occupation pérenne en dur. Oser une construction sur poteau serait hasardeux dans ce terrain très hétérogène, où se rencontrent de nombreux gros fragments rocheux. Mais l'opération a toutefois mis au jour un trou de poteau, les restes d'un foyer et une canalisation en terre cuite vernissée à l'intérieur. Les multiples réparations et renforcements dont elle a fait l'objet démontrent clairement une forte dynamique de colluvionnement de ces terrains.

**André REBISCOUL**  
INRAP

MÉSOLITHIQUE  
NÉOLITHIQUE

## SASSENAGE

### La Grande Rivoire

En 2015, nous avons, d'une part, débuté le travail de publication de la séquence de bergerie du Néolithique, dont la fouille est aujourd'hui terminée, et, d'autre part, poursuivi sur le terrain la fouille des niveaux du Néolithique ancien et du second Mésolithique. Deux secteurs ont été fouillés sur une surface totale d'environ 33 m<sup>2</sup>.

#### ■ Secteur NR12-15 : le Néolithique ancien

La fouille du secteur NR12-15 a permis de mettre au jour le prolongement des niveaux du « Néolithique ancien avec céramique », fouillés les années précédentes dans les secteurs adjacents. Sur le plan sédimentaire, nous avons mis en évidence un décaissement intentionnel de

l'éboulis naturel par les Néolithiques, très certainement dans le but d'aplanir et d'étendre leur aire de vie. Les couches d'occupation, de nature cendro-charboneuse, ont livré un foyer en cuvette à pierres chauffées et un corpus matériel riche et diversifié qui suggère des installations de longue durée. L'outillage en silex, principalement réalisé sur un matériau gris foncé, comprend des grattoirs sur lame ou éclat, des lames et lamelles brutes ou retouchées, des perçoirs et de très nombreuses armatures de flèche tranchantes. Le débitage du quartz hyalin est également bien attesté, par la présence de cristaux entiers, de nucléus, d'éclats et de lamelles parfois retouchés. L'industrie osseuse est représentée par des poinçons sur métapode de petit capriné, et la parure par quelques perles discoïdes en coquillage marin. Les céramiques sont extrêmement rares dans ces niveaux.

Sur le plan des affinités culturelles, ces occupations renvoient à la sphère du Néolithique ancien méridional (Cardial et Épicardial).

### ■ Secteur NR16-21 : le second Mésolithique

Dans le secteur adjacent NR16-21, localisé dans la partie centrale et bien abritée du gisement, la fouille des niveaux du second Mésolithique a permis de confirmer la superposition de deux horizons castelnoviens, séparés par un dépôt limono-sableux mis en place vraisemblablement par ruissellement. Nous avons observé en planimétrie la juxtaposition d'une zone très cendreuse comprenant un

oyer en cuvette, d'une zone plus organique riche en mobilier et d'une zone plus pauvre caractérisée par des apports naturels d'éboulis. Le débitage du silex, réalisé par percussion indirecte ou pression, est orienté vers la production de lamelles régulières à deux ou trois pans. Ces dernières ont ensuite été retouchées latéralement (lamelles Montbani), ou débitées par la technique du microburin pour fabriquer des armatures de flèche trapézoïdales, le plus souvent de forme symétrique.

Pierre-Yves NICOD  
Université de Genève

PROTOHISTOIRE

ANTIQUITÉ

## VAULX-MILIEU ZAC du parc technologique II tranche 1

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

L'implantation du futur parc technologique de Vaulx-Milieu est prévue au sud du territoire de la commune, à proximité des anciens marais de la Verpillière, une zone humide ayant eu un rôle attractif sur l'occupation humaine de la Préhistoire au bas Moyen Âge.

De nombreuses découvertes fortuites anciennes, des prospections pédestres, ainsi que des études géologiques plus récentes ont démontré le potentiel archéologique de ce secteur. Néanmoins, aucune intervention plus précise n'avait permis de vérifier l'emprise, le niveau d'apparition et la puissance stratigraphique des vestiges recensés.

Cette opération de diagnostic a mis en évidence une occupation très dense, qui couvre toute la période de l'Antiquité, avec, potentiellement, un bruit de fond de Protohistoire et un réseau fossoyé de cadastration moderne et contemporaine.

Le site de Vaulx-Milieu est surtout remarquable par la grande diversité des découvertes antiques mises au jour dans l'emprise du projet. On a pu identifier trois établissements ruraux de petite et moyenne importance répartis, selon toute vraisemblance, le long d'un chemin vicinal, et une zone funéraire, délimitée par un enclos fossoyé, ainsi que plusieurs sépultures isolées situées en périphérie des habitats et de la voie.

L'ensemble de ces découvertes de toute première importance vient compléter et enrichir le paysage archéologique de ce secteur des marais de la Verpillière.

Gilles ACKX  
INRAP

## VIENNE Parking enterré

Opération en cours.

ANTIQUITÉ

TEMPS MODERNES

VIENNE

Rue Allmer

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## Installation de containers enterrés tranche 1

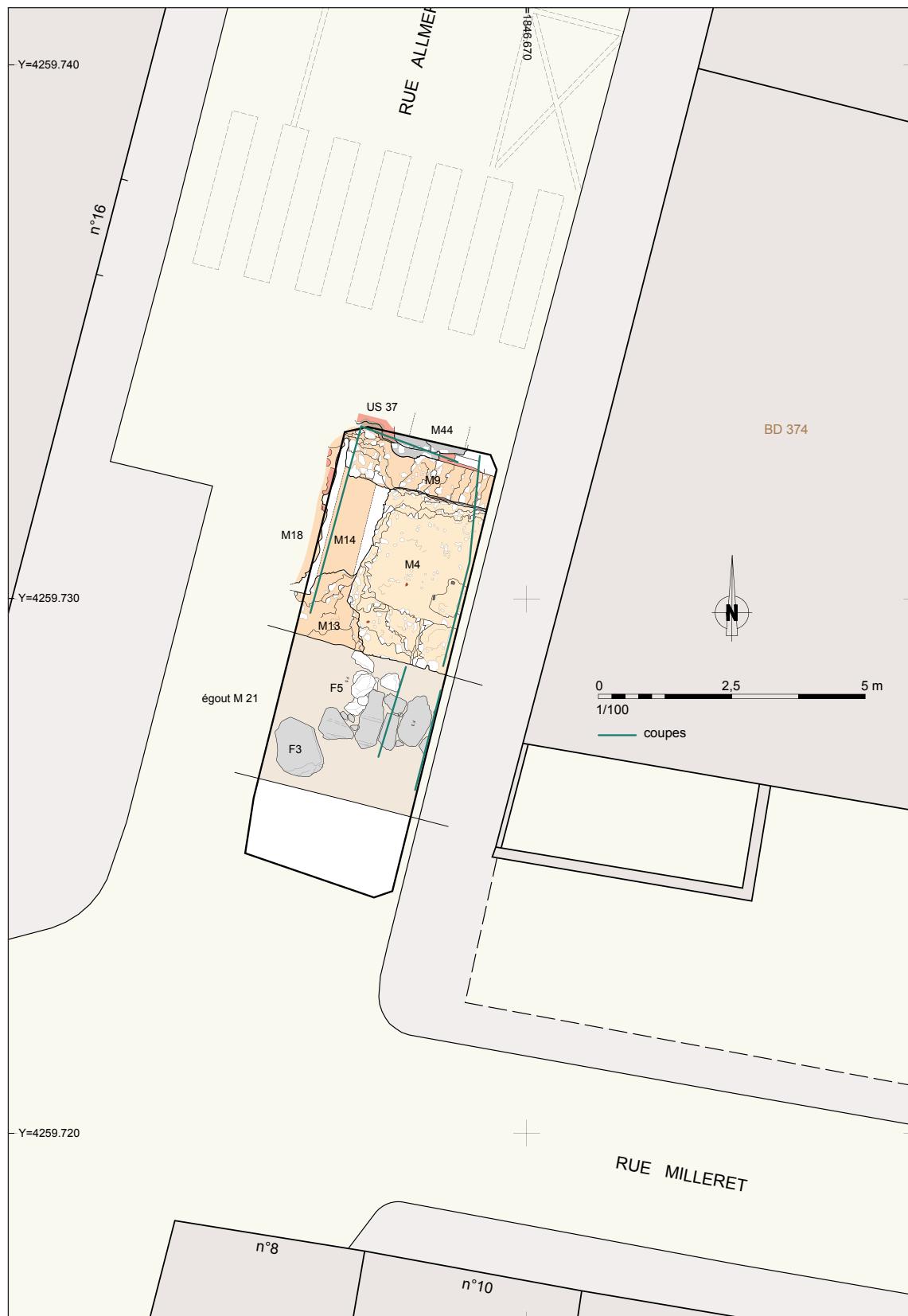


Fig.24 Plan masse de la fouille, crédits : S. Couteau (Inrap), C. Marcellin (Inrap), 2015

La fouille a permis de mettre en évidence trois occupations successives, dont les deux plus récentes avaient déjà été observées ponctuellement lors du sondage réalisé en décembre 2013. L'état le plus ancien, probablement mis en place au début du I<sup>er</sup> s., semble correspondre à des habitations. Le deuxième consiste en l'installation, vers le milieu du I<sup>er</sup> s., d'une voirie avec égout central, d'orientation est-ouest, rognant sans doute la partie

sud de cet habitat. Enfin, la voirie est abandonnée, et une maçonnerie massive, de plus de trois mètres de largeur, d'orientation similaire, vient s'installer entre et sur deux murs de l'habitat primitif, dans le courant du I<sup>er</sup> s., selon toute vraisemblance.

Daniel FRASCONÉ  
INRAP

ANTIQUITÉ

HAUT MOYEN ÂGE  
BAS MOYEN ÂGE

## VIENNE Ancienne abbaye de Saint-André-le-Haut

MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'opération 2015, menée dans l'ancienne abbaye des moniales de Saint-André-le-Haut à Vienne, a mis en évidence de nouvelles phases d'occupation, notamment dans le cloître, et a permis de proposer, à l'issu des fouilles, un phasage plus précis de l'évolution du site. Celui-ci est fortement aménagé durant l'Antiquité (terrasses, aqueducs), et diverses constructions témoignent d'une occupation dès le IV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s., qui pourrait correspondre au court d'Ansémond. La construction d'un petit édifice à abside orientée, au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s., pose toujours la question de sa fonction précise, mais sa mise en valeur à la fin du X<sup>e</sup> s. et au début du XI<sup>e</sup>, permet de confirmer l'hypothèse d'un mausolée ou d'une chapelle funéraire.

Quelle serait alors la relation entre cette chapelle et le monastère ? S'il s'agit d'un lieu funéraire, de quelle tombe s'agit-il ? On note toujours ce hiatus dans l'occupation durant la période carolingienne qui expliquerait que l'abbaye ne soit mentionnée que sous le terme de *cellula* en 815. Bien qu'en grande partie ruiné, la mise en valeur de l'édicule à la fin du X<sup>e</sup> s et (ou) au début du XI<sup>e</sup> s., confirme l'importance et le prestige du site. Depuis cette année, on sait qu'une partie des inhumations modernes repose sur la destruction de sa nef (?), offrant les plus grands espoirs pour les fouilles de 2016.

La construction d'une nouvelle église au début du XI<sup>e</sup> s. est associée à l'édification d'un cloître, qui accueille dès l'origine une partie du cimetière monastique. La répartition spatiale des sépultures corrobore l'hypothèse d'une salle capitulaire au nord de l'église. On peut supposer que la galerie orientale est le lieu des tombes privilégiées, et qu'un autre cimetière existe dans l'enclos de l'abbaye, cimetière sans doute utilisé de manière exclusive après le XV<sup>e</sup> s.

On ignore toutefois le tracé complet du cloître, mais, en 1200, la construction d'un mur nord-sud dégagé à la hauteur de la nouvelle façade de l'église, indique peut-être la limite de l'espace conventuel. Il ne sera hélas guère possible de vérifier son tracé au niveau du préau, car une cave a perturbé l'ensemble du secteur au XIX<sup>e</sup> s. À l'époque gothique, le cloître semble reconstruit ou restauré selon le même tracé. Il est complètement reconstruit au XVII<sup>e</sup> s. après les guerres de religions : de nouvelles galeries plus larges sont dotées d'un pavement de tomettes.



Fig.25 Cloître, galerie est, angle sud. Crédits : Anne Baud (Université de Lyon), 2015

La découverte de la barrière gothique, bien que conservée dans un état fragmentaire, constitue une donnée importante dans l'étude des aménagements liturgiques. Son emplacement, à la charnière de la troisième et de la cinquième travée, est tout à fait satisfaisant au regard des analyses précédentes. L'évolution du chœur liturgique au XVII<sup>e</sup> s. après les guerres de religions : de nouvelles galeries plus larges sont dotées d'un pavement de tomettes.

La découverte de la barrière gothique, bien que conservée dans un état fragmentaire, constitue une donnée importante dans l'étude des aménagements liturgiques. Son emplacement, à la charnière de la troisième et de la cinquième travée, est tout à fait satisfaisant au regard des analyses précédentes. L'évolution du chœur liturgique au XVII<sup>e</sup> s. après les guerres de religions : de nouvelles galeries plus larges sont dotées d'un pavement de tomettes.

gique doit se lire à la lumière des décrets pontificaux sur la clôture des moniales, qui implique des circulations strictement internes au monastère.

Anne BAUD  
Université de Lyon - UMR 5138

ANTIQUITÉ

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## VIENNE 8 rue Vimaine

Le diagnostic réalisé en deux phases sur cette parcelle a permis la mise au jour de deux structures maçonnées au sein des sondages réalisés en limite ouest. En revanche, la partie centrale de la parcelle semble essentiellement avoir fait l'objet de remblaiement à l'époque gallo-romaine, préalablement à la mise en place des deux murs. Les remblais sont ainsi datables de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., mais la date de mise en place des murs ne peut être précisée. L'abandon de cette zone semble survenir dans le courant du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s.

La partie orientale de la zone sondée, plus haute que la partie occidentale, a été remblayée récemment, peut-être au moment de la construction de la maison qui s'y trouvait et qui est aujourd'hui détruite, alors que les niveaux de l'époque romaine n'ont pu être atteints, en raison justement de l'épaisseur de ces remblais contemporains.

Daniel FRASCOME  
INRAP

ANTIQUITÉ

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## VIENNE Chemin du Mas de Charavel et chemin de Béchevienne

Le projet de construction d'un lotissement aux lieux-dits Le chemin du Mas de Charavel et le Chemin de Béchevienne, au nord de Vienne, Isère, nécessite une opération de diagnostic archéologique. En effet, les parcelles concernées se situent sur le tracé du "compendium" menant de Vienne à Lyon. Cette voie majeure était bordée de nécropoles, attestées par des découvertes du XIX<sup>e</sup> s., mais surtout par une fouille de sauvetage réalisée en 1969.

Cependant, les douze sondages et tranchées effectués n'ont livré que trois petites fosses de remblais antique, quelques pierriers indatables et un caniveau récent.

Tommy VICARD  
INRAP

ÂGE DU FER

## VILLARD-DE-LANS Tumulus de Combe bossue

Le tumulus de Combe Bossue est localisé à 1 090 m d'altitude, sur le versant oriental d'une ligne de crêtes surplombant la petite ville actuelle de Villard-de-Lans, sur le plateau du Vercors. Il fut découvert en 2014, suite à la mise au jour, par des fouilleurs clandestins, de six bracelets en bronze attribuables au Hallstatt D1-2. Associés à plusieurs fragments d'os humain, leur découverte semblait indiquer la présence d'une sépulture féminine, attribuable à l'étape moyenne du premier âge du Fer. Suite à

cette découverte, une intervention de cinq jours fut programmée par le SRA Rhône-Alpes, afin de confirmer le caractère funéraire de la structure et de collecter d'éventuels éléments bouleversés par les fouilles clandestines et laissés sur place.

La fouille permit de confirmer la présence d'un tertre funéraire protohistorique. De forme carrée (3,5 m de côté), sa masse est composée de blocs de calcaire à

l'agencement soigné, délimitée par une couronne de blocs jointifs. La fosse issue des fouilles clandestines a été identifiée, son comblement tamisé et deux fragments constitutifs d'un bracelet en fer ont été mis au jour. Ces éléments avaient été déposés dans une fosse plus large ( $1,8 \times 0,5$  m), orientée nord-est/sud-ouest, dont le creusement perfore directement la masse du tertre initial. Ces éléments semblent donc confirmer la présence d'une sépulture adventice, probablement féminine et attribuable au Hallstatt D1-2, déposée dans une fosse aménagée après l'érection du tertre initial. Le décapage de la partie

centrale du tumulus a permis également d'identifier une fosse oblongue de  $1,8 \times 0,5$  m, orientée nord/sud. Elle est implantée au centre du tumulus, et semble probablement correspondre à la sépulture fondatrice de la structure. Le tumulus a ensuite été mis en sécurité à l'issue de la fouille de 2015. La fouille demandée pour 2016 devrait permettre de documenter plus avant l'architecture du tumulus, et de fouiller de manière exhaustive les deux sépultures identifiées en 2015.

**Fabien DELRIEU**  
**SRA - MCC**

**BALBINS, BREZINS, CHÂTENAY, LA CÔTE-SAINTE-ANDRÉ, GILLONNAY, PENOL,  
SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS,  
SAINT-HILAIRE-DE-LA-CÔTE, SAINT-PIERRE-  
DE-BRESSIEUX, SAINT-SIMÉON-DE-  
BRESSIEUX, SARDIEU, VIRIVILLE,  
Plaine de la Bièvre**

ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER

ANTIQUITÉ

MOYEN ÂGE

Les prospections pédestres dans la Plaine de la Bièvre se poursuivent. Les lacunes dans les secteurs définis se combinent. Les zones choisies forment un quadrillage de la plaine entre les communes de Thodore et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Fin 2014, un nouveau transect révèle un site important sur Balbins. Cette importance se traduit par l'étendue de la concentration de *tegulae*, la présence de fragments de *tubulii* et un nombre considérable de tessons de céramiques et autres mobilier. L'occupation, obtenue après étude, s'étend de l'âge du bronze au Moyen Âge, avec un maximum aux II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'importance se traduit aussi sous forme de problématiques concernant l'existence et la répartition de demeures aristocratiques sur cet axe est-ouest, ainsi que les voies de communications. À ce jour, une seule *villa* était attestée par des fouilles dans le village voisin de Penol. Par ailleurs, c'est au sud de cette dernière commune qu'ont été trouvés plusieurs

sites qui complètent la liste des découvertes de 2014. Par leur nombre, la vingtaine de sites montre une occupation dense du « Village » au sud de « Monchard ».

Les prospections aériennes concernant le recensement des anomalies de pousse ont été fructueuses. Elles se présentent comme des enclos circulaires, qui paraissent caractéristiques des structures funéraires attribuées aux périodes pré et/ou protohistorique. Une brève période de sécheresse avant le jaunissement des blés a montré des emplacements connus et nouveaux. Les vérifications au sol des emplacements continuent.

Cette année apporte des informations et des réflexions nouvelles pour ce travail de recherche.

Denis GONIN  
Chercheur bénévole

# HUEZ, LA GARDE, LE FRENEY D'OISANS, OZ-EN-OISANS, VAUJANY

## Mines polymétalliques du Massif des Rousses

La fouille du quartier industriel, qui s'est développé à l'extrême occidentale du plateau de Brandes, a débuté en 1999 dans le cadre d'un programme intitulé : *L'eau et ses usages dans une grande entreprise minière médiévale*.

L'étude incluait les vastes aménagements hydrauliques qui sillonnent le plateau, ainsi que les structures associées. Elle a permis de mettre au jour un complexe intégré, concentrant l'ensemble de la chaîne opératoire du traitement minéralurgique du minerai extrait à Brandes. Les ateliers sont encadrés par deux grandes canalisations qui participent au dispositif industriel.

Les campagnes 2013 et 2014 ont livré un moulin à minerai en place, le premier fouillé en Europe. C'était l'élément manquant dans le processus d'enrichissement du minerai.

Les connaissances acquises au cours de ces seize campagnes de terrain viennent compléter les données obtenues précédemment sur les chantiers miniers.

L'ensemble de ces données va donner lieu à la publication d'une monographie dans un volume des Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA).

Cependant, l'importance des vestiges (ateliers, outils, déchets) liés à la minéralurgie et le témoignage des auteurs anciens incitaient à identifier Brandes comme un centre d'extraction et de traitement de minerais polymétalliques provenant de l'ensemble du massif des Rousses.

Afin de vérifier l'hypothèse, une campagne de terrain a été réalisée en 2015, sur des sites miniers anciennement inventoriés, et pour rechercher de nouveaux indices minéralisés ayant pu être exploités en même temps que Brandes. Cette campagne avait trois objectifs prin-



Fig.26

Oz-en-Oisans, Mine de la Balme Rousse. Crédits : Marie-Christine Bailly-Maître (CNRS)

paux : géo-référencer à l'aide d'un GPS les sites anciennement inventoriés, compléter le corpus de sites, échantillonner les gangues et les minerais de ces différents gisements, afin de les analyser et les comparer avec les déchets recueillis dans les ateliers de Brandes.

**Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE**  
**CNRS**

## PANOSSAS

### Sites d'époque gallo-romaine sur les piémonts du Mont Briançon

Deux sites situés à l'ouest des Buissières à Panossas ont été visités à nouveau.

À La Salette, en limite sud de la parcelle 50, à l'ouest du pylône électrique, le matériel suivant a été recueilli : huit fragments de *tegulae* avec rebord, deux panse de céramique sigillée décorée (1 Drag 29b et un Drag 37), une panse de céramique sigillée lisse avec sillon à l'extérieur et à l'intérieur, une panse d'amphore, ainsi que des tessons de céramique commune, dont un mortier, un morceau de métal complétant l'ensemble. Ce mobilier vient s'ajouter au bord de Drag 37 et au tesson de Drag 38 déjà signalés dans une campagne de prospection de mars 2002. L'occupation du site est donc plus précoce que supposée auparavant. Les parcelles 41 et 42 du même lieu-dit ont été prospectées, sans pour autant mettre en évidence de trace d'occupation.

Au sud de la ferme du Bon Repos, au lieu-dit La Léchere, le long de la limite est de la parcelle 350, des fragments de *tegulae* avec rebord ont été recueillis, ainsi que deux tessons de céramique sigillée et un fragment de fond de bouteille en verre bleu avec deux cercles concentriques. Le maïs avait été moissonné, mais la terre n'avait pas été labourée. Malgré cela, nous avons pu établir que le site

se prolonge plus au sud que signalé lors d'une prospection précédente. La prospection de la parcelle devra être reprise au printemps 2016 pour confirmer cette emprise plus étendue et rechercher une voie qui pourrait avoir traversé le site. Cette voie était signalée par Jean Chauffin dans la revue *Évocation* en 1960.

L'étude des axes de circulation reliant les différents sites est en cours, en y intégrant les hypothèses émises dans un mémoire d'un étudiant de Master 1 de l'Université Lumière Lyon 2.

Le montage du fond de carte napoléonien sur le SIG de l'opération et l'analyse régressive du paysage sont en cours. Les informations disponibles ont été intégrées sur ce SIG de l'opération : étendue des sites, quand elle est connue, recensement de la céramique, tracé des voies...

Les recherches sur les parcellaires de l'Ancien Régime de Panossas, disponibles aux Archives Départementales de l'Isère, ont débuté, mais elles sont sans résultat actuellement.

**Jean LASSUS**  
**Chercheur bénévole**

RHÔNE-ALPES  
LOIRE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON, Bois des Communaux	THEVENIN Éric	INRAP		OPD	MA - BMA MOD	★	1
BELLEGARDE-EN-FOREZ, Ruffy Fouille 1  Fouille 2	ADAM Stéphane	PRIV		SP		⌘	2
	LEMAITRE Simon	PRIV		SP		⌘	
CHAMPDIEU, 102 rue des Caves	MATHEVOT Christophe	AUT		SD	MA	★	3
CHAMPDIEU, Réserve d'eau de Villeroy	THEVENIN Éric	INRAP		OPD	FER - A - MOD	★	3
DÉBATS-RIVIÈRE-D'ORPRA, Le Châtelard de Lijay Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Cf. Interdépartements)	NABET Benjamin	ETU	15	SD	PROTO	★	4
FEURS, 7 rue Jean Jacques Rousseau	GEORGES Vincent	INRAP		OPD	--	●	5
FEURS, Rue Marc Seguin, rue Benjamin Franklin, Cités Rousson 1 et 2	THEVENIN Éric	INRAP		OPD	--	●	5
LURIECQ, Le Châtelard PCR Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Cf. Interdépartements)	DELRIEU Fabien	MCC	15	SD	--	⌘	6
MONTBRISON, 8 rue Louis Braille	VICARD Tommy	INRAP		OPD	BMA	★	8
MONTBRISON, Réaménagement de la place E. Beaune, tranche 1	VICARD Tommy	INRAP		OPD	MA - BMA MOD - CONT	★	8
NEULISE, Parc d'activité Les Jacquins ouest	TEYSSONNEYRE Yannick	PRIV		SP	A - CONT	★	9
PÉRIGNEUX, Suc de la Violette PCR Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Cf. Interdépartements)	DELRIEU Fabien	MCC	15	SD	--	⌘	12
SAIL-SOUS-COUZAN, <i>Aula du castrum de Couzan</i>	MATHEVOT Christophe	ASS	24	FP	MA	★	10
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, Chemin d'Urieux	VICARD Tommy	INRAP		OPD	--	★	11
SAINT-PAUL-D'UZORE, Le Bourg	GEORGES Vincent	INRAP		OPD	--	●	13
SURY-LE-COMTAL, RD 8 - RD 498, déviation de Bonson et Sury, tranche 4	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	--	⌘	14

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⌘ : opération en cours.

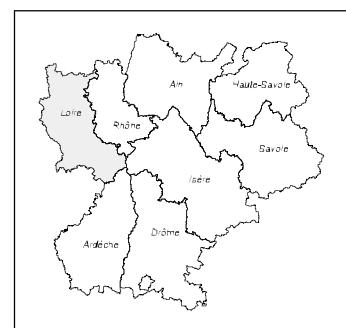
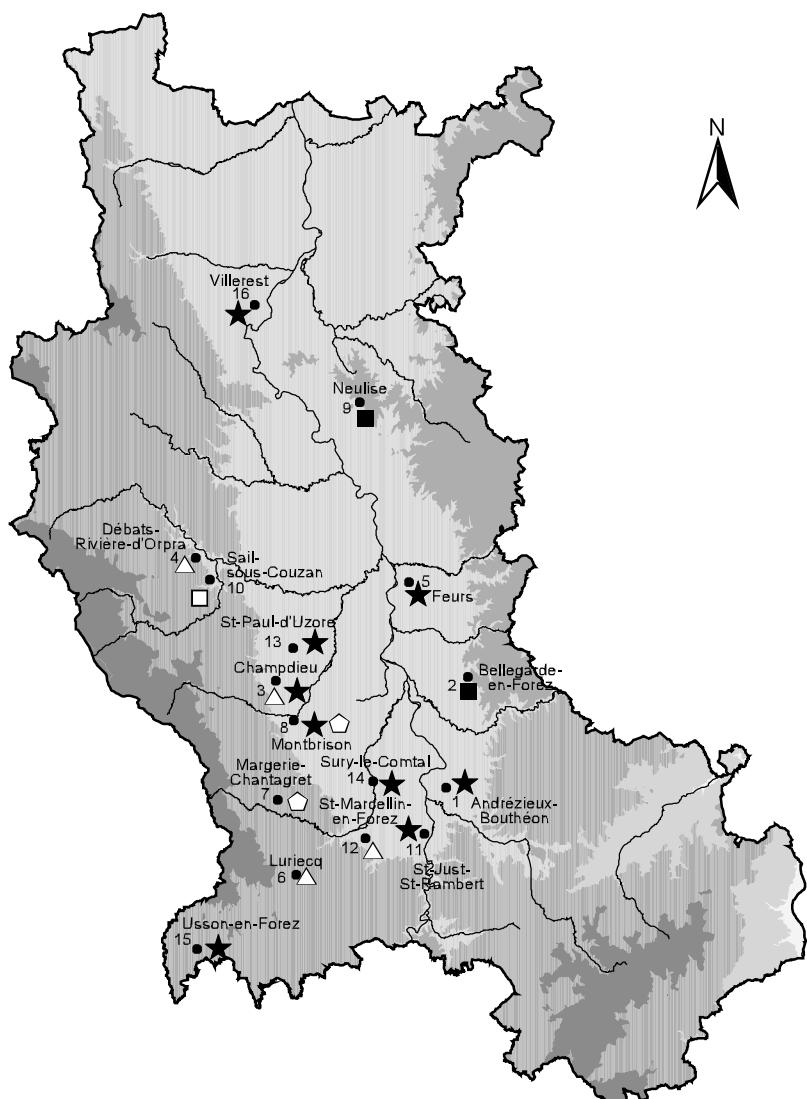
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
USSON-EN-FOREZ, Nouvelle avenue	GEORGES Vincent	INRAP		OPD	--	●	15
VILLEREST, Impasse de la Grande côte, lotissement Porron, lot 1	GEORGES Vincent	INRAP		OPD	--	●	16
VILLEREST, Montagny	GEORGES Vincent	INRAP		OPD	--	●	17
Habitats agglomérés en pays ségusiate : Les formes du fait urbain dans la cité ségusiate du I <sup>e</sup> au III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	DUMOULIN François	MCC	20	PCR	A	★	--
Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Cf. Interdépartements)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PCR			--

## Les prospections

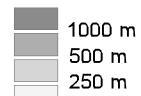
Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
MARGERIE-CHANTAGRET, Château du Rousset	BUSSEUIL Mireille	BEN	24	PRT	MA - BMA MOD	★	7
MONTBRISON, 3 rue Robertet	MATHEVOT Christophe	ASS	24	PRT	HMA - MA	★	8
SAINT-CYR-LÈS-VIGNES, VALEILLE Carte archéologique	VERRIER Jacques	BEN		PRD	PROTO - A MA - MOD	★	--
SAINT-MARTIN-LA-PLAINE, SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ, GÉNILAC, Les enceintes urbaines et villageoises de la Loire	VERRIER Jacques	BEN	24	PRT	BMA - MOD	★	--
Prospession aérienne dans le département de la Loire	PARROT Jean-François	BEN		PA	PROTO - A MED - MOD	★	--

# LOIRE



- ★ diagnostic
- fouille préventive
- △ sondage
- fouille programmée
- ◇ prospection thématique

Altitude



0 10 20 Km



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

### AMBIERLE Ancien prieuré de Saint-Martin

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

#### Opération 2012

La tranche conditionnelle de la fouille et de l'étude du bâti du prieuré d'Ambierle s'est déroulée presque un an après l'édition du rapport concernant la tranche ferme (Péquignot *et al.*, 2014). Outre l'étude des façades sud et ouest sur cour, ainsi que de la tourelle d'escaliers implantée dans l'angle sud-ouest de cet espace, cette opération s'inscrit également dans la perspective des questionnements laissés précédemment en suspens.

L'étude de l'élévation sud sur cour a montré la grande homogénéité des diverses maçonneries (USC 4001 et 4003), s'étendant sur toute la longueur du bâtiment. Les différences de présentation des ouvertures de l'escalier d'accès (F 1, 3, 4, 7 et 8) avec celles de ses parties centrale (F 5, 6, 9, 10 et 12) et occidentale (F 2 et 11) démontrent donc de fonctions diverses : organe de distribution, voire d'apparat, à l'est, ou communs au centre et à l'ouest. Si une césure a effectivement été identifiée, elle s'avère de nature technique, et non chronologique, car elle est étroitement liée à la présence du collecteur se développant sous les deux tiers orientaux du bâtiment. Les reprises en sousœuvre consistent au percement d'un accès direct (USC 4005, 4006 et P 2) à ce dernier dispositif, et à la réparation (USC 4004) d'un appui de fenêtre (F 10), fragilisé par la transformation précédente. Cet ensemble atteste de la reconstruction moderne du prieuré.

Le principal intérêt de l'étude de cette façade consiste en l'identification de pierres sculptées réemployées, ce qui confirme clairement l'utilisation, pour les constructions du XVIII<sup>e</sup> s., des matériaux provenant de la démolition des constructions antérieures. L'extraction de plusieurs chapiteaux de ces maçonneries et l'inventaire de deux pièces supplémentaires, l'une identifiée en tranche ferme et l'autre conservée dans la sacristie, ont notamment permis la reconnaissance d'un ensemble de pièces (groupe 2), techniquement et stylistiquement homogène, daté du XV<sup>e</sup> s. Un dépôt lapidaire médiéval a été constitué dans la sacristie de l'église Saint-Martin et l'ensemble de ses pièces catalogué.

Les différentes maçonneries constituant la façade ouest sur cour suggèrent un phasage en, au moins, trois temps du bâtiment actuel. À partir des indices enregistrés en parement extérieur, il est possible d'affirmer qu'un premier bâtiment (USC 5004) a été surélevé en deux temps (USC 5003 et 5001) intervenus au XV<sup>e</sup> s. De plus, l'insertion de cinq consoles leur semble simultanée, et s'avère attester de la création d'une galerie adossée à la façade, dont la claire-voie s'ouvre d'arcs reposant sur les chapiteaux du groupe 2. La restauration contemporaine de la toiture correspond à l'ultime étape de la « constitution » du bâtiment.

La restauration précipitée de la tourelle d'escaliers située dans l'angle sud-ouest de la cour, et initialement concernée par la prescription du SRA, a notamment permis les visites et relevés partiels des rez-de-chaussée et étage de la maison Lempereur, ainsi que du passage la longeant au sud. Le croisement de toutes les informations a finalement abouti à trois *scenarii* de constitution de la maison Lempereur. Dans l'absolu, le dernier d'entre eux est celui qui concilie le plus d'indices architecturaux. Il débute par la création d'un corps de bâtiment de mêmes longueur et largeur que l'édifice actuel, mais ne s'élevant que jusqu'à un niveau de trous de poutres, repéré en façade ouest sur cour, où l'altimétrie inférieure de sa toiture est restée de hauteur inconnue. Il était vraisemblablement accessible par la porte donnant de nos jours accès à la partie septentrionale de la cave, au tracé d'encaissement en plein cintre, éventuellement complétée par l'accès agrandi pour constituer la vitrine donnant dans la rue de l'église. Il comportait un soubassement voûté et un rez-de-chaussée charpenté. Au XV<sup>e</sup> s., celui-ci fut voûté ultérieurement et simultanément à la surélévation du premier édifice. L'étage a été dès lors accessible par l'escalier en vis implanté dans l'angle sud-ouest du bâtiment et éclairé *a minima* par les trois fenêtres hautes sur cour (F 13 à F 15).

Motivée par la recherche d'indices concernant la tourelle d'escaliers, l'exploration de l'étage occidental des première et deuxième entités composant le corps de bâti-

ments fermant la cour au sud a permis l'identification de plusieurs étapes de constitution.

La première correspondrait à un bâti attesté par la partie basse de l'élévation occidentale de l'étage, sa prolongation méridionale au-delà de l'actuelle façade méridionale du même espace, et, enfin, la base de la tourelle d'escaliers jusqu'au sommet de son ressaut de parement et de l'éventuel alignement septentrional de la deuxième entité. La principale particularité de ce bâti était de s'aligner nord/sud sur une longueur restituée d'environ neuf mètres, mais de largeur inconnue.

La deuxième se caractérise par un édifice construit perpendiculairement au précédent, et constitué *a minima* de l'extrémité occidentale de la deuxième entité du corps de bâtiments fermant la cour au sud. Ses principaux témoins

sont la section inférieure de la façade méridionale de l'étage et, en toute logique, la portion d'élévation sous-jacente, l'alignement supérieur de trous de boulins repéré en façade occidentale et la trace de toiture qui lui est associée, et, enfin, la probable surélévation de la tourelle d'escalier depuis le haut du ressaut inférieur de son parement externe jusqu'au sommet de son glacis.

La troisième, et ultime, étape a consisté à la surélévation des élévations sud et ouest du bâtiment précédent et de sa réunion avec la première entité du corps de bâtiments fermant la cour au sud. Aucun indice datant n'a été identifié à cet étage.

Claire PÉQUIGNOT  
Chronoterre Archéologie

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

## ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Bois des Communaux

TEMPS MODERNES

L'intervention se rapporte au projet d'extension de l'usine SNF, leader mondial des polyacrylamides, localisée sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon. Le diagnostic s'est déroulé à l'est de l'agglomération, sur une seule parcelle, Al 131, de 125 715 m<sup>2</sup>, située en rive droite de la Loire, à environ trois kilomètres du fleuve.

À ce stade de l'étude, une analyse formelle des données semble impossible, tant le mobilier est pauvre et peu représentatif d'une période, d'un habitat ou d'une activité particulière. Les vestiges immobiliers ne le sont pas davantage, se limitant à des aménagements fossoyés dont l'interprétation reste tout aussi fragile.

Le diagnostic a néanmoins révélé quelques éléments qu'on ne peut totalement ignorer. Ainsi, parmi les rares acquis dont nous disposons, figurent :

– pour la chronologie, un lot de céramiques, certes négligeable quantitativement (moins de 60 fragments), mais suffisamment documenté pour fournir une fourchette chronologique relativement large située entre le Moyen Âge central (XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> s.) et le XVI<sup>e</sup> s. Mentionnée pour la première fois dans ce secteur, du moins en opération de diagnostic, cette période ne fait l'objet d'aucune référence bibliographique dans le pré-inventaire archéologique du département de la Loire de 1997 (Lavendhomme, 1997). Tout au plus pouvons-nous rapprocher les quelques pièces du XIII<sup>e</sup> s., en particulier, des ateliers de potiers de Saint-Bonnet-les-Oules mentionnés dès la période médiévale (Alexandre-Bidon, 1993). Un mobilier plus abondant permettrait sans aucun doute d'affiner la datation de cet ensemble.

– pour le mobilier : différents contenants ou objets en terre cuite assez courants, à l'exception d'une cruche à

bec tubulaire provenant du vaisselier domestique, et du service à boire en particulier. Le reste du mobilier est très original : présence d'un fragment indéterminé de lampe à huile, de chandelier ou d'un élément lié à la distillerie. Plus surprenante encore est la découverte d'un raté de cuisson déformé et surcuit à revêtement plombifère, daté du début de la période moderne (XVI<sup>e</sup> s.). Ces quelques fragments s'opposent à l'hypothèse d'un habitat rural traditionnel, quelle que soit sa datation.

– pour ce qui concerne les vestiges immobiliers, peu d'informations concrètes sur la nature des vestiges découverts. La présence de plusieurs très grandes fosses, dont une hypothétique fosse-silo, à profils rentrants, de plus de 2,50 m de profondeur, associées à de plus petits creusements à dépôt argileux, complexifie l'interprétation de l'habitat. Celui-ci pourrait avoir progressivement évolué du Moyen Âge central au XVI<sup>e</sup> s., associant dans un même périmètre des structures à vocation domestique, ici une zone de silo, et des structures à vocation artisanale, en relation avec l'extraction, le stockage, la préparation et la mise en forme d'objet en terre cuite. Cette hypothèse sous-entend la présence d'une zone d'habitat assez proche, à rechercher sur le replat oriental, ou bien d'un habitat-atelier, avec pour principale activité, pour celui-ci, la transformation et la cuisson de poterie, d'où la présence d'un raté de cuisson dans le comblement d'une fosse, et de tuiles canal déformées, réutilisées dans l'aménagement d'un drain.

La superposition de la quasi-totalité des structures sur les poches d'argile tertiaire observées durant cette opération plaide en faveur de l'existence d'un site de potier. De même, la présence inappropriée de fragments de terre cuite et de tuiles à rebord, en totale disparition sur les sites d'habitats après le VII<sup>e</sup> s., dans le comblement

supérieur de certaines fosses pourrait impliquer la transformation de ces fragments en dégraissant ou chamotte. Ces fragments, en assez grande quantité, et accompagnés d'un petit fragment d'amphore italique, proviennent vraisemblablement du site laténien découvert en 2012 sur la parcelle voisine (Thévenin, 2012). L'absence de recouplement, malgré la très forte densité d'une partie des fosses, soulève par ailleurs l'hypothèse d'un seul et même niveau d'occupation.

Malgré certaines lacunes matérielles et interprétatives évidentes, le site du Bois des Communaux d'Andrézieux-

Bouthéon a le mérite de poser deux grandes questions : la première consiste à s'interroger sur la place et l'importance exacte de cet habitat rural dans ce secteur de plaine, entre le Moyen Âge central et la période moderne. La seconde question porte sur l'activité même du site, et sur sa capacité à produire sur place des objets en terre cuite, à proximité du bourg de Saint-Bonnet-les-Oules, dont l'activité potière, bien que mentionnée dès la période médiévale, demeure très peu documentée.

Éric THÉVENIN  
INRAP

## BELLEGARDE-EN-FOREZ Ruffy, fouilles 1 et 2

Les responsables des deux opérations n'ont pas communiqué de notice.

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

## CHAMPDIEU 102 rue des Caves

TEMPS MODERNES

Réalisée dans l'urgence, et pendant de lourds travaux d'aménagements, cette intervention aura permis de documenter la fortification urbaine de Champdieu constituée d'une succession d'arches. Nous savons peu de chose sur ce type d'ouvrage en Forez et en Auvergne. L'une des raisons pouvant être invoquée ici pour la mise en œuvre de ce type de construction est probablement liée à la présence d'eau : sur un substrat argileux assez imperméable, les piles faciliteraient ainsi l'écoulement, plutôt qu'une fortification continue propice à la rétention. Il existe probablement d'autres raisons structurelles ou liées à un savoir-faire, qui nous échappent.

La documentation recueillie permet de mieux appréhender structurellement la fortification. Elle atteste aussi que terrassiers et maçons œuvraient de pair sur le chantier et qu'il fallait aux ouvriers une grande capacité d'adaptation pour assurer une stabilité à la construction, tout en respectant le tracé initialement défini.

La présence de limon dans plusieurs strates atteste encore de la présence d'eau dans cette zone avant la construction de l'enceinte. Il est donc fort probable que, par la suite, on ait aménagé des douves. Le fossé étant très large, il est probable que ces dernières devaient n'avoir qu'un faible niveau d'eau.

Bien que nous n'ayons pu dater la fortification, cette dernière prend place dans un tissu urbain déjà existant antérieurement au XIII<sup>e</sup> s. Seules des datations <sup>14</sup>C permettraient d'affiner la chronologie : des prélèvements de charbons de bois ont été réalisés à cet effet.

Christophe MATHEVOT  
Chercheur bénévole

ÂGE DU FER

ANTIQUITÉ

## CHAMPDIEU Réserve d'eau de Villeroy

TEMPS MODERNES

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement d'un plan d'eau dédié à l'irrigation, engagé par le Syndicat Mixte Irrigation et mise en valeur du Forez (SMIF). Localisé à l'est de la commune de Champdieu, ce diagnostic de 93 000 m<sup>2</sup> s'est avéré positif, avec la découverte d'un établissement rural fossoyé, occupé de la fin de la période gauloise (La Tène D1b/La Tène D2) à

l'époque claudienne. Découverts à une faible profondeur, les vestiges couvrent une surface de plus de 5 000 m<sup>2</sup>, située dans l'angle nord-est de la parcelle ZD 51.

Pour la fin du second âge du Fer, les vestiges matériels, majoritairement céramiques (non tournées, fines fumi-

gées, peintes, fines en mode A) et amphoriques (environ 350 fragments, pour une dizaine de vases individualisés), proviennent d'une grande fosse excavée, interprétée comme une cave ou un cellier, et de quatre fossés délimitant partiellement l'habitat. Le matériel gaulois rassemble, par ailleurs, trois fragments de chenets en terre à tête de bâlier, des scories, un clou en fer et plusieurs petits fragments de faune.

Contenue à l'intérieur des limites du site laténien, l'occupation gallo-romaine est représentée par une forge et par plusieurs secteurs d'habitat (ou niveaux d'épandage), associés à des calages de poteau. Le mobilier rassemble environ 200 fragments de céramiques, pour une dizaine de vases individualisés. Le vaisselier, dont une partie est

rattachée à l'époque claudienne, est constitué de productions peintes, plombifères, fines claires associées à un certain nombre d'importations : sigillées sud gauloises, amphores italiques, lyonnaises ou hispaniques. De l'activité métallurgique, et, en particulier, de la forge, proviennent plus de 11 kg de scories et de déchets divers. Certaines productions céramiques attestent d'une activité *in situ* jusqu'au III<sup>e</sup> s.

La période moderne se limite à la découverte d'une trentaine de fossés et d'un niveau de circulation. Le mobilier ne compte que deux fragments.

Éric THÉVENIN  
INRAP

## DÉBATS-RIVIÈRE-D'ORPRA Le Châtelard de Lijay

Cf. Interdépartements.

OPÉRATIONS NÉGATIVES

### FEURS Rues Marc Seguin et Benjamin Franklin Cité Roussin 1 et 2

#### ■ Cité Rousson 1

L'intervention du 16 au 18 février 2015 se rapporte au projet de réaménagement d'une zone résidentielle, engagé sur la commune de Feurs au lieu-dit Cité Rousson 1. Situé en rive droite de la Loire, le diagnostic de 4 368 m<sup>2</sup> localisé au sud-est de l'actuel centre-ville s'est déroulé sur dix parcelles référencées AK 8, 9, 10, 11, 12, 13, 28, 29, 30 et 31p.

Éloigné des principaux niveaux archéologiques reconnus sur la ville de Feurs, le diagnostic s'est avéré totalement négatif.

#### ■ Cité Rousson 2

L'intervention du 19 février 2015 se rapporte au projet de réaménagement d'une zone résidentielle engagé sur la commune de Feurs au lieu-dit Cité Rousson 2 à l'intersection des rues Marc Seguin et Benjamin Franklin.

Situé en rive droite de la Loire, le diagnostic de 1 934 m<sup>2</sup> localisé au sud-est de l'actuel centre-ville (à une distance d'environ 900 m) s'est déroulé sur quatre parcelles référencées AK 26, 27, 28 et 29p.

Éloigné des principaux niveaux archéologiques reconnus sur la ville de Feurs, le diagnostic s'est avéré totalement négatif.

Éric THÉVENIN  
INRAP

## LURIECQ Le Châtelard

Cf Interdépartements.

## MONTBRISON

### 8 rue Louis Braille

La ville de Montbrison est localisée sur la bordure occidentale de la plaine du Forez, en limite des monts épônymes. Les occupations antiques et du haut Moyen Âge ne sont guère connues. En revanche, Montbrison est nantie d'un fort capital historique concernant les périodes du Moyen Âge et de l'époque moderne. C'est pourquoi le projet de construction d'un immeuble d'habitation, rue Louis Braille, en face du square Honoré d'Urfé, où gisent les vestiges de l'ancien couvent des Clarisses du XVI<sup>e</sup> s., eux-mêmes posés sur les ruines d'habitats antérieurs, nécessite une opération de diagnostic archéologique.

Les trois sondages effectués livrent cinq structures en creux, des tranchées parallèles comblées de débris de

mortier et de tuiles d'époque indéterminée et dont la fonction nous échappe : il s'agit peut-être de récupération de murs, mais rien ne vient confirmer cette hypothèse. Par ailleurs, un des sondages a permis la découverte et la fouille de deux dépotoirs des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., comblés entièrement de vases de céramique, dont certains intacts, en liaison avec le couvent.

Ces sondages, dépourvus de construction maçonnée confirment bien la situation de la zone diagnostiquée, en dehors de l'emprise du couvent des Clarisses, mais, sans doute, sur un terrain leur appartenant.

**Tommy VICARD**  
INRAP

## MONTBRISON

### Réaménagement de la place Eugène Beaune, tranche 1

Le projet de réaménagement de la place Eugène Beaune, en plein centre de la ville de Montbrison, a nécessité une opération de diagnostic archéologique. L'agglomération apparaît dans des sources écrites, entre les IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. Sa situation géographique et stratégique en bordure du Grand chemin de Forez, attestée depuis le XII<sup>e</sup> s. et l'installation d'un marché au XII<sup>e</sup> s., favorisent la croissance de l'agglomération, laquelle déborde du site castral primitif pour s'installer dans un bourg en contrebas, doté d'une seconde enceinte construite entre 1239 et 1258, par les comtes de Forez. Durant tout le XIII<sup>e</sup> s., Montbrison connaît un développement démographique et urbain important et se dote de plusieurs églises intra-muros. L'arrivée des Mendians est attestée entre 1230 et 1240, avec d'abord les Pénitentes, puis les Cordeliers. Au XIV<sup>e</sup> s., Montbrison subit plusieurs crises démographiques dues à la peste Noire, aux guerres et ravages des Routiers. La population regagne la protection du *castrum* et une nouvelle et dernière ligne de fortification urbaine est construite au début du XV<sup>e</sup> s.

L'opération de diagnostic permet de compléter les données obtenues lors de la fouille d'Archeodunum en 2010,

dans un secteur qui n'avait jusque-là pas été sondé. Du côté sud de l'église, les sondages 1 à 3 confirment la présence du cimetière et des chapelles latérales trouvées en 2010 ; ils apportent également des informations sur l'activité de fondeurs de cloche en pleine zone d'inhumations et laissent supposer, au regard des découvertes du sondage 3, la présence de niveaux plus anciens, à grande profondeur. Sur la place, en face de l'église, la disparition de la zone d'inhumation entre les sondages 4 et 5 s'accorde avec le plan du XVII<sup>e</sup> s., lequel situe également le rempart à peu près là où nous l'avons mis au jour dans les sondages 4 à 6. Dans cette zone, l'absence de niveaux antérieurs au XVI<sup>e</sup> s. renvoie aux observations faites lors de la fouille de 2010, mais la présence de structures maçonnées dans le sondage 5, dans un espace nommé "jardins et vergers" au XVII<sup>e</sup> s., doit être prise en considération. Quant aux sondages 6 et 7, les constructions modernes ou récentes y accaparent trop de surface pour que les découvertes puissent être vraiment utilisables : notons, toutefois, qu'en plein XVII<sup>e</sup> s., on aménage encore des caniveaux dans le mur du rempart pour drainer les eaux de pluies "extra muros".

**Tommy VICARD**  
INRAP

# NEULISE

## Parc d'activité

### Les Jacquins ouest

Les fouilles ont été menées dans le cadre du projet d'aménagement de la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône, suite à un diagnostic réalisé par l'Inrap sous la direction d'Éric Thévenin (Thevenin, 2015). L'opération s'est déroulée sur une superficie de 6 300 m<sup>2</sup>, au niveau des parcelles référencées YD 16p, 17p, ZP 40p, 42p. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour plusieurs occupations successives circonscrites à la période gallo-romaine (Haut et Bas-Empire). Situé à proximité du passage supposé de la voie antique reliant les deux principales agglomérations antiques de ce secteur du territoire ségusiave que sont *Forum Segusiavorum* (Feurs) et *Rodumna* (Roanne), le site des Jacquins est construit à 475 m d'altitude sur le plateau séparant les bassins forézien et roannais. En tout, cinq phases d'occupation ont été distinguées.

Datée entre la période augustéenne et la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., la première voit la construction d'un édifice sur poteaux relativement étroits, doté d'une sorte de cour enclose par une palissade contre sa façade septentrionale. Ce premier établissement est délimité à l'est par une seconde palissade, tandis qu'à l'ouest un affleurement rocheux bordant un important dévers fixe la limite de l'occupation.

De forme oblongue et relativement étroite (23,2 × 4,2 m), ce premier édifice, dont l'installation est datée de l'époque augustéenne, est constitué d'une trentaine de trous de poteau. Son plan suppose une architecture comparable à celle des maisons à une nef et implique un toit à deux pans et croupe, dont la solidité est ici assurée par un maillage régulier de poteaux porteurs reliés par des entraits. L'accès à l'édifice, situé au centre de la façade nord, est marqué par le négatif de deux imposants montants de forme circulaire, distants de 3,7 m l'un de l'autre. La présence d'un cloisonnement interne permet d'identifier l'existence d'une petite annexe avoisinant 23 m<sup>2</sup>, cantonnée à l'extrémité occidentale de l'édifice. Ce plan de bâtiment allongé et étroit n'est pas sans rappeler, dans des proportions tout à fait moindres, celui des immenses bergeries de La Crau. Sans les comparer aux vastes ensembles fouillés de Négreiron-Negrès (Badan *et al.*, 1995 : 266), on appellera toutefois que plusieurs aménagements similaires militent en faveur de l'interprétation d'un bâtiment de stabulation. Citons notamment le différentiel métrique en ses façades est et ouest, la longueur de la construction où les annexes sont accolées à proximité des angles extérieurs, la largeur de l'accès à l'édifice, l'organisation interne du bâtiment, mais aussi le système de palissade qui pourraient témoigner d'une gestion des troupeaux.

Au cours du premier siècle, une fosse artisanale, ayant vraisemblablement accueilli une petite activité métallurgique, est implantée sous un probable appentis accolé à

la partie septentrionale de l'édifice. Au nord de cet ensemble, un nouveau complexe palissadé, dont l'interruption centrale pourrait être interprétée comme un accès, ouvre sur un espace situé immédiatement au nord de l'emprise. Avec l'implantation à l'est de nouvelles structures en creux aux fonctions mal définies, cette seconde phase de l'occupation marque, jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. semble-il, l'évolution de la périphérie d'un premier établissement agricole.

La troisième phase de l'occupation marque l'abandon du premier édifice, avec l'installation, au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., d'une vaste bâtie qui tronque en partie l'emprise orientale du précédent. De forme quadrangulaire (22,5 × 19 m), ce second édifice aux fondations maçonnées, bien que largement arasé et spolié, est doté d'une entrée au nord, d'au moins une base de pilier, d'un mur de refend et d'un aménagement de forme rectangulaire (5 × 7 m) construit sur quatre puissants porteurs. Deux de ces porteurs possèdent des calages en pierres, permettant de délimiter des poteaux de 0,5 à 0,6 m de côté inégalement conservés entre 0,6 et 0,8 m de profondeur. Les deux trous de poteaux restant adoptent une forme carrée, d'un mètre de côté pour 0,2 m d'épaisseur conservée. Cet ensemble encadre une fosse oblongue (10,5 × 2,5 m), dotée de deux creusements en vasque s'apparentant à des fonds de bassin. L'étanchéité de cet ensemble est assurée par une couche d'argile fine, d'origine anthropique, déposée sur les parois et le fond de ces structures. Profondes de 0,4 m maximum, ces fosses, bordées par de probables bases de poteaux interprétées comme les négatifs d'un coffrage en bois, ont conservé la démolition de la toiture de l'édifice datée du III<sup>e</sup> s. Ce type de plan de bâtiment n'est pas sans rappeler celui, contemporain, de "Champ Chalatras" aux Martres-d'Artière en Auvergne (Vallat, 2009), pour lequel un pressoir est postulé. À Neulise, l'ensemble aménagé en bois au centre du bâtiment pourrait également être lu comme le négatif d'un pressoir de type C20 (Brun, 1986) entièrement construit en bois. Ce second ensemble, qui périclite clairement au cours du III<sup>e</sup> s., pourrait également être associé à un ensemble de fosses de plantation de forme quadrangulaire en plan, disposé de façon linéaire contre la bordure orientale de l'emprise.

Après le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., l'occupation n'est plus marquée que par la présence de deux fossés drainant, d'orientation nord-est/sud-ouest, dont les tracés se confondent sur la quasi-totalité de l'emprise. De datation incertaine, ces fossés, qui contiennent majoritairement du mobilier antique roulé et lessivé, matérialisent peut-être une limite parcellaire.

Enfin, un ensemble de plantation de vignes, de drains et

de fosses de rejets contemporaines ont principalement été mis en évidence dans la partie sud du site.

**Yannick TEYSSONNEYRE**  
**EVEHA**

## PÉRIGNEUX Suc de la Violette

Cf Interdépartements.

MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

## SAIL-SOUS-COUZAN *Aula du castrum de Couzan*

TEMPS MODERNES

La campagne 2015 a permis d'étendre la zone de fouille à l'ensemble du bâtiment seigneurial (L47) et à ses annexes sud (L500 et L501). La question de la fonction et de la datation des annexes sud a été résolue, permettant de collecter des données structurelles liées au logis seigneurial et à ses accès dès le XIII<sup>e</sup> s.

La datation par <sup>14</sup>C d'une couche de destruction datée entre 1415 et 1435 permet également d'affiner la chronologie, et de mettre en évidence un abondant mobilier militaire (plaques de brigandines, carreaux et noix d'arbalète, boulet d'arme de jet...). Cette destruction, liée aux épisodes de pillages de la guerre de Cent ans, a provoqué le changement d'habitat seigneurial, désormais transféré au château de Chalain-d'Uzore.

Par la suite, l'aménagement du logis est beaucoup moins somptuaire, et atteste d'une petite activité artisanale ne dépassant probablement pas le cadre de la maison, voire du château.

Le bâtiment est ensuite brutalement détruit durant le dernier quart du XVI<sup>e</sup> s., au cours de l'un des nombreux épisodes des guerres de religion.

Le mobilier recueilli permet d'établir un corpus documenté et daté. L'état de ce dernier ne nécessite pas de mesure de conservation particulière. L'ensemble du mobilier est à ce jour inventorié. La totalité du mobilier céramique, métal, verre et tabletterie est dessinée, et en cours d'étude.

Les objectifs fixés lors de la programmation suivent donc le cours planifié : il devrait donc être possible de terminer la fouille lors de la prochaine campagne.

**Christophe MATHEVOT**  
**Association LA DIANA**

SANS INDICES

## SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT Chemin d'Urieux

Le projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit " Chemin d'Urieux " nécessite une opération de diagnostic archéologique dans ce secteur sensible sur l'emplacement d'un hôpital qui n'est pas localisé avec exactitude, mais pour lequel tout laisse à penser qu'il pourrait se situer à l'emplacement du projet. Cet hôpital des pauvres, dédié à Sainte Marie serait mentionné en 1316, puis reconstruit au XVII<sup>e</sup> s. après une période de peste particulièrement éprouvante en 1631.

Saint-Just-Saint-Rambert est issu de la fusion de Saint-Just-sur-Loire et de Saint-Rambert-sur-Loire en 1973.

Ces deux villes ont un passé historiquement riche, mais il semble que ce soit Saint-Rambert qui apparaisse comme la plus ancienne, avec une mention dès le X<sup>e</sup> s. En ce qui concerne Saint-Just, les sources sont quasi inexistantes. La première mention du pont, en bois, sur la Loire, reliant les deux villages, daterait de 1258, et c'est à Urieux que se trouverait primitivement le centre de l'agglomération de la paroisse de Saint-Just, qui s'est ensuite déplacé vers le nord, aux abords du pont qui traversait la Loire

Le terrain se présente sous la forme d'un pré rectangulaire d'axe est-ouest avec une très légère pente d'est en

ouest, facile d'accès, mais occupé par divers éléments qui réduisent la zone à sonder : six grandes tranchées ont été effectuées avec un godet lisse de près de deux mètres de large. Aucun vestige archéologique n'a été

découvert lors de cette opération, excepté la partie inférieure d'un vase enterré dans le terrain naturel.

Tommy VICARD  
INRAP

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## SAVIGNEUX Allée du Bicêtre

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### Opération 2014

Le projet de construction de maisons individuelles, à Savigneux, à l'est de Montbrison, dans la Loire, a suscité l'intérêt du SRA qui a demandé, en 2010, la réalisation de sondages afin de connaître le potentiel archéologique du secteur, bien connu pour être le siège d'un des plus anciens prieuré des Monts du Forez. Le diagnostic archéologique, qui a confirmé l'existence du prieuré et de son cimetière, a débouché sur la fouille de la partie nord du site sur une durée de deux mois et demi. Ce site, localisé à 375 m d'altitude, au lieu-dit Le Bicêtre, s'établit dans la plaine d'inondation du cours d'eau du Vizezy. Il s'agit d'un terrain de 1 230 m<sup>2</sup>, plat, en herbe, bordé à l'ouest par une maison d'habitation, au nord et à l'est par un mur en pisé de facture ancienne qui abrite quelques arbres, et, au sud, par le reste de la parcelle qui servira de zone de stockage de la terre. Les résultats de la fouille et des études annexes permettent de dresser un historique de cette zone. Le site repose sur des alluvions déposées par ce ruisseau. Deux ensembles sédimentaires, préalables à toute installation humaine, ont été distingués de la base vers le sommet : les alluvions basales gravello-sableuses constituées de sable, graviers et galets, et les alluvions supérieures, sans indice d'anthropisation, sableuses et gravillonneuses, à matrice limono-argileuse gris sombre bleuté, mises en place à l'Holocène, et avant la période médiévale IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> s., sans autre précision chronologique.

Dans cette zone, une église, placée sous le vocable de Saint-Nizier, puis sous celui de Sainte-Croix, aurait été fondée dès le X<sup>e</sup> s. Cette église a sans doute généré le regroupement de quelques maisons, qui correspondent à la paroisse primitive de Savigneux, mais également de Montbrison, Moingt, etc. L'église Saint-Nizier est donc le centre juridique d'un vaste territoire paroissial, avec un curé nommé par l'archevêque de Lyon et, par conséquent, le seul endroit habilité aux inhumations. C'est pourquoi la première trace humaine visible sur le site correspond au cimetière, dont l'occupation sur la zone nord se développe à partir de la fin du IX<sup>e</sup> - début du X<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> s., soit pendant environ deux siècles, avec une très forte densité de tombes en fosse ouverte ou en coffrages de planches, dont une petite cinquantaine a été fouillée.

Au XI<sup>e</sup> s., à une époque qu'il est difficile de préciser, un bâtiment est édifié dans l'angle sud est de la zone de

fouille, dont il ne reste que quelques murs en galets liés à la terre. Nous ne connaissons ni sa fonction, ni son extension. Il peut correspondre à une construction liée au prieuré du XII<sup>e</sup> s., qui s'établit au sud du site, hors emprise, comme à toute autre chose antérieure à ce dernier ; il se peut, en effet, que ce bâtiment soit contemporain du cimetière.

Au XII<sup>e</sup> s., à une date indéterminée, mais, sans doute, dans le premier tiers du siècle, un prieuré est construit sur le site. Nous ignorons son organisation et son étendue : le seul document disponible vient des archives, et consiste en un plan, mais daté du XVIII<sup>e</sup> s., qui ne dévoile que des constructions de la partie sud du site, hors emprise et non fouillée.

À partir du XII<sup>e</sup> s., le prieur, qui est un moine, supplante définitivement le curé primitif de la paroisse. Il "récupère" donc l'église existante, et peut-être y a-t-il eu des travaux de rénovation ou d'agrandissement de ce bâtiment, conjointement à la construction du prieuré. La zone de fouille ne permet pas de nous renseigner sur ce point. De même, nous ne savons pas si cette zone nord est construite ; certains indices de datation laisse présumer des occupations, mais les conditions d'interventions sur le terrain n'apportent aucun élément définitif en faveur de cette hypothèse. Mais, si les enfouissements de la zone nord s'arrêtent vers la fin du XI<sup>e</sup> s., nous pouvons peut-être supposer l'installation de bâtiments à cet endroit. Dans ce cas, ces derniers offriront à peu près la configuration des vestiges exhumés lors du décapage, le plan général n'évoluant quasiment pas. En revanche, les archives permettent de savoir que les inhumations continuent dans le secteur du prieuré, puisque aucune des autres églises paroissiales de Montbrison n'eurent la permission d'enterrer avant le premier tiers du XV<sup>e</sup> s. La fouille archéologique prouve que la zone nord n'est plus zone d'inhumation depuis le XI<sup>e</sup> s., et les sondages de 2010 montrent une possible extension vers l'ouest ou vers le sud.

Aux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s., les bâtiments du prieuré ont colonisé toute la partie nord du site, et s'étendent vers l'est, en direction du Vizezy. La partie ouest est occupée par un bâtiment rectangulaire, d'axe nord-sud, sur fondations de galets liés à la terre, divisé en deux pièces, et qui pourrait correspondre à de l'habitat. Les deux tiers restant du site consiste en une série de pièces agencées de part et d'autre d'une voie en cailloutis damé, d'axe nord-sud.



Fig.27 Plan général du site, avec les structures, les sondages et l'emplacement des sépultures fouillées ou non. Crédits : N. Saadi (Inrap), 2014

Les assises de fondations sont en galets liés à la terre, et très rarement, au mortier ; les élévations, sans doute, en pisé. Le mobilier recueilli offre une grande majorité de vase en commune grise, des marmites ou pots de stockage, ainsi qu'un nombre inusuel de couvercles. Nous sommes en présence de communs, mais sans doute habités, comme peuvent en témoigner les seuils en

pierre, les vestiges de sol en tommettes, parfois nantis d'un décor, ou les plaques foyères. La présence de granges, d'étables ou de bâtiments agricoles ne semble être de mise ici.

En 1359 et 1365, les routiers ravagent le prieuré ; nous pouvons faire coïncider ces événements avec la datation

fin XIV<sup>e</sup> s. donnée par un <sup>14</sup>C sur une couche d'incendie de la zone sud, et rattacher à celle-ci, par le biais du mobilier céramique, les autres couches d'incendie qui gisent, ça et là, sur le site. La majeure partie du site est alors abandonnée, et seul subsiste le bâtiment ouest, utilisé jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. Les guerres de religion de 1562 portent un coup sévère au prieuré, qui fut "ruiné et brûlé de fond en comble". Le bâtiment ouest est reconstruit à cette époque, en utilisant des éléments d'architecture antérieurs. Le cimetière continue son activité, mais, cette fois, au sud du site.

Un siècle plus tard, la visite pastorale du XVII<sup>e</sup> s. dévoile une série de ruines, qui nécessitent d'urgence une restauration. C'est chose faite dès 1687, date à laquelle le prieur fait reconstruire des dortoirs, un cloître et un clocher. À partir de cette date, le prieuré périclite alors tout doucement, jusqu'à sa suppression en 1781 et sa destruction au XIX<sup>e</sup> s. Il sert alors de carrière pour la construction de maisons alentours.

Tommy VICARD  
INRAP

NÉOLITHIQUE  
ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER  
ANTIQUITÉ

## SURY-LE-COMTAL

### Routes départementales 8 et 498

### Déviation de Sury-le-Comtal et Bonson

### tranche 4

MOYEN ÂGE  
BAS MOYEN ÂGE

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La déviation des routes départementales RD8 et RD498, qui traversent la plaine du Forez, a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques étalées sur plusieurs années. Il s'agissait, dans le cadre du diagnostic de cette quatrième tranche, de traiter la fin du tracé qui contourne les villages de Sury-le-Comtal et Bonson. Présentée sous la forme d'un grand arc de cercle, l'emprise de plus de huit hectares traverse plusieurs types de substrats géologiques.

Sur les 100 sondages réalisés, 33 sondages sont positifs, et 54 faits archéologiques ont été enregistrés. Sur la totalité des faits enregistrés, plus de la moitié sont des fossés parcellaires anciens ou modernes, correspondant à un drainage des surfaces agricoles, ou à des limites parcellaires. Après l'étude des différentes orientations, trois systèmes de cadastration se dégagent de cet ensemble, sans compter l'orientation unique d'une voie. Leurs fonctions parcellaires sont clairement mises en évidence, grâce à la superposition avec les cadastres modernes.

Ces trames ont été comparées avec celles déterminées lors des diagnostics voisins de la ZAC des plaines (Georges, 2008 ; Ferber, 2010 ; Vicard, 2013). Les trames rencontrées ne semblent pas se superposer parfaitement à celles de ce diagnostic, mais sont globalement identiques, entre 0° et 18° est, en accord avec le cadastre actuel.

Étant donné que ces structures ont des niveaux d'apparition comparables, mais souvent érodés et dépourvus de matériel, il est difficile de les dater. Cependant, avec un fond d'occupation gallo-romain, et la présence relativement fréquente de terre cuite architecturale antique dans les comblements de fossés, rien n'empêche d'envisager une implantation d'origine antique de cette cadastration, qui aurait perduré à l'époque moderne pour le cadastre C. Ainsi, lors de la première tranche de diagnostic de la

ZAC des plaines (Georges, 2008), des charbons retrouvés dans un fossé orienté 15° est ont été datés par des analyses <sup>14</sup>C des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Seuls quatre faits ou concentrations de faits ont attiré notre attention sur le plan archéologique. Il s'agit d'une fosse datée du Néolithique, d'un dépôt de vase isolé protohistorique, d'une petite installation rurale médiévale et une ancienne limite de jardin moderne ou contemporaine.

La fosse néolithique découverte dans le sondage 15 se trouve dans le tronçon de la butte tertiaire. Cette fosse atypique est restée isolée après l'ouverture des sondages voisins. Aucune autre structure, ni paléosol associé ne vient étayer l'hypothèse d'une occupation plus étendue. Lors du diagnostic de la ZAC des plaines, tranche 1 (Georges, 2008), situé à moins de deux kilomètres au sud, la présence de fragments de silex tertiaires locaux brûlés dans un des horizons à charbons de bois permet aussi d'évoquer cet horizon daté de la période du Néolithique.

Le seul indice d'occupation protohistorique est représenté par une céramique isolée qui a été repérée dans le tronçon est, sondage 66, stratifiée par la terrasse alluviale du Pléistocène supérieur. Le caractère isolé du dépôt et son insertion stratigraphique orientent l'interprétation vers un fond de structure qui a été épargné par l'érosion, et non un dépôt de crémation ou autre. Les fragments retrouvés étaient extrêmement concrétionnés et difficiles à interpréter selon É. Néré (Inrap).

La présence de cette céramique de stockage complètement altérée à cet endroit et à cette profondeur reste tout de même un indice d'occupation. Cet indice d'horizon pourrait être mis en relation avec le petit site de l'âge du Fer mis au jour lors du diagnostic de la ZAC des plaines,



Fig.28 Puits, sondage 75, vue du sud. Crédits : K. Giry (Inrap), 2015

tranche 2 (Ferber, 2010). Deux puits, dont un daté par une céramique de la période Hallstatt, et une série de trous de poteaux, ont été mis au jour à moins d'un kilomètre au sud dans la plaine.

Cet horizon est ici bien moins marqué, et malgré une attention particulière, ce vase n'a pas été associé à d'autres structures.

Selon les données historiques, les deux villages concernés par l'implantation de cette tranche 4, Bonson et Sury-le-Comtal, ont un passé prestigieux à l'époque médiévale. Ce fond d'occupation marqué à partir du xi<sup>e</sup> s. a été relevé tout au long du diagnostic par des traces ténues de matériel. Un groupement de structures, qui concentrent un petit bâtiment, des aménagements périphériques, un puits et une voie d'accès, a été identifié dans les sondages 72, 74 et 75. Un tronçon de chemin empierré a été découvert sur une dizaine de mètres de longueur, et paraît mener vers une installation rurale légère. Cet axe aménagé était entaillé de plusieurs séries d'ornière, dont l'entraxe variait entre 1,15 et 1,20 m. La découverte d'un éperon de fer au sommet de la bande de roulement ainsi que d'un tesson de céramique a permis de caler son fonctionnement durant la période médiévale, même si le doute persiste concernant une utilisation plus tardive, jusqu'au xix<sup>e</sup> s. La présence toute proche d'un corps de ferme muni de deux entrepôts en pisé complète l'information concernant l'exploitation du terroir de l'époque médiévale à l'époque moderne. Cette ferme dite "du château" paraît, selon la documentation, dater du xvii<sup>e</sup> s. dans son dernier état,

mais pourrait remonter à l'époque médiévale dans ses fondations. Tout proche, une plate-forme d'environ 15 m<sup>2</sup> a été déterminée entre des soubassements et une tranchée. Cet espace était couvert de tuiles modernes, sur une épaisseur de 0,2 à 0,3 m. Le matériel prélevé dans cette couche date du xviii<sup>e</sup>–xix<sup>e</sup> s. Cependant, les techniques de constructions frustes à base de solins de galets et la présence d'un puits tout proche daté du xvi<sup>e</sup> s., reprenant cette technique, pourraient faire remonter la fondation de cette petite installation rurale au moins au xvi<sup>e</sup> s. Dans le sondage 75, un puits comblé constitue la structure la mieux conservée pour cette époque (fig. 28). Son chemisage régulier en galets autobloquants à plusieurs couronnes rayonnantes montre une grande maîtrise de cette technique d'emploi de matériaux régionaux à sec, sans mortier. Le bouchon supérieur du puits a été entamé sur plus d'un mètre, pour dégager le chemisage interne, procéder à une coupe et récolter du matériel. La céramique analysée portait sur une cinquantaine de tessons, dont la datation paraît correspondre avec la fin du bas Moyen Âge et le début du xvi<sup>e</sup> s.

Cette occupation est contemporaine du site de Marclopt/Saint-Laurent-la-Conche diagnostiquée en 2006 par V. Georges. Seulement éloigné de trente kilomètres vers le nord, cette occupation du bas Moyen Âge a livré un bâtiment sur solin et un aménagement de plate-forme en galets recoupée par des drains. Ces niveaux contenaient aussi des tuiles et de la terre cuite architecturale historique. Les similitudes paraissent grandes entre les deux sites, et ils sont synchrones historiquement.

Concernant la période contemporaine, sur le point culminant du tracé de la future déviation, deux fondations de murets ont été mises au jour. Il s'agit d'anciennes limites de propriété, calquées sur les limites du cadastre actuel.

Malgré l'étendue de l'emprise, la diversité de son tracé et la proximité avec des villages au passé prestigieux, le

diagnostic de cette tranche 4 n'a livré que peu de vestiges conséquents, comme le laissait supposer l'étude géomorphologique concernant les conditions de recouvrement.

Fabien ISNARD  
INRAP

ANTIQUITÉ

## Habitats agglomérés en pays ségusiate : Les formes du fait urbain dans la cité ségusiate du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le PCR "Habitats agglomérés en pays ségusiate : les formes du fait urbain dans la cité ségusiate du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C." se propose de reprendre la documentation existante, issue d'opérations récentes sur les sites de La Pacaudière, Roanne, Feurs, Moingt-Chézieu et Usson. Pour ce faire il réunit une quinzaine de chercheurs, dont les résultats de recherches sont encore en grande partie inédits, autour de la problématique des formes de la ville antique, selon une méthode de travail commune.

Afin de décrire sous quelle forme se matérialisent les éléments qui composent le fait urbain, et de cerner ses évolutions, de mettre en évidence les respirations qui président à sa mise en place, nous avons fait le choix de réaliser l'état des lieux de chacune des agglomérations en considérant la date de la dernière publication, puis de décliner pour chacun des chantiers récents une description précise et ordonnée des éléments qui sont du ressort des formes du fait urbain. Pour ce faire, une grille d'analyse commune a été élaborée, testée, critiquée et adoptée. Elle régit chacune des notices de chantiers, telles qu'elles sont produites au cours du PCR. La présentation des résultats à l'ensemble du groupe, lors de réunion de travail régulières (trois par an) nous permet de rendre les données homogènes, et de partager les connaissances acquises à l'échelle du territoire appréhendé par l'étude.

L'objectif final est de dégager des constantes, à l'intérieur de chacune des agglomérations, mais aussi de permettre des comparaisons entre chacune de ces agglomérations, afin de proposer une classification, ou de justifier l'impossibilité d'en établir une. La démarche de comparaison avec les agglomérations voisines (Rhône-Alpes, Auvergne, Val de Loire), pour lesquelles la dynamique de recherche est extrêmement active, selon des méthodologies totalement différentes, doit permettre de replacer les agglomérations dans un schéma régional, et de s'interro-

ger sur les influences culturelles exercées sur les formes de la ville sur notre territoire d'étude. Cette démarche s'inscrit dans l'axe 2015-2-4 "Archéologie des villes", et participe à l'axe 2 (Colonies, chefs-lieux et agglomérations) de l'équipe 1 (Ville et territoire) de l'UMR 5138 (Arar), dont plusieurs chercheurs font partie.

Le travail a été programmé sur trois années, 2015, 2016, 2017, selon une programmation très claire, qui tient compte des disponibilités de chacun des membres du PCR. Ainsi, l'année 2015 a été mise à profit pour rédiger une vingtaine de notice de sites, concernant principalement les fouilles anciennes de Feurs (F. Dumoulin), et quelques interventions récentes (S. Freudiger), la mise en forme de notices sur Moingt (M. Le-Nézet-Célestin) et Chézieux (F. Eschbach). D'ores et déjà, des données émergent sur les formes de l'urbanisme à Feurs, à Moingt et à Roanne, qui ont fait l'objet de présentations synthétiques lors d'un atelier de l'UMR 5138 et d'une journée archéologique à Balbigny. 2016 devrait permettre de donner plus de grain à moudre au PCR, avec l'implémentation croissante des chercheurs de l'Inrap et des autres opérateurs.

Liste des participants :

T. Argant (Eveha), P. Bet (Inrap) ; S. Bocquet (Inrap), H. Delhoofs (Eveha), F. Dumoulin (SRA), F. Eschbach (Archeodunum), D. Frascone (Inrap), S. Freudiger (Archeodunum), M. Le Nézet-Célestin (retraitée de l'Inrap), J.-M. Lurol (Inrap), S. Mayoud (ancienne Responsable d'opérations à Archeodunum, actuellement en disponibilité), S. Motte (Inrap), S. Nourissat (Inrap), É. Thévenin (Inrap), B. Thévenin (Inrap), C. Vermeulen (Inrap).

François DUMOULIN  
SRA - MCC

MOYEN ÂGE  
BAS MOYEN ÂGE

MARGERIE-CHANTAGRET  
Château du Rousset  
Habitat primitif et première enceinte

TEMPS MODERNES

La seigneurie du Rousset, avec sa maison forte, fait partie de ces nombreuses structures qui morcelaient le territoire du comté de Forez. Les maisons fortes, ou châteaux, ont suivi une évolution différente : détruits, transformés en exploitations agricoles ou habitations privées. Ils sont donc d'accès difficile, voire impossible.

L'état de délabrement du château du Rousset, associé à une volonté de dégagement et de restauration des propriétaires, en fait le seul site permettant l'étude de la naissance et de l'évolution de ce type de construction. L'habitat primitif (ESA), exceptionnellement bien conservé, n'a jamais fait l'objet de la moindre étude du bâti, ni même de relevé précis. Il est divisé, aujourd'hui, en cinq niveaux : trois hors-sol, un s'ouvrant sur la cour intérieure et un en sous-sol. Ces deux derniers sont quasiment restés dans leur état d'origine. Les niveaux hors-sol partitionnant ESA sont récents (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> s.), mais des éléments architecturaux (piedroits, ouvertures bouchées...) permettent de visualiser l'ancienne partition du bâtiment.

En 2015, l'étude des deux niveaux inférieurs (niveau A et niveau B) et des élévations extérieures a déjà permis d'apporter des éclairages sur la construction de l'habitat primitif et ses remaniements successifs. Mais il a également été possible d'établir une chronologie provisoire dans ces aménagements, et une datation relative quant à leurs périodes de réalisation.

■ État 1 : XIII<sup>e</sup> s.

La maison du Rousset est mentionnée pour la première fois en 1260 : " *Audin della Batici della mayson de Rousset jurabla e rendable* " (Chartes du Forez, 903, art. 71).

La grande salle, de 93 m<sup>2</sup> environ, possède des éléments architecturaux remarquables et exceptionnels : une fenêtre trilobée à coussiège et les vestiges d'une cheminée à tore et tablettes.

Deux archères à rames défendaient la façade sud.

■ État 2 : XIV<sup>e</sup> s.

Cet état correspond à la construction du logis 2, qui a été datée, de 1381, grâce à la datation dendrochronologique d'une goulotte de coulissement en 2014.

Le nouveau logis forme un quadrilatère hermétiquement clos, grâce au prolongement de la façade sud du logis primitif qui vient se poser sur la tour maîtresse.

■ État 3 : fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> s.

Les remaniements de cette période sont à associer à ceux de l'état 2 du logis 2. Ils ont été intégrés dans cette période grâce aux éléments architecturaux similaires à l'ensemble du château déjà étudiés.

La façade ouest est fortement modifiée, avec la création de trois fenêtres à cavets et de deux latrines en encorbellement. Les coffres jetaient les matières à l'extérieur. Les sièges d'aisances, simples dalles trouées, étaient entièrement portés en encorbellement sur le nu du mur. La façade nord fut percée d'une fenêtre à ébrasement avec moulure à cavet et tablette.

Une porte ogivale surmontée d'une bretèche est aménagée dans l'extrémité est de la façade sud.

■ État 4 : fin XVI<sup>e</sup> s.

Le niveau 3 a été abaissé pour laisser libre l'axe de tir des archères canonières, nouvellement installées. Cette période a été datée grâce aux éléments de défense qui sont spécifiques de cette période et étudiés en 2014.

■ État 5 : seconde moitié du XVII<sup>e</sup> - première moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

Cet état, pour le logis primitif, correspond à la transformation de la maison forte en résidence de plaisance. La

datation, sur l'ensemble du château, a été déterminée grâce aux éléments architecturaux, au plafond à lattis et aux cheminées. Les mortiers et enduits prélevés dans l'ESA trouvent leur correspondance avec ceux collectés sur les éléments XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> s. dans l'ensemble du château.

Toutes les ouvertures antérieures ont été bouchées, les latrines et la bretèches détruites. Onze nouvelles ouvertures furent créées.

La grande salle médiévale fut partitionnée en deux espaces. La cheminée XIII<sup>e</sup> s. a été partiellement détruite, puis absorbée dans une nouvelle, qui intègre deux fours.

Le niveau 3 a été rehaussé, afin de créer une harmonie avec l'ensemble du bâtiment. Les quatre fenêtres, deux au sud et deux au nord, ainsi que la porte sur UMT7 nord ont probablement été aménagées à cette période.

#### ■ **Etat 6 : fin XX<sup>e</sup> s.**

Cet état est connu par les témoignages des propriétaires. Il correspond, pour l'ensemble du château, à l'état 8. Lors de la réfection de la toiture, le dernier niveau fut abaissé.

Les quatre fenêtres et la porte furent modifiées et cimentées.

L'opération 2015 sur une partie de l'habitat primitif a déjà permis d'apporter des éclairages sur sa construction et ses remaniements successifs. Mais il a également été possible d'établir une chronologie dans ces aménagements et une datation relative quant à leurs périodes de réalisation.

Le XIII<sup>e</sup> s. peut, sans équivoque, être retenu pour la période de construction. Grâce aux éléments architecturaux et aux analyses des mortiers et enduits, les divers remaniements de l'habitat primitif ont pu être raccrochés à ceux déjà bien documentés de l'ensemble du château du Rousset.

L'étude, en 2016, des niveaux supérieurs permettra de visualiser, à l'intérieur du château, les modifications observées sur les élévations extérieures, et d'apporter probablement des réponses, ou du moins des précisions aux constatations de 2015.

**Mireille BUSSEUIL**  
Chercheur bénévole

HAUT MOYEN ÂGE

MOYEN ÂGE

Une campagne d'étude du bâti et de relevés de décors peints a été réalisée dans l'une des maisons canoniales du cloître Notre-Dame de Montbrison, capitale du Forez médiéval.

Le projet a été enrichi d'une étude documentaire et archivistique, mais également d'analyses dendrochronologiques concluantes. Les probabilités sont fortes pour que la maison, avec sa chambre haute et ses décors peints, soit l'œuvre de Hugues de Bossonnelles en 1268. Le décor, très personnalisé et de haute qualité (frise avec rinceaux, décors géométriques et blasons peints dans des quadrilobes), s'inscrit dans une logique personnelle

**MONTBRISON**

**Maison Latour 3 rue Robertet**

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

et familiale d'ascension sociale, liée à la création du groupement canonial dans la capitale forézienne. Au XVII<sup>e</sup> s., la maison perd de son prestige ; elle est transformée en école de clercs, et est fortement remaniée. Signalons que l'étude a également permis d'établir la préexistence de la salle héroïque de La Diana, mitoyenne à l'édifice, et dont les décors peints sont datés approximativement du début du XIV<sup>e</sup> s. Des compléments d'étude sur ce bâtiment sont proposés pour 2016.

**Christophe MATHEVOT**  
Association LA DIANA

# SAINT-MARTIN-LA-PLAINE, SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ, GÉNILAC

## Les enceintes urbaines et villageoises du département de la Loire

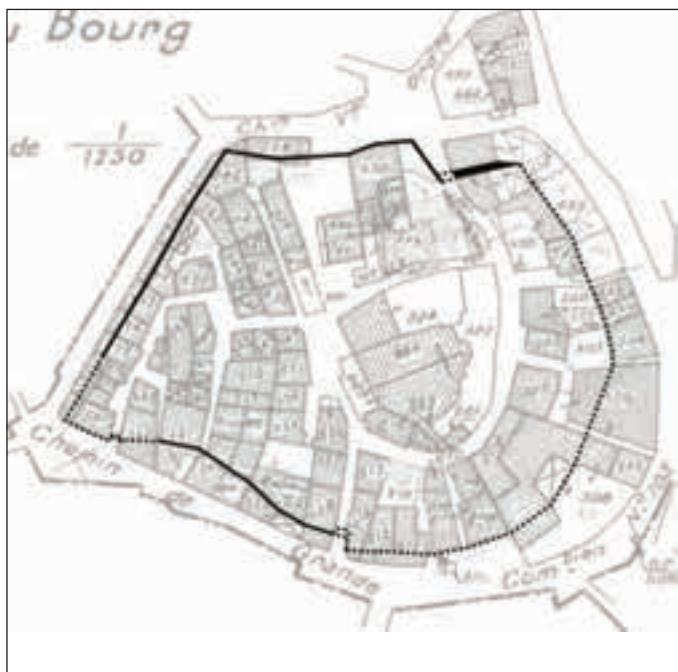


Fig.29 Tracé de l'enceinte de Saint-Romain-en-Jarez. Crédits : Jacques Verrier, 2014

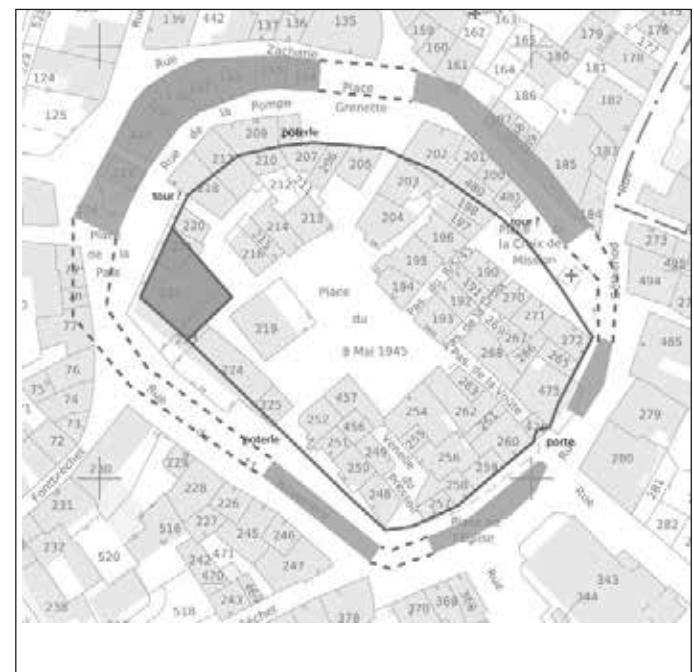


Fig.30 Tracé de l'enceinte de Saint-Martin-la-Plaine. Crédits : Jacques Verrier, 2015

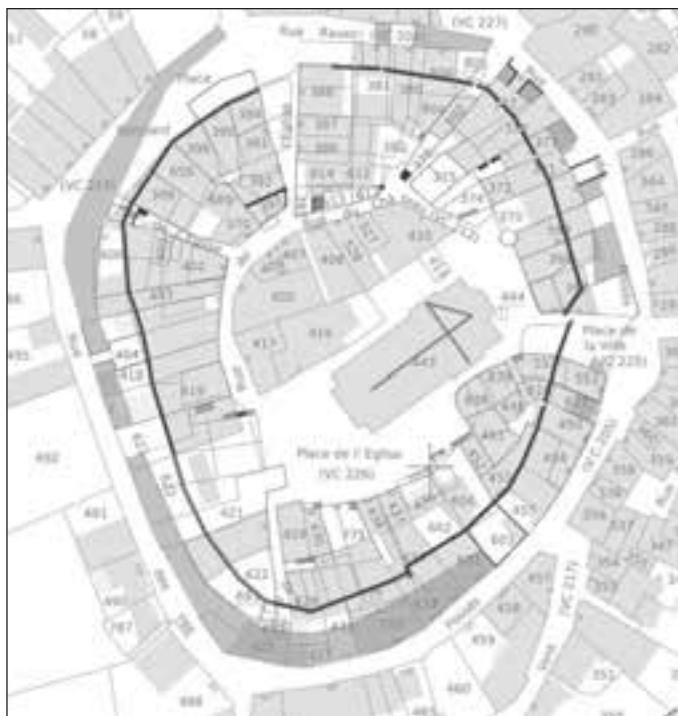


Fig.31 Tracé de l'enceinte de Saint-Genis-Terrenoire, alias Génilac. Crédits : Jacques Verrier, 2015

L'opération sur les enceintes urbaines et villageoises de la Loire a eu pour cadre, en 2015, les villages de Saint-Romain-en-Jarez, de Saint-Martin-la-Plaine et de Saint-Genis-Terrenoire (actuel Génilac), tous les trois établis dans la vallée du Gier, rive gauche, sur les contreforts des monts du Lyonnais.

Le travail de prospection sur l'enceinte de Saint-Romain-en-Jarez a confirmé le tracé défini en 2014 à partir des documents manuscrits et graphiques. Quelques portions du rempart, encore en élévation, ont pu être observées, ainsi qu'un vestige de la porte de l'Orme, située au sud de l'enceinte.

Toutes les données acquises lors des différentes études de plans ou de cadastres permettent de proposer un tracé hypothétique de l'enceinte de Saint-Martin-la-Plaine, ainsi que de celui des fossés. Les deux tracés ont été reportés sur le cadastre actuel, après application d'une méthode graphique régressive. L'organisation générale de l'enceinte se rapproche de celle, déjà étudiée, de Saint-Jean-Bonnefonds, avec les caractéristiques suivantes :

- L'église se trouve en position plus ou moins centrale.

- Le réseau viaire se compose d'une rue ou place entourant l'église, et l'essentiel des rues sont rayonnantes à partir de cette dernière.

- Le bâtiment accueillant les seigneurs, et donc les symboles du pouvoir, est placé dans un angle et dans une partie " haute " de la ville.

- L'accès à l'enceinte se fait par l'intermédiaire d'une porte unique et d'une ou plusieurs poternes.

Les éléments nouveaux apportés par l'étude de l'enceinte de Saint-Martin-la-Plaine par rapport aux enceintes déjà étudiées sont les suivants :

- Il s'agit de la première enceinte dont l'origine est ancienne et attestée, puisque construite par Renaud de Forez, archevêque de Lyon au début du XIII<sup>e</sup> s.

- Les fossés ont pu être positionnés avec une certaine précision. D'une largeur importante, ils sont placés assez loin du mur du vingtain. Faut-il y voir un aménagement ultérieur (XVI<sup>e</sup> s. ?) permettant de placer quelques pièces d'artillerie entre le fossé et le mur de vingtaine ? L'espace entre les deux structures est assez large pour que cette hypothèse soit crédible.

- La présence de plusieurs tours est possible, avec deux mentions de tours et une de poterie/tour, mal décrite. Si l'on reprend le plan, on constate que ces trois éléments sont situés au centre des trois secteurs (nord-est, nord-ouest, sud-ouest), tandis que cette position est occupée par la porte principale dans le quatrième secteur, au sud-est.

Cette dernière problématique est très intéressante et mérite d'être poussée un peu plus loin. Elle fera partie des investigations prévues en 2016.

L'enceinte et les fossés de Saint-Genis-Terrenoire (aujourd'hui Génilac) ne sont pas réellement difficiles à restituer. Le plan de 1787 fournit une référence parfaite, qu'il est possible de décliner ensuite sur le cadastre Napoléon et sur le cadastre actuel. Si le parcellaire a pu conserver le tracé de l'ensemble, il n'en est pas de même pour l'élevation. Les éléments visibles encore en place sont très limités et arasés. Il est néanmoins possible que des portions du rempart aient été piégées entre les constructions internes et des bâtiments venus en appui dans les anciens fossés. Ces derniers ont été conservés, en partie, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., avant d'être bouchés en plusieurs étapes. L'entrée principale, au nord, s'apparente à une entrée à recouvrement, comme celle observée à Saint-Romain-en-Jarez. La poterne utilise un schéma similaire.

Concernant les perspectives de travail sur cette enceinte, il reste quelques points à documenter par des recherches plus invasives dans les terriers plus anciens :

- recherche de documentation sur la porte nord et sur la poterne ;

- recherche de la présence d'un bâtiment lié à l'obéance, comme c'est le cas à Saint-Martin-la-Plaine, mais aussi à Saint-Paul-en-Jarez.

**Jacques VERRIER**  
Chercheur bénévole

PROTOHISTOIRE

## SAINT-CYR-LES-VIGNES, VALEILLE

### Prospection-inventaire

TEMPS MODERNES

ANTIQUITÉ  
MOYEN ÂGE

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

En 2015, l'opération " Carte archéologique " a été réalisée sur la commune de Valeille en prospections systématiques, et sur la commune de Saint-Cyr-les-Vignes en prospections complémentaires de l'opération de 2014.

La commune de Valeille se situe au sud-est de Feurs, et son territoire se partage en une plaine humide et les premières pentes des Monts du Lyonnais, en une proportion de deux tiers pour un tiers. Ce milieu humide se traduit par une présence importante d'étangs, de l'ordre de 10 % de la surface totale de la commune actuellement, chiffre évoluant à 15 % en 1815 sur le cadastre Napoléon, et certainement un peu plus pour les périodes plus anciennes. Les ramassages d'indices, pour les périodes anciennes, sous forme de silex ont été importants. Mais, comme pour Saint-Cyr-les-Vignes, ces trouvailles sont la plupart du temps isolées ou limitées à quelques exemplaires. Ces indices sont composés en majorité d'éclats, avec parfois la présence d'un bulbe de percussion. Parmi

les éléments issus de débitages, figurent un nucléus, quelques lames ou lamelles, un petit racloir, un perçoir et une pointe de flèche losangique. Une autre pointe de flèche, à ailettes et pédoncules d'après la description du découvreur, aurait été ramassée, il y a quelques années près du lieu-dit Les Souches. Il faut aussi noter, près du lieu-dit Les Places, sur l'emplacement d'un ancien étang, donc au sein d'un milieu remanié, la présence d'éléments lithiques qui paraissent avoir été abandonnés en cours de taille.

La période gallo-romaine est assez bien représentée. Au début du XVIII<sup>e</sup> s., un trésor monétaire, comportant plus de 300 médailles de moyen bronze datant du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., a été découvert par un cultivateur des Places. Les prospections ont montré la présence de plusieurs occupations de cette période, sous forme de fragments de tuiles à rebords et de tessons de céramique commune sur trois parcelles distinctes du lieu-dit, dont le

toponyme couvre une surface importante. Mais il faut peut-être rechercher l'origine de cette trouvaille vers le lieu-dit Brossillon, où la prospection montre une occupation assez conséquente liée à un habitat et, peut-être, des bâtiments annexes. Des ramassages de tuiles à rebords accompagnés de tessons de céramique commune et parfois d'amphores ont été effectués à la Pradilière, au Tatier et à Petit Buisson.

La présence de céramique médiévale a été constaté à La Poncetièrre, associée avec des fragments de tuiles à rebords, ou encore aux Places, où les ramassages se recoupent avec une des présences gallo-romaines. Autour du lieu-dit Sury, autrefois Sury-le-Bois, résidence et château des comtes de Forez, dont il existe une représentation sur l'Armorial de G. Revel, de la céramique, dont la datation est assez large, a été ramassée. Elle provient vraisemblablement des habitats regroupés autour de la fortification et de l'épandage de toutes époques. L'exploitation de documents inédits de la bibliothèque de La Diana à Montbrison associée aux éléments d'archives déjà dépouillés, a permis de replacer avec plus de précision quelques éléments : fossés, tour porche, hôtel comtal, chapelle. La prospection sur ce lieu, aujourd'hui complètement détruit, a montré la présence d'un tertre, sous lequel se trouve une pièce voûtée correspondant à l'emplacement de l'hôtel comtal, ainsi que la présence d'un petit fragment du rempart. La présence de remploi, dans les bâtiments encore présents, est importante et variée : encadrement de portes et de fenêtres ; bénitier, fragment de croix, margelle de puits monolithique, pierres moulurées, etc. Une étude de l'église, située au bourg, datant en partie de la fin du xv<sup>e</sup> ou début du xvi<sup>e</sup> s., a été menée. Elle montre plusieurs modifications, dont les principales datent du xvi<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> s. Un autre édifice religieux, la

chapelle Notre-Dame du Bon Secours, situé près du bourg, date du xix<sup>e</sup> s.

Un moulin, déjà disparu en 1815, a été recensé en bordure du Carollet, au niveau du village situé au débouché du relief de ce ruisseau. Une tuilerie, située près de Tatier fait aussi partie du patrimoine artisanal des XVIII-XIX<sup>e</sup> s.

Enfin, deux châteaux ou demeures bourgeoises datant du XVIII<sup>e</sup> s. ont été inventoriés à La Combe et au Soleillant.

Concernant les compléments de prospection sur la commune de Saint-Cyr-les-Vignes, commune située au sud de la précédente, des indices complémentaires ont été ramassés. La connaissance des ensembles situés autour du lieu-dit La Liègue a été étoffée par des ramassages conséquents de tessons de céramique médiévale, par la localisation d'une nouvelle petite occupation gallo-romaine, ainsi que le repérage de quelques éléments de la petite structure circulaire fossoyée découverte en analysant le cadastre Napoléon et la couverture aérienne en 2014.

Concernant le reste de la commune, deux nouvelles parcelles avec des indices gallo-romains ont été découvertes : au lieu dit La Sauzée, où des fragments de tuiles à rebords côtoient quelques tessons de céramique, et au Fenel où la densité et la variété du matériel laissent supposer la présence d'un habitat. Cette présence gallo-romaine est accompagnée de quelques tessons médiévaux.

Jacques VERRIER  
Chercheur bénévole

PROTOHISTOIRE  
ANTIQUITÉ

## Prospection aérienne dans le département de la Loire

MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

La météorologie du printemps a vu se succéder des périodes chaudes et pluvieuses. Les nappes phréatiques se sont chargées. *A contrario*, l'été fut très sec. La pluviométrie fut faible, sans toutefois trop altérer les nappes. La sécheresse intervint après les récoltes de blé.

Les observations de l'année 2015 ont pu compléter ce que l'on avait déjà appris lors des saisons précédentes, en ajoutant de nouveaux exemples d'enclos, d'habitats et de parcellaires.

La zone de recherche a été étendue à l'ensemble du département.

La plaine de Roanne est peu cultivée, et concentrée sur l'élevage. Les conditions d'observation sont donc sensiblement différentes de celles de la plaine du Forez. Le périmètre le plus prometteur se situe sur la zone de

Dancé, Saint-Paul-de-Vezelin, Neulise et Balbigny.

Des enclos circulaires, rectangulaires, des parcellaires ont pu être localisés, traces nettes d'une occupation ancienne. À Charlieu au lieu-dit Les Tuilleries, un lieu d'extraction d'argile, d'époque probablement moderne, a été localisé. Étienne Fournial date cette industrie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Un lieu-dit, " Les Tupinières ", figure sur la carte de Cassini près de cet endroit.

Une partie des petits sites de défense médiévaux du nord du département a pu être survolée et photographiée : Saint-Romain-la-Motte, La Madeleine d'Urbise, le château de Lespinasse à Saint-Forgeux, la motte de Villers " Le Fromental ".

Dans la plaine du Forez, beaucoup d'enclos viennent compléter un catalogue déjà important Cuzieu : " Les

Marchands ", Civens " Grand Buisson ", ainsi que quelques systèmes parcellaires : Saint-Galmier " La Valiary ", ou Neulise " La Plaine ".

" Essalois ", sur la commune de Chambles, a dévoilé une partie de son mystère sous un couvert de faible neige : deux enclos funéraires, probablement gaulois, et une surélévation anthropique au nord de l'*oppidum* ont été relevés.

On notera de probables structures d'habitat à Mornand " Commolons " et Magneux-Haute-Rive " Les Vorzes ", sans oublier les petits fossés de Veauche " Les Places ".

La poursuite du repérage du réseau viaire fut particulièrement fructueux. Ainsi, le passage de la Loire au port de Bouthéon a pu être repéré. Ce segment de voie s'inscrit sur un axe venant de L'Hôpital-le-Grand. C'est la même

chose pour la voie partant du nord de Feurs et qui se dirige vers Épercieux-Saint-Paul, en se prolongeant probablement plus au nord.

Un segment supplémentaire de la traversée de Salt-en-Donzy par la voie d'Aquitaine confirme le tracé imaginé jusqu'alors.

Les éléments nouveaux recueillis en cette année 2015 complètent la connaissance que nous avions sur l'occupation antique de la plaine du Forez. De nouvelles données viennent compléter le catalogue : parcellaires doubles ou triples à angle droit, nouvelles traces d'occupation près de Neulise, viticulture près de Balbigny, éléments dont nous n'avions pas trace à ce jour.

**Jean-François PARROT**  
**Chercheur bénévole**

RHÔNE-ALPES  
RHÔNE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ALBIGNY-SUR-SAÔNE, Les Avoraux	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	❖	1
ANSE, 901 rue des Trois Châtel	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	A	❖	2
ANSE, La Dame Blanche	CLEMENT Benjamin	PRIV		SP	--	❖	2
ANSE, Route de Lucenay	GLISONI Steve	INRAP		OPD	--	❖	2
BELLEVILLE et CHARENTAY, ZAC Lybertec	GALY Jessica	PRIV		SP	--	❖	3
CHASSE-SUR-RHÔNE et COMMUNAY, RD 150 déviation phase 3 (Cf. Interdépartements)	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	NEO - FER CONT	❖	--
DARDILLY, 3 chemin du Ménestrel	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A	❖	5
DARDILLY, LIMONEST, LA-TOUR-DE-SALVAGNY, LISSIEU Liaison autoroutière A 89 - A 6 : Viaduc de Semanet, tranche 1 Bifurcation, bassin de rétention, tranche 1 Zone de dépôt et bassins de réception, tranche 1 Section courante	BAUCHERON François BAUCHERON François BELLON Catherine RAMPONI Cécile	INRAP INRAP INRAP INRAP		OPD OPD OPD OPD	PAL - PROTO A - MOD - CON MA - MOD CONT MA - MOD CONT	❖ ❖ ❖ ❖	--
JOUX, Mines de Cella (chez Henry)	BONNAMOUR Gérald	PRIV	25	SD	BMA - MOD	❖	6
JOUX, Mine de Valletier	BONNAMOUR Gérald	PRIV	25	SD	BMA - MOD CONT	❖	6
LA TOUR-DE-SALVAGNY, Rue du Parc d'activités, ZA du Charpenay	RAMPONI Cécile	INRAP		OPD	--	●	7
LENTILLY, ZA du Charpenay, Rue du Parc d'activité	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A	❖	8
LES OLMES, ZAC Acti Val, tranche 2	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	FER - A	❖	9
LYON, Atlas topographique de Lyon antique	MONIN Michèle	COL	19	PCR	A	❖	10
LYON, Atlas topographique de Lyon antique, volume 1	LENOBLE Michel	MCC	19	APP	--	--	--

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

❖ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ❁ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

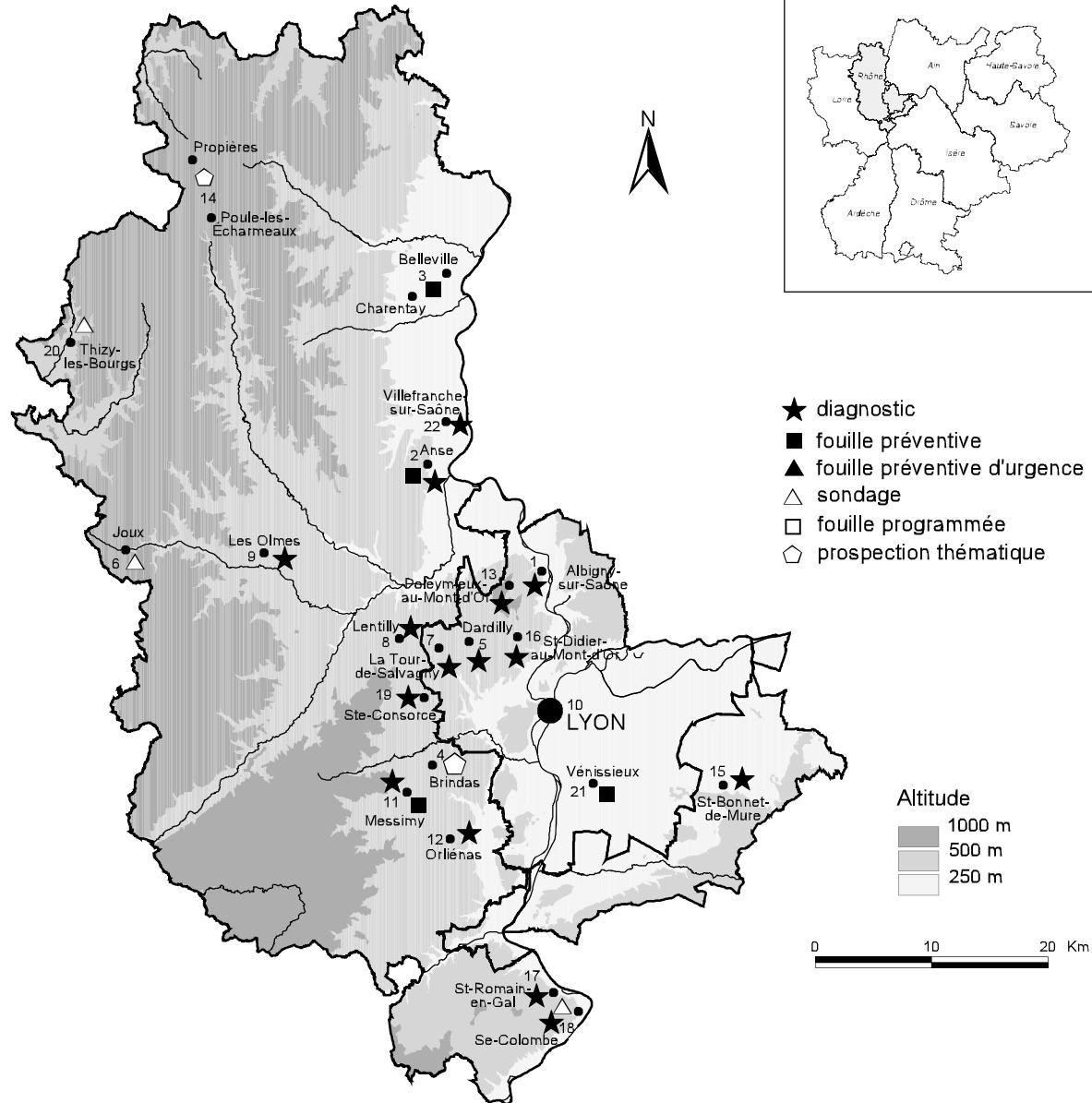
Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
LYON 2e, Ancien Hôtel Dieu, tranche 6	BOUVARD Emma	COL		OPD	MOD - CONT	★	10
tranches 7 et 8	ARDOUIN Stéphane	COL		SP		⌘	
tranche 9E, zone sud	PUEL Olivia	COL		OPD	A - MOD	★	
LYON 2e, 11 rue Groslée	FRASCOME Daniel	INRAP		OPD	CONT	★	10
LYON 2e, 22 rue Jarente, angle 39 rue Victor Hugo	BERTRAND Éric	COL		SP	--	⌘	10
LYON 5e 2 et 14 ter chemin de Montauban	DUCOURTHIAL Cyrille	COL		OPD	A - MA - MOD	★	10
5 chemin de Montauban	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	MOD - CONT	★	
LYON 5e, 20 montée de la Sarra	LASCOUX Jean-Paul	COL		SU	--	⌘	10
LYON 5e, 12 montée Nicolas de Lange	LENOBLE Michel	MCC		SD	A	★	10
LYON 5e, 83 - 84 quai Pierre Scize	BERNOT Emmanuel	COL		OPD	MA - CONT	★	10
LYON 5e, 1 place Eugène Wernert	FERBER Emmanuel	INRAP		SP	A - HMA	★	10
LYON 5e, 1 rue Appian	SILVINO Tony	PRIV		SP	A - MA CONT	★	10
LYON 5e, 47 rue des Aqueducs	MIGEON Wandel	INRAP		OPD	CONT	★	10
LYON 5e, 17 rue des Granges	MIGEON Wandel	INRAP		OPD	CONT	★	10
LYON 5e, 5 rue des quatre colonnes	FRASCOME Daniel	INRAP		OPD	A	★	10
LYON 5e, 86 - 92 rue Edmond Locard	LIAGRE Jérémie	COL		OPD	A - MOD	★	10
LYON 5e, 20 rue Joliot Curie	FRASCOME Daniel	INRAP		OPD	--	●	10
LYON 5e, 21 - 23 bis rue Roger Radisson	MIGEON Wandel	INRAP		OPD	A - MA - MOD CONT	★	10
	CARRARA Stéphane	COL		SP		⌘	
LYON 5e, 5 rue Saint Fiacre	GLISONI Steve	INRAP		OPD	A	★	10
LYON 7e, 7 - 9 route de Vienne, 38 rue du Repos	BELLON Catherine	INRAP		OPD	CONT	★	10
LYON 7e, 57 à 63 rue Montesquieu	FRASCOME Daniel	INRAP		OPD	PROTO CONT	★	10
LYON 9e, île Barbe, chapelle Notre-Dame	GAILLARD Charlotte	COL		OPD	MA	★	10
		ETU		FP		⌘	
LYON 9e, Le Monastère de l'île Barbe et son territoire	GAILLARD Charlotte	ETU	23	PCR	--	⌘	10
LYON 9e, 10 place Dumas de Loire	BROUILAUD Stéphane	INRAP		OPD	A - CONT	★	10
LYON 9e, 11 - 13 rue des Tanneurs	HOFMANN Étienne	COL		OPD - SP	A - MOD CONT	★	10
15 - 17 rue des Tanneurs	LE MER Anne Catherine	COL		OPD	A - MOD CONT	★	
LYON 9e, 6-8 rue Émile Duport, 24-26 rue des Docks, 10-14 rue du Four à Chaux	HOFMANN Étienne	COL		OPD	PAL - PROTO CONT	★	10
LYON 9e, 93 rue Marietton	BROUILAUD Stéphane	INRAP		OPD		★	10

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
LYON 9e, ZAC Vaise Industrie nord, 42 rue Joannès Carret, tranche 2	DESSAINT Philippe	COL		OPD	NEO - PROTO A - MOD CONT	★	10
LYON 9e, 117 - 119 avenue Sidoine Apollinaire	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	PAL	★	10
MESSIMY, Déviation de la RD 30 E	MAZA Guillaume	PRIV		SP	--	⌘	11
MESSIMY, Le Chazeau, CCVL Le Chazeau, Laboratoire Boiron Le Chazeau	GLISONI Steve MAZA Guillaume VERMEULEN Christine	INRAP PRIV INRAP		OPD SP OPD	FER - A FER - A	★ ⌘ ★	11
ORLIENAS, Route de Rivoire	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	--	★	12
POLEYMIEUX-AU-MONT-D'OR, Ancienne église, chemin du Pavillon	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	BRO - MA	★	13
SAIN T-BONNET-DE-MURE , Foussiaux et Verière, phases 1 et 2	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	CONT	★	15
SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR, Crécy ouest, rue du Commandant Israël	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A MOD	★	16
SAINT-ROMAIN-EN-GAL, rue des Thermes, tranche 1	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	A	★	17
SAINTE-COLOMBE, Les petits jardins, le Bourg, caserne	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	A	★	18
SAINTE-COLOMBE, Pont antique sud	BILLAUD Yves	MCC	27	SD	A	★	18
SAINTE-COLOMBE, 17 rue du 11 Novembre	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	A	★	18
SAINTE-CONSORCE, RD 30, Clape-Loup, Chemin de Meginand, rue Marcel Mérieux	SILHOUETTE Hélène	INRAP		OPD	MA - MOD CONT	★	19
THIZY-LES-BOURGS, Le Bois Durieux, Mardore Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Cf. Interdépartement)	DUBUIS Bastien	INRAP		SD	PROTO	★	20
VÉNISSIEUX, Aménagement du site du Puisoz	HORRY Alban	INRAP		SP	CONT	★	21
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE, ZAC Montplaisir Quarantaine, rue de la Quarantaine, tranche 1	ARNAUD Philippe	INRAP		OPD	NEO - PROTO A - MA MOD - CONT	★	22
Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Cf. Interdépartement)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PCR			--
Le monde antique rural dans l'est lyonnais (Isère et Rhône) (Cf. Interdépartement)	COQUIDÉ Catherine	INRAP	20	PCR	A	★	--

# Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ANSE, ARNAS, SAINT-GEORGES-DE-RENEINS, VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, La Saône du PK 35 au PK 52	LAVOCAT Alain	BEN		PRD	FER - A MA	★	--
BRINDAS, Bourg médiéval, étude archéologique du bâti	PELCE Paul	BEN	23	PRT	MA - MOD	★	4
LYON, Le Rhône du PK 0 au PK 3	LAVOCAT Alain	BEN		PRD	--	★	10
POULE-LÈS-ÉCHARMEAUX, PROPRIÈRES, Mines du Beaujolais	BONNAMOUR Gérald	PRIV	25	PRT	BMA - MOD CONT	★	14
SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE, Itinéraire Vienne/Feurs	BERNARD Patrick	BEN		PRT		❖	--

# RHÔNE



IGN ROUTE 500® édition 161 (2016) et BD ALTI® - © IGN - 2003



**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**ALBIGNY-SUR-SAÔNE**  
**Les Avoraux**

Sept sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un terrain destiné à la construction de logements avenue Les Avoraux. Ce projet couvre quelque 1 534 m<sup>2</sup> de terrain jusqu'à présent réservé en pâturages. Sous un recouvrement végétal superficiel se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire fluvio-glaciaire composée d'une

couche sédimentaire homogène, compacte et stérile. Aucun reste de mobilier archéologique n'a été retrouvé.

**Grégoire AYALA**  
INRAP

**ANTIQUITÉ**

**ANSE**  
**901 rue des Trois Châtel**

Ce diagnostic n'a pas permis de confirmer l'important potentiel archéologique de ce secteur du Val de Saône en raison, entre autres, de la petitesse de l'emprise. Celle-ci couvre une superficie totale de 110 m<sup>2</sup>, divisée en deux secteurs. Elle correspond à l'implantation d'une piscine privative et à une extension de l'habitat privé déjà existant. Les données anciennes et contemporaines nous permettent d'affirmer que le projet est situé sur la villa gallo-romaine de la Grange du Bief, partiellement décou-

verte au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Aucun vestige n'a été mis au jour, car le terrain concerné a été totalement perturbé lors de la construction de la maison sur sous-sol à la fin des années 1970. En outre, la future piscine est implantée dans une butte artificielle composée de remblais issus de la même construction.

**Stéphane BROUILLAUD**  
INRAP

**ANSE**  
**La Dame Blanche**

Opération en cours.

## ANSE Route de Lucenay

L'opération de diagnostic réalisée à l'emplacement d'une future caserne de pompiers n'a révélé la présence d'aucun vestige. Ces résultats doivent malgré tout être pondérés par le fait que le terrain a été récemment décaissé

et remblayé. Cela a pu entraîner la destruction d'éventuels témoins archéologiques à cet endroit.

Steve GLISONI  
INRAP

## BELLEVILLE-SUR-SAÔNE et CHARENTAY ZAC Lybertec

Opération en cours.

## CHASSE-SUR-RHÔNE et COMMUNAY Route départementale 150, déviation phase 3

Cf. Interdépartements

ANTIQUITÉ

## DARDILLY 3 chemin du Ménestrel

Quatre sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un terrain arboré destiné à la construction de logements. Ce projet couvre quelque 1 229 m<sup>2</sup> de terrain. Sous un recouvrement végétal superficiel se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire fluvio-glaciaire. Aucun reste de mobilier archéologique n'a été retrouvé.

Pour ce qui concerne l'occupation archéologique, l'emprise du diagnostic conserve une section de la conduite

souterraine de l'aqueduc de la Brévenne, qui traverse le secteur oriental de l'emprise du projet immobilier. Hormis ce vestige construit, en bon état de conservation, et localisé dans les sondages 1 et 2, à l'est du terrain, les autres sondages sont vides de tout impact archéologique.

Grégoire AYALA  
INRAP

PALÉOLITHIQUE  
PROTOHISTOIRE - ANTIQUITÉ

## DARDILLY, LIMONEST, LA TOUR-DE-SALVAGNY, LISSIEU Liaison autoroutière A 89 - A 6

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### ■ Viaduc du Semanet, tranche 1

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur le territoire de la commune de Lissieu, en préalable à la construction d'un viaduc, a permis d'explorer 7,96 % de la surface concernée par le projet (5 590 m<sup>2</sup>). Elle a livré

une fosse charbonneuse dépourvue de mobilier, scellée par des colluvions, dans lesquelles un fragment probable de *tegula* a été observé.

François BAUCHERON  
INRAP

## ■ Bifurcation et bassins de rétention, tranche 1

L'opération de diagnostic archéologique réalisée a permis d'explorer 7,62 % de la surface concernée par le projet (46 729 m<sup>2</sup>). Les vestiges mis au jour sont concentrés dans deux secteurs localisés, l'un au sud-ouest du projet de construction, le second au nord. Dans le premier secteur, situé sur le territoire de la commune de Limonest, on mentionnera la découverte d'un paléo-talweg (parcelle A576) ainsi qu'un réseau de trois caniveaux de drainage non datés (parcelles A21, A24). S'y ajoutent trois éclats de silex (parcelles AS76, A453), une anse d'amphore (parcelle A453), et trois fragments d'omoplate de cheval (parcelle A453). Dans le second secteur, localisé sur le territoire des deux communes, un second réseau de sept caniveaux de drainage ainsi qu'un trou de poteau, probablement datables de la période contemporaine, ont été mis au jour. Quelques objets lithiques, rassemblant un éclat et un nucleus attribués au Paléolithique moyen ainsi que deux autres éclats et un fragment de boucharde datés du Néolithique ou de la Protohistoire, ont, enfin, été recueillis en position secondaire.

François BAUCHERON  
INRAP

## ■ Zones de dépôt et bassins de rétention, tranche 1

L'opération de diagnostic réalisée sur les parcelles AB 30p, AC 35p, AD 59, 60, 61, 62, 63 et 64p à La Tour-de-Salvagny et AB 108p, 112p et 116p à Dardilly correspond à la suite des diagnostics déjà réalisés sur le tracé de la future liaison autoroutière entre l'A89 et l'A6. Cette nouvelle opération a permis de caractériser des aménagements de type drain, fossé ou encore fosse, comme à La Tour-de-Salvagny (parcelle AB 30), où une quarantaine de fosses de plantation très arasées, de datation historique imprécise, rappellent celles mises au jour précédemment à Dardilly. Seuls quelques fragments de céramique du XVII<sup>e</sup> s. témoignent d'une fréquentation antérieure du lieu. L'intégralité des aménagements s'ouvre sous la terre végétale et recoupe le substrat granitique ou des colluvions anciennes.

Catherine BELLON  
INRAP

## ■ Section courante A89 A6

L'opération de diagnostic réalisée sur une emprise correspondant à la future liaison autoroutière entre l'A89 et l'A6 sur les communes de La Tour-de-Salvagny et de Dardilly a permis de caractériser une occupation du Moyen Âge central (X<sup>e</sup> s.) et des aménagements de datation historique imprécise. L'intégralité des aménagements s'ouvre sous la terre végétale et recoupe le substrat granitique ou des colluvions anciennes, quel que soit leur emplacement sur le tracé.

Sur la commune de La Tour-de-Salvagny, seules les parcelles AB30 et AB31, au lieu-dit Vérines, ont révélé des occupations. Ce sont une série de fossés ou drains mais surtout l'ex-RD77. L'origine des drains pourrait être moderne ; ils sont visibles sur le cadastre de 1828 et contiennent de la céramique du XVI<sup>e</sup> s. ; celle de la voirie désaffectée est certainement plus ancienne, même si aucun élément, dans ce qui reste de ce chemin creux et des fossés qui l'accompagnent, ne vient nous renseigner.

Sur la commune de Dardilly, si l'on excepte les fossés et drains probablement récents et reconnus pour certains comme d'anciennes limites parcellaires, les installations les plus caractéristiques sont une batterie de six silos abandonnés aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. ainsi que plusieurs séries de fosses de plantation quadrangulaires matérialisant des vergers de datation inconnue.

Les six fosses silos ont été observées dans une large fenêtre de 293 m<sup>2</sup>, mais restent groupées sur une emprise restreinte de 40 m<sup>2</sup>. La densification des sondages alentour permet d'atteindre 17,5 % d'ouverture sans qu'aucun aménagement ou artefact leur étant contemporains n'aient été mis en évidence. Ces fosses, de forme sphérique, ont été creusées dans le rocher. Elles présentent un diamètre au niveau du décapage de 1 m à 1,38 m, et sont conservées sur des profondeurs variant de 0,36 m à 0,68 m, témoignant d'une forte érosion induite par les labours et la pente à 7,5 %. Un assez abondant mobilier céramique accompagné de meules, de quelques objets en fer (couteaux et clé), de rares *tegulae*, de deux plaques foyères en terre cuite et de briques de terre crue ayant cuit, a été prélevé dans les couches de fond. Le tout était accompagné de nombreux charbons de bois. Le remontage de vases et d'une meule jetés dans des fosses différentes témoignent de la contemporanéité et de la rapidité des comblements. Les nombreuses céramiques recuites, les meules noircies par le feu, les briques en terre crue partiellement cuites, sont autant d'éléments laissant supposer l'incendie d'une structure proche de ces silos. *A priori*, nous sommes donc en présence d'une petite batterie de silos dont la densité est sans commune mesure avec les vastes aires d'ensilage fouillées sur des sites régionaux contemporains, tel que Décines (69) "Le Montout OL Land tranche 1" (230 silos), Beynost (01) "Les Grandes Croix" (179 silos), Saint-Priest (69) "les Hauts de Feuilly" (150 silos) ou Anse (69) "ZAC de la Citadelle" (72 silos). Le statut du site de Dardilly demeure inconnu. La spécialisation des activités, induite par ces fosses de stockage, ou encore les deux paires de meule en rejet pourrait faire penser à une "aire agricole" dédiée au traitement des récoltes. Toutefois, pourquoi ne pas parler d'un habitat, même isolé avec des silos familiaux ? Ces propositions restent des hypothèses.

Parmi les 142 fosses de plantation retrouvées dans les sondages, 107 de forme quadrangulaire aux dimensions similaires et disposées en lignes se retrouvent sur une superficie minimale de 3 hectares. La détermination de



Fig.32

Fosses du Moyen Âge central. Crédits : J. Allardon (Inrap), P. Roussel (Inrap), C. Ramponi (Inrap), 2015

lignes d'arbres, à partir des fosses dégagées entièrement, a permis de dissocier trois orientations de rangées, correspondant à quatre parcelles plantées ou à quatre vergers distincts. Ces vergers sont séparés par des fossés et un ancien chemin, pour certains visibles sur le cadastre de 1828 ou dans le parcellaire contemporain. Dans chacun d'eux, les fosses carrées ou rectangulaires ont été creusées dans le rocher et sont placées en quinconce. Le fond des excavations fouillées, conservées sur un maximum de 30 cm, ne présentait pas de trace de tuteur et leurs remplissages uniformes étaient exempts d'éléments organiques.

Si, en raison de leur forme et de leur disposition, ces fosses pourraient remonter à l'Antiquité, rien dans leurs remplissages et aucune découverte alentour ne vient étayer une telle proposition. La découverte de rares arte-

facts modernes et contemporains (céramique, tuile, verre) dans les remplissages et une information orale sur la présence d'un verger de pêchers au siècle dernier sur la butte proche, inciteraient à octroyer une datation contemporaine à ces plantations. Nous ne trancherons toutefois pas en ce sens, ces vergers restant donc de datation imprécise.

Le reste du tracé sondé au lieu-dit Les Longes Nord était vierge de vestiges anciens. La topographie actuelle y est issue de l'installation de la voie ferrée, de l'ancienne RN6 et de l'actuelle RD1006. La topographie initiale est donc difficilement restituable, et l'on constate que le rocher a été entamé ou mis à nu sur l'ensemble des espaces explorés.

Cécile RAMPONI  
INRAP

MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## JOUX Mine de Cellia (chez Henry)

Les sondages archéologiques réalisés en 2015 dans le réseau ancien situé Chez Henry, la mine de Cellia, ont permis d'étudier une voie de roulage en bois, découverte en 2014. Ils ont également apporté des renseignements complémentaires aux nombreuses hypothèses déjà établies auparavant sur le phasage de percement et d'exploitation. Les datations radiocarbone, réalisées sur des charbons de bois provenant d'abattage par le feu, démontrent que les premiers mètres de la galerie princi-

pale ont été percés entre la fin du XIV<sup>e</sup> s. et la première moitié du XV<sup>e</sup> s. Composée de traverses, de pièces de jonction et de limandes servant de rails, la voie a été installée dans une galerie existante, réaménagée pour l'occasion, et non pas au fur et à mesure de son percement.

Deux éléments de la voie de roulage prélevés en 2014 proviennent d'arbres ou de branches, principalement du chêne, abattus et mis en place dans la mine en 1474,

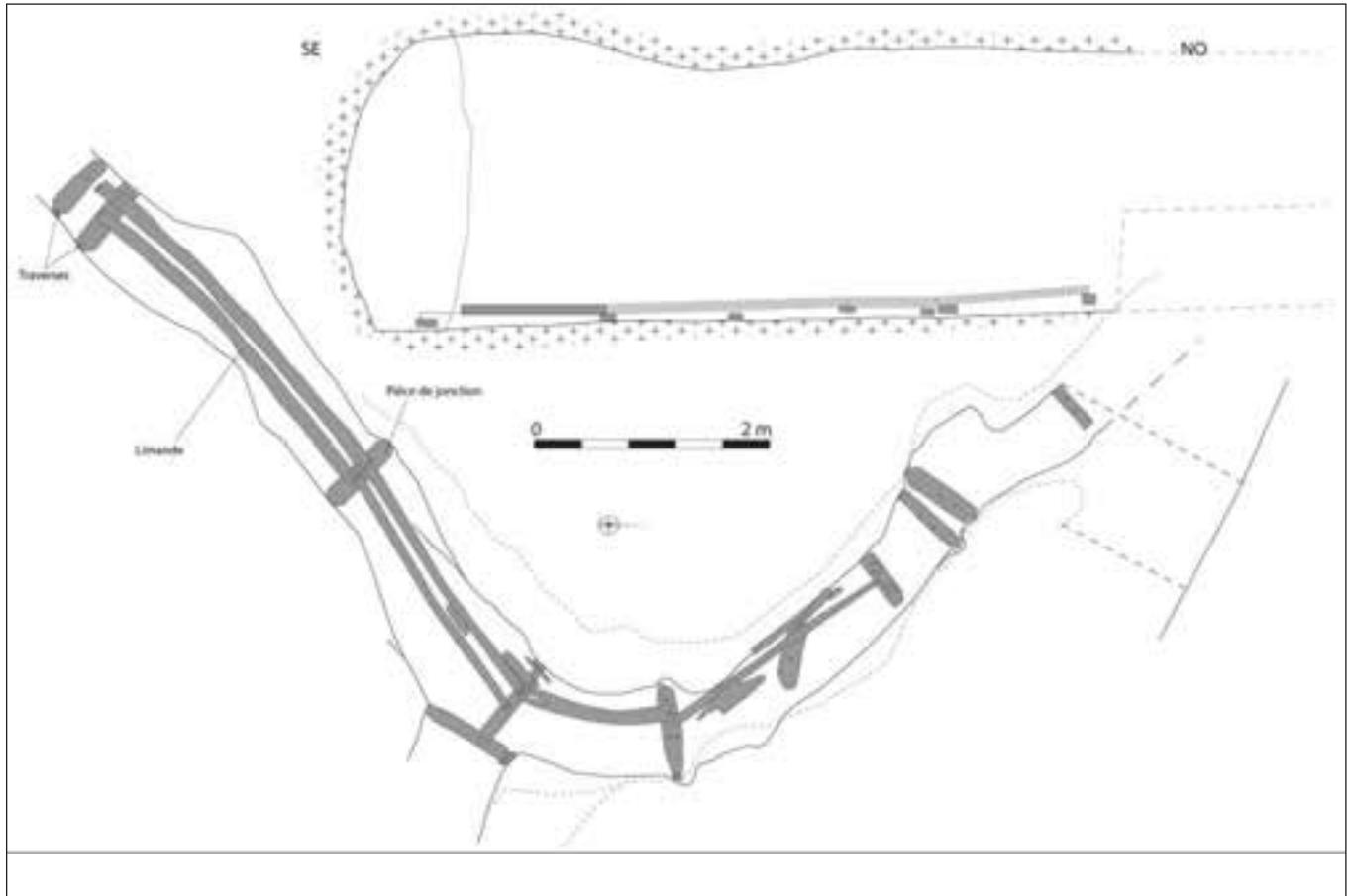


Fig.33 Plan de la voie de roulage découverte dans la mine de Cella. Crédits : G. Bonnamour (Arkemine), 2015

d'après l'étude dendrochronologique. Les éléments conservés démontrent que la plupart des traverses et pièces de jonctions sont bloquées entre les parois au niveau du sol de la galerie, parfois à l'aide de coins en bois.

Au niveau du virage fouillé en 2015, l'installation est adaptée au passage du chariot et de l'impact de la force centrifuge, en renforçant les assemblages et en choisissant des essences de bois adaptées. Les éléments sont façonnés en suivant le fil du bois, les limandes servant de rails, en particulier. Ainsi, les limandes courbes sont fabriquées à partir de branches ou de troncs naturellement cintrés. Les échantillons en bois prélevés, éléments de la voie de roulage ainsi que de nombreuses chutes et déchets de taille, beaucoup en bois de chêne et quelques-uns en résineux, ont permis de préciser le type d'outillage utilisé par les mineurs dans la mine.

Ainsi, afin de façonner les éléments en bois et de les ajuster lors de leur mise en place, la scie et la hache sont utilisées. Une mèche en forme de cuillère, comme celles utilisées sous la forme de tarière, de 2 à 2,5 cm de diamètre, est probablement utilisée pour percer les trous permettant d'assembler les éléments de la voie à l'aide de chevilles. Quelques fragments de planche en résineux démontrent également que la scie est utilisée pour déliminer les planches. Les chariots utilisés devaient ressembler à ceux représentés dans l'iconographie du XVI<sup>e</sup> s.,

avec, notamment, la présence d'un guide fiché sous le chariot qui s'encastrait entre les rails de la voie, comme le démontrent les traces d'usures sur les pièces de jonctions et traverses.

Si de beaux exemples de voies de roulages en bois subsistent en Europe, et notamment en Alsace (Fluck, 2000 ; Fluck *et al*, 1988 ; Bolhy, 2001), ils datent tous des époques moderne et contemporaine. Seule une voie de roulage de la mine de Steinbach (Haut-Rhin) découverte associée à une galerie boisée traversant des déblais miniers était connue pour être la plus vieille voie retrouvée en place lors de fouille archéologique puisqu'elle remonterait aux années 1478 – 1479 (Bolhy, 2008). Cependant, ce type d'installation est inventorié dès 1454 dans les archives liées à la mine de Pampailly à Brussieu dans le département du Rhône (Benoit, 1997). Le vestige d'une voie, certains éléments en sapin ayant été coupés entre 1460 et 1470, a par ailleurs été découvert à l'entrée d'une galerie percée en travers-bancs associée à cette mine. Toutefois, ces éléments ont été retrouvés en position secondaire puisque le porche et cette galerie ont été réaménagés au XVIII<sup>e</sup> s., époque à laquelle une autre voie de roulage a été installée (Benoit, 1997).

Ainsi, la voie de roulage en bois datant de 1474, retrouvée en place et en contexte souterrain dans la mine de Cella à Joux, est une découverte rare et unique en



Fig.34

La voie de roulage au niveau du virage à 90°, vers le nord-ouest (vue depuis le sud). Crédits : G. Bonnamour (Arkemine), 2015

France. Sa présence démontre encore une fois toute la technicité mise en œuvre dans la région lyonnaise pour extraire le minerai d'argent convoité à la fin du Moyen Âge.

**Gérald BONNAMOUR**  
**Arkemine SARL, EESV**

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## JOUX La mine de Valletier

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

C'est aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s. que remontent les plus anciennes mentions d'archives pour les mines situées autour de Joux. D'après des cartes de concessions minières du xix<sup>e</sup> s., des "travaux anciens" sont signalés à l'emplacement où se trouvent les vestiges de la mine de Valletier à Joux, et les géologues du xx<sup>e</sup> s. situent "les mines de Jacques Cœur" à cet endroit. Le site présente les caractéristiques d'un petit gisement comme il en existe en Lyonnais. Il s'agit probablement d'une lentille minéralisée au sein d'une faille subverticale et s'orientant du nord-ouest vers le sud-est, ponctuellement concentrée en minerai métallifère riche en plomb et en argent. D'autres métaux sont également exploités d'après les sources documentaires, du cuivre en particulier.

La halde, qui se trouve sur le site de Valletier, occupe une surface d'environ 90 m<sup>2</sup> sur une épaisseur maximale de 50 cm. Elle paraît être l'un des points signalés sur les cartes de concession du xix<sup>e</sup> s. D'après les premiers sondages réalisés en 2015, cette halde correspond à des déchets d'abattage provenant d'une exploitation depuis la surface, chantier qui se prolonge suivant les caractéristiques du filon, verticalement, puis en souterrain dans son allongement vers le nord-ouest. Les traces d'outils observées dans la partie souterraine du chantier démontrent l'utilisation de la pointerolle pour abattre la roche, puis de l'explosif dans un second temps. L'emprise du filon est matérialisée en surface par une légère dépression d'une quinzaine de mètres de longueur, s'orientant

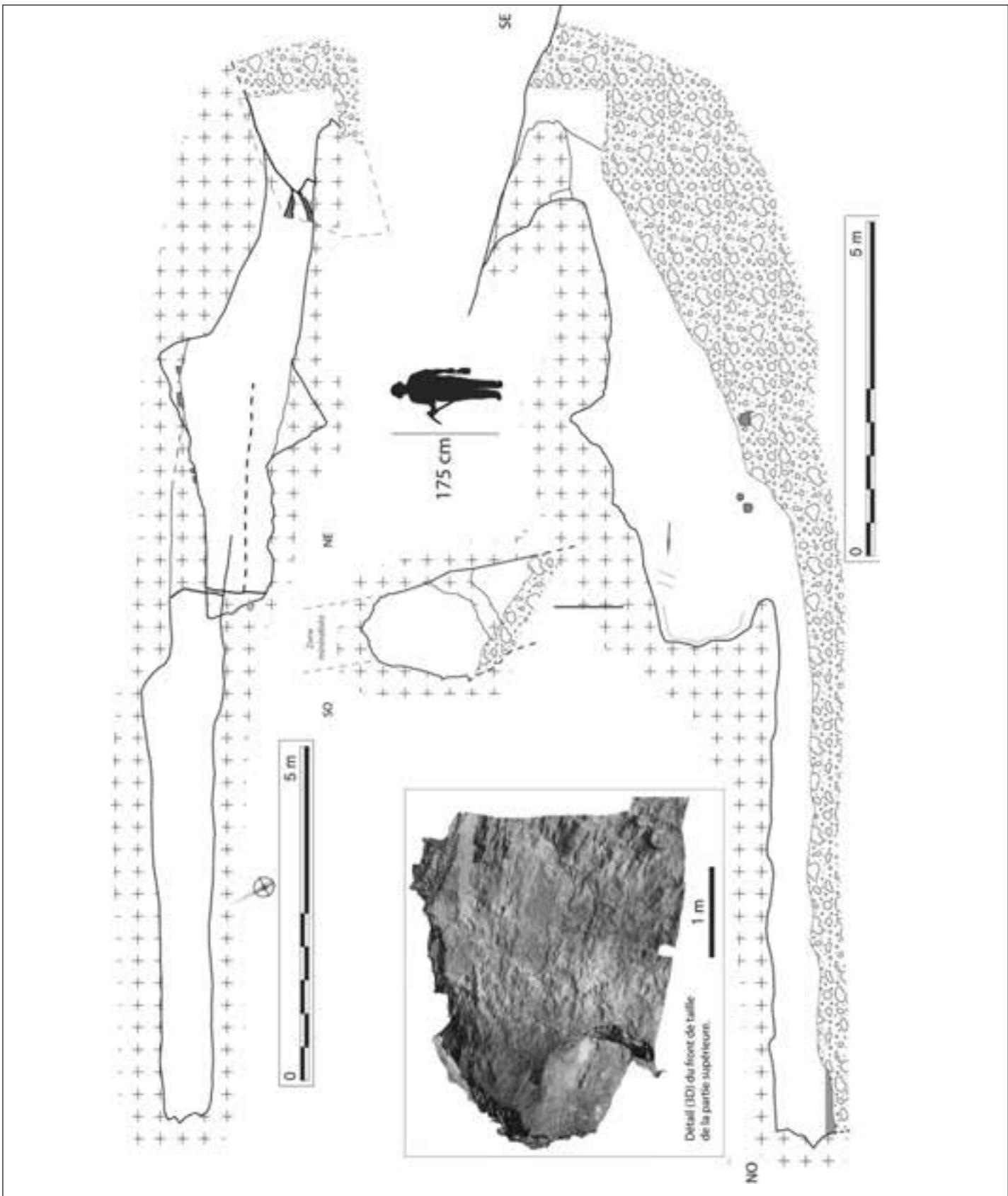


Fig.35 Plan et coupe des vestiges du chantier souterrain de la mine de Valletier. Crédits : G. Bonnamour (Arkemine), 2015

du nord-ouest vers le sud-est. À son extrémité sud, un sondage démontre que la partie altérée du filon a autrefois été décapée sur une emprise non déterminée, probablement pour retrouver le filon. Par ailleurs, probablement au XIX<sup>e</sup> s., la présence de vestiges anciens a motivé la réalisation d'une galerie de recherche afin d'estimer ce gisement.

D'autres anomalies de surfaces que celles sondées démontrent que d'autres vestiges miniers existent, notamment dans le prolongement du filon, en contrebas du site et le long du versant.

**Gérald BONNAMOUR**  
Arkemine SARL, EESV

## LENTILLY

### ZA du Charpenay, rue du Parc d'activité

L'intervention archéologique se rapporte à un projet de création d'une aire de stationnement. Les premières assises de fondation de trois piles du pont aérien de l'aqueduc de la Brévenne ont été localisées au centre du terrain. En dépit d'un état de conservation précaire, il est possible d'avancer que les dimensions des vestiges sont pratiquement identiques d'une pile à l'autre. Le diagnos-

tic a permis d'affirmer que le tracé de l'aqueduc de la Brévenne empruntait bien le secteur de la ZAC de Charpenay à l'emplacement présumé.

**Grégoire AYALA**  
**INRAP**

## LES OLMES

### ZAC Acti Val, tranche 2

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de l'aménagement d'une ZAC à vocation économique. Cette emprise, de près de 25 ha, se situe dans la commune des Olmes, à l'est du département du Rhône. L'intervention sur le terrain s'est déroulée en deux phases : la première a été réalisée en 2013, sur une surface de 135 439 m<sup>2</sup> (Ayala, 2013) ; la seconde, d'une surface de 120 226 m<sup>2</sup> fait l'objet de ce rapport.

Si les structures mises au jour, majoritairement des drains, témoignent du souci d'assainir ce secteur, encore

très humide aujourd'hui, les quelques fragments d'amphores et de céramiques datés de La Tène finale et/ou de l'Antiquité, et associés au comblement de deux fossés, d'une fosse et d'une mare, structures dispersées sur l'ensemble de l'emprise, attestent d'une fréquentation des lieux dès une époque relativement ancienne.

**Christine VERMEULEN**  
**INRAP**

## LYON

### Atlas topographique de Lyon antique

L'année 2015 constitue une année de transition pour le PCR "Atlas topographique de Lyon antique".

Une partie de l'équipe du PCR s'est consacrée, sous la coordination de M. Lenoble, à la finalisation du volume I de l'atlas consacré à Fourvière, "La ville haute de *Lugdunum*", tandis que les autres chercheurs, sous la direction de M. Monin, ont poursuivi le volume II, "Presqu'île et quartiers fluviaux".

Le volume I comporte treize feuilles dont certaines, très denses en vestiges, sont organisées en plusieurs états : Verbe-Incarné, théâtres, thermes de la rue des Farges. Ce volume présente également des synthèses générales sur la ville (historiographie, géographie du site, histoire de la ville, épigraphie...).

Le volume II, sous la coordination de M. Monin, d'une plus grande emprise, comporte 30 feuilles. Certaines sont complexes : amphithéâtre, quartier Saint-Vincent, alors que d'autres ne comportent que peu de vestiges. Ce volume présentera aussi des textes de synthèse, mais qui seront limités à ce secteur de la ville antique.

Au total, les volumes I et II de l'atlas couvrent une emprise d'environ 300 ha, ce qui correspond à la surface de la ville aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

**Michèle MONIN**  
**SAVL**  
**Michel LENOBLE**  
**Chercheur bénévole**

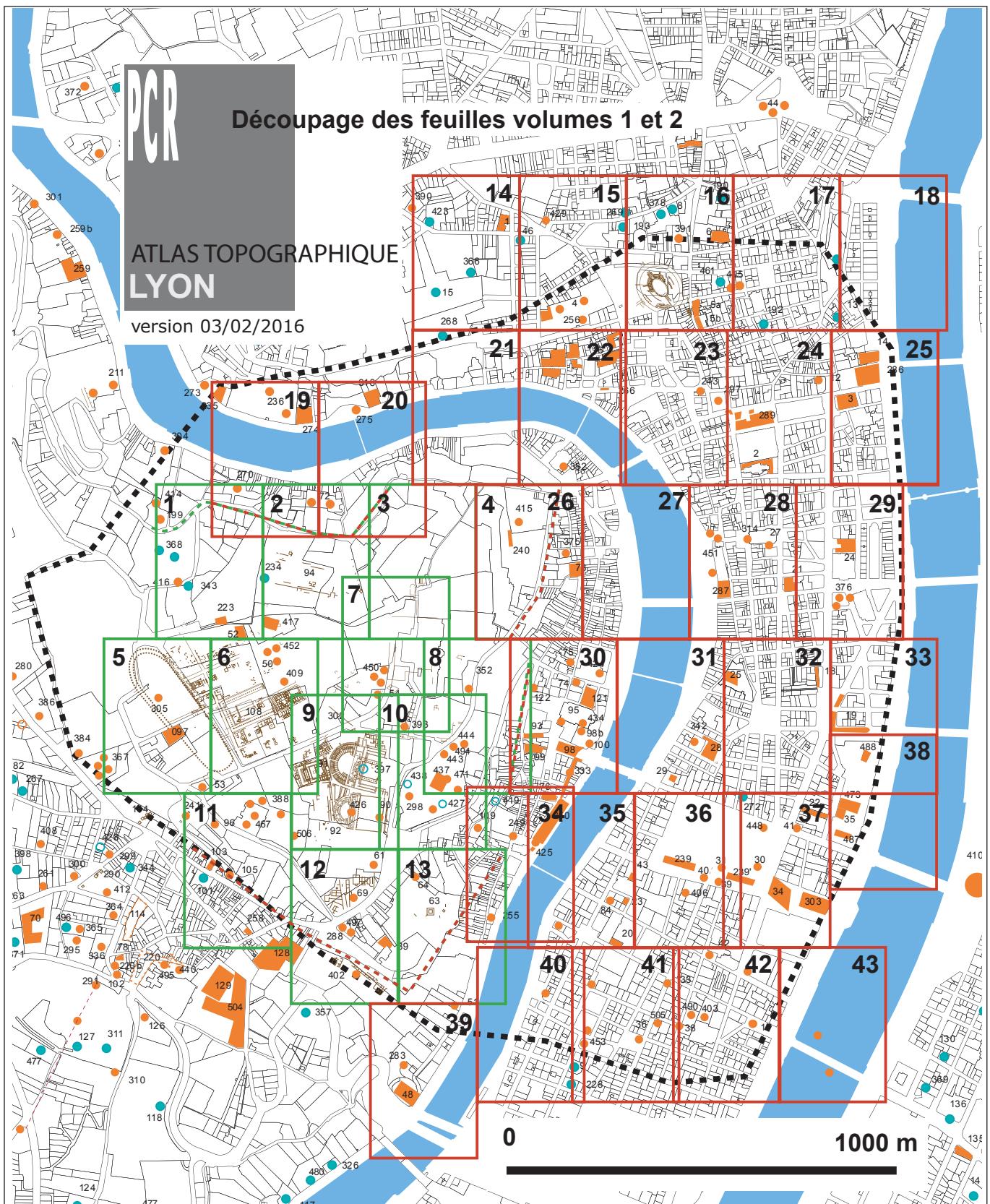


Fig.36 Carte A4 des emprises vol I et II, avec cadres et numéros des feuilles. Crédits : M. Monin (SAVL)

### Opération 2014

#### ■ Tranche 6

La reconversion du site de l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu de Lyon fait l'objet d'interventions archéologiques menées par le Service archéologique de la Ville de Lyon depuis 2011 (Bertrand *et al.*, 2012 et 2015, Arduin *et al.*, 2015). La tranche 6 de ce vaste projet concerne l'ancienne cour de la Pharmacie, renommée cour du Magasin, sise au nord-est du complexe hospitalier. Instauré par la confrérie des frères pontifes dès le XII<sup>e</sup> s., l'Hôtel-Dieu connaît un grand essor aux XVII<sup>e</sup> s. et XVIII<sup>e</sup> s., période durant laquelle son emprise foncière s'accroît sur la presqu'île lyonnaise, le long de la rive droite du Rhône. Les services hospitaliers perdureront jusqu'au début du XXI<sup>e</sup>, sous l'égide des Hospices civils de Lyon.

L'emprise de la tranche 6 du projet immobilier concerne une cour trapézoïdale de près de 1 000 m<sup>2</sup>, confinée au sud, à l'ouest et à l'est, par des ailes modernes de l'hôpital (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.), et, au nord, par un mur mitoyen la séparant d'immeubles de rapport construits durant la fin du XX<sup>e</sup> s. Trois sondages y ont été pratiqués, à partir de la cote de 167 m NGF : deux dans le tiers nord bordant la propriété mitoyenne, et un troisième dans le tiers méridional, en quinconce par rapport aux deux premiers. Deux petits sondages techniques supplémentaires ont été réalisés sur demande de l'aménageur au pied du mur nord, afin de reconnaître la nature de sa fondation. Le centre de la parcelle étant occupé par un sous-sol moderne formant un axe médian est-ouest encore présent lors de l'intervention archéologique, aucune investigation du sous-sol n'a pu être mise en œuvre dans cette zone.

Le premier sondage établi au nord-est de la cour s'est révélé dense en vestiges récents (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s.) et de l'Ancien Régime :

- fondations du bâtiment contemporain (XX<sup>e</sup> s.) démolie préalablement à l'intervention archéologique ;
- murs, fondations et canalisations liés à l'installation d'un lavoir au milieu du XIX<sup>e</sup> s. ;
- cave et mur d'un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> s., réhabilités en cimetière juif entre 1759 et 1774, puis en local de jardin à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> s. L'ensemble de ces vestiges semble avoir été établi sur un cimetière plus ancien, peut-être dédié aux protestants (Belle *et al.*, 2010, Ducourthial dans Bertrand, 2012 ; Péricaud, 1843). Quatre individus (trois immatures et un adulte) ont été reconnus dans les niveaux les plus récents de ce secteur. Ils ont été exhumés pour être confiés au représentant des pompes funèbres de la communauté juive, selon la demande du Grand Rabbin de Lyon (pour inhumation au cimetière juif de La Boisse, dans l'Ain).

– Au nord-ouest, sous les niveaux du XIX<sup>e</sup> s., a été mise au jour une dizaine de sépultures primaires individuelles à inhumation (individus en cercueil), toutes orientations confondues (nord-sud, est-ouest, ouest-est), selon un semis très dense. Cet espace correspond au cimetière protestant, tel que représenté sur un plan de rente noble du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. La chronologie de ces sépultures, présentes à moins d'un mètre de profondeur depuis le niveau de circulation actuel (situé à 167 m NGF), oscille entre l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> s. et le tout début du XIX<sup>e</sup> s. d'après les éléments céramiques et la documentation historique (Dagier, 2012 ; Péricaud, 1843 ; Gerstenkorn, 2015).

– Plus profondément, mais dans le même secteur, une tranchée a permis d'apprécier l'épaisseur des dépôts sépulcraux qui se superposent sur 2,50 m de profondeur, selon une dizaine de niveaux, et ce jusqu'au substrat naturel. Les niveaux les plus anciens recèlent des éléments céramiques du XVI<sup>e</sup> s. (service vert de Meillonnas). On peut sans nul doute attribuer cette occupation funéraire aux XVII<sup>e</sup> s. et XVIII<sup>e</sup> s., en accord avec la documentation historique afférente au protestantisme lyonnais et à l'évolution foncière de l'Hôtel-Dieu (Belle *et al.*, 2010). Les protestants de Lyon jouissent d'un espace d'ensevelissement réservé dès le tout début du XVII<sup>e</sup> s. dans un jardin en bordure du Rhône, mais ils étaient déjà autorisés à se faire inhumer dans les espaces dédiés (cloître, galerie du cloître de l'hôpital, à l'instar des catholiques) durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., alors que Lyon était un pôle majeur du protestantisme (Krumenacker (dir.), 2009).

– Le niveau sépulcral le plus ancien perturbe un niveau argilo-limoneux anthropisé, peut-être vestige d'une occupation du XVI<sup>e</sup> s. préalable à l'extension de l'Hôtel-Dieu, advenue dans les années 1609-1645 (annexion de la cour de la Pharmacie et construction des corps de bâtiment la confinant).

– Sous cette couche peu épaisse (cinq à dix centimètres), en fond de fouille, on aperçoit ce qui pourrait être un remblai de démolition antique (amas argileux ocre avec briques d'adobe), qui repose à même la grave du Rhône (sable et petits galets), atteinte à 163,70 m NGF. Ces niveaux profonds n'ont pas fait l'objet d'une fouille manuelle pour des raisons de sécurité (tranchée-test étroite et très profonde).

Le deuxième sondage a été neutralisé, car son emprise correspondait à une ancienne cave, où il était excessivement complexe d'assurer l'accès pour la pelle mécanique et les archéologues.

Au sud, le sondage 3 a révélé un ossuaire apparemment aménagé au XIX<sup>e</sup> s. dans de la terre de jardin, confirmant peut-être une mention d'André Steyert, stipulant la purge et le déplacement du cimetière protestant au tout début

du XIX<sup>e</sup> s. (Steyert, 1899). Les niveaux inférieurs sont constitués d'un remblai argileux, riche en galets centimétriques, avec quelques inclusions de céramique XVIII<sup>e</sup> s. - XIX<sup>e</sup> s. et beaucoup d'ossements humains erratiques. Autour de la cote de 165,50 m NGF, sont apparues des sépultures en place, l'une chaulée, indice en faveur de la chronologie moderne de l'ensevelissement et d'une mort par maladie contagieuse (Signoli *et al.*, 1998). La seconde sépulture semble multiple : elle comporte au moins deux individus installés simultanément dans une même fosse, selon une position en « carte à jouer », configuration assez typique d'une sépulture de catastrophe liée à une mort de masse. Rien n'indique dans la documentation archivistique et planimétrique qu'il s'agisse d'un espace d'ensevelissement dédié aux protestants : le plan de la rente noble daté du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. indique en effet un jardin dans ce secteur de la cour. Devant la richesse de ce sous-sol sépulcral, testé sur plus d'1,50 m de profondeur (jusqu'à la cote 163,96 m NGF), il a été décidé, en accord avec l'État, de mettre fin au diagnostic à des fins conservatoires, en vue d'une fouille méthodique et exhaustive de l'ensemble de la cour.

**Emma BOUVARD**  
**SAVL**

## ■ Tranches 7 et 8

Trois sondages préalables à la réalisation d'une galerie technique ont été réalisés dans et en bordure de la grande galerie de l'Hôtel Dieu.

Le premier sondage s'est avéré négatif. Le deuxième, localisé au pied des fondations orientales du grand dôme, dans l'ancienne cour de la cuisine, a permis de mettre au jour un mur appareillé du XVII<sup>e</sup> s. associé à une voirie correspondant probablement à l'ancienne rue de la Serpillière, bouchée au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. lors de la construction de la galerie par l'architecte Soufflot.

Le troisième sondage a permis de constater la bonne conservation des vestiges modernes antérieurs au milieu du XVIII<sup>e</sup> s., surmontant des remblais successifs du XVI<sup>e</sup>, du XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s., avec une possible fosse dépotoir, et, enfin, deux niveaux antiques séparés par un remblai, posés sur les alluvions du Rhône. Deux niveaux successifs du XVIII<sup>e</sup> s., correspondant aux habitats du *Bourgchanin* antérieurs à l'extension de l'Hôtel Dieu par Soufflot, ont été mis au jour. Le premier niveau est constitué de deux espaces séparés par un mur. Le premier espace est composé de carreaux de terre cuite (ou tomettes), associés à un « sol » en mortier gris, le second est un pavage de galets associé à un mur. Dans un deuxième temps, le mur est abandonné et remplacé par un mur posé au nord du premier, réduisant le sol de galets à l'espace d'un couloir dans la partie centrale. Le sol est rehaussé et un nouveau pavage de galets est mis en place, en association avec deux rigoles et un carrelage de tomettes carrées.

**Stéphane ARDOUIN**  
**SAVL**

## ■ Tranche 9 E, zone sud

La reconversion du site prévoit la réhabilitation des bâtiments existants (62 000 m<sup>2</sup>), classés au titre des monuments historiques depuis 2011, et la construction de nouveaux bâtiments (10 000 m<sup>2</sup>). Depuis son démarrage, elle a fait l'objet de plusieurs opérations préventives de diagnostic ou de fouille, réalisées par le Service archéologique de la Ville de Lyon. La tranche 9 E zone sud englobe les bâtiments localisés au sud de l'église ; elle concerne précisément les sous-sols des bâtiments A et T, C, F, B et E, G et J, qui se répartissent autour de la cour du Midi, de la cour Bonnet et de la cour de la Chaufferie (fig.37). Les bâtiments de façade donnant sur le quai Jules Courmont sortent du cadre de l'opération (caves A 2, B 1, B 2 et B 3).

Les sondages prévus dans les caves A 1, C 1 et C 2 ont été annulés en raison de l'épaisseur inattendue des dalles de béton, qui couvraient toute la profondeur des aménagements. Les surveillances programmées dans les caves A 3, F 1, E 2, E 3 et J 1 n'ont fait apparaître que des remblais, pour la plupart d'époques moderne ou contemporaine. Les sondages réalisés dans les caves T 1, E 1, G 1 et G 2 ont révélé des vestiges antiques et/ou modernes, sur une épaisseur maximale de 0,30 m.

Le terrain naturel est présent sur le site sous la forme de la grave du Rhône et/ou des limons verts de débordements. Il a été atteint dans les caves en quatre points : dans la cave F 1 à 164,15 m NGF, dans la cave E 1 à 164,20 m NGF, dans la cave G 1 entre 163,60 et 163,80 m NGF et, enfin, dans la cave G 2 à 163,50 m NGF.

Des niveaux antiques ont été mis au jour dans les quatre caves concernées par les sondages, mais ils se limitent à un remblai résiduel dans la cave E 1. Les structures observées dans la cave T 1 relèvent de trois phases distinctes, mais appartenant au même horizon chronologique. Aux deux premières phases appartiennent un mur, représenté par sa tranchée de récupération, et plusieurs niveaux de sol, en terre battue ou en cailloutis, qui attestent d'une occupation franche ; à la dernière phase appartiennent des remblais et des structures en creux (fossés), qui témoignent d'une occupation plus lâche. Le mobilier céramique et les enduits peints permettent de placer ces phases dans le premier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les fragments d'enduit peint possèdent exactement les mêmes couches de mortier que ceux qui proviennent de la cour du Midi (Ardouin, à paraître), ce qui suggère leur appartenance à un même habitat. Les niveaux antiques mis au jour dans les caves G 1 et G 2 consistent en des niveaux de circulation en cailloutis, installés, à l'ouest, sur les limons naturels et, à l'est, sur un remblai anthropique et associés, à l'ouest seulement, à deux fossés creusés dans les limons. L'interprétation de ces niveaux reste sujette à caution : simples sols, chemins ? Leur datation est postérieure au II<sup>e</sup> s., d'après le matériel céramique.



Fig.37 Hôtel-Dieu, zone sud : localisation des caves. Crédits : Ch. Sanchez, Ch. Ybard (SAVL), 2016

Les vestiges d'époque moderne correspondent essentiellement à des aménagements intérieurs réalisés dans les caves de l'hôpital : sols de terre battue ou de mortier, sou-bassements de meubles ou d'étagères de stockage, chemins de dalles pour faciliter le transport des denrées. Il faut néanmoins signaler la présence, dans la cave E 1, d'un mur en pierres dorées qui, à en croire son désaxe-

ment par rapport à la cave elle-même, appartenait vraisemblablement à une maison du Bourgchanin et qui a servi, après son dérasement, de fondation au mur sud de la cave.

**Olivia PUEL**  
**SAVL**

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## LYON 2e 11 rue Groslée

Les quatre sondages réalisés manuellement dans les sous-sols de l'hôtel faisant l'objet de ce projet d'aménagement ont chacun livré des données archéologiques relatives à des aménagements probablement immédiatement antérieurs à la construction des bâtiments de l'hôtel, dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> s. Ainsi, quelques

murs, piliers et sols ont été retrouvés associés à du mobilier (céramique et verre) datable du XIX<sup>e</sup> s., pour l'essentiel.

**Daniel FRASCOME**  
**INRAP**

## LYON 2e 22 rue Jarente, angle 39 rue Victor Hugo

Opération en cours.

ANTIQUITÉ  
MOYEN ÂGE

## LYON 5e 2,14 ter, 5 chemin de Montauban

ÉPOQUE MODERNE

### ■ 2 chemin de Montauban

La reconversion des anciennes archives départementales en établissement d'enseignement supérieur a fourni l'occasion de diagnostiquer les bâtiments du couvent des Carmes déchaussés, que les archives occupaient depuis 1911. Situé sur un balcon du versant nord de la colline de Fourvière, dominant la Saône de près de 50 m, le site est occupé dès l'époque antique. La fouille de l'emprise de la fondation a fortuitement mis au jour la façade d'un bâtiment fondé perpendiculairement à la pente, dans les sables argileux gris-vert et les limons partiellement grésifiés du Miocène qui nappent le socle rocheux. Les restes d'un mur de refend sont aboutés à sa face interne. Aucun sol associé n'a été conservé. Le mur est amputé de ses extrémités par deux grandes fosses, comblées par le produit de la démolition d'un habitat des II/III<sup>e</sup> s. L'un de ses comblements sert de radier de fondation à un petit massif de maçonnerie arasé à 208,57 m NGF, et prolongé au

XIV<sup>e</sup> s. par un modeste aménagement de jardin en pierres sèches, seul vestige découvert des maisons médiévales connues grâce aux archives. Une brèche dans le mur d'une cave, située à plus de 30 m de là, laisse encore apercevoir plusieurs maçonneries antiques en élévation, qui culminent à 210,74 m. L'espace intermédiaire est occupé par un épais matelas de limon argilo-caillouteux colluvionné, particulièrement compact et cohésif, dans lequel ont été fondés tous les bâtiments ultérieurs.

Le couvent des Carmes est fondé en 1617 par Philibert de Nérestang, grand maître des ordres de Notre-Dame et Saint-Lazare, sur le domaine rural de Thunes, apparu 250 ans plus tôt dans la documentation.

Le domaine possède alors deux maisons, autour desquelles s'organisent peu à peu les bâtiments claustraux. La maison du Petit Thunes, dont une partie de la façade septentrionale a été mise au jour au cours du diagnostic

et qui est figurée sur le grand plan scénographique, a sans doute été construite au début du XVI<sup>e</sup> s., par Pierre Garbot, membre important de la chancellerie royale. La maison du Grand Thunes, plus récente (fin XVI<sup>e</sup> s.-début XVII<sup>e</sup> s.), est probablement l'œuvre des Scarron, une famille de notables lyonnais auxquels le domaine est finalement racheté. C'est dans cette seconde maison que les Carmes s'installent et aménagent une chapelle provisoire en 1618. La construction de l'église Notre-Dame du Montcarmel, débutée en 1623, est rapidement interrompue : il faut reloger les moines dans un autre endroit que dans la maison du Grand Thunes, à laquelle il a été prévu de greffer la nef, et qui devait elle-même accueillir un chœur à deux niveaux. Un premier dortoir, avec réfectoire en rez-de-chaussée, est construit en 1625 contre la façade septentrionale du Petit Thunes, perpendiculairement au noviciat, abouté quelques années plus tôt au pignon ouest de la même maison. L'espace séparant les deux maisons de Thunes est transformé en cloître. L'église est finalement consacrée en 1640, mais ne sera achevée qu'après 1666. En 1650, les Carmes entreprennent la construction d'un grand corps de logis étendu de la façade de l'église au cloître. Il comprend plusieurs espaces fonctionnels au rez-de-chaussée (sacristie, chambre des pèlerins, parloir, salle capitulaire, etc.) et un vaste dortoir cloisonné à l'étage. En 1663, l'ancien noviciat est transformé pour accueillir de nouvelles cuisines, un chauffoir, une infirmerie et une chapelle. L'ensemble est distribué par un escalier à quatre noyaux, construit dans l'ancienne maison du Petit Thunes, réhaussée à cet effet. Dans l'étage ajouté au cours de la même campagne à la maison du Grand Thunes, on aménage une bibliothèque. En 1684, un dernier corps de logis est construit sur le côté sud du cloître, au long du chemin de Montauban. Il abrite deux niveaux de dortoirs au-dessous d'une roberie.

Cyrille DUCOURTHIAL  
SAVL

## ■ 14 ter chemin de Montauban

Pour améliorer l'accessibilité des véhicules de sécurité aux bâtiments des anciennes archives départementales, situés à l'extrémité du chemin de Montauban, trois tronçons du mur de clôture de la propriété dite des Missions, sise au n°14, ont été reconstruits légèrement en retrait de la voirie. La proximité d'une voie présumée antique pouvant laisser présager des remplois de dalles, la démolition de ces tronçons s'est opérée dans le cadre d'un diagnostic archéologique.

Le démontage a fait apparaître trois claveaux, taillés dans du calcaire à gryphées de Saint-Fortunat, aux faces soigneusement moulurées et polies. Leur mouluration permet de dater de la Renaissance les deux arcs en plein-cintre de 93 cm de diamètre dont ils sont issus.

Cyrille DUCOURTHIAL  
SAVL

## ■ 5 chemin de Montauban

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction d'une extension d'une maison individuelle, située sur le flanc septentrional de la colline de Fourvière.

Hormis la présence, sur la moitié ouest du sondage, d'un bassin et de son système d'évacuation d'eau, d'époque contemporaine, aucun vestige ancien n'a été observé dans le sondage. Seuls trois fragments de céramiques datés du XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> sont associés à une couche de remblais.

Christine VERMEULEN  
INRAP

## LYON 5e 20 montée de la Sarra

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

ANTIQUITÉ

## LYON 5e 12 montée Nicolas de Lange

Dans le cadre des travaux de restauration et de consolidation de l'édifice de l'Angélique, inscrit au titre des monuments historiques, le SRA a réalisé une opération de relevés et de suivi de travaux au printemps 2015.

En plus du relevé des élévations, plusieurs sondages ont été réalisés aux pieds des maçonneries subsistantes. Installé en limite de deux terrasses, l'édifice ne comporte plus aujourd'hui en élévation qu'un seul arc en plein cin-

tre et quelques fragments de maçonnerie discontinue. L'extrémité nord de l'édifice est recoupée par un chemin moderne, qui permet d'atteindre la terrasse basse. La partie représentée en forme d'abside sur les plans du XIX<sup>e</sup> s. n'est donc plus visible.

L'ensemble des maçonneries est construit en moellons de gneiss, comportant dans leur partie basse des assises de deux, voire trois rangs de briques ; les parements de l'élévation, s'ils ont existé, ont disparu. En sous-œuvre, des sondages réalisés au pied du mur occidental ont révélé la présence d'un mortier solide, d'aspect rosâtre, recouvrant les moellons de gneiss. Il ne semble pas s'agir d'un mortier de tuileau comme on en rencontre dans les citernes ou les aqueducs antiques.

Trois salles, voûtées sensiblement de mêmes dimensions (6 m par 3,6 m) orientées nord-sud, s'étendent sous l'avant cour et le passage menant au Parc des hauteurs. Les voûtes en berceau plein-cintre sont construites en *tegulae* et en moellons de gneiss. Elles sont reprises en sous-œuvre par des maçonneries en calcaire jaune, et solidifiées par des arcs doubleaux construits en même matériau. Les murs des extrémités nord et sud de cha-

cune des salles sont, eux aussi, construits en calcaire jaune. Aucune trace d'enduit sur les parois n'a été observée.

Si les voûtes apparaissent bien antiques, en revanche les murs des parois nord et sud, les reprises en sous-œuvre des voûtes ainsi que les arcs doubleaux ont été construits postérieurement. Il devait s'agir à l'origine de voûtes constructives soutenant un lourd édifice, qui ont été vidées, surcreusées et consolidées à une période postérieure. Elles devaient se prolonger vers le nord et vers le sud.

Si la topographie de l'édifice de l'Angélique est aujourd'hui plus précise, sa destination, par contre, demeure inconnue. Mais l'hypothèse d'un édifice en rapport avec l'eau (château d'eau de l'aqueduc du Gier) devient de plus en plus improbable.

**Michel LENOBLE**  
SRA - MCC

ANTIQUITÉ

MOYEN ÂGE - BAS MOYEN ÂGE

## LYON 5e 83 - 84 quai Pierre Scize

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Dans le cadre du projet de réhabilitation de deux immeubles anciens, situés 83-84 quai Pierre Scize, en rive droite de la Saône, un diagnostic d'archéologie préventive portant sur le bâti a été réalisé ; il a été complété par la réalisation d'un sondage dans la cour principale. Ce dernier a permis de mettre au jour un mur en granit conservé sur une hauteur de quatre assises et orienté nord-sud. Sa largeur peut être estimée entre 0,7 et 1 m et il repose sur une semelle de fondation large d'1,3 m. La datation de ce mur n'a pas pu être établie en l'absence de niveaux de sols associés. Son abandon et sa démolition partielle ont pu intervenir vers le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et le site semble avoir été fortement remblayé au cours du III<sup>e</sup> s. La caractérisation de l'occupation liée à ce mur ne peut être définie en l'absence de structure et de mobilier caractéristiques. Elle pourrait s'inscrire dans la continuité des activités artisanales pratiquées sur les rives de Saône durant l'Antiquité (ateliers de céramique et travail du verre). L'hypothèse d'entrepôts peut également être avancée. Enfin, la présence de carrières n'est pas à exclure sur ce site délimité, au sud, par une importante falaise granitique.

### ■ La maison 84 quai Pierre Scize

Le plus ancien corps de logis présent sur la parcelle correspond à la partie du 84 quai Pierre Scize bordant le quai (fig.38). Cette façade présente une stylistique bien

marquée, caractérisée par des fenêtres à croisées en calcaire jaune du Mont d'Or, ornées de moulures à tores croisés outrepassés et soulignées par des appuis saillants et filants. Ce style ornemental gothique est en vigueur à Lyon durant le XV<sup>e</sup> s. et le début du siècle suivant (jusque vers 1540). Cette maison comportait au moins trois étages, peut-être couronnés par un étage attique aujourd'hui disparu. Elle était alors séparée de la rivière par la rue Bourgneuf et un îlot d'habitation aménagé sur les rives de la Saône. Ce corps de logis avait une emprise restreinte puisque, à l'intérieur, il ne mesure que 6,6 m de large pour une profondeur de 6,3 m. Il comporte une cave à laquelle on accède certainement depuis le rez-de-chaussée. À l'intérieur des pièces d'habitation, un seul aménagement en lien avec cette période a pu être mis au jour : il s'agit des vestiges d'une cheminée en calcaire jaune du Mont d'Or, large de 2,2 m, aménagée dans le mur occidental du premier étage, mais dont il ne reste aucun élément stylistique.

La maison occupe donc la partie orientale d'un tènement dont la partie arrière est occupée par un jardin mentionné dès 1417 et délimité, au sud, par les rochers de la montagne de Thunes (colline de Fourvière). Deux ensembles bâtis anciens ont pu être identifiés dans cet espace. Le premier se situe au sud de la maison, en limite orientale de la parcelle, et n'est plus matérialisé que par un vestige de porte ; son emprise n'a pas pu être cernée



Fig.38 Évolution du bâti aux 83-84 quai Pierre Scize sur fond de plan actuel du rez-de-chaussée. Crédit : Emmanuel Bernot (SAVL), 2015.

(fig. 38). Le second se situe au sud-ouest de la maison ; il s'agit d'une fosse de latrines voûtée, longue de 2,8 m et large d'1,85 m, et qui sera plus tard annexée aux caves de l'immeuble. La datation de ces deux structures est difficile à appréhender ; elles sont antérieures à la campagne de travaux qui sera entreprise sur l'immeuble à la fin du XVII<sup>e</sup> s.

Un autre corps de bâtiment a aussi été édifié à l'arrière du 84, contre la limite occidentale de la parcelle, mais encore une fois son emprise nous est inconnue. Ses fenêtres donnaient sur la cour ou jardin située à l'arrière de l'immeuble voisin, au n° 83. La stratigraphie, le style des baies (à croisée et arêtes vives) et les matériaux employés dans leur confection (calcaire à gryphées) permettent d'avancer une datation au cours de la première

moitié du XVII<sup>e</sup> s., soit au moment de la construction de l'immeuble voisin, soit peu de temps avant.

### ■ La maison 83 quai Pierre Scize

L'immeuble situé au 83 quai Pierre Scize a été bâti après les immeubles qui lui sont mitoyens : le 84, au sud, et le 82, au nord, dont la façade de style Renaissance lyonnaise peut être datée de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. Sa façade sur rue présente encore la plupart de ses caractéristiques originelles, à l'exception de son rez-de-chaussée totalement restructuré. Chacun des trois étages encore présents comporte deux fenêtres groupées par un appui filant : à l'origine une fenêtre à croisée au sud et une fenêtre à simple traverse au nord. Le style de ces baies, à remplage et arêtes vives, permet de situer la construction de cette façade dans le courant du XVII<sup>e</sup> s.

La maison a une emprise très réduite, puisque, à l'intérieur, elle ne mesure que 2,8 m de large pour une profondeur d'environ 10 m. Elle comporte un niveau de cave voûtée. Sa façade sur cour a pu être partiellement mise au jour. Elle est postérieure, mais certainement de peu au corps de logis construit au cours de ce même siècle, à l'arrière de la maison 84. Elle peut même lui être contemporaine. Dans un second temps, mais toujours dans le courant du XVII<sup>e</sup> s., un escalier en vis est édifié dans l'angle formé par la façade arrière du 83 et la façade occidentale du corps de logis arrière du 84. Il dessert la cave, le rez-de-chaussée et les quatre étages de l'immeuble, même si, dans son état actuel, le quatrième étage résulte d'une surélévation ou d'une reconstruction. Ce type d'escalier est archaïque pour la période classique, marquée par le développement des escaliers rampe-sur-rampe, mais il reste employé lorsque la place fait défaut, ce qui est clairement le cas sur cette parcelle large de seulement trois mètres.

À l'intérieur de la maison, seuls quelques éléments de cette époque sont conservés au rez-de-chaussée où la présence d'un couloir latéral a pu être identifiée à l'est. Il desservait la ou les pièces du rez-de-chaussée et débouchait sur la tour d'escalier située sur l'arrière. Un puits était aménagé dans cette allée mais sa mise en place peut être plus tardive.

pris. Ainsi, les deux vieilles maisons bordant la rue sont conservées en état, mais étendues en direction du sud, jusqu'à l'actuelle cour 5 centrale. Tous les corps de logis jusque-là présents dans la partie méridionale des tènement sont démolis, et une nouvelle façade, homogène, délimite au sud les nouveaux bâtiments. Cette extension inclut également la construction de deux petites ailes de bâtiment de part et d'autre de la cour centrale. L'ancienne allée du 83 et son escalier en vis sont conservés, afin de continuer à desservir la vieille maison qui semble rester indépendante des nouvelles constructions. Une nouvelle allée est aménagée dans la partie occidentale du 84, reliant la rue Bourgneuf à la cour et donnant accès à un nouvel escalier, bâti rampe-sur-rampe et desservant les trois étages des bâtiments nord. À chaque niveau, des communications sont ouvertes entre le vieux corps de logis du 84 et ses nouvelles extensions, y compris dans les caves. Enfin, au sud de la cour, deux vastes salles voûtées sont construites en rez-de-chaussée afin de servir d'espace de stockage, mais nous ignorons le nombre d'étages composant ce bâtiment

### ■ Les "dames de la marmite"

En juillet 1732, les terrains et les bâtiments de la Petite Abondance sont vendus aux dames des Pauvres de la marmite de Saint-Paul. Le site devient ainsi le lieu de résidence d'une œuvre de bienfaisance. L'espace est alors décrit comme suit : "Une maison appelée la maison du Cigne, située à Lyon rue Bourgneuf, consistant en deux corps de Logis séparés par une cour et un petit jardin sur le derrière, sans y rien retenir ny réservoir, pour servir à perpétuité à l'usage cy-dessus désigné ; laquelle maison faisait partie des anciens greniers d'abondance". Les dames de la marmite occuperont cet espace au moins jusqu'en 1791, sans apporter de modification perceptible dans le bâti ancien. En revanche, cette période est certainement marquée par une (re-)construction ou une restructuration des étages présents au-dessus des entrepôts autrefois aménagés au rez-de-chaussée du bâtiment méridional. L'imposant escalier en vis desservant ces niveaux semble également dater de cette époque.

Emmanuel BERNOT  
SAVL

### ■ La Petite Abondance

Le 31 décembre 1686, la ville de Lyon rachète le terrain du n° 84. C'est probablement à cette époque que le site est choisi pour devenir un lieu de stockage du blé, comme il en existe d'autres, répartis dans la ville, afin de pallier les mauvaises récoltes et éviter les disettes. Il prend désormais le nom générique de Petite Abondance. Bien que cette période soit assez peu documentée dans les archives, il semble que le n° 83 demeure, pour sa part, tout au moins pour partie, à usage privatif. Des travaux impactant les deux immeubles sont tout de même entre-

## LYON 5e

### 1 place Eugène Wernert

Sur les pentes de la colline de Fourvière dominant la Saône, une équipe archéologique de l'Inrap est à l'œuvre à l'emplacement d'un des plus grands cimetières paléochrétiens de Lyon, près de la place E. Wernert. Débutée en juin 2015, l'opération devrait s'achever en avril 2016, avant de laisser la place à un complexe immobilier.

Le secteur fouillé se situe à mi-distance entre deux édifices religieux construits aux abords de la ville antique, à proximité d'espaces funéraires romains. Il est à près de cent mètres en contrebas de la basilique funéraire de Saint-Irénée (deuxième moitié du V<sup>e</sup> s.), réputée abriter la dépouille de plusieurs martyrs, dont celle du deuxième évêque de Lyon. Il est aussi à une centaine de mètres au sud de l'ancienne basilique de Saint-Just, qui conservait les restes du saint éponyme (Justus) et dont les premiers vestiges remontent à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.

Si des fouilles effectuées dans les environs immédiats en 1972 et 1980 avaient déjà mis en évidence la vocation funéraire du lieu, l'intérêt majeur de ces nouvelles investigations réside dans l'ampleur de la surface prise en compte (2 400 m<sup>2</sup>), permettant l'étude de près de 800 sépultures. L'opération étant en cours, il n'est évidemment pas possible de connaître les résultats statistiques qu'un tel échantillon devrait livrer, mais quelques lignes fortes s'esquisSENT.

Les données recueillies sur la répartition spatiale des sépultures sont riches d'enseignements. Parallèlement à la route actuelle, une limite méridionale du cimetière, jusqu'ici inconnue, semble apparaître. Une seule occupation a été observée dans la partie sud du site, mais trois, voire quatre, niveaux d'inhumations sont documentés dans la partie nord, à proximité des deux églises. À cet endroit, les modes d'inhumation sont particulièrement variés. Outre les coffrages de bois calés par des pierres – type le plus fréquent sur l'ensemble du site –, ce lieu connaît la plus forte concentration de sarcophages. On y trouve aussi quelques immatures confinés dans des amphores, ainsi que le seul exemple de coffrage de tuiles de section quadrangulaire mis au jour durant l'opération. Ces modes d'ensevelissement des morts, datés des IV<sup>e</sup>-

V<sup>e</sup> s., sont les exemples les plus précoceS de sépultures sur cette fouille. Quelques cercueils cloutés et d'autres monoxyles sont également recensés.

La zone la plus densément peuplée correspond à la zone la plus longtemps occupée. Les populations ont dû chercher à se faire inhumer au plus près des lieux de culte et au plus près des saints qu'elles abritaient, probablement pour bénéficier au mieux de la protection sensée en émaner.

La dernière occupation est pour le moment datée du VI<sup>e</sup> s., voire du VII<sup>e</sup> s. Cette hypothèse repose sur le type de tombes, sur quelques fragments de céramique et sur deux datations <sup>14</sup>C déjà réalisées au diagnostic. Elle devra bien évidemment être réexamINée en prenant en compte les données nouvellement recueillies.

Pour cette période, sur l'ensemble des zones étudiées, les sépultures sont ordonnées en rangées légèrement curvilignes, probablement pour tenir compte des reliefs de la colline. Un tel agencement sous-entend que les structures étaient visibles en surface. Dans certains cas, des stèles funéraires permettaient d'identifier le défunt. Ainsi, une dizaine de fragments d'inscription a été retrouvée, pour la plupart en réemploi dans des murs de constructions médiévales. Dans d'autres cas, une pièce notable (fragment de statue, fragment de fus de colonne) ou une simple pierre de dimensions remarquables marquait la sépulture.

Des blocs antiques en grand appareil de calcaire ont été remployés pour la réalisation d'une vingtaine de sarcophages, formés essentiellement de demi-cuves accolées. Une cinquantaine de fragments plus modestes – dont des placages de marbre – furent également mis en œuvre pour servir de couvercles, de pièces de calage, de marqueurs de surface ou encore de « coussins céphaliques ». En outre, les épitaphes paléochrétiennes évoquées ont sans doute réutilisé des pièces antiques en calcaire et en marbre.

**Emmanuel FERBER**  
**INRAP**

## LYON 5e

### 1 rue Appian

Dans le cadre d'un aménagement immobilier à l'angle des rues Appian et des Fossés de Trion, une fouille archéologique préventive a été prescrite par le SRA.

Cette opération de deux mois a permis d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur un secteur du quartier de Trion – Saint-Just-Saint-Irénée, dont la documentation archéologique s'avère relativement riche. Outre quelques fouilles

anciennes, les opérations réalisées depuis les années 1980 dans ce secteur, que ce soit autour des basiliques funéraires, de la rue de La Favorite ou des Fossés de Trion, permettent d'appréhender assez finement le paysage du *suburbium* sud-ouest de la ville antique de *Lugdunum*. La parcelle fouillée se situe ainsi dans la périphérie sud-occidentale de la colonie, qui accueillait plusieurs ensembles funéraires associés à de l'habitat et de l'artisanat, s'articulant autour de la voie d'Aquitaine. Ce secteur était en outre traversé par les quatre aqueducs lyonnais.

## ■ Les vestiges de l'aqueduc du Gier ?

Les premières traces d'occupation de ce site consistent en deux creusements, dont un se rapporte à une tranchée large de cinq mètres à fond relativement plat. Cet aménagement rectiligne est d'orientation sud-ouest/nord-est, parallèle à l'actuelle rue des Fossés de Trion, qu'elle longe. Le fond de cette tranchée était tapissé de fragments de tuyaux en terre cuite de fort gabarit. Le mobilier retrouvé dans le comblement final permet de placer cette structure excavée au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour déterminer la fonction exacte de cette tranchée. On pourrait en effet, dans un premier temps, l'interpréter, soit comme un drain permettant de canaliser les eaux de ruissellement, soit comme un simple chemin creux. Cependant, l'analyse géomorphologique de cette structure invalide ces deux interprétations. Les fragments de tuyaux et le tracé de cette tranchée pourraient par contre fournir une autre piste intéressante. En effet, cette structure est placée à quelques mètres à l'ouest de la rue des Fossés de Trion, axe viaire sous lequel Jean Burdy place le tracé de l'aqueduc du Gier. À l'issue du réservoir de chasse de Saint-Irénée, il devait traverser, sous forme de pont-siphon, le vallon de Trion jusqu'au réservoir de fuite placé dans le secteur du Bas-de-Loyasse. Par ailleurs, si le règne de Claude, voire d'Hadrien, sont régulièrement avancés pour dater sa construction, une révision récente de la documentation par Armand Desbat propose de la placer dès celui d'Auguste, car seul l'aqueduc du Gier pouvait alimenter les habitats de cette période, placés sur le haut du plateau de la Sarra. Ainsi, si cette datation et le tracé de cet ouvrage se vérifient, la tranchée mise en évidence sur le site pourrait être liée à sa construction. Il pourrait s'agir, soit d'un aménagement latéral (limite d'emprise), soit d'une phase d'essai ou une erreur de tracé, comme il en existe plusieurs pour l'aqueduc du Gier, notamment à Saint-Joseph dans la Loire. La découverte de fragments de tuyaux en céramique pourrait alors témoigner de la présence de canalisations en terre cuite, et non pas en plomb pour le siphon primitif de l'aqueduc. Bien entendu, si ce schéma paraît extrêmement séduisant, il convient de garder une certaine prudence et d'attendre la réalisation d'autres opérations sur cet axe, qui permettront d'apporter d'autres éléments de preuve ou d'infirmer de cette théorie. Pour finir avec cette première fréquentation du site, les deux creusements ont été comblés par des déchets artisiaux, attestant dans le secteur l'existence d'ateliers liés au travail du métal (alliage cuivreux, fer) et des matières premières d'origine

animale. On soulignera notamment l'utilisation très probable de l'ivoire de mammouth dans ces officines, ainsi que la proximité avérée d'une activité de boucherie. Ces vestiges font écho au mobilier de fosses découvertes sur le plateau de la Sarra, plus précisément sur le site du pseudo-sanctuaire de Cybèle, dont la datation est également du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## ■ Un espace horticole au Haut-Empire

Dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., un ensemble de fossés orthonormés, associés à des pots horticoles sont aménagés autour d'une probable cour. L'ensemble dessine des jardins reprenant la trame de l'occupation antérieure. Une construction de plan octogonal, localisée au sud de la parcelle de fouille, et découverte lors du diagnostic, pourrait correspondre à un bassin d'agrément ou à une fontaine, qui s'insérerait idéalement dans cet espace de jardin. Ce type d'aménagement, au demeurant bien documenté dans le monde romain, peut convenir à un habitat de qualité, comme la *villa* découverte de l'autre côté de la rue des Fossés de Trion, soit à quelques dizaines de mètres de là, vers l'est. La présence de trois structures funéraires contemporaines pourrait aussi orienter l'interprétation de cet espace comme jardin funéraire. L'ensemble de ces vestiges est abandonné, au plus tôt, à la fin du II<sup>e</sup> s.

## ■ Recyclage et nécropole durant l'Antiquité tardive

Dans le second quart du IV<sup>e</sup> s., une nouvelle occupation de la parcelle se manifeste au travers d'un bâtiment semi-excavé, équipé de deux fours. L'un d'eux est probablement destiné à refondre le plomb, si l'on en croit l'important lot d'objets de ce métal retrouvé alentour. Une fois abandonné, l'édifice a servi de zone de rejets. Outre une origine domestique (céramiques, amphores, monnaies, verre, etc.), une grande partie des déchets concerne des matériaux de construction en terre cuite (tuiles, briques, pilettes, etc.), mais également en pierre ou en marbre. À titre anecdotique, mais relativement intéressant pour l'histoire de la médecine à Lyon, il convient de signaler la découverte d'un cachet d'occuliste en pierre, dont l'étude précise des inscriptions permettrait de classer cet exemplaire parmi les plus tardifs découverts en Gaule. De manière générale, ces éléments illustrent parfaitement le phénomène de recyclage bien documenté durant l'Antiquité tardive à Lyon, et, de manière plus générale, dans le monde romain.

Cette réutilisation des matériaux se manifeste également dans la nécropole, qui se développe dans l'angle sud-ouest du site dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et au début du siècle suivant. En effet, un ensemble de 49 sépultures de même orientation (nord-ouest – sud-est) ont été aménagées à l'aide de remplois, dont une partie provenant très certainement de monuments funéraires de type mausolée. Cette pratique concerne ainsi les sarcophages monolithes à plan rectangulaire, les coffrages de dalles ainsi que les demi-cuves accolées. Chacune de ces tombes est recouverte d'une ou deux dalles, selon la taille

du ou des défunts inhumés. Le remploi d'amphores complètes ou subcomplètes est également attesté sur le site, notamment pour l'inhumation des nouveaux-nés. Une série de tombes en contenant en bois avec coffrage est encore à signaler. De manière générale, le mobilier funéraire s'avère extrêmement pauvre. Par ailleurs, certaines tombes sont signalées par des tuiles posées à plat, et une unique stèle funéraire a été retrouvée au pied d'une sépulture. Malgré cette localisation, l'étude épigraphique indique qu'il s'agit manifestement d'un remploi. Les squelettes, relativement bien conservés, sont tous orientés nord-ouest – sud-est, avec la tête au nord-ouest. Ils permettent de livrer des informations quant au recrutement de cette nécropole. La répartition entre adultes et immatures semble en l'occurrence anormale par rapport aux données collectées sur de nombreuses nécropoles tardo-antiques, avec une mortalité adulte plus élevée. Les conditions de vie semblent avoir été correctes, hormis pour certains sujets immatures. L'étude de l'organisation spatiale selon la typologie des tombes ne montre pas, quant à elle, de disposition particulière.

L'ensemble de ces données rejoint parfaitement celles des autres ensembles funéraires connus dans ce secteur de la ville, que ce soit rue des Fossés de Trion ou autour

des basiliques funéraires de Saint-Just et de Saint-Irénée. Notons toutefois, sur notre site, l'absence totale de sépultures du haut Moyen Âge. Il se différencie par contre des espaces funéraires contemporains localisés dans d'autres secteurs de la ville, notamment sur les berges de Saône (quai Arloing, montée de la Butte).

S'il reste difficile de déterminer le statut social et religieux des personnes inhumées, la qualité de construction des tombes et l'analyse ostéologique renvoient plutôt vers une population relativement aisée, issue probablement des quartiers urbanisés de la ville, situés à cette époque en bord de Saône.

Il faut attendre le Moyen Âge pour connaître une nouvelle occupation, matérialisée par un petit habitat (puits, fosses-silos), qui s'accompagne du pillage de certaines tombes tardo-antiques. La parcelle se trouve à cette période en dehors des remparts et des fossés du bourg de Saint-Just -Saint-Irénée. Le secteur semble ensuite dévolu pour longtemps aux cultures, avant qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s. un bâtiment ne soit implanté sur la parcelle.

**Tony SILVINO**  
**EVEHA SARL**

#### ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### LYON 5e 47 rue des Aqueducs

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée dans l'emprise d'une extension d'une maison au 47 rue des Aqueducs. Deux sondages ont été réalisés sur l'emprise d'une parcelle de 250 m<sup>2</sup>. Le sondage a recoupé les remblais contemporains d'aménagement d'un jardin sur le sommet de la terrasse argilo-graveleuse plio-quaternaire démantelée. L'absence de formation appartenant à l'Holocène final, période contemporaine de l'occupation antique résulterait d'une érosion contemporaine.

Aucun indice d'une occupation protohistorique ou antique n'a été identifié dans l'emprise du projet de construction. Le diagnostic ne permet pas de localiser l'aqueduc de La Brévenne, mais rien n'exclut d'identifier les fondations d'une pile de celui-ci au-delà des sondages, dans le prolongement oriental du jardin.

**Wandel MIGEON**  
**INRAP**

#### ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### LYON 5e 17 rue des Granges

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur l'emprise d'une extension d'une maison d'habitation au 17 rue des Granges. Un sondage a été réalisé sur l'emprise d'une parcelle, dont le projet d'extension couvre une surface de 512 m<sup>2</sup>. Ce sondage a recoupé les remblais contemporains d'aménagement de jardin sur une formation fluvioglaciaire démantelée. L'absence de

niveau appartenant à l'Holocène final est imputable à une ablation dont l'origine reste à déterminer. Aucun élément du patrimoine archéologique n'a été identifié dans l'emprise affectée par les futurs travaux.

**Wandel MIGEON**  
**INRAP**

## LYON 5e

### 5 rue des Quatre Colonnes

La petite superficie de la parcelle sondée n'a permis la mise en place que d'un seul sondage. Néanmoins, malgré le remblaiement important de cet espace, sur plus de 2,50 m d'épaisseur engendrant la réduction de l'espace sondé, des vestiges de trois périodes successives d'occupation ont été mis en évidence. Si le niveau arasé de maçonneries inférieures ne peut recevoir d'interprétation fonctionnelle, la datation de son utilisation, ou plus sûrement de sa récupération, correspond à la période augustéenne. Postérieurement, un bâtiment artisanal s'installe, dans l'angle duquel est aménagé un four de potier. Un sol de chaux extérieur aux maçonneries était partiellement conservé autour de ces murs fortement récupérés. La production finale de ce four, encore présente dans son comblement, contient des vases produits à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au tout début du II<sup>e</sup> s., mais son fonctionnement peut s'être étendu, antérieurement, sur une partie du I<sup>er</sup> s. Postérieurement, une réorganisation de l'espace, notamment extérieur, semble avoir eu lieu par le biais de la

construction d'un mur installé sur le sol de chaux, lui-même percé de trous de piquets qui pourraient avoir fonctionné avec un état antérieur du four. Des restes d'enduit peint sont présents sur le parement sud du mur, permettant de situer l'intérieur de la pièce. Le mobilier issu de la couche recouvrant le sol de chaux, à l'intérieur de cette pièce, couche dans laquelle sont également présents des fragments d'enduit, est datable de la fin du I<sup>er</sup> s. permettant de caractériser une troisième période d'occupation dans cet espace restreint du sondage (20 m<sup>2</sup> environ), période correspondant à l'utilisation ultime du four. Ces divers aménagements, hormis, peut-être, le plus ancien, semblent essentiellement s'étendre vers le sud du sondage. L'ensemble des vestiges est recouvert par un sédiment contenant des céramiques plus tardives, datables des II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

**Daniel FRASCOME**  
INRAP

## LYON 5e

### 86 - 92 rue Edmond Locard

L'emprise de la prescription de diagnostic correspond à une surface de 4 500 m<sup>2</sup>, et se situe sur les parcelles cadastrales actuelles AX22 et 23, dans le 5e arrondissement. Ce diagnostic archéologique intervient dans le cadre d'un regroupement sanitaire de la Croix-Rouge française sur un même site de l'ouest lyonnais. Le projet d'aménagement consiste en un agrandissement du Centre de rééducation des Massues, situé à l'angle rue de la Champvert et de la rue Docteur Edmond Locard. Le projet prévoit un "écrêtage du talus", avec la construction d'un bâtiment en terrasse sur six niveaux de 11 150 m<sup>2</sup> environ, et reposant sur des fondations profondes de pieux forés directement, à l'ouest des bâtiments existants dits des "Grandes Massues". Outre le bâtiment même, le projet à venir intègre également l'implantation d'une chaufferie de 250 m<sup>2</sup>, avec des réseaux attenants au nord de l'emprise, et un réaménagement paysager (décaissement pour des accès, écran de soutènement du talus, plantations d'arbres...) sur l'ensemble de l'emprise. Notons que ce projet s'inscrit dans un Espace végétalisé à mettre en valeur (EVMV) délimité par le Grand Lyon, avec la présence de quelques arbres remarquables dans le parc de la clinique. Il est à noter également les différents reliefs et les très forts dénivélés de ce terrain situé en bout de plateau, sur le versant nord de la colline de Fourvière.

L'analyse des douze sondages effectués sur l'ensemble de la zone prescrite a permis de définir deux zones distinctes :

- une terrasse "basse" au nord et en contre-bas de la butte centrale actuelle, négative, qui, à l'exception peut-être de drains modernes/contemporains, n'a pas livré de vestiges archéologiques probants, mais a permis de mettre en évidence, cependant, une problématique géomorphologique de dépôts très anciens sur la colline.

- une terrasse "haute", la zone plus au sud, avec le développement d'une zone funéraire antique, à crémations et dépôts secondaires (probablement aussi à inhumations) datée du Haut-Empire et plus précisément de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., donc relativement précoce par rapport aux autres espaces funéraires connus dans ce *suburbium* ouest de *Lugdunum*. Trois sondages ont permis la mise au jour de vestiges, qui recouvrent une grande aire estimée à 580 m<sup>2</sup> (surface minimum), située directement sous une plate-forme de remblais mise en place au xx<sup>e</sup> s. au nord et au sud, et conservée également sous les couches végétales du parc à l'ouest de la parcelle, en direction de la rue Champvert.

Cette zone funéraire semble s'être installée dans un terrain naturel légèrement remanié et sur une double pente

d'environ 7 et 9 %. Peu épaisse, elle ne possède vraisemblablement qu'un seul niveau homogène, avec des niveaux de terrasse possibles, contenant des structures funéraires secondaires de type vases ossuaires ou fosses à résidus de combustion analysés lors de ce diagnostic. Le mobilier (*instrumentum*, clouterie, céramique, figurines) déposé ou associé à ces structures funéraires est très riche et varié, laissant présager des gestes funéraires assez inédits, mais qui s'intègrent parfaitement dans le panel des variations des pratiques funéraires étudié durant l'Antiquité à Lyon. Une concentration assez dense de structures antiques (trois urnes funéraires, quelques probables fosses à résidus et de possibles inhumations) a été relevée dans le sondage 6, et n'a pas été fouillés lors de ce diagnostic pour permettre ultérieurement, avec l'accord du SRA, une fouille complémentaire et un décapage exhaustif de surface. En effet, cet ensemble funéraire des Massues pourrait venir compléter les connaissances sur les zones funéraires antiques des abords de *Lugdunum*, et sur les pratiques ou gestes funéraires, mais également sur l'organisation interne de ces espaces dédiés aux morts, notamment à une période précoce du Haut-Empire. En outre, sa situation, placée entre les aqueducs du Mont d'or et l'aqueduc de la Brévenne, de même que l'accès à cet espace funéraire, posent la problématique sous-jacente de l'existence probable d'une

voie assez proche ou de voies secondaires sud-nord reliant la colline de Fourvière et la plaine de Vaise (possibles voies de la Narbonnaise et d'Aquitaine ?), thème qui constitue actuellement l'un des axes majeurs de recherche pour l'Antiquité à Lyon.

D'un point de vue de la conservation des vestiges, les limites de cette zone funéraire n'ont pas été relevées. Les seules limites possibles à apprécier avec certitude sont celles situées à l'est et au sud, car, compte tenu de la pente, le niveau anthropisé antique remonterait au niveau de la côte actuelle dans la partie la plus au sud-ouest de l'emprise, et a donc probablement disparu dans les travaux d'aménagement de la clinique. L'existence d'une possible délimitation physique à l'ouest de la zone funéraire, vers la rue Champvert, n'est pas à exclure, mais à confirmer de manière plus complète lors de la fouille. Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner les probables perturbations dues aux systèmes racinaires des arbres présents dans cette zone, dont un vieux cèdre au centre, qui ne manqueront pas de soulever également quelques contraintes techniques lors de la fouille ou lors de l'aménagement.

Jérémie LIAGRE  
SAVL

ANTIQUITÉ

MOYEN ÂGE

## LYON 5e 21 - 23 rue Roger Radisson

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée entre le 25 novembre et le 09 décembre 2015 sur l'emprise d'un réaménagement de parking de véhicules légers au 21bis-23, rue Roger Radisson. Sept sondages ont été réalisés sur l'emprise des parcelles couvrant une surface de 3000 m<sup>2</sup>.

Le diagnostic a révélé une séquence antique précoce, enfouie sous une cinquantaine de centimètres de remblais récents en partie centrale de l'emprise. En revanche, des remblais d'épaisseur métrique masquent un relief de sommet de plateau. Aucun plan complet n'est restituables. Les orientations semblent être orthonormées, laissant un espace libre central, qui pourrait correspondre au tracé hypothétique d'un carrefour de rues antiques, avec la probabilité d'être sur la bordure ouest d'un croisement, qui se développerait au nord et à l'est, suivant le schéma urbain antique du quartier. La localisation de ces rues hypothétiques s'est heurtée à des échelles trop éloignées entre le plan de l'emprise et le plan général de la

trame urbaine antique de Fourvière. Elle est donc approximative. Nous ne pouvons pas ignorer toutefois que l'ensemble des structures bâties se répartissent de part et d'autre de ces axes. Seules des structures d'extraction de lœss sont implantées au sein d'une probable rue. Globalement, l'emprise recouvrirait en grande partie un espace public, matérialisé par un carrefour routier, associé à un trottoir et à un réseau de collecteurs.

La période médiévale est représentée avec de grandes fosses assimilées à des silos, tapissés de mortier de chaux qui oblitèrent les remblais antiques.

Les déblais d'une ancienne fouille ont probablement été identifiés dans le sondage 100, au nord de l'emprise.

Wandel MIGEON  
INRAP

## LYON 5e 23 rue Roger Radisson

Fouille préventive : Opération en cours

ANTIQUITÉ

TEMPS MODERNES

## LYON 5e 5 rue Saint Fiacre

L'opération de diagnostic réalisée au 5 rue Saint Fiacre a permis de mettre au jour un paléosol brun, daté du I<sup>er</sup> s. apr. J -C., dans lequel s'installe un large fossé colmaté dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J -C. De rares

éléments de mobilier datés du XVIII<sup>e</sup> s. ont également été recueillis.

Steve GLISONI  
INRAP

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## LYON 7e 7 - 9 route de Vienne 38 rue du Repos

Un projet de construction d'un ensemble immobilier de 119 logements a conduit l'Inrap à intervenir sur une zone de 3 931 m<sup>2</sup>. Ce diagnostic a permis de sonder 12,60 % du terrain accessible (ouverture des sondages), soit 11 sondages. Ces 11 sondages ont livré uniquement des vestiges et/ou niveaux anthropisés modernes (fin XIX<sup>e</sup> s.-

début XX<sup>e</sup> s.), sous lesquels ont été mis au jour les cailloutis fluvio-glaciaires de la terrasse quaternaire.

Catherine BELLON  
INRAP

PROTOHISTOIRE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## LYON 7e 57 à 63 rue Montesquieu

Les trois sondages effectués sur l'emprise de ce diagnostic n'ont pas permis de percevoir de traces tangibles d'occupation ancienne. Les caves des immeubles détruits ont en grande partie obéré les niveaux ayant pu receler des vestiges antérieurs. Le sondage réalisé au nord, à un endroit où aucune substruction profonde n'avait été mise en place, n'a fourni, dans une couche localisée deux mètres plus bas que le niveau actuel, que quelques tessons de céramique non tournée de petite taille, attestant d'une présence protohistorique à proximité. Les données recueillies dans des diagnostics ou fouilles peu éloignés avaient permis de repérer d'autres éléments de ce type,

attribuables plus précisément à la période du Bronze final.

Le reste des anomalies observées concerne la période contemporaine, avec la présence de quelques fosses, peut-être antérieures à la construction des immeubles et des caves récemment détruits.

Daniel FRASCOME  
INRAP

La chapelle Notre-Dame est située à huit kilomètres au nord de la ville de Lyon, et est implantée sur une petite île de la Saône incluse dans le *suburbium* de la ville médiévale. Comprise dans l'enceinte de l'ancien monastère de l'Île-Barbe, elle est attestée dès 1220 ; l'édifice actuel, propriété de la famille Jaillard depuis 1806, a été classé au titre des monuments historiques par arrêté du 17 décembre 1993, et est aujourd'hui un édifice privé. Or, l'église Notre-Dame constituait, aux époques médiévale et moderne, un grand lieu de pèlerinage marial, avant que ce dernier ne se déplace à Fourvière à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. De plus, elle constitue un des rares exemples encore conservés des édifices religieux médiévaux de la région lyonnaise. Pourtant, paradoxalement, elle demeure encore aujourd'hui mal connue. Un projet de restauration a été engagé en 2015 sur l'église, dans laquelle les propriétaires souhaitent organiser des manifestations culturelles en l'ouvrant au public. À cet effet, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA sur l'ensemble de la zone concernée. Il incluait la surveillance archéologique du démontage des deux massifs de maçonnerie installés à une époque récente dans la partie ouest de la chapelle et dans celle du chevet de l'ancienne église : les découvertes qui ont suivi ont justifié pleinement l'accompagnement du démontage de ces structures. L'opération de diagnostic a été réalisée par le SAVL sur une durée de quatre mois. L'édifice de culte est composé aujourd'hui d'une église voûtée de cinq travées d'ogives, mesurant 22 m de long par 4,50 m de large, et dotée, au nord, d'une petite sacristie. Toutefois, l'édifice a subi un remaniement très important au XIX<sup>e</sup> s. : l'église actuelle, consacrée en 1809, a été en réalité aménagée au nord de la nef médiévale, dans une ancienne galerie destinée aux pèlerins (T3 à T5) et une chapelle latérale dédiée à Sainte-Catherine (T1 et T2) ; quant à la sacristie, elle constituait à l'origine le sanctuaire de l'édifice médiéval. Par ailleurs, un remblaiement général des niveaux a été effectué, impliquant un remaniement des circulations plus anciennes.

Cinq sondages ont pu être effectués dans l'emprise du diagnostic. Par ailleurs, deux micro-sondages ont été réalisés, le premier dans la travée la plus occidentale de la galerie, le second dans l'abside. Si les sondages intérieurs ont permis d'atteindre les niveaux médiévaux, situés 1 à 1,20 m environ sous les niveaux actuels remblayés au XIX<sup>e</sup> s., il n'en est pas de même pour les sondages extérieurs, qui ont révélé une occupation continue. L'analyse stratigraphique, confrontée à l'analyse du bâti mis au jour, a ainsi permis de réfléchir à la configuration médiévale de la galerie et de la chapelle Sainte-Catherine. Par ailleurs, le mobilier métallique retrouvé à l'extérieur de la galerie, et composé en grande partie d'éléments vestimentaires, révèle une forte fréquentation du site durant les époques médiévale et moderne, que l'on peut lier au pèlerinage marial. La découverte, à l'intérieur de la chapelle, de *graffiti* datés des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. en confirme l'importance et l'affluence. Le mobilier lapidaire, conservé dans les maçonneries du XIX<sup>e</sup> s. ou dans les couches de remblais, est riche et varié, comme en attestent l'usage de placage et de pavement en éclats de marbre ou en calcaire doré finement poli, de nombreux éléments de voussoirs liés sans doute à des tombeaux monumentaux, ou encore des éléments de piédroits et de baies portant encore la trace de couches colorées.

Au XIX<sup>e</sup> s., l'édifice a connu des transformations importantes, identifiées en grande partie lors du démontage des massifs de maçonneries : rehaussement général des sols, destruction de la nef et nouvelle chapelle établie dans la galerie, implantation d'un caveau dans la travée la plus occidentale de la galerie, transformation de l'ancien sanctuaire en sacristie, mise en place d'une serre et d'un jardin d'hiver reliée à l'ancienne nef par un grand escalier.

**Charlotte GAILLARD**  
Chercheur bénévole

## LYON 9e

### Le Monastère de l'Île Barbe et son territoire

Opération en cours.

Le diagnostic mené dans le quartier de Vaise est situé dans un secteur archéologique particulièrement sensible. L'emprise diagnostiquée est liée à la construction d'un futur immeuble sur sous-sol. Elle forme une saignée orientée nord-sud entre deux immeubles existants. Le diagnostic archéologique a été effectué à la suite de la démolition d'un ancien centre médical. En raison de la proximité des immeubles mitoyens, l'unique sondage a été disposé en fonction des contraintes techniques rencontrées sur le terrain.

À l'issue de notre intervention, un dépotoir de céramique contemporaine (fin xix<sup>e</sup> s.- début xx<sup>e</sup> s.) a été mis au jour ainsi qu'un remblai gallo-romain. La profondeur du sondage a été fixée en fonction de la cote minimale du projet.

Stéphane BROUILLAUD  
INRAP

**LYON 9e**  
**Îlot composé des n° 11 - 13 - 15 - 17**  
**rue des Tanneurs**

**11 - 17 rue des Tanneurs**

■ **Diagnostic**

Trois sondages préalables à la construction d'un immeuble d'habitation et de commerces ont été réalisés dans les parcelles situées aux 11-17 rue des tanneurs, séparées par l'impasse des Tanneurs. Le premier sondage, au nord, a permis de mettre au jour un ensemble de murs appareillés de la période moderne, ainsi qu'un espace de voirie antique en galets, aménagé sur un système d'assainissement en gros galets. Le second, situé plus au sud, et implanté entre deux murs modernes, a mis en évidence une séquence stratigraphique antique différente, caractérisée par plusieurs niveaux d'occupation successifs (gneiss concassé, terre battue), compris entre 15 apr. J.-C. jusqu'à 50 apr. J.-C. Le troisième sondage, enfin, a permis de constater la bonne conservation des vestiges modernes, avec la mise au jour d'une structure à probable vocation artisanale au sud (bassin et canalisation). La fouille de ce sondage s'est arrêtée sur un niveau antique d'éclats de gneiss et de galets compactés.

Anne-Catherine LE MER  
SAVL

**11 - 13 - 15 - 17 rue des Tanneurs**

■ **Fouille**

Après examen des résultats du diagnostic archéologique (Le Mer, 2015), réalisé préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation et de commerces sur les parcelles situées aux numéros 11 à 17 de la rue des

Tanneurs, le SRA a prescrit une fouille sur la totalité de l'emprise du projet (749 m<sup>2</sup>). L'emprise de l'excavation a cependant été fortement réduite, afin de maintenir praticable l'impasse des Tanneurs (seul accès à certains immeubles contigus), et maintenir les terres assurant la stabilité des constructions adjacentes (principalement à l'est de l'emprise). Une surface de 346 m<sup>2</sup> a donc fait l'objet d'une fouille extensive, avec un double objectif pour la période antique : la caractérisation de l'occupation des lieux à la période antique (artisanat et/ou habitat) et la reconnaissance du tronçon de voirie antique distingué au diagnostic (Voie de l'Océan et/ou diverticule). Les vestiges des installations hydrauliques d'une tannerie du xix<sup>e</sup> s., installation mentionnée dans les archives et reconnue au diagnostic, ont également fait l'objet de caractérisation d'une étude exhaustive.

D'un point de vue géomorphologique, les observations mettent en évidence l'absence de pendage significatif du terrain naturel à l'échelle de la parcelle, et un sédiment, dont la principale caractéristique est l'imperméabilité découlant de la haute teneur en argiles et en limons. Les dynamiques "lentes" de déposition (décantation des alluvions, ruissellement diffus des colluvions) à l'origine de ces dépôts expliquent la finesse de leur granulométrie. Deux échantillons analysés laissent ainsi voir des teneurs en matériaux fins (plus petits que des sables) de l'ordre de 90 %.

La fréquentation humaine de la zone prescrite couvre une vaste plage temporelle discontinue. En effet, les indices les plus anciens de l'occupation remontent à l'époque augustéenne (20/15 av. J.-C.) et montrent une occupation continue jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il faut ensuite attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> s., pour percevoir de nou-

veaux vestiges et de l'urbanisation progressive du secteur, laquelle va se poursuivre de façon continue jusqu'à l'époque actuelle. Le hiatus de presque 19 siècles entre les vestiges présents sur la parcelle n'est pas nécessairement significatif en termes d'occupation, les structures mises en place au cours de l'urbanisation précédemment évoquée ayant eu un fort impact sur les horizons supérieurs de la stratigraphie. Sans en avoir de preuve formelle, il est vraisemblable que la partie supérieure de l'occupation gallo-romaine, ainsi que les potentielles occupations médiévales et modernes, aient été arasées par les installations de l'époque moderne et contemporaine. La tannerie, notamment, a engendré un nombre important d'excavations lors de l'installation des cuves nécessaires à son fonctionnement.

Malgré l'emprise modeste, l'extension des surfaces observées a permis d'affiner les observations réalisées lors du diagnostic. Aucune habitation ni installation artisanale n'a été observée dans l'emprise, et c'est un tronçon de voie qui marque l'occupation du secteur à l'époque antique. La fouille a permis de distinguer plusieurs phases d'évolution de la voirie en mettant au jour :

- Un premier niveau de circulation anthropisé, mais sans structures perçues, vers 20/15 av. J.-C.
- L'établissement d'un tronçon de voirie, doté d'un fossé bordier à l'ouest (*a minima*), en fonction entre 7 av. J.-C. et le changement d'ère.
- Deux étapes marquant vraisemblablement l'élargissement du tracé de la voie et le rehaussement du niveau de circulation, avec des dépôts massifs d'éclats de gneiss entre le changement d'ère et 15 apr. J.-C.
- Une dernière phase antique, qui voit les apports de matériaux sur la voirie se poursuivre et le niveau de circulation s'exhausser entre 20 et 100 après J.-C.

L'identification du tronçon de voirie observé rue des Tanneurs comme constitutif de la " Voie du Rhin et de l'Océan " (les deux axes ayant un tracé commun au sortir de *Lugdunum*) est aujourd'hui assurée. La localisation à l'emplacement du tracé de restitution actuel de la " Voie de l'Océan " (encore conjointe à la " Voie du Rhin " à ce stade) proposée dans le cadre du PCR " Atlas Topographique de Lyon " fournit un premier indice. La datation de la céramique issue du comblement du fossé bordier (7 av. J.-C. au changement d'ère) coïncide avec l'époque de mise en place du réseau d'Agrippa, soit vers 21 av. J.-C. (Gros, 1991 : 5). Enfin, l'alignement des vestiges mis au jour avec les limites occidentales et orientales des tronçons observés au nord (Fouilles de la place Valmy – Le Nézet-Célestin, 1994 et 1955) et au sud (Fouilles de la ZAC Charavay – Lascoux, 1993) permet de restituer un tracé dont la rectitude est presque parfaite.

Le tracé initial de la voie de l'Océan est donc mis en place après une date estimée à 20-15 av. J.-C., avec une facture que l'on ne peut que qualifier d'orthodoxe (radier drainant, sédiment " amortisseur ", empierrement fin en

surface) et une largeur estimée entre sept et huit mètres et un fossé bordier (observé uniquement sur le flanc ouest) de deux mètres de large. La fin de l'époque augustéenne (0-15 apr. J.-C.) voit cependant la voie s'élargir, puis être rehaussée avec des apports massifs et peu distincts d'éclats de gneiss (sans doute issus de la proche carrière de Chapeau-Rouge – Bouvier, 2000). Si la rupture est nette au niveau des matériaux, la perception des nouvelles limites de la voie est, dès son élargissement, difficilement perceptible. L'étendue des apports de gneiss laisse voir une largeur très importante (seize mètres), qui évoque l'hypothèse d'un exhaussement des terrains qui ne serait pas limité à la voirie, mais concernerait aussi les espaces mitoyens avec les édifices antiques (habitats et artisanats) observés lors des fouilles de la place Valmy. Ces derniers sont forts proches et le souhait des riverains de minimiser l'impact des crues de la Saône, pourrait être à l'origine de l'exhaussement généralisé du terrain.

Comme nous l'avons évoqué antérieurement, il n'est pas de traces conservées d'occupations tardo-antiques ou médiévales sur cette parcelle. Toutefois, grâce à l'étude d'archives, nous savons que, durant tout le Moyen Âge, et pour la majeure partie de l'époque moderne, la parcelle des Tanneurs est comprise dans un ensemble plus vaste faisant partie des possessions de la seigneurie de l'infirmier d'Ainay. Il s'agit alors de terres agricoles et de vignes. Les archives mentionnent également la présence d'un moulin (le moulin de Plate Vieille), situé plus au sud-est de la parcelle investiguée. Sa présence a entraîné la construction d'un bief passant à l'extrémité sud de l'emprise de fouille.

Lors de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s., une blanchisserie s'installe sur la parcelle. Si les archives ne le précisent pas, il est toutefois possible qu'elle ait profité de l'alimentation en eau claire du moulin pour son fonctionnement.

Il faut ensuite attendre la toute fin de l'époque moderne pour voir apparaître d'autres constructions, de probables écuries au nord de l'impasse des Tanneurs et une maison au sud. À la fin du XVIII<sup>e</sup> s., le percement d'une rue, allant du pont Mouton à la Duchère (actuelle grande rue de Vaise), favorise la construction de multiples bâtiments sur ses abords. Les possessions de la seigneurie, sur lesquelles ont été construits ces nouveaux bâtiments, sont alors vendues à différents propriétaires, formant peu à peu un îlot d'habitation.

Le XIX<sup>e</sup> s. est marqué par l'installation, dès 1808, d'une tannerie au sud de l'impasse. Elle profite à son tour de l'alimentation en eau fourni par le bief du moulin de Plate Vieille. Si l'intégralité des structures de la tannerie n'a pas été conservée, huit cuves et un bassin maçonné ont été mis au jour. Les structures nécessaires au bon fonctionnement de cet artisanat se développent en aire ouverte (cour de la maison), ou semi-ouverte (hangars), sur la zone la plus méridionale de l'emprise de la fouille (au plus proche du bief).

Si la fonction des structures n'a pu être systématiquement attestée, nous avons toutefois pu dégager plusieurs

hypothèses quant à leur place dans la chaîne opératoire du tannage (De la Lande, 1776). Le bassin quadrangulaire, fonctionnant à l'eau courante, ainsi que les deux cuves les plus au sud de l'emprise de fouille ont été rattachés à une première étape du travail des peaux appelé le " travail de rivière " (nettoyage et curage des peaux). L'ensemble des cuves situé plus au nord a été rattaché au traitement des peaux par le tan (transformation d'une peau en cuir imputrescible). Une des cuves, dont le fond en bois et l'amorce du cuvelage ont été bien conservés, contenait encore une quantité importante de tan (broyat d'écorce de chêne). La tannerie est revendue en 1842 et

son activité s'arrête. Les vestiges de quelques aménagements plus récents, pour certains attestés au tout début du xx<sup>e</sup> s., ont été dégagés. On retrouve notamment l'installation d'un petit bassin en partie sud et d'un probable calorifère. La cave d'un bâtiment, situé au nord de la zone méridionale de la fouille, a également fait l'objet de remaniements contemporains.

Étienne HOFMANN  
Charlotte SANCHEZ  
SAVL

PALÉOLITHIQUE  
PROTOHISTOIRE

LYON 9e  
6 - 10 rue Émile Duport  
24 - 26 rue des Docks  
10 - 14 rue du Four à chaux

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Les treize sondages ouverts dans l'emprise située au croisement de rue É. Duport, de la rue des Docks et de rue du Four à Chaux, présentent un bilan archéologique négatif.

D'un point de vue géomorphologique, l'opération a confirmé la nature exclusivement alluviale de la zone, et son altération par une pédogénèse limitée. Le site se situe donc bien dans le lit majeur de la rivière.

La topographie du sous-sol demeure difficile à évaluer, compte tenu des faciès limono-argileux peu différenciés, potentiellement influencés par des processus post-dépositionnels (pédogénèse, infiltrations, etc.). La possibilité qu'un paléochenal du Dryas récent ait traversé le site reste cependant valable, mais aucun élément concret ne permet de l'étayer.

De plus, l'opération du 30 quai Paul Sédallian, dans laquelle ce chenal avait été repéré, situait ce dernier à une altitude comprise entre 167,15 et 165,60 m NGF, et celles de la ZAC Vaise Industrie Nord (Hofmann, 2014 ; Hofmann *et al.*, 2015) à une altitude comprise entre 167,5 et 168 m NGF. Le sommet de la couche de gravier repérée lors de la présente opération est nettement plus profond, à environ 162 m NGF. Cette différence altimétrique, ainsi que la distance entre la présente opération et les précédentes (aucune trace d'un tel chenal n'a été repérée dans les diagnostics plus proches) rendent l'établissement d'équivalences stratigraphiques hasardeux.

Un unique sondage, situé vers le centre de la parcelle (sondage n°8), fait apparaître ponctuellement du mobilier isolé (céramique non tournée protohistorique et faune) au sein de niveaux alluviaux intouchés, ceci sans que la présence d'aucune structure ne soit perceptible. Une lame retouchée en silex blond, attribuable au Paléolithique supérieur est toutefois présente, mais elle est incluse au sein d'un remblai contemporain (sondage n°12).

Au final, l'importance des apports récents sur la parcelle (en moyenne de 2 à 2,5 m) caractérise la nature du sous-sol de la parcelle. Qu'il s'agisse des déchets du four à chaux (sondage n°4) situé plus au nord durant le xix<sup>e</sup> s. ou des remblais empreints de mâchefer (présence quasi généralisée), ces dépôts et les structures d'époque contemporaine (murs divers et structures de combustion en brique) témoignent des multiples excavations du lieu lors de l'urbanisation récente (avec une disparition des vestiges potentiels). En outre, l'importance des dépôts récents suggère que la parcelle est située dans une dépression topographique qui, au regard de la proximité de la Saône, rend le lieu facilement inondable et réduit l'attractivité du site.

Étienne HOFMANN  
SAVL

La campagne de diagnostic a permis de mettre en évidence trois structures archéologiques d'époque protohistorique, partiellement arasées ou affectées par les niveaux de l'occupation contemporaine. Un dépotoir de céramique et de verre, daté de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. a, d'autre part, été mis au jour.

L'emprise du terrain qui couvre une superficie d'environ 5 500 m<sup>2</sup>, a été occupée à partir de 1970 par un garage automobile qui possédait un sous-sol de 4 000 m<sup>2</sup>. Ce dernier, conservé *in situ*, présente une profondeur de quatre mètres par rapport au sol actuel.

Ce terrain a aussi été occupé durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. par une grande manufacture de cirage, vernis et encaustique, qui comptait une quinzaine de bâtiments. Cette industrie est, sans aucun doute, à l'origine de la

pollution rencontrée en cours de diagnostic. L'ancien garage automobile a dû, lui aussi, y contribuer.

Le terrain concerné est situé dans un secteur particulièrement sensible, notamment pour les périodes protohistoriques. Au sud du site, 65 rue du Souvenir, un important site laténien a été fouillé en 1993, permettant la découverte d'un important établissement, considéré par certains chercheurs comme une résidence aristocratique. D'après la restitution des plans et les hypothèses proposées quant à l'étendue du site, il est probable que les vestiges se poursuivaient au nord sur notre nouvelle emprise. Cette hypothèse ne pourra pas être confirmée pour des raisons techniques, l'ancien garage souterrain ayant détruit les trois quarts de l'emprise.

Stéphane BROUILLAUD  
INRAP

LYON 9e  
ZAC Vaise Industrie nord  
42 rue Joannès Carret, tranche 2

Les sept sondages réalisés sur l'emprise présentent un bilan archéologique négatif puisque aucune structure n'a été mise au jour.

La physionomie du terrain est homogène sur l'ensemble de la parcelle, et cohérente au regard des observations faites sur les parcelles avoisinantes.

La séquence se compose d'alluvions fines déposées par la Saône sur les altérites du socle cristallin (observées dans le sondage 5 à l'altitude sup. de 166,25 m NGF). Ces dépôts fluviaux sont surmontés de colluvions originaire des versants de la colline de la Duchère, dans lesquelles se trouvent quelques rares fragments érodés et roulés de céramique non tournée, fréquemment associés à de la terre cuite architecturale antique (sondages 1, 2, 3 et 7). L'état de conservation de ces artefacts pré-protohistoriques ne permet pas d'avancer une datation. Le brassage systématique de ce mobilier peut être lié aux phénomènes de colluvionnement, ou aux pratiques d'amendement des terres, comme cela a pu être observé sur la parcelle voisine (Carrara, 2011).

Sans transition, les remblais majoritairement XIX<sup>e</sup>, liés à l'installation des industries dans la deuxième moitié de ce siècle, terminent la séquence stratigraphique.

Au final, le bilan négatif de ce diagnostic apparaît comme logique, au vu des résultats avoisinants. Si l'on observe la cartographie des sondages réalisés à proximité immédiate de ce site, par exemple lors du diagnostic rue Marcuit (Jacquet, 2006) et lors des sondages 2 et 4 du diagnostic 59 rue des Docks, (Carrara, 2011), on constate qu'ils sont également négatifs, alors qu'à une centaine de mètres plus au sud-ouest, le site des Chais Beaucairois (Desbat *et al.*, 2006) a révélé une importante stratigraphie anthropique. En changeant d'échelle, c'est toute une bande de terre partant de la rue de la Navigation jusqu'au récent diagnostic de la tranche 1 (Hofmann, 2015), et parallèle à la voie ferrée, qui se trouve exempt de vestiges.

Le plan topographique de 1848, réalisé par Dignoscyo fait apparaître une pente nord-ouest/sud-est partant de la colline de la Duchère en direction de la Saône. Or, d'une part, ce relief est cohérent avec la déclivité des couches naturelles observée dans les sept sondages (le sommet des alluvions présente un pendage nord-ouest/sud-est de 7,5 %) ; d'autre part, il n'est plus, ou peu, lisible dans le paysage actuel, dont l'altimétrie est quasi égale sur l'ensemble du site, à 170 m NGF. Sur ce plan topographique, le tracé de la voie ferrée Lyon-Paris, en construction, est figuré à proximité immédiate de la parcelle. On peut supposer que ces travaux aient entraîné d'impor-

tants terrassements, gommant la pente du paysage. L'absence de vestiges, ainsi que la faible épaisseur stratigraphique des couches anthropisées, trouveraient là une explication tangible.

De même, le pendage nord-est/sud-ouest, parallèle au cours de la Saône, nettement observé sur le terrain, pour-

rait expliquer qu'à *contrario* des sites comme les Chais Beaucairois, également proches de la voie ferrée, aient conservé toute leur stratigraphie anthropique.

Philippe DESSAINT  
SAVL

PALÉOLITHIQUE

## LYON 9e 117 - 119 avenue Sidoine Apollinaire

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction d'un immeuble de bureaux sur sous-sol. Cette emprise se situe au sud-ouest de la plaine de Vaise, au 117-119 avenue Sidoine Apollinaire. Un épannage de galets jointifs et calibrés et quatre restes de faune ont été mis au jour sur l'emprise du projet. Aucun indice ne permet d'associer l'aménagement à une phase chronologique particulière.

Par contre, le contexte sédimentaire permet de proposer de rattacher les restes de faune au Paléolithique. En effet, le petit corpus de restes osseux animaux s'apparente tout à fait aux découvertes fauniques exception-

nelles réalisées lors de la fouille de contexte Paléolithique moyen à Quincieux, " Les Forgettes ", en 2014, et dont l'étude est en cours. Les similitudes observées consistent tout d'abord dans l'état de conservation des restes osseux, dans la présence d'un cheval, nettement majoritaire aux " Forgettes ", mais aussi, peut-être, dans les densités des témoignages recueillis par rapport aux surfaces fouillées, au nombre et à la puissance des niveaux sédimentaires investigués.

Christine VERMEULEN  
INRAP

## MESSIMY Déviation de la route départementale 30 E

Opération en cours.

ÂGE DU FER  
ANTIQUITÉ

## MESSIMY Le Chazeau

### ■ Communauté de communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)

L'opération de diagnostic menée en amont de la construction d'un lotissement industriel, sur une superficie de 3,3 ha, vient compléter les données acquises lors du précédent diagnostic préalable au futur contournement de la RD 30 E réalisé en 2014. Elle permet de déterminer l'étendue complète d'un enclos de La Tène finale, matérialisé par quatre grands fossés. Au sein de cet enclos, des fossés, marquant certainement des divisions internes impliquant une répartition des espaces, ont été mis en évidence.

Plusieurs autres réseaux fossoyés ont été appréhendés, ainsi que des tronçons de drains empierrés qui semblent,

pour certains, plus tardifs. Au sein de l'enclos, dans sa partie orientale, un bûcher funéraire a été mis au jour. D'autre part, seuls deux trous de poteaux et cinq fosses ont été découverts. Au total, le pôle de vestiges archéologiques s'étend sur une superficie d'environ 1,44 ha et se développe dans la moitié ouest de l'emprise diagnostiquée.

Steve GLISONI  
INRAP

### ■ Laboratoire Boiron

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction de bâtiments industriels. L'emprise de

ce projet couvre une surface totale d'environ 13 ha située au nord-est de la commune de Messimy, entre la RD30E qui borde les bâtiments des laboratoires Boiron et le futur contournement routier de la RD30E sondé en 2014 (Ramponi, 2014).

Parmi les 211 tranchées ouvertes, 102 ont révélé la présence de près de 280 structures.

L'occupation la plus ancienne mise au jour sur cette vaste emprise correspond à un établissement daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou du tout début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Cette installation est caractérisée par un enclos fossoyé délimitant un espace quadrangulaire d'environ 8 000 m<sup>2</sup>. Les fossés qui le composent sont larges de 3 à 6 m et profonds de 0,96 à 2,20 m.

D'autres fossés, de la même période, ont été observés à l'intérieur de l'enceinte mais aussi à l'extérieur de cet espace. Ces derniers, moins larges et moins profonds, peuvent participer à l'aménagement interne de l'enclos et/ou former des enclos "secondaires" de plus petite taille (Phase d'extension ? Enclos emboîtés ?).

Les structures domestiques habituellement associées aux occupations de cette période sont peu nombreuses. Elles sont représentées par un foyer, situé à 250 m au nord-ouest de l'enclos, et trois fosses, localisées à 250 m au sud de l'enclos. Ces rares structures témoignent néanmoins de l'étendue de cette installation. Le mobilier recueilli en grande quantité dans le comblement des fossés prouve la présence de bâtiments dans un environnement proche (abondance de tuiles et de torchis) et révèle une certaine richesse (amphores, bracelets en bronze). Si la définition de la fonction du site reste encore délicate à aborder, la taille des fossés qui composent l'enclos et la diversité observée dans le répertoire de mobilier suggèrent l'approche d'un site d'habitat où les occupants semblent bénéficier d'un statut privilégié.

Ensuite, vers la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., l'occupation est réorganisée et se décale sur le plateau localisé

quelques dizaines de mètres au sud-ouest de l'enclos. Ici, deux ensembles peuvent être individualisés. Le premier, situé à 50 m au sud de l'enclos, est caractérisé par des murs simples, des murs contrefortés, des sols construits (radiers, terre battue, tuiles), des fosses aménagées (fond tapissé de dalles en terre cuite, trous de poteaux) et des niveaux de démolition. L'interprétation de l'organisation interne de cet ensemble reste difficile en raison d'une vision trop partielle des faits. Le mobilier recueilli dans le comblement des fosses indique que le site est occupé depuis l'époque augustéenne jusqu'au Haut-Empire. Dès lors, plusieurs phases d'occupation (extensions, remaniements,...) sont envisageables. En témoignent peut-être également les différents axes dessinés par les murs. La diversité observée dans le répertoire de mobilier révèle, comme pour la période laténienne, une certaine richesse (éléments de colonnes en terre cuite, base de colonne moulurée, antéfixe, fibule, balsamaire, monnaies). Tout ceci semble converger pour identifier cette installation comme un site d'habitat au statut particulier (*villa* ?), dans la continuité de l'occupation laténienne. Le second ensemble est localisé à 180 m au sud-ouest de l'enclos. Ici, il semblerait que ce soit plutôt de longs murs qui quadrillent l'espace. Le peu de mobilier associé à ces vestiges (dix tessons en céramique commune et une monnaie) ne permet pas d'entrevoir la finalité de ce secteur (Habitat ? Bâtiments secondaires ? Entrepôts ?). Tout au plus, comme pour l'ensemble 1, les différentes orientations relevées suggèrent aussi plusieurs phases d'occupation. En périphérie de ces deux ensembles ce sont majoritairement des structures "hydrauliques" (fossés, drains, caniveaux) qui occupent l'espace, indiquant un souci de gestion et d'aménagement du terroir.

Enfin, notons encore la présence d'un bûcher funéraire à l'intérieur de l'enclos laténien. Cette structure est datée du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Toutes ces données, inédites sur la commune de Messimy, ouvrent donc de nouvelles perspectives dans la caractérisation de l'occupation du terroir dans un secteur géographique encore peu exploré.

**Christine VERMEULEN**  
INRAP

## ORLIÉNAS Route de Rivoire

L'assiette d'un projet de construction d'une maison individuelle à Orlénas, dans les monts du Lyonnais, à une altitude de 335 m NGF, est située sur le tracé supposé de l'aqueduc du Gier.

Le diagnostic a permis d'invalider l'hypothèse selon laquelle l'aqueduc serait localisé dans l'emprise et à l'emplacement du projet.

Quinze sondages ont été creusés dans le sens de la pente, perpendiculairement à l'axe supposé de l'aqueduc. Dans tous ces sondages, le substrat cristallin a été atteint à une profondeur moyenne de 0,50 m. La stratigraphie observée est simple et identique sur l'ensemble de l'emprise. Aucun vestige ancien n'a été observé.

**Alan MAC CARTHY**  
INRAP

## POLEYMIEUX-AU-MONT-D'OR

### Ancienne église, chemin du Pavillon

Les sondages réalisés sur la parcelle concernée par le projet de construction d'un ensemble immobilier ont apporté des éléments rattachés chronologiquement au début du Bronze Final et à la fin du Moyen Âge. En outre, les indices de remaniement de tombes datables probablement des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s. ont pu être observés dans l'un des sondages, à l'ouest du site. Il s'agit d'ossements humains désorganisés et mêlés à un sédiment gris sableux, rapporté, *a priori*, en même temps que les ossements. La localisation initiale de ces tombes demeure imprécise.

De manière plus concrète, une occupation protohistorique a été perçue par le biais d'un horizon d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur contenant d'assez nombreux fragments, parfois assez gros, de céramique non tournée. La découverte d'une structure constituée de pierres locales et de gros tessons dans une légère cavité permet de suggérer que l'occupation est bien localisée en partie sur le site et peut-être un peu plus haut dans la pente, au nord et à l'ouest. Cette occupation daterait de

la période de transition entre le Bronze moyen et le Bronze final.

Des structures en creux (fosses, négatifs de sablières basses ?) datables des XI-XII<sup>e</sup> s. ont également été repérées dans un sondage, ainsi que des maçonneries dans deux autres. Trois maçonneries composent l'extrémité sud d'un bâtiment dont la partie nord a été récupérée dans une vaste fosse dont le mobilier, datable majoritairement du XIV<sup>e</sup> s., peut aussi bien provenir de l'occupation que de rejets réalisés postérieurement à la récupération du bâtiment. Une utilisation plus ancienne de ce bâtiment (XI-XII<sup>e</sup> s. ?) ne peut, en tout état de cause pas être exclue. Au sud de ce bâtiment, un fragment tronqué de maçonnerie a également été observé sans que son lien avec l'autre secteur ne puisse être établi physiquement et chronologiquement.

**Daniel FRASCOME**  
INRAP

## SAINT-BONNET-DE-MURE

### Foussiaux et Vérière, phases 1 et 2

La réalisation d'un projet de carrière de graviers par la société "Est Lyonnais Granulats" a motivé une prescription par le SRA. En effet, le projet, d'une surface globale de 71 ha, vise une exploitation, par phases, des matériaux sur une épaisseur maximale de treize mètres. Ce rapport intermédiaire rend compte des résultats archéologiques concernant les premières phases (1 et 2), sur une surface de douze hectares.

Les séquences stratigraphiques relevées dans les sondages sont homogènes sur la totalité de l'emprise, qui présente une topographie régulière et plane.

Une soixantaine de fosses de dimensions semblables ont été observées. Ces fosses, par leurs dimensions en largeur et en profondeur, et par leur espace, témoignent probablement d'un verger planifié et bien délimité. Deux fosses à galets non fracturés ont été observées non loin de cet ensemble de fosses de plantation. Un fossé d'orientation nord-sud a également été relevé plus à l'est.

Aucun mobilier anthropique n'a été repéré dans les structures traitées.

**Alan MAC CARTHY**  
INRAP

## SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR

### Crécy ouest, Rue du Commandant Israël

Quatorze sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un terrain destiné à la construction de logements rue du Commandant Israël. Ce projet couvre quelque 5 409 m<sup>2</sup> d'un terrain jusqu'à présent réservé à un verger. Sous un recouvrement végétal superficiel se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire fluvio-glaciaire. Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé. L'emprise du diagnostic conserve la conduite souterraine de l'aqueduc du

Mont-d'Or. Elle traverse le centre du projet immobilier sur environ 34 m. Hormis ce vestige construit et bien conservé, les autres sondages sont négatifs et n'ont livré aucun indice d'une éventuelle et autre occupation.

**Grégoire AYALA**  
**INRAP**

## SAINT-ROMAIN-EN-GAL

### Rue des Thermes, tranche 1

Sept sondages ont été réalisés sur les trois parcelles concernées par cette première phase de diagnostic, une seconde devant être effectuée après démolition de bâtiments.

Quatre d'entre eux, situés à l'est de l'usine occupant encore une grande partie de l'espace, ont uniquement traversé des couches de remblais contemporains liés à l'élargissement préalable d'une terrasse supérieure pour la construction de l'usine, puis pour l'agrandissement de l'esplanade la bordant. Au sud, à l'emplacement de l'ancienne chaudière de l'usine, plusieurs maçonneries antiques ont été retrouvées, dont un probable mur de terrasse nord-sud et deux murs accolés venant buter contre lui et le doubler à l'ouest. Dans le même sondage, au nord-ouest, deux autres maçonneries, de plus petite dimension, et dont les sols associés ont disparu, ont également été observées, sans qu'un lien puisse être établi entre les deux zones du sondage.

Les deux autres sondages réalisés à l'ouest, sur une parcelle séparée s'ouvrant sur la RD 386, ont livré un grand nombre de maçonneries et de sols, correspondant sans

doute à des phases de construction successives, dont la succession n'a pas toujours pu être mise concrètement en évidence. Des sols terrazzo et mosaïques, des éléments suggérant la présence d'hypocauste (*tubuli* contre un mur), des banquettes ont ainsi été découverts, dans un espace probablement lié à un tissu urbain longeant une voie nord-sud susceptible de border ces sondages, à l'ouest. Cependant la présence, au nord, des vestiges du "Palais du miroir" n'exclut pas que certains de ces aménagements puissent être liés à ce complexe thermal, mais l'orientation divergente des vestiges des secteurs tend à discréder, *a priori*, cette hypothèse.

Chronologiquement, les vestiges sont mis en place au plus tôt dans le deuxième quart du I<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et les couches d'abandon / démolition les plus récentes recèlent essentiellement du mobilier antérieur au milieu du II<sup>e</sup> s., sauf en de rares exceptions, qui peuvent évoquer des formes du début du III<sup>e</sup> s.

**Daniel FRASCOME**  
**INRAP**

## SAINTE-COLOMBE

### Les Petits Jardins

#### ■ Le Bourg, voiries

La campagne de diagnostic prescrite sur cette parcelle a permis de réaliser quatorze sondages : douze à l'emplacement des futures voiries, deux à l'emplacement d'un

bâtiment de logement (îlot D). Ces quatorze sondages ont révélé la présence, à une profondeur de 0,20 à un mètre environ, de nombreux vestiges liés à des îlots d'habitation de la période gallo-romaine. Les niveaux les plus anciens recèlent du mobilier de la deuxième moitié du I<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors que l'abandon de l'ensemble du

site a dû se faire vers le milieu du III<sup>e</sup> s., au plus tard. La nature des vestiges indique plutôt des portions d'habitation, même si un niveau antérieur, visible dans un seul sondage, pourrait témoigner d'activités artisanales. Des réseaux de caniveaux et un égout, en limite de terrasse, à l'ouest, témoignent de l'urbanisation de l'ensemble du secteur et de restructurations ponctuelles sur la durée.

Une orientation divergente des vestiges est visible entre l'ouest et l'est, sans que celle-ci ne paraisse liée à la topographie de la parcelle, ni à des phases chronologiques distinctes. Il n'est pas impossible que la présence d'une terrasse plus à l'ouest ait dicté une orientation, alors que la terrasse est, visible sur le site, en ait généré une autre, la jonction des deux étant établie par le biais de constructions mixtes répondant aux deux contraintes. Cela a pu être observé dans deux sondages, permettant de visualiser la possible ligne de la zone-tampon. Des bassins, une probable fontaine en forme d'oil ou de mandorle dissymé-

trique, quelques lambeaux de mosaïques et quelques murs recouverts d'enduits peints, ainsi que des seuils en place, constituent un échantillon incomplet des vestiges observés.

## ■ Caserne

Cette opération a été réalisée immédiatement après celle de Sainte-Colombe Les Petits Jardins – Le Bourg, sur la même parcelle, mais à l'emplacement de la future caserne ; quatre sondages ont été ouverts. Ceux-ci ont fourni des données aussi riches que celles de l'opération précédente, avec une dizaine de maçonneries et plusieurs niveaux de sols, ainsi qu'un égout.

Daniel FRASCOME  
INRAP

## SAINTE-COLOMBE Pont antique sud

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

ANTIQUITÉ

## SAINTE-COLOMBE 17 rue du 11 novembre

Le projet de construction d'un immeuble d'habitation au 17 rue du 11 novembre sur les parcelles AB 66 et 70 a déclenché une prescription de diagnostic archéologique. Ce diagnostic a révélé une occupation gallo-romaine dense de type urbain. Plusieurs modules de bâtiments ont été mis au jour avec une occupation avérée entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La présence d'une fosse profonde, dans le sondage 2, scellée par des niveaux de sol, précise un aménagement primaire de la zone à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. Plusieurs niveaux de fonctionnement et d'occupation ont été mis en évidence dans la coupe de ce sondage. Ce feuilletage de couches, alternant des niveaux blanchâtres et des niveaux de cendre et de charbon, ainsi que la présence de plusieurs foyers maçonnés, orientent l'interprétation de ces modules comme des unités artisanales ou domestiques. L'abondant matériel associé à ces niveaux confirme cette hypothèse. La présence d'une fosse à *dolium* pour la réception ou le stockage de l'eau est intéressante. L'étude de l'*instrumentum*, constitué essentiellement de fer, révèle un ensemble cohérent, à vocation artisanale. À noter la présence d'une fusairole en stéatite et d'une tête de marteau arrache-clou bien conservée. La présence de six monnaies retrouvées dans les deux premiers sondages démontre la richesse du matériel encore

en place dans le secteur. Ce quartier de Sainte-Colombe, bien connu pour la présence avérée de ses vestiges, et entouré de diagnostics et de fouilles largement documentés, a confirmé la présence et la préservation de cette occupation à l'emplacement du diagnostic, selon une chronologie établie et bien connue. Tous les murs repérés s'orientent et s'insèrent parfaitement dans la trame urbaine du quartier, comme le montre le plan d'assemblage de toutes les opérations antérieures.

À Sainte-Colombe, la trame urbaine est attestée dès l'époque augustéenne sur les sites de la rue Garon. Au cours de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., l'urbanisation de la rive droite s'accentue encore. La construction de monuments publics (thermes du "Sud", thermes de la Place de l'Égalité...) confirme que les quartiers de la rive droite ne sont pas que des quartiers suburbains, et font partie intégrante de la ville. Au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., l'urbanisme semble figé, et l'on observe des transformations essentiellement à l'intérieur des îlots, soit par la réunification de maisons (site de la rue Garon), soit par l'aménagement de petites unités (maison aux Cinq Mosaïques). C'est à cette période que cet îlot artisanal paraît abandonné. Un niveau plus tardif, révélé par la présence de quelques tombes creusées dans les niveaux d'abandon du quar-

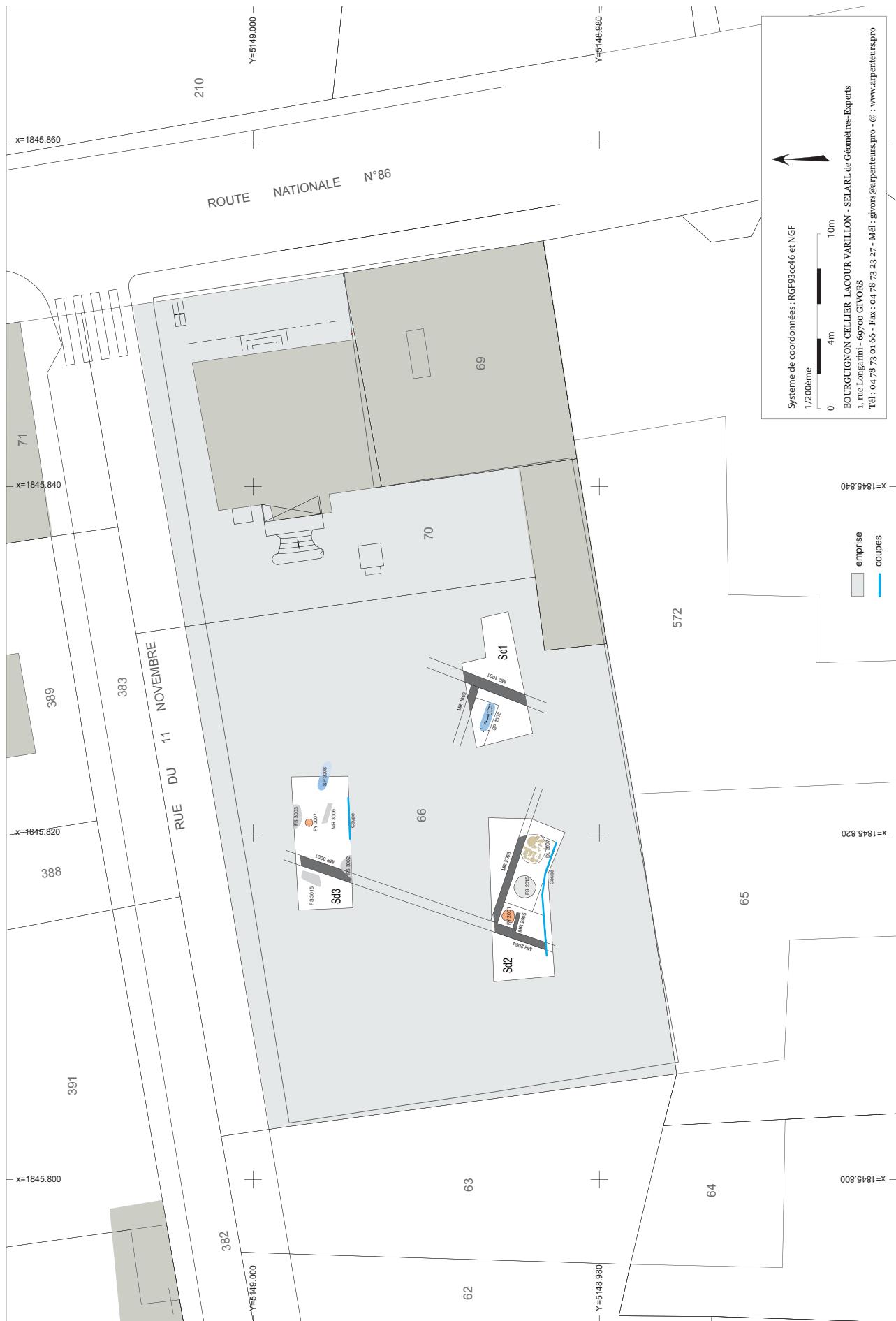


Fig.39 Plan masse avec emprise de diagnostic, localisation des sondages et des vestiges. Crédits : S. Couteau (Inrap), C. Marcellin (Inrap)

tier, a été observé. La transformation du secteur en nécropole à partir du IV<sup>e</sup> s., constatée par ailleurs, scelle l'occupation archéologique de cette zone.

L'abandon des quartiers de la rive droite a longtemps été fixé à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au tout début du III<sup>e</sup> s. Les fouilles de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe ont montré que certains secteurs ont continué à être occupés pendant tout le III<sup>e</sup> s., mais d'autres indices portent à croire que l'abandon de certains îlots a pu intervenir au cours de la première moitié de ce III<sup>e</sup> s. Selon les indices de datation récoltés sur ce diagnostic, l'abandon de l'îlot paraît être effectif dès la fin du II<sup>e</sup> s.

C'est sur des bâtiments démantelés depuis un siècle que des nécropoles chrétiennes s'installent au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., comme la nécropole de la Place de l'Égalité, tout proche.

Cette rive sera d'ailleurs marquée durant toute l'Antiquité tardive par une occupation religieuse très dense, au détriment, semble-t-il, de toute autre occupation. La présence de nombreux monastères et d'édifices funéraires montre que cette rive semble, à partir de la fin du IV<sup>e</sup> s., exclusivement consacrée à une fonction funéraire et religieuse.

Fabien ISNARD  
INRAP

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## SAINTE-CONSORCE Route départementale 30, Clape-Loup, Chemin de Méginand, rue Marcel Mérieux,

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de l'aménagement d'un lotissement industriel, au lieu-dit Clape-Loup, sur la commune de Sainte-Consorce. 84 sondages ont été effectués.

Le niveau d'apparition des structures se trouve entre 0,30 et 0,50 m sous le sol actuel. Le site a subi une érosion importante, vraisemblablement provoquée par le défrichement et la mise en culture des terrains.

Hormis des fossés parcellaires ou drainants et quelques fosses non datées, quelques structures ont été mises au jour au sud de l'emprise, dont un ensemble daté des X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.

La zone la plus riche en structures se trouve à la jonction entre les parcelles 467 et 81. Un fossé, quatre trous de poteaux, deux fosses et ce qui pourrait être identifié comme un fond de cabane sont datés, grâce à quelques fragments de céramique, de la période médiévale (X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.). Nous pouvons être en présence d'un petit habitat rural, malheureusement très arasé, qui peut être lié à une activité pastorale ou artisanale.

D'autres structures sont proches de cet ensemble dans la parcelle 43, mais l'absence de matériel datant ne permet pas de les associer.

Hélène SILHOUETTE  
INRAP

## THIZY-LES-BOURGS Le Bois Durieux, Mardore

Cf. Interdépartements.

## VÉNISSIEUX

### Aménagement du site du Puisoz

L'opération de fouille archéologique préventive s'est déroulée sur une parcelle vierge de constructions de plus de 20 ha, dans le cadre de la création, au lieu-dit "site du Puisoz", d'une zone d'aménagement (activités commerciales et tertiaires). La prescription de fouille porte sur une partie du terrain concerné par le projet, soit une emprise de 371m<sup>2</sup>, qui se présente comme deux bandes formant un coude, et qui représentent une longueur de 300 m et une largeur de 20 m. Un grand fossé, qui avait été mis en évidence lors de la phase de diagnostic, a été étudié. Cette structure fait partie intégrante d'un système militaire et défensif mis en place autour de Lyon à la fin du xix<sup>e</sup> s. Il est comblé à la fin du premier quart du xix<sup>e</sup> s., suite au projet de réalisation du boulevard périphérique de la ville. Au nord-est, une partie du comblement a été réalisée à l'aide de déchets divers. Ce secteur, sur une superficie de 400m<sup>2</sup> environ, correspond à une zone de rejet collective de type décharge publique avec, d'une part des déchets domestiques, et, d'autre part, des rejets industriels issus de verreries. Le mobilier domestique du dépotoir présente exclusivement des céramiques, du verre, des coquilles d'huîtres ou autres coquillages auxquels viennent se rajouter, en moindre importance, de la

vaisselle émaillée et de rarissimes objets métalliques. Il témoigne d'un tri sélectif des déchets appliqué à cette structure, sans doute en lien avec les méthodes mises en œuvre à la fin du xix<sup>e</sup> s. à Lyon. Tout ce mobilier est rejeté et entassé sur près de quatre mètres d'épaisseur, sans presque aucune trace de matière organique ou de sédiment. Un échantillon représentatif a été prélevé, soit plus de 30 000 restes de céramiques et plus de 3 000 restes d'objets en verre, qui en constituent la majorité. La chronologie des éléments découverts est comprise entre les trente dernières années du xix<sup>e</sup> s. et les vingt-cinq premières années du xx<sup>e</sup> s. Cet ensemble, sans précédent dans la région Rhône-Alpes, constitue un référentiel significatif pour la connaissance de la culture matérielle régionale en pleine période contemporaine, et complète le répertoire mis en place précédemment pour la période moderne. La variété des produits, tant régionaux que d'importation, et les divers emballages découverts illustrent de très nombreux aspects commerciaux, artistiques et économiques.

**Alban HORRY**  
**INRAP**

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

## VÉNISSIEUX

### 31 Avenue Jean Jaurès

MOYEN ÂGE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

#### Opération réalisée en 2014

La fouille réalisée au 31 avenue Jean-Jaurès, sur la commune de Vénissieux, couvre une superficie de 2 000 m<sup>2</sup>, à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Émile Zola. La parcelle est située au bas de la pente du versant oriental d'un ancien talweg, à une altitude variant de 189 à 185 m NGF d'est en ouest.

Depuis le milieu des années 1980, plus d'une quinzaine d'interventions archéologiques ont été réalisées à Vénissieux, principalement dans le centre-ville. Les périodes identifiées lors des différentes opérations archéologiques s'échelonnent du Néolithique jusqu'au Moyen-Âge.

La fouille a permis d'identifier deux grandes phases d'occupations : une occupation de l'âge du Bronze final IIb/IIIa et une occupation médiévale du xi<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> s., avec des horizons plus ou moins bien marqués. D'autres occupations, mais de moindre importance, ont été identifiées.

Pour les occupations pré et protohistoriques, on recense une seule fosse, datée au moins du Néolithique moyen, voire antérieure si l'on tient compte de l'emplacement du squelette de faon dans la dynamique de comblement de la structure. Quant aux périodes historiques, il faut noter la présence de céramique antique en position résiduelle et d'une monnaie, témoignant tout de même d'une fréquentation du site, ou de ses environs, au Haut-Empire et dans l'Antiquité tardive. Pour finir, quelques structures ont livré un petit lot de céramiques d'époque contemporaine.

L'occupation de l'âge du Bronze est surtout caractérisée par une série de fosses-silos, qui ont livré en position détritique du mobilier varié, de type céramique, métallique, lithique et, surtout, un lot de divers fragments de moules en terre cuite. On notera également la présence de quelques ossements humains et animaux. Les prélèvements carpologiques s'accordent avec les données départementales pour la période du Bronze final, à savoir une agriculture principalement fondée sur les blés de type vêtu, les millets et Forge. On observe également la

culture des légumineuses, ainsi qu'une part de cueillette. Les vestiges de cette occupation, tout comme les différents témoins mis au jour dans le secteur du Vieux-Bourg, semblent se rattacher à une architecture de type fugace, sans poteaux porteurs, ou, tout du moins, ne laissant pas ou très peu d'empreinte en creux dans le sol.

Les occupations médiévales successives sont de type agro-pastorale, et s'échelonnent du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. Sur ce site, l'ensilage demeure le principal témoin de cette activité. La seule esquisse de structuration de l'espace est datée du XIII<sup>e</sup> s., et associe structures de stockage enterrées (silos), segments de fossés et une construction en matériaux périssables (bâtiment excavé avec supports). Les corrélations effectuées *a posteriori* entre les diverses études spécialisées a permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir d'un abri à bestiaux. Tous les silos ou fonds de silos ont été comblés par des apports anthropiques ou naturels, après récupération intégrale des denrées initialement stockées. Dans chacune des structures, on retrouve de manière générale les mêmes types de dépôts stratifiés, mêlant déchets d'origine domestique ou alimentaire et matériaux divers. Pour ce site, le seigle et le millet peuvent être considérés comme les cultures prédominantes au sein d'une véritable polyculture. Les fruitiers sont également attestés par la vigne,

le noyer et un probable cerisier. Ces silos constituent au final un nouveau témoignage de l'activité agricole en vigueur à Vénissieux entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s., fut-il d'un usage collectif ou privé. Le site, bien qu'*extra-muros*, n'est situé qu'à quelques centaines de mètres de la partie septentrionale du bourg médiéval. De l'organisation fonctionnelle primaire de ces exploitations agricoles successives nous sont parvenus le témoignage des structures de stockages les plus profondes et une esquisse de structuration de l'état le plus tardif.

Sur ce site, l'érosion subie par les structures dans certains secteurs a renforcé les difficultés à appréhender et à comprendre toute la complexité que peuvent suggérer ces types d'occupations. À ce titre, l'étude géoarchéologique conjointe a permis de mettre en exergue dans une zone déprimée une importante toposéquence ayant enregistré les modifications morphogénétiques au cours du Würm, du Tardiglaciaire et de l'Holocène. Ces observations alimentent la notion de mémoire des sols et attestent surtout leur dégradation sous l'effet du climat et de l'action anthropique.

Florian BONVALOT  
EVEHA

NÉOLITHIQUE  
PROTOHISTOIRE  
ANTIQUITÉ

## VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE ZAC Montplaisir Quarantaine Rue de la Quarantaine, tranche 1

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Ce diagnostic a porté sur une emprise de 11 906 m<sup>2</sup>, dont la surface à étudier a été réduite à 5 872 m<sup>2</sup> en raison de diverses contraintes (pollution partielle, conservation de bâtiments, zones de retrait). 8,27 % de cet espace ont été sondés grâce à quatorze sondages. L'emprise est située sur le versant nord du lit majeur du Morgon, à l'extérieur de la ville médiévale. Elle présente, en l'état actuel, une pente nord-sud de 6 %, mais a été en partie nivelée aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.

Toutes les couches observées sont des formations alluviales, parmi lesquelles se distinguent deux grands ensembles. L'angle nord-ouest de l'emprise comprend, sur environ 600 m<sup>2</sup>, une formation argileuse orangée, riche en nodules calcaires et carbonates, dans sa partie supérieure. Cette formation présente rapidement un fort pendage vers le sud (23 %), qui définit une limite entre les sédiments. Elle pourrait entretenir un lien, dans la partie basse du sud du terrain, avec des alluvions constituées de graves grossières, au niveau desquelles les sondages les plus profonds ont été interrompus. Le second ensemble sédimentaire recouvre l'essentiel de l'emprise, à l'exception du quart nord-ouest. Il s'agit de dépôts argilo-limoneux fins dus aux crues, ocre, où n'existent que peu de contrastes.

Leur épaisseur peut atteindre trois mètres. Toute leur partie inférieure est stérile.

Ce n'est qu'à partir de la partie médiane de l'ensemble, que deux sondages livrent de rares tessons de céramique modelée atypique, néolithiques ou protohistoriques. Le mobilier est réparti uniformément dans un sédiment argilo-limoneux compact, ocre foncé, à des altitudes comprises entre 176,16 m et 177,38 m. Dans quatre sondages, cet horizon est recouvert par des alluvions sableuses, déposées sur environ 0,20 m par une forte crue, survenue à partir de l'Antiquité, d'après la présence de nodules de terre cuite architecturale érodés, dont ceux de *tegulae*. La partie supérieure de la stratigraphie, enfin, est constituée de nouveaux dépôts argilo-limoneux, qui contiennent quelques artefacts des périodes précédentes, mais aussi un tesson médiéval et un tesson moderne.

Ce diagnostic montre que l'emprise étudiée, encore située dans un faubourg sur le cadastre de 1830, n'a pas connu d'occupation structurée avant l'époque contemporaine.

Philippe ARNAUD  
INRAP

## **Habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central**

Cf. Interdépartements.

## **Le monde antique rural dans l'est lyonnais**

Cf. Interdépartements.

**ANSE, ARNAS  
SAINT-GEORGES-DE-RENEINS,  
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
La Saône du PK 35 au PK 52**

La prospection subaquatique menée en Saône, au nord de Lyon, en 2015 avait un double objectif :

- À la demande d'un fouilleur intervenant en terrestre (J.-C. Béal), retourner prospecter la Saône dans le secteur de Saint-Georges-de-Reneins, à la recherche de palafittes mentionnés par Claudius Savoye, d'un gué (le gué de Voldé) et de zones portuaires médiévale et antique ;
- Revenir sur le secteur d'Anse qui avait livré, lors de notre précédent passage, entre les points-kilométriques (PK) 37 et 37,5, de nombreuses pierres de mouillage et des fers de mariniers (arpis) antiques, permettant d'émettre l'hypothèse selon laquelle une zone portuaire aurait pu exister à l'Antiquité à cet endroit.

Si l'intervention dans la zone de Saint-Georges-de-Reneins s'est une nouvelle fois montrée décevante, du fait de la forte altération du fond consécutive aux dragueages d'envergure réalisés dans ce secteur, il en va tout autrement de celle menée à Anse.

En effet, entre les PK 36,2 et 36,3, soit, peu ou prou, en face du pertuis mettant en connexion la Saône avec la gravière située au Bourdelan d'Anse, un lot conséquent de matériel céramique antique a été découvert sur le fond. Il s'agit principalement d'une amphore quasiment complète de type Dressel I A, avec une moitié de bouchon (fig.40), de nombreux tessons de panses d'amphores et d'anses de même type (A et B), de plusieurs pots de différentes tailles (fig. 41 et fig. 42), complets ou à l'état fragmentaire, de tessons de vases de stockage, de *tegulae*, de mortier et de quelques outils métalliques (serpette, hache, fer de marinier...).

Bien que n'ayant pas encore fait l'objet d'une étude précise, la majorité de ces vestiges, dont certains sont com-

plets, se positionne chronologiquement, selon Cécile Batigne Vallet, entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Quelle est l'emprise de cette zone riche en matériels archéologiques ? En effet, la découverte de ce mobilier sur une surface modeste (entre 500 et 1 000 m<sup>2</sup> maximum), et juste devant l'entrée du pertuis menant à la gravière, est peut-être due à un creusement artificiel et/ou naturel du lit de la rivière, suite à une modification de la dynamique fluviale. Nous savons, par expérience, qu'en Saône, la couche archéologique correspondant aux époques romaine et gallo-romaine se situe sous environ 1 à 1,5 m de sédiment. Dans le cas qui nous occupe, la couverture sédimentaire semble avoir été ôtée artificiellement, afin de permettre aux bateaux de bénéficier d'un tirant d'eau suffisant pour accéder, à partir de la Saône, à la darse où se situe la zone de prélèvement de granulats. Cela pourrait expliquer que les découvertes aient été réalisées principalement juste en face et légèrement en aval du pertuis ainsi aménagé. De ce fait, il est fort probable que les zones limitrophes, non concernées par ce creusement, conservent, sous une couche sédimentaire plus ou moins épaisse, des vestiges comparables en termes de datation et peut-être encore en meilleur état.

S'il en est ainsi, cela pourrait venir étayer l'hypothèse selon laquelle la zone portuaire du *castrum* de l'Anse antique (*Asa Paulini*) se situait à peu près entre les PK 35,5 et 37,5.

Si tel est le cas, cette découverte d'envergure pourrait confirmer deux hypothèses :

- La première est que le lit actuel de la Saône sur la commune d'Anse existait à l'Antiquité, et était suffisamment important pour accueillir des bateaux transportant des marchandises ;



Fig.40 Amphore. Crédits : A. Lavocat (GRAL), 2015



Fig.41 Pot médiéval. Crédits : A. Lavocat (GRAL), 2015



Fig.42 Pot. Crédits : A. Lavocat (GRAL), 2015



Fig.43 Jatte. Crédits : A. Lavocat (GRAL), 2015

– La seconde est que la Saône constituait un vecteur commercial important à l'Antiquité, et que le déchargement des marchandises s'effectuait sur ses rives.

Dans ce cas, l'hypothèse selon laquelle un éventuel canal antique aurait relié la Saône au *castrum* romain d'*Asa Paulini*, canal dont aucune trace n'a jamais été trouvée, pourrait être remise en question.

La localisation de la zone portuaire du castrum romain constitue une réelle problématique sur laquelle les scientifiques sont très partagés. Aussi, afin d'apporter quelques éléments de réponses à une telle problématique, nous pensons qu'il serait judicieux de procéder sur ce secteur à plusieurs sondages en Saône afin, dans un

premier temps, de vérifier si, en amont et en aval du pertuis, du matériel de même nature repose sous la couche sédimentaire et, dans un deuxième temps, de déterminer plus précisément quelle serait l'emprise de cette zone portuaire ou de déchargement. Compte tenu du fait que l'étude du matériel découvert en 2015 ne pourra être réalisée, au mieux, qu'en 2016, nous pensons que cette opération de sondage ne pourrait être envisagée qu'une fois les résultats de cette étude obtenus, soit pas avant 2017.

**Alain LAVOCAT**  
Chercheur bénévole

MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## BRINDAS Bourg médiéval

### Étude archéologique du bâti

Les relevés des parements de la tour ronde, de la muraille du Vingtain et du clocher ont pour objectifs de répondre aux hypothèses en appui de l'étude des manuscrits et des textes. Nous souhaitons appréhender les différentes phases chronologiques de construction du clocher, et comprendre différents éléments, comme la présence de deux chéneaux sur le parement intérieur nord au deuxième niveau, la présence d'une baie en partie cachée par la voûte du chœur dans le mur sud au niveau 2 et la présence de trois piédroits au niveau 3. Nous souhaitons comprendre également les fonctions de l'arc-bou-

tant, harpé avec le mur est du clocher, qui fait apparaître un arrachement de mur, l'amorce d'un linteau, un chanfrein sur l'arc et des trous avec gond encore en place.

Concernant l'enceinte du Vingtain et de la tour ronde, les relevés ont pour objectifs de proposer des datations pour sa construction et d'essayer de voir si la tour est d'origine médiévale ou moderne, comme le château.

**Paul PELCE**  
Chercheur bénévole

## LYON Le Rhône, du PK 0 au PK 3

Cette première prospection inventaire réalisée en 2015, dans le Rhône, à Lyon, entre la confluence Rhône-Saône, point-kilométrique 0 (ou PK 0), et le pont de la Guillotière (PK 3), valide la faisabilité de telles opérations dans ce fleuve, si celles-ci se réalisent à des moments opportuns, c'est-à-dire par basses eaux, bonne visibilité et, surtout, par courant faible.

Malgré une nature de fond peu propice à la conservation du matériel archéologique fragile ou de petite taille (enrouchements sur les berges, grosses pierres, galets en mouvement avec le courant), cette intervention aura quand même permis de mettre en évidence une zone potentiellement riche en vestiges. Celle-ci se situe à proximité du pont de l'Université, où, en amont, et contre chacune de ses deux piles, ont été trouvés des blocs architecturaux

de grandes dimensions. Si ceux situés en rive droite, bien que présentant quelques moulures, sont assez quelconques et donc difficilement datables, ceux situés en rive gauche présentent, quant à eux, des formes et des sculptures qui méritent une attention particulière.

En effet, en amont et contre cette pile, édifiée au début du xx<sup>e</sup> s., ont été trouvés :

- une dizaine de fûts de colonnes en pierre, non cannelés, de 0,7 m de hauteur et de 0,7 à 0,8 m de diamètre ;
- un bloc architectural, présentant en relief, sur une trentaine de centimètres de diamètre, un feuillage de chêne avec glands ;



Fig.44 Chapiteau. Crédits : E. Croulant (GRAL), 2015



Fig.45 Lion. Crédits : E. Croulant (GRAL), 2015

- cinq chapiteaux de style ionique (fig.44), de grandes dimensions (1 m<sup>2</sup>), très bien conservés, présentant, sur au moins trois de leurs côtés concaves adjacents, deux volutes sculptées se rejoignant, avec entre elles une échine ornée d'oves ;

- une pierre *a priori* ovale, de diamètre 1,1 m, plantée dans le sol et présentant en relief, sur une de ses faces, un lion se tenant sur ses pattes arrières (fig.45), la queue remontant jusqu'à la crinière. Le lion est le symbole des comtes de Lyon depuis le X<sup>e</sup> s. ;

- deux pierres arrondies, mesurant environ un mètre chacune, et présentant en relief deux lettres "L" (initiales ?) mises dos à dos ;

- de nombreuses autres pierres présentant des sculptures ornementales et une clé de voûte.

Même s'il est très probable que les colonnes et les chapiteaux fassent partie du même ensemble, du fait de leur concordance en termes de diamètres, il serait hasardeux d'envisager qu'il puisse en être de même pour l'ensemble des blocs sculptés trouvés. En effet, si l'on peut émettre l'hypothèse de l'appartenance des tambours et des chapiteaux à un édifice religieux (chapelle, église...) détruit à proximité, on ne voit pas ce que ferait la pierre avec le lion ou avec les lettres inversées dans un tel édifice. L'appartenance de ces vestiges à un ancien pont n'est pas non plus envisageable, dans la mesure où, à notre

connaissance, le pont de l'Université serait le premier pont à avoir été construit à cet endroit en 1901. Même s'il a subi des dommages en 1944, ceux-ci n'ont concerné que la travée centrale métallique. Peut-être ces vestiges appartiennent-ils à un bâtiment public ? Cela pourrait expliquer la présence d'une pierre sculptée d'un lion. Par leur positionnement, ces blocs architecturaux sont certainement en position secondaire, car ils semblent avoir été mis volontairement à cet endroit, après la construction du pont, datée de 1903, pour protéger la partie immergée des piles et limiter les affouillements du fleuve. Il convient par ailleurs de noter que l'aspect des blocs de pierre est très différent d'une pile de pont à l'autre : quelconque en rive droite, très ouvrage en rive gauche. S'ils ne semblent pas faire partie des blocs antiques mentionnés sur la carte dressée en 1864, lors d'une période de basses eaux du fleuve, leur origine soulève de nombreuses interrogations auxquelles seuls des spécialistes pourront répondre, et cela à l'appui de photographies de qualité que nous devrons nous efforcer de réaliser durant l'hiver 2015-2016, lorsque les eaux du Rhône seront plus calmes et plus claires. Les conclusions tirées par les spécialistes seront mentionnées dans le rapport de la prospection 2016, qui aura comme point de départ le lieu de ces découvertes.

**Alain LAVOCAT**  
Chercheur bénévole

Les filons du Haut-Beaujolais sont particulièrement constitués de quartz, de sulfate de baryum ou de fluorine, intégrant plus ou moins de minerais métallifères, principalement du plomb. De nombreuses galeries, encore aujourd’hui accessibles, sont de simples travaux de recherche de minerai. Toutefois, quelques sites d’exploitations présentent des complexes souterrains, permettant de mieux appréhender le panel des techniques mises en œuvre pour exploiter les filons subverticaux du Haut-Beaujolais. D’après les sources documentaires, à plusieurs reprises au courant du xix<sup>e</sup> s. et au tout début du xx<sup>e</sup> s., se développe en Haut-Beaujolais une importante activité minière pour l’exploitation du plomb et de l’argent. Auparavant, certains gisements étaient déjà exploités aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s.

Les prospections avec relevés réalisées en 2015 s’inscrivent dans la continuité des prospections qui se sont conclues par un rapport pluriannuel en 2011 (Bonnamour *et al.*, 2011). Réalisées sur les communes de Poule-les-Echarmeaux et de Proprières, elles permettent de faire un état des lieux exhaustif sur les vestiges miniers de surface et en souterrain. L’objectif est également de caractériser les techniques d’extraction, afin de les rattacher aux différentes phases d’exploitations identifiées grâce aux archives.

Les vestiges se répartissent le long des filons et se matérialisent sur le terrain par des haldes et dépressions, marquant l’emplacement de puits, chantiers d’exploitations depuis la surface et de porches de galerie comblés. D’autres anomalies marquent l’emplacement de plates-formes aménagées. Les premiers travaux ont probablement consisté à extraire les filons depuis la surface par l’intermédiaire de fosses et de puits. Datant principalement des phases d’exploitation du xix<sup>e</sup> et du début du xx<sup>e</sup> s., quelques parties des complexes souterrains sont encore accessibles, et permettent d’étudier les techniques mises en œuvre pour abattre la roche et extraire le minerai.



Fig.46

Prise de vue photographique de la galerie supérieure au débouché du puits remontant de la mine de Proprières. Crédits : Gérald Bonnamour (Arkemine), 2015

**Gérald BONNAMOUR  
Arkemine SARL, EESV**

**SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE  
Itinéraire Vienne/Feurs**

Le responsable de l’opération n’a pas communiqué de notice.



RHÔNE-ALPES  
SAVOIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
AIGUEBELETTE-LE-LAC, Caractérisation technologique et culturelle des silex du lac d'Aiguebelette	MARGUET André	BEN	12	APP	--	■	-
BESSANS, le Rocher du Château	DEFRASNE Claudia	ETU	30	RAR	NEO - CONT	★	1
BOZEL, Chenet des Pierres	REY Pierre-Jérôme	AUT	12	FP	NEO	★	3
CHAMBÉRY, 10 rue Burdin, jardins familiaux	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A - MA - BMA MOD - CONT	★	4
CHAMBÉRY, 10 rue Burdin, Couvent de la Visitation	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A - MA - BMA MOD - CONT	★	4
CHAMBÉRY, rue des Martinettes	GLISONI Steve	INRAP		OPD	CONT	★	4
CHAMBÉRY, 10 rue de la Trésorerie	PARENT Daniel	INRAP		OPD	BMA - MOD CONT	★	4
CHAMBÉRY, 211 rue Amélie Gex	REBISCOUL André	INRAP		OPD	PROTO	★	4
CONJUX	MARGUET André	BEN	12	APP	--	--	--
ENTREMONT-LE-VIEUX, Grotte Tempiette	GRIGGO Christophe	SUP	01	APP	--	--	--
LA MOTTE-EN-BAUGES, Chemin rural de Chez Frenod	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	●	6
LE PIN-LE-LAC, NOVALAISE, SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL, SAINT-CHRISTOPHE, Caractérisation technologique et culturelle du silex du lac d'Aiguebelette	MARGUET André	BEN	12	APP	NEO	--	--
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, Menjoud	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	CONT	★	7
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, ZAC de la Gare, tranche 1	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	BRO	--	7
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE, Abbaye d'Hautecombe, Esplanade	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	MED - MOD	★	8
TRESSERVE, Chemin de Coëtan, domaine de la Tour	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	MOD - CONT	★	9
VIVIERS-DU-LAC, 60 chemin de l'Alliu	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	CONT	★	10
Réseaux de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdépartements)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR		★	--

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ♦ : opération reportée.

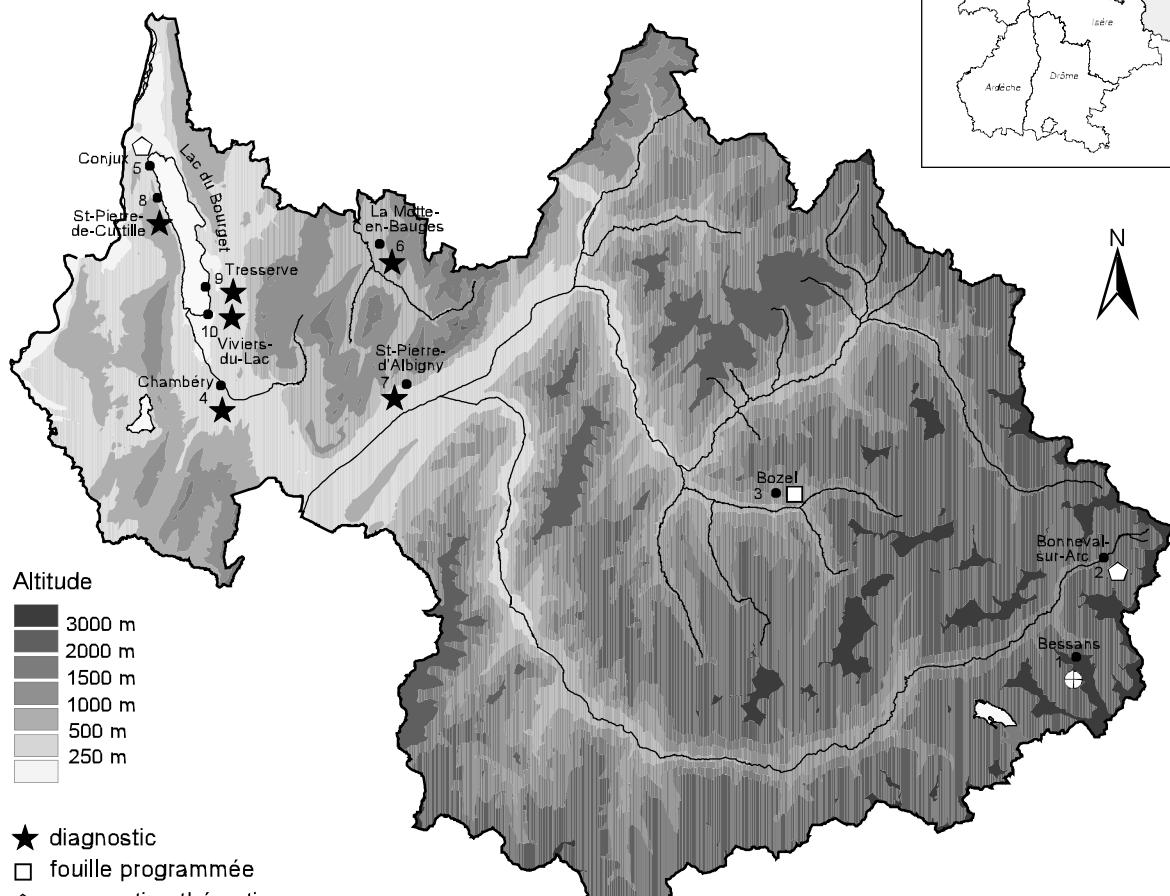
★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ☰ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

# Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
BONNEVAL-SUR-ARC, Archéologie des névés	GOMEZ-COUTOULY, Yann-Axel	AUT	31	PRT	--	●	2
CONJUX, Station littorale Conjux (le port 1 et 2)	BILLAUD Yves	MCC	15	PRT	BRO	★	5
CONJUX, Pré Nuaz, la Vacherie site PNLV 1	NIELOUD-MULLER Sébastien	ETU	22	PRT	A	★	5

# SAVOIE



IGN ROUTE 500® édition 161 (2016) et BD ALTI® - © IGN - 2003



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

NÉOLITHIQUE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

### BESSANS Le Rocher du Château

Le site du Rocher du Château se situe à 1750 mètres d'altitude, au nord-est du hameau du Villaron, au fond de la vallée, en rive droite de l'Arc. Verrou glaciaire de serpentine, il est constitué d'une imposante falaise, d'une centaine de mètres de haut et d'environ 300 mètres de long, principalement orientée à l'est. Le site de Bessans " Le Château " est l'un des dix sites à peintures rupestres des Alpes occidentales attribuées au Néolithique, et l'un des deux sites peints de Savoie, le second étant la falaise du Peney à Saint-Jean-d'Arvey (Ayroles et Porte, 1984). Elles ont été étudiées en 1975 par G. Nehl, qui en a fait l'unique relevé publié à ce jour (Nehl, 1976). Les peintures se répartissent sur 80 mètres de paroi environ. Il s'agit de figures abstraites, dites schématiques, et d'une composition de cerfs aux ramures très développées, peintes sur une concavité de la surface rocheuse.

De 1997 à 2003, des sondages ont été réalisés sous la direction d'É. Thirault, livrant des niveaux archéologiques attribués au Néolithique moyen et au Néolithique final. Ce qui intéresse en premier lieu l'étude des peintures est la découverte de matières colorantes dans des niveaux attestant d'une fréquentation des groupes de la culture des Vases à bouche carrée (4500-4000 av. J.-C.), (Thirault, 2008a et b). Cette coexistence de matières colorantes en stratigraphie et de peintures rupestres est exceptionnelle et invite à en entreprendre l'examen.

L'attribution chronologique des peintures rupestres schématiques fait débat puisque, à ce jour, rien ne permet de les dater de manière absolue. Seule la superposition d'une gravure de poignard type Remedello à des rami-formes peints à l'abri des Oullas (2390 m., Saint-Paul-sur-Ubaye, Alpes de Haute-Provence) permet de placer indiscutablement, certaines d'entre elles au moins, dans une période antérieure à la première moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Defrasne et Bailly, 2014). Les peintures schématiques des abris du Var, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence et de l'Ardèche, étudiées depuis les années 1980 par P. Hameau (Hameau 1995, 2006a et b, 2009)

sont attribuées au Néolithique moyen ou Néolithique final, sur la base du matériel découvert dans les abris.

L'opération de septembre 2015 visait donc à :

- corriger, préciser et compléter le relevé des peintures rupestres du Rocher du Château à l'aide du logiciel DStretch afin de présenter un inventaire exhaustif des figurations conservées. En plus d'un intérêt patrimonial évident, cet inventaire est nécessaire à la comparaison ensuite à d'autres figurations connues dans d'autres abris peints ;

- initier une étude des matières colorantes employées à la réalisation des peintures rupestres néolithiques en contexte alpin en collaboration avec E. Chalmin (EDYTEM) ;

- tenter d'apporter de nouveaux éléments de datation des peintures néolithiques par la comparaison de la composition des matières colorantes découvertes dans les niveaux Vases à bouche carrée à celles conservées sur la paroi.

- compléter les connaissances des sites à peintures alpins et de leur intégration au paysage du Néolithique européen ;

- apporter de nouveaux éléments à la réflexion sur l'implantation de ces sites à peintures d'altitude ;

- apprécier les liens entre les peintures rupestres schématiques et les groupes culturels néolithiques. En effet, si les groupes Vases à bouche carrée sont les auteurs des peintures, l'influence provençale, voire espagnole, évoquée à leur sujet (Hameau, 1992, p. 146 ; Garidel et Hameau, 1997 ; Hameau, 2006 ; Hameau et Painaud, 2009, p. 65 ; Arcà et Gambari, 2011 ; Fossati, 2013) est-elle pertinente ?

- assurer une sauvegarde de l'iconographie rupestre du site et de son insertion dans la paroi.

L'usage du logiciel DStretch a permis de corriger et compléter le relevé des peintures publié par G. Nehl. Il s'avère désormais que les peintures de la zone n°3 de G. Nehl ne sont pas des traits bifurques, mais des groupes de figures en forme de flèches. De plus, la composition des cerfs est augmentée d'au moins trois individus. DStretch révèle en effet des vestiges de ramures invisibles à l'œil nu dans la partie gauche de la concavité. Mieux encore, il apparaît qu'un nombre important de peintures sont aujourd'hui recouvertes par les coulées de calcite. La composition initiale devait être beaucoup plus importante que ce qui est visible aujourd'hui.

La prospection de l'ensemble de la paroi a permis d'identifier non seulement de nouvelles taches de peintures, mais également de nouvelles figures. Deux plages de gravure piquetées, dont la patine suggère une certaine ancienneté, ont été identifiées à proximité du panneau des cerfs. Au moins trois figures en grilles réalisées à l'aide d'une matière colorante blanche et épaisse ont été relevées pour la première fois. Les vestiges de deux autres figures associées à ces grilles sont encore en cours d'étude.

Un important corpus d'inscriptions du XIX<sup>e</sup> s. témoigne également d'un chapitre intéressant de l'histoire de la paroi.

La réalisation de macrophotographies des peintures néolithiques a permis à E. Chalmin (EDYTEM) d'envisager, à partir de la couleur des peintures préservées sur la paroi, la présence d'au moins deux matières colorantes différentes. Cependant, la très mauvaise conservation des figures n'a pas permis d'obtenir, au moyen du spectromètre XRF, la composition des matières colorantes employées. L'analyse au Microscope Électronique à Balayage des colorants découverts en stratigraphie lors des sondages d'É. Thirault a, quant à elle, révélé des matériaux bien différents, et semble indiquer des sources d'approvisionnement variées. On distingue des matériaux très bien cristallisés et à l'aspect métallique, pulvérulents et très colorants contrastant avec des petits nodules bien compacts. L'ensemble de ces fragments présente des niveaux d'oxydation en surface plus ou moins avancés, indiquant la présence en forte quantité de fer sous forme d'oxyde. La présence d'une phase apatitique doit être confirmée, et nécessite d'en comprendre l'origine : présence naturelle dans les matières colorantes ou en relation avec la présence de matière osseuse. Cette phase pourra peut-être être employée à la comparaison entre les pigments découverts dans les niveaux Vases à bouche carrée et ceux employés sur la paroi.

La mission archéologique au Rocher du Château a donc rempli une partie des objectifs fixés. L'étude doit néanmoins se poursuivre, notamment l'analyse des matières colorantes. L'étude d'autres sites à peintures permettra à terme de proposer des comparaisons ainsi qu'une contextualisation à plus grande échelle.

Claudia DEFASNE  
Université Aix-Marseille

NÉOLITHIQUE

## BOZEL Chenet des Pierres

Le site du Chenet des Pierres à Bozel fait l'objet d'une fouille programmée depuis 2001, qui porte sur deux secteurs de quelques dizaines de mètres carrés implantés dans un versant raide encombré de mégablocs rocheux. Les occupations du site s'étendent du milieu du Ve millénaire av. J.-C. jusqu'au Bronze ancien. Les deux premiers programmes pluriannuels avaient permis de fouiller les niveaux supérieurs de la séquence archéologique, mais les dépôts en place du Ve millénaire av. J.-C. n'avaient été atteints que sur des superficies réduites. Un dernier programme triennal a donc été engagé en 2014, dans le but d'achever la fouille des deux secteurs avec un triple objectif : permettre un meilleur échantillonnage de la culture matérielle dans les niveaux les plus anciens, assurer une documentation plus homogène des couches du Néolithique moyen afin de faciliter les comparaisons entre les grandes phases d'occupation, et, enfin, améliorer la perception de l'organisation de l'habitat au Ve millénaire.

Avec près de 247 décapages réalisés dans les deux secteurs en deux mois et demi de terrain par une dizaine de participants en moyenne, la campagne 2015 a été l'une des plus intenses depuis le démarrage de la fouille.

Dans le secteur 3, le niveau 4 qui regroupe les occupations du Ve millénaire, s'est révélé plus épais que prévu au pied de la paroi amont en raison de l'absence de gros blocs rocheux à cet endroit. Des subdivisions fines (niv. 4I sup, médian et inf ; niv. 4II sup et inf) ont été identifiées dans la zone la plus dilatée et la mieux conservée, mais elles restent pour l'instant difficiles à interpréter, car le mobilier archéologique ne présente pas d'évolutions très franches entre le niveau 4I médian et le niveau 4II inf. Aucune structure évidente n'a été observée dans les sédiments épais et très pauvres en pierres qui ont été décapés en 2015. Ces couches qui représentent presque toute l'épaisseur de la séquence du Ve millénaire av. J.-C. dans le secteur 3 demeurent pour l'instant

globalement situées entre 4500 et 4200 av. J.-C., en cohérence avec les comparaisons céramiques et les datations radiocarbone disponibles.

Dans le secteur 1, les décapages ont permis d'achever la fouille des vingt huit mètres carrés de dépôts archéologiques qui subsistaient dans l'emprise. Les mouvements de terrain intervenus à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. ont fortement impacté l'état de conservation des couches archéologiques. Seuls les dépôts du Ve millénaire av. J.-C. étaient bien conservés dans deux zones distinctes de la fouille (bande 16-17 et angle sud-ouest du secteur), séparées par des affaissements et par un biseautage autour d'une remontée du substrat. Les niveaux d'occupations préservés ont subi des étirements et des compactions, qui en ont modifié la géométrie, mais leur stratification interne reste perceptible. La partition en trois ensembles (Ens 3b, 3c, 3d) proposée en 2011 en JN 12-15 a pu être validée dans l'ensemble du secteur. Les structures anthropiques clairement associées à ces dépôts sont surtout constituées d'empierrements placés dans les irrégularités du substrat au début de l'occupation et de deux petites fosses à remplissage complexe, sans doute un peu plus tardives, qui livrent deux ensembles céramiques probablement sub contemporains. Dans ces dépôts du Ve millénaire av. J.-C. les trous de poteau sont rares et les foyers quasi inexistant, conformément aux constats des années précédentes. Le mobilier archéologique est très comparable à celui mis au jour dans le secteur 3, mais l'absence quasi totale des céramiques Saint-Uze dans l'ensemble le plus ancien (Ens 3d) indique vraisemblablement la succession de deux phases d'occupation distinctes, et suggère une antériorité des premières occupations importantes dans le secteur 1 par rapport au secteur 3.

Dix-huit mètres linéaires de stratigraphies ont été relevés en fin de campagne sur les extrémités sud et ouest du secteur 1. Bien lisibles et finement stratifiées, ces coupes sont les plus intéressantes de ce secteur. Elles apportent une vision globale de la dynamique sédimentaire, un

aperçu de la taphonomie des couches archéologique en accord avec les observations de fouille et, enfin, elles montrent pour la première fois clairement l'insertion stratigraphique des terrasses protohistoriques. Le phasage de la dynamique pédo-sédimentaire proposé avec Bernard Moulin les années précédentes a été cependant assez peu modifié. Les seules nouveautés sont la mise en évidence d'apports colluviaux accompagnés de solifluxion, qui débutent avant les premières occupations humaines dans l'angle sud-ouest du secteur 1, et l'identification de stigmates d'une phase précoce de déstabilisation du versant qui intervient après ou pendant les occupations du niveau 4II dans le secteur 3.

Dans les deux secteurs, la fouille a donc permis d'individualiser des niveaux en place du Ve millénaire av. J.-C., et de tenter de suivre leur stratification interne. La corrélation fine entre les séquences des deux secteurs reste à établir. La constitution d'un corpus d'ensembles mobiliers en succession stratigraphique répond bien aux deux premiers objectifs du programme triannuel et devrait permettre des avancées importantes au terme de l'élaboration et des études spécialisées à venir. Les résultats sont plus limités sur la perception de l'organisation de l'habitat au Ve millénaire, en raison des fortes contraintes taphonomiques et des superficies relativement réduites occupées par les niveaux bien conservés.

Au terme de la campagne 2015, la progression de la fouille est nettement en avance sur le programme prévisionnel. Il ne subsiste que l'extrémité d'une stratigraphie à relever sur 3,5 m de large, à l'extrémité nord-ouest du secteur 1, alors que, dans le secteur 3, il reste à décapier moins de deux mètres carrés sur une épaisseur très faible. La dernière campagne de terrain sera donc assez courte, et suivie d'un gros travail de tri, d'inventaire et d'élaboration portant sur le mobilier recueilli.

Pierre Jérôme-REY  
EDYTEM - UMR 5204

ANTIQUITÉ  
HAUT MOYEN ÂGE

## CHAMBÉRY 10 rue Burdin, jardins familiaux

Le site de Lemenc est mentionné dans la Table de Peutinger comme une étape routière de la voie de Lyon à Milan et Rome ; des morceaux d'une statue en bronze de Mercure de taille supra-humaine ont été découverts au début du xix<sup>e</sup> s. près de l'église. En 867, l'empereur Lothaire remet la *villa* de Lémenc à son épouse Thiberge, en dédommagement de sa réputation et, en 1016, cette même villa est donnée par le roi de Bourgogne Rodolphe III à sa femme Ermengarde. Les souverains l'offrent en 1029 à l'abbaye bénédictine lyonnaise d'Ainay, qui y fonde un prieuré-cure, paroisse-mère de Chambéry. La base d'une rotonde du xi<sup>e</sup> s. subsiste dans la crypte de l'église reconstruite de 1490 à 1513.

Le diagnostic a été suscité par la création de 40 jardins familiaux dans le pré du clos de l'ancien couvent de la Visitation de Lemenc, au pied de l'église et des bâtiments conventuels. La totalité des 4 386 m<sup>2</sup> de l'emprise ont été explorés, avec quatorze sondages qui ont livré les vestiges structurés d'une occupation humaine débutant au Bas-Empire.

La topographie du terrain n'a été que peu modifiée depuis l'Antiquité. À l'est du terrain, une couche de remblai contenant des débris de *tegulae* et de céramique ainsi que de la faune atteste la proximité d'une implantation gallo-romaine. De fait, au milieu de l'emprise, un sondage

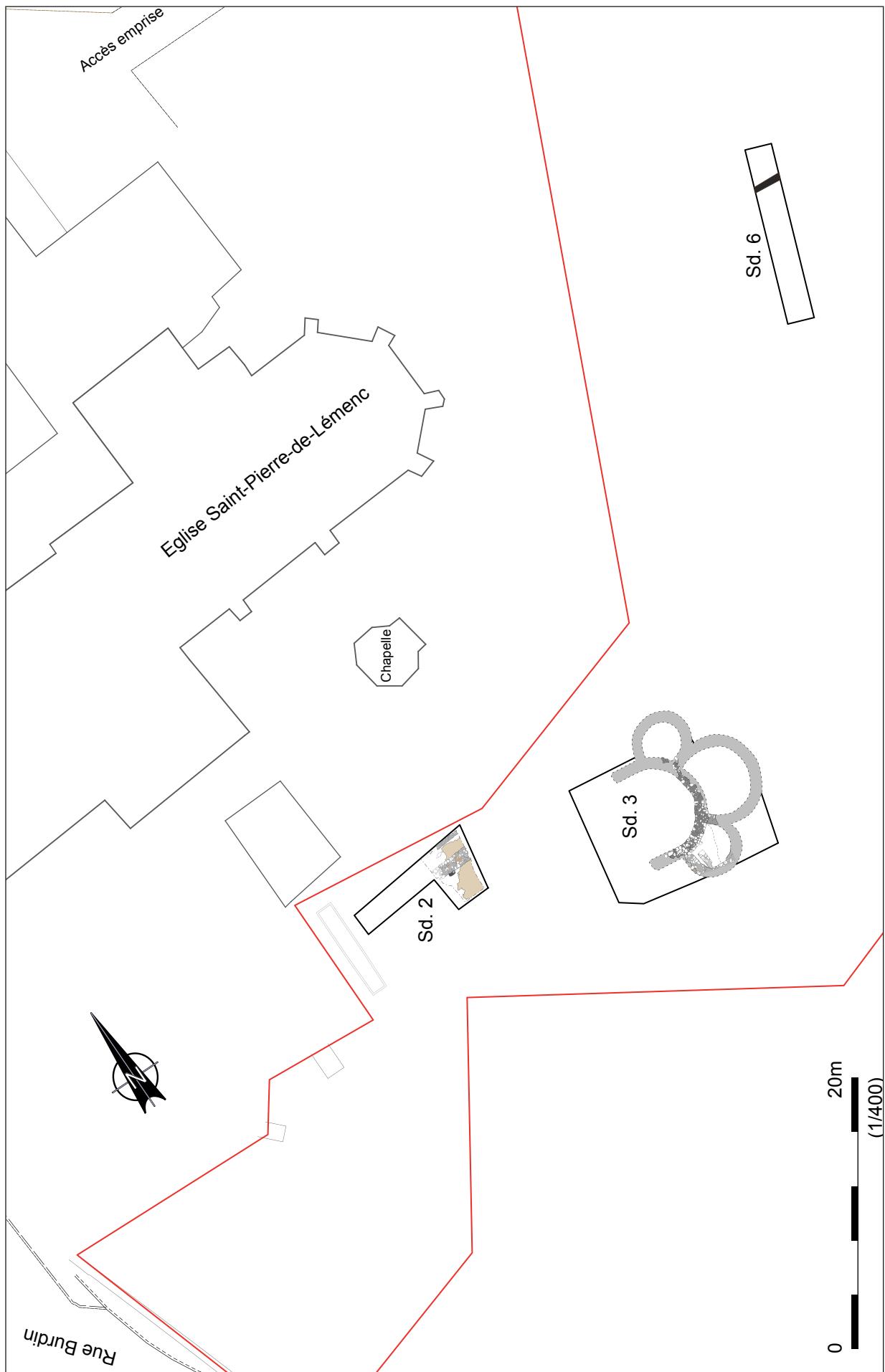


Fig.47 Plan des vestiges. Crédit : Marie-Pierre Feuillet (SRA - MCC)

(S6) a livré les restes d'un mur d'orientation est-ouest, conservé sur trois assises, enfoui à 70 cm de profondeur et situé plus ou moins dans le prolongement de l'église. Mais c'est à une quarantaine de mètres, dans la partie méridionale du terrain, au pied de la terrasse de l'ancien cimetière, que les vestiges les plus importants ont été mis au jour.

Un premier sondage (S2), devant le mur de soutènement, a livré un mur arasé séparant deux espaces aux sols de mortier de chaux jaunâtres. L'endroit pourrait avoir eu par la suite une vocation funéraire, comme en témoignent une sépulture avec tête du défunt à l'ouest et la présomption d'une autre tombe.

Une quinzaine de mètres à l'est de ces structures, au droit du chevet de l'église du xv<sup>e</sup> s., un autre sondage (S3), élargi en « fenêtre », a exhumé les vestiges d'une abside d'environ six mètres d'ouverture, conservée sur quelques dizaines de centimètres de hauteur. Elle est postérieure à un reste de mur nord-sud et à une nappe de galets où ont été trouvés une monnaie émise en 347-348 ainsi que quelques tessons de céramique du Bas-Empire. Sur cette

abside, se greffe une absidiole en fer-à-cheval. Des débris de maçonnerie pourraient correspondre à une autre absidiole, au nord. La partie occidentale de l'édifice est complètement arasée, rendant son interprétation difficile. La plus vraisemblable est celle d'une église ou d'une chapelle du haut Moyen Âge, dotée de chapelles rayonnantes. Il est cependant impossible d'écartier complètement l'hypothèse qu'il s'agisse de la moitié d'un bâtiment de plan centré, à l'instar de la rotonde du xi<sup>e</sup> s. située en amont.

Cette opération, la première menée aux abords immédiats de l'église de Lemenc depuis le xix<sup>e</sup> s., a démontré pour la première fois l'existence d'un bâti antique au sommet de la colline et a, de plus, mis au jour un bâtiment du haut Moyen Âge jusqu'alors inconnu. Les fouilles n'ont pas été poursuivies, la profondeur d'enfouissement des vestiges étant suffisante pour les protéger de tout impact de la création ou de l'usage du jardin.

**Marie-Pierre FEUILLET  
SRA - MCC  
Grégoire AYALA  
INRAP**



Fig.48 L'abside. Crédits : Marie-Pierre Feuillet (SRA - MCC)

# CHAMBERY

## 10 rue Burdin, Couvent de la Visitation

Implanté sur une colline dominant Chambéry, l'ancien couvent de la Visitation est l'héritier d'un prieuré-cure fondé au XI<sup>e</sup> s. : par l'abbaye bénédictine lyonnaise d'Ainay dans la *villa* de Lemenc, connue comme domaine impérial en 867 et offerte par le roi de Bourgogne Rodolphe III et sa femme Ermengarde autour de 1029. Jusqu'à présent, la plus ancienne construction connue sur le site était une rotonde du XI<sup>e</sup> s., incorporée dans la crypte de l'église reconstruite de 1490 à 1513. En 2015, un précédent diagnostic, pour la création de jardins familiaux au pied du couvent, a démontré une occupation du site depuis au moins le Bas-Empire. Il a livré en outre une abside et une absidiole d'un édifice postérieur à 347-348, sans doute une église ou une chapelle.

La conversion de l'établissement religieux en immeuble de 39 logements a occasionné un diagnostic couvrant les 9 000 m<sup>2</sup> du projet et portant sur les ailes nord et est du couvent, la terrasse orientale et les parties nord et ouest du clos monastique. Le diagnostic a comporté deux volets : un repérage du bâti antérieur au XIX<sup>e</sup> s. et des sondages dans les espaces autour des bâtiments, où divers aménagements étaient susceptibles de toucher au sous-sol (piscine, garage et réseaux).

Les bâtiments conventuels ont subi de nombreuses transformations au cours des trois siècles précédents. Les cisterciens Feuillants s'installent à Lemenc dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> s., après l'éviction des bénédictins. Les visitandines achètent le couvent en état de ruine en 1808 et réalisent de gros travaux pour y installer un pensionnat, avec notamment le prolongement de l'aile nord vers l'ouest et la construction d'une chapelle qui sera détruite par le bombardement du 26 mai 1944. Enfin, le pensionnat est cédé en 1956 aux Sœurs de Saint-Joseph, qui réalisent à leur tour d'importants travaux de rénovation.

Les travaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. ont profondément remanié l'édifice construit par les Feuillants. Ce dernier n'avait lui-même épargné les maçonneries médiévales qu'à la jonction de l'aile orientale avec l'église. C'est donc sur cette petite zone que s'est concentrée l'étude préliminaire du

bâti, avec plusieurs sondages réalisés à l'entresol et au premier étage. Elle a permis d'esquisser une chronologie relative s'étendant du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.

Les rares vestiges médiévaux sont fragmentés et dispersés, et il est difficile d'établir des liens stratigraphiques entre les différentes maçonneries. L'élément le plus ancien est un mur médiéval nord-sud, identifié au premier étage, délimitant un espace intérieur situé à l'est. Il semble appartenir à l'état ancien de l'église priorale et pourrait correspondre éventuellement au mur occidental d'un transept. Au bas Moyen-Âge, un espace voûté, repéré à l'entresol, a été aménagé à cet endroit lors de la reconstruction de l'église. Sa fonction reste inconnue : passage, chapelle, sacristie, ou autre. Il a été démolи par les Feuillants au XVII<sup>e</sup> s. Ils le remplacent par un passage est-ouest. À l'étage, la pièce jouxtant l'église semble avoir été décorée de stucs.

À l'extérieur du couvent, les sondages réalisés sur la terrasse orientale ont été négatifs, tandis que ceux de la partie ouest du terrain n'ont livré que les décombres de la chapelle bombardée. Un couche de démolition gallo-romaine a été atteinte à deux mètres de profondeur dans un sondage réalisé dans la partie accessible de la cour centrale du couvent. Elle comporte des morceaux de tegulae, des débris de maçonnerie et des restes de four.

C'est au nord du clos que divers murs maçonnés ont été mis au jour dans trois sondages. Ils sont tous d'orientation similaire, conditionnée probablement par celle du socle rocheux. Leur état d'arasement ainsi que l'absence de liaison stratigraphique entre eux et de mobilier archéologique associé n'autorisent aucune datation. Il est toutefois probable que certains d'entre eux soient antiques. La fouille exhaustive de ce secteur permettra peut-être de recueillir des données chronologiques.

**Marie-Pierre FEUILLET**  
**SRA - MCC**  
**Grégoire AYALA**  
**INRAP**



Fig.49 Murs au nord du couvent. Crédits : Marie Pierre Feuillet (SRA – MCC), 2015

## CHAMBERY

### Rue des Martinettes

L'opération n'a pas révélé la présence de vestiges, à l'exception d'un large fossé drainant, certainement creusé dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. Cette opération a cependant mis en lumière une séquence de dépôts alluviaux, à la base desquels on retrouve des dépôts grossiers, coiffés, sans transition progressive, par des alluvions fines historiques, mises en place surtout par décantation, hors du lit mineur. Ce phénomène est peut-être à mettre en rapport avec l'endiguement de la confluence Leysse-Albanne au

milieu du XV<sup>e</sup> s., à quelques dizaines de mètres en amont de l'emprise. Les intercalations alluviales sablo-graveleuses repérées au sein de ces alluvions fines pourraient être la résultante d'épisodes de crues survenues au cours du Petit Âge glaciaire.

**Steve GLISONI**  
INRAP

## CHAMBERY

### 10 rue de la Trésorerie

Cette étude de bâti concerne un immeuble situé à Chambéry au 10 rue de la Trésorerie, à l'angle avec la rue Bonivard, à proximité immédiate de l'ancienne porte Mâché. L'emprise est donc située, intra muros, dans la ville "historique", et plus particulièrement dans le quartier juif médiéval. Le projet d'aménagement correspond à la transformation progressive d'anciens appartements en chambres d'hôtel. Dans le cadre de ce diagnostic, seul un plateau de 80 m<sup>2</sup> a pu être étudié. Cette emprise est donc particulièrement limitée, et ne constitue qu'une petite surface d'un bâti beaucoup plus vaste qui se développe de façon relativement complexe à travers l'îlot. On peut distinguer plusieurs grands ensembles : la partie qui correspond à l'étude, avec une petite pièce accolée, du côté de la rue Bonivard. Le passage allant de la rue à la cour, et l'escalier hélicoïdal constituent des repères utiles à la fois pour la topographie actuelle et pour la lecture des plans anciens. Deux autres grands ensembles composent l'îlot : celui situé au sud-est du passage, et celui au nord-est de l'escalier tournant. On retrouve d'ailleurs ces grandes masses dans la plupart des plans anciens à partir du plan "des Canaux", jusqu'aux plans d'alignement de la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Six sondages ont été ouverts dans les maçonneries, représentant une longueur cumulée de 10 m. Les maçonneries sont relativement hétérogènes, alternant l'utilisation de blocages de moellons, et de blocs de moyen appareil ou de briques, essentiellement pour les passages, peut-être en liaison avec des reprises. L'utilisation de segments de bois dans les piédroits, probablement pour fixer les dormants, constitue une donnée récurrente.

En ce qui concerne les fenêtres, les sondages ont montré l'utilisation privilégiée de la molasse pour les piédroits. La distribution, les dimensions des fenêtres, la configuration des piédroits, ayant souvent subi des reprises, et les formes variées n'indiquent pas un ensemble homogène : il paraît plus probable que ces ouvertures aient subi des réaménagements, peut-être relativement récents, bien que le rythme, notamment sur la rue de la Trésorerie, soit accordé à celui du rez-de-chaussée, au-dessus des arcs de la boutique et du passage. Une campagne générale de rénovation des ouvertures paraît assez probable.

L'emplacement de cet immeuble, dans le quartier historique de la ville, ainsi que la géométrie très irrégulière de son plan à cinq côtés, amènent à s'interroger sur sa genèse. Plusieurs *scenarii* peuvent être envisagés, allant d'une construction d'un seul tenant, à une longue évolution, avec de multiples transformations pour aboutir à l'état actuel. Au-delà de l'emprise étudiée, l'occupation générale de l'îlot peut laisser envisager un développement par ajouts successifs.

La présence d'un large mur, percé d'arcades, qui traverse en biais le rez-de-chaussée de la partie située à l'est du passage, pourrait laisser supposer la présence d'un alignement antérieur. Mais aucune observation dans les parties étudiées ne permet d'étayer cette hypothèse. On peut, par contre, noter que cette orientation correspond à la "trame" générale du bâtiment, puisqu'il est parallèle aux murs de fond de la parcelle, et s'intègre donc dans le plan structurel, notamment en ce qui

concerne la portée des poutres et solives de plancher. De ce point de vue, c'est plutôt la façade donnant sur la rue de la Trésorerie, présentant un " biais ", qui peut traduire un ajout, ou un simple alignement sur la rue. La présence d'une échoppe (généralement datée autour du xv<sup>e</sup> s.) rue de la Trésorerie, parfaitement intégrée au bâti de la façade, traduit une mise en place ancienne de cette dernière. La présence de la porte Mâché, appartenant à l'enceinte urbaine du xiv<sup>e</sup> s., a probablement fixé le tracé de la rue depuis cette période. Ces éléments s'accordent donc plutôt avec un tracé ancien de la rue, avec une façade alignée sur son parcours. La présence du canal le long de la façade située rue Bonivard a également pu contraindre à une utilisation maximale de la parcelle, entraînant la géographie particulière du bâti. Ce canal est couvert entre le cadastre français de 1865 et le plan d'alignement de 1897.

La plupart des plans anciens qui indiquent avec une certaine précision les divisions internes montrent une répartition comparable à l'état actuel. Lorsque seule l'emprise générale est figurée, comme sur la carte sarde, on retrouve, identique, ce plan particulier à pans coupés.

Si les observations, notamment dans le cadre, limité, des sondages ne permettent pas de trancher de façon définitive sur le mode de constitution de cet ensemble bâti, il faut noter que les données urbanistiques, celles des plans anciens, et la configuration générale de l'îlot, plaident plutôt pour une mise en place ancienne, peut-être en liaison avec la construction de l'enceinte au xiv<sup>e</sup> s., ou, comme pourrait l'indiquer la présence d'échoppes, en liaison avec un réaménagement postérieur à l'expulsion des Juifs au xv<sup>e</sup> s.

Daniel PARENT  
INRAP

PROTOHISTOIRE

## CHAMBERY 211 rue Amélie Gex

Le diagnostic archéologique réalisé au 211 rue Amélie Gex à Chambéry, sur une parcelle située sur une forte pente orientée au sud, a mis en évidence un faible recouvrement constitué de matériaux de colluvionnement reposant sur le socle rocheux. Ces terres ont été fortement remaniées et étaient plantées, à une époque récente, de vignes ainsi que de figuiers. Seul un petit fragment de

terre cuite, pulvérulent et de couleur noire, pourrait appartenir à la période protohistorique.

Le terrain sondé se trouve donc manifestement en dehors du site antique de *Lemencum*.

André REBISCOUL  
INRAP

MÉSOLITHIQUE

## ENTREMONT-LE-VIEUX Grotte Tempiette

La grotte Tempiette, découverte en 1989 par des membres du Spéléo-Club de Savoie, est une petite cavité qui s'ouvre sur le versant sud du Granier, en Chartreuse, à une altitude de 1 806 m. Elle se trouve à mi-chemin entre la grotte de la Balme à Collomb et le plateau du Granier, dans la falaise urgonienne. Elle correspond à une galerie horizontale de 0,8 m de hauteur, deux mètres de large et sept mètres de long, au bout de laquelle s'ouvre un puits aux parois verticales, d'environ trois mètres de diamètre et profond de 32 m. Cette grotte, qui a fonctionné comme un piège naturel, renferme les ossements d'animaux qui, en "explorant" cette cavité, sont tombés accidentellement au fond du puits. La quantité d'ossements y est vraiment très importante, et ils présentent un excellent état de conservation.

Deux datations, réalisées par M. Philippe et A. Argant, dans le cadre du programme OURSALP, sur deux crânes

de bouquetin, étaient disponibles avant le début des fouilles. Elles ont donné des âges de 9 240 ± 50 BP (Lyon-2696 (OxA)) et de 9 160 ± 50 BP (Lyon-5456 (OxA)).

Ce site paléontologique est donc contemporain du Mésolithique.

Sont détaillés ci-dessous les principaux résultats des campagnes de fouilles 2012 et 2013.

### ■ La faune

Une fouille programmée dans ce site, qui menaçait d'être visité par des collectionneurs amateurs, a eu lieu en 2012 et 2013. La moitié de la surface, à la base du puits, a été fouillée, soit environ 5 m<sup>2</sup>. Plus de 15 000 vestiges osseux ont été recueillis et, à ce jour, 7 343 ont été déter-

minés. Ce sont les ongulés de montagne, avec le bouquetin (35 individus) et le chamois (15 individus), qui sont les plus abondants. Pour ces deux espèces, les deux sexes et toutes les classes d'âges sont représentés. Nous avons également reconnu la présence de trois ours bruns, deux fouines, deux hermines, un lièvre variable, plusieurs écureuils, un aigle royal, auxquels se rajoute un grand nombre de petits rongeurs et de chauve-souris.

Les restes d'ours, tous rapportés à l'ours brun, ont été confiés à A. Argant, pour étude paléontologique dans le cadre de son programme OURSALP. La majorité des ossements correspond à un jeune ours, âgé d'environ 3 ans. Cependant quelques rares ossements indiquent également la présence de deux oursons de 6 à 8 mois.

Les ossements de chiroptères ont été examinés par C. Dodelin, qui a reconnu huit espèces de Chauves-souris. C'est le murin à moustache qui a livré le plus grand nombre de restes.

## ■ Origines des accumulations osseuses

Il est fréquent de trouver des vestiges d'ours bruns dans des grottes. Il s'agit en général d'animaux qui se sont fait piéger en tombant dans des avens ou dans des puits, à la recherche d'un lieu d'hivernation, ou parce qu'ils sont tout simplement morts pendant leur sommeil hivernal.

En revanche, il est plus rare de trouver des vestiges d'ongulés, surtout en aussi grand nombre qu'à Tempiette : 35 bouquetins et quinze chamois identifiés à ce jour. Tous ces animaux sont très certainement tombés accidentellement au fond du puits. Mais comment expliquer alors les chutes à répétition de tous ces ongulés, dans un gouffre situé au bout d'un étroit boyau, long de sept mètres et de taille inférieure à l'encombrement de certains animaux, obligés alors d'y progresser dans des positions inhabituelles ? On pense aux gros bouquetins, devant se mettre à genoux et la tête inclinée de manière à faire passer leurs cornes imposantes.

La présence d'une surface polie au bout du couloir d'accès, juste au bord du puits, permettrait d'expliquer ce qui aurait attiré les bouquetins et les chamois dans la grotte Tempiette. En effet, comme tous les ongulés, ces animaux sont friands de sel, qu'ils peuvent se procurer en léchant les rochers où se forme du salpêtre. La surface polie, au bord du puits de Tempiette, pourrait être la conséquence d'un tel comportement, et c'est ainsi que depuis la fin du Tardiglaciaire, un nombre important de bouquetins et de chamois seraient tombés accidentellement dans le puits.

## ■ Saisonnalité de fonctionnement de l'aven piège

Les études reposant sur les stades de renouvellement dentaire, sur la cémento-chronologie et sur les stades d'ossification des os longs nous ont permis de préciser l'âge, et surtout la saison, de mort des bouquetins et des chamois retrouvés au fond du puits de la grotte Tempiette.

Dans tous les cas, c'est pendant l'été ou au début de l'automne que ces caprinés sont tombés dans cet aven piège. Cela implique donc un fonctionnement saisonnier du site.

Actuellement, pour accéder à l'entrée de la grotte, il faut emprunter une prairie herbeuse très pentue, qui fonctionne comme un couloir d'avalanche, puis longer une vire calcaire très étroite, encombrée par de la neige en hiver.

Les animaux ne devaient pas avoir accès à l'entrée de la grotte pendant la mauvaise saison.

## ■ Observations taphonomiques

Contrairement à l'idée que l'on se fait d'un aven piège, les squelettes des animaux tombés au fond du puits de Tempiette ne présentaient plus aucune connexion anatomique. Des remontages et des appartements ont permis de mettre en évidence des déplacements sur près d'un mètre. Par ailleurs, dans des fissures longitudinales, qui parcourent les parois parfaitement verticales du puits, nous avons trouvé deux vertèbres lombaires de bouquetin : l'une à 1,8 m et l'autre à 8 m de la base du puits. Selon notre hypothèse actuelle, pendant la dernière glaciation et au début de l'Holocène, un culot de glace devait se trouver au fond du puits de la grotte Tempiette. Il existe encore, de nos jours, des secteurs du réseau karstique du Granier encore englacés. Les animaux ne seraient donc pas tombés directement au fond du puits, mais sur la glace qui colmatait la base de ce conduit vertical. Ces animaux se seraient ensuite lentement décomposés et, par la suite, des mouvements liés à la fonte de la glace auraient détruit toutes les connexions anatomiques.

Parmi tous les ossements recueillis dans la grotte Tempiette, aucun ne présente de traces résultant d'une activité anthropique ou de carnivores. Sur le plan taphonomique, il s'agit d'un site qui a fonctionné strictement comme un aven piège. Cependant, près des deux tiers des os longs sont brisés. Ils présentent des cassures en spirale, avec parfois des impacts de percussion (points d'écrasement, enfoncements, encoches) ou des stries. Ces stigmates rappellent beaucoup ce que l'on peut observer sur des ossements animaux, provenant de sites anthropiques, en relation avec une exploitation des carcasses.

## ■ La flore

J. Argant a effectué les analyses palynologiques de six échantillons prélevés dans la grotte Tempiette en 2013. Le contenu pollinique des sédiments analysés est très abondant et très diversifié. Il est vraisemblable qu'il soit le reflet de ce que tous les animaux ont pu introduire en tombant dans le puits. Ils rendent compte d'un paysage ouvert, avec pelouses à composées et poacées, et des pins sylvestres accrochés aux falaises, ou poussant également en contre bas, avec quelques sapins et épicéas mêlés à des feuillus à l'étage montagnard ou/et collinéen : tilleul, aulne, saule, chêne, noisetier, frêne, bouleau, orme, érable.

Il s'agit d'une végétation caractéristique de la transition Préboréal/Boréal, conforme à ce qui est connu dans d'autres sites contemporains de Chartreuse. Cependant, dans l'attente d'une confrontation entre datations <sup>14</sup>C, études paléontologique et sédimentologique, elles doivent être considérées néanmoins comme provisoires, en ce qui concerne la chronologie des événements botaniques évoqués.

## ■ Perspectives

La grotte Tempiette constitue donc un site paléontologique qui a fonctionné comme un aven piége naturel, per-

mettant une importante accumulation d'ossements d'ongulés de montagne. Il s'est formé dans des conditions environnementales comparables à celles des sites archéologiques proches : milieu karstique, altitude, climat, période chronologique. Il pourrait donc constituer un excellent référentiel taphonomique d'accumulation naturelle, qui serait unique en contexte de karst de montagne et permettrait, par la suite, de mieux comprendre les accumulations osseuses dans les sites anthropiques alpins contemporains.

Christophe GRIGGO  
Laboratoire EDYTEM, UMR 5304

SANS INDICES

## LA MOTTE-EN-BAUGES Chemin rural chez Frenod

Quatre sondages ont été ouverts dans un terrain destiné à une maison individuelle. Ce projet couvre quelque 850 m<sup>2</sup> de terrain en herbe. Sous une terre végétale superficielle se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire de moraine glaciaire, recouverte par endroit d'une fine couche d'origine vraisemblablement colluviale.

Aucun structure ni mobilier archéologique n'a été retrouvé.

Grégoire AYALA  
INRAP

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

## SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY Menjoud

Implanté en périphérie occidentale du centre-bourg de Saint-Pierre-d'Albigny, le projet de construction d'un foyer d'accueil pour personnes handicapées concerne une superficie de 11 042 m<sup>2</sup>, aujourd'hui localisée dans le quart nord-est du domaine de Menjoud, établi autour d'une bâtisse du XVII<sup>e</sup> s. transformée en couvent de l'ordre de la Visitation en 1957.

30 sondages, représentant une surface d'étude de 7 790 m<sup>2</sup> (8,37 % de l'emprise du projet), ont été pratiqués selon une disposition en quinconce.

La commune de Saint-Pierre-d'Albigny occupe le pied du versant sud-est du Massif subalpin des Bauges, en position dominante et en rive droite de l'Isère. Les parcelles diagnostiquées se caractérisent par une pente vers le sud/sud-ouest évoluant entre 6 et 12 %. Le sous-sol observé se compose de puissants dépôts éboulés, aperçus sur une épaisseur minimale de 2,74 m et constitués de graviers, galets et blocs émuossés à anguleux calcaires, pris dans une matrice brun-gris peu présente. C'est la surface du toit de cette couche qui détermine en

grande partie la morphologie actuelle du terrain. Par la suite, lors d'une phase de relative stabilité et au cours d'une période holocène indéterminée, l'altération de ces dépôts a engendré la formation d'un sol peu fersiallitique. Cette altérite, ainsi que son encaissant, ont été postérieurement (Holocène supérieur ?) en partie tronqués, notamment par des ravines. Puis, des colluvions alimentées par l'altérite et/ou par les dépôts éboulés se sont accumulées dans les zones déprimées, notamment aux périodes subactuelles, avant la mise en place de la couche de terre végétale fermant cette stratigraphie.

Très peu d'indices d'occupations transparaissent dans cette sédimentation, bien qu'il faille retenir, dans la terre végétale ainsi que dans certaines colluvions, la présence de rares fragments de tuiles, généralement émuossés, dont certains proviennent de tuile à rebord, peut-être de *tegula*. Si ce petit secteur n'est apparemment pas occupé durant l'Antiquité, période la mieux représentée d'un point de vue archéologique sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, sa périphérie amont pourrait révéler des traces de fréquentations à vérifier ultérieurement.

Force est néanmoins de constater l'absence de vestige antique ou médiéval, l'érosion naturelle des sols par colluvionnement nuisant de surcroît à la conservation des aménagements et des sols d'origine anthropique.

Les structures mises au jour lors de ce diagnostic se concentrent dans un unique sondage, au sud et au centre de l'emprise étudiée. Il s'agit de cinq fosses et tranchées de drainage et/ou d'assainissement des terrains, fonctionnant en partie en puisard, d'une part en raison de

leurs comblements consistant en une charge de galets et, d'autre part, du fait de leur localisation en bas de pente. L'un des remplissages livre un tesson de céramique de Dieulefit d'une production du xix<sup>e</sup> s. - début du xx<sup>e</sup> s. Le contexte de ces aménagements, couvrant au minimum 42 m<sup>2</sup>, participe de l'exploitation agricole du domaine de Menjoud, alors à usage d'habitation.

**Sylvie BOCQUET**  
INRAP

ÂGE DU BRONZE

## SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY ZAC de la Gare, tranche 1

Le secteur sud-est de la ZAC de la Gare à Saint-Pierre-d'Albigny se trouve au bas du versant sud du massif des Bauges, à l'interface entre un vaste cône de déjection torrentiel dominant la rive droite de l'Isère et sa plaine alluviale.

Les observations géomorphologiques montrent une alternance de phases de fonctionnement torrentiel, avec des phases de répit. Ces dernières, plus longues, ont permis une évolution du sol par pédogenèse. Une occupation protohistorique semble avoir " profité " de l'un de ces répits.

Dans ce secteur de la Combe de Savoie, située sur la rive droite de l'Isère, les sites de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer sont encore méconnus. Le territoire de Saint-Pierre d'Albigny est néanmoins riche en potentiel archéologique et se trouve sur un ancien axe de communication et d'échange vers l'Italie par le col du Petit-

Saint-Bernard.

Une couche du Bronze final 2 ou 3, représentée par de nombreux fragments de céramique non usés, occupe un premier cône localisé dans le tiers ouest de l'emprise, tandis qu'un deuxième cône, à l'est, renferme sporadiquement des fragments de terre cuite architecturale (non-datés) dans ses couches caillouteuses.

Les couches recelant les vestiges du Bronze final sont généralement reconnues entre 0,70 m et 1,0 m de profondeur et jusqu'à 1,50 m (en bas de pente). Les quelques structures relevées (une zone charbonneuse-foyer ?) sont difficiles à lire, car prises entre des couches torrentielles. Elles semblent témoigner d'une occupation en place. L'hypothèse d'une érosion des vestiges situés en amont pourrait aussi être envisagée.

**Alan MAC CARTHY**  
INRAP

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

## SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE Abbaye d'Hautecombe

Le diagnostic mené à Saint-Pierre de Curtille dans le domaine de l'abbaye royale de Hautecombe n'a pas permis de confirmer l'important potentiel archéologique de ce secteur. L'emprise diagnostiquée borde à l'aménagement d'une future esplanade, située à quelque 60 m à l'ouest de l'abbaye. L'édifice, classé au titre des monuments historiques depuis 1875, est situé sur un promontoire qui borde le littoral ouest du lac du Bourget. Il surplombe la baie de Hautecombe qui conserve un site palafittique, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2011.

L'emprise présente un pendage important est-ouest avec un léger replat à l'ouest. Pendant longtemps, ces parcelles ont été occupées par un vignoble et diverses cultures (jardin, arbres fruitiers).

À l'issue de notre intervention, seules d'importantes phases de colluvions ont pu être mises en évidence.

**Stéphane BROUILLAUD**  
INRAP

## TRESSERVE Chemin de Coetan Domaine de la Tour

Onze sondages ont été ouverts dans un terrain destiné à un lotissement à Tresserve. Le projet couvre quelque 4 210 m<sup>2</sup> de terrain pré et verger. Hormis trois structures fossoyées et un drain dont l'extension est très limitée et dont la chronologie est très récente (époques moderne et/ou contemporaine), l'emprise du diagnostic n'a livré aucun indice archéologique de fréquentation humaine. Sous un recouvrement végétal superficiel affleure une

formation quaternaire, d'origine vraisemblablement fluvioglaciaire. Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé, hormis de très rares fragments de céramique vernissée, de porcelaine et de verre blanc.

Grégoire AYALA  
INRAP

## VIVIERS-DU-LAC 60 chemin de l'Alliu

Trois sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un terrain destiné à la construction d'une maison individuelle. Ce projet couvre quelque 700 m<sup>2</sup> de pré. Sous une terre végétale affleure une formation quaternaire, recouverte d'un manteau d'origine vraisemblablement colluvial. Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé. Hormis

deux drains agricoles, l'emprise du n'a livré aucun indice de site.

Grégoire AYALA  
INRAP

OPÉRATION  
NÉGATIVE

## BONNEVAL-SUR-ARC

### Archéologie des névés dans les Alpes

Ce projet représente une première phase exploratoire dans les Alpes, afin d'évaluer le potentiel de l'archéologie des névés sur notre territoire. Les premières prospections se sont déroulées entre le 14 et le 18 septembre 2015, par une équipe de quatre personnes dirigée par Y.-A. Gomez-Coutouly. Cette année, quatre prospections ont été effectuées sur les communes de Bonneval-sur-Arc (Savoie, Rhône-Alpes), La Grave (Hautes-Alpes, PACA) et Le Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes, PACA). Ces premières prospections se sont révélées négatives,

puisque aucun reste archéologique n'a été découvert à proximité des névés prospectés. L'objectif de l'année 2016 est de centrer l'étude sur la zone de Bonneval-sur-Arc, afin de prospection plus amplement ce secteur, qui semble le plus apte à répondre aux problématiques de ce projet.

Yan-Axel GOMEZ-COUTOULY  
Pré Tech UMR 7055

ÂGE DU BRONZE

## CONJUX

### Station littorale Conjux le Port 1 et 2

Située dans la vaste baie formant la terminaison nord de la rive occidentale du lac du Bourget, la station de Conjur 1 est actuellement recouverte par quatre mètres d'eau. Repérée dès le milieu du XIX<sup>e</sup> s., elle est alors soumise à quelques "pêches aux antiquités lacustres". Dans les années 1950 à 1970, elle a fait l'objet d'observations par des précurseurs de l'archéologie subaquatique. En 1999, les prospections menées par A. Marguet, en vue de l'établissement de la carte archéologique des lacs alpins, ont montré ses grandes dimensions avec plus de 180 m de long pour près de 50 m transversalement.

Les travaux en cours s'inscrivent dans la continuité des études que nous menons sur les habitats littoraux du Bronze final du lac du Bourget. Une première campagne de carottage en 2004 a montré que seuls 2 000 m<sup>2</sup> de niveaux anthropiques peu épais sont conservés, et que la densité de pieux est faible, mais présente des alignements nets. Ces caractéristiques ont motivé la reprise des travaux en 2011, dans l'objectif de recueillir des élé-

ments d'interprétation des formes de l'habitat, données encore rares dans nos lacs alpins.

En 2015, la topographie des pieux visibles a été étendue vers le nord de la station. La surface totale couverte a été portée à 3 380 m<sup>2</sup>, soit près de la moitié de l'emprise totale estimée. Le nombre total de pieux et de piquets repérés est de 1 620, soit une densité de 0,48 pieu/m<sup>2</sup>, densité très inférieure à celles des autres grandes stations du lac. Mais la répartition est inégale, avec une concentration au centre de la station, et l'autre dans la partie nord-est.

Avec l'analyse de 19 nouveaux échantillons de bois (F. Langenegger, Laténium, Neuchâtel), le nombre de dates disponibles est porté à 105, réparties en plusieurs secteurs du site. Avec les réserves liées à la taille encore réduite de ce corpus, il est toutefois possible de mettre en évidence quatre phases d'abattage principales, centrées respectivement autour de -870, -840, -830 et -813.

La faible densité de pieux donne un plan d'ensemble relativement lisible, d'où il est possible de dégager une trentaine de bâtiments de trois types principaux :

- à organisation simple, avec trois poteaux, de petit à grand module (largeur 3,3 à 4,6 m pour des longueurs de 3,7 à 9 m) ;
- de grand module (largeur 4,5 à 5 m pour une longueur de 8 à 9,5 m) à structure centrale, également à trois rangs de poteaux, mais avec, pour deux travées, la présence de deux poteaux supplémentaires ;
- de type "grenier", avec neuf poteaux, à plan carré, de près de trois mètres de côté.

En combinaison avec les données de la dendrochronologie, un schéma d'évolution de la moitié nord du village peut être proposé :

- À partir de -875, un premier ensemble est construit au nord. De petites dimensions (55 m par 25 m), il est entouré en -865 par une palissade de petits piquets jointifs. L'orientation générale est nord 45° est.
- À partir de -849, un groupe de grands bâtiments est surimposé à la palissade.
- Autour de -830, ce groupe en alignement nord-sud est étendu vers le nord, tandis qu'à l'extrémité du site, un ensemble de greniers est mis en place.

– Autour de -813, certains bâtiments font l'objet de réparations, voire d'une reconstruction complète, tandis que l'extension du site est poursuivie avec un nouveau groupe de bâtiments à structure centrale, constituant un nouvel alignement perpendiculaire au premier.

Le dernier abattage identifié est en -808, qui constitue l'une des deux dates les plus récentes pour les palafittes du Bronze final de l'ensemble de l'arc alpin ; l'autre date, de -805, a été obtenue à l'autre extrémité du lac du Bourget, sur la station de Tresserve / Le Saut.

Les données matérielles avaient précédemment permis d'avancer l'hypothèse d'une spécialisation fonctionnelle entre les stations de Conjux 1 et de Châtillon, située à moins d'un kilomètre sur l'autre rive du lac. Cette dualité se retrouve dans l'organisation intra-site avec, pour Châtillon, une organisation strictement orthogonale de bâtiments identiques, à l'image des stations suisses, et, pour Conjux 1, toujours des lignes directrices, mais sur lesquelles sont associés des bâtiments de types différents. La présence, très originale, d'un groupe de "greniers" repose la question de la fonction du site avec la gestion éventuelle de surplus. L'érosion des niveaux archéologiques dans l'extrémité nord du site n'a malheureusement pas permis de recueillir d'éléments matériels permettant de préciser l'usage de ces "greniers"

**Yves BILLAUD  
DRASSM**

ANTIQUITÉ

## CONJUX Pré-Nuaz, la Vacherie, Site PNLV 1

Le site a été mis au jour en 2000 lors d'une prospection subaquatique menée dans le lac du Bourget. Immergé à une profondeur moyenne de 3,5 mètres, il se trouve à environ 200 mètres de la rive actuelle, sur l'emprise lacustre de la commune de Conjux. Suite à cette découverte, un premier diagnostic limité avait permis, dans un triangle de cinq mètres de côté, de topographier et de prélever l'ensemble des bois et la totalité du matériel archéologique rencontrés (II<sup>e</sup> s.). Dans le cadre d'un travail universitaire, les études du contexte et du mobilier issu de ce gisement ont été entreprises. Il en est ressorti qu'il s'agissait d'un site à vocation cultuelle. Suite à ces premiers travaux, cinq campagnes archéologiques ont été menées sur le gisement de 2011-2015.

L'intervention de 2015 avait pour objectif d'achever les observations in situ dans les trois zones principales reconnues. Le dévasage d'un petit secteur oriental de la zone 1 avait pour but d'identifier les limites du site. Dans la zone 2, nous souhaitions dévasser les extrémités septentrionale et méridionale afin d'observer la densité des bois et du matériel présent. Quant à la zone 3, le but était

de documenter cette zone pour laquelle nous n'avions pratiquement pas d'informations. Dans chacune de ces zones, après dévasage, les nouveaux bois mis en évidence ont été topographiés et l'ensemble des vestiges relevés. Le matériel archéologique et une partie des bois ont ensuite été prélevés. En complément, quelques carottages ont été réalisés dans différents secteurs afin de compléter la documentation déjà acquise.

L'ensemble des données de cette campagne, ainsi que les résultats des analyses spécialisées relatives à l'examen des bois et des mobiliers mis au jour lors de la campagne 2014, permettent de dresser un premier bilan : le petit mobilier par Stéphanie Roussel, les restes osseux par Thierry Argant (Eveha) et la céramique par Jean-Michel Treffort (Inrap, UMR 6298 – ARTeHIS) et Sébastien Nieloud-Muller (UMR 8167 – Orient et Méditerranée).

Les datations dendrochronologiques se limitent pour l'instant au II<sup>e</sup> s., avec une première phase d'abattage en 130-131 apr. J.-C. et une dernière en 185-186 apr. J.-C.

Les analyses dendroarchéologiques ont été menées par Christian Dormoy (Archéolabs). Toutefois, grâce à l'étude des monnaies étudiées par Olivier Lempereur (UMR 5189 – HiSoMA), il apparaît que la fréquentation du site s'est poursuivie au Bas-Empire, du moins jusqu'à Constantin Ier comme l'atteste la présence d'un *nummus* de l'empereur frappé entre 315 et 316 (fig 50). Ces nouveaux éléments de datation outrepassent donc très largement la séquence chronologique précédemment définie.

Le site est aujourd'hui isolé à plusieurs centaines de mètres du rivage actuel. Dans son environnement archéologique se trouve l'officine céramique de Conjur IV, occupée entre ~280 et ~350 ap. J.-C. Elle était autrefois installée au bord du lac et hors de l'eau. Sa position altimétrique permet de restituer théoriquement le niveau de la nappe lacustre et la limite du rivage entre la fin du III<sup>e</sup> et la première moitié du IV<sup>e</sup> s. Pour cette période, il apparaît que la hauteur d'eau sur le site était inférieure à un mètre et que la rive devait se trouver à moins d'une centaine de mètres.

Alors que nous pensions le plan du site quasiment complet, les dévasages effectués dans la partie septentrionale du gisement, la plus proche de la rive, ont montré que de nombreux bois étaient dissimulés dans les couches sédimentaires superficielles. Il apparaît notamment que les deux alignements de piquets de la zone 2 tout comme les bois de la zone 3 s'étendent au-delà des limites de l'emprise du secteur investigué. De même, les dévasages menés dans la partie orientale du site ont montré que les vestiges matériels se poursuivaient plus loin que les derniers piquets. Ainsi, le site ne se limite pas à la seule emprise des bois.

À ce stade, il apparaît que le site est constitué de trois zones principales aux caractéristiques propres.

La zone 1 est fréquentée pendant les deux derniers tiers du II<sup>e</sup> s. Les apports de bois se font année après année et leur positionnement en fonction des phases d'abattage montre un développement excentrique, du nord vers le sud, que l'on peut attribuer à différents facteurs (vieillissement des bois, encombrement de l'espace, etc.). Le corpus des bois est assez hétérogène. Il est constitué de bois de dix essences végétales différentes, aux diamètres et aux âges variés. Certains bois couchés permettent de restituer la morphologie des piquets pour lesquels il ne reste que la partie inférieure protégée par les sédiments. Ils se présentent sous la forme de grands mâts ou perches. Dans la zone 1 se trouve un abondant mobilier céramique. Il s'agit pour l'essentiel de gobelets en céramique fine, de pots en céramique commune sombre et de quelques cruches en céramique commune claire. Nombreux sont les récipients complets et quelques-uns portent des traces de graffites et de mutilations volontaires. Ils sont accompagnés de nombreuses monnaies et d'objets métalliques manufacturés tels qu'un style, des couteaux et des clochettes. À noter également la présence de restes osseux et d'autres éléments organiques, ainsi que la découverte exceptionnelle d'une monnaie à l'intérieur d'un piquet. Sans détailler les pratiques dont



Fig.50 Monnaie de Constantin I<sup>er</sup>, Monnaie N° d'inv. 14.15.17.01 nummus au 1/96e de livre, 315 - début 316.  
Crédits : Olivier Lempereur (UMR 5189 – HiSoMA), 2015

pourraient témoigner ces mobiliers, différents dépôts monétaires effectués sous des fonds de pots ou des tuiles, des monnaies associées à des piquets et un dépôt dans une tubulure attestent de déposition directement sur le site. Cette zone apparaît dès lors comme un secteur privilégié dans le cadre du culte pour les dépôts, où sont associés du matériel et des piquets, interprétés comme de simples mâts (support, marqueur rituel, etc.), ou comme les restes d'éléments de constructions précaires ayant eu un rôle dans le cadre de l'exercice du culte (édicule, autel, support, etc.).

La fréquentation de la zone 2 est contemporaine de la zone 1 et se poursuit jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. Comme pour la zone 1, les apports de bois sont aussi annualisés, mais il est néanmoins délicat de tirer des conclusions sur l'évolution de leur implantation puisque les datations disponibles sont toutes concentrées dans un même secteur. Tout au plus est-il permis d'avancer que la zone semble se développer sur un modèle concentrique, qui trouverait une justification dans la présence d'un élément prééminent au cœur de la zone, précisément où se concentre l'essentiel du mobilier découvert. Cela permettrait également d'expliquer le plan singulier de ce secteur et la volonté de préserver des espaces d'accès entre les alignements identifiés (fig. 51). Le corpus de bois apparaît beaucoup plus homogène que dans la zone 1. Il n'est quasiment constitué que de jeunes chênes, de petits diamètres. Numériquement bien supérieur au matériel mis au jour, il semble que ces bois aient eu un rôle important dans le cadre du culte. Quant au mobilier, il ne s'agit pratiquement que de monnaies. Il est encore trop tôt pour conclure sur sa fonction, mais la longue période de fréquentation identifiée, son plan singulier, le nombre et l'homogénéité des bois, la seule pratique du dépôt monétaire, laissent augurer que cette zone occupait un rôle central dans le cadre du culte.

Pour la zone 3, faiblement dégagée, nous ne disposons que de trois monnaies de l'empereur Marc Aurèle comme données d'ordre chronologique. De la répartition des bois, il est possible de distinguer quelques alignements. Les quelques pieux prélevés sont de plus grands diamètres que ceux de la zone 2 et semblent être des conifères. Il pourrait alors s'agir des vestiges de fondations d'un appontement ou bien d'une plate-forme d'accès au site.



Fig.51 Vue des bois de la zone 2. Crédits : Rémi Masson, 2015

Dans ce cas, cette structure serait alors dans l'axe du centre de la zone 2, perpendiculaire à la rive et quasiment parallèle au site d'apportement voisin PNLV 2, daté de 112-110 av. J.-C.

Quant aux raisons de la consécration du site, outre la documentation déjà prise en considération (sources archéologiques, littéraires et ethnographies), il ressort que c'est davantage dans le contexte même du gisement qu'il est possible de trouver des éléments de réponse. L'environnement lacustre (couleur, profondeur, etc.), l'inversion saisonnière du proche canal de Savières et les variations de la nappe lacustre sont autant de paramètres pouvant justifier la sacralisation de ce secteur. Des indices convergents permettent de penser que le site pourrait trouver son origine dans les bouleversements hydrologiques qui ont eu lieu au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Au terme de cette dernière campagne, il ressort que les avancées scientifiques ont été importantes depuis la reprise des travaux de terrain en 2011. Toutefois, reste une bonne part de la documentation acquise à exploiter afin d'achever l'étude de ce site aussi singulier que stimulant à étudier. Pour l'année 2016, nous souhaitons poursuivre les études de mobilier, notamment celles de la céramique et de la monnaie découverte à l'intérieur d'un piquet. En parallèle, il apparaît nécessaire de poursuivre l'examen dendroarchéologique des bois prélevés en 2015. Enfin, la réalisation d'un système d'information géographique (SIG), pour intégrer, traiter et analyser l'ensemble des données concernant les mobiliers et les bois apparaît nécessaire. Il devrait permettre de croiser différents critères et mettre en évidence des caractéristiques spécifiques pouvant nous renseigner sur les pratiques rituelles dont ce site a été le cadre.

**Sébastien NIELOUD-MULLER**  
Université Paris-Sorbonne



RHÔNE-ALPES  
HAUTE-SAVOIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 5

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
ANNECY et ANNECY-LE-VIEUX, Paléoenvironnement et archéologie de la rive nord du lac d'Annecy	VEROT-BOURRELY Agnès	INRAP	31	PCR	PAL - MES NEO - PROTO A - MA - MOD	★	1
ANNECY, Passage du Rampon	GABAYET Franck	INRAP		OPD	--	★	1
ARGONAY, Route des Rigoles, Les Rigoles	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	2
CHENS-SUR-LÉMAN, Le Chablais au second âge du Fer : La nécropole des Léchères	LANDRY Christophe	INRAP	15	DOC	FER	★	--
CHENS-SUR-LÉMAN, Les Puenais 2 rue des Chenettes	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	HMA - MOD CONT	★	3
CHENS-SUR-LÉMAN, Les Tromberts est, Sur la Rue, la Prairie	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	3
CHENS-SUR-LÉMAN, 1127 rue du Léman	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	3
CRUSEILLES, Les Convers, La Béroudaz Mont Salève, Métallurgie du fer ancienne	PERRET Sébastien	SUP	25	FP	MA	★	4
ÉPAGNY, Plafête, route de Poisy	DUFOURNET Annabelle	PRIV		SP	BRO	★	5
ÉPAGNY, Sous Chavanne	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	--	★	5
MUSIÈGES, Abri des Douattes	MEVEL Ludovic	CNRS	8	FP	PAL	★	6
NERNIER, Ravoires, Route de Messery, chemin rural dit de Lacroix	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	7
PUBLIER, Rue des Cartheray	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	⌘	8
PUBLIER, Zone commerciale du Cartheray	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	A	★	8
RUMILLY, Balvay, Le Clos de Balvay, lots 1, 2, 3, 4	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	9
RUMILLY, Derrière le Château	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	9
SAMÖENS, Plateau de Saix	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	MOD - CONT	★	11
SEYNOD, Les Barras	MOTTE Sylvain	INRAP		OPD	--	★	12
SIXT-FER-À-CHEVAL, Abbaye, le bourg	BOCHATON Sidonie	ETU	23	SD	MA - BMA MOD	★	13

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

○ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⌂ : opération en cours.

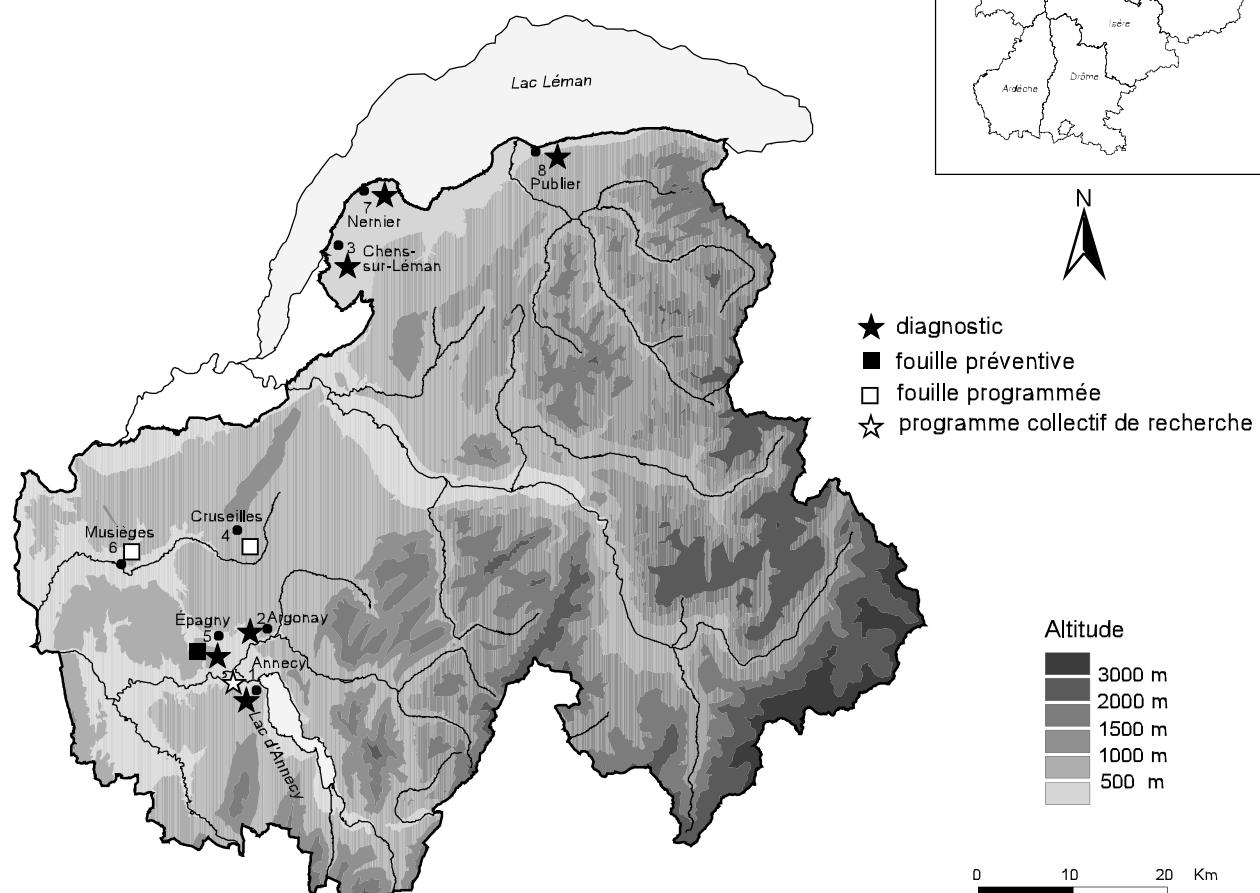
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
SIXT-FER-À-CHEVAL, Le Bourg, Logis abbatial	JOUNEAU David	PRIV		SP	MA - BMA MOD - CONT	★	13
THONON-LES-BAINS, Pôle culturel de la Visitation, 2 place du Marché, 25 rue des Granges	VICARD Tommy	INRAP		OPD	MOD	★	14
THONON-LES-BAINS, Bois de Thue	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	NEO - BRO	★	14
THONON-LES-BAINS, 25 avenue de Genève	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	★	14
THONON-LES-BAINS, Avenue de Corzent	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	CONT	★	14
THONON-LES-BAINS, 51 avenue de Champagne	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	A - MOD CONT	★	14
THYEZ, Route des Lanches	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	A - HMA	★	15
YVOIRE, Au Sorbier, Au Sorbier sud	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A - MOD CONT	★	16

## Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. Carte
SEVRIER, SAINT-JORIOZ, Suivi des sites palafittiques inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco	BILLAUD Yves	MCC		PRT	NEO - BRO	★	10
SIXT-FER-À-CHEVAL, Circulations anciennes et parcours de la montagne sur le territoire de Sixt	GUFFOND Christophe	COL	23	PRT	MA - MOD	★	13
Exploitation, gestion et évolution de la forêt combustible sur le chaînon du Salève	MÉLO Alain	AUT	25	PRT	--	★	--

# HAUTE-SAVOIE



IGN ROUTE 500® édition 161 (2016) et BD ALTI® - © IGN - 2003



Travaux et recherches archéologiques de terrain

PALÉOLITHIQUE  
MÉSOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE  
ANTIQUITÉ

ANNECY, ANNECY-LE-VIEUX  
Paléoenvironnement et archéologie  
de la rive nord du lac d'Annecy

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

Le PCR a été constitué pour traiter les nouvelles données stratigraphiques issues d'opérations de diagnostic archéologique réalisées depuis plusieurs années, à proximité de la rive nord du lac d'Annecy. Si ces sites n'ont pu caractériser des structures archéologiques, la mise en évidence de niveaux organiques et de couches de limons carbonatés sous influence lacustre a démontré la nécessité d'une lecture et d'une réflexion géoarchéologiques. C'est à ces fins qu'une équipe de chercheurs d'origine diverse (SRA, CNRS, Inrap) s'est constituée, sous le pilotage d'A. Vérot (Inrap, UMR 5600) et de M. Magny (UMR 6249).

Ce projet s'articule autour de la problématique de la colonisation par les populations riveraines de ce littoral, au cours de l'Holocène. Les fluctuations de cette rive nord, tant en plan qu'en niveau, conditionnent l'installation humaine sur la période allant de la Préhistoire à la période médiévale.

Les moyens mis en œuvre sont de différents ordres. Tout d'abord, il est apparu nécessaire de préciser la problématique géoarchéologique holocène de cette plaine au contact du lac, et d'en définir les lacunes et les questions restées en suspens. Ensuite, la nécessité d'un bilan des données disponibles (stratigraphies, dates radiocarbone, analyses paléoenvironmentales, prélèvements existants) a conduit à la mise en place d'une base de données, qui permettra, à terme, le traitement des différentes informations acquises sur le secteur dans un système d'information géographique (SIG). Un protocole d'intervention en diagnostic archéologique a été également mis au point, pour permettre l'étude stratigraphique des niveaux profonds présents sous la nappe phréatique en

toute sécurité, en raison de l'instabilité des formations sédimentaires traversées. Cette procédure sera testée, début 2016, sur le diagnostic archéologique du projet de Centre d'expositions de séminaires et de congrès (CESC), qui devrait être implanté sur la presqu'île d'Albigny, en bordure du lac.

Si aucune intervention in situ n'a pu être réalisée au cours de l'année 2015, une étude des bois prélevés au 33-37 avenue du Petit Port entre 445 et 445,40 m d'altitude (à 3,30 m de profondeur), a révélé la présence de six artefacts parmi les 171 fragments étudiés : trois manches, un piquet, un copeau et une lamourde épointée (étude réalisée par P. Mille, Inrap, UMR 5600). Une noisette extraite de ce niveau organique a été datée au radiocarbone de 9365 +/- 50 BP ou 8771-8482 cal BC (Lyon-12224 [GrA]), soit au cours du Préboréal. Une fréquentation du secteur est donc attestée au Mésolithique ancien sur un bas-niveau topographique (1,70 m plus bas que le niveau du lac actuel).

Au cours de l'année 2016, des opérations archéologiques devraient, cette fois, permettre l'observation in situ des niveaux organiques et des niveaux carbonatés, en toute sécurité, et ainsi une série d'analyses paléoenvironmentales. Les résultats viendront étayer la reconstitution, au cours de l'Holocène, de la morphogénèse de cette plaine bordière du lac et de la variation de la rive, tant en plan (trait du littoral) qu'en niveau (altitude du plan d'eau) et, par extension, le degré d'habitabilité de ce littoral depuis la Préhistoire.

Agnès VÉROT  
INRAP

## ANNECY

### Passage du Rompon

Le projet de construction d'un immeuble en lieu et place d'un jardin, localisé sur une parcelle sise dans le périmètre "archéologique" de *Boutae*, est à l'origine d'une prescription de diagnostic prescrite par le SRA. L'opération a été menée dans une emprise limitée à quelque 469 m<sup>2</sup>.

En dépit des découvertes dans les alentours (37 Chemins des Fins ; 23, rue du Bel Air ; 79 avenue de

Genève), les quatre sondages effectués n'ont pas permis de déceler de traces archéologiques à la surface des dépôts de graves alluviales.

**Franck GABAYET**  
**INRAP**

## ARGONAY

### Les Rigoles, route des Rigoles

L'emprise diagnostiquée, en préalable à la construction d'un écoquartier de 164 logements, s'avère exempte de tout indice d'occupation archéologique. 41 sondages ont pu être réalisés sur les 21 000 m<sup>2</sup> concernés par le projet. Le site a présenté l'intérêt géomorphologique de montrer le polyphasage et la diversité des processus morphosédimentaires finis et post-glaciaires sur les marges septentrionales du lac d'Annecy, aspects peu documentés jusqu'à maintenant dans la littérature. L'absence de vestiges archéologiques a néanmoins été une contrainte majeure pour le calage chronologique des dépôts. La présence, dans le cône de déjection du torrent des Convers, de deux paléosols dont le plus ancien est enfoui

sous plus de quatre mètres de sédiments colluviaux et alluviaux, incite à ne pas exclure l'existence possible, dans les secteurs où les sondages n'ont pas dépassé trois mètres de profondeur, ou dans les environs immédiats, de vestiges d'occupations pré ou protohistoriques, voire antiques. La datation au radiocarbone d'un échantillon de charbons de bois issu du plus ancien paléosol permettra de préciser la chronostratigraphie et la cinéétique de mise en place des dépôts.

**Christophe LANDRY**  
**INRAP**

## CHENS-SUR-LÉMAN

### Le Chablais au second âge du Fer La Nécropole des Léchères

Ce projet collectif de recherche vise à étudier un ensemble funéraire de La Tène ancienne / moyenne sur la rive méridionale du lac Léman, afin de caractériser les communautés occupant à cette époque les marges nord-orientales du territoire allobroge, par une analyse archéo-anthropologique, paléométallurgique et céramologique.

La principale nécropole étudiée se trouve à Chens-sur-Léman, sur les rives du ruisseau des Léchères, mais d'autres tombes sont recensées sur le territoire de la commune, et des données inédites provenant de la nécropole d'Aviet à Allinges sont également prises en compte. Tous ces sites ont été détruits par l'intense activité d'extraction de sables et de graviers qui a accompagné le développement économique du Bas-Chablais jusqu'à nos jours.

Le site des Léchères nous est connu grâce à l'intérêt que lui ont porté les Genevois à la fin des années 1930, et les érudits et collectionneurs que furent le comte Olivier Costa de Beauregard, membre fondateur de la Société préhistorique française, et Émile Vuarnet, personnalité incontournable de l'Académie chablaisienne. Dans les années 1960 et jusqu'à son décès tragique en 1973 sur un chantier de fouille thononais, c'est J.-C. Périllat, professeur d'histoire-géographie, qui s'attacha à sauver le plus possible d'informations sur ce site, avec l'aide de ses élèves. Sa famille, ainsi que le Groupe de Recherches Archéologiques de Thonon, association de fouilleurs bénévoles qu'il avait fondée, conservèrent jusqu'à aujourd'hui les mobiliers qu'il avait mis au jour, ainsi que les notes témoignant de la réflexion qu'il avait entreprise. En 2008, l'Inrap mit au jour une nouvelle

tombe de guerrier laténien, relançant l'intérêt pour le site, dont l'étude peut enfin reprendre, 42 ans après son interruption forcée.

À l'issue de la première année de travaux, et de la consultation des divers fonds d'archives publics et privés, à l'aide du fonds documentaire rassemblé, un corpus provisoire de 102 structures ou ensembles funéraires a pu être établi. La cartographie des zones d'extraction et des secteurs épargnés par les carrières des Léchères a pu être dressée. La localisation précise des tombes fouillées par J.-C. Périllat ne peut être établie ; trop de paramètres interfèrent et condamnent l'identification certaine d'un potentiel propriétaire pour chaque ensemble de mobilier. Seuls trois dépôts de crémation ayant livré du mobilier ont été localisés.

L'inventaire de 283 objets hors céramiques provenant de la nécropole a été réalisé. Ce mobilier a été classé par tombe ou ensemble, le travail s'avérant délicat en raison

de l'hétérogénéité des modes d'enregistrement, et de la perte de nombreux liens entre tombe et objet, occasionnée au cours des multiples déplacements et phases d'oubli de ces mobiliers. Les quelque 202 objets inédits ont été reconditionnés et examinés par le laboratoire de restauration CREAM de Vienne.

Si l'objectif avoué du projet est bien, à terme, de repérer l'exploration de la nécropole des Léchères sur le terrain, l'ampleur du travail préliminaire à accomplir a conduit à réévaluer les objectifs immédiats du PCR : il s'agit tout d'abord d'étudier de façon approfondie les données existantes et de les publier. Le travail préliminaire de 2015 laisse penser que la majeure partie de la nécropole laténienne a déjà été détruite. La phase indispensable que propose ce PCR nous laissera le temps de réunir les moyens et les conditions qui rendront possible plus tard la vérification sur le terrain de cette hypothèse.

**Christophe LANDRY**  
INRAP

HAUT MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## CHENS-SUR-LÉMAN Les Puénais 2, rue des Chenettes

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La nouvelle campagne de sondages menée rue des Chenettes s'inscrit en préalable au projet d'aménagement de 79 logements en bâtiments collectifs, sur une surface de 10 230 m<sup>2</sup>. Les recherches menées sur les terrains concernés viennent compléter l'ensemble des découvertes faites ces dernières années sur le territoire de la commune, à Vérancy, Véreître et aux Dégnières. Ces travaux avaient principalement permis d'étudier l'occupation, à la fin de l'âge du Bronze, du plateau morainique surplombant la rive méridionale du lac Léman, et de confirmer la présence de communautés gauloises sur ce territoire, par la mise au jour d'une sépulture de guerrier datée de La Tène B2-C1, et de vestiges d'habitat de La Tène finale. Les résultats de l'opération des Puénais 2 permettent d'appréhender des temps médiévaux, peu connus sur le territoire communal, en dépit de la mise au jour de nombreux vestiges, tant lors de découvertes fortuites anciennes que des opérations de diagnostic et de fouille menées depuis 2008 à Véreître et au Pré d'Ancy. Les vestiges repérés cette année consistent en des niveaux de sol, des fossés, des fosses de divers modules, ainsi que des négatifs de poteaux. Ces éléments peuvent être comparés, morphologiquement, aux structures mises au jour lors du diagnostic (Néré, 2012)

et de la fouille (Néré, 2014) du Pré d'Ancy, dont l'une est datée des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. et deux autres des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Le sol et les poteaux du bâtiment appréhendé en 2003 au Champ de Crainte (Hénon *et al.*, 2003) s'y apparentent également.

Une datation au radiocarbone permet de caler ce site des Puénais / Chenettes aux alentours de 560 – 650 apr. J.-C. (Béta-409699), soit dans les premiers temps de la domination franque. Les sites ruraux du premier Moyen Âge ont jusqu'alors peu intéressé la recherche dans le Chablais, en raison de l'indigence du mobilier qu'ils nous livrent, et qui en rend l'étude ardue. Néanmoins, ils constituent le pendant indispensable des nécropoles, comme celle d'Yvoire (Serralongue *et al.*, 1995), des sites religieux, comme la Cathédrale Saint-Pierre de Genève (Joguin-Regelin, 2011) et des plus anciens sites seigneuriaux, Allinges par exemple (Guffond *et al.*, 2012 et 2014), qui parsèment cette région entre Alpes et lac, et que se sont disputés, par la suite, les maisons de Savoie, de Faucigny et les comtes de Genève.

**Christophe LANDRY**  
INRAP

## CHENS-SUR-LÉMAN

### Les Tromberts est, sur la Rue, la Prairie

La nouvelle campagne de sondages menée à Chens-sur-Léman, aux Tromberts-est, s'inscrit en préalable au projet d'aménagement de huit maisons, sur une surface de 6 277 m<sup>2</sup>. Les recherches menées sur les terrains concernés démontrent l'absence de tout vestige d'occupation humaine ancienne. Cette absence pourrait être le

fait d'une érosion très marquée des terres dans ce secteur.

Christophe LANDRY  
INRAP

## CHENS-SUR-LÉMAN

### Chens sud, 1127 rue du Léman

Un nouveau diagnostic archéologique a été mené à Chens-sur-Léman en décembre 2015, à l'occasion du projet d'aménagement d'un bâtiment public destiné à accueillir les bureaux de la mairie, la bibliothèque municipale et une agence postale. Ce projet concerne une surface d'environ 5 500 m<sup>2</sup>, dont une grande partie a déjà été terrassée ou construite dans le passé. Le site se trouve à 175 m à l'ouest du site des Puenais découvert cette année, 400 m au sud-ouest du site laténien des Dégnières, 400 m au nord-ouest du site du Pré d'Ancy, et 350 m au nord de la nécropole laténienne des Léchères. La stratigraphie du site est celle d'alluvions fluvio-glaçiaires à dominante sableuse fini-würmiennes ou tardiglaçiaires, surmontées de leur frange altérée, ancien luvisol pédologique holocène, puis de colluvions de même texture. Malgré la faible pente, ces colluvions proviendraient des formations morainiques très érodées au nord-est.

Une occupation d'âge indéterminé prend place sur le luvisol sous la forme de 75 négatifs de poteaux et de piquets, dont la forme et le remplissage ne sont pas sans rappeler des figures périglaciaires naturelles.

Néanmoins, la régularité et la verticalité des creusements ainsi que leur caractère groupé font retenir l'hypothèse anthropique comme explication la plus probable à leur existence. Plusieurs phases, et probablement plusieurs états, sont représentés, mais aucune organisation spatiale n'est discernable, et en l'absence de tout caractère normé ou discriminant, la recherche d'une trame ou de modules n'est bien évidemment pas envisageable.

Christophe LANDRY  
INRAP

## CRUSEILLES

### Les Convers, La Béroudaz

### La Métallurgie du fer ancienne

MOYEN ÂGE

HAUT MOYEN ÂGE

Depuis 2013, le projet s'emploie à approfondir nos connaissances sur la métallurgie du fer médiévale du Mont Salève. Les interventions se concentrent sur une zone particulièrement riche en vestiges sidérurgiques, à une altitude d'environ 1 250 m. Une première campagne de prospection/sondage a permis de déterminer son potentiel archéologique, et a abouti à une cartographie des vestiges et une typologie des amas de scories. Un amas (amas 1) a été sondé, et la base d'un bas fourneau (BF1) a alors été mise au jour, pour la première fois dans la région. Ce site a fait l'objet d'une campagne de fouille en 2014. Elle a permis de fouiller le bas fourneau et d'établir la stratigraphie générale du site, révélant une succession complexe de couches vraisemblablement entrecou-

pées de phases d'abandon. Les niveaux inférieurs ont livré les restes très ténus de structures plus anciennes, démolies. Plusieurs indices suggèrent une évolution technologique. Des analyses archéométriques et anthropologiques ont été mises en œuvre, dans le but de caractériser les vestiges d'un point de vue technologique et de comprendre la gestion des ressources naturelles.

La campagne de cette année a permis d'achever la fouille de l'amas de scories 1. De nouvelles stratigraphies ont permis de préciser le phasage du site. L'aire de travail autour du bas fourneau a été dégagée pour comprendre l'organisation spatiale de la production.

Le bas fourneau BF1 présente plusieurs caractéristiques qui rappellent les appareils à tirage naturel de type "Quiquerez" que l'on trouve dans le Jura central suisse : faible diamètre, paroi interne fortement scorifiée opposée à un revêtement externe meuble, utilisation de dalles calcaires pour consolider la cheminée, et peut-être une asymétrie axiale de la chambre de combustion. Nous n'avons pas repéré d'orifice d'aération, mais la structure est assez mal conservée. L'absence de tuyères avérées dans les scories semble cependant incompatible avec une ventilation par soufflets.

L'étude anthracologique montre qu'on a régulièrement utilisé un bois de très gros calibre, largement dominé par le hêtre. Les premiers résultats suggèrent que le mode d'exploitation des ressources a pu évoluer (changement des modules du bois, diminution de la part du sapin dans les niveaux plus tardifs), mais cela reste à confirmer sur des prélèvements issus des niveaux les plus récents, actuellement sous-représentés. Dans tous les cas, l'utilisation de grosses bûches étonne dans le contexte d'un bas fourneau avec un si faible diamètre interne.

Trois datations AMS effectuées sur des charbons de bois provenant de différents niveaux ont livré des dates comprises entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. La date la plus récente a cependant été obtenue sur un charbon prélevé à la base de la séquence stratigraphique ; cette inversion n'est pas expliquée pour l'instant. Un autre charbon prélevé en bordure du même amas de scories dans les années 1980 avait livré une date radiocarbone située entre le XII<sup>e</sup> et le

XIV<sup>e</sup> s., donc sensiblement plus tardive. En dépit des problèmes soulevés par les datations, ces données montrent que le site a vraisemblablement fonctionné pendant un grand laps de temps.

Afin de trouver des structures annexes (charbonnières, aires de grillage, foyers d'épuration) et de pouvoir placer le site dans un contexte plus large, une importante campagne de prospection géomagnétique a couvert 13 600 m<sup>2</sup>. Des petits sondages manuels ont été implantés à l'emplacement de plusieurs anomalies. Elles ont notamment permis de découvrir un foyer partiellement en fosse en bordure de l'amas de scories, sans doute en lien avec les activités métallurgiques. Des prélèvements effectués dans ses sédiments permettront peut-être de déterminer sa fonction.

Comme les années précédentes, nous n'avons quasi-médiéval associé aux activités sidérurgiques. En revanche, l'ensemble des secteurs a livré du mobilier lithique datant de la fin de la Préhistoire (notamment du mésolithique final) et des céramiques antiques, qui viennent compléter un lot relativement cohérent datable de la fin du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. Cela montre que le site, au sommet du Salève, a été exploité très tôt, comme halte de chasse au cours de la Préhistoire, et probablement pour le pâturage pendant l'Antiquité.

Sébastien PERRET  
Université de Fribourg

ÂGE DU BRONZE

## ÉPAGNY Plafète, route de Poisy

L'intervention archéologique menée sur la commune d'Epagny intervient dans le cadre de la création de logements au lieu-dit "Plafète". Suite à un diagnostic positif réalisé par Anne-Claude Remy en février 2015, une opération archéologique préventive a été prescrite sur une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>. Une surface de 2 000 m<sup>2</sup>, située au nord de l'emprise principale et non accessible lors du diagnostic, a également été évaluée lors de notre intervention.

Le site est localisé à environ cinq kilomètres au nord-ouest d'Annecy, au pied de la Montagne d'Age. Le terrain est vallonné selon deux axes, nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, formant une cuvette au sein de laquelle les installations ont été reconnues. Elles s'insèrent dans des niveaux successifs de colluvions constituant une pente relativement prononcée de 9,50 % dans le sens nord-ouest/sud-est.

La fouille a mis en évidence deux horizons au sein de l'âge du Bronze (Bronze final I et Bronze final IIb), qui, en l'attente des résultats des études en cours, demeurent difficilement différenciables. Les éléments les plus notables sont les suivants :

En partie haute du site, une zone de 48 m<sup>2</sup> regroupe des calages de poteau et des tronçons de sablière, qui s'agencent pour former une probable unité architecturale, installée sur un replat. Six vases de stockage ont été retrouvés entiers dans ce même secteur. Chacun est déposé dans une fosse creusée pour le recevoir.

Une seconde zone, au centre de l'emprise, associe une structure de combustion à galets chauffés, deux vases de stockage et une petite fosse. Le foyer à galets chauffés est en partie démantelé. Les vases sont déposés dans deux fosses distinctes. Ils possèdent la particularité d'être remplis de pierres : le plus grand en contenait plus de 20 kg et le plus petit environ 7 kg. Ces pierres ne montrent aucune trace d'utilisation (usure, percussion, traitement thermique, etc.), aucune sélection spécifique de leur matière et aucun agencement particulier au sein du vase. L'existence de coffrage en pierre autour de ces vases semble exclue.

À l'est de cette zone, un bâtiment rectangulaire a pu être reconnu, grâce à la présence de calages de poteau. Ce bâtiment, de six mètres de long par cinq mètres de large,



Fig.52 Vue en coupe d'un des vases. Crédits : J. Bohny (Archeodunum), 2015

est toutefois incomplet. Il s'installe parallèlement à la pente.

Des éléments de clôture, d'âge indéterminé, ont également été identifiés dans la partie septentrionale du site.

L'hypothèse de terrassement peut être évoquée par la présence d'un mur de pierres de cinq mètres de long en partie basse du site. Ces pierres sont agencées sur un seul horizon. Néanmoins, aucun niveau de remblais ou d'apport de terre n'a été identifié pour le moment.

Enfin, quatre drains, probablement récents, traversent le secteur oriental du site.

Concernant la surface de 2 000 m<sup>2</sup> située au nord de la prescription, elle a été évaluée à l'aide d'une tranchée continue de 60 m de long et 2,50 m de large. Située en

dehors de la cuvette principale et des colluvions, cette zone est particulièrement arasée. Toutefois, deux fosses d'ancrage de poteau et un tronçon de fossé ont pu être identifiés. Les comblements n'ont livré aucun mobilier.

Si l'âge du Bronze du bassin annécien est bien documenté par les sites lacustres, les fouilles au lieu-dit "Plafète" apportent de nouvelles données sur l'habitat de cette période dans un autre contexte. Les résultats des études permettront d'alimenter les réflexions sur les relations entre les occupations de bords de lacs (Billaud, Marguet, 2007) et celles situées à l'intérieur des terres. Ils pourront être comparés aux habitats du Bronze final fouillés en contexte terrestre à Chens-sur-Léman (Néré, Isnard 2012).

**Annabelle DUFOURNET  
ARCHEODUNUM**

## ÉPAGNY Sous Chavanne

Le site étudié s'inscrit dans un secteur d'occupation antique qui couvre le sommet d'une éminence au lieu-dit "Sous Chavanne" et ses pentes orientales. À quelques centaines de mètres au sud de l'emprise, des vestiges protohistoriques ont été récemment mis au jour. On aurait pu attendre de ce diagnostic d'autres indices d'activités humaines anciennes.

Le terrain concerné par un projet de lotissement n'a livré aucun vestige archéologique, sauf un fragment de tegula, observé dans les colluvions de la partie ouest de l'emprise, qui peut éventuellement signaler une fréquentation du secteur environnant à l'époque antique.

Les paramètres topographiques (terrain en pente), lithologiques et climatiques de cette emprise en contexte

montagnard, ont pu favoriser d'importants processus de solifluxion, de colluvionnement et des processus érosifs, tels que la formation des thalwegs. Dans la partie sud-ouest du site, les colluvions enrichies en fragments de charbon du comblement d'un paléothalweg livrent des indices d'anthropisation. Ces dépôts sont probablement

issus d'une érosion des sols consécutive à des pratiques de brûlis situées plus haut sur la pente.

Alan MAC CARTHY  
INRAP

## PALÉOLITHIQUE

## MUSIÈGES Abri des Douattes

Les opérations de terrains à l'abri des Douattes se sont déroulées entre le 29 juin et le 08 août 2015. Cette opération devait constituer la dernière opération de fouille à l'abri des Douattes, avant la protection et le rebouchage des secteurs fouillés depuis la réouverture du site en 1999, sous la direction de G. Pion.

Les objectifs initiaux consistaient à :

- achever la fouille du secteur E6-E4 et du sondage H5 ;
- réaliser les relevés de la coupe et les prélèvements sédimentaires sur la coupe E6-E4 ;
- poursuivre le déblaiement et le tamisage des déblais des fouilles Jayet.

Soulignons immédiatement que ces objectifs n'ont pas totalement été atteints. En effet, l'épaisseur surprenante, et totalement impossible à prévoir, des niveaux magdaléniens les plus profonds du secteur E6-E4 ont nettement impacté l'avancée de la fouille. En outre, et cela n'a pas eu d'effets sur le retard pris sur la zone principale, le déblaiement et le tamisage des déblais Jayet ont permis de mettre en évidence un reliquat de stratigraphie en place sous les déblais des fouilles d'Adrien Jayet (1931-1933).

### ■ Le secteur E6-E4

Au terme de la précédente campagne, nous avions atteint le cœur de l'US 25-26 en E6 et en E5, où ces ensembles stratigraphiques étaient localisés. En E5 et E4, étant donné la complexité stratigraphique de ce secteur et pour avoir une lecture la plus juste possible de l'organisation des dépôts sédimentaires (Mevel, 2014), nous avions décidé d'avancer la fouille par  $\frac{1}{4}$  de  $m^2$ . En dehors de la fouille de l'US 25-26, circonscrite essentiellement en E6, la campagne de cette année a concerné les US 20-23, attribuées à une ultime occupation magdalénienne de l'abri, et les US 27-28, qui contiennent les vestiges d'occupations humaines les plus anciens de l'abri.

La fouille de ce secteur concernait une surface assez limitée ( $2,5 m^2$ ), du fait de l'avancée de la coupe F6-F4 au moment des premières campagnes de sondage dans

l'abri (1999-2002). Si l'ultime  $\frac{1}{4}$  de  $m^2$  E6 n'a livré que peu de vestiges, E4 et E5 ont, pour leur part, livré plus de 600 vestiges coordonnés, répartis entre les US 20-23 et 27-28. Notons notamment la découverte de plusieurs déchets de production liés au travail du bois de renne (US 27), et d'éléments de parures (coquillages marins : US 20 et 27).

Ici, c'est surtout l'épaisseur de l'US 27-28 qui a grandement ralenti les opérations sur la "banquette". En effet, ces ensembles sédimentaires se sont avérés nettement plus dilatés que prévu, par rapport à ce que laissait envisager la coupe sagittale située 1,5 m plus à l'ouest (coupe CE 6).

Dans ce secteur, le niveau magdalénien de base (US 25-26) avait une tendance à se réduire drastiquement vers le fond. D'ailleurs, nous avons eu, grâce à l'avancée de la fouille, la confirmation de la déconnexion stratigraphique des ensembles 25-26 et 27-28, que l'on percevait jusque-là comme potentiellement contemporains. Entamées cette année, des tentatives de raccords systématiques réalisés à partir de plusieurs catégories d'objets en silex devraient nous permettre de discuter cette problématique, et d'y apporter des éléments de réponses.

En E4 et E5, l'US 27-28 opère donc une dynamique totalement contraire, puisque les niveaux restent très dilatés, et s'épaissent fortement vers le fond de l'abri. D'ailleurs, l'US 27 est apparue beaucoup plus haut que prévu en E4 et E5.

Ainsi, au terme de la campagne 2015, il subsiste :

- un quart de  $m^2$  à fouiller dans cette partie comprenant les US 20 et 27/28 ;
- un quart de  $m^2$  sur lequel subsiste simplement la base des ensembles anthroposés (US 28), qui semblent relativement pauvres en vestiges archéologiques.

Enfin, le sondage H5 a livré une quantité non-négligeable de vestiges. Il nous reste  $\frac{1}{4}$  de  $m^2$  à explorer dans ce sondage.

## ■ Les déblais des fouilles Adrien Jayet

Le dégagement des déblais des fouilles Jayet avait plusieurs objectifs :

- documenter la morphologie de l'abri dans sa partie centrale ;
- mettre en évidence le ou les réseaux karstiques responsables du remplissage de la partie est du site ;
- quantifier les vestiges archéologiques non prélevés par Adrien Jayet au moment de ses fouilles ;
- vérifier s'il subsiste des reliquats de niveaux stratigraphiques en place.

L'ensemble de ces objectifs ont été atteints puisque :

- Le fond de l'abri et le bedrock ont été atteints dans les m<sup>2</sup> AA12 et A12.
- Un ou plusieurs réseaux potentiels ont été mis en évidence dans la paroi la plus à l'ouest de ce secteur. Celui-ci, fortement colmaté, semble se développer sur au moins quatre mètres de profondeur.
- Le tamisage systématique des déblais nous a permis de collecter de nombreux vestiges archéologiques, dont un fragment de sagaie décorée.
- Surtout, nous avons pu mettre en évidence un témoin stratigraphique en place, comprenant, sans trop de doute possible, l'ensemble des niveaux stratigraphiques décrit par Adrien Jayet dans ses carnets de fouilles. Bernard Moulin a effectué le relevé stratigraphique de la coupe témoin (B-AA 12), ainsi que les prélèvements sédimentaires. Les corrélations possibles avec les deux autres séquences du site seront évidemment pistées. En outre, le nettoyage de la coupe en vue des relevés nous a permis de prélever de nombreux vestiges, dont de la faune, qu'il nous paraît utile de faire dater par radiocarbone. En effet, il est possible que l'US 5 corresponde à un reliquat de la couche 7 des fouilles Jayet. L'US 5, à teneur très argileuse repose sur un niveau argileux stérile, lui-même directement superposé au bedrock.

## ■ Le secteur ouest

La fouille de ce secteur a été achevée l'an dernier (Mevel, 2014). Cette année, nous avons entamé les opérations de rebouchage de cette partie de l'abri, en utilisant le reliquat des sédiments provenant des déblais Jayet, stockés

depuis l'an dernier. Les coupes ont été protégées à l'aide d'un géotextile, et les sédiments déposés dans des sacs à gravats. Ces derniers ont été déposés contre les coupes et sur le sol. Le comblement complet de la fouille de ce secteur reste toutefois à effectuer.

## ■ Perspectives pour 2016

Pour 2016, nous proposons une dernière campagne de fouille de quatre semaines.

– Celle-ci devra nous permettre d'achever la fouille du secteur E6-E4, et de réaliser l'ensemble des relevés et prélèvements nécessaires.

– Nous proposons de maintenir le témoin stratigraphique des fouilles Jayet et de fouiller le m<sup>2</sup> attenant (B12), où une partie des niveaux, peu épais et directement sus-jacents au bedrock, sont conservés. Cela nous permettra de récolter un peu de matériel supplémentaire, en vue de leur confrontation avec les séries Jayet (MNHG et MEG), et d'avoir une idée, certes limitée, de la taphonomie des occupations dans ce secteur. En outre, nous proposons de rectifier et de relever la coupe AA 12, la plus au nord, afin d'en garder une trace : elle est directement colmatée sur le fond de l'abri.

– Étant donné la découverte du fragment de sagaie décorée, il nous paraît utile d'achever le déblaiement des déblais des fouilles Jayet. Les sédiments restants serviront à terminer le comblement du secteur ouest.

– En ce qui concerne le réseau karstique mis en évidence cette année, il sera sans doute utile et intéressant de l'explorer. Mais cela devra faire l'objet d'une autre opération, qui pourrait avoir lieu après le bilan et la publication de nos recherches récentes.

– En ce qui concerne la protection du gisement, nous proposons de protéger les coupes à l'aide de géotextile et de sacs à gravats empilés, et de combler la fouille au maximum avec les sédiments locaux. Pour cette dernière étape, nous souhaitons solliciter l'entreprise qui avait installé la clôture de protection du gisement, afin de nous assister dans cette ultime tâche.

Aussi, au terme de la prochaine campagne de fouille à l'abri des Douattes, l'ensemble des secteurs ouverts auront été fouillés, protégés et comblés.

**Ludovic MEVEL**  
Chercheur CNRS

## NERNIER Ravoires, Route de Messery, Chemin rural dit de Lacroix

La campagne de sondages menée au lieu-dit Ravoires, à l'angle de la route de Messery et du chemin rural dit de Lacroix, s'inscrit en préalable au projet de construction de deux maisons individuelles, sur une surface de 3 000 m<sup>2</sup>. Les recherches menées sur le terrain concerné démontrent l'absence de tout vestige d'occupation humaine ancienne.

Cette absence pourrait être le fait d'une érosion très marquée des terres dans ce secteur.

Christophe LANDRY  
INRAP

## PUBLIER Rue des Cartheray

Opération en cours.

ANTIQUITÉ

## PUBLIER Zone commerciale du Cartheray

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction de trois bâtiments et de l'aménagement de parkings liés au projet d'extension d'un centre commercial. Cette emprise d'environ 25 000 m<sup>2</sup> (dont 15 200 m<sup>2</sup> accessibles) se situe au nord-ouest de la commune de Publier, en limite sud-est du cône de déjection de la Dranse.

Parmi les dix-sept sondages creusés sur l'emprise, sept ont révélé la présence d'un fossé orienté sud/nord associé à un paléosol. Le mobilier ramassé dans le comblement du fossé comprend, en plus de fragments de tuiles

et de céramiques datés du Haut-Empire, un peson en terre cuite et une meule en granit.

Ce mobilier, représenté par un vaisselier composé de cruches, de mortiers, de pots de stockage et d'amphores et par des objets liés à l'artisanat et à la transformation de produits agricoles, reflète la proximité d'un site d'habitat rural.

Christine VERMEULEN  
INRAP

## RUMILLY Balvay et Le Clos de Balvay, lots 1, 2 et 4 Derrière le Château

La nouvelle opération de diagnostic archéologique menée à Rumilly fin octobre 2015, à Balvay, s'inscrit en préalable à la construction de maisons individuelles. Il s'agit seulement de la seconde intervention préventive sur le territoire de la commune, après l'opération des Champs Coudions réalisée en 2013, une centaine de mètres au nord, et qui avait permis de mettre au jour un fossé parcellaire laténien et un dépôt de bornage daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les recherches menées cette année sur les terrains concernés démontrent l'absence de tout vestige d'occupation humaine ancienne. Ce vide archéologique est une information en soi, qui nous encourage à rechercher ailleurs, dans le hameau de Balvay, ou dans les champs et bois environnants, les sites ayant livré, au XIX<sup>e</sup> s., des sépultures romaines et l'épée gauloise conservée au Musée des Antiquités nationales.

Christophe LANDRY  
INRAP

Une opération de diagnostic archéologique a été conduite dans la commune de Samoëns, à l'occasion du projet d'aménagement d'un village du Club Méditerranée devant permettre le développement économique de la station de ski de Samoëns 1600. Ce projet doit s'implanter sur le rebord du plateau des Saix, à l'emplacement de la piste de ski de La Char qui sera condamnée. Le plateau de Saix se trouve à la bordure septentrionale du Massif du Giffre et constitue un replat étage vers 1650-1550 m NGF, d'une surface d'un kilomètre carré environ, dans le prolongement nord de la Tête du Pré des Saix (2118 m). Le plateau est limité au nord par la vallée du Giffre, qui le sépare du massif du Chablais, à l'est par la vallée du Nant d'Ant, au sud-est par le ruisseau de la Joux de Lévy et à l'ouest par la vallée du torrent du Verney. Le sommet du plateau domine ainsi les vallées environnantes de 450 à 900 m, et ses versants présentent des pentes généralement comprises entre 40 et 50 %.

Le projet d'aménagement concerne une surface de 64 046 m<sup>2</sup>, sur un terrain s'étageant entre 1 521 m et 1 588 m NGF d'est en ouest. Le pendage moyen atteint pratiquement 14 %, mais le relief présente des accidents de surface offrant des replats propices à l'implantation ou à la fréquentation humaine et par extension à la réalisation des sondages.

Les sondages ont été réalisés au tout début du mois de décembre 2015, immédiatement après les premières abondantes chutes de neige de la saison, qui ont constraint l'équipe à s'adapter techniquement au milieu et aux conditions. Si l'altitude et l'enneigement ont constitué des contraintes, la clémence des conditions météorologiques après l'épisode neigeux a rendu possible notre intervention. Le substrat schisteux induré a été rencontré

à la base de la plupart des sondages, et l'un des replats explorés a permis d'étudier une dépression naturelle humide ayant piégé une séquence sédimentaire de plus de 1,8 m de puissance. Des prélèvements polliniques ont été réalisés, qui pourront être confiés pour analyse à un laboratoire intéressé par les problématiques climatiques alpines, et un échantillon de bois imbibé a été prélevé : il s'agit d'un frêne commun ; une datation au radiocarbone est en cours.

Aucune trace de fréquentation ancienne de ce territoire d'altitude n'a été mise au jour. En revanche, son exploitation en alpage d'estive à l'époque moderne a pu être mise en évidence, grâce à l'étude des ruines du chalet de La Char. Le plan des substructions a été relevé, et un sondage réalisé dans les remblais de nivellement et aux abords immédiats de l'édifice. Il s'agit d'un chalet d'alpage typique de l'architecture mise en œuvre dans le massif du Haut-Giffre : sous-basement en pierres sèches et remblais de nivellement, supportant une élévation en bois. Ce chalet est antérieur à la réalisation de la mappe sarde (vers 1730), et a été incendié vers le milieu du xx<sup>e</sup> s. Du mobilier contemporain de la fin du xix<sup>e</sup> et du début du xx<sup>e</sup> s. a été prélevé dans le niveau d'abandon.

Enfin, un oratoire marial érigé en 1898 se trouve sur l'emprise du projet d'aménagement ; les sondages n'ont pas permis de détecter de trace d'une éventuelle activité cultuelle antérieure sur le replat où l'oratoire est installé, mais il est indéniable que le site offre un panorama inspirant sur la pointe Rousse, le pic de Tenneverge et le Buet.

Christophe LANDRY  
INRAP

SEYNOD  
Les Barras

Le diagnostic réalisé à Seynod, lieu-dit Les Barras, préalablement à la construction d'un programme immobilier, n'a révélé aucun vestige d'une occupation humaine ancienne.

La stratigraphie générale reconnue dans l'emprise se caractérise par un substrat morainique au faciès hétérogène surmonté, dans la partie basse du terrain, d'une couche de colluvions plus récente.

Sylvain MOTTE  
INRAP

### ■ Abbaye

Le site de l'abbaye augustinienne de Sixt, situé dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, a bénéficié de nombreuses interventions archéologiques, suite à l'achat de la parcelle sud comprenant l'ancien bâtiment conventuel de l'abbaye par le Conseil départemental de la Haute-Savoie en 2000. Ces interventions ont été multiples : prospection géomagnétique sur la parcelle, analyses dendrochronologiques de la charpente, et, plus récemment, analyses du bâti et sondages dans le cadre du projet européen "Phénix". Toutefois, ces interventions n'avaient concerné que la parcelle sud, tandis que la parcelle nord, propriété de la commune, demeurait non étudiée.

L'étude du site, et plus particulièrement de cette parcelle, a été reprise en 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud (Université Lumière Lyon II). En accord avec la municipalité de Sixt, un programme de trois sondages a été dressé, afin de compléter les données fournies par les

études précédentes. Ce premier sondage a été implanté à l'angle du mur sud du chevet de l'abbatiale et du mur oriental de la sacristie, dans un espace anciennement construit. En témoignent deux arcades situées dans le parement intérieur du mur sud du chœur, ainsi que des départs de voûte dans l'actuelle sacristie.

Les objectifs de ce sondage étaient multiples. Il s'agissait, premièrement, de connaître la stratigraphie de cette parcelle fouillée pour la première fois, mais qui a été perturbée dans les années 1990 par le creusement d'un drain le long des murs de l'église. Deuxièmement, un cimetière paroissial ayant été installé autour de l'église au XIX<sup>e</sup> s., il s'agissait d'en évaluer la profondeur et la densité des sépultures. Enfin, concernant les vestiges archéologiques, le sondage avait pour but de délimiter avec précision l'emprise du bâtiment détruit, et, éventuellement, d'en définir la nature.

Le drain a été creusé le long des murs jusqu'à une profondeur d'environ 1,40 mètre. Les sépultures contemporaines ont été découvertes à la même profondeur, et la



Fig.53 Le mur de fondation du bâtiment accolé au mur sud du chevet de l'abbatiale. Crédits : Sidonie Bochaton, Rayen Chappaz Ortega, juin 2015

plupart reposait directement sur un massif de maçonnerie, qui s'est avéré être le mur recherché. La fouille de ces sépultures a mis en évidence un nombre important de mobilier et d'objets religieux : chapelets, crucifix, médailles, pendentifs.

Le mur trouvé correspond au niveau de fondation du bâtiment en partie détruit. Très proprement arasé, il est situé à environ un mètre sous le sol actuel de la sacristie. L'angle intérieur sud-est est arrondi. Aucun niveau de sol n'est conservé. La liaison entre ce mur et le mur médiéval du chevet n'a pas pu être observée, dans la mesure où ce dernier a été renforcé à une époque indéterminée, mais probablement suite à l'incendie de 1680.

Le dégagement du mur de fondation a, en revanche, révélé un second cimetière plus ancien, et perturbé par la construction de ce mur. L'étude des archives modernes a permis d'identifier ce bâtiment comme une chapelle latérale, dont la construction remonte très probablement à la seconde moitié du xv<sup>e</sup> s.

**Sidonie BOCHATON**  
**Doctorante Lyon II - UMR 5138**

### ■ Le bourg, Logis abbatial

Dans la continuité des opérations menées depuis 2013 sur le « logis abbatial » de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval, une étude archéologique de bâti a été menée sur les parements internes du couloir du rez-de-chaussée de ce dernier, sous la direction de la société Archeodunum SAS.

Cette intervention a permis de compléter les données acquises lors des études précédentes et de préciser la chronologie du bâtiment. Ainsi, l'aile sud du carré claustral, partiellement identifiée en 2013 par des sondages, est conservée sur la quasi-totalité de la longueur du couloir, soit un peu plus de douze mètres, et sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Ce bâtiment primitif est caractérisé par une construction en galets soigneusement assisés, les jambages de la porte en plein cintre et la chaîne d'angle étant construits avec des blocs de calcaire éclaté. Des traces d'échafaudage, avec des trous de boulin traversant, ont été mises en évidence. La chaîne d'angle marque, non pas l'extrémité occidentale du bâtiment roman, mais un mur de refend, de construction identique. L'édifice se prolonge en effet à l'ouest de cette dernière, ce qui pourrait délimiter le nord d'un bâtiment identifié au sud du logis en 2014. Hormis des éléments architecturaux en remplois (chapiteaux, fûts et bases de colonnes, claveaux), le mur de la galerie du cloître, correspondant au mur nord du logis actuel, ne conserve aucun vestige du mur bahut primitif, identifié en fondation en 2014. Contrairement aux façades sud et ouest du logis, les modifications gothiques sont assez limitées sur le mur sud du couloir, avec, à l'ouest, au niveau de la chaîne d'angle romane, l'insertion d'une porte de deux mètres de largeur, et, à l'est un aménagement, caractérisé par l'insertion d'armoiries non identifiées, dont la nature reste à préciser.

L'essentiel des modifications est daté de la période moderne, avec plusieurs phases de travaux resserrées sur le plan chronologique. Le mur de la galerie sud du cloître est reconstruit. Il est délimité à l'est par une pile d'angle, englobant un arc perpendiculaire dont l'amorce est conservée. Ce dernier devait marquer l'intersection des galeries sud et est. La galerie du premier état moderne est conservée sur neuf mètres de longueur. Elle se caractérise par deux grandes arcades, permettant l'accès aux galeries perpendiculaires, et deux baies en plein cintre situées entre ces dernières, l'ensemble adoptant un rythme régulier.

Dans un deuxième temps, l'extrémité orientale du mur sud de la galerie et du mur nord du bâtiment sud est reconstruite, celle du mur sud est percée de deux portes de facture très proche, avec de gros blocs de calcaire noir taillés à la broche et au ciseau. Il y a cependant des différences notables entre les deux portes : le linteau de la porte la plus orientale est décoré des armes d'Humbert de Mouxy et est surmonté par un bloc portant celles de la maison de Savoie, alors que la seconde porte, située à l'ouest de la précédente, se distingue par les armoiries différentes, bien que toujours associées à la famille de Mouxy, et par des congés en forme de goutte, et non pas en triangle, comme c'est le cas pour les portes est des murs nord et sud, qui se font face. L'observation des mortiers montre que cette seconde porte est insérée dans un second temps. Le bâtiment oriental du Carré claustral est accolé à la pile d'angle de la galerie sud du cloître.

Dans un troisième temps, le mur de la galerie est profondément remanié. Les baies et les arcades sont réduites par des maçonneries soutenant les retombées de voûtes d'arête du nouveau couvrement, alors que l'extrémité orientale est entièrement reconstruite, avec le percement d'une porte permettant l'accès à la pièce orientale de l'aile ouest. Une porte, construite en greya et distribuant la pièce occidentale de cette même aile, semble appartenir à une phase précédente. Toutefois, la nature du greya, de couleur rosâtre et de granulométrie grossière, suggère une datation, là aussi, moderne. Il est probable que cette phase de reconstruction soit consécutive à l'incendie de 1680.

La porte d'entrée occidentale, dont la stylistique permet une datation au XVIII<sup>e</sup> s., est ensuite insérée. La présence de gros blocs, sur le côté ouest de la porte en greya, évoquant l'existence d'une chaîne d'angle, suggère que la galerie était fermée de ce côté jusqu'alors, contrairement à l'extrémité orientale, ouverte sur l'extérieur dès la période romane.

Enfin, les transformations post-révolutionnaires sont marquées par une destruction des ailes est et ouest du Carré claustral, un bouchage de leur ouverture sur la galerie sud et une réduction des deux baies. Une série de portes est également percée dans le mur nord du bâtiment, afin de desservir toutes les pièces du rez-de-chaussée.

**David JOUNEAU**  
**ARCHEODUNUM**

## THONON-LES-BAINS

### Pôle culturel de la Visitation

### 2 place du Marché, 25 rue des Granges

À Thonon-les-Bains, le projet de construction d'un auditorium, à proximité immédiate du couvent de la Visitation nécessite une opération de diagnostic archéologique. Elle a permis de mettre au jour les vestiges de maçonneries liés aux caves des maisons sisées à cet emplacement avant la construction du couvent. Ces vestiges sont donc antérieurs au XVII<sup>e</sup> s., sans qu'il soit possible de préciser

leur date de construction : en effet, les remaniements récents ont oblitéré toutes traces d'éventuelles occupations antérieures.

**Tommy VICARD**  
INRAP

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE FINAL

## THONON-LES-BAINS

### Bois de Thue

Le diagnostic du "Bois de Thue", mené en préalable à la construction de locaux de la Direction départementale des routes, a permis de mettre au jour, sur un terrain de 22 066 m<sup>2</sup>, les vestiges d'une occupation protohistorique déjà perçue grâce aux opérations préventives menées dans le secteur en 2001, 2004 et 2014 (Frascone, 2001 ; Baudais, à paraître ; Landry, 2015). Les sondages de cette année permettent de confirmer que la nécropole du Néolithique moyen fouillée en 2004, à l'emplacement de l'actuel contournement routier, ne s'étend pas vers le sud. Les vestiges appréhendés s'apparentent à des traces d'habitat (trous de poteaux, foyer, fosses) et à une structure de stockage (petit grenier surélevé). Les faits s'avèrent assez dispersés sur l'ensemble de l'emprise étudiée, et, si une concentration de négatifs de poteaux existe dans la partie ouest du terrain, les vestiges y sont très arasés et peu profonds : les parcelles ont été nivelées en 2004 pour le chantier du contournement ; les unités stratigraphiques supérieures ont disparu, remplacées par des remblais compactés, parfois assez épais (un mètre). Dans les zones de micro-dépression de la terrasse würmienne, des niveaux de colluvions en place scellent néanmoins quelques fosses, dont deux ont fourni

de la céramique. Le corpus céramique, qui compte 130 tessons et seulement sept éléments typologiques remarquables, est attribuable à la phase moyenne du Bronze final, vraisemblablement au BFIIIb. Mais, sur l'ensemble du terrain sondé, 29 structures fossoyées attribuées à la Protohistoire par insertion stratigraphique, n'ont livré aucun artefact. Si seul un foyer peut être mis en relation avec les vestiges antiques connus au Genevray grâce aux fouilles de 2004 et 2014 (une datation par radiocarbone permettra de le vérifier), les nouvelles données concernant la Protohistoire confirment que le plateau que forme la terrasse würmienne au Genevray, jusqu'au vallon du Pamphiot, a constitué une ère d'implantation privilégiée pour les populations contemporaines des villages palafittiques. Les vestiges mis au jour en 2015 font ainsi le lien avec les traces d'habitat et les sépultures mises au jour sous le contournement en 2001 et 2004, en bordure du marais de Versoie, et les tombes fouillées au bord du vallon du Pamphiot en 2011 et 2014.

**Christophe LANDRY**  
INRAP

## THONON-LES-BAINS

### 25 avenue de Genève

Le diagnostic mené en préalable à la construction d'un immeuble, a permis de constater l'absence de vestiges et de toute trace d'occupations anciennes. La surface du terrain est faible, 3 421 m<sup>2</sup>, aussi il s'agit d'un espace vide au sein d'ensembles structurés. L'épaisseur de sédiments recouvrant les niveaux glaciaires, de 0,40 à

0,60 m, ne constitue pas en soi un argument en faveur d'un fort arasement des sites par les dynamiques de versant.

**Christophe LANDRY**  
INRAP

## THONON-LES-BAINS

### Avenue de Corzent

Le diagnostic de l'avenue de Corzent mené en juin 2015, à l'est du hameau de Corzent et à 230 m de la rive du Léman, en préalable à la construction de six immeubles, a permis de constater l'absence de vestiges et de toute trace d'occupations antérieures au XIX<sup>e</sup> s. La surface du terrain est moyenne, 9 470 m<sup>2</sup>, aussi cette absence peut ne représenter qu'un espace vide au sein d'ensembles

structurés. L'épaisseur de sédiments recouvrant les niveaux glaciaires, de 0,20 à 1,40 m, ne constitue pas en soi un argument en faveur d'un fort arasement des sites par les dynamiques de versant.

**Christophe LANDRY**  
INRAP

ANTIQUITÉ

## THONON-LES-BAINS

### 51 avenue de Champagne

TEMPS MODERNE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Cette nouvelle campagne de sondages préventifs, menée dans le quartier de Tully à Thonon-les-Bains, était attendue et devait fournir l'occasion d'étudier l'extension du site antique et médiéval mis en évidence en 2013 entre l'avenue de Champagne et la chapelle de Tully. Dix-huit sondages supplémentaires ont pu être implantés sur les 6 426 m<sup>2</sup> concernés par le projet de construction de quatre immeubles avec parking souterrain, destinés à fournir 80 nouveaux logements dans ce quartier déjà densément peuplé.

L'emprise diagnostiquée en 2015 est située à cheval sur le ressaut entre deux très basses terrasses würmiennes étagées. Ces niveaux fluvio-glaciaires sont recouverts par un glacis colluvial polyphasé, qui façonne en partie la topographie et atténue le dénivelé entre les deux terrasses. Deux premières phases de colluvionnement sans indice d'anthropisation ont été mises en évidence. La première date d'une période holocène où les sols, au sens pédologique, étaient peu développés sur le versant du lac Léman. La seconde, plus répandue et puissante, est postérieure au développement de sols sur ce même versant. Postérieurement, et, potentiellement, à partir de l'Antiquité, deux nouvelles phases de colluvionnement ont été mises au jour. Elles ont été alimentées essentiellement par l'érosion de sols et contiennent parfois un "bruit de fond" anthropique.

Si l'hypothèse d'un axe de circulation du sud-est vers le nord-ouest, envisagée à l'issue de l'opération de 2013 semble se confirmer, la forme de ce chemin diffère sur les

nouvelles parcelles explorées. Les indices observés cette année évoquent davantage un chemin creux, très arasé, dont le comblement contient à la fois des fragments d'amphore africaine, et un carreau de poêle en céramique verte sur engobe. Ce dernier s'apparente à un carreau plat avec un motif caractéristique de "pointes de diamant" losangiques, modèle que l'on trouve dès le XV<sup>e</sup> et surtout au XVI<sup>e</sup> s. Ces nouveaux éléments posent la question de l'éventuelle pérennité de cet axe viaire, ou d'une datation plus récente, le chemin ayant pu perturber les niveaux antiques du site voisin. Ce dernier, caractérisé par deux bâtiments identifiés en 2013, perdure, on le sait, au haut Moyen Âge, comme l'atteste la présence d'une tombe d'enfant des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Le bâtiment le plus au nord ne se prolonge pas sur l'emprise diagnostiquée cette année : les nouveaux sondages permettent d'être formels. Seul un fond de fosse foyer contemporaine du site gallo-romain témoigne d'un contexte périphérique. Le long bâtiment 2 de 2013 doit nécessairement se refermer au niveau de la limite parcellaire séparant les deux emprises diagnostiquées. La nature du site antique de Tully ne peut donc toujours pas être déterminée.

En revanche, pour l'époque moderne, on sait avec certitude que les terrains concernés par le projet sont plantés en vignes, cette activité agricole ayant laissé dans le sous-sol divers drains et fosses d'épierrement.

**Christophe LANDRY**  
INRAP

### Opération réalisée en 2014

La fouille du Genevray réalisée en 2014 a permis d'étudier les abords immédiats de la grande nécropole du Néolithique moyen fouillée en 2004 par Dominique Baudais. Un diagnostic mené en janvier 2015 a, par ailleurs, permis de faire le lien entre les deux sites en explorant l'espace resté inoccupé entre eux (Landry, 2015a). Ce diagnostic a permis de déceler des traces d'habitats, contemporaines de la nécropole, mais extrêmement arasées. La majeure partie de la zone fouillée en 2014 avait vu sa stratigraphie amputée des niveaux supérieurs, lors des travaux d'aménagement du contournement de Thonon.

Sur le site de Versoie, seule une armature de flèche en position résiduelle dans F183 rappelle la proximité de l'occupation préhistorique. La fin de l'âge du Bronze s'avère mieux représentée sur les trois opérations. À Versoie, ce sont deux sépultures datées du BFIIIB qui attestent la pérennité de la vocation funéraire de ce secteur. Ces deux tombes, dont l'une comporte un dépôt de trois céramiques, se trouvent à proximité d'une troisième sépulture, fouillée en 2011 lors du diagnostic (Gisclon, 2011) et datée au radiocarbone du premier âge du Fer. Cette nouvelle concentration funéraire se prolonge probablement au sud en dehors de l'emprise de fouille prescrite. Un foyer et une fosse permettent d'évoquer une occupation domestique diffuse vers la fin de la période hallstattienne.

Par la suite, après un hiatus couvrant tout le second âge du Fer, la vocation funéraire du secteur se perpétue, grâce à la présence d'un bûcher funéraire fouillé en 2004, que l'étude menée cette année permet de dater du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le reste de l'occupation gallo-romaine, fouillé en 2014, concerne les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les vestiges consistent en un semis de fosses de plantation et de trous de poteau qu'il s'avère difficile de discriminer. Le diagnostic, et la prescription qui a suivi, ont appelé la mise en place d'un protocole standardisé, censé conduire au traitement de 15 % de ces structures en creux, vestiges supposés de plantations homogènes. Plusieurs facteurs contraignent malheureusement l'analyse spatiale et statistique. Au sein des plantations, nous distinguons tout de même des grandes fosses pouvant avoir accueilli des arbres, ou, plus vraisemblablement, des ceps de vigne reproduits par la technique du provignage, et d'autres, plus petites, ayant pu servir à planter des ceps de vigne ou d'autres espèces présentes dans un potager. L'hypothèse d'une reproduction par marcottage aérien de ceps vifs est néanmoins proposée, car elle se défend spatialement, même si tous les critères de démonstration ne sont pas réunis, en l'absence de vestiges avérés de structures de vinification et de restes végétaux de vigne. Les résultats archéobotaniques illustrent plusieurs espèces, arbres fruitiers, céréales, légumi-



Fig.54 La tombe SP43 du Bronze final IIIb et ses dépôts de vases.  
Crédits : D. Marchianti (Inrap), 2014

neuses, qui ne s'adaptent guère aux formes de traces agraires rencontrées sur le site. Ces résultats décrivent de préférence des restes de consommation. L'espace cultivé s'apparente, quoi qu'il en soit, plus à un petit jardin vivrier qu'à un lopin dépendant d'une exploitation intensive, même si cette hypothèse ne peut être totalement écartée, en raison de l'inégale conservation des traces agraires sur l'ensemble de l'emprise décapée. L'hypothèse d'une production viticole portée par plusieurs petites unités disséminées sur le versant demeure donc d'actualité. Une grande structure excavée peut, en outre, plaider pour une activité de plus grande ampleur. En effet, elle peut avoir appartenu à un habitat semi-excavé, ou avoir servi de cave à un bâtiment, avant son remblaiement, mais ces hypothèses d'interprétation fonctionnelle ne sont guère satisfaisantes. Un bâtiment a certes existé dans le secteur, si l'on considère les matériaux et mobiliers présents dans les remblais comblant les fosses, mais cet édifice devait se trouver hors de la zone fouillée.



Fig.55 Les trous de plantation du vignoble des IV<sup>e</sup> - Ve s. ap. J.C. Crédits : G. Ackx (Inrap)

L'association avec d'autres creusements périphériques permet plutôt de proposer l'hypothèse d'ancrages des fondations d'un pressoir, équipement qui confère à l'occupation une tout autre dimension. Enfin, cette petite occupation rurale a également connu une activité métallurgique, sans doute pour la production et/ou la réfection de l'outillage nécessaire au travail des champs. Ainsi une structure de chauffe dédiée au travail du fer et du bronze a été recyclée dans un second état en foyer domestique. D'autres creusements, par leur morphologie, évoquent également des structures en lien avec la métallurgie. Enfin, la présence d'un équidé inhumé permet d'évoquer l'utilisation d'animaux, sans que l'élevage ne soit démontré. La suite de l'histoire du site ne laisse aucune trace qui nous soit parvenue, hormis un puits n'ayant livré

aucun mobilier, et vraisemblablement comblé au cours ou après le XVI<sup>e</sup> s.

La fouille de 2014 au Genevray a permis, *in fine*, pour la Protohistoire ancienne, de documenter un peu plus ce site enserré entre le vallon du Pamphiot et le marais de Versoie. L'occupation tardo-antique s'apparente à une petite unité rurale en périphérie de l'agglomération romaine. Cette unité pourrait s'insérer dans le territoire structuré autour d'une *villa*, peut-être celle que la tradition situe au hameau de Morcy.

Christophe LANDRY  
INRAP

## ANTIQUITÉ

### HAUT MOYEN ÂGE

## THYEZ Route des Lanches

Le diagnostic a permis de mettre au jour, dans trois sondages, les vestiges de bâtiments antiques, ainsi que du mobilier daté du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les vestiges se concentrent dans la moitié sud de l'emprise, tandis que la moitié nord est occupée par un épais remblai contenant un abondant mobilier gallo-romain, qui couvre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. La frange la plus au nord est occupée par un ancien marais, ayant conservé du mobilier, et des bois. La grave a été atteinte et un échantillon de bois a été prélevé à la base de la séquence sédimentaire du marais. Il est en cours de datation par AMS (spectromètre de masse par accélérateur) et viendra compléter les travaux menés sur les bras et débordements de l'Arve entrepris plus au sud.

Le premier ensemble construit a été dégagé dans le sondage 1 sur une surface de 60 m<sup>2</sup> : il est fermé au nord et à

l'ouest, mais se prolonge hors sondage au sud et à l'est. La base des murs porteurs comporte à l'intérieur des enduits rouges sur mortier de tuileau, tandis que des plaques d'enduits blancs et rouges sur mortier de chaux sont effondrées et peuvent provenir du plafond ou de la partie supérieure de l'élévation. Une plaque d'enduit blanc sur mortier de chaux a également été prélevée à l'aplomb extérieur du mur occidental. Un édicule carré s'apparentant à un bassin a été dégagé : le fond et les parois internes comportent un revêtement de mortier de tuileau. La structure est comblée par un remblai d'enduits peints sur mortier de chaux. Plusieurs couleurs sont représentées, dont du rouge, du blanc, du vert et du jaune. Des lignes grossières évoquent des compositions en panneaux, tandis que des traces d'outil sont perceptibles. Cet ensemble paraît homogène et peut renseigner sur le décor d'un des espaces du bâtiment. Deux autres probables édi-

cules sont perceptibles en limite de sondage, dont l'un semble composé de murets en tuf, en partie accolés à des tuiles sur chant. Le premier édicule correspond certainement à un bassin, même si des exemples de petite *cella* présentent des plans similaires. Des fragments de possibles *tubuli* et de carreaux en terre cuite sont présents dans les remblais. Ces derniers s'apparentent aux possibles vestiges de pilettes ou de dalles de *suspensura* d'un hypocauste. Ces éléments (mortier de tuileau, enduits peints, *tubuli*, carreaux, bassin) permettent donc d'évoquer un espace chauffé potentiellement à fonction thermale, au sein d'une *domus*, ou d'un édifice public. La vocation culturelle du lieu ne peut être exclue, et même suggérée par le contexte, une dédicace à Mars ayant été mise au jour anciennement à moins de 50 m. Si la datation du IV<sup>e</sup> s. se confirme, on peut envisager aussi bien un espace thermal, en lien avec un sanctuaire païen, qu'un lieu de culte paléochrétien abritant une cuve baptismale.

Un autre ensemble construit se développe dans les sondages 2 et 3, et il obéit à deux autres orientations, suggérant deux états d'aménagement. Les constructions des trois sondages ne s'intègrent pas dans les trames mises en évidence plus au sud lors de la fouille des îlots d'habitat et artisanaux de l'agglomération. Dans les sondages 2 et 3, les maçonneries sont plus grossières que dans le sondage 1, et les murs extérieurs, au nord et à l'ouest, sont en pierres sèches, de très gros blocs erratiques ayant été employés en fondation de l'angle nord-ouest, le plus proche du marais. Le mur le plus oriental n'est pas rectiligne, et esquisse une forme cintrée : doit-on y voir un départ d'abside ? Le mobilier retrouvé dans les fondations date là encore du IV<sup>e</sup> s. L'espace sud entre les sondages 1 et 3 n'a pas été ouvert, afin de conserver intact un minimum de vestiges.

Dans le sondage 1, un état postérieur au bâtiment du IV<sup>e</sup> s. démontre que l'édifice a été réutilisé au haut Moyen Âge : des sépultures y ont été aménagées, soit dans des loges délimitées par des petits murets en pierres sèches,

soit dans des coffres formés de dalles de lauze. Toutes les tombes sont orientées tête à l'ouest, regardant vers le levant. Un minimum de quinze tombes a été repéré. Quelques ossements, prélevés en surface après avoir été bougés par la pelle mécanique, démontrent que les coffres abritent parfois plusieurs défunt. Une datation au radiocarbone sur un os d'enfant situe l'une des tombes entre 680 et 880, avec une très forte probabilité au VIII<sup>e</sup> s. Ces tombes sont installées dans un bâtiment reprenant certains murs antiques, et auxquels sont ajoutées d'autres maçonneries, moins soignées. Ce bâtiment, à l'évidence une église ou une basilique, n'est que très partiellement appréhendé sur la surface concernée par le projet. Il se situe à 50 m de l'église actuelle de Thyez, datée du Moyen Âge central. La forte concentration de défunt plaide pour un lieu de culte important, ayant été utilisé sur une longue durée.

Ce site revêt donc deux intérêts majeurs. Il renseigne une phase de l'Antiquité, le IV<sup>e</sup> s., qui n'était encore que peu représentée dans les secteurs déjà fouillés de l'agglomération romaine. Le mobilier présent dans les remblais au nord peut compléter notre connaissance de la culture matérielle des habitants de la vallée, tandis que l'observation des niveaux profonds du marais permet de mieux comprendre les divagations de l'Arve. La nature du bâtiment, thermes, privés ou publics, ou lieu de culte, donne également un attrait particulier au site, car ce type d'occupation n'est pas encore documenté dans la vallée de l'Arve. Ensuite, l'église du haut Moyen Âge pourrait avoir succédé à un lieu de culte paléochrétien, fait également non documenté dans la vallée, et même rare dans la région. En soi, ce lieu de culte primitif constitue une source d'information précieuse pour la connaissance des populations sous domination burgonde puis franque dans cette vallée, qui constituait à l'époque romaine un axe de communication privilégié avec le Valais suisse.

Christophe LANDRY  
INRAP

ANTIQUITÉ  
TEMPS MODERNES

## YVOIRE Au Sorbier, Au Sorbier sud

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Seize sondages ont été ouverts sur l'emprise du projet, destinée à la construction de logements, au lieu-dit le Sorbier Sud, au mois de septembre 2015. La surface du projet occupe une partie du plateau surplombant le lac Léman, et couvre quelque 5 362 m<sup>2</sup> d'un terrain jusqu'à présent réservé à une exploitation agricole (pâturage).

Les résultats obtenus mettent en évidence les traces d'une occupation rurale concentrée dans le secteur oriental du projet. Le site archéologique se caractérise par un espace de circulation empierre, associé à des structures fossoyées, dont la datation a été fixée à la fin de

l'Antiquité, en raison de la présence de quelques fragments de pierre ollaire. Un certain nombre de vestiges, certainement postérieurs à l'occupation antique, n'ont fourni aucun élément de datation : ils sont représentés sous la forme d'aménagements paysagers (drains). Le drainage du sol semble constituer d'ailleurs l'un des problèmes majeurs dans le secteur, et ce jusqu'à nos jours, compte tenu de la multitude d'aménagements, voués pour la plupart au drainage du sol argileux.

Grégoire AYALA  
INRAP

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

ANNECY  
Église Saint-Maurice

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Opération réalisée en 2014

En 2014 et 2015, l'église Saint-Maurice d'Annecy a été l'objet d'une vaste campagne de restauration. Le bâtiment, classé au titre des monuments historiques en 1956, était effectivement très dégradé et nécessitait d'importants travaux de consolidation. Cet édifice du xv<sup>e</sup> s., église de l'ancien couvent de Dominicains de la ville, est le plus ancien bâtiment religieux conservé dans le centre ancien d'Annecy. Lors de la restauration, l'installation d'échafaudages et le décaissement du sol du chœur ont permis d'apporter des éléments de descriptions et d'analyses archéologiques complémentaires à la connaissance que nous avions de Saint-Maurice.

L'analyse des éléments mis au jour dans le chœur de l'église laisse apparaître deux états du chœur liturgique. Le premier correspond à une volonté initiale des bâtisseurs de l'édifice. Néanmoins, il faut attendre plusieurs dizaines d'années avant qu'il ne soit réalisé, sans doute par manque de moyens financiers. Alors que la construction de l'église commence dès 1422, les voûtes ne sont installées qu'à la fin du xv<sup>e</sup> s. À l'entrée du chœur, les bases de leurs ogives ancrées sous les murs gouttereaux attestent qu'elles étaient prévues, et sans doute installées, dès le commencement des travaux. L'arrachement de piliers également ancrés à l'aplomb de ces bases fait penser à l'installation d'un couvrement temporaire de type charpente. Par la suite, et très rapidement, les supports dans le chœur architectural sont repensés. En effet, l'installation d'un imposant jubé nécessite que les retombées d'ogives reposent, non plus directement au niveau du sol, mais plus haut, sur des culs-de-lampe. Cette barrière liturgique est structurellement installée postérieurement aux ogives. D'autre part, un texte conservé aux Archives départementales de Haute-Savoie atteste de la présence d'un jubé à Saint-Maurice en 1554 (A.D.H.S., E 446, f°56). Celui-ci daterait donc de la première moitié du xvi<sup>e</sup> s. Le premier état du chœur de l'église, antérieur au milieu du xvi<sup>e</sup> s., présentait une imposante structure, le jubé, séparant la nef des fidèles, du chœur des Dominicains. Ainsi, les espaces religieux et laïcs étaient

nettement délimités. Néanmoins, les fondations mises au jour d'un couloir au centre de ce jubé permettent d'affirmer que des circulations inter-espaces existaient. Ces dernières relevaient sans doute du domaine des processions, impliquant ainsi un déplacement des religieux vers la nef, plutôt que des fidèles vers le sanctuaire. Pourtant, ces derniers n'en sont pas totalement exclus. En effet, l'installation de caveaux dans le chœur prouve que cet espace, réservé aux religieux, était toutefois accessible à la communauté des morts laïcs. Ainsi, bien que le jubé marquait une séparation nette des espaces religieux et laïc à l'époque médiévale, il s'imposait également comme un élément d'articulation structurant les circulations entre ces mêmes espaces.

Le second état du chœur correspond à une réalité post-révolutionnaire, dont les Dominicains ne font plus partie. Le jubé a été déposé. Les éléments de décor qui le composaient sont également détruits ou remployés en toutefois dans l'installation des fondations du nouvel autel. Celui-ci, selon la mouvance du xix<sup>e</sup> s., est richement agrémenté de statues et d'une croix monumentale. Devenue paroissiale, l'église présente pourtant toujours une distinction des espaces. Effectivement, une petite barrière liturgique est installée beaucoup plus à l'est que l'ancien jubé, mais elle sépare également le sanctuaire réservé au prêtre, du chœur et de la nef, espace des fidèles.

Enfin, toutes les analyses réalisées ont permis de proposer un phasage de construction pour l'escalier médiéval. Ces étapes d'édification ne pouvaient être avancées par l'unique étude de l'escalier, mais bien par la confrontation des différents espaces analysés. Ainsi, l'élévation d'escalier encore en place suivrait donc la chronologie de construction suivante. Au début du xv<sup>e</sup> s., l'escalier est construit en même temps que le clocher. Il dispose alors de deux ouvertures, les portes menant actuellement au premier étage et au dernier étage de ce dernier. À la fin des années 1480, les voûtes à croisées d'ogives du chœur sont installées. C'est à ce moment qu'on insère trois petites baies dans l'escalier, sans doute pour le ren-

dre plus lumineux grâce au second jour issu du chœur. Une porte est ouverte à peu près à la même époque. Elle permettait un accès direct au premier ou au second étage du couvent, aujourd’hui disparu. Plus tard, à la Révolution, la partie haute du clocher est détruite, ainsi que les révolutions de l’escalier permettant d’y accéder. Les Dominicains chassés, le couvent reçoit une autre affectation. La porte permettant d’y accéder depuis l’escalier est alors condamnée. Au xix<sup>e</sup> s., alors que l’église devient paroissiale, le premier étage du clocher est séparé en deux dans la hauteur. Une porte est alors insérée, afin d’accéder à la nouvelle pièce ainsi créée. Enfin, au xx<sup>e</sup> s., la construction d’une nouvelle sacristie nécessite le percement d’une nouvelle et dernière porte dans l’escalier, permettant d’accéder à celui-ci depuis le premier étage du nouveau corps de bâtiment.

Les opérations menées en 2014 et 2015 sur l’église Saint-Maurice ont permis de mettre en évidence des éléments nouveaux, ou de préciser des assertions antérieures quant à son phasage de construction. On retient pour exemple l’installation de l’escalier du clocher. Alors que les historiens locaux la plaçaient très justement dès les premiers temps de la construction de l’église, l’analyse archéologique a pu confirmer, affiner et compléter cette hypothèse. D’autre part, ces opérations ont également pu mettre au jour les fondations du jubé tardo-médiéval jusqu’alors connu par une seule référence dans les textes et un dessin approximatif sur un plan ancien.

Amélie ROGER

Doctorante, Université Lyon II, UMR 5138

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

## SÉVRIER, SAINT-JORIOZ

### Suivi des sites palafittiques inscrits au Patrimoine mondial de l’UNESCO

En juin 2011, l’Unesco a inscrit au patrimoine mondial de l’humanité le bien sériel et transnational “ sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ”. Sur les 111 sites retenus et répartis dans six pays de l’arc alpin, onze sont en France, dont deux dans le Jura, et neuf dans les lacs savoyards. Cette inscription implique, pour chacun des états concernés, la déclinaison au niveau national du plan de gestion international. Elle oblige à la protection, au suivi et à la valorisation des sites pris en compte.

Les questions de protection juridique ont été traitées très tôt par les SRA concernés, Rhône-Alpes et Franche-Comté, avec le classement au titre des monuments historiques des sites et la modification des règlements de navigation (interdiction de plongée, d’ancrage...). L’aspect “ Valorisation ” commence à être abordé, au travers des premières réunions de concertation avec les instances locales.

Pour le suivi, les approches à mettre en œuvre sont différentes dans les deux régions, non seulement en raison de l’histoire des recherches, mais surtout des contextes. Ceux-ci sont de milieu humide pour les sites jurassiens, et toujours immergés sous une tranche d’eau de deux à six mètres pour les lacs savoyards. Pour ces derniers, il apparaissait logique que le Drassm soit intervenant, tant en raison du périmètre d’intervention du service que de son action passée et en cours dans le domaine lacustre.

Cette première opération a été prioritairement axée sur un bilan documentaire. Une grande partie des archives des précurseurs de l’archéologie et d’intervenants plus récents a pu être reprise. Près de 8 600 pages ont ainsi été scannées, triées et indexées. Il faut malheureusement déplorer la perte de documents anciens et le manque de certains rapports d’opérations.

Sur le terrain, trois semaines ont été consacrées au lac d’Annecy, dans lequel trois stations sont inscrites : Les Marais (Néolithique moyen), Les Mongets (Bronze ancien, avec une vaste zone tampon incluant plusieurs sites de diverses périodes), le Crêt de Chatillon (Bronze final). Deux autres stations sont également classées au titre des monuments historiques, et, à ce titre, incluses dans la démarche en cours, mais elles n’ont pu être revues dans le temps imparti.

La priorité d’intervention a été donnée à Annecy, en raison des risques d’érosion des stations des Marais et des Mongets, situées à une très faible profondeur, de l’ordre de deux mètres. Une nette évolution ayant été constatée sur cette dernière, la plus grande partie de l’opération lui a été consacrée.

À l’issue des opérations des années 1990, 700 pieux et piquets avaient été topographiés, ce qui donnait un plan particulièrement lisible, avec un chemin d’accès traversant deux palissades, puis desservant deux rangées parallèles de bâtiments. En 2015, 170 pieux et piquets ont été rajoutés, étendant l’emprise de quinze mètres vers l’est, mais sans toutefois remettre en question le balisage encadrant la station.

L’érosion superficielle d’au moins une partie du site est sans nul doute liée aux effets de houle, tant naturelle que provoquée par la navigation, mais d’autres impacts ne sont pas à écarter, comme, en particulier, le possible piétinement par des baigneurs lors de bas niveaux. S’il est à craindre la perte d’une partie des niveaux archéologiques qui affleuraient, en revanche, au centre de la station, la réouverture de deux petites fenêtres du sondage de 1993 a montré que les couches étaient toujours pré-

sentés sous un recouvrement décimétrique de sable. Afin de caractériser et de quantifier l'évolution sédimentaire, la cartographie de surface a été affinée et l'altitude du sol mesurée, en s'appuyant sur les repères du maillage triangulaire de cinq mètres, implanté pour la topographie.

Au cours des plongées, plusieurs cadavres ont été repérés dans la zone d'interdiction à l'ancrage, l'un servant même d'amarrage sauvage pour un voilier. Au fond, une chaîne raguant sur près de cinq mètres a un fort impact destructeur.

Ces diverses observations ont pu immédiatement être utilisées de trois façons :

– en faisant remonter l'information au SILA (Syndicat intercommunal du lac d'Annecy), afin que les mesures soient prises pour la suppression de l'amarrage sauvage et l'enlèvement des corps ;

– en permettant de valider la première proposition faite par un cabinet d'études dans le cadre du programme en cours pour la mise en place de protection physique des roselières ;

– en complétant la première interprétation des structures, tout en utilisant les résultats, obtenus depuis, sur la station, beaucoup mieux conservée, de Concise, sur le lac de Neuchâtel, qui présente la même organisation et strictement les mêmes dates d'abattage.

Plusieurs stations de la zone tampon des Mongets ont fait l'objet d'une reconnaissance. Si certaines, comme Les Charretières (Néolithique ancien), paraissent indemnes d'atteinte, sur d'autres, en revanche, le constat est plus alarmant : ainsi pour Les Choseaux (Néolithique moyen), où la chaîne d'un amarrage balaie toute l'extrémité nord du site, et où ont pu être observés de véritables labouages par des ancrages. Ce premier bilan incite à ce que la nouvelle réglementation de la navigation, interdisant tout ancrage sur les sites, soit strictement appliquée, avec, en corollaire la nécessité d'en informer les usagers du lac.

Sur le Crêt de Chatillon, vaste station de 170 m de long pour 50 m de large implantée sur un haut-fond à 800 m

de la rive, la plupart des repères des maillages triangulaires de nos prédecesseurs (R. Laurent dans les années 1960, A. Marguet dans les années 1980) ont été retrouvés et identifiés. Ils pourront également être utilisés pour suivre l'évolution de la couverture sédimentaire. Sur cette station, des corps et divers "encombrants" nécessiteront également un enlèvement.

Une palissade, inédite à ce jour, a été repérée en bordure du site, sur deux points. Le large écartement des piquets pose une nouvelle fois la question de la fonction des palissades sur les stations du Bronze final. Celle identifiée au Crêt paraît plutôt relever d'un marquage symbolique de l'espace villageois.

Enfin, dans le temps imparti, il n'a été possible de ne réaliser qu'une simple reconnaissance sur la station des Marais, également de grandes dimensions. Elle présente un aspect contrasté, avec des secteurs totalement couverts de végétation, et d'autres entièrement dégagés, laissant apparaître un sédiment sableux d'où dépassent faiblement des pieux mal conservés. Comme Les Mongets, Les Marais est exposée aux risques d'érosion, en raison de la faible tranche d'eau. De plus, pour cette station, une atteinte très particulière a été identifiée. D'ordre biologique, elle est due à l'envahissement de cette portion de rive par des espèces opportunistes de crustacés, ici, le plus probablement, l'écrevisse californienne (*Pacifastacus leniusculus*), la présence de l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) n'étant toutefois pas à écarter. Ces crustacés sont à l'origine d'importantes bioturbations, en creusant des terriers sous tout élément ayant un peu de surface, blocs ou pièce de bois. Des creusements ont également été constatés dans des bois horizontaux du site, dépassant de la surface du sédiment.

Cette première intervention valide, si besoin était, l'intérêt d'un retour sur les stations délaissées depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies. Elle donne des pistes pour les actions futures et permet de calibrer plus précisément les prochaines interventions.

**Yves BILLAUD**  
**MCC - DRASSM**

## SIXT-FER-À-CHEVAL

### Abbaye, communautés et circulations anciennes et parcours de la montagne sur le territoire de Sixt

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

#### Erratum BSR année 2014

Le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, hérité de la paroisse médiévale de Sixt sur laquelle rayonnait

une abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin fondée au XII<sup>e</sup> s., est au cœur d'un espace montagnard jouxtant le massif du Mont Blanc. Sixt se développe à la naissance de la vallée du Giffre, dans un environnement

très escarpé, puisqu'elle s'étage entre 730 mètres et les 3099 mètres du Mont Buet.

Ce « bout-du-Monde » est néanmoins un espace de circulation situé dans un secteur de marches territoriales, au moins depuis des siècles. Les montagnes de Sixt, dont les traversées et les exploitations sont soumises à de multiples risques, sont pourtant parcourues pour de nombreux usages et au prix de différents aménagements.

Un travail documentaire a permis de réunir une bibliographie étoffée, de constituer un fonds iconographique assez large, ainsi que d'entreprendre un repérage des sources archivistiques, tout en bénéficiant d'un contexte partiellement documenté par des études archéologiques ayant révélé différentes facettes du potentiel scientifique de ce secteur. Ce premier travail a souligné l'originalité de cette micro-société médiévale, qui associe communauté religieuse et communautés d'habitants, et dont l'essentiel des activités repose sur l'exploitation pastorale. Les transhumances saisonnières, l'évolution des droits concédés aux communiers, hérités au moins des siècles centraux du Moyen Âge, avant l'installation de l'abbaye, et concernant la majeure partie de l'espace alpestre de Sixt ont légué une multitude de vestiges matériels d'aménagements liés aux circulations de la montagne.

Une première campagne de prospection, visant à se familiariser avec un milieu particulier et à appréhender le potentiel de recherche de Sixt, a amené à inventorier une quarantaine de structures liées aux questions de circula-

tions aux périodes médiévale et moderne : chemins, passages aménagés, abris, oratoires et chapelles, ruines et graffitis... La prospection de terrain a permis d'affiner une problématique de recherche en mettant en avant un alpage, bénéficiant d'une documentation assez abondante et au potentiel de recherche riche. L'alpage de Sales, qui s'ouvre à près de 1 900 mètres d'altitude et apparaît dans les textes dès le début du XIII<sup>e</sup> s., possède différents particularismes relevant de la flore, des problématiques d'accès, des occupations temporaires, en plus d'une abondance de vestiges d'aménagements, souvent conséquents, qui ne cessent d'étonner lorsque l'on sait qu'il n'était pâtré qu'un mois par an. Le travail mené en 2014 a mis en évidence, notamment, un potentiel de recherche important, dans le seul secteur de la chapelle de Sales, fondée au XVII<sup>e</sup> s., qui constitue l'accès le plus direct depuis Sixt, mais non le moins périlleux. Ce secteur comprend au moins trois phases d'aménagements permettant de franchir la dernière dénivellation avant l'alpage. À ces aménagements de circulation semblent liées les ruines de deux bâtiments. L'un des deux, au moins, possède une puissance stratigraphique susceptible de conserver des informations archéologiques sur ses fonctions et périodes d'occupation. Cet ensemble de structures balise l'un des accès à un alpage qui, en outre, mérite à lui seul une prospection poussée assortie de relevés.

Christophe GUFFOND  
Conseil général de la Savoie

MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

## SIXT-FER-À-CHEVAL

### Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune : l'Alpage de Sales

Un travail de recherche documentaire et de prospection thématique a été entrepris en 2014 sur les questions des " Circulations anciennes et parcours de la montagne sur le territoire de la commune Sixt-Fer-à-Cheval ". Il a notamment mis en évidence l'intérêt de l'alpage de Sales, situé sur cette même commune, qui présente d'importants vestiges d'aménagements et d'occupations et bénéficie, de plus, d'une documentation archivistique relativement étoffée dès le XV<sup>e</sup> s.

La vallée de Sales (environ 1 700 ha) offre l'intérêt d'une unité géographique avec des particularismes géologiques et floristiques qui en font l'alpage le plus renommé de la haute vallée du Giffre. Assez élevé en altitude (de 1 800 à 2 700 m), il est accessible par cinq entrées, dont trois cols : seule une l'est naturellement pour les animaux.

Mentionné dans les textes aux environs de 1200, Sales ne fait pas partie de la donation initiale à l'abbaye de Sixt,

fondée vers 1140 et relevant de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. Il est en effet donné dans un second temps, et vient compléter sensiblement le domaine de l'abbaye à partir du XIII<sup>e</sup> s. Véritable marche territoriale, confinant avec les terres de Passy appartenant aux comtes de Genève ou avec celles des gens de Samoëns, Sales est un espace parcouru et partiellement en partage. Les gens de Sixt, pour monter leurs bêtes, sont obligés de passer pendant des siècles sur le territoire de la paroisse voisine de Samoëns.

Ses riches pâturages, complètement dégagés des neiges durant deux mois de l'année, sont mis en valeur dans le cadre d'un système d'estive. Dès le début du XV<sup>e</sup> s., l'abbaye de Sixt concède (ou reconcède ?) cette montagne commune par albergement à un groupe de communiers habitant Sixt. Dès lors un système juridique extrêmement rigoureux se met en place, afin de faire cohabiter les droits des individus au sein d'un espace

ALPAGE DE SALES (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

**Planche XX - Plan du Bâtiment I - Secteur de la Croix de Sales**  
Site n° 33  
Coord. Lambert (l'île),  $X = 94.921$ ,  $Y = 219.690$ , all = 1079  
Septembre 2015. Echelle 1/500.  
Réalisé par L. Caillet, Landeau et C. Guffroy  
DAUO - J. Lair / Service archéologie et patrimoine déli.



Fig.56 Plan du Bâtiment I, dégagé dans le secteur de la Croix de Sales. Crédits : Équipe de fouille et J. Lair, Conseil Général de la Haute-Savoie, 2015

commun. L'évolution des droits du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> s. atteste des pratiques et de leurs changements.

Les vestiges matériels en surface sont assez abondants. Ils sont étudiés par le biais d'une campagne de prospection systématique qui a concerné un gros tiers de l'alpage en 2015. Constructions de bergers appelées *cramos*, abris aménagés, rampes à bétail, enclos, inscriptions, croix, etc. sont systématiquement pris en inventaire. Certaines structures semblent assez facilement en relation avec des secteurs circonscrits, telles les implantations des abris de bergers en bordures de plateaux. En revanche, d'autres aménagements spectaculaires comme les innombrables passages, souvent taillés sur des dizaines de mètres, évoquent des troupeaux conséquents, dont il fallait gérer l'évolution au sein de cet espace, à des périodes non encore connues. Seul l'achè-

vement de la prospection sur l'intégralité de l'alpage pourra permettre une première approche synthétique.

Outre cette prospection, un bâtiment (fig. 56) situé près de la chapelle de Sales (bénéficiant d'une fondation en 1616), a fait l'objet d'une première campagne de fouilles. Son module important ne correspond pas aux dimensions des chalets connus à partir du XVIII<sup>e</sup> s. et jusqu'à nos jours. La première approche de 2015 n'a pas permis de renseigner la chronologie ou la fonction de ce bâtiment de 14 m de long par 8 m de large. Toutefois, son mode de construction, son implantation et son appartenance à un ensemble de bâtiments qui se développent sur le versant ouest du secteur de la Croix de Sales plaident en faveur de la poursuite des recherches sur cet ensemble.

Christophe GUFFOND  
Conseil Général de la Haute-Savoie

## Exploitation, gestion et évolution de la forêt combustible sur le chaînon du Salève

Proposées comme expérimentations probatoires pour juger du potentiel du chaînon du Salève à offrir un corpus suffisant de données sur le charbonnage, les prospections et recherches documentaires réalisées en 2015 ont confirmé l'existence de charbonnières en divers points de l'espace pris en compte, c'est-à-dire de l'ancien district sidérurgique médiéval. Une trentaine d'indices, tant archéologiques (vingt-six), qu'historiques (quatre) ou toponymiques (deux), a été relevé sur sept des treize communes qui se partagent le chaînon.

Les sources historiques signalent une modeste fabrication de charbon de bois à usage local dans les années 1820-1830 dans le territoire de quelques communes. Elles confirment une gestion ancienne de la forêt précisée déjà dans la *Lex Burgundionum* (VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Au XVIII<sup>e</sup> s., une gestion canton par canton permettait des usages multiples : coupes de bois de chauffage, d'œuvre, collecte des écorces, pâturage sous bois, essartages temporaires, production de cendres, etc. Le statut de l'espace forestier (privé, commun) importait beaucoup dans les choix de gestion. Le mode de gestion (taillis, futaie, pré-bois...) et la topographie influençaient la répartition géographique de ces usages.

Les très rares mentions du toponyme "charbonnière" se rapportent à des faits particuliers, traces de charbons visibles dans le sol au moment de sa mise en valeur, par exemple ; ceci s'explique par l'itinérance inhérente à la fabrication du charbon de bois.

L'archéologie permet d'approcher plus finement ces ateliers temporaires, qui se présentent fréquemment sous

forme de plates-formes entaillées dans le versant, utilisant moins couramment un replat naturel, et, encore plus rarement, en forme de fosse. Les charbonnières sont plus répandues dans les secteurs forestiers proches des lieux habités (pieds de versants), ou bien proches de chemins encore actifs ou abandonnés ; quelques plates-formes ont été repérées en altitude à proximité ou non de sites sidérurgiques, quelquefois en plein pâturage. Le rebord du replat, artificiel ou non, est parfois marqué par un alignement sommaire de blocs de roche locale (calcaire essentiellement) formant muret de soutènement ; le sol est souvent charbonneux, mais pas toujours, et la tarière permet de confirmer ou non l'existence d'un lit de charbons en profondeur (0,20 à 0,40 m). Plusieurs occurrences montrent un lessivage de la surface de charbonnage postérieur à l'activité, et un épandage en aval de la terrasse d'une partie du niveau charbonneux. Une des plates-formes comprend peut-être la trace d'une chaudière, technique développée particulièrement pendant la Seconde guerre mondiale.

Quatre nouveaux crassiers ont été également identifiés lors de ces campagnes, ainsi qu'un nombre remarquable de vestiges de fours à chaux (fosses circulaires). Cette activité était aussi consommatrice de bois de chauffage.

Les campagnes futures élargiront l'espace couvert par les prospections et poursuivront les enquêtes historiques et orales. Des prélèvements seront effectués, afin de commencer à collecter les charbons pour les analyses anthracologiques à venir.

Alain MÉLO  
Chercheur bénévole

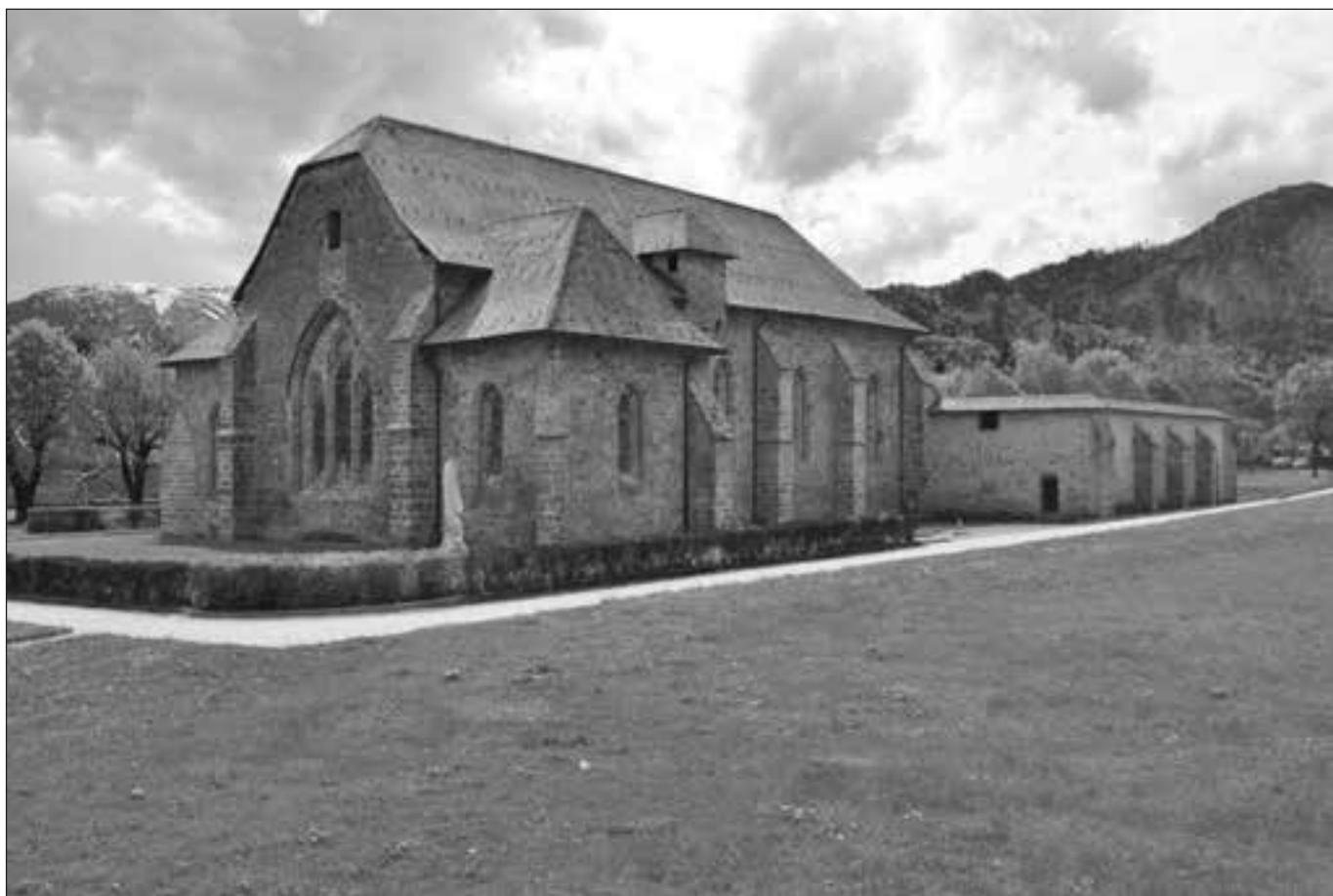


Fig.57

Vue générale de la chartreuse Notre-Dame de Mélan. Crédits : Mathilde Duriez

### Opération 2013

La chartreuse Notre-Dame de Mélan se situe dans l'actuelle commune de Taninges dans la région historique du Faucigny, au nord-est du département de la Haute-Savoie. Elle est l'un des monuments majeurs de la vallée du Giffre et fait partie de la catégorie la moins bien connue des implantations cartusiennes. Sa durée de vie a été longue, depuis sa fondation, en 1285, jusqu'à la Révolution Française.

Le site de la chartreuse de Mélan se compose aujourd'hui de la façon suivante. Une portion de l'enceinte monastique est conservée. À l'intérieur de son périmètre se trouve l'église de l'ancienne chartreuse, à laquelle sont accolées, au niveau du chevet, deux chapelles latérales et, à l'ouest, un cloître. La plus grande partie des bâtiments conventuels a disparu. Seuls subsistent un bâtiment d'accueil, connu sous le nom de "la ferme de Mélan", et d'autres bâtiments, éloignés d'environ 500 mètres de l'église, et appelés "petit Mélan".

La chartreuse de Mélan, entre depuis 2014, dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale dirigée par Anne Baud (Université Lumière Lyon 2). Il s'agit d'étudier et de comparer plusieurs chartreuses féminines fran-

çaises et belges, afin de comprendre le lien entre clôture monastique, liturgie et organisation spatiale des monastères féminins cartusiens. En accord avec le conseil départemental de la Haute-Savoie, propriétaire du site, une opération d'archéologie du bâti a été lancée sur les élévations de l'église Notre-Dame de Mélan et les chapelles latérales de cette dernière.

Les objectifs de cette étude étaient multiples. Il s'agissait, dans un premier temps, de définir les phases de construction, de destruction et de reprises visibles au sein des maçonneries de l'église, afin de créer une chronologie relative des faits de construction. Dans un second temps, il s'agissait aussi de comprendre le chantier de construction et d'établir des liens entre architectures, liturgie, place des moniales dans le monastère et influence des Coutumes cartusiennes.

L'étude des maçonneries de l'église et des chapelles latérales a permis de définir plusieurs temps de construction et de remaniement, mais a surtout révélé la présence de bâtiments aujourd'hui disparus venant s'accorder à l'église.

**Mathilde DURIEZ**  
Doctorante Université Lyon , UMR 5138

RHÔNE-ALPES  
INTERDÉPARTEMENTS

Tableau des opérations interdépartementales

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Époque	Remarques
Atlas topographique de la Gaule méridionale (Ardèche, Drôme, Isère)	HEIJMANS Marc	CNRS	19	PCR	A	★
CHASSE-SUR-RHÔNE et COMMUNAY, RD 150 déviation de Communay, phase 3 (Isère, Rhône)	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	NEO FER CONT	★
Le monde antique rural dans l'est lyonnais (Isère, Rhône)	COQUIDÉ Catherine	INRAP	20	PCR	A	★
L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire, Rhône)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PCR	BRO - FER	★
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Isère, Savoie)	FERNANDÈS Paul	PRIV	12	PCR	PAL	★

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ♦ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ☰ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).



RHÔNE-ALPES  
**INTERDÉPARTEMENTS**

**BILAN**  
**SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 5**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

ANTIQUITÉ

**Topographie urbaine  
de la Gaule méridionale  
(Ardèche, Drôme, Isère)**

L'année 2015 marque la dernière année du huitième programme triennal de recherche (2013-2015) du groupe de travail sur la « Topographie urbaine de Gaule méridionale », qui regroupe depuis le début des années 1990 des chercheurs de trois régions (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) issus des universités, du CNRS, de l'Inrap, des collectivités territoriales et des associations. Du fait de son interrégionalité, le PCR est financé à tour de rôle par l'une des trois régions concernées ; pour le triennal 2013-2015, c'est la région Rhône-Alpes.

Rappelons que l'objectif du PCR est la publication de fascicules d'un Atlas topographique des villes de Gaule Narbonnaise, c'est-à-dire d'abord des chefs-lieux de cités antiques des provinces augustéennes de Narbonnaise et des Alpes Maritimes, qui comprenne à la fois un jeu de feuilles représentant sur un fond cadastral simplifié à échelle 1/1000 tous les vestiges cartographiables, assorties d'un commentaire pour chaque feuille et

aussi une synthèse générale sur l'histoire et la topographie de la ville, pour une période allant des origines à l'entrée des deux anciennes provinces romaines dans le *regnum Francorum*. Trois volumes ont été publiés jusqu'à présent, le premier, consacré à Aix (1998), le second à Fréjus (2000), et, au tout début de 2010, est sorti le troisième volume, consacré à la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Comme les deux précédents, il est paru dans la collection des suppléments de la *Revue archéologique de Narbonnaise*.

Lors des réunions de l'année 2015 ont été présentées des feuilles des atlas d'Alba-la-Romaine/Viviers, d'Antibes et de Nîmes. Le manuscrit de l'atlas d'Alba/Viviers est presque achevé, et il sera publié lors du prochain triennal, géré par le SRA Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

**Marc HEIJMANS**  
CNRS

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

**CHASSE-SUR-RHÔNE et COMMUNAY  
Route départementale 150, déviation  
de Communay (phase 3)  
(Isère, Rhône)**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

L'aménagement d'un contournement « dit RD 150 » au sud de l'actuel tracé routier de l'A46 a conduit le SRA à demander un diagnostic archéologique. Les tranches 1 et 2 de ce projet ont eu lieu respectivement en 2009 et 2011. L'emprise diagnostiquée constitue un linéaire d'environ 3,4 km de long et couvre une superficie d'environ 19

ha. Elle est située dans le périmètre direct de nombreux sites découverts lors de l'implantation de l'autoroute A 46 à la fin du siècle dernier.

Sur 40 sondages réalisés pendant la tranche 1, seuls quatre ont livré les indices d'une occupation.

Au lieu-dit Charvas sur la commune de Chasse-sur-Rhône, ils ont permis d'identifier un site de l'âge du Fer, situé au pied d'une butte formée par le socle de micaschiste. Deux faits sont des fosses (F1 et F2) qui indiquent, par leur mobilier, une occupation de l'âge du Fer. La nature de cette installation reste indéterminée.

Les éléments découverts en tranche 2 correspondent à deux fosses datées du Néolithique, situées en bas de pente. Non loin, un ancien axe de circulation (chemin de Ternay à Vienne) a été testé. Un muret de galets (parcellaire ?) a également été retrouvé, orienté selon le même axe que le chemin, mais qui reste non daté. L'étude réalisée lors de ce diagnostic nous a permis d'identifier les traces d'une occupation néolithique, et de relever des indices d'une fréquentation plus récente de ce territoire.

À l'issue de notre intervention, aucune structure ni mobilier archéologique n'ont été mis au jour. La surface accessible a été particulièrement réduite en raison des nombreuses contraintes techniques et hydrographiques rencontrées. En effet, le futur tracé comprend des routes et chemins communaux encore en activité, les actuels talus de l'autoroute A46, des parties partiellement boisées et des zones humides (boutasses, marais). En outre, plusieurs réseaux aériens et souterrains viennent s'ajouter à ces contraintes.

Ce diagnostic archéologique mené sur les communes de Communay et de Chasse-sur-Rhône n'a donc pas permis de confirmer la permanence des importantes occupations protohistorique, gallo-romaine et médiévale connues sur ce secteur des départements du Rhône et de l'Isère.

Stéphane BROUILLAUD  
INRAP

ANTIQUITÉ

## Le monde antique rural dans l'est lyonnais (Isère, Rhône)

Plus de trente ans après la généralisation des opérations d'archéologie préventive, la surveillance archéologique du territoire, pilotée par la DRAC Rhône-Alpes et le SRA, a généré des milliers d'entités archéologiques, « archives du sous-sol » dûment enregistrées dans les rapports d'activité et la carte archéologique nationale Patriarche. Parallèlement à ces procédures, fouilles programmées, et campagnes de prospections pédestres continuaient d'abonder le dossier de l'occupation du sol, collectant les données de façon moins aléatoire, selon le territoire choisi par l'étude.

Alors que chacune de ces opérations est unique, et alors qu'elle répond à une problématique particulière par le biais d'une prescription ou d'un programme de recherche, la somme de ces acquis produit un effet de masse dans lequel, s'il reste possible d'extraire et d'évaluer un état de la recherche à une échelle locale, il devient plus difficile de l'exploiter dans un contexte élargi. Le nombre des données n'est pas le seul motif de ce « floutage ». La variété des approches (diagnostic, fouille préventive ou programmée, prospection pédestre), la diversité des résultats, de vestige apparemment isolé à occupation complexe, l'imprécision de certains indices chronologiques, la décennie même des opérations (à chaque période correspond une méthode d'approche), ont chacun pour leur part leur rôle dans cette difficulté à exploiter les données.

L'équipe du PCR Monde Antique Rural dans l'Est Lyonnais (MAREL) est composée d'agents du SRA, d'archéologues et de géomaticiens ouvrant dans le cadre de l'archéologie

préventive et de membres d'associations patrimoniales. Les bornes imposées par les cartographies réduites d'informations inédites décontextualisées, ce groupe de recherche s'est donné pour objet la mise en place d'un cadre permettant l'exploitation de l'ensemble des données antiques issues du terrain (diagnostic, fouille, prospection pédestre récente et donnée hors contexte localisée), du vestige isolé au « site ». La fourchette chronologique retenue, du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., permet d'appréhender l'ensemble dans la durée.

Considérant que les « vides d'occupation » sont également porteurs d'information à méthode d'approche égale, le projet intègre l'ensemble des emprises étudiées, quel que soit le résultat de l'étude d'impact, permettant de dissocier clairement deux états de la recherche, celui révélant des secteurs où l'occupation est moins dense de celui, inexistant, de zones inexploitées.

L'avènement de nouveaux outils dans notre domaine de recherche, et surtout leur démocratisation via des versions libres, tel le système d'information géographique Quantum Gis (ou QGIS), ont ainsi permis de géoréférencer, puis de projeter et d'interroger sur divers fonds cartographiques l'ensemble des données du projet, ventilées en deux tables principales « Opération » et « Occupation ».

Le territoire étudié porte donc sur une soixantaine de communes localisées à l'est de Lyon, partagées entre les départements du Rhône et de l'Isère, soit une emprise

totale de 81 150 ha. Pour la période considérée, la zone d'étude occupe les confins nord de la province de Transalpine devenue Narbonnaise. Elle est limitée par le fleuve Rhône à l'ouest, au nord et à l'est, et se compose de plusieurs unités morphologiques contrastées, plaine fluvio-glaciaire est-lyonnaise ponctuée de hauteurs morainiques, « Isle Crémieu », un plateau calcaire basculé barrant l'horizon vers l'est bordé à l'ouest et au sud de zones déprimées marécageuses.

Cet espace a bénéficié sur ses marges occidentales de nombreuses opérations d'archéologie préventive, grâce à l'extension des couronnes urbaines de Lyon, alors que, plus à l'est, le plateau et ses abords ont fédéré plusieurs équipes de prospection. Le volume des informations engrangées était donc suffisant pour que l'interrogation croisée des données permette de dégager les grandes tendances des modalités d'occupation de ces territoires, sans en occulter les limites.

Ce travail répond à un cahier des charges visant à recenser, actualiser, évaluer et mettre en contexte l'ensemble des données issues du terrain des origines jusqu'à fin 2015. Il ne pourra répondre à lui seul à toutes les interrogations ou porter toutes les approches éligibles en matière d'occupation du sol. La carto et photo-interprétation, relevant d'un domaine d'expertise autre, en est par exemple exclue. Perfectible dans sa structure, il se veut être un bilan d'étape, un état des lieux manipulable à différentes échelles, proposant de changer de focale, de dépasser l'échelle du site pour aborder celle du territoire en tant que potentiel spatial, et mettre en évidence des ressources peu ou mal exploitées concernant l'étude du monde rural gallo-romain.

Les travaux annoncés pour 2015 ont presque intégralement été réalisés. Les tables « Opération » recensant les

emprises ont été vérifiées (368 emprises de diagnostic ou fouille et 481 emprises de prospection pédestre sont géo-référencées). Une table « Étude Connexe » lui est associée, et permet de recenser les études réalisées lors des post-fouilles. Les tables « Occupation » ont été finalisées (254 entités issues de diagnostic ou fouille, 121 de prospection pédestre à ce jour, et 184 de découvertes hors contexte). Ont également été définis et complétés les champs « Chronologies » (tables « Occupation »). La table « Orientation », relevant les divers fossés fonctionnant au cours de l'Antiquité, a été initiée. Enfin, la rédaction des cadres et des attendus du PCR, ainsi que celle de la présentation des milieux, a débuté. Seules les premières cartographies spatiales (maillages des zones étudiées/occupées) n'ont pas encore été réalisées.

L'année 2016 sera la dernière année de ce PCR, elle permettra :

- de clore la BD, avec l'intégration de l'année 2015 ;
- d'obtenir les dernières entités des prospections pédestres encore en cours de formalisation (avec vérification des doublons avec les découvertes hors contexte) ;
- de compléter la vectorisation des polylinéaires représentant les fossés fonctionnant durant l'Antiquité, et de réaliser les graphes d'orientation par zones, à définir ;
- et, surtout, de finaliser la rédaction de la lecture archéologique des cartes et la mise en forme des figures, selon le projet détaillé joint au rapport annuel, soit un manuscrit de 85 pages de texte et 59 figures environ, hors annexes.

**Catherine COQUIDÉ**  
INRAP

ÂGE DU BRONZE  
ÂGE DU FER

## L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire, Rhône)

L'année 2015 correspondait à la dernière année de ce programme, débuté en 2012, et qui a permis de cartographier une trentaine de sites et d'en sonder seize au cours des quatre années durant lesquelles il a été en activité. Ce travail de fond a surtout contribué à mieux caractériser ces occupations de hauteur, à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, sur un versant oriental du Massif central particulièrement mal documenté en ce qui concerne cette thématique, à l'exception notable de l'Ardèche méridionale. Plusieurs dizaines de sites inédits ont ainsi été mis au jour, en Beaujolais notamment, avec

le travail de Bastien Dubuis, étoffant ainsi un corpus qui n'avait initialement rien de pléthorique. Après la tenue en février 2016 à la Cité de la Préhistoire d'Orgnac d'une table ronde clôturant ce programme, la publication de ces résultats est maintenant en cours de réalisation.

Pour l'année 2015, cinq campagnes de sondages ont été conduites sur autant de sites différents. Un accent particulier a été mis cette année sur le nord de la zone d'étude (départements de la Loire et du Rhône), jusqu'à

présent traité de manière moins soutenue que le sud (Ardèche). Ainsi, trois sites ont été sondés dans la Loire, un dans le Rhône et un dernier en Ardèche méridionale. Plusieurs occupations correspondant à différentes séquences chronologiques ont été mises en évidence. La transition entre le premier et le second âge du Fer correspond encore à une des périodes les plus représentées, que ce soit à Balazuc « Les Barasse », Périgneux « Suc de la Violette » ou au Châtelard de Lijay. On notera également les deux occupations chasséennes documentées dans la Loire à Luriecq et Périgneux, qui, bien que situées dehors du champ chronologique traité, présentent un intérêt scientifique évident.

Fabien DELRIEU  
SRA - MCC

### **Site de hauteur des Barasses à Balazuc (Ardèche)**

Le secteur dit des « Barasses » désigne la falaise abrupte qui s'étend du pont de Balazuc à la Tour Jeanne, ainsi que la partie du plateau qui la surplombe. Il se situe sur la rive droite de l'Ardèche, en aval du pont, juste en face du village médiéval de Balazuc.

La zone de recherches proprement dite se situe au nord-est de la tour de guet, construite sur le piton rocheux situé au bout de l'éperon formé par la confluence de la vallée de l'Ardèche et du ruisseau de Pierre Froide (ou Peyrefroide), et surplombant le chemin de Balazuc à Uzer (aujourd'hui D294). Elle va de la tour jusqu'au bout d'un grand pierrier d'une centaine de mètre, orienté nord-est, qui forme ensuite un coude et vient barrer le site au nord. Au sud, la limite est marquée par le barrage naturel que forme la falaise des Barasses, aujourd'hui très prisée des grimpeurs qui viennent profiter des nombreuses voies aménagées pour l'escalade. L'à-pic qui surplombe le « cirque » de Pierre Froide matérialise la bordure ouest. Une ruine historique marque la limite sud-est, bâtie à l'aplomb de l'étranglement naturel que forme la falaise à cet endroit.

La surface occupée sur le plateau s'étend sur environ 1,2 ha. Des prospections ont été menées dans cette zone par P. Mouyon et par H. Saumade dans les années 1960 et 1970. Une partie du matériel récolté a été déposée à la Cité de la Préhistoire d'Orgnac, mais les étiquettes associées donnent peu de précisions sur la localisation des vestiges découverts. Un objet plat et allongé en céramique découvert par H. Saumade y est visible, ainsi qu'un lot de matériel archéologique ramassé par P. Mouyon, et composé de centaines d'éclats de silex brûlés, associés à des fragments de céramique tournée et non-tournée, quelques morceaux de terres cuites architecturales et des esquilles d'os (étiquette « Tour de Guet »).

Le Dr Jullien signale en 1911 un site archéologique situé « sur le versant est d'un ravin, au fond duquel coule un torrent temporaire, affluent de la rive droite de l'Ardèche. À 200 m au nord du chemin de Balazuc à Uzer, à 500 m du Pont de Balazuc. Industrie : céramique abondante, orne-

ment : linéaires incisés et en coup d'ongles, anses mammelonnées ; silex : lames et grattoirs, éclats. Mélanges : céramique gallo-romaine » (Jullien, 1911). La localisation du gisement et le type de matériel recueilli nous renvoient très probablement au site de hauteur des Barasses.

On ne trouve pas de mention de ce site dans les divers inventaires sur les sites de hauteur protohistoriques du département de l'Ardèche. Il a été repéré, dans un premier temps, suite à des ramassages successifs de fragments de céramique depuis une vingtaine d'années en contrebas du promontoire par L. Lacheray. Un abondant matériel protohistorique et antique se trouvait mêlé au pierrier formé par la dégradation des terrasses agricoles (faysses) aménagées le long de la pente jusqu'à la route, au niveau des dernières voies d'escalade (« Vignes du bateau » sur le cadastre de 1825).

Le site a fait l'objet de visites d'expertise par B. Gely (SRA) en juin 2014, puis par F. Delrieu (SRA) et É. Durand (Inrap) en septembre 2014. Ces derniers ont souligné l'intérêt d'une petite campagne de prospection et de sondages dans le cadre du PCR « Habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central : départements de la Loire, de l'Ardèche et du Rhône ».

En effet, la situation du site, en haut de falaise et sur un éperon (confluence de l'Ardèche et du ruisseau de Pierre Froide), ainsi que le matériel recueilli en surface, en partie de facture protohistorique, pouvaient justifier une opération archéologique, afin de mieux définir la nature de cette occupation et son attribution chronologique.

La campagne archéologique s'est déroulée du 4 au 15 mai 2015, sous la direction de L. Lacheray, qui encadrait une équipe de cinq étudiants en archéologie.

#### **■ La prospection**

Étant donné la densité du couvert végétal sur ces parcelles abandonnées par les cultivateurs et les bergers depuis le milieu du xx<sup>e</sup> s., un important travail de débroussaillage préalable a été inévitable. Celui-ci a nécessité plusieurs semaines, en utilisant uniquement des moyens manuels, la débroussailleuse n'étant pas adaptée à ce type de terrain rocailleux.

Malgré ces efforts, une partie du terrain à prospection est restée envahie par la végétation ; les zones de lapiaz, notamment, sont difficilement accessibles.

En considérant la nature du terrain et du relief, une prospection linéaire paraissait impossible à réaliser. Une division par secteur a été envisagée. La zone située au centre de l'éperon, envahie par les chênes verts et les buis, et caractérisée par un lapiaz profond, rendait impossible tout travail de prospection. Des sondages sont à envisager dans ce secteur lors d'une prochaine campagne.

La zone d'étude a été divisée en 11 secteurs.

## ■ Les sondages

Quatre sondages exploratoires ont été mis en place :

- Le sondage 1 a été implanté en bord de falaise, dans le secteur 6, à l'aplomb de l'étranglement nord-est, sous la forme d'une tranchée, afin, entre autres, de dater la murette qui borde la falaise à cet endroit.
- Le sondage 2 a été implanté dans une petite diaclase, au niveau du secteur 9, dans la zone de lapiaz où la roche est à nu.
- Le sondage 3 a été implanté dans une faille au bord de la falaise, là où avait été retrouvée une importante quantité de matériel en prospection.
- Le sondage 4 a été implanté sur la partie sommitale de l'éperon (secteur 10), qui surplombe le grand pierrier, là où se concentrait une partie importante du matériel archéologique découvert en prospection. De plus, la grande terrasse, en partie artificielle pouvait laisser supposer la présence d'habitats. Un carré exploratoire de 2 × 2 mètres fut mis en place.

Plusieurs phases d'occupation ont pu être caractérisées suite à cette première campagne :

### – Une occupation néolithique ?

Deux tessons (une anse mamelonnée et une préhension verticale) découverts en prospection pourraient se rattacher à une phase d'occupation au Néolithique (final ?).

Certaines pièces lithiques, extraites de l'US 1 remaniée du sondage 3 pourraient être rattachées au Néolithique moyen, voire au Néolithique ancien (étude lithique R. Furestier).

De gros tessons de céramique non-tournée inornée, découverts au fond du sondage 1, pourraient également se rattacher à une phase d'occupation ancienne, ainsi que plusieurs instruments de mouture découverts en prospection (étude en cours par S. Cousseran-Nérèf).

### – Une occupation au premier âge du Fer :

La majorité du matériel rencontré en prospection et dans les sondages (US 3 et 4 du sondage 1, US 3 et 4 du sondage 3, US 4 du sondage 4), notamment de la céramique d'importation, est à rattacher à une importante occupation centrée sur la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (étude céramique par P. Dutreuil).

La découverte d'un probable niveau de destruction d'habitat en place est à souligner (US 4 du sondage 4), tant les niveaux conservés en place sont peu fréquemment rencontrés sur ces sites de hauteur protohistoriques, souvent effacés par l'érosion et les travaux agricoles.

L'exiguité de la fenêtre d'étude nous impose de rester prudents sur l'interprétation des structures découvertes.

L'abondance des fragments éléments architecturaux en terre crue, cuits accidentellement (incendie ?) dans les couches attribuables au premier âge du Fer, laisse toutefois soupçonner la présence de bâti en matériaux légers et périssables (poteaux porteurs, clayonnage et torchis ?), peut-être sur solins de pierres. Les diverses preuves d'artisanat (fusaïole, scories, brunissoir à céramique) et de transformation des grains (instruments de mouture) évoquent aussi un habitat sur la durée.

### – Une occupation tardo-antique :

Une abondante quantité de matériel attribuable à la fin de l'Antiquité a été découverte : céramique (amphore, DSP commune grise, KAOL), *tegulae*, monnaies d'imitation, verre (IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., étude par J. Roussel-Ode). D'autres éléments pourraient être rattachés à cette occupation gallo-romaine tardive, notamment liés à une activité métallurgique : nombreuses scories, morceaux de plomb, objets en fer et en alliage cuivreux. Malheureusement, aucun niveau en place correspondant à cette occupation n'a été découvert.

Il convient de noter la découverte d'un morceau de pied annulaire de coupe sigillée, qui pourrait témoigner d'une fréquentation gallo-romaine du site à une époque plus ancienne.

### – Des occupations médiévales, modernes et sub-contemporaines :

La construction de la tour de guet à la pointe de l'éperon serait liée à la mise en défense des *castra* à la fin du XIV<sup>e</sup> s. et au début du XV<sup>e</sup> s., dans le contexte des troubles militaires de la Guerre de Cent Ans. La présence de « routiers » dans les régions méridionales, ces mercenaires privés d'employeurs pendant les périodes de paix et vivant de pillages et de rançons, entraîne des travaux de fortification/re-fortification assez considérables partout dans le Vivarais. L'usage d'une tour de plan circulaire, pour une tour autre qu'une tour maîtresse, semble, dans le contexte régional, plaider également pour une construction à cette époque (Laffont, 2004).

Quelques éléments céramiques rencontrés lors des prospections et dans les premières couches des sondages (céramique grise commune de type *pegau* ?) renvoient également à une fréquentation médiévale du site.

Les fragments de céramique vernissée ou glaçurée, ainsi que les diverses murettes et tas d'épierrement (clapas) qui parsèment le site, témoignent de la fréquentation du site et de la mise en culture aux époques moderne et sub-contemporaine.

## ■ Des interrogations

### - Le grand pierrier :

Si une partie du grand pierrier qui barre le site au nord-ouest semble d'origine agricole (travaux d'épierrement), sa configuration pose question : plus d'une centaine de mètres ; plusieurs phases de rehaussement des parements externes visibles ; jalonné par des « bastions ». Ses substructions pourraient être plus anciennes et une étude de son architecture serait nécessaire, afin de savoir si nous sommes en présence d'un éventuel rempart.

### - La citerne :

Une citerne est aménagée dans un lapiaz, à l'est du site, non loin de la ruine historique. Ce type de citernes est fréquent sur le plateau. Elles sont constituées d'un simple colmatage d'une faille profonde du lapiaz, afin de collecter les eaux de pluies. Le pourtour est la plupart du temps parementé par des moellons calcaires liés ou non à la chaux, et agrémenté d'un escalier sommaire, afin de permettre l'accès aux hommes et aux bêtes. Ces « abreuvoirs » sont encore utilisés de nos jours par les rares bergers. Il serait intéressant de définir l'époque de sa mise en place.

L'approvisionnement en eau de ces sites de hauteur reste en effet une problématique peu abordée. Il convient de noter que le site de hauteur du Gros à Caunes-Minervois (Aude) présente ce type de citerne colmatée et maçonnée dès le premier âge du Fer (Ropiot, 2015).

**Léo LACHERAY**  
Chercheur bénévole

### Site du Châtelard de Lijay à Débats-Rivière-d'Orpra (Loire)

Dans le cadre du PCR « L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central », un sondage archéologique a été réalisé sur le site du Châtelard de Lijay.

Le site, connu depuis le XIX<sup>e</sup> s., avait déjà fait l'objet de fouilles au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. par H. Delpoer puis par J.-C. Béfort. Il se présente sous la forme d'un éperon barré dominant la vallée du Dardannet et de l'Anzon. Cette dernière constitue une voie de communication entre la vallée de la Loire et celle de l'Allier à travers les Monts du Forez. Les fouilles précédentes ont mis au jour deux phases d'occupations distinctes durant



Fig.58

Vue du niveau de sol chasséen et du bâtiment naviforme associé sur le site du Suc de la Violette à Périgneux (Loire). Crédits : Fabien Delrieu (SRA), 2015

La Tène B, ainsi qu'une éventuelle occupation durant la période du Néolithique.

L'intervention réalisée durant l'été 2015 a duré trois semaines. Son objectif était de dater et de comprendre le système défensif de l'éperon barré qui n'avait pas fait l'objet d'études jusqu'alors. Le sondage mesure 19 m de long sur deux mètres de large ; il a été situé dans une orientation nord-sud, c'est-à-dire perpendiculairement au fossé défensif de l'éperon.

Les résultats présentés dans ce bilan ne sont pas définitifs. En effet l'étude des prélevements et du mobilier est en cours.

L'opération archéologique a révélé un fossé défensif directement creusé dans le substrat gneissique. Il mesure 7,20 m de largeur sur deux mètres de profondeur.

La couche d'arène, présente sur les deux parois du fossé, a permis de distinguer une première phase d'altération, due à la fois au temps et au climat.

Dans un second temps, le fossé semble avoir été comblé de chaque côté de deux manières distinctes.

Le comblement venant de la paroi nord, c'est-à-dire du côté extérieur du site, est constitué principalement par de gros modules de granite d'environ 40 cm de diamètre. Le substrat du fossé étant composé de gneiss, ceci implique que ces blocs granitiques ont été amenés d'une source très probablement située à proximité du site.

Les blocs de granite ont été retrouvés en grande partie en position verticale dans le comblement. Bien qu'aucune trace de taille n'ait pu être détectée à l'oeil nu, il paraît vraisemblable qu'ils proviennent de l'effondrement d'un mur positionné à l'avant du site. Cependant, cela demeure pour l'instant hypothétique.

Cette couche de remblai comporte des éléments de mobilier céramique, dont un bord digité à pâte grossière. Celui-ci permet de dater ce remblai dans une fourchette chronologique comprise entre le Hallstatt D3 et La Tène ancienne (v<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Des écailles d'os ayant subi une forte combustion (surface blanchie) ont également été mises au jour, mais leur état fragmentaire ne permet pas d'analyse plus approfondie.

Le comblement venant de la paroi sud, à l'intérieur du site, est différent. Il est composé principalement de modules de taille moyenne de gneiss en position très instable. Cette couche est stérile au niveau du mobilier



Fig.59

Vue du sondage 3 du Châtelard de Luriecq (Loire) avec le niveau de sol chasséen au premier plan, et le système défensif associé au second plan.  
Crédits : Fabien Delrieu (SRA), 2015

archéologique. Nous sommes peut-être face à une couche géologique issue d'une faille. En effet, il semble que ce comblement plonge encore plus profondément dans le sol, mais cela n'a pas pu être fouillé par manque de temps.

La dernière phase du fossé se caractérise par un comblement de terre sablo-argileuse sur toute la largeur du fossé. Le mobilier retrouvé dans cette couche est composé de deux terres cuites architecturales modernes. Ce comblement a sans doute été effectué durant le XIX<sup>e</sup> s., afin de permettre le passage des charrettes pour la culture en terrasse de l'éperon.

Nous avons ainsi mis au jour un fossé creusé dans le rocher sur au moins deux mètres de profondeur. Le matériel retrouvé dans le comblement granitique nous permet de donner un TAQ allant du Hallstatt D3 jusqu'à La Tène ancienne. Aucune structure en négatif n'a été retrouvée aux abords du fossé, mais il est possible qu'un mur ait été positionné à l'avant du système défensif.

**Benjamin NABET**  
Chercheur Bénévole

#### « Suc de la Violette » à Périgneux (Loire)

Le Suc de la Violette à Périgneux correspond à une éminence granitique culminant à 647 m d'altitude et surplom-

bant la petite vallée encaissée du Bonson, dans le sud du département de la Loire. Ce point remarquable de la topographie locale a été colonisé par une carrière de granite qui a en partie oblitéré sa partie sommitale. Cette exploitation a donné lieu à plusieurs campagnes de sondages archéologique dans les années 1960 sous la direction de Jean-Paul Thévenot, puis dans les années 1980 sous la direction de Jean-Pierre Grand, afin de documenter les niveaux archéologiques présents avant leur destruction liée à l'avancement du front de taille de la carrière. Ces premières investigations avaient permis de mettre en évidence une importante occupation attribuable au Néolithique moyen chasséen, ainsi qu'une probable fréquentation du site au Hallstatt final.

L'intervention conduite en 2015 devait permettre de documenter ces différentes séquences d'occupation du site, et notamment la plus récente, qui rentre pleinement dans le cadre chronologique traité par le PCR. Deux sondages furent donc ouverts sur le versant méridional de l'éminence. Le premier, sous la forme d'une tranchée, recoupait perpendiculairement une cassure de pente qui pouvait correspondre à un aménagement défensif. Sa présence fut confirmée et le soubassement en pierre d'un rempart très érodé fut alors mis en évidence. La présence de mobilier céramique du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. associé à cet aménagement permit de l'attribuer au Hallstatt final, séquence d'occupation la plus récente précédemment connue sur le site.



Fig.60

Vue oblique vers le sud-ouest de la vallée du Mardoret, dominée par la crête du Bois-Durieux (à droite). Crédits : Bastien Dubuis (Inrap), 2013

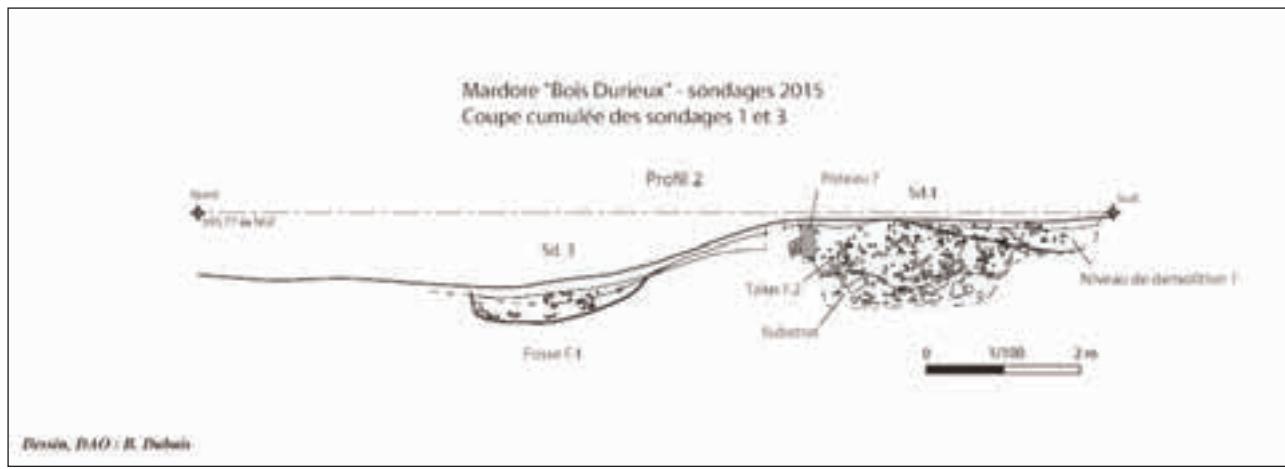


Fig.61 Coupe cumulée des sondages 1 et 3 sur le système de barrage de la crête. Crédits : Bastien Dubuis (Inrap), 2015

Le second sondage de 25 m<sup>2</sup> fut placé sur un des rares replats présent sur ce versant du Suc. D'une emprise de 25 m<sup>2</sup> (5 × 5 m de côté), son ouverture permit l'observation d'un niveau de sol très érodé, attribuable au Néolithique moyen chasséen. Un bâtiment naviforme, délimité par deux solins en dalettes de granite et partiellement présent dans l'emprise du sondage (3 × 2 m), fut également observé en association avec ce niveau (fig. 58). Un modeste assemblage céramique ainsi que plusieurs meules furent également mis au jour dans ce niveau d'occupation.

L'intervention conduite en 2015 sur le versant méridional du Suc de la Violette permit donc de confirmer la présence de deux séquences d'occupation sur le site correspondant au Néolithique moyen chasséen et au Hallstatt final. Malgré une érosion forte liée au pendage important de ce versant, il semble que des structures archéologiques en place puissent encore être documentées sur le site pour ces deux grandes phases d'occupation.

**Fabien DELRIEU**  
**SRA - MCC**

#### « Le Châtelard » à Luriecq (Loire)

Comme le Suc de la Violette voisin, le Châtelard de Luriecq correspond à une éminence granitique caractéristique du versant oriental des Monts du Forez. Culminant à 770 m d'altitude, elle domine, de 160 m environ, le cours du ruisseau de Valinches qui passe en contrebas. Ce site, connu depuis le xix<sup>e</sup> s. et les travaux de Vincent Durand, a également fait l'objet d'une courte campagne de sondages dans les années 1960, sans qu'un compte-rendu de cette intervention n'ait été alors transmis aux services compétents du ministère de la Culture. La présence d'un important mobilier céramique non tourné dans les chablis de la partie sommitale du site ainsi que celle d'une cassure de pente artificielle (potentiel système défensif) ceinturant sa partie sommitale constituaient autant d'éléments justifiant d'une campagne de sondages sur place, visant à caractériser la ou les occupations se développant sur le site.



Fig.62 Clou, pointes de flèches et « trait de catapulte » (à droite) issus des fouilles anciennes au Bois-Durieux, conservés au Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cours-la-Ville (Rhône). Crédits : Bastien Dubuis (INRAP), 2007

Pour parvenir à ces objectifs, trois sondages furent ouverts dans l'emprise du potentiel système défensif. Les deux premiers furent implantés sur deux replats situés respectivement sur le versant méridional et sur la partie sommitale de l'éminence. Ils s'avérèrent rapidement négatifs, ne livrant que quelques tessons roulés associés à des niveaux colluvionnés.

Le troisième sondage fut ouvert en arrière du potentiel système défensif, sur le versant septentrional du site. Il prit la forme d'une tranchée de deux mètres de large pour dix mètres de long, recoupant la cassure de pente et le replat situé en arrière. Cette ouverture permit de valider la présence d'un système défensif constitué d'une série d'imposants blocs de granite jointifs retenant une masse de blocaille. La présence d'un trou de poteau en avant de la première ligne de blocs semblait attester de l'existence d'une palissade devançant l'ensemble de ces aménagements. En arrière de ce système défensif, un niveau de sol, associé à un solin du même type que celui observé sur le bâtiment chasséen du Suc de la Violette, furent

observés (fig. 59). Leur présence semble confirmer le développement d'une occupation, attribuable au Néolithique moyen (chasséen d'après le mobilier céramique et lithique collecté lors de la fouille du niveau de sol) en arrière de ce système défensif. Aucune autre occupation, protohistorique notamment, ne fut identifiée sur le site du Châtelard de Luriecq lors de cette campagne de sondages.

Fabien DELRIEU  
SRA - MCC

#### « Le Bois-Durieux » à Thizy-les-Bourgs (Rhône)

Pour cette opération de sondage, il s'agissait de documenter une partie d'un éperon barré connu de longue date, fouillé très ponctuellement dans les années 1950 par le Dr. Fustier (Faure-Brac, 2006) et encore très peu documenté. Bien que les vestiges visibles actuellement correspondent essentiellement à une motte castrale, les sondages anciens avaient permis la découverte de matériel céramique de la fin de La Tène, et surtout de *militaria* (une centaine de pointes de flèches), attestant de l'occupation de l'éperon au moins depuis la fin de la Protohistoire. L'éperon domine à 594 m d'altitude la confluence de la vallée de la Trambouze et du Mardoret, son affluent (fig. 60).

Les sondages de 2015, très limités par le fort découpage cadastral du site et par la densité du taillis qui recouvre le site, se sont concentrés sur un système de barrage de la crête, repéré seulement en 2013, en amont de la motte. Les deux sondages manuels transversaux (fig. 61) ont permis d'identifier tout d'abord un petit fossé à fond plat et parois penchées, creusé dans le granit affleurant ; il présente une largeur de 2,30 m et une profondeur, modeste, de 0,42 m. Il est prolongé au sud d'un talus constitué d'un apport limono-sableux brun-beige chargé en blocaille de micro-granite, d'une épaisseur conservée atteignant 0,80 m. Un niveau de destruction prolonge la stratigraphie au sud. Au niveau de la cassure de pente marquant la bordure du talus en partie haute, le fantôme d'un poteau est pressenti : il témoigne peut-être de la présence d'une palissade directement plantée dans le talus.

Ces deux sondages n'ont pas permis de récolter de mobilier céramique ; seul un clou de chaussure, non décoré cependant comme le sont les clous de type « Alésia », est ramassé à la jonction du fossé et du talus. Dans son ensemble, ce système de barrage serait large de sept à huit mètres. Sondages et profils transversaux donnent une image assez cohérente de cet aménagement défensif, qui pourrait être qualifié de « léger ». Le fossé constitue sans doute le point d'extraction (principal, ou d'appoint) des matériaux constituant le talus. Celui-ci, partiellement implanté sur un affleurement rocheux localisé, est vraisemblablement destiné à soutenir une palissade ; en ce sens, le fantôme de pièce de bois perçu dans la coupe du sondage 3, au niveau du sommet du talus, apparaît comme très cohérent dans l'ensemble du dispositif. L'aspect très érodé de ces vestiges, comparés aux aménagements médiévaux voisins, tendent à prouver leur antériorité. La superficie de l'espace protégé pourrait atteindre un hectare.

Le réexamen d'une infime partie du *militaria* conservé à l'heure actuelle a permis d'identifier, outre des pointes de flèches dont A. Duval avait déjà noté la similarité avec certaines pointes d'Alésia (rares, cependant), une probable pointe de trait de catapulte (fig. 62), dont la morphologie est proche de celles découvertes sur les grands sites de siège de la Guerre des Gaules.

Les recherches menées en 2015 au Bois-Durieux, bien que décevantes par certains aspects (comme l'absence de matériel datant), ont malgré tout permis de bien documenter un système de barrage de la crête qui était resté inédit jusqu'ici. Par sa petite taille, cet aménagement composé d'un fossé à fond plat et d'un talus vraisemblablement palissadé offre l'aspect d'un aménagement installé rapidement, pour un usage non pérenne. Bien qu'il ne soit pas daté de manière absolue pour l'instant, il est tentant d'y voir un système défensif antérieur à la motte castrale, et, pourquoi pas, un aménagement directement en lien avec l'épisode militaire dont le Bois-Durieux semble avoir été le siège à la fin de l'âge du Fer, peut-être au moment de la Guerre des Gaules. De manière indirecte, l'occupation momentanée du site vers le premier siècle av. J.-C. trahit certainement la présence de fortifications plus anciennes, comme c'est le cas généralement pour ces éperons occupés à la fin de La Tène (Poux, 2008 : 364).

Bastien DUBUIS  
INRAP

Le travail accompli par les membres du PCR depuis 2006 permet, désormais, d'entrevoir de façon précise la possibilité de construire un projet de recherche collectif harmonisé à l'échelle nationale. Suite à ces efforts, les directions des Instituts du CNRS concernées (InEE, INnSHS), la sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture et de la Communication et l'Inrap viennent de décider de soutenir l'organisation d'une école thématique en juin 2016 à Nice. En parallèle, ce projet d'harmonisation des méthodes a fait l'objet d'un appel à collaboration. En effet, ces étapes sont un préalable nécessaire à la constitution d'un Groupement de recherche international (GDRI). Nous sommes aujourd'hui à un moment clé des études sur la circulation des silex, et le PCR en est l'un des principaux promoteurs.

Cette année, les activités du PCR ont été financées par le ministère de la Culture et de la Communication, le CNP de Périgueux, les Conseils généraux de l'Ain, de l'Ardèche, de la Savoie, de l'Isère et la SARL Paléotime. Grâce à ces financements et le travail des membres, nous avons obtenu des résultats encourageants.

En 2015, les résultats scientifiques débouchent sur une amélioration significative au niveau régional et suprarégional pour plusieurs thématiques déjà bien avancées ou nouvelles, comme les travaux entrepris par E. Thirault et S. Cousseran afin de constituer une base de données géoréférencée sur les quartz hyalins des Alpes françaises.

Grâce à nos contributions et nos collaborations, la pétroarchéologie bénéficie d'une avancée significative fondée sur l'étude des transformations des matériaux siliceux. L'analyse des processus mécaniques et physico-chimiques responsables de l'altération des silex devrait permettre d'affiner la détermination des origines stratigraphiques et géologiques des silex des régions Rhône-Alpes et Auvergne.

La mission 2015 s'est donc insérée dans une démarche prometteuse et innovante, car elle était fondée sur des méthodes qui dépassent les pratiques scientifiques généralement répandues. L'amélioration de la connaissance fondamentale a fait évoluer les activités de recherche

appliquée et convaincu un grand nombre d'acteurs de mettre en commun leur questionnement.

La volonté de constituer pour 2016 un PCR en Aquitaine et un autre en région Centre-Val de Loire sur le même principe que le PCR réseau de lithothèques en Rhône-Alpes s'insère dans la dynamique actuelle d'optimisation des connaissances de nos territoires et de nos patrimoines. Le nombre de publications sur la caractérisation des matières premières siliceuses parues ces dernières années, ainsi que la multiplication des initiatives prises par les membres du projet, depuis 2006, à tous les niveaux de la recherche témoignent du dynamisme de l'activité et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir cette synergie. À l'avenir chaque rapport présentera certes un état des recherches régional mais également comme prérequis celui des démarches analytiques en cours et des principaux résultats obtenus dans d'autres régions. Ce type de document, par essence interrégional, est désormais nécessaire pour structurer un réseau national de chercheurs puisque l'objectif est triple :

- déterminer les conditions de mutualisation des collections de référence et des systèmes de bases de données existants ;
- harmoniser les méthodes de caractérisation ;
- reinvestir ces informations, aussi bien dans le cadre de l'archéologie programmée et préventive que dans le dispositif de formation et par la recherche.

Les PCR « Réseau de lithothèques » en cours en Auvergne-Rhône-Alpes sont le moteur qui permettra d'évoluer vers une structure nationale et même internationale. La portée heuristique de cette démarche est incontestable et la caractérisation des géomatières y participe, grâce à cette nouvelle approche holiste des sociétés préhistoriques dans une double optique paléoethnologique et paléoécologique qui fait la spécificité de « l'école française ».

**Paul FERNANDÈS**  
(UMR PACEA, Paléotime)



**BILAN**

**SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 5**

## Liste des abréviations

### Chronologie

BMA	: Bas Moyen Age
BRO	: âge du Bronze
CONT	: Contemporain
FER	: âge du Fer
A	: Antiquité
HMA	: Haut Moyen Âge
IND	: Indéterminé
MA	: Moyen Âge
MES	: Mésolithique
MOD	: Moderne
NEO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PROTO	: Protohistoire
MULTI	: Multipériode

### Nature de l'opération

SD	: Sondage
OPD	: Opération de diagnostic
FPA	: Fouille programmée annuelle
FPP	: Fouille programmée pluriannuelle
APP	: Aide à la préparation d'une publication
OPI	: Opération de prospection inventaire diachronique
PA	: Prospection aérienne
PCR	: Programme collectif de recherche
PTA	: Prospection thématique annuelle
PTP	: Prospection thématique pluriannuelle
MET	: Prospection détecteur de métaux
RE	: Relevé d'art rupestre
SP	: Fouille préventive
SU	: Fouille préventive d'urgence
DOC	: Etude documentaire
BAT	: Etude de bâti
MH	: Surveillance archéologique dans le cadre des travaux conduits par le service de la Conservation des Monuments Historiques

### Organisme de rattachement des responsables de fouille

INRAP	: Institut National de recherches archéologiques préventives
ASS	: Association
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CNR	: Centre National de la recherche scientifique
COL	: Collectivité territoriale
EDU	: Education nationale
ET	: Etudiant
ERA	: Equipe de recherche associée au CNRS
MCC	: Ministère de la Culture et de la Communication
MUS	: Musée
PRIV	: Opérateur privé
SRA	: Service Régional de l'Archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

# RHÔNE-ALPES

## Liste des programmes de recherches nationaux

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

### Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine

2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)

3 : Les peuplements néandertaliens I s. (stades isotropiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen I. s.)

4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes

6 : Solutréen, Badegoulien et préminces du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)

7 : Magdalénien, Épigravettien

8 : La fin du Paléolithique

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)

10 : Le Mésolithique

### Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et du Néolithique ancien

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges

13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

### Protohistoire

14 : Approches spatiales, interactions, homme/milieu

15 : Les formes de l'habitat

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associées

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

### Périodes historiques

19 : Le fait urbain

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

21 : Architecture monumentale gallo-romaine

22 : Lieux de cultes et pratiques rituelles gallo-romains

23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

### Histoire des techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> s. et archéologie industrielle

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps Modernes

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'Outre-mer

## Index topographique

- Alba-la-Romaine, **49, 52, 65**  
Albigny-sur-Saône, **147**  
Ambérieu-en-Bugey, **19, 20**  
Ambierle, **123**  
Andrézieux-Bouthéon, **124**  
Anglefort, **20**  
Annecy, **217, 218, 234**  
Annecy-le-Vieux, **217**  
Anneyron, **73**  
Annonay, **52**  
Anse, **147, 148, 185**  
Aoste, **97, 99**  
Aouste-sur-Sye, **74**  
Argonay, **218**  
Arnas, **185**  
Baix, **52**  
Balazuc, **246**  
Balbins, **116**  
Bellegarde-en-Forez, **125**  
Belleville-sur-Saône, **148**  
Berrias-et-Casteljau, **53**  
Bessans, **195**  
Blyes, **30**  
Bonneval-sur-Arc, **208**  
Bouchet, **91**  
Bourg-en-Bresse, **21, 22**  
Bozel, **196**  
Brezins, **116**  
Brindas, **187**  
Briord, **22**  
Chambéry, **197 à 203**  
Champdieu, **125**  
Charentay, **148**  
Chasse-sur-Rhône, **243**  
Châteauneuf-du-Rhône, **74**  
Châtenay, **116**  
Châtillon-sur-Chalaronne, **23**  
Chauzon, **53**  
Chens-sur-Léman, **218 à 220**  
Civrieux, **24**  
Communay, **243**  
Conjux, **208, 209**  
Cros-de-Géorand, **65**  
Cruseilles, **220**  
Dardilly, **148**  
Débats-Rivière-d'Orpra, **248**  
Die, **74, 75**  
Divonne-les-Bains, **25**  
Entre-Deux-Guiers, **102**  
Entremont-le-Vieux, **203**  
Epagny, **221, 222**  
Etoile-sur-Rhône, **75**  
Ferney-Voltaire, **26**  
Feurs, **126**  
Génilac, **137**  
Gillonnay, **116**  
Gras, **67**  
Guilherand-Granges, **54**  
Huez, **117**  
Joux, **150, 152**  
La Côte-Saint-André, **116**  
La Garde, **117**  
La Motte-en-Bauges, **205**  
La Tour-de-Salvagny, **148**  
Le Béage, **65**  
Le Freney-d'Oisans, **117**  
Lentilly, **154**  
Le Pouzin, **67**  
Les Olmes, **154**  
Limonest, **148**  
Lissieu, **148**  
Livron-sur-Drôme, **76, 77, 92**  
Luc-en-Diois, **78**  
Luriecq, **251**  
Lyon, **154 à 175, 187**  
Malataverne, **78**  
Margerie-chantagret, **135**  
Massieux, **40**  
Messimy, **175**  
Moirans, **103**  
Montagnat, **26**  
Montbrison, **127, 136**  
Montélimar, **79, 80**  
Musière, **223**  
Nernier, **225**  
Neulise, **128**  
Nurieux-Volognat, **27**  
Optevoz, **105, 106**  
Orliénas, **176**  
Oz-en-Oisans, **106, 117**  
Panossas, **107, 118**  
Parcieux, **40**  
Pénol, **116**  
Périgneux, **250**  
Poleymieux-au-Mont-d'Or, **177**  
Poule-Lès-Echarmeaux, **189**  
Pressiat, **40**  
Privas, **59**  
Proprières, **189**  
Publier, **225**

Reyrieux, 27, 40  
Roche-Saint-Sécret-Béconne, 81  
Rumilly, 225  
Saillans, 83  
Sail-sous-Couzan, 129  
Saint-Bonnet-de-Mure, 177  
Saint-Clair-de-la-Tour, 109  
Saint-Cyr-lès-Vignes, 138  
Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 178  
Sainte-Colombe, 178, 179  
Sainte-Consource, 181  
Sainte-Eulalie, 62, 65  
Sainte-Julie, 30  
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, 116  
Saint-Georges-de-Reneins, 185  
Saint-Hilaire-de-la-Côte, 116  
Saint-Jean-le-Vieux, 28  
Saint-Jorioz, 235  
Saint-Just-Saint-Rambert, 129  
Saint-Just-Saint-Rambert, 129  
Saint-Martin-d'Ardèche, 60  
Saint-Maurice-sur-Dargoire, 189  
Saint-Péray, 61  
Saint-Pierre-d'Albigny, 205, 206  
Saint-Pierre-de-Bressieux, 116  
Saint-Pierre-de-Curtille, 206  
Saint-Remèze, 68  
Saint-Romain-de-Jalionas, 110  
Saint-Romain-en-Gal, 178  
Saint-Romain-en-Jarez, 137  
Saint-Romain-la-Plaine, 137  
Saint-Siméon-de-Bressieux, 116

Saint-Théoffrey, 110  
Saint-Vulbas, 30, 38  
Samoëns, 226  
Sardieu, 116  
Sassenage, 110  
Savigneux, 130  
Sévrier, 235  
Seynod, 226  
Sixt-Fer-à-Cheval, 227, 236, 237  
Songieu, 42  
Soyons, 63  
Sury-le-Comtal, 132  
Suze-la-Rousse, 86  
Taninges, 242  
Thonon-les-Bains, 229 à 231  
Thizy-les-Bourgs, 252  
Thyez, 232  
Tresserve, 207  
Trévoux, 40  
Valeille, 138  
Valence, 87, 88, 90  
Vallon-Pont-d'Arc, 64  
Vaujany, 117  
Vaulx-Milieu, 111  
Vénissieux, 182  
Vienne, 111 à 114  
Villars-de-Lans, 114  
Villars-les-Dombes, 39  
Villefranche-sur-Saône, 183, 185  
Viriville, 116  
Viviers-du-Lac, 207  
Yvoire, 233

## Index chronologique

**Paléolithique** : 57, 60, 78, 148, 173, 175, 217, 223, 253

**Mésolithique** : 110, 203, 217, 253

**Néolithique** : 24, 30, 49, 52, 65, 67, 75, 109, 110, 132, 174, 182, 183, 195, 196, 229, 231, 235, 243, 253

**Protohistoire indéterminée** : 20, 39, 65, 77, 102, 111, 138, 139, 148, 169, 173, 174, 183, 203, 217

**Âge du Bronze** : 22, 24, 28, 30, 49, 52, 54, 55, 63, 75, 81, 116, 132, 174, 177, 182, 206, 208, 221, 229, 231, 235, 245, 253

**Âge du Fer** : 20, 24, 28, 30, 53, 54, 58, 63, 97, 99, 109, 114, 116, 118, 125, 132, 154, 175, 185, 218, 231, 243, 245, 253

**Antiquité** : 24, 25, 28, 30, 38, 49, 53, 54, 58, 65, 74, 77, 79, 81, 87, 97, 99, 103, 105, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 118, 125, 128, 134, 138, 139, 147, 148, 154, 159, 160, 161, 164, 167, 168, 169, 171, 174, 175, 178, 179, 183, 185, 197, 200, 209, 217, 225, 230, 231, 232, 233, 243, 244

**Haut Moyen Âge** : 20, 24, 30, 58, 65, 83, 97, 99, 113, 136, 164, 197, 219, 220, 232

**Moyen Âge** : 19, 20, 23, 39, 42, 59, 62, 75, 83, 86, 88, 91, 105, 106, 113, 116, 117, 123, 124, 125, 127, 129, 132, 135, 136, 138, 139, 148, 150, 156, 159, 161, 164, 168, 170, 177, 181, 182, 183, 185, 187, 200, 206, 217, 220, 227, 236, 237

**Bas Moyen Âge** : 23, 39, 42, 62, 65, 75, 83, 91, 92, 113, 123, 124, 125, 127, 129, 130, 132, 135, 136, 137, 152, 156, 161, 170, 189, 200, 202, 227, 231, 234

**Temps Modernes** : 19, 21, 22, 23, 25, 30, 39, 42, 54, 59, 62, 65, 75, 83, 86, 91, 92, 99, 102, 105, 109, 111, 112, 113, 114, 123, 124, 125, 129, 130, 135, 136, 137, 138, 139, 148, 150, 152, 156, 159, 161, 167, 168, 169, 170, 171, 174, 178, 181, 183, 187, 189, 200, 202, 206, 207, 217, 219, 226, 227, 229, 230, 231, 233, 234, 236, 237

**Époque contemporaine** : 20, 22, 23, 24, 25, 27, 39, 40, 52, 53, 62, 65, 73, 74, 83, 90, 97, 99, 111, 112, 113, 114, 123, 128, 130, 132, 138, 148, 152, 156, 159, 161, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 177, 181, 182, 183, 189, 195, 200, 202, 205, 207, 219, 226, 230, 233, 234, 243

# RHÔNE-ALPES

## Personnel du Service régional de l'archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 5**

Nom	Titre	Attributions
LEGENDRE Jean-Pierre	Conservateur régional de l'Archéologie par intérim	
BLIN Arnaud	Conservateur du Patrimoine	Préhistoire, Gestion scientifique Ardèche
DUMOULIN François	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique Drôme
FEUILLET Marie-Pierre	Conservatrice du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique Savoie
ROYET Robert	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique Rhône et nord de l'Isère
DELRIEU Fabien	Ingénieur d'études	Protohistoire, Gestion scientifique Loire
DEVILLARD Laure	Ingénierie d'études	Programmation et secrétariat CIRA
FRANCOISE-DIT-MIRET Luc	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique Lyon et son agglomération (Grand Lyon)
GELY Bernard	Ingénieur d'études	Préhistoire, Gestion scientifique Ardèche et Drôme
HELLY Benoît	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique Isère et Saint-Romain-en-Gal
LAROCHE Colette	Ingénierie d'études	Histoire, Gestion scientifique Haute-Savoie
OLLIVIER Laurence	Ingénierie d'études	Histoire, carte archéologique Loire Savoie et Haute-Savoie Gestion scientifique Ain
COCCO Fiorella	Assistante Ingénieur	Carte archéologique Ain, Ardèche, Drôme - cartographie
BELLANCA-PENEL Delphine	Chargée d'études documentaires	Carte archéologique Rhône et Isère
GLARDON Élisabeth	Chargée d'études documentaires	Archives, documentation, Coordination Base Adlfi
CHAPUIS Priscille	Technicienne de recherche	Dépôts, mobiliers et archives de fouilles
BRUN Sylviane	Secrétaire administrative	Réalisation des Bilans scientifiques régionaux et diffusion, contribution Base Adlfi, secrétariat
REYNAUD Marie	Secrétaire administrative	Instruction des dossiers d'archéologie préventive
TEYSSIER Marie-Noëlle	Adjointe administrative	Secrétariat, instruction des dossiers d'Archéologie préventive

Vacataire : Xavier Bavoux

Stagiaires : Isabelle Bolland-Raineau (INP)

*Liste du personnel établie au 31 décembre 2015*



## RHÔNE-ALPES

# JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Tullins  
2015

Balazuc (Ardèche) La grotte des Barasses II, bilan de trois années d'opération.....	262
Baix (Ardèche) "Les Champs" , Le site néolithique, premier aperçu.....	266
Montélimar (Drôme) 54 rue du Bouquet.....	269
Alba-la-Romaine (Ardèche) La Grande Terre, parcelles D 1884 et D 1885.....	271
Valence (Drôme) Plateau de Lautagne .....	277
Étoile-sur-Rhône, (Drôme) Route départementale 215 .....	283
La Côte-Saint-André (Isère) ZAC du Rival-Olagnières, tranche 3.....	288
Huez (Isère) Brandes-en-Oisans, Bilan de la programmation 2012-2014.....	294
Villette-d'Anthon (Isère) Charvas-Sud, base logistique, Etablissements au bord du marais : étude diachronique.....	300
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) Îlot Juiverie .....	304

# Balazuc (Ardèche) La grotte des Barasses II, bilan de trois années d'opérations

Camille Daujeard  
CNRS

## ■ Présentation du site et contexte des opérations

La Grotte des Barasses II (Balazuc, Ardèche) est une petite cavité ouverte au sud dans une situation escarpée, à une cinquantaine de mètres du niveau actuel de l'Ardèche, en rive droite de son cours moyen (fig. 01 et 02).

Découverte en 1960 par un archéologue amateur du village de Balazuc, P. Mouyon, les premières investigations ont été conduites en 1967 et 1968 par J. Combier et J.-L. Porte. Elles permirent de mettre au jour plusieurs niveaux archéologiques du Paléolithique moyen, ainsi qu'une occupation plus récente par des ours des cavernes. L'industrie s'est avérée relativement pauvre, en regard de la très grande quantité de matériel faunique (Combier, 1968).

L'étude taphonomique de la faune provenant de ces premières fouilles (Daujeard, 2008) a établi sa richesse et sa variété, caractérisée par d'importantes accumulations de bouquetin, majoritairement naturelles, et par la présence de carnivores. Les traces de carnivores sur les ossements sont apparues plus abondantes que celles laissées par les Néandertaliens, notamment dans l'ensemble supérieur de la séquence. Le site a été considéré comme un bivouac (Combier, 1968 ; Daujeard, 2008 ; Daujeard et Moncel, 2010).

La reprise récente des opérations dans la grotte des Barasses II s'est déroulée entre 2011 et 2013, sous la responsabilité de C. Daujeard (Daujeard, 2014), et dans le cadre du PCR « Espaces et subsistance au Paléolithique moyen dans le sud du Massif central »<sup>1</sup>, porté par J.-P. Raynal & M.-H. Moncel. Il s'agissait d'obtenir des données complémentaires sur les modalités de



Fig.01

Vue du site depuis le village de Balazuc Crédits : C. Daujeard

mise en place du remplissage, sur la chronologie des unités sédimentaires et sur les modes d'occupation de la cavité par les hommes et les animaux.

Au cours des trois campagnes de sondages dans la grotte, quatre carrés de fouille ont été ouverts : G11, G12, F12 et F13 (ancien sondage Combier), qui ont permis d'atteindre l'ensemble du remplissage sédimentaire connu jusque-là. Ce remplissage se compose de huit unités stratigraphiques (US 1 à 8, de haut en bas). La fouille a été arrêtée par une brèche au sommet de l'US 8. Un carottage de près d'un mètre a été effectué et le substrat n'a pas été atteint. À ce jour, l'épaisseur totale connue des dépôts est de 2,65 m.

## ■ Paléoenvironnements et chronologie

Concernant les données paléoenvironnementales et biochronologiques, les micromammifères apportent des indications précieuses (Foury *et al.*, 2016). En effet, ils mettent en évidence l'existence de deux phases paléoenvironnementales distinctes, avec, de bas en haut :

- une phase froide (US 6 à 8), caractérisée par l'abondance des espèces des steppes continentales arides et des zones arctiques et boréales. La rigueur du climat est toutefois modérée par la présence de taxons plus tempérés, qui dénotent la persistance d'îlots forestiers. La présence d'espèces archaïques rapporterait cette phase à un épisode froid, contemporain du début du Pléistocène supérieur ;
- une phase tempérée (US 5 à 2), caractérisée par la nette diminution des espèces de climats rigoureux, remplacées par des formes de biotopes tempérés et forestiers, qui pourrait être contemporaine d'un épisode plus récent et plus tempéré du Pléistocène supérieur.

On observe donc un réchauffement du climat et une fermeture du milieu, du bas vers le haut de la séquence. Les témoins de cryoturbation observés dans l'US 6 vont également dans ce sens.

Ces données sont également corroborées par des datations obtenues par les méthodes de l'ESR/U-Th sur des échantillons dentaires (Richard *et al.*, 2015). Les âges obtenus pour les US 6 et 7 ( $80 \pm 8$ ,  $91 \pm 6$  et  $107 \pm 13$  ka) sont en accord avec les données précédentes obtenues pour la base de la séquence (US 8 :  $111 \pm 13$ ) et les US 2 et 3 au sommet de la séquence ( $61 \pm 5$ ,  $59 \pm 6$  et  $48 \pm 5$  ka). Ils suggèrent des occupations s'échelonnant entre le stade isotopique (MIS) 5d et le MIS 3. Ces datations absolues confirment donc l'attribution des vestiges fauniques et du remplissage sédimentaire à la première moitié du Pléistocène supérieur.

Les grands et petits mammifères traduisent la dominance d'espaces ouverts steppiques aux abords rocheux, avec une présence ponctuelle de milieux boisés plus humides, dans une ambiance plutôt froide. Les faibles variations observées dans la diversité faunique tout au long de la séquence n'indiquent pas d'évolution notable de l'environnement ni du climat, si ce n'est une présence plus marquée des taxons forestiers dans l'ensemble supé-



Fig.02 Vue de l'entrée du site Crédits : G. Casalin

rieur. L'ichtyofaune et l'herpétofaune confirment la fraîcheur relative du climat, sans plus d'indications de variations paléoenvironnementales. Pour l'avifaune, les taxons en présence sont caractéristiques des milieux rocheux et d'espaces ouverts. La présence de lagopède, du chocard à bec jaune et du tétras lyre dans l'ensemble inférieur, va dans le sens d'un climat plus rigoureux.

L'analyse pollinique effectuée sur quatre échantillons montre que le pollen est peu conservé, pour des raisons qui peuvent être attribuées à des conditions défavorables du milieu, tant à l'origine du dépôt (grotte) qu'au cours du temps (érosion, ruissellement, action des microorganismes en milieu oxydant). On peut simplement relever la présence de taxons tempérés : chêne dans l'US 2, aulne dans l'US 2 et le plancher stalagmitique, toujours aux côtés du pin, présent dans toute la séquence (fig. 03). Le micocoulier apporte quant à lui une nuance méditerranéenne aux US 6a et 7, mais on ne peut aller loin dans l'interprétation, étant donné la conservation limitée du matériel pollinique.

## ■ Témoins d'occupation de la cavité

L'analyse taphonomique des vestiges fauniques a permis de mettre en évidence une très grande fréquentation de la grotte, à la fois par les hommes, les carnivores, les Caprinés et certainement par quelques rapaces. Les don-

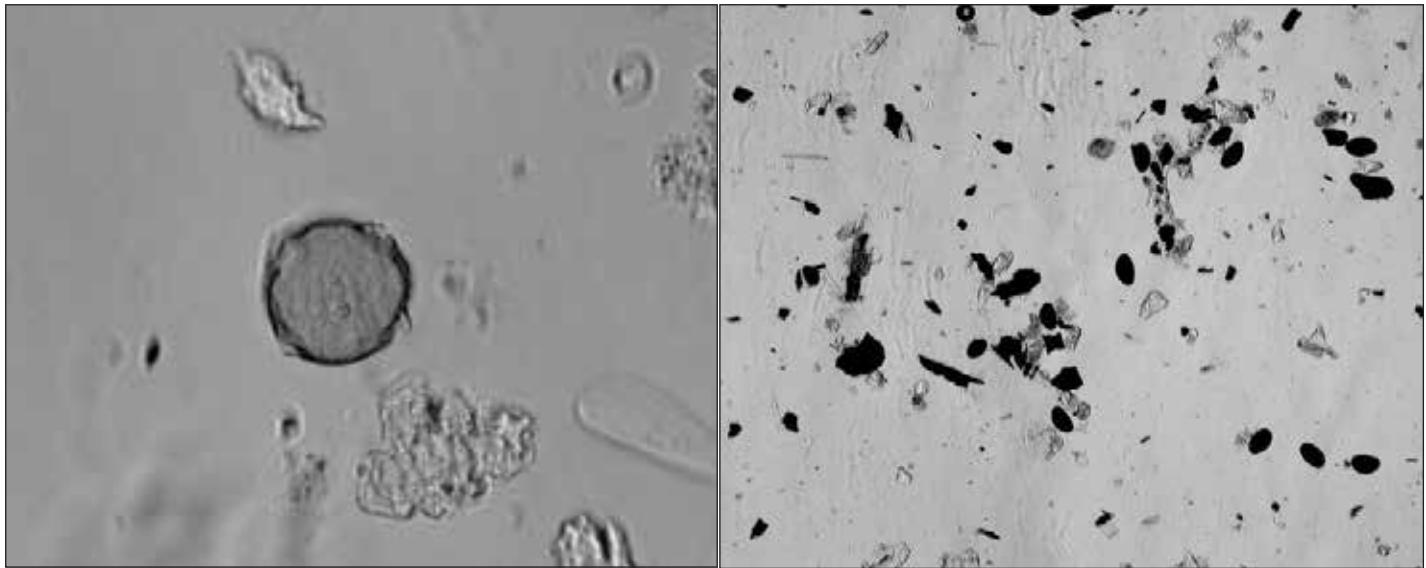


Fig.03 À gauche, pollen de micocoulier *Celtis australis* (PR39 – US 7) ; à droite, ascospores de Sordariaceae (formes ovoïdes brun sombre) et pollen de *Pinus* (PR43-US 6a top) (prélèvements M. Rué ; crédits : J. Argant)

nées montrent en effet que la grotte a servi à maintes reprises pour toutes ces populations d'abri, de repaire, de lieu d'hivernation et de garde-manger (Daujeard, 2008 ; Le Pape, 2012 ; Daujeard, 2014).

Concernant d'éventuelles accumulations naturelles de bouquetin dans la grotte, la configuration de la salle permet d'écartier la théorie du piégeage dans un aven. La grotte a, par contre, pu offrir un refuge idéal pour des bouquetins venus s'abriter durant des intempéries ou mettre bas.

Dans toute la séquence, l'impact des carnivores sur les restes osseux est plus important que celui des hommes. Toutefois, on remarque une diminution des activités humaines du bas vers le haut de la séquence, l'US 6 étant la plus riche en témoins de boucherie. Ce gradient est inversé en ce qui concerne les marques de carnivores, qui augmentent quant à elles du bas vers le haut, l'US 1 étant la plus touchée.

Dans les US 6 à 8, les marques de carnivores sont imputables à des taxons de petite taille, comme le renard ou les Mustélidés. Dans cet ensemble, l'abondance du renard roux, la présence de jeunes renardeaux, la taille des marques de dents, ainsi que le nombre important de restes de Lagomorphes, de Mustélidés et d'oiseaux portant des traces de morsure, vont dans le sens d'une utilisation de l'abri comme repaire et lieu de consommation de petits gibiers par les renards. L'impact des grands carnivores comme le loup, l'ours des cavernes ou la panthère sur l'assemblage (piétinements, destruction osseuse) est en revanche plus marqué dans les US 1 à 4, qui ont connu une plus grande fréquentation par ces taxons.

La taphonomie des micromammifères suggère des accumulations provenant de la digestion de rapaces nocturnes de petite taille, comme la chouette hulotte, le hibou moyen-duc, le hibou des marais ou la chouette effraie.

Les témoins du passage des Néandertaliens ont été observés principalement sur quelques fragments de membres appartenant aux herbivores secondaires, tels que le renne, le cerf, le bison ou encore le cheval (fig. 04). Les hommes n'ont porté qu'un intérêt modéré au bouquetin, pourtant largement dominant et consommé par les carnivores.

Ces données vont dans le sens d'occupations humaines de courtes durées, peut-être de quelques jours seulement, alternées avec des occupations fréquentes de carnivores et de bouquetins tout au long de la séquence.

Concernant enfin le matériel lithique, son effectif varie considérablement entre les US, mais reste toujours réduit. Ceci est dû, sans doute, à l'étendue restreinte de la fouille et à la faible densité de l'occupation qui n'a laissé que des traces fugaces, dispersées parfois sur une grande épaisseur de sédiments comme dans l'US 6 par exemple. La densité observée dans les US 3 et 4 et dans l'US 6 est cependant plus importante.

Les assemblages sont tous composés d'une très grande diversité de matrices et de produits, issus majoritairement d'un débitage Levallois : galets entiers, cassés, gros outils sur galet, produits de débitage composés d'éclats ordinaires, éclats Levallois, lames, lamelles et pointes de rares nucléus.

Le silex prédomine dans toutes les US, mais les séries de la base de la séquence montrent un emploi plus large de roches strictement locales sélectionnées dans l'Ardèche au pied du site (galets de basalte et autres roches volcaniques), fournissant des percuteurs et de gros outils sur galets.

Concernant les lieux de collecte du silex, l'étude pétroarchéologique a permis de mettre en évidence des comportements de collecte dans un environnement proximal et voisin sur des distances n'excédant pas trente kilomètres.

Les plateaux sont parcourus et certaines vallées traversées (l'Ardèche, l'Ibie).

Les produits de débitage abondent dans toutes les US, alors que les nucléus sont très rares : une petite dizaine. Ce sont pour l'essentiel de petits nucléus sur éclat en silex, avec quelques enlèvements unipolaires ou centripètes. Quelques-uns sont retouchés. Les rares produits corticaux témoignent de chaînes opératoires de débitage partielles, et donc de produits importés déjà débités. La présence de nombreux micro-éclats en silex récupérés au tamisage atteste toutefois d'activités de consommation (retouches) et/ou de production (sur les petits nucléus) *in situ*. Le matériel retouché reste pourtant très rare, comprenant quelques racloirs et une pointe retouchée.

Les grands traits techniques et la composition de l'assemblage subsistent tout au long de la séquence, suggérant une récurrence dans le type d'occupation et les activités. Toutefois, il faut rester prudent, étant donné la petite superficie fouillée, livrant peut-être une image déformée des comportements techniques.

Les analyses tracéologiques sur silex mettent en évidence le travail du bois et de matériaux végétaux fibreux, ainsi que des activités bouchères.

Le gisement de Balazuc, isolé le long de la moyenne vallée de l'Ardèche, permet d'élargir vers le nord-ouest l'aire de répartition actuellement connue des habitats néandertaliens dans la région, pour la plupart regroupés dans les gorges. Les données de la faune et des chaînes opératoires lithiques permettent de mettre en évidence divers types d'occupations des sites dans le sud-est du Massif central : vastes camps résidentiels, camps réguliers saisonniers occupés en alternance par des carnivores et bivouacs (Daujeard, 2008 ; Daujeard et Moncel, 2010 ; Moncel et Daujeard, 2012). C'est à cette dernière catégorie, encore peu documentée, qu'appartient la Grotte des Barasses II. Cette grotte partage notamment de nombreux points communs avec le site proche de l'Abri des Pêcheurs, situé à quelques kilomètres plus au sud : habitats étroits et escarpés ; petits Bovidés dominants ; traces de carnivore majoritaires (Canidés), marques anthropiques rares et plus fréquentes sur les herbivores secondaires (Cervidés), chaînes opératoires lithiques partielles.

L'année 2015 a été dédiée à la finalisation des analyses (pollens, sédiments, faune, datations, silex) en vue de la préparation de la publication des résultats des trois années de sondage 2011-13.

## ■ Perspectives

L'année 2016 verra la finalisation du volume monographique du site de la Grotte des Barasses II à Balazuc : édition envisagée des DARA. Cet ouvrage collectif permettra la mise au point d'une synthèse générale sur la séquence, toujours placée au sein de la dynamique du PCR porté par J.-P. Raynal & M.-H. Moncel et reconduit cette année.

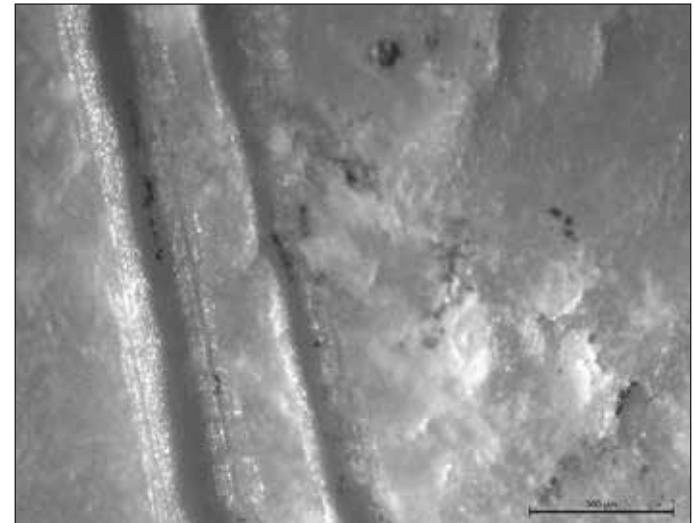


Fig.04

Stries de découpe sur un fragment d'humérus de cerf (US 6)  
Crédits : C. Daujeard

## Note :

1 - Camille Daujeard (responsable d'opération), avec la participation de : Marie-Hélène Moncel, Jean-Paul Raynal, Mathieu Rué, Ethel Allue, Alain Argant, Jacqueline Argant, Philippe Béarez, Ruth Blasco, Samantha Brochard, Marie-Agnès Courty, Evelynne Crégut-Bonroure, Vincent Delvigne, Emmanuel Desclaux, Paul Fernandes, Yann Foury, Rosalia Gallotti, Bruce Hardy, Audrey Lafarge, Nicolas Lateur, Jeanne-Marie Le Pape, Alaric Manzano, Michel Piboule, Mailys Richard, Anna Rufa, Thierry Roger, Pascal Tallet. Opération menée dans le cadre du PCR « Espaces et subsistance au Paléolithique moyen dans le sud du Massif central » (dir. J.-P. Raynal et M.-H. Moncel).

## Bibliographie

- Combier, 1968** : Combier J. : *Rapport sur la campagne de fouilles à Balazuc, Ardèche, circonscription archéologique Rhône-Alpes*, 1968.
- Daujeard, 2008** : Daujeard C. : « *Exploitation du milieu animal par les Néandertaliens dans le Sud-Est de la France* », British Archaeological Reports International Series, S1867, 2008, 634 p.
- Daujeard et Moncel, 2010** : Daujeard C. et Moncel M.-H.: « On Neanderthal subsistence strategies and land use : a regional focus on the Rhône Valley area in southeastern France», *Journal of Anthropological Archaeology*, 29, 2010, p.368-391.
- Daujeard, 2014** : Daujeard C. : *Rapport de synthèse d'opération tri-annuelle à la Grotte des Barasses II (Balazuc)*, 2014.
- Foury et al., 2016** : Foury Y., Desclaux E., Daujeard C., Defleur A., Moncel M.-H., Raynal J.-P. : « Évolution des faunes de rongeurs en Moyenne Vallée du Rhône (rive droite, Ardèche, France) au cours du Pléistocène moyen final et du Pléistocène supérieur ancien (MIS 6 au MIS 4) », *Quaternaire* 27, 2016, p. 55-79.
- Le Pape, 2012** : Le Pape J.-M. : *Étude archéozoologique et taphonomique de la faune du site paléolithique moyen de la grotte des Barasses II (Balazuc, Ardèche)*, mémoire de Master, Lyon, 2012, 108 p.
- Moncel et al., 2012** : Moncel M.-H., Daujeard C. : « The variability of the Middle Palaeolithic on the right bank of the Middle Rhône Valley (southeast France): Technical traditions or functional choices ? », *Quaternary International*, 247, 2012, p. 103-124.
- Richard et al., 2015** : Richard M., Falguères C., Pons-Branchu E., Bahain J.-J., Voinchet P., Lebon M., Valladas H., Dolo J.-M., Puaud S., Rué M., Daujeard C., Moncel M.-H., Raynal J.-P. : « Contribution of ESR/U-series dating method to Late Middle Palaeolithic sites chronology of Middle Rhône valley, Southeastern France», *Quaternary Geochronology* 30, 2015, 529-534.

# Baix (Ardèche) “Les Champs”, Le site néolithique, premier aperçu

Karine Raynaud  
*Inrap*

## ■ Présentation de l'opération

Dans le cadre des Journées Régionales de l'Archéologie tenues à Tullins (Isère) le 13 novembre 2015 a été présenté un premier aperçu de l'opération de fouille préventive engagée à Baix « Les Champs » en 2014.

Cette intervention s'est déroulée en moyenne vallée du Rhône, en rive droite du fleuve, à cinq kilomètres au sud de sa confluence avec la Drôme. La plaine de Baix est cloisonnée par des reliefs imposants : massif calcaire du Barrès, volcan de la Montagne d'Andance et bordure sud-est du plateau des Grads. Au niveau géomorphologique, elle est colmatée par un cailloutis calcaire pléistocène incisé de petits cours d'eau jalonnant plusieurs interfluves, dont celui sur lequel se positionnent les occupations archéologiques fouillées en 2014. Cet environnement géographique donne au site de Baix « Les Champs » une position de carrefour, entre l'axe menant à l'arrière-pays ardéchois, la vallée du Rhône et le massif alpin par la vallée de la Drôme, dans un contexte archéologique bien fourni en découvertes pour la Préhistoire récente et la Protohistoire.

Le projet d'aménagement est un lotissement pavillonnaire étendu sur trois hectares, projet sur lequel un diagnostic archéologique a été mené en 2013 sous la responsabilité de P. Rethoré, pour l'*Inrap* ; les sondages positifs avaient mis en évidence une occupation du Néolithique récent, qui a justifié une prescription de fouille sur 1,5 ha. Le décapage mécanique, articulé en deux phases, a mis au jour 300 vestiges en creux, ainsi que des nappes de mobilier archéologique localisées en limite sud et est de l'emprise. Le report du plan général, toutes périodes confondues, sur le modèle numérique de terrain élaboré par E. Morin fait apparaître une micro-topographie différenciée du toit du substrat caillouteux, qui affleure localement, tandis que deux dépressions allongées ont permis la conservation d'un paléosol holocène de teinte brun-rouge, dans lequel sont encaissés les aménagements fossoyés du Néolithique.

## ■ Les phases d'occupation de la Protohistoire à nos jours

Sur le site, trois phases d'occupation postérieures au Néolithique ont été reconnues ; non concernées par la prescription de fouille, elles ont été testées sommairement et sont évoquées brièvement ci-dessous.

La plus récente consiste en un système orthonormé de fosses de plantation quadrangulaires, qui sont liées au développement contemporain des cultures fruitières dans la plaine de Baix, mise en valeur agricole largement soutenue par la construction d'une ligne de chemin de fer desservant les localités voisines, et en cours d'abandon depuis quelques années.

Ce système orthonormé se surimpose, en réalité, à l'axe d'un fossé parcellaire ou d'enclos qui barre l'interfluve, conservé sur 0,4 m de profondeur sur la partie haute et 1,20 m sur la partie basse, et dans le comblement duquel nous avons mis au jour quelques éléments de La Tène finale (amphore italique), mais aussi du Haut-Empire (tuile, céramique, mortier). Si l'interprétation de ce fossé reste à faire, il est déjà possible de suggérer la proximité d'un établissement rural agricole implanté à La Tène finale et abandonné au cours ou à la fin du Haut-Empire. Sa localisation pourrait se trouver dans les parcelles voisines de l'emprise fouillée, vers le nord ou le nord-est de cette dernière.

Nous avons également relevé quelques indices protohistoriques très dispersés, dont un fond de fosse circulaire au centre duquel se trouvait un vase à pied et à col en céramique fine, décoré de chevrons incisés à la base du col ; cet indice, dont les références typologiques sont extra-régionales, a été attribué au premier âge du Fer.

## ■ Les vestiges néolithiques

En ce qui concerne les vestiges néolithiques, au nombre d'environ 200, leur répartition spatiale relève d'une densité faible à moyenne, mais qui concerne toute l'emprise, à l'exception du dôme caillouteux central. Le plan suggère également l'extension du site en dehors de l'emprise décapée, dans toutes les directions. Deux phases d'occupation ont été reconnues et se présentent imbriquées dans l'espace : le Néolithique moyen, pour les trois quarts des faits archéologiques, et le Néolithique final, pour le reste. Aucun recouvrement de structure n'a été observé, mais de possibles liens stratigraphiques ont aussi disparu du fait de l'érosion des niveaux d'ouverture.

Les caractéristiques du site de Baix peuvent se résumer en quatre points particuliers :

- la présence de trous de poteaux, ce qui rare pour le Néolithique régional ;
- une série lithique remarquable, en quantité et en qualité ;



Fig.05 Localisation régionale du site de Baix "Les Champs". Crédits : Karine Raynaud (Inrap)

- pour l'occupation du Néolithique moyen, un contexte chrono-culturel défini au début du Néolithique moyen II, période qui n'est pas la plus représentée en moyenne vallée du Rhône ;
- pour l'occupation du Néolithique final, des traits méridionaux reconnus dans les outillages taillés, qui viennent confirmer la dynamique culturelle des entités languedociennes durant cette période.

En dehors de ces caractéristiques, les vestiges de Baix « Les Champs » sont de nature assez classiques et largement connus et documentés sur les grands sites de plein air, tant dans le monde rhodanien que dans les régions plus éloignées.

Ces vestiges comprennent d'abord de nombreuses structures de stockage enterrées, selon un panel d'aménagements bien représentatif des sites d'habitat de plein air. Une partie d'entre eux consiste en des vases de moyenne à grande taille, enchâssés dans leur fosse de calage et parfois cassés sur place. Malgré l'extrême fragmentation du matériau céramique, l'étude de leur disposition permettra de mieux comprendre les éléments structurants de l'espace habité. Un autre dispositif de conservation est porté par les silos fossoyés, qui montrent un profil piriforme, un fond plat et, parfois, un chemisage d'argile sur les parois et le fond, destiné à isoler le contenu stocké des variations hydrométriques. Après leur abandon, ces silos ont été comblés par des sédiments issus du sol de surface et de nombreux tessons de céramique.

De nombreux foyers ont été fouillés, la plupart du temps ils sont empierrés. Ils se présentent sous la forme de concentrations de galets, thermofractés ou non, et leur pétrographie variée reflète celle de la charge alluviale des cours d'eau et des terrasses rhodaniennes les plus proches, qui sont les lieux de prélèvement. On remarque également la récurrence d'éléments de mouture cassés parmi ces empierremens. Parfois, le foyer est associé à une petite cuvette de vidange dans laquelle les cendres étaient rejetées, témoignant d'utilisations successives et répétées.



Fig.06 Vase de stockage en place et armature tranchante. Crédits : Karine Raynaud (Inrap)

Ces structures sont complétées par un panel de fosses dont la fonction primaire ne nous est pas forcément revenue, mais qui ont servi de dépotoir et nous livrent, de ce fait, les restes mobiliers des occupations ayant conduit à leur creusement. Néanmoins, aucune n'évoque la recherche de matériau de type terre à bâtrir.

En parallèle à ces indices d'habitat, le fait funéraire est représenté par deux structures dans lesquelles des corps ont été déposés, sans que l'on puisse parler véritablement de sépulture dans ce cas ; il s'agit d'anciens silos qui ont été réutilisés pour des inhumations alors qu'ils étaient vides, et avant d'être comblés définitivement. La première structure, (F129), a livré trois sujets, deux adultes et un immature, positionnés sur le fond d'une fosse de type silo. L'un des corps semble être associé à quelques éléments matériels, dont deux silex taillés disposés de part et d'autre de la tête, et une petite meule plate posée de champ à proximité du corps puis chutée sur ce dernier. La seconde (F207) est individuelle et mise en œuvre également dans une fosse-silo : le corps a été déposé dans un espace vide, en position contrainte, et emballé dans un contenant en matière périssable. La fosse semble être restée vide au moins jusqu'à l'affaissement des membres supérieurs, du bras droit et de la tête, ce qui suggère que le silo a été fermé et couvert, mais non remblayé après le dépôt du corps. Au total, ces deux structures renfermant des inhumés partagent certaines caractéristiques (fosse-silo, mobilier de mouture...), mais relèvent, l'une d'un dépôt unique, l'autre, d'un dépôt multiple dont il faudra reconstituer les étapes. Ces pratiques posent également la question de la relation entre l'espace funéraire et l'espace domestique qui sont ici totalement mêlés, au moins d'un point de vue spatial.

Le long de la limite orientale de l'emprise, au moins un sol d'occupation est préservé. Nous avons investi une bande

de 200 m<sup>2</sup> en fouille manuelle avec relevé en trois dimensions des pièces archéologiques. Ces interventions ont mis en évidence la présence de colluvions fines qui correspondent au démantèlement des niveaux de surface néolithiques, transférés de quelques mètres vers l'aval et composées d'ensembles mobiliers homogènes dans leur attribution chrono-culturelle. Ces colluvions sont soutenues par la matrice sédimentaire des niveaux de surface démobilisés et celle-ci ne peut se distinguer de celle portant les niveaux d'occupation en place. Ces derniers n'ont donc pu être identifiés qu'en fin d'opération, et ils se distinguent par la présence de galets et cailloux, de charbons de bois, mais aussi de fragments de terre architecturale brûlée évoquant des épisodes d'incendie sur des édifices montés de terre et de bois.

En suivant cette thématique, le site de Baix « Les Champs » a aussi livré plusieurs dizaines de trous de poteaux, ce qui n'était pas attendu pour cette période dans la vallée du Rhône. Ces trous de poteaux répondent à deux factures principales :

- des creusements avec éléments de calage en basalte présents sur la moitié est de l'emprise, et pour laquelle nous n'avons pas pu reconnaître de plan de bâtiment vraiment cohérent ;
- et des creusements avec avant-trou sans calage de pierre, présents sur la moitié ouest, et qui pourraient témoigner d'unités architecturales de plan ovale à elliptique de 18 m sur 6 m soit 100 m<sup>2</sup> de surface enserrée. En l'état actuel de nos données, et au préalable de l'étude approfondie de ces structures à poteaux, il reste difficile de proposer des plans de bâtiments. Deux assemblages dessinent une forme ovalaire pour deux bâtiments, situés sur la zone haute du site, c'est-à-dire dans la partie orientale de la fenêtre décapée. Pour les autres, on retiendra surtout l'affirmation de deux architectures sur poteaux aux techniques distinctes, introduisant probablement une évolution des pratiques architecturales d'une période d'occupation à l'autre.

## ■ Les corpus mobiliers

Les informations délivrées par les indices matériels proviennent principalement de l'industrie lithique taillée, de la céramique et de rares objets en pierre. Le mobilier en terre cuite est revenu en très mauvais état, tant du point de vue du degré élevé de fragmentation que de la tenue des pâtes (friables). Au regard de la qualité du site, l'insertion et la place de la poterie néolithique se présenteront donc comme de moindre importance.

Parallèlement, plusieurs outils en pierre ont été retrouvés, pour certains habituels dans ce contexte comme des percuteurs sur silex local, un abraseur sur galet de grès, et d'autres moins courants, comme un galet à encoche qui a servi de lest, et un galet schisteux portant une unique cupule sur l'une de ses faces, qui pourrait être une étape préliminaire de la confection d'un bracelet. Également, de nombreux éléments de mouture sont présents et le plus souvent fracturés ; ils témoignent de l'importance des céréales dans l'alimentation des communautés installées ici, mais aussi de l'exploitation culturales des parcelles

alentours, dont la vocation céréalière s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui.

Surtout, le corpus mobilier principal de Baix « Les Champs » est celui des industries lithiques taillées qui se sont révélées remarquables, tant en quantité qu'en qualité. Bien qu'il ne puisse être présenté dans le cadre de cette communication, retenons que les 250 pièces récoltées ont permis de confirmer une attribution chronologique au début du Néolithique moyen II et au Néolithique final, de mettre en évidence les nombreuses activités qui se sont déroulées sur le site et de rappeler les échanges à longue distance pratiquées durant la période néolithique.

## ■ Chronologie et perspectives d'étude

À terme, le site de Baix « Les Champs » a vocation à trouver sa place au sein des occupations de plein air déjà connues dans le secteur, en rive droite ou en rive gauche. Il permettra également de considérer, avec une vision renouvelée, les occupations abritées fouillées anciennement, et dont la proximité induit de fait des complémentarités au sein d'un même système. La présence du début du second Néolithique moyen, qui correspond à la fin du chasséen ancien, renvoie au site de Loriol-sur-Drôme fouillé sous la responsabilité de F. Cordier (Cordier, 2012). Cette période est peu affirmée en moyenne vallée du Rhône et reste globalement moins représentée que le chasséen récent rhodanien (Beeching, 2002) auquel se rattachent la majorité des occupations fouillées, notamment dans la plaine de Montélimar.

## ■ Conclusion

Au total, une première interprétation du site de Baix conduit à un vaste habitat groupé de plein air témoignant de nombreuses activités domestiques, implanté sur des terres cultivables appartenant à un environnement aux ressources multi-spectrales, mais aussi bénéficiant d'une position stratégique au carrefour de trois voies de communications. Une première occupation du début de Néolithique moyen II a laissé de nombreux aménagements de type domestique, ainsi qu'un ensemble lithique taillé qui fera référence à l'échelle régionale. La seconde occupation date du Néolithique final, mais elle se présente selon une densité moindre, ce qui pourrait suggérer une position de périphérie par rapport au cœur de l'occupation de cette période ; néanmoins, les premiers indices matériels définissent des influences culturelles portées par les entités languedociennes comme le Ferrières et le Groupe des Bruyères, soutenant une extension septentrionale encore mal documentée à cette latitude.

Surtout, le site dégage le potentiel archéologique extrêmement riche de la plaine de Baix, vouée à des aménagements ultérieurs sur une surface étendue ; les conditions taphonomiques et sédimentaires dont elle relève demandent des précautions méthodologiques dans l'appréhension de ce type de gisement de la Préhistoire récente.

## Bibliographie

**Beeching, 2002** : Beeching A. : « La fin du Chasséen et le Néolithique final dans le bassin du Rhône moyen », in : *Il declino del mondo neolitico : atti del Convegno Pordenone, 5-7 aprile 2001*, Ferrari A. et al., 2002, p.67-83.

**Cordier, 2012** : Cordier F. : *Le Clos Chauvin, lotissement Les Pierres Blanches 2, rapport de fouille*, Bron, Inrap, 2012.

**Raynaud, en cours** : Raynaud K., en cours : *Les occupations néolithiques de Baix (Ardèche), rapport de fouille*, Bron, Inrap - en cours.

**Réthoré, 2013** : Réthoré P. : *Les Champs* », RD22A, rapport de diagnostic, Valence, Inrap, 2013.

# Montélimar (Drôme) 54 rue du Bouquet

Éric Néré  
INRAP

Situé au nord-est de la commune de Montélimar, rue du Bouquet, la fouille a eu lieu sur une parcelle liée à un projet d'aménagement de logements de la société SDH. Elle a démarré le 13 avril et duré jusqu'au 6 novembre 2015. L'opération portait sur une surface de 8 000 m<sup>2</sup>, correspondant à l'emprise de la voirie et d'un bassin, les emplacements des habitations à construire ayant pu faire l'objet de prescriptions techniques particulières avec le remblaiement et la protection des vestiges laissés in situ.

Le site, en grande partie stratifié, se présente sous la forme d'un niveau d'habitat polyphasé, qui concerne des occupations réparties du Campaniforme/Bronze ancien à la période gallo-romaine. Cependant, l'intérêt principal de l'intervention portait sur les occupations de l'âge du Bronze, dont le décapage a permis de préciser la continuité sur plus de dix siècles entre le Bronze ancien et le Bronze final.

Plusieurs secteurs dans lesquels les vestiges semblaient plus denses en mobilier ont été privilégiés. Des fenêtres, représentant une surface d'environ 800 m<sup>2</sup>, ont été réservées à la fouille fine, avec la mise en oeuvre de traitement individuel pièce à pièce, aboutissant au relevé de plus de 16 000 pièces (céramique, faune, macro-lithique, silex, bronze). Deux secteurs particuliers illustrent le degré remarquable de conservation du site.

### ■ Deux secteurs particuliers

Au nord-ouest, le niveau de sol a permis de mettre en évidence un atelier de taille de silex qui se trouvait à côté d'un grand bâtiment contemporain appartenant au Bronze ancien. Au milieu des nombreux éclats de débitages (700 pièces prélevées), on distingue certains objets finis dont une série de pointes de flèches typiques de cette période (fig. 07), auquel sont associés d'autres éléments, parmi lesquels des vases de stockages écrasés en place, de nombreux fragments de faunes et de macro-lithiques (éléments de moutures en basalte, outils sur galets...)

Au sud-ouest, dans un niveau de sol daté du Bronze final IIa, de nombreux objets permettent de mettre en évidence



Fig.07 Montélimar. Le Bouquet : pointe de flèches. Crédits : Éric Néré (Inrap)

un atelier de bronzier. Près d'un petit four, dont il ne reste que des fragments de terre cuite, on trouve un épandage de charbons de bois et de cendres formant un cercle de 0,70 m de diamètre, autour duquel se concentrent les objets en alliages cuivreux. Parmi ces derniers, on peut citer des éléments de parure (quinze anneaux complets et de nombreux fragments, cinq têtes d'épingles, trois épingles entières (fig. 09), un fragment de ceinture), des outils (un fragment de rasoir, de faufile), une pointe de flèche à aileron. Certains objets en alliage cuivreux concernent le travail du métal, comme des burins fragmentés ou entiers, des allènes et des perçoirs, auxquels sont associés des vestiges liés à cet artisanat : un fragment en terre cuite de bouffadou (ou soufflet à bouche), des fragments de moules, des chutes de découpes, plusieurs centaines de gouttes de métal, des fragments « scoriacés », des outils en galets (polissoirs, aiguiseurs, enclumette), une hache polie en roche verte et des dalles en calcaire ayant pu être utilisées comme aire de travail. Cet atelier a aussi pu servir à d'autres types de matériaux, puisqu'un petit fragment de plaque d'or y a été retrouvé.

L'atelier se trouvait au milieu d'un habitat, entre une palissade et un fossé, et juste à côté d'un bâtiment. Ce dernier fait environ 18 m<sup>2</sup> et possède plusieurs « pièces ». Les objets collectés sur le niveau de sol et les trous de poteaux suggèrent des divisions internes, avec peut-être certaines pièces ouvertes sous appentis et d'autres fermées par des murs en terre, dont on a retrouvé des

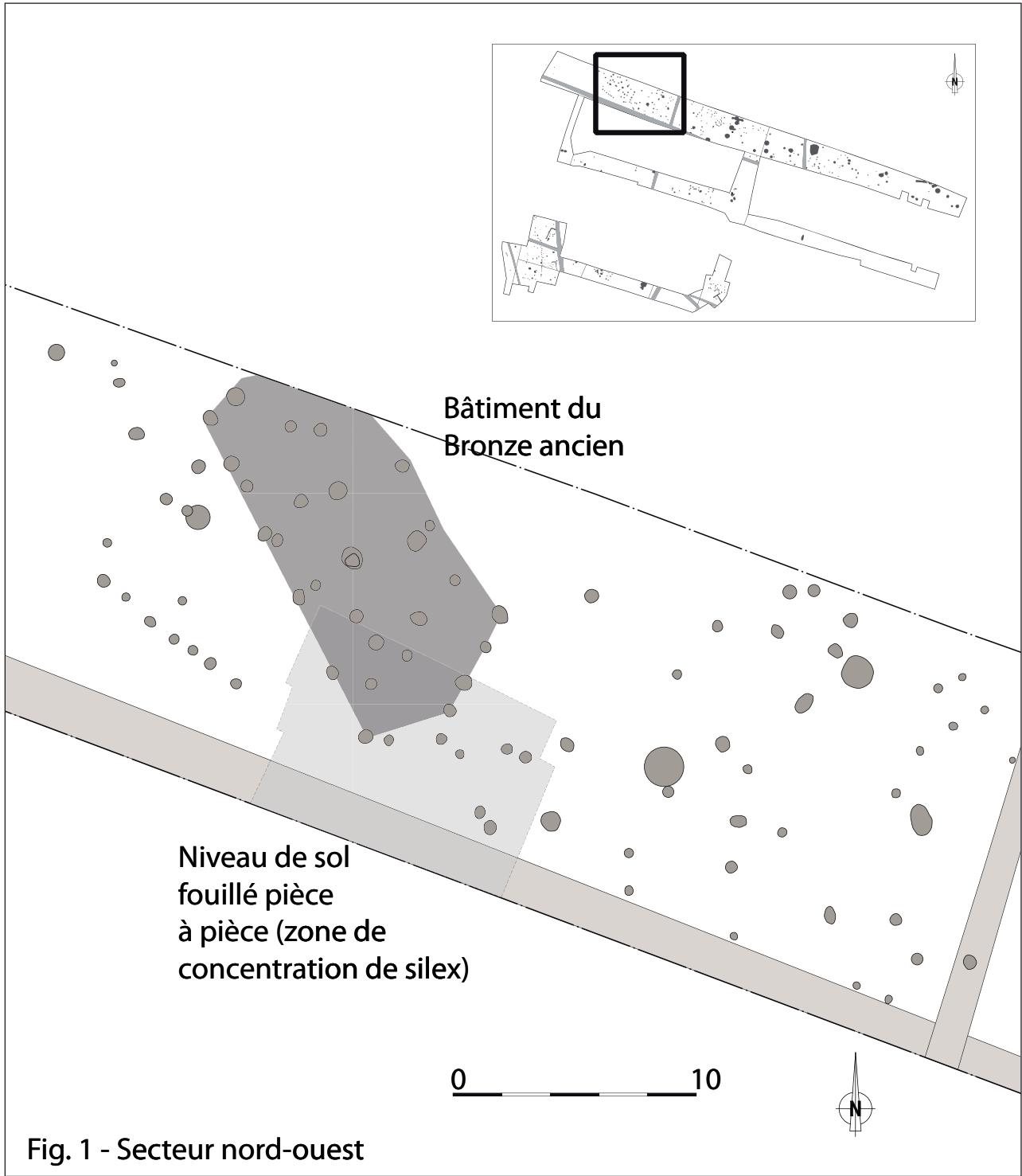


Fig.08 Montélimar, Le Bouquet : plan de détail du bâtiment Bronze ancien. Crédits : Éric Néré (Inrap)

traces pendant la fouille. La localisation de ces mêmes objets permet d'imaginer une entrée à l'ouest et une zone foyère dans la pièce se trouvant le plus à l'ouest.

Ce bâtiment n'est pas isolé, et au moins un autre du même type, daté de la même période et de dimension équivalente, avec les mêmes divisions internes, se trouvait au sud-est de la fouille, à 75 m de là.

## ■ Contexte

Cette découverte est exceptionnelle pour l'âge du Bronze, période pour laquelle très peu d'installations de ce type, restées en place, ont été découvertes en France.

Les niveaux de sols associés à un habitat sont rares, et le double atelier silex/Bronze ancien et métallurgie/Bronze final rend le site particulièrement riche. De nombreuses analyses complétant l'étude des artefacts sont en cours, que ce soit au niveau paléo-environnemental (palynologie, géomorphologie, susceptibilité magnétique, anthraco-carpologie, malacologie) ou physico-chimique (paléo-métallurgie), afin de comprendre le site dans sa globalité. Ces études connexes pourront par exemple permettre, d'une part, de comprendre si l'atelier de bronzier est un atelier de fondeur plutôt que de dinandier, un atelier de fabrication d'objets précis utilisant les ressources des mines de cuivre de la région ou bien un site



Fig.09 Montélimar, Le Bouquet : Épingle en bronze après nettoyage. Crédits : Éric Nérè (Inrap)

de récupération et de refonte d'objets, et, d'autre part, de voir si le site est isolé ou bien s'il appartient à un vaste réseau d'échanges et de distributions.

Cette fouille s'intègre dans un ensemble plus vaste, certainement de plusieurs dizaines d'hectares (Nérè *et al.*, 2015). Les diagnostics alentours montrent que les sols sont conservés dans tout le secteur, à chaque fois avec des bâtiments des mêmes époques de l'âge du Bronze et avec d'autres, d'époques intermédiaires. À une échelle macroscopique, la commune de Montélimar livre depuis plusieurs dizaines d'années des découvertes datées de cette période (Vital *et al.*, 2011). L'étude de ce site per-

mettra de lancer une mise à jour de la connaissance globale de ce vaste secteur de la vallée du Rhône.

### Bibliographie

Nérè, 2015 : Nérè É., : *Montélimar, Drôme, Rhône-Alpes, ZAC de Provence Lot 4, rapport final d'opération, fouilles archéologiques*, Bron, Inrap, 2015, 143 p.

Vital *et al.*, 2011 : Vital J., Berger J.-F., Brochier J.-L., Argant T., Beeching A., Vital A. : « L'architecture et les occupations du Bronze final I et du Bronze final IIb du site du Gournier, secteur de Fortuneau, à Montélimar (Drôme) », *Gallia Préhistoire*, 53, 2011, p. 203-287.

## Alba-la Romaine (Ardèche) La Grande Terre, parcelles D 1844 et D 1885

Fabien Isnard  
Inrap

Alba-la-Romaine est située à mi-chemin entre Le Teil, dans la vallée du Rhône, et Aubenas. La ville antique, bien documentée, s'implante sur une trentaine d'hectares, dans une plaine sédimentaire entourée de reliefs calcaires et volcaniques, et drainée par la rivière « Escoutay »<sup>1</sup>. À l'époque antique, il s'agit du chef-lieu de cité des Helviens, peuple gaulois intégré dans la Gaule Transalpine aux environs de 120 av. J.-C. La ville se développe dès la fin du 1<sup>er</sup>s. av. J.-C. Elle reste le centre politique et administratif du Vivarais, et notamment siège épiscopal, jusqu'au v<sup>e</sup> s., avant d'être abandonnée au profit de Viviers. Les campagnes environnantes sont mises en valeur par un réseau dense de fermes d'exploitation et de *villae*. À l'époque médiévale, le village est reconstruit, mais il s'implante cette fois sur l'autre rive de l'Escoutay, sur une colline qui domine la plaine.

Un projet d'urbanisation initié par la commune a été envisagé dans un secteur de plaine, établie autour de 200 m NGF, qui, pour l'essentiel, fait aujourd'hui l'objet d'une exploitation agricole. Le projet, qui compte 48 parcelles cadastrales à lotir, a nécessité l'installation de voiries et réseaux préalable à l'implantation des maisons individuelles.

En amont des travaux, un diagnostic archéologique de sept hectares a été réalisé en 2011 par Éric Durand (Inrap), 400 m au sud-ouest de l'actuel village d'Alba-la-Romaine, lieu-dit « La Grande Terre » (Durand, 2012). Cette plaine alluviale est bordée au nord-est par la rivière Escoutay, qui contourne le village d'Alba-la-Romaine. Le plateau se prolonge en direction du sud, vers la commune de Valvignères. Il est bordé à l'ouest par la montagne de Berg (517 m NGF), et au sud-est par les massifs du Devois (338 m NGF) et des Bouches (324 m NGF). Le secteur de « La Grande Terre » se situe au pied septentrional du Mont Devois, à 800 m de la rive droite de

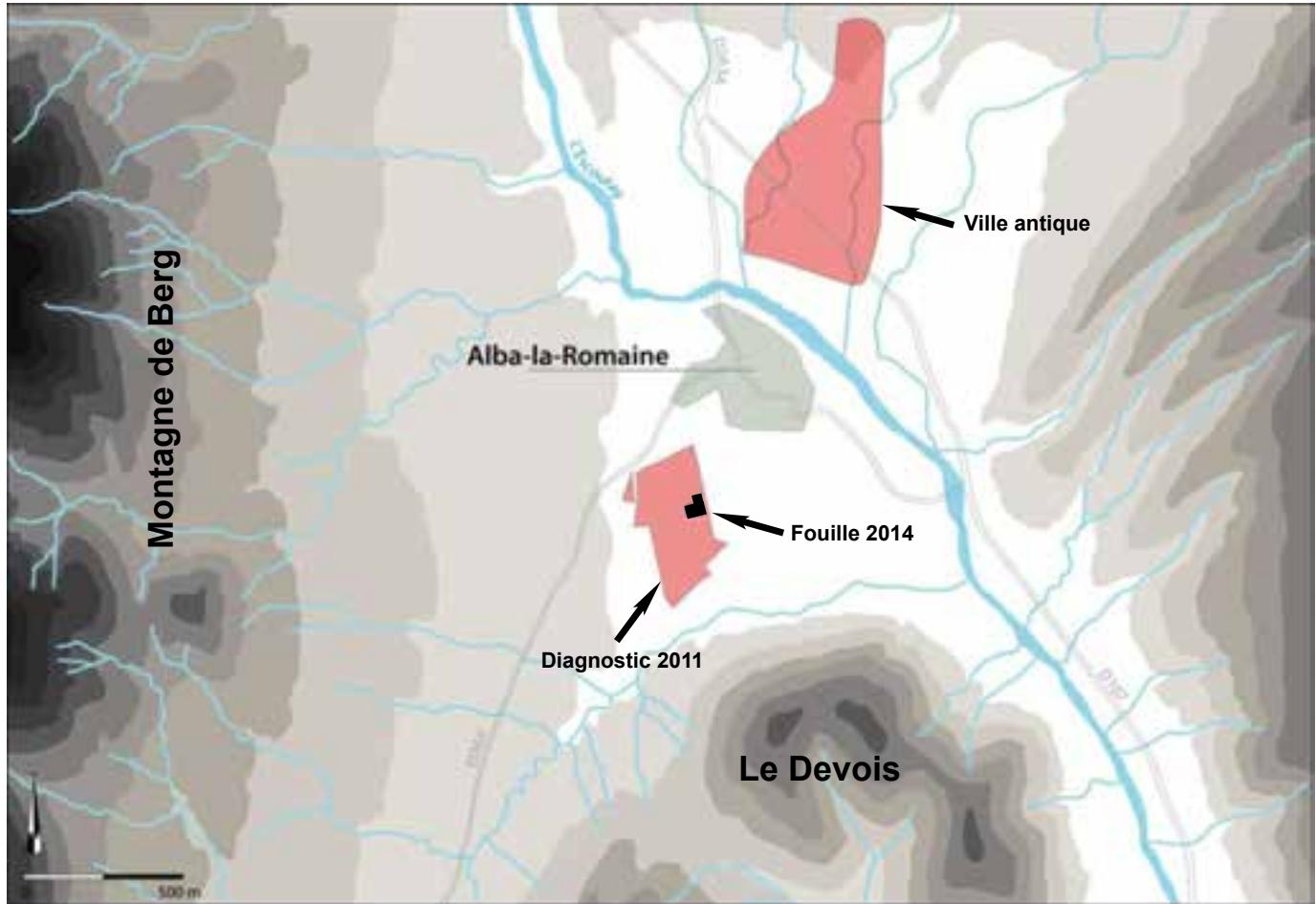


Fig.10 Plan de situation du site. Crédits : A. Ratsimba (Inrap)

l'Escoutay. Il est encadré au nord-ouest et au sud par les ruisseaux de la Magdeleine et du Bourdary. Le ruisseau de l'Escoulette referme la parcelle au sud, avant de se jeter dans le Bourdary (fig. 10).

Le diagnostic a révélé la présence d'une occupation diffuse, sans niveau de sols associés, mais concrète pour la période protohistorique, allant de la fin de l'âge du Bronze au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Il a donné lieu à deux opérations de plus grande ampleur. Une première fouille a été menée par l'Inrap en 2013, sous la direction d'Antoine Ratsimba<sup>2</sup> (Inrap). L'opération a permis la mise au jour d'un tronçon de voie, sous forme de chemin creux daté de la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cet espace de circulation de six mètres de largeur présentait plusieurs états de fonctionnement, mais n'a révélé aucun aménagement bordier, ni aucune installation périphérique. La fouille a, en outre, exhumé une fosse polylobée datée du Bronze final IIIa et deux sections fossoyées du Haut-Empire.

Une nouvelle prescription en 2014 a été émise pour deux parcelles supplémentaires, situées immédiatement au nord de la précédente, afin de compléter les informations collectées lors de la première fouille (Isnard, 2015).

Les résultats de la fouille des parcelles D1884 et D1885, qui font l'objet de cette contribution, ont révélé la présence d'un petit assemblage d'outils en silex attribué à une phase récente du Néolithique moyen, retrouvé en

position secondaire dans le comblement du fossé. La suite du réseau parcellaire gallo-romain a également été complétée. Mais l'objectif scientifique de la fouille portait avant tout sur l'occupation protohistorique datée de la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., et, en particulier, sur la mise en place et le fonctionnement de l'axe de circulation et d'éventuels aménagements bordiers (fig. 11).

### ■ Un réseau viaire complexe

Au niveau structurel, la présence attestée d'un réseau viaire dans l'une des portions du système fossoyé de la plaine est singulière (fig. 12). La mise en place de cette voie à partir d'installations artisanales périphériques mérite d'être analysée et confirmée par la mise au jour d'autres sections. Si l'appartenance d'une de ces sections fossoyées à un réseau viaire est bien assurée, la question reste posée pour les deux autres tronçons observés au diagnostic. L'image d'un réseau multiple de fossés ayant pu être transformés et aménagés en chemin creux reste à confirmer à l'échelle du site. Étant donné la physionomie des différents fossés repérés, l'hypothèse d'une branche de réseau se connectant à un réseau viaire principal pourrait être envisagée. Il a été démontré que cette section de chemin creux prenait naissance à proximité immédiate d'installations artisanales nécessitant des livraisons de matériaux et un moyen de communication pour diffuser ses productions. L'aménagement important d'un tel cheminement pourrait correspondre à ces impératifs. Selon le plan établi lors du diagnostic,

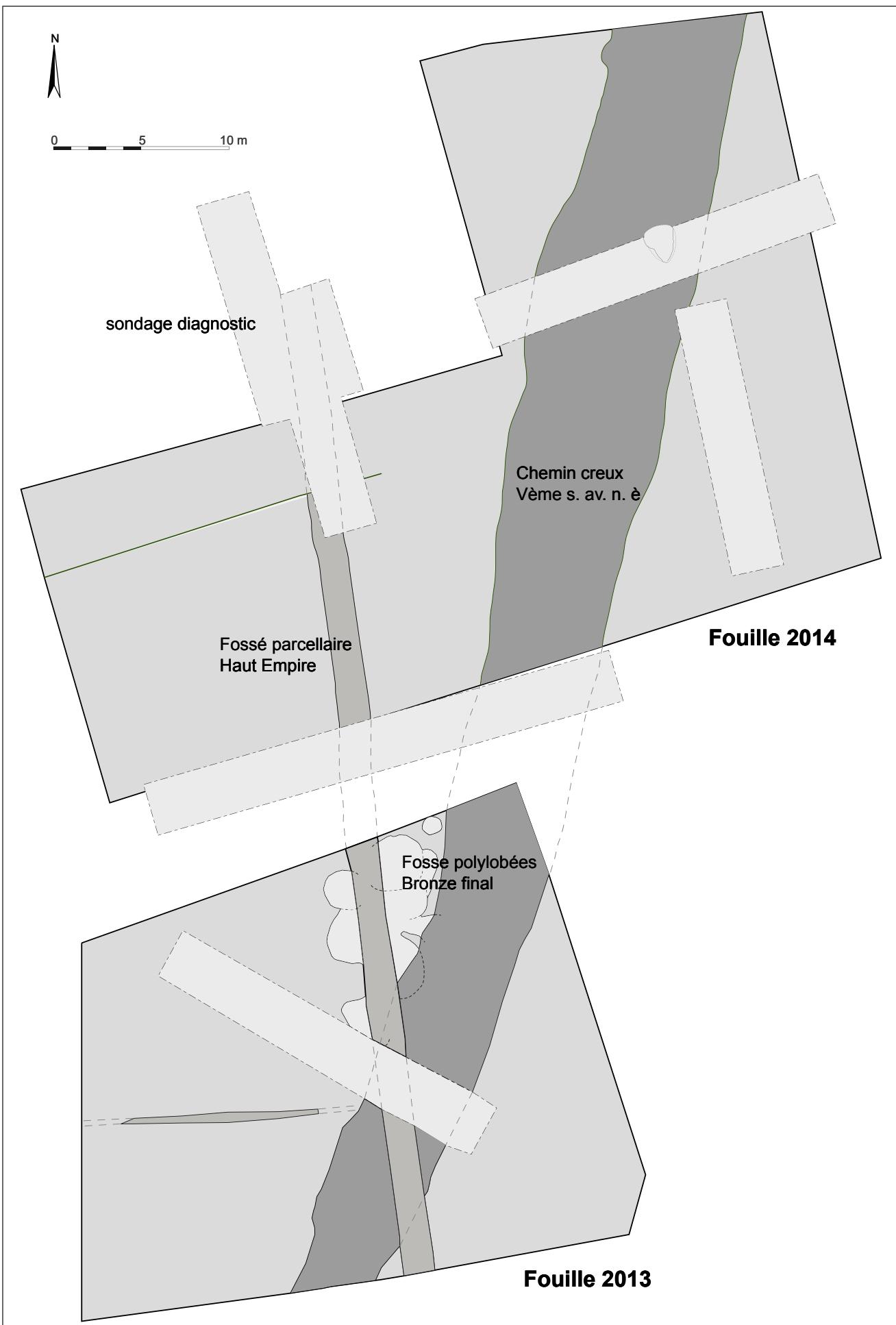


Fig.11

Emprise des fouilles 2013 et 2014. Crédits : N. Saadi (Inrap) F. Isnard (Inrap)



Fig.12 Cliché du chemin creux en coupe, vue du sud. Crédits : INRAP

cette petite section pourrait se connecter en aval sur un réseau viaire plus important, placé le long de la ligne de talweg et qui correspondrait à l'axe principal de circulation. Un diverticule aménagé sous la forme de portion de réseau secondaire pourrait être envisagé. Au niveau micro-régional, cette voie orientée nord-sud pourrait relier le plateau albain à l'actuelle vallée de l'Escoutay, en passant entre le Devant du Devois et la colline des Bouches (fig. 10). Actuellement dépourvu de route, c'est un simple chemin peu carrossable et interrompu qui débouche dans la vallée de l'Escoutay, au lieu-dit « le gué ». Une prospection pédestre sur ces collines et dans cette petite vallée a d'ailleurs été réalisée, afin de découvrir d'éventuels vestiges de cet itinéraire, sans donner pourtant de résultats probants. Cependant, les crues de l'hiver 2014 ont dégagé une section empierrée de voie, qui pourrait correspondre à l'axe principal d'une chaussée.

De tels aménagements ont été mis au jour lors de fouilles récentes dans le sud de la France concernant des périodes similaires. Sur le site de Fumérian à Manduel dans le Gard, un chemin creux daté des VI<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. av. J.-C. a été observé sur une centaine de mètres (Hasler, 2011). Sur le site du « Mas Vigier », proche de Nîmes, une portion de chemin creux similaire, daté du milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., a été fouillé en 2011 (Ratsimba, 2011). Un réseau de chemins de la fin du premier âge du Fer a été mis au jour à la Pailletrice, ZAC du Parc de l'Aéroport à Pérols dans l'Hérault par I. Daveau (Daveau *et al.*, 2011). D'après I. Daveau, le fossé pourrait donc remplir la double fonction d'axe de circulation pour les hommes et les bêtes en période sèche, et de canalisation des eaux de ruissellement lors des épisodes de fortes précipitations.

Enfin, sur le site du « Mas Vignoles IX », proche de Nîmes, une section de chemin creux multiphasée a été fouillée en 2012 (Séjalon, 2012). La présence d'un chemin dès le tout début de l'âge du Fer a été repérée de manière plus globale dans cette plaine. Comme sur le site d'Alba-la-romaine, selon P. Séjalon, cet aménagement a dû exiger un travail très important, car les volumes de terre déplacés sont considérables. On en mesure cependant mal l'ampleur, en raison du manque de points de comparaison avec d'autres endroits de la plaine. Certes, le profil du chemin n'est pas régulier et il n'est peut-être pas toujours en creux, mais ses aménagements ont tout de même nécessité une main d'oeuvre importante.

### ■ Un corpus céramologique de référence

Les résultats synthétiques des différentes études d'Éric Durand (Inrap) sur l'occupation du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. démontrent l'intérêt majeur de ce site. Les travaux de cette fouille ont permis de compléter et d'enrichir le corpus céramique, et d'en faire d'ores et déjà un des sites de référence en moyenne vallée du Rhône et en nord Languedoc pour la transition premier-second âge du Fer. L'étude du mobilier céramique a mis en relief une seule phase d'occupation, calée à la transition HaD3/LTA1. Cet ensemble complexe de fossé-voirie a fonctionné sur une période assez courte entre la fin du VI<sup>e</sup> s. (fossé primitif ?) et la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (abandon et comblement/scellement). Comme en 2013, le corpus céramique ne comporte aucune intrusion, et forme un groupe particulièrement homogène et cohérent d'un point de vue chronologique.

Un TPQ fixé autour de -500 concerne les premiers niveaux de remblaiement du fossé et une phase d'occupation intermédiaire autour du dernier tiers du VI<sup>e</sup> s. concerne l'abandon d'une fosse profonde et le creusement primaire du fossé.

La vaisselle est composée d'une écrasante majorité de céramiques non tournées (92,65 % des fragments de vaisselle, et 86,72 % des individus de vaisselle). La répartition des formes identifiées au sein de cette catégorie met en évidence l'importance des coupes (61,8 %) et des urnes (35,2 %), et le faible nombre de jattes (3 %). Il est à noter un fait nouveau avec l'apparition en 2014 de quelques indices de vaisselle commune tournée à pâte sableuse, production qui pourrait être locale ou micro-régionale.

La vaisselle tournée fine albaine (6,44 % des fragments de vaisselle et 11,7 % des NMI) est représentée uniquement par deux productions régionales (grise monochrome et pâte claire) sans la présence attestée de vases orientaux (étrusques, attiques...).

Malgré la présence exotique d'un conteneur ionien, le mobilier amphorique (10,48 % du total des fragments et 14,67 % du total des individus) est majoritairement massaliète (76,7 % des fragments d'amphore), associé à quelques exemplaires étrusques (6 NMI). Si les taux des différentes catégories attestées à Alba apparaissent proches de la plupart des habitats régionaux contemporains, la série albaine se démarque toutefois par une représentation moins importante de la vaisselle non tournée (82,94 % du total et 90,65 % des fragments de vaisselle). Les taux d'amphores observées à Alba (10,48 % du total des fragments) sont équivalents à ce que l'on observe sur certains sites majeurs rhodaniens.

Le site présente enfin un taux de 16,3 % de « céramique importée », indice cumulant amphore et vaisselle tournée fine. Ce taux est très proche des gisements contemporains comme Le Pègue, phase E (16,4 %), Tournon-sur-Rhône (15,4 %) et Lyon-Vaise (13,9 %).

À l'instar du site du Pègue et de son éloignement de l'axe rhodanien, ces indices confirment l'intérêt et l'importance d'Alba « La Grande Terre » au sein du réseau de sites de la moyenne vallée du Rhône entre le premier et le second âge du Fer, et, plus particulièrement ici, dans la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

## ■ Des éléments de mouture

Pour compléter ces informations, l'intégralité des éléments de mouture a été recueillie et analysée dans le cadre d'une étude spécialisée réalisée par S. Néré (Inrap). Le lot étudié vient enrichir le lot de pièces répertoriées lors du diagnostic et de la première fouille. Cet ensemble représente 36 éléments de moulin va-et-vient (meule, molette ou mouture indéterminées) et trois éléments liés aux activités de broyage ou de polissage. Les matériaux utilisés pour ces pièces sont composés de basalte à 90 %, qui provient très certainement du massif du Coiron tout proche. Cette série est caractérisée par

son extrême fragmentation, utilisée ou rejetée en position secondaire dans les couches de comblement du fossé/chemin creux. Parmi le lot étudié, la typologie de certaines meules pourrait remonter à l'âge du Bronze ; cependant, un morphotype correspondant à l'âge du Fer a été identifié pour une bonne partie du lot. Des meules de forme ovalaire et quadrangulaire ont été analysées et comparées à des pièces équivalentes provenant de sites contemporains environnants. Ce matériel de mouture abondant corrobore la présence d'unités domestiques proches se développant le long de cet axe de circulation.

## ■ Un atelier de métallurgiste

Une étude spécifique des scories a été entreprise par G. Pagès<sup>3</sup>, qui a repris et interprété l'ensemble du matériel récolté en 2013 et 2014. Le lot étudié était dispersé en position secondaire tout au long de la voie, et à tous les niveaux de son comblement, attestant d'une activité sur la durée. G. Pages conclut à une activité caractérisée d'un dépôt de déchets de forge pérenne. La localisation précise de l'atelier, selon les types de scories répertoriés, paraît se situer au sud de la fouille, dans la partie orientale de la parcelle D725, alors qu'aucun niveau de sol, ni aucune structure en creux n'a été préservé de l'érosion. Par rapport à la taille et la fragmentation des culots de forge, l'activité métallurgique paraît diversifiée. L'absence de déchets d'épuration et de réduction montre aussi que nous sommes ici en présence d'un atelier situé au stade de la fabrication d'objets à partir de métal produit et épuré ailleurs. Cet atelier de forge est compatible avec la fabrication de fibules, mais il n'était sans doute pas exclusivement consacré à cette activité.

Cette étude corrobore l'analyse du matériel métallique retrouvé sur le site, qui livre notamment des petits objets d'artisanat. Certains apparaissent comme des objets non finis, en cours de fabrication, cassés ou sous forme de chutes ou de découpes. Ces indices d'activité métallurgique du bronze et du fer pourraient attester d'une production locale durant le V<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>4</sup>

Quatre sites de référence, contemporains du site d'Alba-la-Romaine et se trouvant dans la vallée du Rhône, permettent d'établir des parallèles pertinents. Il s'agit des centres de production métallurgique de Bourbousson 1 à Crest (Treffort, 2002), de Tournon-sur-Rhône, place Jean-Jaurès (Collombet, 2014), de Soyons Malpas (Dutreuil, 2013) et de Lyon-Vaise, rue des Tuileries (Carrara, 2009 ; Maza *et al.*, 2009).

## ■ Une activité de viticulture

Un aperçu des espèces exploitées, de l'agrobiodiversité et de l'approvisionnement en bois sur le site durant la Protohistoire, et particulièrement au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., est donné par des analyses carpologiques et anthracologiques, effectuées par M. Cabanis (Inrap). Les résultats montrent que l'environnement du site d'Alba se trouvait dans une chênaie mixte dont le bois était exploité. Les vestiges carpologiques présents dans les couches de dépotoirs et de sédimentation de la voie sont peu nom-

breux, mais assez classiques pour la période. Il s'agit de restes de blé vêtu (amidonner et engrain), de lentille, de noisette et de raisin.

Les résultats principaux de cette étude sur le site d'Alba concernent toutefois les découvertes anciennes de vigne (*Vitis*) sous forme de charbons et de pépins<sup>5</sup>. 32 charbons de vigne (*Vitis cf. vinifera*) ont été identifiés sur le site dans différents types de contexte (dépôt, couche dépositaire, comblements primaire et terminal du chemin creux).

La problématique sur le site d'Alba est d'identifier la présence de raisin importé ou cultivé sur place. Des analyses ont été entreprises pour démontrer la présence d'une viticulture avérée sur ces terres ardéchoises. Si ces études complémentaires confirment les premiers résultats, nous serions en présence d'une des viticultures les plus anciennes à l'intérieur des terres, loin des comptoirs du littoral méditerranéen.

L'analyse chimique sur six fragments de céramique en laboratoire<sup>6</sup> approfondit ces données sur les éléments de consommation relevés sur le site. Le raisin sous toutes ses formes, du fruit au jus, en passant par le vin, a été mis en évidence dans la majorité des conteneurs étudiés. La présence de noisette sous forme d'huile a aussi été identifiée, en corrélation avec les analyses carpologiques. Le dernier échantillon qui paraît se démarquer est le fond d'une amphore Massaliète. Ce conteneur que l'on croyait exclusivement destiné au transport vinaire n'a, dans cet exemple précis, jamais contenu de vin pendant toute la durée de sa mise en fonction.

## ■ Conclusion

Jusqu'aux interventions d'archéologie préventive sur le site de « La Grande Terre », les indices d'occupations concernant la période protohistorique autour d'Alba-la-Romaine se limitaient à la découverte de quelques tessons de céramique et quelques fibules en trouvailles isolées. En 2011, le diagnostic a révélé la présence d'une occupation diffuse, sans niveau de sols associés, mais concrète pour la période protohistorique, allant de la fin de l'âge du Bronze au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les fouilles de 2013 et 2014 portaient spécifiquement sur les vestiges datés de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., période de transition entre la fin du Hallstatt final et le second âge du Fer (Hallstatt D2/D3/La Tène A1). L'exploitation des données, essentiellement liées au comblement d'une portion de fossé/chemin creux développé sur environ 70 m, a permis de révéler des résultats tout à fait intéressants concernant l'occupation du site, mais également à l'échelle de la région.

Nous pouvons désormais envisager que le site d'Alba-la-Romaine « La Grande Terre » se trouve de *facto* inclus dans un réseau de commerce et d'échange qui a certainement favorisé son expansion ; bien que décalé à l'intérieur des terres, il ouvre les routes à l'ouest vers le Massif central.

La question du statut de ce site reste encore ouverte. Le fait que la fouille d'une simple portion de fossé/chemin

creux révèle autant d'informations, sans être associée à aucun niveau de sol nous interroge sur la richesse du site. À partir des analyses multiples de spécialistes, on se rend compte que les données peuvent être comparées à des sites majeurs contemporains de la moyenne vallée du Rhône. Le fait de se trouver à proximité immédiate d'ateliers d'artisanat métallurgique a-t-il joué en faveur de cette richesse des importations de matériel céramique ?

Les artisans forgerons vivaient-ils à la manière des élites et pouvaient-ils se permettre de consommer des biens d'importation de manière aussi fréquente ? À cet égard, nous pourrions regretter que l'analyse de la faune ne livre pas d'informations supplémentaires concernant le statut particulier du site.

Par ailleurs, le simple fait d'entreprendre une telle saignée dans le paysage, par le creusement de ce fossé transversal par rapport à la pente naturelle, nous interroge sur cette volonté primaire de marquer le parcellaire de manière claire et importante. La question se pose alors de savoir qui sont les acteurs d'un tel travail. Quel est le moteur de ce projet ? S'agit-il d'un ouvrage collectif ou d'un travail réalisé au profit d'une classe gouvernante ?

Autant de questions qu'il est difficile d'aborder sur ce site encore peu connu. L'aménagement de cette zone pavillonnaire ne fait que commencer et révélera sans aucun doute des éléments complémentaires lors de fouilles à venir. Compte tenu de ces découvertes, le site d'Alba-la-Romaine « La Grande Terre » fait désormais partie des sites de référence pour cette région et cette période.

## Notes :

- 1 - Dupraz et Fraisse, 2001.
- 2 - Ratsimba, 2014.
- 3 - CNRS - Archéologies et Sciences de l'Antiquité (ArScAn - UMR7041) et Laboratoire Archéomatériaux et Prévision de l'Altération (LAPA - LMC IRAMAT UMR5060 CNRS et NIMBE UMR3685 CEA/CNRS).
- 4 - Examen du mobilier métallique du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. : activités métallurgiques, parure et divers (E. Durand, Inrap RAA/ASM UMR 5140, collaboration S. Carrara, SAVL, A. Rivalan, UMR 5140), p 69 à 76 dans Isnard, 2015.
- 5 - Projet de recherche en cours sous la co-responsabilité de Cabanis, Isnard (Inrap).
- 6 - réalisée par N. Garnier, Laboratoire LNG.

## Bibliographie

- Collombet, 2014** : Collombet J., : *Rhône-Alpes, département de l'Ardèche (07), Tournon-sur-Rhône – Place Jean Jaurès, rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Chaponnay, Archeodunum, 2014, 3 vol., 746 p.
- Carrara, 2009** : Carrara S. : L'agglomération urbaine de Lyon-Vaise (Rhône) à la fin du VI<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. : bilan des découvertes in Buchsenschutz O. dir., *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire, Les Gaulois sont dans la ville, actes du XXXIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, Bourges, 2008. 2009, p. 207-235 (supplément à la RACF, 35).
- Dupraz et al., 2001** : Dupraz J., Fraisse C. : *L'Ardèche 07, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2001.
- Durand, 2009** : Durand E. : L'Ardèche méridionale au premier âge du Fer (fin IX<sup>e</sup> s. - début IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), état de la recherche, in Roulière-Lambert M.-J., Daubigney A., Milcent M.-Y., Talon M., Vital J. (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VIIe siècle a.v. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actes du XXXe colloque de AFEAF et APRAB*, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, Supplément à la RAE, 27, Dijon, 2009, p. 181-186.

**Durand et al., 2012** : Durand E. : *La Grande Terre, Alba-la-Romaine (Ardèche), rapport de diagnostic*, Bron, Inrap, 2012, 319 p.

**Hasler, 2011** : Hasler A. : *Fumérian, Zac Multi- Sites, Manduel (Gard), rapport de fouille*, Inrap, 2011, 3 vol.

**Maza, 2009** : Maza G. : *Lyon-Vaise, 14 rue des Tuilleries « Les Printanières » (69009), rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Chaponnay, Archeodunum, 2009, 3 vol.

**Maza, 2014** : Maza G. : « Le mobilier céramique de la fin du premier âge du Fer / La Tène A1 (V<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et postérieur » in Collombet J. (dir.), *Place Jean-Jaurès, Tournon-sur-Rhône (Ardèche), rapport de fouille*, Chaponnay, Archeodunum, 2014

**Ratsimba, 2014** : Ratsimba A. : *La Grande Terre, Alba-la-Romaine, Ardèche, rapport de fouille*, Bron, Inrap, 2014, 208 p.

**Séjalon, 2012** : Séjalon P. : *Mas de Vignoles IX, Nîmes (Gard), rapport de fouille*, Inrap, 2012, 4 vol.

**Treffort, 2009** : Treffort J.-M. : « La céramique du site de Crest-Bourbousson (Drôme) dans son contexte rhodanien » in Chaume B. (dir.), *La céramique halls-tattienne : approches typologique et chrono-culturelle. Actes du colloque international de Dijon, 21-22 nov. 2006*, Éditions Universitaires de Dijon, collection Art, Archéologie et Patrimoine, 2009, p. 449-468.

# Valence, plateau de Lautagne (Drôme)

Loïc Buffat  
Mosaïques Archéologie  
Wilfrid Galin  
Acter, Chercheur Associé TRACES-UMR 5608  
Magalie Kielb Zaaraoui  
Mosaïques Archéologie  
Yahya Zaaraoui  
Mosaïques Archéologie

Cette fouille a été réalisée préalablement à l'extension de la zone d'activités de Lautagne à Valence. Le diagnostic archéologique réalisé à la fin de l'année 2010 par E. Ferber (Inrap) a mis en évidence de nombreux vestiges à l'emplacement des futurs aménagements. Ces vestiges correspondaient principalement à des camps de l'armée romaine, découverts en 1991 par A. Allimant. Le diagnostic a également mis en évidence des occupations ponctuelles d'époques néolithique et protohistorique. Ceci a motivé la prescription d'une fouille de grande ampleur par le SRA.

Cette fouille a été conduite par les équipes de Mosaïques Archéologie et ACTER. Elle a concerné une surface d'un peu plus de 12 ha. Elle s'est déroulée sans interruption entre décembre 2013 et mars 2015.

## ■ Les vestiges néolithiques

Le diagnostic de l'Inrap sur la tranche 1 de la ZAC de Lautagne a mis en évidence la présence d'occupations attribuées au Néolithique. Ces occurrences du début de l'Holocène ont été documentées, au cours du diagnostic, par neuf structures en creux ainsi que par du mobilier issu des tranchées. Il faut toutefois préciser que sur ces neuf structures, seules deux sont localisées dans l'emprise de fouille qui fait l'objet du présent rapport. Le plan de répartition des tranchées ayant livré des structures datées du Néolithique laisse à voir que celles-ci sont en effet concentrées plus au nord, hors emprise.

Parmi les neuf fosses datées du Néolithique, trois sont attribuées au Néolithique Moyen Bourguignon, deux au

Chasséen, une présenterait les caractéristiques d'un faciès mixte Chasséen-NMB, une est attribuée à un Néolithique moyen au sens large, une au Néolithique final « Campaniforme » - Bronze ancien. Enfin une dernière structure renvoie au Néolithique *lato sensu*.

L'examen céramique du mobilier du diagnostic mené par F. Thiercelin-Ferber et É. Néré a permis de mettre en évidence une occupation diachronique dès le Néolithique moyen jusqu'au Néolithique final-Bronze ancien, le Néolithique moyen étant toutefois mieux représenté.

La présence d'un faciès de transition entre Chasséen très récent et le Néolithique Moyen Bourguignon a été avancée sur la base de la présence d'éléments typologiques dans la céramique, associée, dans au moins une des structures, à des industries lithiques qui renverraient aux phases récentes du Chasséen (silex bédoulien chauffé). Les données issues des industries lithiques sont, elles, moins caractéristiques dans leur ensemble, mais elles témoigneraient d'une situation contrastée. Deux types de productions sembleraient cohabiter en association avec une céramique aux influences septentrionales : l'une faisant clairement référence à un Chasséen méridional (lamelles en silex bédoulien chauffé, etc.), l'autre relevant d'une production moins investie et mal caractérisée. L'hypothèse d'une présence sur le site de groupes contemporains, mais n'ayant pas accès aux mêmes réseaux de diffusion, a été émise.

En tout état de cause, c'est à une phase terminale d'un Chasséen aux larges influences septentrionales que semblent se rattacher les éléments attribués au Néolithique Moyen, soit 3700- 3600 av. J.-C.

Les objectifs de la fouille étaient donc : de confirmer une occupation de la toute fin du Chasséen, dans un contexte de dilution des caractères méridionaux au profit d'influences septentrionales ; de tester l'hypothèse d'une occupation synchrone du site par différents groupes n'ayant pas accès aux mêmes réseaux de distribution des matières premières. Ces problématiques devaient être abordées d'un point de vue chronométrique (absolu et

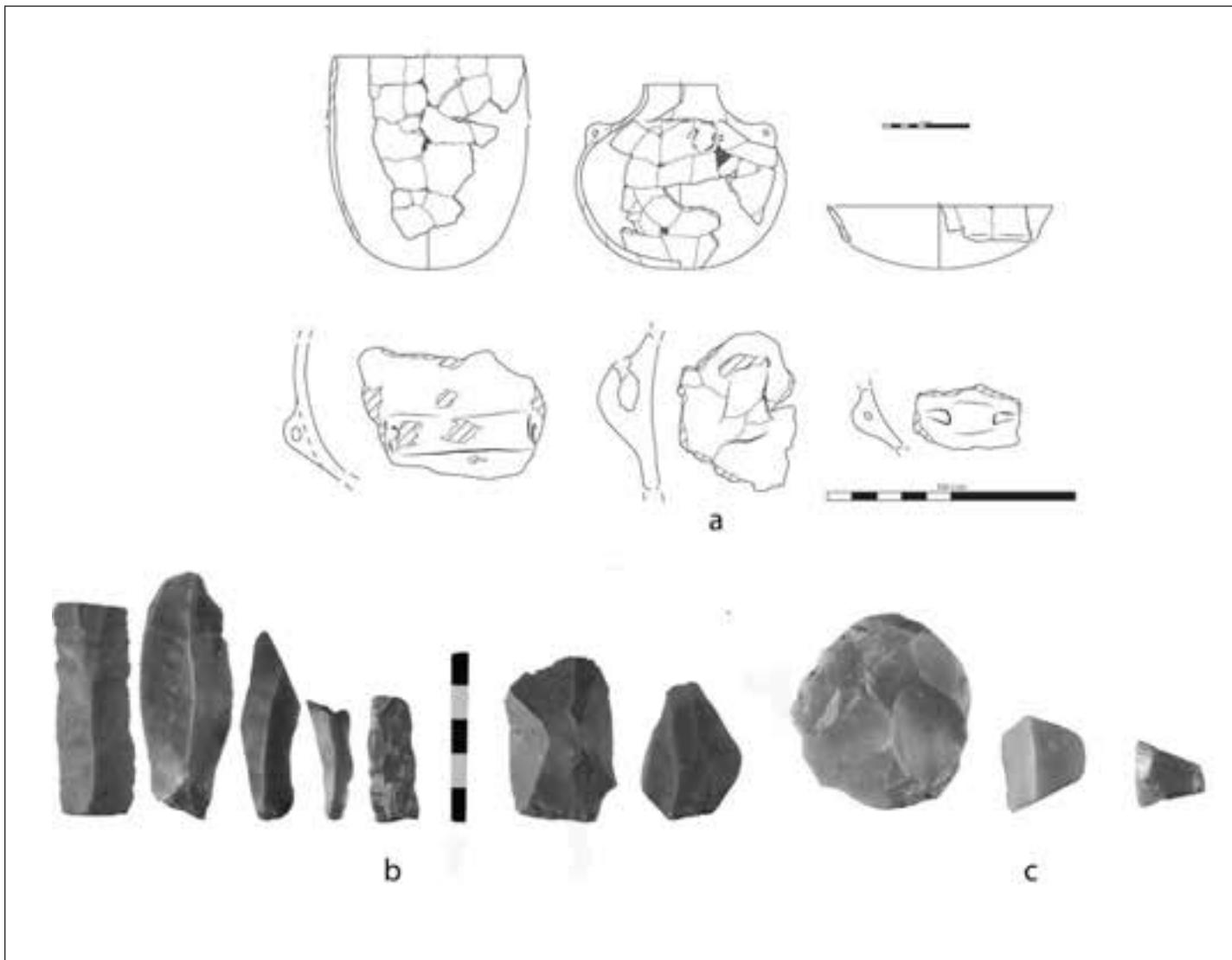


Fig.13

Mobilier du Néolithique.

a : Chasséen ancien : sélection de formes céramique FS5012. Crédits : J. Caro

b : Chasséen ancien : industrie lithique de FS5012. Crédits : W. Galin

c : Chasséen ancien : éclat-nucléus en silex bédoulien et bitroncatures géométriques sur lames. Crédits : W. Galin

relatif) d'une part, et d'un point de vue socio-économique et culturel, d'autre part.

Dans une autre perspective, l'opération devait mettre l'accent sur les aspects chronostratigraphiques, et caractériser ces niveaux néolithiques par le biais d'une approche géo-archéologique, en documentant les articulations entre les dynamiques sédimentaires des paléovallons et du remplissage du plateau, d'une part, et les structures et possibles niveaux d'occupations néolithiques, d'autre part.

À l'heure où ces lignes ont été rédigées, l'ensemble des croisements de données n'a pas été effectué et les contributions des différents spécialistes n'ont pas encore toutes été jointes à la synthèse en cours. Il s'agit donc de résultats très préliminaires, essentiellement axés sur les études des mobiliers céramiques et lithiques.

Pour répondre aux attentes de la prescription, à savoir investiguer les secteurs définis comme pouvant livrer des vestiges néolithiques et répondre aux questions d'ordre chrono-culturel soulevées par le diagnostic, plusieurs

méthodes de fouilles ont été appliquées (décapage mécanique par tranchées parallèles, décapage mécanique sur zone ciblée, fouille manuelle de niveaux ou de structures). Ces choix méthodologiques ont été réalisés en collaboration avec le géomorphologue (J.-L. Brochier, CAPRA) de manière à cibler le plus efficacement les zones où les contextes sédimentaires étaient les plus à même d'avoir conservé des niveaux et structures du Néolithique.

Les résultats de la fouille sont assez contrastés. En effet l'opération n'a mis en évidence que quatre structures attribuées au Néolithique *lato sensu*; aucun autre aménagement ou sol n'a pu être formellement identifié et le mobilier collecté est assez pauvre (environ 1500 tessons et 256 éléments lithiques). Pourtant, sans s'inscrire en contradiction avec les résultats du diagnostic, qui mettaient en avant une occupation du Chasséen récent, les données issues de la fouille présentent une situation légèrement différente du point de vue de la sériation chronoculturelle, et mettent en évidence une étape chronologique du Chasséen assez ancienne et peu documentée dans la Vallée du Rhône, en plus de l'occupation récente.



Fig.14 Four du camp F Crédits. : Y. Zaaraoui (Mosaïques Archéologie)

Cette étape du Chasséen ancien (terminologie céramique ; pré-traitement thermique en terminologie lithique) est documentée en particulier dans la fosse FS5012. La série céramique y présente des caractéristiques d'affinité Saint-Uze (fig. 13 a) comme les pots subcylindriques, les anses en bobines, mais également des éléments comme les écuelles carénées basses, les vases globuleux à col, les petites anses en ruban ou les mamelons perforés (Beeching, 2002). L'assemblage lithique est composé d'éclats et de lames peu normées, en silex bédoulien, débités selon différentes techniques (fig. 13 b). La série peut paraître, à première vue, peu typique de la production lithique du Chasséen, mais elle s'inscrit en fait dans un petit ensemble de sites assez discret jusqu'à présent et documentant la période 4300-4150 av. J.-C. (Léa, 2004b ; V. Léa et A. Reggio communication personnelle, 2016). Ces sites se caractérisent par un débitage d'éclats ou lamino-lamellaire local, peu investi et impliquant plusieurs techniques de taille sur silex bédoulien.

Une datation radiocarbone réalisée sur graine dans la fosse FS5012 vient confirmer cette attribution : Valence L14-FS5012 Poz-78010  $5410 \pm 35$  BP, soit 4345-4228 cal BC à 2 sigmas. Si la date est quelque peu éclatée, elle

provient d'un contexte fiable et corrobore parfaitement les études de mobilier.

D'autres occurrences du Chasséen ancien sont avérées dans un fond de fosse arasé et suite au décapage mécanique : deux géométriques sur lame en silex bédoulien non chauffé, un gros éclat en silex bédoulien non chauffé repris pour un débitage de petits éclats caractéristique des phases anciennes du Chasséen (Léa, 2004a et 2004b ; Léa et al., 2009) (fig. 13 c) et une large anse en ruban typique. Le Chasséen récent est attesté par des vestiges épars issus d'épandages de mobilier. Aucune structure en creux identifiée à la fouille ne renvoie à cette étape. Quant au Néolithique final, il n'est avéré que par deux fosses au mobilier ubiquiste (meule fragmentée et tesson atypiques) dont les datations radiocarbonées s'inscrivent dans la deuxième moitié du IIIe millénaire, entre 2565 et 2205 cal B.C.

Bien que ténus, des indices indéniables confirment une occupation dès le Chasséen ancien sur le plateau de Lautagne. La possibilité d'identifier une phase ancienne du Chasséen, notamment au travers d'un ensemble clos ayant livré du mobilier homogène et une datation fiable, est un jalon intéressant dans la reconnaissance des occu-



Fig.15 Plan du camp F. Crédits : Loïc Buffat (Mosaïque Archéologie)

pations du Néolithique moyen du nord de la Drôme, dans une situation d'interface entre influences méridionales et septentrionales.

### ■ Les camps de l'armée romaine

Les différentes opérations de fouille et de diagnostic réalisées sur le plateau de Lautagne ont permis de repérer cinq camps militaires romains, répartis sur une surface de 50 ha (Conjard-Réthoré et al., 2013). La fouille que nous avons réalisée a permis d'explorer partiellement trois de ces camps.

### Le camp le plus ancien (camp E)

Grâce aux différentes opérations de diagnostic et de fouille, l'extension du camp le plus ancien (baptisé « camp E » dans Conjard-Réthoré et al., 2013) est bien connue. Couvrant une surface de 30 ha au minimum, il est délimité sur trois de ses côtés par un fossé qui enserre un espace de forme carrée. Sur le quatrième côté, le camp est barré par la falaise (limite nord du plateau de Lautagne). Lors de l'opération de fouille conduite par notre équipe, ce camp a été fouillé sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup>.

Le fossé défensif a été parfaitement repéré. Il correspond à un creusement à profil en V. Large de 5 m, il est profond en moyenne de 1,7 m. L'analyse du comblement a montré que cet aménagement était resté ouvert pendant un laps de temps assez long (plusieurs mois ?). En effet, à la base du remplissage, des niveaux colluviaux étaient visibles dans plusieurs sondages. Leur formation résulte apparemment de plusieurs épisodes successifs (étude en cours, J.-L. Brochier). Ces couches ont colmaté le fond du fossé sur une épaisseur variant entre 30 et 70 cm. La partie supérieure du remplissage correspond, en revanche, à un remblaiement volontaire, formé d'une alternance de couches de graviers et de loess. Ces couches supérieures contenaient de grandes quantités d'objets métalliques. On compte une proportion importante d'éléments d'armement. Plusieurs fragments de *pilum* ainsi que des pointes de flèche sont présents. Une pointe métallique à douille correspond sans doute à un trait de catapulte. Des éléments de casque ont été identifiés. D'autres pièces appartiennent à la panoplie vestimentaire du légionnaire (clous de chaussure, phalère, boucles de sangle). Près de soixante monnaies proviennent du même contexte.

Ce fossé comporte des aménagements particuliers. En effet, une dizaine de fours ont été aménagés le long de ses parois. Ils sont implantés selon un maillage irrégulier. Il s'agit de fours à profil en cloche, dont les parois sont constituées par le substrat. Les soles sont circulaires, et leurs diamètres varient entre 0,5 et 1 m. L'analyse de la stratigraphie montre que ces fours ont été installés alors que le fossé était partiellement comblé par des colluvions. L'aménagement de fours sur les parois d'un fossé peut paraître étonnante, voire incongrue. Elle trouve cependant quelques parallèles, en particulier en Grande-Bretagne (camp de Kintore).

L'aménagement intérieur de ce camp nous échappe totalement. Il faut dire que la zone où se trouvaient des éléments de ce campement militaire a subi un arasement prononcé.

À ce stade de l'étude, dater ce camp reste un exercice délicat. La céramique recueillie dans le fossé est rare. Elle se compose exclusivement d'amphore italique, avec de rares bords d'amphores Dr. 1B et Dr. 1C (étude A. Roumegous). Les monnaies sont nombreuses. Mais la nature du terrain les a fortement endommagées. Une restauration est en cours pour augmenter les chances d'identification. Pour l'heure, on se contentera de situer ce camp dans une large fourchette chronologique, contenue entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### Le grand camp (camp F)

Les limites de ce camp (baptisé « enclos F » dans Conjard-Réthoré *et al.*, 2013) sont connues sur trois côtés grâce aux opérations de diagnostic : au nord, où il s'étend jusqu'à la falaise ; à l'est, où le fossé d'enceinte a été suivi sur toute sa longueur (650 m) ; au sud, où le fossé a été reconnu sur une longueur de 700 m. En revanche, à l'ouest, sa limite n'a pas été vue dans les différentes opérations archéologiques menées jusqu'à présent.

Ce camp couvrait au minimum 45 ha, ce qui en fait l'un des plus grands actuellement connus en Gaule. Par comparaison, le grand camp établi par César à Gergovie avait une superficie de 36 ha. Un autre camp attribué à César, à Berry au Bac dans l'Aisne, se développait sur 42 ha.

L'opération de fouille a permis d'explorer cette installation sur une surface de 8,5 ha. De très nombreuses observations ont été effectuées sur la manière dont l'armée romaine avait édifié ce camp et sur la façon dont celui-ci fonctionnait.

Le fossé d'enceinte a été suivi sur près de 600 m de long. Il comporte un profil en V, tout à fait classique pour ce type d'ouvrage. Avec une largeur à l'ouverture de cinq mètres et une profondeur de trois mètres, il forme une ligne défensive particulièrement imposante. L'observation des remplissages du fossé est riche d'enseignements (étude J.-L. Brochier). En premier lieu, elle montre un schéma de comblement répétitif : du côté interne du camp, sont systématiquement concentrées les couches de graviers ; du côté externe, se trouvaient des couches de loess sans aucune inclusion. Cette dichotomie dans les remplissages a été observée dans la totalité des sondages, et implique donc un stockage différencié des graviers et loess lors du creusement. Nous en avons tiré la conclusion que, lors de la mise en place du fossé, l'armée romaine avait procédé à un tri rigoureux des matériaux. Les graviers ont été déposés par les soldats du côté intérieur du camp pour constituer la levée défensive (*agger*). Le loess, quant à lui, a été stocké à l'extérieur du camp. Nous avons toutes les raisons de penser que le loess a été placé là, à l'extérieur du retranchement, pour former un obstacle défensif avancé. C'est là une particularité très intéressante, qui n'avait, à notre connaissance, jamais été observée sur les camps militaires de Gaule. Elle est, par contre, attestée à plusieurs reprises en Grande-Bretagne, où les chercheurs l'assimilent à un dispositif de contrescarpe. Une seconde observation peut être mise en avant concernant le remplissage de ce fossé. Dans tous les sondages effectués, aucun dépôt naturel, même très fin, n'a été identifié. Aucune couche d'origine colluviale ou éoliennes n'est attestée dans les stratigraphies. Cette absence ne peut être imputée à des épisodes de curages : l'étude géoarchéologique permet d'en réfuter l'existence. Cette absence est donc bien réelle. Elle indique certainement que le fossé est resté ouvert pendant un laps de temps très bref.

À l'intérieur du camp, plusieurs voies ont été identifiées. La *via sagularis* qui longeait la levée défensive a été très clairement observée. À certains endroits, la bande de roulement, d'une dizaine de mètres de large, est conservée. Une autre voie qui traversait le camp d'est en ouest a également été mise en évidence. Bien que la bande de roulement de la voie ne soit plus présente, son emplacement apparaît avec évidence à partir du plan des vestiges.

Les structures archéologiques repérées à l'intérieur du grand camp sont nombreuses. Il s'agit principalement de vestiges de fours. Ces structures de cuison présentent invariablement la même morphologie, avec une sole cir-

culaire de 0,5 à 1 m de diamètre, elle-même adossée à une fosse de travail de forme sub-rectangulaire qui couvre en général 1 à 2 m<sup>2</sup>. Dans l'un des fours, un petit moulin à grain a été retrouvé *in situ* dans une logette latérale. Beaucoup de ces fours ont livré des céréales calcinées (étude en cours – J. Ros). Il y a lieu de penser que ces structures servaient principalement à la cuisson des pains et des galettes. Mais cette hypothèse méritera d'être vérifiée à partir d'analyses, notamment celles qui sont conduites sur les soles (lames minces, études physico-chimiques). Ces fours sont les principaux contextes livrant du matériel archéologique à l'intérieur de ce camp. Les amphores sont de, très loin, les artefacts les plus représentés. Il s'agit presque exclusivement d'amphores italiennes de type Dressel 1 (avec une majorité de la variante Dr. 1C). La vaisselle de table en céramique est presque totalement absente, que ce soit dans les fours ou dans tout autre contexte. Nombreux sont les objets en métal présents dans le remplissage des fours : monnaies, clous de chaussure, fibules, éléments d'armement.

Les emplacements des tentes ne sont pas directement identifiables. Plusieurs piquets de tente ont été retrouvés, mais aucun n'était dans sa position d'origine. Grâce à la situation des fours, on distingue plusieurs alignements qui permettront de proposer des localisations pour les *contubernia* (tentes des soldats).

À ce stade de l'étude, il n'est pas aisément de dater précisément ce camp. Il a livré une grande quantité de fragments de céramiques, mais avec une proportion écrasante d'amphores italiennes, ce qui ne facilite pas une datation resserrée. Parmi le mobilier métallique, on reconnaît plusieurs éléments peu ou pas attestés avant le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Concernant les monnaies, les datations se heurtent au même problème que celui que nous avons évoqué pour le camp E, à savoir une forte altération des surfaces due à la nature du terrain (restauration en cours). À l'heure actuelle, la fourchette de datation pour ce camp est calée dans le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### Le camp le plus récent (camp D)

Ce camp (baptisé « camp D » dans Convard-Réthoré *et al.*, 2013) est parfaitement localisé, grâce aux différentes opérations de diagnostic. Son fossé d'enceinte délimite un espace d'environ 25 ha, de forme carrée. En plan, ce camp se distingue des autres par la forme arrondie de ses angles.

Peu de choses sont connues sur l'aménagement intérieur de ce camp. La zone interne, étudiée sur 4 000 m<sup>2</sup> a subi un fort arasement, qui a fait disparaître la plupart des aménagements. Seuls quelques tronçons de la *via sagularis* ont subsisté.

Le fossé du camp présente une morphologie semblable à celle des installations antérieures. Son profil est en V. Sa largeur atteint par endroit 6,5 m et sa profondeur 2 m. Vers le sud, la fouille a montré une originalité. Le fossé présente en effet deux états bien distincts. Dans un pre-

mier état, le fossé était assez peu profond (un mètre) et comportait un fond plat. Ce premier fossé a ensuite été comblé pour être remplacé par un fossé en V à la profondeur plus importante.

Ce camp apparaît parmi les installations militaires les plus récentes du plateau de Lautagne. Son fossé recoupe en effet celui du camp E. Il recoupe également un four attribuable au camp F. Compte tenu de ses éléments stratigraphiques, ce camp ne peut donc se placer antérieurement au second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La céramique, quasi-absente des contextes, n'apporte pas davantage de précisions. Le mobilier métallique est par contre plus riche d'enseignements. On y recense en particulier une pointe de flèche à barbelure unique. Il s'agit d'un type connu dès La Tène C. Mais il est principalement attesté dans les contextes césariens, à Alesia ou au Puy d'Issolid.

### Vestiges du haut Moyen Âge

Le haut Moyen Âge est représenté par plusieurs structures concentrées en bordure ouest du chantier. À cette période se rattachent plusieurs grands fosses, des silos, des fours et au moins un puits.

Cinq grandes fosses sont installées dans la partie ouest de la zone de fouille. Elles prennent la forme de creusements irréguliers mesurant de 2,5 à 6 m de longueur et atteignant pour certaines 1,70 m de profondeur. En coupe, les fosses présentent toutes le même profil, avec un fond plat et des parois quasi verticales ou piriformes. Elles comportent un petit renforcement dans leur partie basse (creusement en sape). Cette configuration conduit à les interpréter comme de petites carrières d'extraction de loess. Leur comblement est principalement composé de loess remanié incluant des fragments de céramique, de la faune (probablement des rejets de boucherie), des fragments de tuiles, des galets, quelques outils métalliques et des rejets charbonneux de four ou foyer.

Trois des cinq ensembles fossoyés sont associés à des fours à cuisson rémanente sans sole suspendue, dont le fond et les parois sont constitués par l'encaissant rubéfié. Seule la sole subsiste pour deux d'entre eux ; le troisième four, installé assez profondément dans le loess, a conservé sa chambre de chauffe sur 50 cm de hauteur. La sole, constituée de pierres et petits carreaux céramiques, mesure 1,5 m de diamètre ; au niveau de l'ouverture de la sole se trouve un aménagement de l'alandier composé de grosses pierres verticales.

Enfin, un puits d'un mètre de diamètre a été repéré au nord-ouest de la zone de fouille. Fouillé sur 1,45 m de profondeur, il présente un profil à parois droites, qui, à l'origine, étaient vraisemblablement cuvelées de bois. Toutes ces structures contenaient du mobilier du début du Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.).

## Bibliographie

- Allimant, 1993 : Allimant A. : « Les fossés du plateau de Lautagne, Valence (Drôme) », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 26, 1993, p. 113-116.
- Beeching, 2002 : Beeching A. : « La fin du Chasséen et le Néolithique final dans le Bassin rhodanien », in Ferrari A., Visentini P. (dir), *Il declino del mondo neolitico. Ricerche in Italia centro-settentrionale fra aspetti peninsulari, occidentali e nord-alpini. Atti del convegno (Pordenone, 2001)*, Quaderni del Museo Archeologico del Friuli Occidentale, 2002, p.67-83
- Conjard-Réthoré et al., 2013 : Conjard-Réthoré P., Ferber E. : « Les camps romains du plateau de Lautagne à Valence (26) : état de la question », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 2013, tome 46, p. 201-220
- Léa, 2004a : Léa V. : « Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc Oriental : caractérisation par l'analyse technologique », *British Archaeological Reports, International Series*, 1232, Oxford, 2004, 215 p.
- Léa, 2004b : Léa V. : « Les productions sur galets locaux du Néolithique moyen du sud de la France », in Darteville H. (dir), *Auvergne et Midi. Actes des Ve Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002*, (Préhistoire du Sud-ouest, supplément 9), 2004, p. 395-404.
- Léa et al., 2009 : Léa V., Gassin B., Linton : « Quelles armatures de projectiles pour le Midi méditerranéen et ses marges du milieu du V<sup>e</sup> millénaire au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire ? », *Gallia Préhistoire*, 51, 2009, p.155-177.

# Étoile-sur-Rhône (Drôme) Route départementale 215

Jean-Marc Lurol  
Inrap

## 1. Présentation

Ce diagnostic archéologique a été réalisé au cours des mois d'août et septembre 2013, dans la partie occidentale de la commune d'Étoile-sur-Rhône (Drôme), aux lieu-dits les Neris, la Lauze et les Grands Robins. Cette intervention a été déclenchée par le projet de construction de serres maraîchères, recouvertes de panneaux photovoltaïques, sur les parcelles foncières YE 132 à 179, localisées le long de la route départementale 215.

## 2. Les contextes géographique et archéologique

Étoile-sur-Rhône est une commune du département de la Drôme, située à une dizaine de kilomètres au sud de Valence. Le territoire de cette commune s'étend en grande partie dans la plaine alluviale de la rive gauche du Rhône. Les lieux-dits les Neris, la Lauze, les Grands Robins, se situent justement dans cette plaine alluviale, à environ 1,5 km à l'est du cours actuel du Rhône. Ces secteurs sont traversés par deux cours d'eau, la Véore et son affluent, l' Ozon.

L'emprise foncière concernée par le projet couvrait une superficie de treize hectares, divisée en trois zones distinctes, identifiées par les lettres A, B et C. Ces espaces correspondaient à de vastes surfaces agricoles, relativement planes, marquées par une très légère pente est-ouest (< 1 %).

Dans l'environnement proche du secteur diagnostiqué, les connaissances archéologiques se limitent, dans l'ensemble, à des mentions de sites, qui relèvent surtout de découvertes et de fouilles anciennes (bornes milliaires trouvées au hameau de la Paillasse en 1754 et en 1814, nécropole repérée au lieu-dit Bois-Rond en 1906), de repérages en prospection (pièces lithiques sur les secteurs de Blanc Valette et de Saint Marcellin, sites gallo-romains du Francillon et de Pizey) ou de présomptions de site (villa gallo-romaine au lieu-dit Les Petits Robins, et



Fig.16 Vue de l'empierrement F. 50 daté du Bronze ancien, sondage 42  
Crédits : J.-M. Lurol (Inrap)

*mutatio Umbeno* (relais signalé sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem) au hameau des Battendons). Pour compléter ces connaissances locales, on peut évoquer également l'existence de la *villa* dite de Saint-Gervais, retrouvée et partiellement fouillée dans les quartiers du Colombier et des Chaux à Portes-les-Valence, à environ sept kilomètres au nord des zones du diagnostic (Valette P., 1935, 1952, 1962 ; Club Archéologique Crouzet, 1979 ; Tarpin M., 1997 à 2000 ; Réthoré, 2010).

## 3. Les résultats

Sur l'ensemble de l'emprise des treize hectares, ont été ouverts 215 sondages. La surface étudiée représente environ 1 100 m<sup>2</sup>, soit 8,5 % de l'emprise totale. L'ouverture de ces sondages a permis d'analyser l'ensemble des recouvrements superficiels de ce secteur, sur le plan géomorphologique et archéologique. Ainsi, à l'intérieur des séquences stratigraphiques, ont été mis en évidence des témoignages d'occupations anciennes appartenant à plusieurs périodes chronologiques, qui s'étaient, avec des discontinuités, entre le Néolithique moyen et la fin du Bas-Empire.



Fig.17 Hypocauste de la pièce G, sondage 73. Crédits : J.-M. Lurol (Inrap)

### 3.1 La stratigraphie du site

Du point de vue géomorphologique, le secteur étudié se localise dans la plaine alluviale du Rhône. Tous les recouvrements sédimentaires retrouvés dans les sondages correspondent à des matériaux qui se sont déposés et accumulés sur le sommet de la terrasse post-würmienne, lors des épisodes de débordements du Rhône et/ou de la Véore et de l'Ozon au cours de l'Holocène.

La terrasse post-würmienne (US 94) a été observée uniquement sur la zone C dans les sondages 79 (altitude NGF : 97,95 m), 80 (altitude NGF : 97,30 m), 90 (altitude NGF : 98,21 m) et 112 (altitude NGF : 96,11 m). Elle est caractérisée par des matériaux grossiers, essentiellement des galets de quartzite, de tailles hétérométriques (2 à 20 cm de long), associés à une matrice sédimentaire sableuse de couleur grise.

Sur cette terrasse viennent s'accumuler d'autres couches de graviers-galets, qui présentent toutefois des calibres plus petits (2 à 5 cm) et une matrice sédimentaire limoneuse de couleur brun-jaune. Ces dépôts de graviers-galets ont été rencontrés dans la plupart des sondages des zones B (US 204) et C (US 79, 93, 257). Sur la zone A, ils sont vraisemblablement enfouis plus profondément, et leur existence est attestée uniquement dans le sondage 25. Là où elles sont présentes, ces couches de graviers-galets apparaissent à des profondeurs et dans des positions stratigraphiques très variables. Par endroits, elles affleurent à moins de 0,50 m de profondeur par rapport au

sol actuel. Dans d'autres secteurs, elles sont recouvertes par des dépôts sédimentaires pouvant atteindre jusqu'à 1,30 m d'épaisseur. La surface de ces couches est donc irrégulière, avec une forme topographique, composée de creux et de bosses, vraisemblablement modelée par des circulations d'eau. Ces couches sont constituées par des matériaux, issus de la terrasse post-würmienne, extraits et déplacés par des courants d'eau (crues), qui se sont ensuite redéposés plus loin, sur le sommet de la terrasse. Sur le plan chronologique, ces dépôts de graviers-galets peuvent se situer grossièrement au cours de la Préhistoire récente, après la mise en place de la terrasse post-würmienne et avant les premières occupations du site datées du Néolithique moyen et repérées dans les niveaux postérieurs. Sur le plan stratigraphique, ils sont recouverts par un ensemble de couches de limon sableux, plus ou moins argileux, qui vient combler progressivement les creux du relief. Le sommet de ces séquences sédimentaires est représenté par la terre végétale actuelle.

La mise en place de ces couches de limon est à l'origine alluviale (dépôts de crues), mais plusieurs processus, comme des ruisselements de surface, des déplacements éoliens et surtout des activités anthropiques, sont venus en modifier les caractéristiques sédimentaires initiales. Deux horizons remarquables apparaissent à l'intérieur de ces recouvrements. Il s'agit, d'une part, d'un niveau sédimentaire marqué par une pédogenèse brunifiée (paléosol) et, d'autre part, d'un niveau d'occupation dense et très structuré. Le premier horizon est un paléosol, carac-



Fig.18 Hypocauste de la pièce C, sondage 95. Crédits : J.-M. Lurol (Inrap)

térisé par une couche de limon argileux brun (brun/gris à brun foncé), dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,30 m. Il a été repéré sur une grande partie de la zone A et sur la partie orientale de la zone C ; en revanche il est peu perceptible sur la zone B. Dans ce niveau ont été mis au jour des témoins d'occupation datés surtout du Bronze ancien, mais aussi du Néolithique moyen et du Bronze final. Le second horizon correspond à une occupation du site datée de l'Antiquité tardive, avec quelques éléments épars plus précoce attribués à l'époque augustéenne.

### 3.2. Les occupations du site

#### 3.2.1. Le Néolithique

Le Néolithique est une période très ténue sur ce site, elle se résume à quelques tessons de céramique et trois pièces lithiques (deux lamelles et une esquille) extraits du sédiment de surface d'un empierrement (F. 32) dans le sondage 16, localisé dans la zone A.

#### 3.2.2. Le Bronze ancien

Le Bronze ancien est une période bien attestée, en particulier sur la zone A, avec une présence importante de céramique retrouvée dans le paléosol, ainsi que plusieurs structures de types fosses et empierrements (foyers à pierres chauffées, fig. 16) (sondages 42, 51 et 56). Sur cette zone, les vestiges de l'occupation Bronze ancien sont enfouis entre 0,80 et 1,20 m de profondeur sous le sol actuel des parcelles. Cette occupation a été repérée

également dans la partie sud-est de la zone C (sondage 101), où elle est matérialisée par une fosse (F. 174), un empierrement (F. 173) ainsi que par la présence de tessons de céramique dans le paléosol. Sur la zone B, où le paléosol est mal conservé dans la stratigraphie, les vestiges du Bronze ancien se résument à deux ensembles fossayés (F. 205, F. 206), localisés dans l'angle nord-est de l'emprise (sondage 201).

Le mobilier céramique, daté du Bronze ancien et extrait des ensembles clos et du niveau d'occupation, constitue un corpus relativement important avec 47 individus. Il est dans l'ensemble bien conservé et se rapporte à de la céramique d'habitat (domestique). On note la présence de vases à double cordons digités, des anses larges et des fragments de tasses à carènes et à anses. Ce lot est comparable aux corpus céramique des sites des grottes du défilé de Donzère (Vital, 1990), des Croisières à Guilherand-Granges (Nérè, 2012), de la ZAC du Bouquet à Montélimar (Cordier, 2013 ; Nérè, à paraître), de la ZAC de la Motte à Valence (Nérè dans Réthoré, Ronco, 2013) et du plateau de Lautagne à Valence (Nérè dans Réthoré, 2012 et Ferber, 2010). En plus des sites précédemment nommés, au niveau des connaissances locales pour cette période, on peut mentionner les découvertes réalisées plus au sud sur les communes de Loriol-sur-Drôme, au lieu-dit la Négoziade (Vicard, 2009), et de Livron-sur-Drôme, au quartier Bruchet (Ackx, 2013).

Pour cette période, la densité des vestiges observés sur la zone A et le type de céramique (domestique) permet-

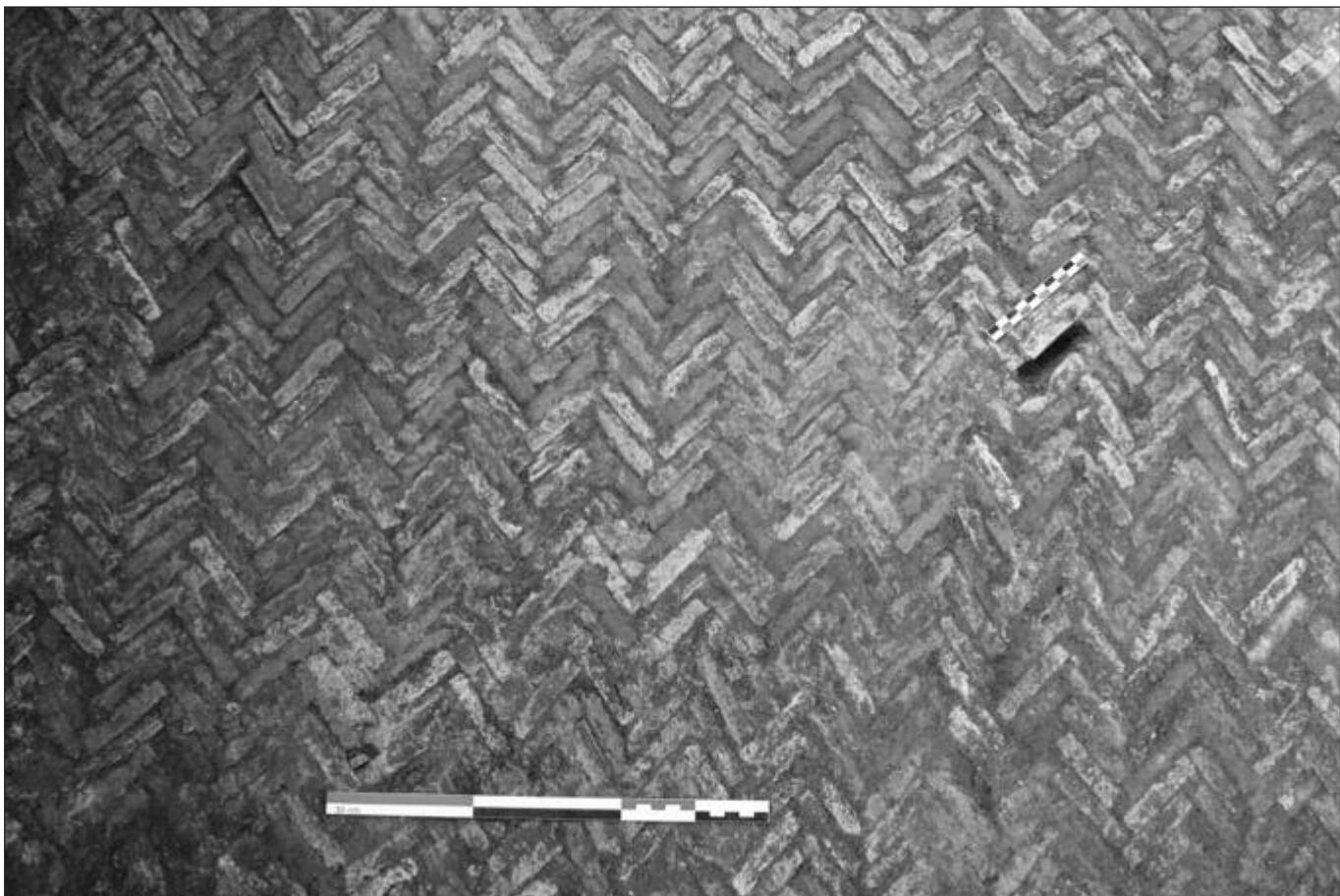


Fig.19 Détail du sol du bassin en *opus spicatum*. Crédits : J.-M. Lurol (Inrap)

tent d'envisager l'existence d'un site d'habitat dans un environnement proche des zones étudiées.

### 3.2.3. Le Bronze final IIa

La période suivante, le Bronze final, plus précisément le Bronze final IIa, est représentée par six ensembles fossés : quatre fosses sur la zone B : F. 217, F. 218 (sondage 213), F. 228, F. 239 (sondage 254) et deux fosses sur la zone C : F. 261, F. 262 (sondage 114), et par des tessons de céramique extraits d'un niveau sédimentaire localisé dans et autour du sondage 114 (zone C). Cette période apparaît beaucoup plus discrète que la précédente. Le mobilier céramique retrouvé dans les différentes fosses constitue un lot très cohérent. Son niveau de conservation est exceptionnel. Ce mobilier s'apparente à celui des sites de la grotte de la Balme à Donzère (Vital, 1990), de Laprade à Lamotte-du-Rhône (Billaud, 2002), ou encore de la ZAC du Bouquet à Montélimar (Cordier, 2013 ; Néré, à paraître). À proximité des zones de diagnostic, des occupations ou des vestiges du Bronze final sont attestés également sur les sites de La Lauze à Livron-sur-Drôme (Vicard, 2009), du Clos Chauvin à Loriol-sur-Drôme (Cordier, 2012) et, plus au nord, sur la ZAC de la Motte à Valence (Réthoré, Ronco, 2013).

### 3.2.4. La période gallo-romaine

Sur l'ensemble des trois zones, les périodes de l'âge du Fer apparaissent totalement absentes. Il faut donc atteindre la période antique pour voir cet espace à nouveau occupé : pas tout l'espace cependant, car on observe une absence totale de vestiges gallo-romains sur la zone A, et une présence attestée uniquement par un fossé et des épandages de matériaux de démolition sur la zone B. Au final, la quasi-totalité des découvertes pour l'époque gallo-romaine est donc concentrée sur la zone C.

Sur cette zone, les découvertes sont représentées dans les sondages par de nombreux murs, des caniveaux, des sols, des pièces équipées d'hypocaustes, un bassin, des fosses, des fossés et trois inhumations. Tous ces vestiges appartiennent à un horizon sédimentaire faiblement enfoui, puisqu'il apparaît directement sous la terre végétale, entre 30 et 40 cm de profondeur sous le sol actuel. Sur cet espace, a été également perçue une répartition des vestiges qui permet de définir trois secteurs qui semblent avoir des destinations différentes.

Un premier secteur construit occupe les parties nord-ouest et centrale de la zone C. Les murs retrouvés sur ce secteur présentent des similitudes au niveau de leur mode de construction (appareil régulier, murs parementé, liés au mortier de chaux, fondation épaisse et profonde, des orientations similaires). Sur cet espace construit, l'ensemble des vestiges mis au jour atteste l'existence d'un vaste établissement, dont les caractéristiques (surface bâtie, qualités de construction des murs, pièces équipées hypocaustes, restes de mosaïques et de marbre extraits des niveaux de démolition, bassin) permettent de reconnaître ici une *villa*. L'emprise au sol de cette *villa* est esti-

mée à environ 8 000 m<sup>2</sup> sur la zone C ; toutefois cette surface correspond seulement à une partie de l'établissement, qui se prolonge clairement au nord et à l'ouest, au-delà des limites du diagnostic.

Un deuxième secteur se développe dans la partie nord-est de la zone C, avec plusieurs murs dont l'aspect apparaît plus rudimentaire (murs en galets liés à la terre). On retrouve aussi sur ce secteur des murs épierrés et des ensembles fossoyés (fosses et fossés). Enfin, un troisième secteur, apparemment non construit, couvre la moitié sud de la zone : il y est question essentiellement d'ensembles fossoyés (fosses et fossés).

La densité de cette occupation du site a soulevé plusieurs questions, dont celle de savoir si nous étions en présence d'un seul établissement avec des espaces différenciés ou s'il existait plusieurs états pour l'époque gallo-romaine. Traitée dans le cadre d'un diagnostic, cette question n'a reçu que des réponses partielles. Sur ce sujet, l'analyse de la stratigraphie n'est pas d'un grand secours. La lecture par sondage est trop ponctuelle et lacunaire pour parvenir à déterminer clairement des relations chronologiques entre les vestiges des différents espaces. On peut préciser toutefois que l'horizon sédimentaire, qui caractérise l'occupation antique du site, n'apparaît pas polyphasé. Les observations effectuées sur l'ensemble des maçonneries sont plus intéressantes : elles montrent des différences notables dans les modes de construction et dans les matériaux employés, entre les murs appartenant clairement aux bâtiments de la *villa* et ceux qui se localisent en périphérie. Ceci peut constituer un argument pour envisager plusieurs états d'occupation sur ce site. En revanche, pour ces mêmes maçonneries, on constate qu'elles présentent des orientations sensiblement identiques, soit 10° – 11° ouest (pour les murs nord-sud), comme si elles appartenaient à un même et unique contexte d'occupation. Le mobilier apporte, de son côté, un peu d'éclairage à la question posée. En effet, en dehors de quelques fragments de céramique et une monnaie (demi-dupondius d'Octave : 40-30 av. J.-C.) attribuables à l'époque augustéenne, tout le reste du mobilier (céramique et monnaies) s'intègre dans un intervalle chronologique qui s'étend entre le milieu du IV<sup>e</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ceci ramène la réponse vers l'idée d'un seul état d'occupation sur ce site.

Concernant les vestiges de la *villa* présente sur cet espace, il faut retenir plus particulièrement deux secteurs. Il s'agit, d'une part, de l'angle nord-ouest de la zone C (sond. 73 et 95) où ont été retrouvées des pièces de la *pars urbana* équipées d'un système de chauffage (hypocauste), et, d'autre part, de la partie centrale, où, dans le sondage 106, a été mis en évidence un bassin monumental.

Dans les pièces équipées de chauffage sont conservés les pilettes sur 20 à 30 cm de hauteur, le niveau de sol en mortier de tuileau sur lequel reposent les pilettes, et l'encaustite de tuileau qui recouvre les parements internes des murs de ces différentes pièces (fig. 17 et 18). Les *suspensura* (sols chauffés qui recouvrent les hypocaustes) ne sont plus en place. Dans le sondage 73, on note, dans le mur ouest de l'hypocauste, l'existence d'une

ouverture, composée d'un arc de décharge, donnant accès à un petit espace qui semble correspondre au foyer (*praefurnium*). Tous ces espaces de la *pars urbana* sont recouverts par une couche sédimentaire qui contient, en quantité variable, de nombreux restes de démolition, comme des fragments de marbres, de briques carrées (vestiges de *suspensura*), de mosaïques, de *tubuli*, d'antéfixes, d'enduits peints et aussi de résidus de plomb. Ces éléments apportent un aperçu de l'aspect esthétique que devaient avoir ces espaces.

Les observations effectuées sur les sondages 73 et 95 prouvent qu'il existe au moins quatre pièces (C, E, G, H) équipées de système d'hypocauste dans cette *villa*. Si l'espace situé entre les deux sondages est de même nature, on peut évaluer la surface du secteur des hypocaustes à plusieurs centaines de m<sup>2</sup>.

Dans la partie centrale de la zone C, à une centaine de mètres à l'est des hypocaustes, a été mis au jour un ensemble monumental qui appartient à cette *villa*. Il s'agit d'un bassin circulaire, de 15 m de diamètre, dont le contour est matérialisé par un mur encore conservé sur 1,70 m de hauteur. Ceci permet d'estimer sa surface à environ 175 m<sup>2</sup> et son volume à 300 m<sup>3</sup>. Le sol de ce bassin est très bien conservé ; il est construit en petits carreaux de terre cuite, posés sur chant et assemblés de manière à composer un motif en épis de blé (*opus spicatum*) (fig. 19). En liaison avec ce bassin, ont été observés deux aménagements. L'un est situé à l'intérieur, côté nord, où un blocage de maçonnerie atteste l'existence d'un escalier d'accès à la cuve (des empreintes de marches sont visibles sur l'encaustite du mur). L'autre est à l'extérieur, côté sud, où, au point de jonction entre le bassin et un caniveau, on relève la présence d'une maçonnerie de forme semi-circulaire, qui peut s'interpréter comme un regard donnant l'accès à un système de vannes. Le caniveau, en liaison avec le bassin a été repéré plus au sud dans plusieurs sondages. Cet ensemble servait à l'évacuation des eaux du bassin.

Ce bassin constitue un vestige exceptionnel : il pourrait être question d'un grand réservoir, type château d'eau (*castellum divisorium*). Les questions sur son système d'approvisionnement en eau ou sur l'existence d'une couverture n'ont pas été résolues dans le cadre du diagnostic.

À titre de comparaison, on peut évoquer la découverte d'un grand bassin-réservoir (190 m<sup>3</sup>) de forme rectangulaire sur le site voisin de la *villa* de Saint Gervais à Portes-les-Valence (Réthoré, 2010) et aussi le signalement (ancien) d'un bassin circulaire de 15 m de diamètre associé à des restes de murs d'une (*villa* ?) au lieu-dit la Garenne sur la commune de Bourg-de-Péage (Réthoré, 2010).

## Conclusion

Ce diagnostic a révélé l'existence de plusieurs contextes archéologiques, parmi lesquels il faut retenir, pour les périodes les plus anciennes, une occupation datée du Bronze ancien, qui atteste clairement la présence d'un site d'habitat dans un environnement proche des zones

étudiées. Les périodes du Néolithique moyen et du Bronze final apparaissent beaucoup plus discrètes.

La période antique est la plus représentée, avec un vaste établissement interprété comme une *villa* à partir de ses caractéristiques architecturales. Faiblement enfoui dans le sous-sol du site, ce contexte archéologique apparaît bien conservé, particulièrement sur des secteurs de la *pars urbana* occupés par plusieurs pièces équipées d'un système de chauffage (hypocauste). Sur le plan spatial, les limites sud et est de cette *villa* ont été repérées sur le site, ce qui n'est pas le cas au nord et à l'ouest, où cet établissement se prolonge au-delà de l'emprise du diagnostic. Parmi les découvertes, il faut souligner la présence d'un bassin monumental circulaire très bien conservé, qui aurait eu une fonction de réservoir d'eau. À partir de la céramique et des monnaies retrouvées dans ce contexte, on peut envisager une occupation de cette *villa* au cours du Bas-Empire entre le milieu du IV<sup>e</sup> s. et le courant du V<sup>e</sup> s. Cet intervalle chronologique est proposé avec prudence, car le mobilier a été extrait uniquement des couches de démolition, le site en lui-même n'ayant pas fait l'objet d'une fouille.

Le repérage de cette *villa* est une information importante pour l'occupation des territoires situés au sud de Valence, dans la plaine alluviale du Rhône. Dans ce secteur, traversé par la voie d'Agrippa, est déjà référencée la *villa* dite de Saint Gervais, à Portes-les-Valence, datée elle-aussi du Bas-Empire, III<sup>e</sup>–IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il serait question également d'un établissement du même type au lieu-dit Les Petits Robins, hameau localisé à environ deux kilomètres au sud-ouest du site. Enfin, on évoquera, la

*mutatio Umbenno*, relais signalé sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, dont la localisation proposée au hameau des Battendons, à quelques centaines de mètres du site, reste toutefois hypothétique.

## Bibliographie

**Ackx, 2013** : Ackx G. : *Livron-sur-Drôme, quartier Bruchet, rapport de diagnostic archéologique*, DRAC Rhône-Alpes, Bron, Inrap 2013.

**Billaud, 2002** : « Les Bartras à Bollène (Vaucluse) : l'âge du Bronze final ». Dans : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse*, tome 2, la Protohistoire. UMR 154, Lattes, p. 447-456 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, n°9).

**Conjard-Réthoré et al., 2010** : Conjard-Réthoré P., Bois M., Planchon J. : « 113 – Étoile-sur-Rhône (124), Portes-les-Valence (252) », in *Carte Archéologique de la Gaule 26*, sous la responsabilité de Michel Provost, 2010, p. 361 à 363 et p. 501 à 503.

**Conjard-Réthoré, 2012** : Conjard-Réthoré P. : *Valence, Plateau de Lautagne nord, aménagement de jardins de cœur 2 au chemin des Beaumes section DO, rapport de diagnostic archéologique*, Bron, Inrap, 2012

**Conjard-Réthoré et Ronco 2013** : Conjard-Réthoré P., Ronco C. : *Valence, ZAC de la Motte Nord (phase 1 et 2), rapport de diagnostic archéologique*, Bron, Inrap, 2012

**Cordier, 2012** : Cordier F. : *Loriol-sur-Drôme, le Clos Chauvin, lotissement « Les Pierres Blanches 2 », rapport final d'opération*, Bron, Inrap, 2012.

**Cordier, 2013** : Cordier F. : *Montélimar, rue du Bouquet, nord, rapport de diagnostic archéologique*, Bron, Inrap, 2013.

**Ferber, 2010** : Ferber E. : *Valence – Zone d'aménagement concerté du plateau de Lautagne, tranche 1, rapport de diagnostic archéologique*, Bron, Inrap, 2010

**Néré, 2012** : Néré E. : *Guilherand-Granges, Les Croisières, rapport de diagnostic archéologique*, Bron, Inrap, 2012.

**Vicard, 2009** : Vicard T. : *Livron-sur-Drôme – Loriol-sur-Drôme, déviation de la RN 7, rapport de diagnostic archéologique*, Bron, Inrap, 2009

**Vital, 1990** : Vital J. : *Protohistoire du défilé de Donzère – l'âge du Bronze dans la Baume des Anges (Drôme)*, DAF, 1990.

# La Côte-Saint-André (Isère), ZAC du Rival-Olagnières tranche 3

Sylvie Bocquet  
Inrap

La fouille préventive s'inscrit en amont du projet de développement d'un parc d'activités économiques, implanté en limite sud de la commune et couvrant 27,5 ha. Le potentiel archéologique du secteur, connu depuis la découverte fortuite en 1888 d'un char cultuel en bronze attribué au premier âge du Fer, est mieux appréhendé depuis 2008, grâce aux prospections-inventaires que D. Gonin entreprend annuellement dans la plaine de Bièvre, et qui révèlent des occupations diachroniques relativement denses (Gonin, 2008). Ces résultats ont ouvert la voie aux premiers diagnostics archéologiques, en 2009. La fouille 2013 fait suite à une série de trois diagnostics, conduits en 2009 et 2010 sous la direction de S. Bleu (Bleu, 2009 ; Bleu, 2010). Ils correspondent aux trois phases du projet d'aménagement de la ZAC du Rival

(tranches 1, 2 et 3). Les résultats de la tranche 1, trop limités, n'ont pas abouti à une fouille ; ceux de la tranche 2 ont occasionné, en 2011, une fouille de 22 500 m<sup>2</sup>, exécutée par Oxford Archéologie Méditerranée, sous la direction de C. Péquignot (Péquignot, 2012). Située à l'est de cette dernière opération, la fouille de la tranche 3 conclut les investigations menées sur l'emprise de la ZAC du Rival. Elle porte sur plus de 25 000 m<sup>2</sup>, répartis en trois zones : un secteur continu de près de 24 000 m<sup>2</sup>, qui complètent au nord-est deux fenêtres excentrées et disjointes, de 750 m<sup>2</sup> et de 340 m<sup>2</sup>.

La commune de La Côte-Saint-André est localisée dans la plaine de Bièvre-Valloire, délimitée au sud par le plateau de Chambaran, et au nord par le massif de la forêt de Bonnevaux. Elle occupe un territoire regroupant deux entités topographiques : au nord, un coteau (580 m NGF), sur le flanc méridional duquel s'est implanté le bourg



Fig.20

Vue vers le nord-est de la fouille en fin de chantier, en juillet 2013. Les 2/3 sud de la zone 3 sont en cours de construction ; les zones 4 et 5 sont rebouchées. Crédits : rifflard.balloide-photo

médiéval et, au sud, une vaste plaine, actuellement vouée à l'agriculture ou aux activités industrielles et économiques (350 m NGF). Les parcelles fouillées se trouvent à l'extrême sud de cette plaine. Un seul cours d'eau pérenne traverse d'ouest en est la commune, le Rival, à environ 500 m au sud de la fouille de la tranche 3.

Les parcelles décapées se caractérisent par une topographie globalement plane (fig. 20), bien qu'affectée par un léger pendage du nord vers le sud et un faible dénivelé de l'est vers l'ouest. De fait, la stratigraphie conservée apparaît irrégulière, et traduit un espace transitoire entre plaine caillouteuse et sèche (terrasse fluvio-glaciaire, à graviers et galets), autrefois boisée, et un espace fluviatile, stabilisé au cours du temps.

La fouille révèle une très forte densité de structures, avec 2163 unités, définissant, notamment, douze bâtiments sur solins de galets, 21 constructions sur poteaux, 52 silos, plus de 250 fosses, 34 dépotoirs, 740 trous de poteau, onze fossés et tranchées, 58 drains et structures de drainage, 26 aménagements à sol excavé, 42 structures de combustion, un puits et 61 tombes.

## ■ Néolithique et Protohistoire

Quelques outils lithiques épars et remaniés dans des structures antiques et médiévales suggèrent au moins une fréquentation du site dès le Néolithique moyen ou final. Toutefois, les premières traces tangibles d'une mise

en valeur du territoire concernent la transition Bronze/Fer (ou le début du Hallstatt), représentée par deux fosses rectangulaires aux angles arrondis, comblées principalement de charbons de bois pour l'une, et, essentiellement, de galets thermofractés pour l'autre. L'analyse isotopique des charbons indique une datation calibrée entre 810 et 770 av. J.-C. Aménagées au-dessus d'un paléochenal colmaté, ces structures à pierres chauffées ou chauffantes apparaissent isolées dans l'une des fenêtres orientales de la fouille, mais évoquent, morphologiquement et chronologiquement, les 52 foyers à pierres chauffées ou chauffantes, répartis en trois alignements sud-ouest/nord-est et ouest-est, étudiés sur la fouille de la tranche 2, à environ 640 m. Ils participent d'événements collectifs dont le contexte reste imprécis, et attestent un paysage ouvert dans une chênaie exploitée.

Dispersés, les vestiges laténiens se résument à un foyer à pierres chauffées, calé par radiodatation entre 400 et 370 av. J.-C. (La Tène ancienne), bordant l'emprise sud de la fouille, ainsi qu'à quelques trous de poteau inorganisés et à une fosse, repérés dans l'angle sud-ouest de la fouille, et qui appartiennent à une phase plus récente, La Tène finale, voire l'époque gallo-romaine précoce. Les occupations auxquelles ces structures se rattachent ne sont pas qualifiables (et hors emprises ?), mais l'étude anthracologique pointe néanmoins un environnement constitué d'une chênaie exploitée et davantage ouverte qu'elle ne le sera aux périodes antiques et médiévales.



Fig.21

Plan général de la fouille et des vestiges médiévaux entre les VII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., sur l'emprise principale de la prescription  
Crédits : C. Marcellin (Inrap), S. Bocquet (Inrap)



Fig.22 Vue générale depuis le sud-ouest des bâtiments 9, 10 et 11 (fin haut Moyen Âge / IX<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> s.). Crédits : Sylvie Bocquet (Inrap)

## ■ Antiquité et Antiquité tardive

Durant l'Antiquité, entre les I<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., divers vestiges, plus particulièrement présents sur le tiers ouest de la fouille, au nord de l'ancien paléochenal colmaté et suivant globalement un axe sud-ouest/nord-est, montrent des zones d'activités en lien avec l'extraction de matériaux caillouteux et graveleux du sous-sol fluvio-glaciaire (fosses en partie comblées de fragments de tuiles concassés) et des secteurs domestiques et/ou agro-pastoraux (fossé, peut-être drains, fours culinaires, mare, dépotoirs, burin en fer, vaisselier céramique restreint, mais varié). Mal conservées, ces structures évoquent les marges d'une petite ferme. Leur répartition sur l'ensemble de la fouille induit que le secteur peut être largement investi ou entretenu, en bordure du lit majeur du Rival et dans la proximité de la voie antique reliant Grenoble à Vienne par Moirans et Tourdan.

Les occupations des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. s'inscrivent dans le contexte et le canevas distendu des occupations du Haut-Empire. Ce sont essentiellement quelques fosses et drains, livrant un peu de mobilier céramique. Peu informatifs pour la définition du site, ils nourrissent néanmoins l'hypothèse d'une occupation qui se maintient sur une longue durée, même si les données collectées ne permettent pas de préciser s'il s'agit d'une réelle continuité ou d'une alternance de phases d'abandon/rétraction et de (re)mise en valeur des terres. Aucun bâtiment fouillé n'est assurément attribuable aux périodes antique et tardo-antique.

## ■ Le haut Moyen Âge (fig. 21)

Après une interruption de l'occupation vers le VI<sup>e</sup> s., absent des mobiliers et des radiodatations, et à partir du VII<sup>e</sup> s., l'espace investi s'accroît, les traces d'occupations se multiplient et tendent à progresser ou à se déplacer d'ouest en est.

L'organisation spatiale du site reste lâche, toujours selon un axe globalement orienté sud-ouest/nord-est, mais s'observe cette fois davantage au sud de la fouille, dans ce qui semble constituer une faible cuvette topographique. Le secteur est d'ailleurs assaini au moyen de plusieurs drains remplis de galets calibrés, qui voisinent une mare chemisée de galets, participant des modes d'approvisionnement en eau du site (pour le bétail ou pour les hommes), à une

époque pour laquelle aucun puits n'est connu. À proximité, six à sept structures évoquent des aménagements à sol excavé sommaires et dépourvus de trous de poteau. Leur architecture demeure incertaine (une couverture à partir de sablières basses reposant sur les sols extérieurs ?) et leur fonction ne peut se définir, faute d'équipements et de mobiliers associés (abris pour petits animaux, resserre, stockages divers ?). Il en va de même pour quelques autres aménagements attribués à cette catégorie, au centre (4) et au nord-est (3) de la fouille. Leurs surfaces varient de 5,21 m<sup>2</sup> à 31,70 m<sup>2</sup>, avec des profondeurs n'excédant pas 0,30 m. À côté de ces aménagements, un vaste creusement quadrangulaire de 72 à 77 m<sup>2</sup>, aux parois subverticales, sur une soixantaine de centimètres de profondeur, se particularise au nord du site. Son interprétation demeure ambiguë, en raison de ses proportions (Un bâtiment ? Une annexe agropastorale ?).

Plusieurs bâtiments relèvent du VII<sup>e</sup> s. Le plus complet, le bâtiment 8, au nord de la fouille, possède une ossature de poteaux plantés, orientée nord-sud, et offre une surface de 57 m<sup>2</sup>, augmentée d'une petite avancée de 10 m<sup>2</sup> (entrée ?). Il s'agit sans doute d'une habitation, voisine d'une structure de 15 m<sup>2</sup> de type grenier, fenil ou assimilé. D'autres constructions, mal conservées, sur solins de galets pourraient appartenir à une phase plus récente, des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Quelques foyers se remarquent à proximité des aménagements excavés ou en marge de bâtiments.

Excentrée dans le secteur drainé, une petite forge atteste un travail ponctuel de soudage, pratiqué à l'air libre, dans le cadre du recyclage et de la réparation d'objets en fer domestiques ou agricoles.

Enfin, des fosses d'extraction, des dépotoirs et trois silos, dont les volumes estimés s'étagent de 1,17 m<sup>3</sup> à 2,14 m<sup>3</sup> (*a priori*, ce n'est pas le mode de conservation des denrées agricoles privilégié), témoignent des activités et de la vie des occupants.

L'ensemble de ces données oriente vers un habitat ordinaire, à vocation agricole, évoluant toujours dans une chaîne exploitée, mais plus dense qu'à la Protohistoire. La reconnaissance de la période carolingienne (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.) reste équivoque, en raison de vestiges peu stratifiés et de datations larges des mobiliers. Elle transparaît néanmoins dans plusieurs radiodatations sur des inhumations



Fig.23 Les bâtiments 1 et 2, au nord de la zone 3. Crédits : Sylvie Bocquet (Inrap)

et dans l'analyse stratigraphique. On retiendra plus particulièrement la probabilité d'au moins deux bâtiments sur solins de galets, aux angles soigneusement agencés et chainés (une habitation, pour l'un), au sud-ouest de la fouille, bordés par au moins deux, voire quatre, tombes. Comme pour tous les bâtiments sur solins du site (liés à la terre ou montés à sec), aucune trace des élévations n'est perceptible ; le recours aux matériaux périssables s'impose, vraisemblablement de la terre. Au nord-est de la fouille, un troisième bâtiment attesté par deux solins de galets est installé après les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.

## ■ Les environs de l'an mil

La période la mieux représentée sur la fouille couvre les IX<sup>e</sup> - début XI<sup>e</sup> s. Autour de l'an mil, une déprise des secteurs occidentaux se remarque au profit d'une colonisation des secteurs orientaux. Mieux organisés, les vestiges se répartissent majoritairement sur une bande ouest-sud-ouest/est-nord-est, d'environ 80 m de large (?).

Un bâtiment de 135 m<sup>2</sup>, sur solins de galets et aux fondations plus profondes (cinq assises), comprenant quatre pièces (le bâtiment 9 : fig. 22), occupe la zone sud-ouest, caractérisant une habitation mixte (avec cellier, resserre, étable ?). Il a pu être occupé concomitamment avec deux, voire trois autres constructions également sur solins de galets, mais très lacunaires (monocellulaires ?). Plusieurs petits bâtiments sur poteaux (annexes de plain-pied, greniers ou édicules à sol surélevé) s'observent à l'est du bâtiment 9, sans qu'il soit possible d'en proposer une datation. Un second pôle s'organise autour du bâtiment 6, construit au X<sup>e</sup> s., au-dessus du vaste aménagement excavé. Il se compose de deux pièces montées sur solins de galets, couvant 58 m<sup>2</sup> (jusqu'à 84 m<sup>2</sup>, dans une restitu-

tion optimale). La pièce sud est dotée d'un foyer architecturé, qui incite ici à désigner une maison. Parmi les bâtiments sur poteaux se trouvant dans son voisinage proche, une construction de plan en L offre une surface utile de 51-62 m<sup>2</sup> (bâtiment 33), et abrite un silo dont le volume est estimé à 1,43 m<sup>3</sup>. Elle jouxte un aménagement à sol excavé équipé de deux poteaux axiaux, une structure foyère à l'air libre, ainsi que deux dépotoirs livrant des lots céramiques et métalliques inhabituellement fournis à l'échelle de la fouille. Si cette unité ne renvoie pas à une habitation (les sols ont disparu), elle peut fonctionner en annexe domestique ou agricole de l'un des bâtiments plus importants qui l'environnent (bâtiment 6, 1 ou 3/4).

Le secteur oriental de la fouille est principalement occupé par deux bâties d'envergure. Au nord, en position topographique légèrement dominante, le bâtiment 1 se particularise par son plan quadrangulaire régulier, par ses maçonneries soignées larges de 0,70 m et construites au moyen de galets appareillés, ainsi que par le recours au mortier de chaux (ce qui ne disqualifie pas des élévations en terre...). Les murs subsistent sur deux assises, en fondation ; les sols ont entièrement disparu. La bâtie comprend initialement deux pièces couvrant 45 m<sup>2</sup>, devancées d'un espace estimé à 116 m<sup>2</sup>, correspondant soit à une cour, soit à des pièces disparues (fig. 23). Elle est augmentée d'une extension comprenant au moins une pièce de 36 m<sup>2</sup>, sans doute deux. La surface du bâtiment dans une hypothèse optimale atteindrait environ 240 m<sup>2</sup>. Au nord, une petite construction sur solins fonctionne en annexe de service, voire pour un accès extérieur à un possible étage. La grande difficulté de cette construction implantée dans un terrain vierge de vestiges réside dans sa datation. Bien que rappelant fortement l'établissement du Bas-Empire du site du Bivan à L'Albenc (Isère), plu-



Fig.24 L'ensemble funéraire 1 (VII<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> s.), vu depuis le sud (zone 1). Crédits : N. Attiah, Sylvie Bocquet (Inrap)

sieurs indices (son environnement notamment, l'absence de tout mobilier antique dans le secteur) et des comparaisons avec des sites lyonnais incitent à la placer dans une phase médiévale et, au plus tard, aux environs de l'an mil. À une quinzaine de mètres au sud, le bâtiment 3/4 se singularise par une architecture complexe associant de larges et profondes fosses bourrées de galets (un système de drainage) à une construction à ossature de bois, délimitant un espace oblong de 180 m<sup>2</sup>, divisé en deux nefs adjointes de deux petites pièces (une entrée, une annexe ou un appentis ?). Dans son emprise se notent le seul puits de la fouille, ainsi que quelques petits foyers rudimentaires et malingres au regard du volume de la bâtie. Ils livrent du mobilier céramique, des fragments de galettes carbonisés et des éléments d'appliques en os incisés d'ocelles et de motifs géométriques. La fonction de ce vaste bâtiment oriente vers des usages domestiques, peut-être une habitation, bien qu'une fonction agricole (complémentaire ?) puisse aussi convenir.

En effet, le bâtiment 3/4 jouxte, séparé par une barrière (?), une batterie de sept à neuf silos, datés des IX<sup>e</sup>- XI<sup>e</sup> s. Deux autres silos se trouvent dans ses abords immédiats ; l'un contenait un jeune homme, déposé, après désilage, au fond de la fosse. La datation tardive résultant de l'analyse isotopique de ses ossements pourrait renseigner la fin de l'occupation du site (880-1013 apr. J.-C.).

En outre, il faut remarquer que les bâtiments 1 et 3/4 s'inscrivent dans une trame comprenant plus au sud un alignement de tombes nord-sud, croisé avec un second axe ouest-est, appartenant à un ensemble funéraire daté entre le milieu du VIII<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du X<sup>e</sup> s. Ces sépultures témoignent d'un chemin disparu, et, *a minima*, de limites parcellaires, conférant à ce secteur une certaine cohérence entre les IX<sup>e</sup>- XI<sup>e</sup> s.

Seule une activité agricole se détecte au sein de cet habitat, à travers la présence de silos, soit regroupés en petite batterie, soit isolés à proximité des bâtiments. Une seconde batterie de six silos existe à l'extrémité sud-est de la fouille, mais elle reste datée d'un large Moyen Âge. Les volumes utiles des quinze silos attribués aux IX<sup>e</sup>- XI<sup>e</sup> s. (sur la fouille, 35 silos sont datés d'un large Moyen Âge ou non datés), s'échelonnent entre 0,51 m<sup>3</sup> et 2,80 m<sup>3</sup>, avec huit silos de moins de 1 m<sup>3</sup>.

Les productions céréalières ou végétales conservées dans les silos ne sont pas directement renseignées. Toutefois, l'analyse des divers prélèvements effectués lors de la fouille atteste des restes diversifiés esquissant une polyculture dominée par la céréaliculture, au sein d'une chênaie mésophile toujours exploitée.

En revanche, les restes fauniques, le mobilier céramique, en verre, en métal sont retroussés ; certaines catégories sont absentes (monnaies, outils agricoles).

Ces données tendent à caractériser un habitat ordinaire plutôt modeste, d'une communauté paysanne consommatrice de ses productions, bien que les petites batteries de silos puissent aussi suggérer la participation à des marchés. On s'interrogera toutefois sur la présence peu courante en milieu rural de mobilier en verre et des fragments d'appliques en os incisés. La coexistence des constructions (habitations et annexes), des structures agricoles et des ensembles funéraires indiquent également une forme d'autonomie, voire peut-être un hameau. Les particularismes du bâtiment 1, un peu isolé à l'échelle de la région, forcent à d'autres hypothèses : faut-il reconnaître ici un édifice privilégié, peut-être élitaire, la présence d'occupants au statut divergent ? Le secteur est très arasé et d'autres marqueurs signifiants font défaut

(mobilier d'armement, d'apparat, etc.) pour conforter cette piste.

## ■ L'occupation funéraire

L'occupation funéraire se caractérise par trois ensembles, totalisant 50 tombes, et par sept tombes isolées, auxquels s'ajoutent quatre fosses sépulcrales ne conservant pas de restes osseux. Au nord-ouest de la fouille, l'ensemble funéraire 3, assemblant des petits groupes séparés par des espaces vides (des chemins ?), comprend 31 tombes sur 356 m<sup>2</sup>. À 45 m à l'est, l'ensemble funéraire 1 compte neuf tombes serrées et alignées en trois rangées et quatre files sur 28 m<sup>2</sup> (fig. 24). À 175 m du précédent, l'ensemble funéraire 2 regroupe sur deux axes croisés de 10 et 16 m de longueur, quatre tombes nord-sud et cinq à six tombes ouest-est. Les tombes isolées jouxtent des bâtiments d'habitation, des annexes, ou semblent longer des chemins. Les onze datations disponibles pour l'ensemble de ce *corpus* vont du milieu du VII<sup>e</sup> s. à la première décennie du XI<sup>e</sup> s., sans qu'une évolution topo-chronologique ne ressorte clairement (l'espace funéraire 2, dans une phase tardive ?). Deux modes d'inhumations coexistent : le coffrage de bois et la tombe couverte.

Deux sujets attestent la présence de linceul ; un individu masculin était habillé et chaussé. Des regroupements par sexe (femme) et par tranche d'âge (immatures) se repèrent dans l'ensemble funéraire 3, mais toutes les tranches d'âge sont représentées, même si les sujets immatures apparaissent sous-représentés, comme sur la plupart de sites ruraux rhônalpins (Blaizot, 2013).

Les critères déterminant, dans le panel varié des occupants du Rival, l'emplacement de l'inhumation (groupe, isolement, vers une bâtie, etc.) restent inconnus, mais transcrivent la tolérance de l'Église sur le choix du lieu de sépulture, jusqu'à la fixation du contrôle paroissial au XII<sup>e</sup> s. (Treffort, 1996). Enfin, précisons qu'aucune tombe privilégiée ni aucun édifice funéraire ou de culte n'ont été reconnus. Cette imbrication des lieux de vie et des

ensembles funéraires constitue l'un des intérêts de la fouille, car la cohabitation de ces deux types d'occupations a été peu observée sur les sites ruraux rhônalpins.

La fouille de la tranche 3 de la ZAC du Rival, dans la suite des diverses opérations archéologiques menées sur cette emprise, éclaire un secteur encore peu documenté. Pour les périodes médiévales, en particulier, elle pose la question du peuplement de ce territoire, pour lequel les textes mentionnent, pour les environs de l'an mil deux *villae* non localisées : la *villa Bierraa* et la *villa Cotonacum*. Il est certain que le site du Rival est déserté après le début du XI<sup>e</sup> s., sans que l'on puisse encore déterminer à quel village, à quel pôle de peuplement politique ou religieux ses occupants s'agrégent. D'après les sources écrites, les défrichements de la plaine de Bièvre n'interviennent ensuite qu'aux XIII<sup>e</sup> -début XIV<sup>e</sup> s., lorsque se développe le bourg de La-Côte-Saint-André. Sur le site fouillé, les traces d'occupation disparaissent après le début du XI<sup>e</sup> s. et jusqu'à l'époque contemporaine.

## Bibliographie

- Blaizot, 2013** : Blaizot F. : « L'archéo-anthropologie funéraire des époques médiévales et modernes. Bilan régional synthétique (1999-2010) et perspectives ». *Programmation scientifiques interrégionale. Bilan et perspectives, période médiévale, région Rhône-Alpes, 1991-2010. Bilan scientifique régional 2012, tome 2*, Lyon, Ministère de la Culture et de la Communication, SRA Rhône-Alpes, 2013, p. 43-55.
- Bleu, 2009a** : Bleu S. : *La Côte-Saint-André (Isère), ZAC du Rival-Olagnières. Tranche 1, rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Bron, 2009, 49 p.
- Bleu, 2009b** : Bleu S. : *La Côte-Saint-André (Isère), ZAC du Rival-Olagnières. Tranche 2, rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Bron, 2009, 189 p.
- Bleu, 2010** : Bleu S. : *La Côte-Saint-André (Isère), ZAC du Rival-Olagnières. Tranche 3, rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Bron, 2010, 341 p.
- Gonin, 2008** : Gonin D. : *La Côte-Saint-André (Isère), Le Rival et la Gare. Les Olagnières-sud. Campagne de prospection-inventaire*, Lyon, 2008, 99 p.
- Péquignot, 2012** : Péquignot C. : *ZAC du Rival-Olagnières – Tranche 2, La Côte-Saint-André (Isère). rapport final de fouille archéologique préventive, nouvelle édition*, Oxford Archéologie Méditerranée, 2012, 2 vol., 228 p., 294 fig.
- Treffort, 1996** : Treffort C. : *L'église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, PUL, CIHAM, 1996, 216 p.

# Huez (Isère) Brandes-en-Oisans tranche 3 bilan de la programmation 2012 - 2014

Nicolas Minvielle- Larousse  
*Chercheur bénévole*

La programmation archéologique 2012-2014 de Brandes-en-Oisans (Huez, Isère) était centrée sur le secteur B 121, partie du quartier industriel occidental de l'agglomération (Bailly-Maître et Dupraz, 1994). Dans ce complexe se déroulait le processus d'enrichissement du minerai

autour de la source Font-Morelle et de la canalisation C1 (fig. 25). L'étude du fonctionnement de cette chaîne opératoire est inscrite à Brandes dans les problématiques centrées sur « L'eau et ses usages dans une grande entreprise minière médiévale », développées depuis 1994. Ainsi, les bordures orientale et occidentale du secteur B 121 avaient déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille des années 1980 à 2011.

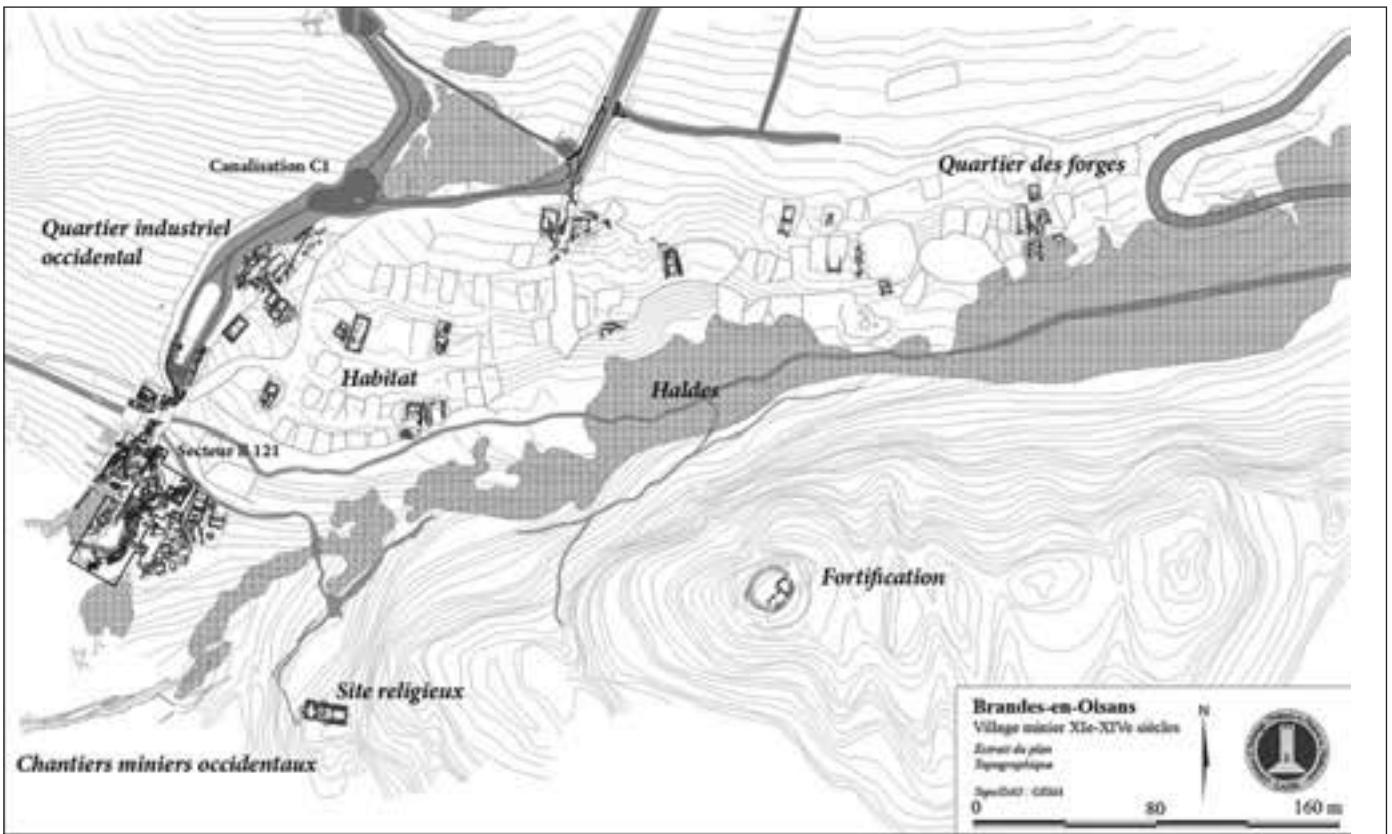


Fig.25 Localisation du secteur B 121 au sein de l'agglomération de Brandes. Crédits : GEMA

L'étude de l'espace de 870 m<sup>2</sup>, en grande partie occupé par la source Font-Morelle, devait permettre de répondre à trois ensembles de questions. Elles portaient d'abord sur l'organisation du système hydraulique, ensuite sur l'éventuelle présence de moulins à minerai, enfin sur la source Font-Morelle en elle-même, seul point d'eau potable du plateau. Pour ce faire, une programmation triennale a été définie. Elle a débuté en 2012 avec la fouille du tiers amont, s'est poursuivie en 2013 avec la fouille du tiers central ; et s'est achevée en 2014 avec la fouille du tiers aval (Bailly-Maître, Minvielle Larousse, 2014).

La découverte d'un moulin à minerai situé sur le tiers central du secteur constitue le principal apport de la programmation, d'autant que nous avons pu le rattacher au reste du quartier industriel, tant sur des aspects stratigraphiques que fonctionnels. Compte tenu du peu d'exemples connus à ce jour (Benoît, 2014), nous proposons de centrer le bilan de la programmation sur cet édifice<sup>1</sup>.

## 1. Un espace de broyage dans un quartier industriel

### 1.1. Le secteur B 121

Avant de détailler plus spécifiquement le moulin, voici les principaux composants du secteur. La source Font-Morelle est entièrement naturelle. Issue d'un réseau karstique qui débute au lac Blanc, l'eau de la source passe en partie dans les mines pour ressortir sur le plateau, sans qu'aucun aménagement de quelque époque que ce soit n'ait été repéré. Sous la résurgence de la source, la partie amont du secteur B 121 a connu deux phases d'occupation. La première se caractérise par la construction d'une terrasse centrale, avec la pose d'un bassin de

lavage sur son sommet. Le second moment est initié par la mise en place d'un enrochement destiné à encadrer la canalisation C1. À l'ouest, la rectification d'une coupe du bord d'une halde a ouvert une fenêtre d'observation sur son contenu et sur l'évolution des activités au sein de ce quartier. Loin de se réduire à une aire de rejet, cet espace avait d'abord été utilisé pour le traitement minéralurgique. Plusieurs bassins de lavage ont été fouillés partiellement ainsi qu'une structure de lavage à la forme plus originale de canal. Celle-ci, ainsi qu'un bassin, contenaient du sable issu du broyage. À l'est, un vaste bâtiment dallé a été mis au jour. Son faciès et sa position plaident pour une fonction administrative, de gestion ou encore de stockage. Plus en aval enfin, deux haldes ont été partiellement fouillées ; elles étaient composées des rejets d'une chaîne opératoire complète provenant des ateliers du quartier industriel : du concassage au lavage.

### 1.2. Synthèse stratigraphique et phasage

La stratigraphie était principalement marquée par la phase d'abandon. Après la fin de l'exploitation, la canalisation C1 a continué à fonctionner en régime torrentiel. Elle s'est progressivement comblée par les colluvions qu'elle charriaient ; celles-ci étaient principalement composées de déchets de baryte et de blocs hétérométriques. La canalisation comblée, seule la source Font-Morelle a perduré. Ses divagations ont achevé la sédimentation hydraulique du secteur en déposant plusieurs unités de sable. Enfin, le secteur a été recouvert d'une couche de tourbe, épaisse de plusieurs dizaines de centimètres. Les structures sont progressivement apparues au fur et à mesure des décapages. Leur distinction a parfois été ardue, car les matériaux et matrices de construction



Fig.26 Apparition des structures du moulin en cours de fouille. Crédits : GEMA

étaient identiques aux colluvions, et leur mise en oeuvre, des pierres sèches grossièrement empilées, ne facilitait pas leur identification (fig. 26). Apparu sous ces colluvions, le moulin était construit directement sur le rocher, plus précisément sur une zone de contact nord/sud entre le socle primaire (gneiss) et une formation triasique (dolomie). Nous n'avons pas observé à son emplacement d'état antérieur, bâti ou non. Il est possible cependant que des aménagements aient été présents.

En bref, quatre phases principales ont été distinguées sur le secteur B 121 : la première est antérieure au moulin, probablement de la fin du XI<sup>e</sup> s. au début XIII<sup>e</sup> s., c'est la construction de la terrasse en amont du secteur. La seconde est celle de la mise en eau de la canalisation C1 et de la construction du moulin, à laquelle on ajoute son fonctionnement, ceci de 1210/1211 à 1227 au moins (voir *infra*). La troisième est une phase de restructuration du quartier industriel, accumulation de haldes, abandon du moulin notamment, intervenant dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. La quatrième est l'abandon général de l'exploitation, qui débute dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. et qui est effective dans sa seconde moitié.

## 2. Les vestiges du moulin à mineraï

Au sein de ce quartier, la mise en place du moulin s'est faite de façon à concentrer l'ensemble des aménagements nécessaires sur une surface assez réduite (fig. 27). Du système hydraulique à la chambre de broyage, le moulin occupe 62 m<sup>2</sup>. On peut estimer sa longueur totale à 20 m en développé, sa largeur au niveau de la chambre de broyage à 5,5 m, et la longueur de l'ensemble gorgue/chambre de broyage à 4,6 m.

### 2.2. Le système hydraulique

Le moulin est intégré dans le système d'adduction d'eau dédié au quartier industriel. Il a été construit en contrebas de la source Font-Morelle, et se situe sur le tracé de la canalisation C1. La canalisation le contournait entièrement au nord, puis à l'ouest. À hauteur du moulin, la canalisation fait 0,8 m de large et 0,8 m de profondeur en moyenne. Son lit est cependant trop irrégulier pour esti-



Fig.27 Vue générale du moulin en cours de fouille (2013). Crédits : GEMA

mer un débit, d'autant plus que ces dimensions ne correspondent qu'à un maximum et que la quantité d'eau disponible devait fortement varier en fonction des saisons et des épisodes pluvieux.

Au nord du moulin, la canalisation est entièrement creusée dans le rocher (dolomie), selon une orientation est-ouest. Large de 0,8 m en moyenne, nous l'avons reconnue sur une longueur de 7,7 m. En comptant les irrégularités de la dolomie, la surface minimale occupée par ce canal est de 6,7 m<sup>2</sup>, sa profondeur, entre 1 m à l'est et 0,6 m à l'ouest. Si l'on prend une profondeur moyenne de 0,8 m, on peut estimer son volume à 4,9 m<sup>3</sup>. C'est la quantité maximale qui pouvait être retenue constamment dans le canal pour alimenter la roue du moulin, le surplus s'évacuait à l'ouest des structures.

À l'ouest du moulin, la suite de la canalisation permettait d'évacuer la totalité de l'eau lorsque le moulin est à l'arrêt, et le trop-plein lorsqu'il est en fonction. Ce canal fait 4,4 m de long pour 0,65 m de large en moyenne. Il est surélevé de 0,6 m par rapport au fond du canal nord. Sa bordure orientale est composée d'un massif de blocs et de meules. Sa bordure occidentale est formée par un mur orienté nord-est/sud-ouest renforcé par des aménagements de bois. Long de 5 m, large de 1,1 m, plusieurs meules sont incluses dans son bâti : l'une d'entre elles, une tournante entière, a été posée en fondation afin de permettre le calage d'un poteau d'épicéa dans son oeil.

Enfin, au sud du moulin, un canal de fuite se dessine. On a observé une faille évasée dans la dolomie de 0,8 m de

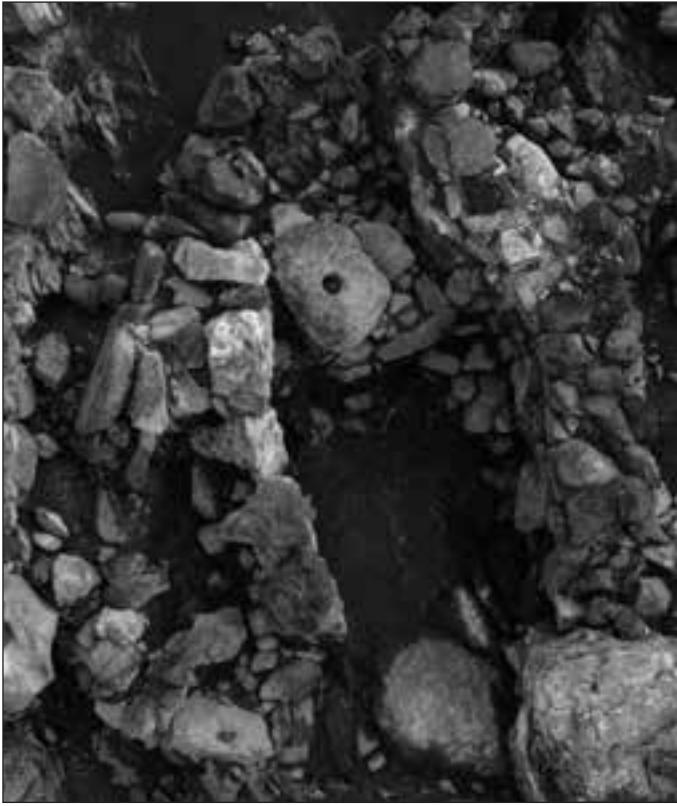


Fig.28 Vue aérienne de la chambre de broyage. Crédits : GEMA

profondeur, large de 1,5 m au sommet et de 0,25 m au fond qui se situe exactement dans l'alignement d'une rigole ménagée au fond de la chambre de broyage. Suivant cette faille, l'eau serait ensuite cantonnée à l'est par une bordure en partie formée par une rupture de terrain naturelle, en partie surcreusée par les mineurs.

### 2.3. La chambre de broyage

La chambre de broyage est globalement quadrangulaire et constituée de trois murs, à l'est, à l'ouest et au nord ; elle est ouverte au sud (fig. 28). Les murs sont tous différents les uns des autres, tant dans leurs dimensions que dans leur mise en oeuvre. Malgré cela, ils ont probablement été construits dans une même phase, avec d'abord le mur est, puis le mur ouest, et enfin le mur nord. Ainsi bâtie, la chambre mesure 2,1 m de long (nord-sud). La largeur amont, au droit de l'élévation du mur nord est de 1,9 m. Elle s'élargit à 2 m au centre, lorsque les murs forment un léger arrondi externe, et se termine avec une largeur de 1,4 m. On arrive au total à une surface utile minimale de 3,4 m<sup>2</sup>.

Le parement sud du mur nord est particulier (fig. 29). Il est composé d'un amoncellement de blocs jointifs dans sa partie haute avec une meule en réemploi. Sa partie basse est différente : un madrier horizontal sépare deux cavités remplies de sable de baryte. La fouille de la première a mis au jour un espace quadrangulaire, qui coïncidait précisément avec une mortaise non traversante creusée dans le madrier. On suppose donc dans cet espace la présence d'un second madrier, posé et attaché perpendiculairement au premier. L'orifice situé en contrebas était comblé par du sable et des cailloutis. Haut de 0,3 m environ et large de 0,2 m, il communique avec la canalisation.



Fig.29 Parement sud du mur nord de la chambre de broyage. Crédits : GEMA

Il est donc probable qu'il s'agisse d'une ouverture permettant l'arrivée de l'eau. Cette hypothèse a été confortée par le démontage du mur. Une entaille profonde de près de 1 m par rapport aux murs qui la bordent avait été aménagée sur 1 m à 0,3 m de large et 2 m de long. L'entaille est irrégulière, mais relie clairement l'extrémité ouest du canal nord au fond de la chambre de broyage.

La dolomie forme le fond de la chambre de broyage. Elle est globalement plane, à une altitude moyenne de 1805,1 m NGF. Dans le détail, on observe une dissymétrie entre ses moitiés nord-ouest et sud-est. Au sud-est, la dolomie est élevée à 1805,25 m NGF, alors qu'elle ne l'est que de 1804,915 m NGF au nord-ouest. En fait, une sorte de chenal se forme au nord-est à partir de la base du mur nord jusqu'au sud-ouest de la chambre de broyage. Long de 2 m et large de 0,1 m en moyenne, il se poursuit ensuite sur 1 m le long du mur ouest avant de changer d'orientation. Cette dissymétrie évoque un aménagement pour faciliter l'évacuation de l'eau. Un tracé se dessine sur la diagonale de la chambre et débouche précisément dans les failles de la dolomie, annonciatrices du canal de fuite.

## 3. Fonctionnement et évolution

### 3.1. Quel entraînement ?

La forme du moulin étant ce qu'elle est, il est bien délicat de lui attribuer d'office telle ou telle roue ; les deux systèmes (horizontal, vertical) auraient même pu se succé-

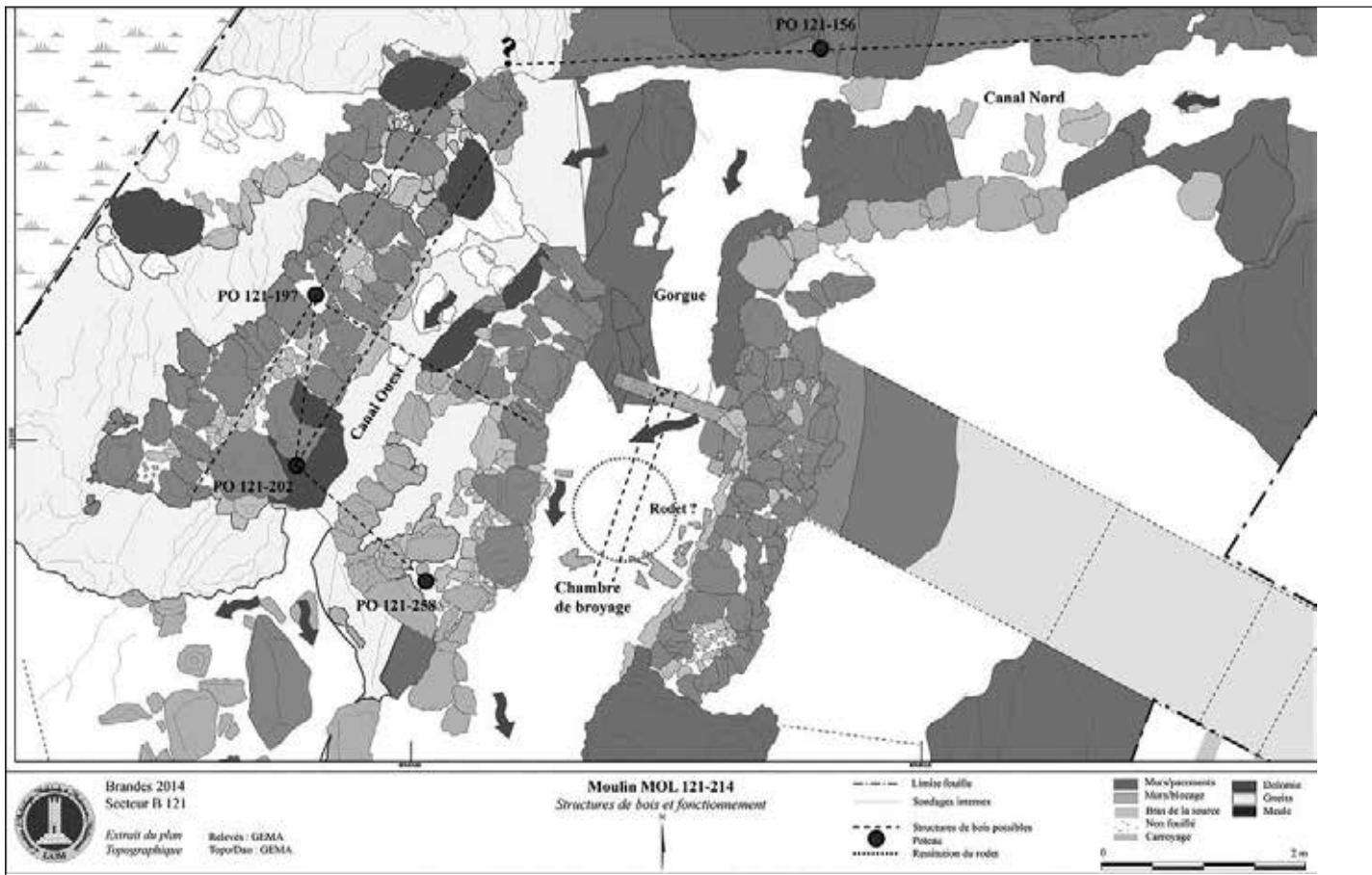


Fig.30 Hypothèse de restitution d'un fonctionnement à roue horizontale. Crédits : GEMA

der. L'hypothèse retenue lui attribue pourtant une roue horizontale unique. Longtemps discutée, elle est, nous semble-t-il, la plus probable<sup>2</sup>.

*Primo*, un moulin à roue horizontale possède une gorgue, à savoir un canal incliné qui traverse le mur amont de la chambre de broyage pour que l'eau venant du canal d'amenée arrive au contact de la roue. La fouille du mur nord de la chambre de broyage corrobore la présence d'un tel aménagement. Un caisson de bois en forme d'une pyramide tronquée inversée pouvait être posé dans l'entaille de la dolomie à l'image du moulin de Kilbegly (Jackman, 2013 : 5).

*Secundo*, l'organisation du moulin plaide pour ce système. La chambre de broyage est légèrement arrondie en plan et d'un diamètre cohérent avec celui des meules et d'un rodet placé à l'étage inférieur. Le fond de cette chambre est dissymétrique, favorisant l'évacuation de l'eau sur son côté ouest pour rejoindre une sorte de canal dans la dolomie. Le système hydraulique ensuite s'y prête : l'altitude du canal ouest permet de retenir un important volume d'eau dans le canal d'amenée destiné à passer par la gorgue.

*Tertio*, les décapages successifs ont mis au jour plusieurs fragments de bois au fond de la chambre de broyage. Ceux-ci sont malheureusement assez mal conservés, sans formes ni traces particulières, du fait de l'empilement de blocs qui les recouvrait. Nous pouvons cependant observer une répartition dans la chambre d'eau qui correspondrait à un cercle d'environ 1,5 m de diamètre.

La disposition des fragments est soit tangentielle, soit rayonnée par rapport à ce possible cercle. L'hypothèse serait d'avoir les vestiges d'un rodet volant.

### 3.2. Hypothèses de restitutions

Dans la chambre de broyage, nous avons pu restituer la position initiale du madrier du mur nord. Vu la mortaise centrale, et en considérant l'encoche aménagée dans le mur au-dessus du madrier, on suppose la présence d'une autre poutre de largeur probablement similaire, placée sur la première de façon perpendiculaire. Il est néanmoins difficile de comprendre comment elle interagissait avec le rodet, car elle viendrait contre l'arbre moteur, voire le traverserait. Les altitudes interdisent en tout cas son utilisation comme support ou padelas au rodet. Elle pourrait donc participer à l'aménagement qui supporte les meules.

Le bâti du moulin était par ailleurs pourvu d'au moins trois poteaux, l'un au sud-ouest de la chambre de broyage [PO 121-258], les deux autres dans le mur ouest du canal de dérivation [PO 121-197 et 202]. Le poteau PO 121-197 était peut-être intégré dans un axe parallèle au mur, perpendiculaire, ou les deux. Le poteau PO 121-202 peut également participer à un axe parallèle au mur ou être intégré dans un axe perpendiculaire, et serait dans ce cas associé au poteau PO 121-258. Nous ne parvenons toutefois pas à lier ces poteaux avec les structures visibles ou supposées de la chambre de broyage. L'étaient-ils seulement ? Les données ne permettent pas d'aller très loin dans les interprétations et les restitutions (fig. 30).

### **3.3. La chronologie**

Ce moulin n'est pas le premier à fonctionner, du moins dans l'état que nous avons mis au jour. Les meules en réemploi dans le bâti, dont certaines à la base même de ses structures, montrent qu'au moins un autre artifice était présent, soit au même endroit, soit ailleurs. Sa construction se place dans les années 1210 et 1211. Au moins deux de ses poteaux ont été abattus simultanément et le bois utilisé pour le poteau PO 121-197 a été mis en oeuvre vert. Par ailleurs, on remarque un complément ou un réaménagement des superstructures de bois avec la mise en place plus tardive d'un bois abattu en 1227/1228. Nous supposons donc qu'il tourne toujours 17 ans plus tard, après, nous ne possédons malheureusement pas d'éléments pour un *terminus ante quem*.

### **3.4. Les témoins du broyage**

Des meules à minerais (striées et parfois rayonnées) ont été rejetées en grand nombre sur les abords du moulin. On a inventorié 125 meules et fragments de meules ainsi que 309 éclats de meules ; leur diamètre moyen étant de 110 cm. Parmi les 125 individus, on compte notamment quatre meules complètes, cinq demi-meules, treize secteurs ; le reste correspond à des fragments de taille diverse. Les meules étaient réparties dans l'artifice et sur ses abords immédiats. La concentration la plus importante de fragments et d'éclats se situait dans la chambre de broyage (44 frg., 220 ecl.). Quelques fragments étaient dispersés dans les remplissages des différents canaux du moulin (fuite, dérivation), et plusieurs d'entre eux avaient été réemployés dans ses structures (19)<sup>3</sup>.

## **4. Un moulin industriel**

### **4.1. Implantation et architecture**

Sa construction s'est clairement faite en fonction du socle rocheux. Le moulin a été placé sur le contact entre la dolomie et le gneiss en profitant des irrégularités du socle et de ses failles pour aménager le système hydraulique à moindres frais. La chambre de broyage a été construite sur la dolomie. Les bâtisseurs se sont servi des failles qui la parcouraient : est-ouest pour le canal nord, et nord-sud pour la gorgue.

Aux côtés de l'opportunisme efficace du lieu d'implantation, le mode de construction apparaît rudimentaire. Le bâti est composé de blocs très variés et presque tous mis en oeuvre dans un état brut. Ces observations permettent de déduire qu'il n'y a pas eu d'approvisionnement homogène de matériaux, que ce soit en fonction d'une carrière ou d'un type particulier de blocs. Le moulin a été construit avec du tout-venant, et préférentiellement avec des matériaux qui étaient déjà sur place pour gagner en rapidité. Les blocs n'étant pas taillés, ni même grossièrement équarris, on peut aussi supposer une construction rapide. Le début du XIII<sup>e</sup> s. est une phase particulièrement active de l'exploitation minière à Brandes. Il serait alors logique que des moyens supplémentaires aient été mis en oeuvre pour traiter le mineraï extrait.

### **4.2. L'intégration dans la chaîne opératoire**

Même si ce moulin n'était pas le seul à Brandes au XIII<sup>e</sup> (au moins un second fonctionnait plus en amont, toujours sur la canalisation C1), leur nombre reste pourtant bien faible en comparaison de la quantité d'ateliers de concassage et de bassins de lavage. Leur utilisation n'était en effet pas indispensable dans la chaîne opératoire, et ne devait pas être systématique.

Si l'on regarde l'organisation du travail, le broyage utilise un équipement collectif, au contraire du concassage et peut-être du lavage. Cela induit une gestion particulière, voire des redevances dont devaient s'acquitter ses utilisateurs. Est-ce que les modes d'encadrement de la société ont accompagné voire suscité le passage d'un broyage manuel à hydraulique ? Pour l'Antiquité en effet, nous ne connaissons pour le moment aucun moulin hydraulique à mineraï (Pulou *et al.*, 1997), alors même que la technique était bien diffusée (Brun, Borréani, 1998 : 307- 318). Or, quels besoins les mineurs médiévaux avaient-ils de plus que leurs prédécesseurs antiques pour mettre en oeuvre un broyage hydraulique ? Les contraintes liées aux minerais ou la volonté d'optimiser la production pouvant être relativement identiques, il faut probablement se tourner vers des raisons exogènes aux exploitations minières.

### **Conclusion**

À Brandes, le broyage était la seule étape du processus d'enrichissement du mineraï restée jusqu'alors dans l'ombre. Associée à l'étude des meules, cette fouille permet donc d'avoir une vision continue de ce traitement, de l'extraction à la métallurgie. Plus largement, ce moulin s'ajoute à la liste en augmentation constante des artifices hydrauliques médiévaux fouillés. Il est un exemple supplémentaire de l'usage industriel de l'énergie hydraulique.

Les données archéologiques posent généralement plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. En focalisant l'attention sur un objet qui est progressivement mis au jour, leur intérêt, parfois, est d'amener des problèmes qui finissent par dépasser largement le vestige initial. Ainsi, la fouille de ce moulin nous invite à considérer les processus d'innovations et de mécanisations dont les exploitations minières ont fait l'objet entre Antiquité et Moyen Âge.

### **Notes :**

1 - La fouille a été présentée au 5ème colloque international centré sur l'archéologie des meules et des moulins *Tilting at mills*, organisé par l'Université de Southampton en 2014 à Almería (Espagne). Un article plus complet sera publié dans ses actes.

2 - Jean-Pierre Brun (Collège de France) et Luc Jaccottet (INRAP) sont venus sur le terrain ; Henri Amouric (LA3M) nous a apporté son éclairage à partir des relevés et des photos. Nous les remercions pour leur aide qui nous a été précieuse.

3 - L'étude typologique et technique du corpus de meules associé au moulin réuni lors des campagnes 2013 et 2014 a été présentée au colloque *Les meules à grain du Néolithique à l'an mil : technique, culture, diffusion* organisé à Reims en 2014 par le GEGENA, l'INRAP et le CNRS. Les actes paraîtront prochainement dans un numéro spécial de la *Revue archéologique de l'Est*.

## Bibliographie

Bailly-Maître, Dupraz, 1994 : Bailly-Maître M.-C., Dupraz J. : *Brandes-en-Oisans : la mine d'argent des Dauphins, XII-XIVe s.: Isère*, Lyon : 2007 (DARA 9).

Bailly-Maître, Minvielle-Larousse, 2014 : Bailly-Maître M.-C., Minvielle-Larousse N. : *Brandes-en-Oisans, rapport final 2012-2014*, Lyon, 2014.

Benoît, 2014 : BENOÎT (P.) : *Remarques sur les fouilles de moulins à eau médiévaux en Europe*, 2013, [en ligne] consulté le 10 novembre 2016 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01026160>.

Brun, Borréani, 1998 : Brun J.-P., Borréani M : « Deux moulins hydrauliques du Haut-Empire romain en Narbonnaise : *villae* des Mesclans à La Crau et de Saint-Pierre, Les Laurons aux Arcs (Var) », *Gallia*, 55, 1998, pp. 279-326.

Jackman, 2013 : Jackman N. : *The mill at Kilbegly: an archaeological investigation on the route of the M6 Ballinasloe to Athlone national road scheme*, s.l. : The National Roads Authority, coll. « NRA scheme monographs », 2013, 12.

Pulou et al., 1997 : Pulou R., Jarrier B., Béziat D., Domergue C., Morasz J.-G., Cauet B., Landes C., Oliva P., Tollon F. : « Les moulins rotatifs dans les mines et les centres métallurgiques antiques », in *Techniques et économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation*, Aix-en-Provence, CNRS, 1997, pp. 48-61.

# Villette-d'Anthon (Isère), Charvas-Sud, base logistique, Établissements au bord du marais Étude diachronique

Agata Poirot  
*Archeodunum*

Villette d'Anthon est une commune de la plaine de l'est lyonnais, située dans le département de l'Isère. Elle est limitrophe avec le département de l'Ain au nord et avec le département du Rhône à l'ouest. La zone prescrite à la fouille se trouve le long du marais de Charvas, qui est contigu à la face orientale du site.

La fouille a été menée en 2012 et en 2013, sur une surface de 4,1 ha, soit cinq fenêtres distinctes ouvertes dans une parcelle de 35 ha de superficie. L'emprise de cette dernière, contenue dans un trapèze de 700 sur 300 et 500 m environ, correspond à une butte morainique, plus précisément à deux mamelons limitant un *vallum* d'un dénivelé d'environ huit mètres. L'étendue entre les deux bosses enserre des dépôts de colluvions, qui ont emprisonné une très grande partie des vestiges.

Le site a livré près de 1 500 structures archéologiques datant de l'âge du Bronze final à l'époque moderne. Son principal intérêt a été de révéler l'évolution complexe d'une exploitation rurale de type ferme entre La Tène finale et le bas Moyen Âge, période incluant au moins six restructurations majeures impactant à la fois les zones bâties, les aires funéraires et les systèmes parcellaires.

La zone de fouille située le plus à l'ouest a livré un enclos quadrangulaire de La Tène finale. D'une surface de 1 150 m<sup>2</sup> environ, il était vraisemblablement dédié au stockage des récoltes et peut-être à l'habitat. On y relève deux petites constructions sur quatre poteaux qui pourraient correspondre à des greniers, tandis que des fosses et des poteaux mal datés occupent les espaces intercalaires.

Vers les années 60-50 av. J.-C., dans la partie méridionale de la même zone, sont édifiés un modeste bâtiment sur poteaux avec un puits et une palissade à proximité. En même temps, semble-t-il, et immédiatement au nord, est aménagé un enclos pastoral d'environ 4 000 m<sup>2</sup> et disposant de deux accès localisés sur ses faces opposées. Le premier de ses accès, à l'ouest, est une large entrée à

antenne, destinée à faciliter le passage des troupeaux et le second, côté est, aboutit à un large couloir servant à conduire le cheptel vers le marais, un réservoir naturel d'eau où peuvent s'abreuver les animaux. Le fossé occidental de l'enclos est la seule limite fossoyée dont le tracé n'est pas rectiligne. Il se prolonge sur 300 m vers le nord sur une trajectoire coudée qui semble avoir été établie délibérément le long d'une courbe de niveau afin de servir de collecteur.

Dans le courant du I<sup>e</sup> s. apr. J.-C. un bâtiment excavé, un puits et une aire close trilatérale sont installés à l'intérieur de l'enclos. Ces aménagements nouveaux suggèrent la transition d'une fonction pastorale vers celle de la domesticité.

Une douzaine de dépôts de résidus de crémation contemporains occupent une large aire qui s'étend sur 1,5 ha à une centaine de mètre de l'angle sud-ouest de l'enclos et à 150 m au-delà. Sept de ces dépôts se trouvent à proximité d'un double fossé orienté est-ouest, bordé par trois autres fosses qui sont vraisemblablement des vestiges de fosses de plantation.

En dehors de l'enclos, à côté de l'entrée occidentale, les trous de poteaux d'un bâtiment à ossature bois ont livré du mobilier du Haut-Empire. Trois autres bâtiments pourraient éventuellement compléter les vestiges d'habitat du Haut-Empire. Le premier se trouve sur la zone de fouille située le plus à l'est de la parcelle. C'est une construction composée des fondations des murs et des vestiges de sablières basses ou des tranchées de récupération. Les indices d'un autre bâtiment ont été perçus au sud de la zone centrale de fouille, dans un secteur où la lecture chronologique était brouillée par l'absence des niveaux d'occupation et la superposition des vestiges, dont certains sont restés occupés jusqu'au haut Moyen Âge. En empruntant ces mêmes orientations, les vestiges d'une construction formée de galets ont été mis au jour dans la partie méridionale de cette même zone.

L'étude du mobilier céramique détermine la quasi-absence des marqueurs chronologiques pour les II<sup>e</sup> et

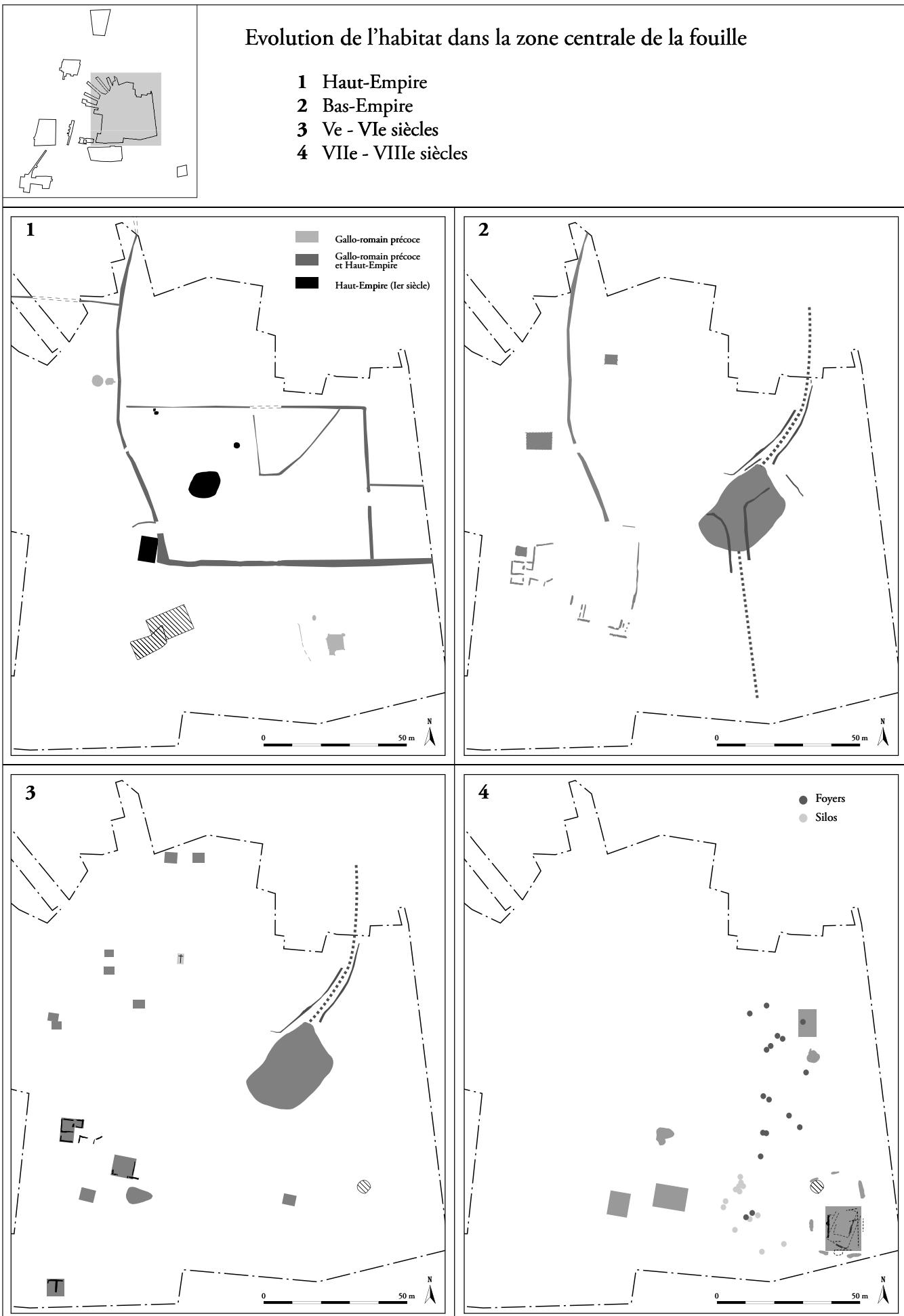


Fig.31 Évolution de l'habitat dans la zone centrale de la fouille. Crédits : David Baldassari (Archeodunum), 2016

III<sup>e</sup> s. Les productions de sigillée grésée de Gaule du Centre sont par exemple totalement absentes, tout comme les métallescentes. L'étude des monnaies est un peu plus nuancée, avec quelques pièces pour cette même période, mais provenant de contextes remaniés. L'étude ne conclut pas pour autant à un hiatus chronologique dans l'occupation du site. La répartition spatiale de ce mobilier témoignerait plutôt de la superposition de vestiges plus tardifs, qui auraient effacé les traces antérieures.

Avec le Bas-Empire le site va connaître une transformation qui marquera durablement le paysage. En effet, à partir de la fin de l'Antiquité, l'occupation se concentre dans des espaces bien organisés, avec l'habitat au centre, cerné d'un côté par une sorte de place limitrophe où se pratiquent des échanges et de l'autre, par un lieu d'inhumations périphérique. Ce nouvel agencement exige la redistribution des surfaces. À l'exception du fossé occidental, les autres fossés de l'enclos pastoral sont remblayés, car l'habitat qui s'ouvre vers le côté oriental nécessite le dégagement de l'espace en amont.

Des bâtiments sur solins en galets, qui dessinent un plan en L, bordent une large cour de 35 m de côté avec une superficie d'environ 1 200 m<sup>2</sup>. Sur le côté occidental, la construction principale, que l'on pourrait qualifier d'habitat, est circonscrite par des solins en galets dans un carré de huit mètres de côté. Elle est subdivisée en trois ou quatre pièces, dont la superficie totale entre les murs s'élève à 43 m<sup>2</sup> environ. D'autres constructions se développent le long de la face méridionale de cet ensemble et correspondent peut-être à des bâtiments annexes d'exploitation. En dehors de cet ensemble, trois bâtiments à ossature bois, dont deux qui sont semi-excavés et de type « cabane », modèle de construction largement réutilisé par la suite, sont disposés en amont sur un axe nord-sud. L'ancien enclos est oblitéré par un chemin large de quatre mètres environ, associé à un système de fossés et/ou de palissades. Ils forment à cet endroit un carrefour qui conduit naturellement vers l'angle nord-est de la cour décrite ci-dessus. Il semblerait que le réseau viaire contemporain a pérennisé ce sentier, sous le nom du chemin dit « du moulin de Charvas ».

Sur l'emplacement même du carrefour, mais tout en préservant l'accès nord, un espace de 700 m<sup>2</sup> y est aménagé dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. Il se présente sous la forme d'un niveau de circulation avec des recharges composées de nombreux fragments de terres cuites architecturales et entremêlés à un cailloutis de graviers, de roches anguleuses et de galets lisses. Ces niveaux alternent avec des sédiments hydromorphes consécutifs aux dépôts liés à un ruissellement diffus. La superficie de cet espace et le mobilier découvert *in situ* impliquent une fonction dépassant largement la vocation qu'aurait eue une simple aire d'exploitation liée à l'habitat voisin. Il s'agit d'un lieu d'échange, où se pratique le négoce monnayable, et qui revêt vraisemblablement une certaine importance locale. La période d'émission des espèces situe l'utilisation de cette aire à partir de l'année 367.

À la périphérie de l'habitat, à environ 150 m de distance au nord-ouest, quinze sépultures, qui semblent être organisées en plusieurs groupes, bordent un fossé orienté est-ouest. Elles sont orientées grossièrement nord-sud ; toutefois certaines d'entre elles présentent une légère flexion dans leur orientation. Il s'en dégage l'impression d'une courbe intentionnelle, comme si les tombes étaient disposées autour d'un espace, d'un monument ou d'un marquage au sol. Huit sépultures ont livré des récipients de vaisselle, dont deux avec des restes de repas funéraires. Trois dépouilles de femmes étaient pourvues d'éléments de parure, et la plus remarquable du lot enfermait, outre les bijoux portés, un dépôt complémentaire dans une bourse en cuir. Cette dernière sépulture témoigne aussi de la présence de mobilier particulier en matériaux périssables du type vannerie. Le fossé, au long duquel sont disposées les sépultures, fait partie du finage de l'établissement à l'époque du Bas-Empire, mais il n'est plus en activité au moment de la mise en place du cimetière médiéval.

Au début du Moyen Âge, l'occupation s'approprie les espaces prédéfinis dans l'Antiquité. L'habitat continue à se développer au centre du site, sur les axes nord-sud et est-ouest, en ceinturant encore plus le lieu d'échanges, dont la pérennité est attestée avec une palissade qui matérialise l'accès du côté septentrional.

Aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., les constructions sur solins en galets se concentrent sur l'établissement précédent, mais il semblerait qu'il s'agisse plus de réparations et de rajouts, au mépris d'une réédification, avec notamment les signes d'une reprise sous-œuvre. Huit constructions semi-excavées de type « cabane » s'inscrivent sur un axe nord-sud, fixé par les bâtiments antiques. Elles s'organisent en une ligne qui prend son début au sud de l'habitat sur solins en galets et se poursuit jusqu'à la limite septentrionale de la fouille, sur une distance d'environ 130 m. Un seul bâtiment déroge à cette règle, car il est situé à la perpendiculaire de cet axe, du côté oriental. Les surfaces de ces constructions sont comprises entre 7,5 et 20 m<sup>2</sup>, mais le bâtiment le plus petit est mitoyen avec un autre : il est donc possible d'envisager qu'ils font partie d'un même ensemble. Le mobilier présent dans les « cabanes » est diversifié, abondant et caractéristique de l'habitat durable et rien n'y évoque une quelconque activité productive.

À cette époque aussi, la répartition des vestiges semble révéler une organisation structurée de l'espace, où l'habitat est séparé des autres zones d'activités. Sur la face méridionale du site, une nouvelle variante architecturale voit le jour, avec des constructions à sol excavé, installées dans des fosses pouvant atteindre 1,5 m de profondeur. L'interprétation proposée est celle de garde-mangers ou d'aménagements destinés à la conservation des denrées. Dans le même secteur, deux ensembles d'aménagements suggèrent davantage la présence d'espaces liés à des activités productives, sans pour autant que l'on puisse identifier leur nature. Il s'agit de dispositifs qui imbriquent des espaces excavés ouverts, avec des poteaux qui ne couvrent qu'une partie de leur surface.

Aux confins de l'espace habité une tombe particulière est aménagée. Dans une fosse de 3,20 sur 2,20 m et orientée nord-sud, un coffrage en bois délimite un espace de 2,60 sur 1,50 m. Le squelette d'un adulte âgé de 18 à 25 ans, orienté est-ouest, repose au fond et s'appuie sur une cloison qui le sépare d'un dépôt d'outils. Le mobilier, à la fois représentatif et sélectionné, correspond plus à un dépôt intentionnel qu'opportuniste. Cependant, une incohérence demeure quant à la position de l'individu, qui est placé dans la largeur du coffrage : un espace trop court lui infligeant une posture ramassée. Les éléments de datation convergent vers la première moitié du <sup>v</sup>e s., mais l'interrogation qui s'impose concerne la contemporanéité entre l'édification de la structure et la mise en tombeau.

À l'emplacement même de l'espace d'inhumation du Bas-Empire, à environ 150 m au nord-ouest de l'espace habité, se situe le cimetière médiéval. Au total, 104 fosses orientées est-ouest, sont regroupées dans un carré d'environ 35 m de côté, dont la surface approximative est de 1 200 m<sup>2</sup>. On estime à 113 le nombre d'individus qui y ont été inhumés. Les fosses s'organisent en rangées parallèles, qui sont presque toujours rectilignes et assez espacées pour permettre une circulation aisée entre les tombes. Sept sépultures bénéficient d'aménagements spécifiques : il s'agit de caissons en dalles de pierre, de coffrages mixtes et d'un aménagement en galets. Trois parmi ces dernières sont des inhumations multiples, avec un certain laps de temps séparant les deux ensevelissements, ce qui a donc nécessité la réouverture des tombes. De rares éléments de parure, présents dans quelques tombes, confèrent au cimetière un faciès chronologique du début de l'époque mérovingienne, avec toutefois une occupation qui a pu déborder sur le <sup>vii</sup>e s.

À partir du <sup>vii</sup>e s., une rupture s'amorce avec les modes de construction et de distribution antérieurs. Un nouveau type de bâtiment voit le jour : il s'agit de constructions sur solins en pierres, dont la particularité est de disposer d'un radier de galets. Quant à la distribution des vestiges, une nette impression de densification se dégage du côté oriental.

Trois bâtiments composés de radiers de galets sont alignés sur un axe est-ouest en bordure méridionale du site. Le plus grand d'entre eux est érigé dans l'angle sud-est, à proximité du marais et présente quatre, voire cinq, phases d'occupation. Son état initial, dont il ne subsiste que le mur occidental, muni d'une entrée, englobe une superficie pouvant être estimée entre 120 et 150 m<sup>2</sup>. Les phases de reconstructions suivantes, réutilisent l'espace interne, mais avec une orientation désaxée. La première correspond à un bâtiment d'environ 100 m<sup>2</sup> de surface, circonscrite par une plate-forme aménagée sur le radier et le long de laquelle sont installés les poteaux, ainsi que par un mur issu de la récupération. À l'intérieur de ce nouveau bâtiment, d'autres aménagements reflètent, soit son découpage interne, soit une réédification de moindre envergure, avec une surface située aux alentours de 50 m<sup>2</sup>. Une couche d'abandon, datée des <sup>vii</sup>e - <sup>viii</sup>e s., scelle l'ensemble de l'édifice. Épaisse au maximum de 0,40 m, elle n'est pas stratifiée visuellement ; or, l'analyse micromorphologique réalisée sur cette couche démontre qu'en réalité il y a trois dépôts, dont un qui comporte des

battitures lamellaires indiquant une activité de forge située à proximité. Aucune trace d'un éventuel plancher n'a été identifiée, toutefois, son absence pourrait être la conséquence de son arrachement avant l'abandon. Ce bâtiment bénéficie vraisemblablement d'aménagements spécifiques pour signaler sa présence dans le paysage, car plusieurs fosses de forme allongée, faisant penser à des bouts de haies, circonscrivent l'aire quadrangulaire de 600 m<sup>2</sup> de surface dans laquelle le bâtiment est inscrit.

Deux nouvelles constructions à sol excavé bénéficient d'aménagements spécifiques. Pour l'une d'entre elles, il s'agit d'accès matérialisés par de larges paliers qui descendent à l'intérieur, et, pour l'autre, d'un conduit d'aération qui indique la volonté de ventiler et donc d'assainir la pièce.

Un, voire deux, bâtiments à ossature bois, situés sur la face orientale du site, pourraient éventuellement être inclus dans cette période. Dans ce même secteur, une série de foyers est répartie de façon régulière et se trouve en amont d'une aire d'ensilage, où une quinzaine de silos sont assemblés dans un espace grossièrement quadrangulaire d'environ 500 m<sup>2</sup>. Ces deux concentrations pourraient indiquer la volonté de mise en commun de certaines activités, avec toutefois des regroupements selon leur fonction.

Entre les <sup>ix</sup>e et <sup>xii</sup>e s., l'occupation est très diffuse et ne concerne que quelques structures en creux, disséminées à travers le site. Toutefois, quelques bâtiments à ossature bois de datation indéterminée pourraient, en tout cas partiellement, appartenir à cette phase d'occupation. De plus, des lambeaux de niveaux de cette époque, situés directement sous la terre végétale, ont été observés dans les sondages pendant l'opération de diagnostic.

L'activité du bas Moyen Âge et de l'époque moderne se fixe dans la partie septentrionale de la parcelle à proximité de la ferme actuelle. Trois bâtiments sur solins de pierres et de galets y sont disposés sur le pourtour oriental et septentrional d'un puits maçonné. Ce dernier constitue l'élément central de cet ensemble, puisque, de l'autre côté, un chemin empierré emprunte le même axe que les constructions. Au regard des découvertes réalisées sur le site et des données historiographiques, une éventuelle correspondance peut être envisagée entre la grange cistercienne de Charvas, fondée au <sup>xii</sup>e s. par l'abbaye de Bonnevaux et les vestiges mis au jour sur la fouille, même si ces derniers ne reflètent vraisemblablement qu'un état postérieur à la fondation initiale du domaine monastique. En effet, dès sa fondation en 1117, l'abbaye de Bonnevaux fait l'acquisition de biens, fonciers pour la plupart, au lieu-dit Charvas. Par son étendue et sa richesse, la grange de Charvas semble jouir d'une certaine importance aux yeux de l'abbaye, et de nombreux actes sont conclus dans les murs de l'établissement.

Les vestiges mis au jour sur le site de Charvas témoignent de la structuration réfléchie du paysage environnant. Les installations complexes qui y sont présentes démontrent l'évolution progressive du site et sa transformation au fil du temps. Sa particularité est la continuité réelle de l'occupation entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Il

n'y a ni rupture, ni bouleversement, ni disparité, au contraire, les vestiges mis au jour permettent d'entrevoir la pérennité des aménagements et leur développement cohérent. La continuité d'occupation est telle que même les volumes du bâti antique sont encore conservés au début du Moyen Âge.

Cependant, la question importante à poser concerne la nature de ce site et son statut durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Pour le Bas-Empire, l'ensemble architectural et le petit nombre de sépultures sont les indices d'un domaine exploité par une seule famille. À l'époque mérovingienne, en revanche, l'effectif de la population inhumée dans le cimetière reflète la réalité d'une communauté un peu plus nombreuse. La présence d'un lieu d'échanges ouvert sur l'extérieur et attesté dès la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. semble alléger un statut parti-

culier au domaine installé à son côté. Quant au haut Moyen Âge, les variantes et la distribution des habitats sous-entendent une certaine organisation hiérarchique de l'espace habité, où le corps de bâtiment sur solins en galets apparaît comme un noyau pour les petites unités qui s'implantent en amont. S'agit-il d'un bâtiment commun partagé par la communauté ou d'un prestigieux bâtiment privé ? C'est une question difficile à traiter, notamment en l'absence de niveaux d'occupation. Toutefois, elle mérite d'être posée, particulièrement à Charvas, où une tombe exclusive a été mise au jour. Pour la phase d'occupation suivante, l'édifice situé dans l'angle sud-est du site, qui supplante le logis de la face occidentale, pourrait être considéré comme un habitat privilégié, avec sa grande surface au sol et des aménagements spécifiques pour signaler sa présence dans le paysage, mais, là encore, la même question se pose.

## Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), îlot Juiverie

Chantal Delomier

Inrap

Depuis les années 1980 la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux a acquis 24 parcelles de l'îlot « Juiverie » en vue d'une réhabilitation générale du quartier. La valorisation d'une maison datée du XV<sup>e</sup> s., dite « maison de la tour », et la remise en place de l'arche sainte hébraïque, contemporaine, formaient le cœur de ce projet initial. Le programme a été poursuivi à la suite de l'inscription au titre des Monuments Historiques de la « maison de la tour », aussi appelée « *judeorum* ». La mise en place concordante d'une ZPPAUP sur le centre ancien de la commune a permis de lancer une étude patrimoniale et archéologique impulsée par Mylène Lert, conservatrice du musée d'archéologie de Saint-Paul-Trois-Châteaux. L'Inrap, retenu pour cette étude, a confié l'analyse et l'identification des vestiges liés à la juiverie à Chantal Delomier et Claude de Mecquenem. Parallèlement, DAH (Drôme Aménagement Habitat) a déclenché le projet de réhabilitation avec un architecte du Patrimoine avignonnais, Daniel Fanzutti. Situé au centre de la ville, entre la place du Marché et le palais épiscopal, ce quartier est encore traversé par la rue Juiverie. La présence de la communauté juive y était attestée dès le XIII<sup>e</sup> s. par les textes et la « Juiverie » d'aujourd'hui couvre une surface d'environ 2 000 m<sup>2</sup>.

### ■ Bilan de l'opération archéologique

Une première phase visait à effectuer un inventaire des sources et l'identification des secteurs susceptibles de conserver des stratigraphies médiévales en place. Une présentation des édifices, assortie d'un bilan et de propositions concrètes, a été faite aux aménageurs. Le nombre important d'espaces de réserves, de celliers voutés

d'arêtes, caractérise le quartier. D'autres critères relèvent spécifiquement d'une Juiverie : la position du quartier à proximité d'une porte de la ville, sa clôture et ses portes, la hauteur des immeubles, l'absence d'ouvertures vers l'extérieur et les nombreux passages internes et circulations horizontales. L'existence ou non d'un véritable ghetto au Moyen Âge, l'emplacement supposé de la synagogue feront l'objet d'une étude plus poussée qui sera conduite prochainement. Cette première approche a été poursuivie par une deuxième intervention concentrée sur les parois conservées en élévation des parcelles n° 408 et 409, identifiées comme étant prioritaires. Les murs étudiés (M07 et M21), accessibles en partie, livraient un grand nombre de données archéologiques susceptible de fonder l'analyse (fig. 32). Le cheminement de chantier se pratiquait sur les reins d'une voûte et des déblais installés à 95 m NGF. La cave située sous la voûte n'a pas été visitée.

### ■ Un premier édifice roman

Un édifice roman (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) a été identifié grâce à l'étude de son mur pignon méridional (M07) (fig. 33). La paroi observée mesure 4,50 m de long sur 10 m de hauteur, en culminant à la cote maximale de 105,05 m NGF. L'opération archéologique a consisté à enregistrer puis fouiller la stratigraphie des enduits et mortiers jusqu'à une altitude de 99 m NGF sur la face sud de la construction. Au total, les contours de trois ouvertures recouvertes d'un arc clavé en plein cintre ont été identifiés. Une première fenêtre a surgi en fond de fouille à l'extrémité orientale de la zone, à une altitude de 95 m NGF, environ ; son appui n'a pas été retrouvé. La récupération des matériaux alentour rend impossible une restitution incontestable de la baie. Au même niveau, à l'ouest, une deuxième ouverture ne subsistait que dans la face nord (intérieure) du mur sous la forme d'une niche d'une profondeur de 0,30 m.

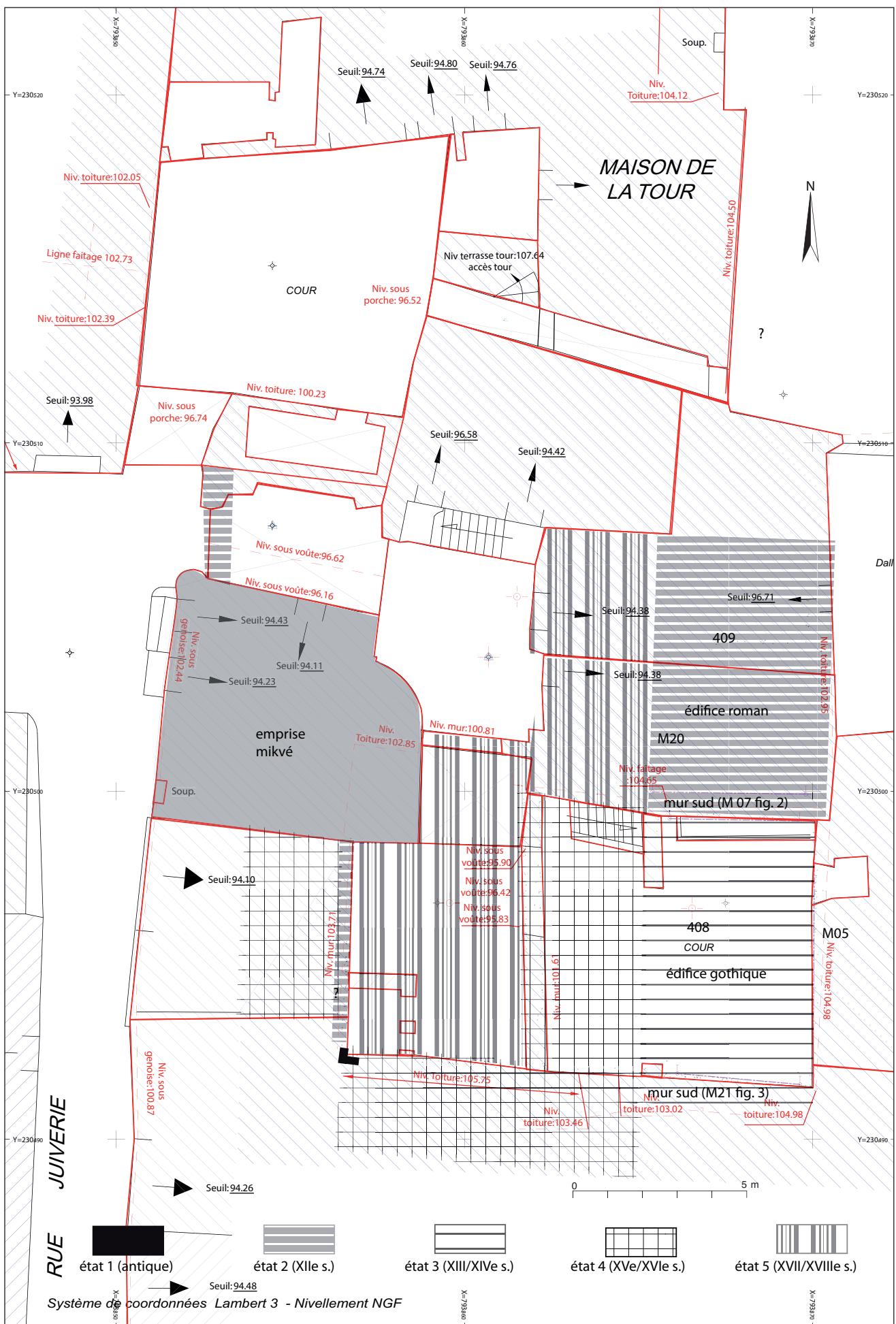


Fig.32

Chronologie du quartier juiverie. Crédits : INRAP

Dans la face sud, la baie a été condamnée, les matériaux composant piédroits et couvrement ont été récupérés ; seules quelques assises composées de moellons et blocs de calcaire restent en place. Les faces de parement portent des traces de laye et témoignent d'une construction soignée. À l'étage, une troisième fenêtre condamnée subsiste dans la face nord (intérieure) de la paroi. Implantée à la verticale de l'ouverture orientale, son tracé ouest est encore visible aujourd'hui au sud. Elle reposait sur un appui installé à 97,97 m NGF. On se trouve en présence de tout ou partie de trois baies clavées, identifiées avec certitude sur les faces nord et sud (fig. 33). L'analyse conduit naturellement à se poser la question de l'existence d'une dernière ouverture placée en symétrie de la fenêtre haute. Force est de constater qu'aucun indice de cette disposition n'a été repéré. L'hypothèse d'une quatrième baie clavée demeurant toutefois envisageable. Les dimensions de ces trois baies sont identiques : entre 0,94 et 0,98 m de largeur pour une hauteur de 0,85 m. Les matériaux utilisés sont des blocs taillés de calcaire de Saint-Restitut. Le liant très clair, fin et dur, chargé en chaux finement broyée est très aisément identifiable.

L'enveloppe de l'édifice roman peut être restituée. La totalité de la chaîne verticale sud-ouest subsiste sur une hauteur de 4,70 m ; ses blocs posés en alternance de carreaux et boutisses affichent des dimensions importantes : 0,15 X 0,40 m environ. Cette structure présente un agencement très soigné, composé de blocs de calcaire finement taillés qui ne sont certainement pas en remplois. Le mur gouttereau oriental, auparavant invisible, a été examiné récemment, lors du diagnostic archéologique conduit par S. Bocquet, la végétation envahissant la parcelle ayant été défrichée. Un vestige de la chaîne nord-est pourrait être encore en place et marquerait alors la limite septentrionale de l'édifice roman. Celui-ci mesurerait donc 5,60 m de large sur 8,20 m de long ; cette proposition reste hypothétique puisque les autres parois n'ont pas été fouillées.

À ce stade, de nombreuses questions demeurent sans réponse. La présence des deux baies du rez-de-chaussée ne permet pas de restituer le niveau de sol avec exactitude. L'altitude d'appui des ouvertures reste inconnue, tout comme les aménagements intérieurs qui pouvaient se découper en baie géminée. On ignore également l'emplacement de la porte d'accès de l'édifice. Sa destination reste incertaine. L'hypothèse d'ouvertures donnant sur un espace lié avec le mikvé peut toutefois être envisagée.

Les ouvertures de ce mur pignon méridional ont été condamnées lors de la construction d'un deuxième édifice médiéval venant s'accorder contre lui.

## ■ Un prestigieux édifice gothique

Une seconde construction, placée en appui contre le bâtiment roman se développe sur 7,75 m de long et environ 5,60 m de large. Le mur pignon de direction est-ouest faisant face au mur précédemment décrit (M07) se dresse sur une hauteur totale de 10 m. Il a pu être analysé

jusqu'à la cote 100 m NGF (fig. 34). Sa largeur mesurée affiche 4,35 m entre le mur gouttereau est (M05) et l'arrachement du mur gouttereau ouest (M08) (cf. fig. 32). Sa hauteur reste imprécise à ce point de l'analyse. Il s'agit d'une paroi quasi aveugle, à l'exception d'une petite ouverture haute et centrale installée à une altitude de 100,17 m NGF. Cette construction apparaissait extrêmement composite, tant par la nature, le module et le recrutement des matériaux que par la mise en oeuvre. En partie basse, une niche (alti. sup : 95,97 m NGF) mesurant 0,70 m de largeur, ouvre au centre de la maçonnerie inférieure composée de gros blocs de calcaire taillés affichant des mesures standardisées. Ces blocs ne portent aucune trace de réemploi. Un ressaut implanté à 96,841 m NGF marqué par un alignement de blocs marque un retrait de 0,05 m. Cette saillie conserve une liaison stratigraphique directe, par le mortier de liaison, avec des éléments lapidaires formant corniche, insérés dans les murs gouttereaux est (M05) et ouest (M08). Cette corniche servait à supporter une série de solives orientées est/ouest, elles-mêmes recouvertes de planches qui reposaient directement sur ce retrait de quelques centimètres. Ces agencements relèvent de l'horizon initial de la construction. Au total, six éléments lapidaires ont été identifiés comme participant à la corniche support de plancher. Ils affichent un module de 0,08 m de hauteur sur 0,25 à 0,33 m de longueur, sont taillés dans un calcaire de Saint-Restitut et installés à la cote 96,88 m NGF. Présentant un profil composé d'un bandeau vertical séparé d'une moulure en quart de rond par un surcreusement, ils sont liés à la construction initiale du mur pignon de la deuxième construction (M21) et à la vaste reprise du mur pignon du premier édifice (M07) conduisant à la condamnation des ouvertures.

Au-dessus du ressaut s'élève une paroi très hétérogène composés de blocs de calcaire taillés, la plupart étant en réemploi et un agencement de petits moellons de calcaire, sans doute en position secondaire, bien que cette interprétation reste plus difficile à prouver. Une pierre foyère altérée occupe une position compatible avec le premier état de construction de l'ensemble. Enfin, une vaste ouverture centrale, aujourd'hui condamnée, subsiste partiellement au centre de la structure. Le linteau monolithique associé au piédroit ouest atteste avec certitude que l'ouverture est contemporaine de la construction. On l'a vu, un grand nombre de réemplois participent au parement d'origine. Des faces de parement de blocs ont conservé des enduits, d'autres blocs ont été retournés. Enfin, la structure même de la paroi bâtie, composée de neuf assises de petits moellons puis d'un parement de blocs taillés réemployés, nous conduit à envisager l'hypothèse d'un apport massif de matériaux issus de la démolition d'un édifice antique.

Cette deuxième construction vient s'accorder contre le bâti roman initial. Elle a été construite au Moyen Âge central (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), comme l'attestent la mise en oeuvre du bâti, la typologie de la corniche et des ouvertures en place (une fenêtre, une niche, une porte) et des fragments ténus de décors peints retrouvés sous un élément de corniche et à l'extérieur du mur gouttereau ouest. Il reste impossible d'interpréter la fonction de cet édifice de prestige.

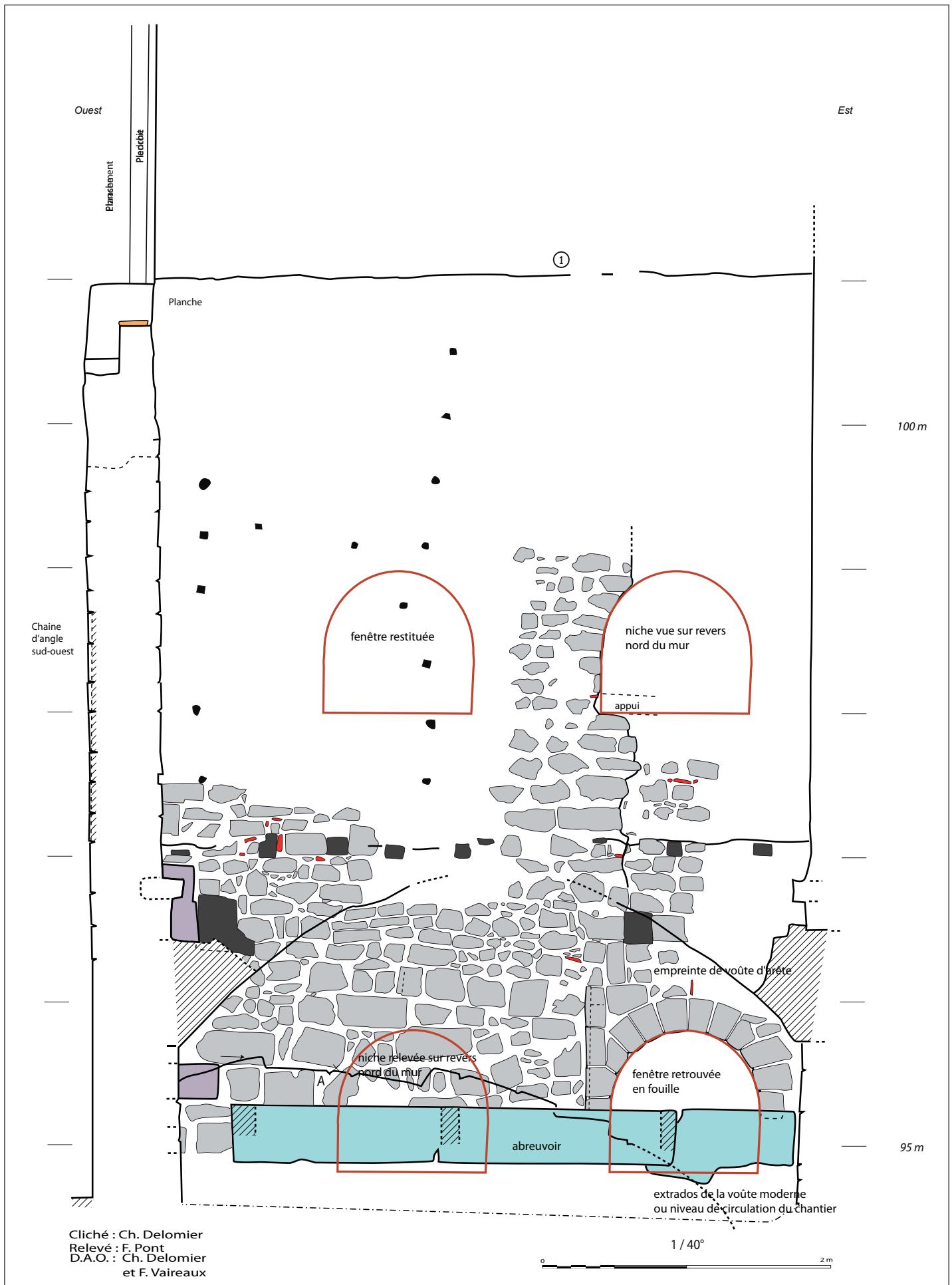


Fig.33

Mur pignon sud (M07) du premier bâtiment médiéval. Crédits : INRAP



Fig.34 Mur pignon sud (M21) du second bâtiment médiéval (gothique), construit en appui contre l'édifice antérieur (roman). Crédits : Chantal Delomier (Inrap)

## ■ Un cellier voûté d'arêtes, une magnanerie et une étable

D'autres aménagements, construits ou fantômes, livrent des données complémentaires. Des amorces d'une voûte d'arête apparaissaient placées en appui contre les parois des murs pignons des deux édifices médiévaux (M07 et M21) et sur le mur gouttereau est (M05) contemporain du second bâtiment. Ces observations confirment le classement des constructions. La mise en place de l'espace voûté intervient dans un troisième temps ; probablement aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., comme la plupart des voûtes d'arêtes repérées dans les caves et celliers alentours.

Enfin, des séries d'alignements verticaux de petits trous carrés ou circulaires distants de 1,60 m pourraient constituer des négatifs de clayonnage destinés aux vers à soie, en lien avec un vestige de cheminée d'angle en place

contre le mur de l'édifice gothique (M21). Une magnanerie a donc pris place dans cet espace.

Il reste encore deux faits à intégrer dans la stratigraphie volumétrique. Un abreuvoir en place contre le mur roman (M07) constitue de fait une donnée importante relevant de l'avant-dernier état de l'arc chronologique. Solin, millésime (1834) incisé dans le mortier, traces d'usures sur le rebord dues aux chaînes des animaux certifient que ces bacs ont été utilisés pendant un certain laps de temps au début du XX<sup>e</sup> s.

Enfin, le sol actuel repose sur l'extrados d'une voûte maçonnée, sa construction étant nécessairement postérieure à l'usage de l'abreuvoir, cette dernière interdisant l'accès à celui-ci : altitudes incompatibles (95,25 m pour la voûte ; 95 m pour l'abreuvoir) et espace réduit entre ces deux constructions.



**BILAN**

**SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 5**

## Liste des abréviations

### Chronologie

BMA	: Bas Moyen Age
BRO	: âge du Bronze
CONT	: Contemporain
FER	: âge du Fer
A	: Antiquité
HMA	: Haut Moyen Âge
IND	: Indéterminé
MA	: Moyen Âge
MES	: Mésolithique
MOD	: Moderne
NEO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PROTO	: Protohistoire
MULTI	: Multipériode

### Nature de l'opération

SD	: Sondage
OPD	: Opération de diagnostic
FPA	: Fouille programmée annuelle
FPP	: Fouille programmée pluriannuelle
APP	: Aide à la préparation d'une publication
OPI	: Opération de prospection inventaire diachronique
PA	: Prospection aérienne
PCR	: Programme collectif de recherche
PTA	: Prospection thématique annuelle
PTP	: Prospection thématique pluriannuelle
MET	: Prospection détecteur de métaux
RE	: Relevé d'art rupestre
SP	: Fouille préventive
SU	: Fouille préventive d'urgence
DOC	: Etude documentaire
BAT	: Etude de bâti
MH	: Surveillance archéologique dans le cadre des travaux conduits par le service de la Conservation des Monuments Historiques

### Organisme de rattachement des responsables de fouille

INRAP	: Institut National de recherches archéologiques préventives
ASS	: Association
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CNR	: Centre National de la recherche scientifique
COL	: Collectivité territoriale
EDU	: Education nationale
ET	: Etudiant
ERA	: Equipe de recherche associée au CNRS
MCC	: Ministère de la Culture et de la Communication
MUS	: Musée
PRIV	: Opérateur privé
SRA	: Service Régional de l'Archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

# RHÔNE-ALPES

## Liste des programmes de recherches nationaux

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

### Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine

2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)

3 : Les peuplements néandertaliens I s. (stades isotropiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen I. s.)

4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes

6 : Solutréen, Badegoulien et préminces du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)

7 : Magdalénien, Épigravettien

8 : La fin du Paléolithique

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)

10 : Le Mésolithique

### Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et du Néolithique ancien

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges

13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

### Protohistoire

14 : Approches spatiales, interactions, homme/milieu

15 : Les formes de l'habitat

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associées

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

### Périodes historiques

19 : Le fait urbain

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

21 : Architecture monumentale gallo-romaine

22 : Lieux de cultes et pratiques rituelles gallo-romains

23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

### Histoire des techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> s. et archéologie industrielle

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps Modernes

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'Outre-mer

## Index topographique

- Alba-la-Romaine, **49, 52, 65**  
Albigny-sur-Saône, **147**  
Ambérieu-en-Bugey, **19, 20**  
Ambierle, **123**  
Andrézieux-Bouthéon, **124**  
Anglefort, **20**  
Annecy, **217, 218, 234**  
Annecy-le-Vieux, **217**  
Anneyron, **73**  
Annonay, **52**  
Anse, **147, 148, 185**  
Aoste, **97, 99**  
Aouste-sur-Sye, **74**  
Argonay, **218**  
Arnas, **185**  
Baix, **52**  
Balazuc, **246**  
Balbins, **116**  
Bellegarde-en-Forez, **125**  
Belleville-sur-Saône, **148**  
Berrias-et-Casteljau, **53**  
Bessans, **195**  
Blyes, **30**  
Bonneval-sur-Arc, **208**  
Bouchet, **91**  
Bourg-en-Bresse, **21, 22**  
Bozel, **196**  
Brezins, **116**  
Brindas, **187**  
Briord, **22**  
Chambéry, **197 à 203**  
Champdieu, **125**  
Charentay, **148**  
Chasse-sur-Rhône, **243**  
Châteauneuf-du-Rhône, **74**  
Châtenay, **116**  
Châtillon-sur-Chalaronne, **23**  
Chauzon, **53**  
Chens-sur-Léman, **218 à 220**  
Civrieux, **24**  
Communay, **243**  
Conjux, **208, 209**  
Cros-de-Géorand, **65**  
Cruseilles, **220**  
Dardilly, **148**  
Débats-Rivière-d'Orpra, **248**  
Die, **74, 75**  
Divonne-les-Bains, **25**  
Entre-Deux-Guiers, **102**  
Entremont-le-Vieux, **203**  
Epagny, **221, 222**  
Etoile-sur-Rhône, **75**  
Ferney-Voltaire, **26**  
Feurs, **126**  
Génilac, **137**  
Gillonnay, **116**  
Gras, **67**  
Guilherand-Granges, **54**  
Huez, **117**  
Joux, **150, 152**  
La Côte-Saint-André, **116**  
La Garde, **117**  
La Motte-en-Bauges, **205**  
La Tour-de-Salvagny, **148**  
Le Béage, **65**  
Le Freney-d'Oisans, **117**  
Lentilly, **154**  
Le Pouzin, **67**  
Les Olmes, **154**  
Limonest, **148**  
Lissieu, **148**  
Livron-sur-Drôme, **76, 77, 92**  
Luc-en-Diois, **78**  
Luriecq, **251**  
Lyon, **154 à 175, 187**  
Malataverne, **78**  
Margerie-chantagret, **135**  
Massieux, **40**  
Messimy, **175**  
Moirans, **103**  
Montagnat, **26**  
Montbrison, **127, 136**  
Montélimar, **79, 80**  
Musière, **223**  
Nernier, **225**  
Neulise, **128**  
Nurieux-Volognat, **27**  
Optevoz, **105, 106**  
Orliénas, **176**  
Oz-en-Oisans, **106, 117**  
Panossas, **107, 118**  
Parcieux, **40**  
Pénol, **116**  
Périgneux, **250**  
Poleymieux-au-Mont-d'Or, **177**  
Poule-Lès-Echarmeaux, **189**  
Pressiat, **40**  
Privas, **59**  
Proprières, **189**  
Publier, **225**

Reyrieux, 27, 40  
Roche-Saint-Sécret-Béconne, 81  
Rumilly, 225  
Saillans, 83  
Sail-sous-Couzan, 129  
Saint-Bonnet-de-Mure, 177  
Saint-Clair-de-la-Tour, 109  
Saint-Cyr-lès-Vignes, 138  
Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 178  
Sainte-Colombe, 178, 179  
Sainte-Consource, 181  
Sainte-Eulalie, 62, 65  
Sainte-Julie, 30  
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, 116  
Saint-Georges-de-Reneins, 185  
Saint-Hilaire-de-la-Côte, 116  
Saint-Jean-le-Vieux, 28  
Saint-Jorioz, 235  
Saint-Just-Saint-Rambert, 129  
Saint-Just-Saint-Rambert, 129  
Saint-Martin-d'Ardèche, 60  
Saint-Maurice-sur-Dargoire, 189  
Saint-Péray, 61  
Saint-Pierre-d'Albigny, 205, 206  
Saint-Pierre-de-Bressieux, 116  
Saint-Pierre-de-Curtille, 206  
Saint-Remèze, 68  
Saint-Romain-de-Jalionas, 110  
Saint-Romain-en-Gal, 178  
Saint-Romain-en-Jarez, 137  
Saint-Romain-la-Plaine, 137  
Saint-Siméon-de-Bressieux, 116

Saint-Théoffrey, 110  
Saint-Vulbas, 30, 38  
Samoëns, 226  
Sardieu, 116  
Sassenage, 110  
Savigneux, 130  
Sévrier, 235  
Seynod, 226  
Sixt-Fer-à-Cheval, 227, 236, 237  
Songieu, 42  
Soyons, 63  
Sury-le-Comtal, 132  
Suze-la-Rousse, 86  
Taninges, 242  
Thonon-les-Bains, 229 à 231  
Thizy-les-Bourgs, 252  
Thyez, 232  
Tresserve, 207  
Trévoux, 40  
Valeille, 138  
Valence, 87, 88, 90  
Vallon-Pont-d'Arc, 64  
Vaujany, 117  
Vaulx-Milieu, 111  
Vénissieux, 182  
Vienne, 111 à 114  
Villard-de-Lans, 114  
Villars-les-Dombes, 39  
Villefranche-sur-Saône, 183, 185  
Viriville, 116  
Viviers-du-Lac, 207  
Yvoire, 233

## Index chronologique

**Paléolithique** : 57, 60, 78, 148, 173, 175, 217, 223, 253

**Mésolithique** : 110, 203, 217, 253

**Néolithique** : 24, 30, 49, 52, 65, 67, 75, 109, 110, 132, 174, 182, 183, 195, 196, 229, 231, 235, 243, 253

**Protohistoire indéterminée** : 20, 39, 65, 77, 102, 111, 138, 139, 148, 169, 173, 174, 183, 203, 217

**Âge du Bronze** : 22, 24, 28, 30, 49, 52, 54, 55, 63, 75, 81, 116, 132, 174, 177, 182, 206, 208, 221, 229, 231, 235, 245, 253

**Âge du Fer** : 20, 24, 28, 30, 53, 54, 58, 63, 97, 99, 109, 114, 116, 118, 125, 132, 154, 175, 185, 218, 231, 243, 245, 253

**Antiquité** : 24, 25, 28, 30, 38, 49, 53, 54, 58, 65, 74, 77, 79, 81, 87, 97, 99, 103, 105, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 118, 125, 128, 134, 138, 139, 147, 148, 154, 159, 160, 161, 164, 167, 168, 169, 171, 174, 175, 178, 179, 183, 185, 197, 200, 209, 217, 225, 230, 231, 232, 233, 243, 244

**Haut Moyen Âge** : 20, 24, 30, 58, 65, 83, 97, 99, 113, 136, 164, 197, 219, 220, 232

**Moyen Âge** : 19, 20, 23, 39, 42, 59, 62, 75, 83, 86, 88, 91, 105, 106, 113, 116, 117, 123, 124, 125, 127, 129, 132, 135, 136, 138, 139, 148, 150, 156, 159, 161, 164, 168, 170, 177, 181, 182, 183, 185, 187, 200, 206, 217, 220, 227, 236, 237

**Bas Moyen Âge** : 23, 39, 42, 62, 65, 75, 83, 91, 92, 113, 123, 124, 125, 127, 129, 130, 132, 135, 136, 137, 152, 156, 161, 170, 189, 200, 202, 227, 231, 234

**Temps Modernes** : 19, 21, 22, 23, 25, 30, 39, 42, 54, 59, 62, 65, 75, 83, 86, 91, 92, 99, 102, 105, 109, 111, 112, 113, 114, 123, 124, 125, 129, 130, 135, 136, 137, 138, 139, 148, 150, 152, 156, 159, 161, 167, 168, 169, 170, 171, 174, 178, 181, 183, 187, 189, 200, 202, 206, 207, 217, 219, 226, 227, 229, 230, 231, 233, 234, 236, 237

**Époque contemporaine** : 20, 22, 23, 24, 25, 27, 39, 40, 52, 53, 62, 65, 73, 74, 83, 90, 97, 99, 111, 112, 113, 114, 123, 128, 130, 132, 138, 148, 152, 156, 159, 161, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 177, 181, 182, 183, 189, 195, 200, 202, 205, 207, 219, 226, 230, 233, 234, 243

# RHÔNE-ALPES

## Personnel du Service régional de l'archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 5**

Nom	Titre	Attributions
LEGENDRE Jean-Pierre	Conservateur régional de l'Archéologie par intérim	
BLIN Arnaud	Conservateur du Patrimoine	Préhistoire, Gestion scientifique Ardèche
DUMOULIN François	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique Drôme
FEUILLET Marie-Pierre	Conservatrice du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique Savoie
ROYET Robert	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique Rhône et nord de l'Isère
DELRIEU Fabien	Ingénieur d'études	Protohistoire, Gestion scientifique Loire
DEVILLARD Laure	Ingénierie d'études	Programmation et secrétariat CIRA
FRANCOISE-DIT-MIRET Luc	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique Lyon et son agglomération (Grand Lyon)
GELY Bernard	Ingénieur d'études	Préhistoire, Gestion scientifique Ardèche et Drôme
HELLY Benoît	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique Isère et Saint-Romain-en-Gal
LAROCHE Colette	Ingénierie d'études	Histoire, Gestion scientifique Haute-Savoie
OLLIVIER Laurence	Ingénierie d'études	Histoire, carte archéologique Loire Savoie et Haute-Savoie Gestion scientifique Ain
COCCO Fiorella	Assistante Ingénieur	Carte archéologique Ain, Ardèche, Drôme - cartographie
BELLANCA-PENEL Delphine	Chargée d'études documentaires	Carte archéologique Rhône et Isère
GLARDON Élisabeth	Chargée d'études documentaires	Archives, documentation, Coordination Base Adlfi
CHAPUIS Priscille	Technicienne de recherche	Dépôts, mobiliers et archives de fouilles
BRUN Sylviane	Secrétaire administrative	Réalisation des Bilans scientifiques régionaux et diffusion, contribution Base Adlfi, secrétariat
REYNAUD Marie	Secrétaire administrative	Instruction des dossiers d'archéologie préventive
TEYSSIER Marie-Noëlle	Adjointe administrative	Secrétariat, instruction des dossiers d'Archéologie préventive

Vacataire : Xavier Bavoux

Stagiaires : Isabelle Bolland-Raineau (INP)

*Liste du personnel établie au 31 décembre 2015*





## **LISTE DES BILANS**

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 BASSE-NORMANDIE
- 16 HAUTE-NORMANDIE
- 17 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 18 PAYS DE LA LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES  
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE  
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE